

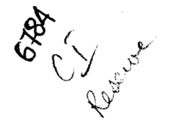
EXPLORATION SCIENTIFIQUE

DE

LA TUNISIE.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.





MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA TUNISIE.

GÉOGRAPHIE COMPARÉE
DE
LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE,

PAR

CHARLES TISSOT,
ANCIEN AMBASSADEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME PREMIER.

GEOGRAPHIE PHYSIQUE. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. — CHOROGRAPHIE.





PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIV.
1884



PRÉFACE.

Le livre que nous publions aujourd'hui a été commencé il y a plus de trente ans, pendant notre premier séjour à Tunis. Interrompu et repris maintes fois, suivant les vicissitudes de notre carrière, il était achevé en 1881, au moment de l'occupation de la Tunisie. Il ne nous restait qu'à y consigner les résultats des diverses missions archéologiques dont l'établissement de notre protectorat a donné le signal.

L'objet que nous avons poursuivi en l'écrivant a été de dégager la géographie comparée de l'Afrique du Nord des innombrables erreurs qui l'embarrassaient, de rapprocher, autant que possible, les textes antiques des indications recueillies sur le terrain, et de fournir ainsi une base solide à des recherches ultérieures.

Si l'on juge que nous avons atteint ce but, nous nous croirons récompensé de notre labeur.

Charles TISSOT.

Paris, le 1er juin 1884.

M. Charles Tissot, né à Paris le 29 août 1828, est mort dans cette ville le 2 juillet 1884, peu de jours seulement avant la publication de ce volume, dont il a pu corriger toutes les épreuves. Le second volume, comprenant la description du réseau routier de la province romaine d'Afrique, est entiè-

rement achevé en manuscrit. Nous nous conformerons aux instructions de notre maître et ami, ainsi qu'au désir exprimé par sa famille, en publiant intégralement cette œuvre, qui marque une ère nouvelle dans la géographie comparée de l'Afrique.

S. R.

TABLE DES MATIÈRES.



EXPLORATION SCIENTIFIQUE

DE

LA TUNISIE.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE.

Isolement de l'Afrique septentrionale dans la grande presqu'île africaine.

Limitée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par l'Atlantique, au sud et à l'est par le Sahara, la partie de l'Afrique septentrionale qui comprend la régence de Tunis, l'Algérie et le Maroc forme, ainsi que l'a remarqué Ritter, un tout isolé, une sorte de presqu'île dans la grande presqu'île africaine, et les Arabes, en la désignant, dans leur langage imagé, sous le nom de *Djezirat el-Maghreb* « l'île de l'Occident », n'ont fait que constater une vérité géographique. Séparée du reste du continent africain par les sables, les dunes et les plateaux arides de la zone désertique, elle s'en distingue encore par des caractères bien différents de ceux qu'on observe au sud du Sahara. Les géographes de l'antiquité avaient cru pouvoir rattacher l'Égypte à l'Asie; la science moderne, avec plus de raison, considère la partie de l'Afrique comprise entre la Méditerranée et le Sahara comme une annexe de l'Europe, à laquelle, selon toute apparence, elle se reliait par plus d'un point aux

époques antéhistoriques. Il est certain aujourd'hui que le nord de l'Afrique, par sa faune comme par sa flore, appartient à cette grande région naturelle, qui a reçu le nom de zone méditerranéenne.

Rôle de l'Atlas dans l'Afrique septentrionale.

L'Atlas forme l'ossature de cette région, dont il est, en quelque sorte, la raison d'être. Le désert commence au sud de ses derniers contreforts méridionaux : il atteint la Méditerranée là où les dernières ramifications orientales de la chaîne atlantique s'abaissent et se perdent dans les sables. L'île du Maghreb, pour nous servir de l'expression arabe, pourrait tout aussi bien s'appeler l'Atlantide : elle est réellement la fille de l'Atlas.

Isolement des différentes parties de l'Afrique septentrionale.

Mais, si l'Afrique septentrionale doit son unité géographique à l'immense massif qui la traverse, elle lui doit aussi l'isolement si marqué des différentes parties qui la composent. Les hautes chaînes de l'Atlas, parallèles au littoral, forment autant de barrières qui la partagent en zones distinctes, communiquant difficilement entre elles. Le littoral lui-même, de l'Atlantique aux caps tunisiens de Sidi Ali el-Mekki et du Ras Adar, n'est guère qu'une longue falaise à peine interrompue sur quelques points. Les mouillages y sont rares, les abris sûrs plus rares encore.

Avantages exceptionnels que présente le territoire de Carthage.

Cette « côte de fer », ainsi qu'on l'a justement surnommée, offre cependant une partie accessible. A la hauteur du promontoire de Sidi Ali el-Mekki, les montagnes s'abaissent sur le littoral comme dans l'intérieur; en outre, à partir du cap Bon, la côte cesse de courir de l'ouest à l'est, prend la direction du sud et ouvre ainsi, en les baignant, les trois zones déterminées et fermées jusque-là par les deux chaînes atlantiques. C'est par cette large échancrure, comprise entre les hautes falaises de la Numidie au nord-ouest et les bas-fonds des

Syrtes au sud-est, que l'Asie et l'Europe ont successivement pénétré dans l'Afrique du Nord. Située au centre de la Méditerranée, à égale distance de l'Égypte et de l'Espagne, en face de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Italie, et en même temps au point de la côte qui donne le plus facile accès au Soudan, cette contrée privilégiée était destinée à servir de lien entre l'Europe et l'Afrique, à devenir le grand entrepôt de la région méditerranéenne. Carthage dut sa prospérité à cette situation incomparable, qui lui donnait un royaume libyen en même temps que l'empire de la mer et en faisait le seul centre politique que l'Afrique septentrionale ait jamais possédé. Carthage détruite, ce centre devait, par la force des choses, renaître au profit des dynasties indigènes. Rome l'occupa, et la province d'Afrique, dans ses frontières primitives, représenta, à peu de chose près, le territoire de la puissance vaincue.

Nécessités politiques qui obligent Rome à occuper le territoire de Carthage.

C'est cette province que nous nous proposons de décrire à l'époque où, comprenant la Numidie et la Tripolitaine, elle atteignit ses limites les plus étendues.

PREMIÈRE PARTIE.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

OROGRAPHIE.

§ 1er. — RELIEF DU SOL. — SOULÈVEMENTS.

Les deux chaînes atlantiques.

La chaîne qui s'étend de l'océan auquel elle a donné son nom jusqu'au golfe de Kabès se compose de deux massifs, sensiblement parallèles, courant de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est et reliés entre eux par des chaînons transversaux plus ou moins apparents.

Chaîne septentrionale.

Le massif septentrional se confond le plus souvent avec le littoral et présente, du nord au sud, une profondeur moyenne de quatre-vingts kilomètres.

Plateaux intermédiaires et région des *Chtout* ou zone des landes.

Au sud de cette région montagneuse s'étendent, de l'ouest à l'est, des plateaux élevés et des plaines immenses, au fond desquelles viennent s'accumuler, dans ces vastes cuvettes naturelles qui ont reçu le nom de *chott* et de *sebkha*[1], les eaux qui ne peuvent trouver d'issue ni vers la Méditerranée ni vers le Sahara. Cette série de bassins fermés au nord et au sud, et séparés les uns des autres par les chaînons transversaux dont nous avons parlé, déterminent cinq régions secondaires, que les indigènes ont appelées les *Chtout,* le *Sersou,* le *Hodna,* le *Zarhez* et les *Sbakh.*

[1] Au pluriel *chtout* et *sbakh.*

Chaîne méridionale.

Au delà de cette dépression s'étend le second massif montagneux, dont le versant méridional borde à son tour une seconde zone de plaines, plus vaste encore que la première et composée, comme elle, de bassins fermés, au fond desquels s'allongent de grands lacs salins. Cette seconde zone va se terminer, dans le sud, à la limite naturelle que forme la ligne des oasis.

Plaines sahariennes ou zone des oasis.

Le sol algérien présente donc, dans l'ensemble de son relief, deux gigantesques bourrelets séparant les plaines intermédiaires de la Méditerranée et du Sahara. L'une de ces chaînes peut porter dès lors le nom de *massif méditerranéen,* l'autre celui de *massif intérieur* ou *saharien.* Les deux régions basses que domine le versant méridional de chacune de ces deux chaînes peuvent être désignées sous le nom de *zone des landes* et de *zone des oasis.*

Très accusés en Algérie, ces caractères généraux se modifient sensiblement dans la régence de Tunis. Les deux massifs y présentent un bien moindre relief et ne sont plus aussi nettement séparés. La zone des landes forme un vaste plateau qui s'abaisse par une série de gradins jusqu'à la côte orientale, où ses dernières ondulations se confondent avec le littoral.

Massifs secondaires.

Les deux grandes chaînes, méditerranéenne et saharienne, se subdivisent d'ailleurs en un certain nombre de massifs secondaires.

La chaîne méditerranéenne comprend en Algérie, à partir des frontières du Maroc :

Le massif des *Trara* (Djebel Fougal et Djebel Tadjra), entre la Mlouïa et la Tafna;

Le massif *tlemcénien* (Djebel Ouargla et Toumzaït), entre le Sig et le Maroc;

Le massif du *Tessala,* composé du Tafaraoui, du Tessala et du Djebel Sebâa Chioukh, entre le Sig et la Tafna;

Le massif *saïdien*, entre la Mina et la Mkerra;

L'*Ouânsenis*, limité par le Sig et la Mina;

Le massif *algérien* (Djebel Aïn Talazid, Mouzaïa, Taguelsa et Zakkar), entre la mer, l'Isser et le Chélif;

Le *Djerdjera*, entre la Méditerranée, l'Isser et l'Oued Sahel;

Le *Dira*, à l'ouest d'Aumale;

L'*Ouennougha*, à l'est du même point;

Le massif *sitifien* (Guergour, Magris, Babour), entre l'Oued Sahel, l'Oued el-Kebir et la mer;

Le massif *numidien* (Edough), entre la Méditerranée, la Seybouse, l'Oued Cherf et la Medjerda.

Cette même chaîne se continue, dans la régence de Tunis, par le massif *africain*, compris entre le littoral et la Medjerda et qui se termine au Ras Sidi Ali el-Mekki. Les principaux sommets, dont la plus grande altitude ne dépasse pas 1,200 mètres, sont le Djebel Gorra, le Djebel Tagma et le Djebel Adissa.

La chaîne saharienne comprend en Algérie, de l'ouest à l'est :

Le massif du *Djebel Ksân*, au-dessous des Chtout de la province d'Oran;

Le *Djebel Amour*, au sud du Sersou;

Le *Djebel Sahari*, au sud du Zarhez;

Le *Djebel bou-Kahil*, au-dessous du Hodna;

Enfin, au sud des Sbakh, le massif de l'*Aurès*, composé de l'Ahmar Khaddou, du Cheliah, du Chechar et du Noughis.

La chaîne saharienne se partage, sur le territoire tunisien, en deux rameaux ou chaînons assez distincts.

Le rameau septentrional, courant du sud-ouest au nord-est, traverse le centre du Beylik et se termine au Ras Adar (cap Bon). Relié à l'Aurès par le plateau de Tebessa, il dessine les massifs du Djebel bou-Ghanem, du Djebel Zilk, de l'Ha-

mada des Oulad Ayar, du Djebel Rihan, du Tella Sidi Yahia, du Zaghouân et de la presqu'île du cap Bon ou Dakhlat el-Mâouïn. Les deux points culminants, le Djebel Zilk et le Zaghouân, ne dépassent pas l'altitude de 1,600 mètres.

Le chaînon méridional est le prolongement de la partie de l'Aurès qui domine le Sahara. Formée des massifs du Djebel Madjour, du Djebel Chebika, du Djebel Teldja et du Djebel Sidi Younès, cette chaîne secondaire se subdivise à son tour en deux rameaux, dont l'un se rattache au massif des Oulad Ayar, tandis que l'autre, formé du Djebel Arbet, de la petite chaîne des Chereb et du Djebel Akarit, se dirige du nord-ouest au sud-est et aboutit au fond du golfe de Kabès. Un rameau secondaire, détaché du Djebel Arbet et comprenant les montagnes des Aïaïcha et le Djebel bou-Heudma, se prolonge en outre dans la direction générale ouest–est.

Toute cette partie du versant sud de la chaîne méridionale présente l'aspect le plus étrange et le plus sauvage. Les immenses plateaux qui descendent de Tebessa vers le sud et se succèdent comme une série de gradins gigantesques se terminent tout à coup par un dernier et puissant ressaut, au pied duquel viennent expirer les flots de sable de la mer Saharienne. « Nulle part les contrastes ne sont aussi frappants, les transitions moins ménagées. D'un côté la vue embrasse une région tourmentée de mille façons : des montagnes dénudées et déchiquetées, revêtant au soleil les tons les plus chauds, les teintes les plus variées; des ravins abrupts aux berges profondément déchirées, des pentes vertigineuses, des coupures béantes. De l'autre, une plaine immense, unie, à l'aspect vague et bleuâtre, dont le regard cherche en vain à sonder les profondeurs. Ici, le chaos terrestre, la collision des forces; là, l'immobilité infinie, absolue.



« Formée de marnes multicolores dont les teintes varient du rouge vif au brun le plus foncé, de sables blancs ou jaunes plus ou moins solidement concrétionnés, et enfin d'épaisses couches d'alluvions, toute cette chaîne est étrangement bouleversée; d'immenses failles se sont produites, des fissures profondes se sont ouvertes. Les eaux ont fait rage dans ces terrains meubles et faciles à entraîner : il en est résulté des érosions, des arrachements gigantesques dont rien ne peut donner une idée. Tous les torrents des montagnes, passant subitement des plateaux supérieurs dans les plaines basses, se sont creusé de vastes lits sinueux, aux berges à pic, de quatre-vingts à cent mètres de profondeur, et viennent rejeter au seuil du Sahara leurs flots, qui s'échappent, mugissants, par les grandes coupures béantes auxquelles les Arabes ont donné le nom caractéristique de *Foum* « les bouches ». Toute la contrée comprise entre Nigrin et Ferkân, et au delà, est coupée par ces profonds ravins, véritables vomitoires qui, à des époques reculées, alors que sous un climat différent des pluies abondantes fertilisaient le sol des hautes plaines, si arides aujourd'hui, lançaient dans le désert d'énormes masses d'eau, dont on ne peut se figurer la puissance que par les bouleversements terribles qu'elles ont produits[1]. »

Plus à l'est, aux limites du plateau tunisien, le tableau n'est pas moins pittoresque, bien que les traits en soient un peu différents. Plus escarpée encore, la ceinture des hautes terres plonge à pic dans la nappe éblouissante des Sbakh sahariennes. Je ne sais rien de plus saisissant que cette gigantesque falaise, à l'heure où ses parois tourmentées s'empourprent aux dernières lueurs du couchant, tandis que les premières ombres

[1] Baudot, *Étude sur l'oasis de Nigrin.* (Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, t. XVII.)

du crépuscule étendent déjà leurs teintes bleuâtres sur les longues lignes horizontales des sables dormants.

Au sud de la chaîne des Chereb, la vaste dépression du Chott el-Djerid, le plus oriental des lacs de la région des oasis, laisse arriver le Sahara jusqu'à la Méditerranée. Les collines du Djebel Tbaga, qui s'étendent parallèlement au Chereb sur la rive méridionale du Chott, appartiennent à un autre système orographique, celui de la Tripolitaine, beaucoup plus simple et bien moins important que celui que nous venons de décrire. La région atlantique, ainsi qu'Hérodote l'avait déjà fait remarquer, se termine en réalité à la Petite-Syrte. A l'est du Chott el-Djerid, le Sahara n'est séparé de la Méditerranée que par une série de hauteurs dont l'altitude, très peu considérable, va en décroissant jusqu'au fond de la Grande-Syrte. Le Djebel Matmata, le Djebel Ghoumracen, le Djebel Beïda, le Djebel Nfouça, le Djebel Gharian et les collines de Tarhouna forment les principaux massifs de la petite chaîne tripolitaine.

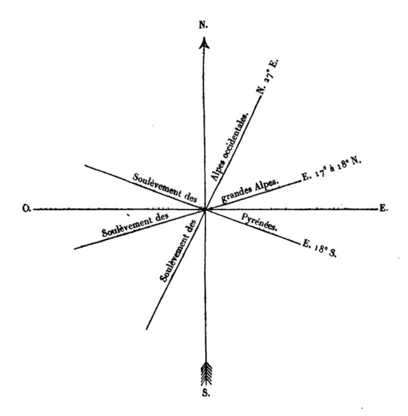
Soulèvements.

Tel est, quant au relief, l'aspect général du sol. En l'étudiant de plus près, on ne tarde pas à reconnaître que le massif atlantique présente, dans son apparente unité, trois systèmes orographiques différents, que M. Élie de Beaumont, avant même qu'on eût acquis aucune notion sur les terrains géologiques qui s'y rencontrent, avait rapprochés des trois principaux axes de dislocation de l'Europe méridionale. Les faits observés depuis ont complètement justifié la théorie de l'illustre géologue.

Système des Pyrénées.

Le système le plus ancien est celui des Pyrénées, orienté ouest-nord-ouest–est-sud-est. Bien que plus ou moins masqué presque partout par des soulèvements plus récents, il se dessine très nettement dans la province de Constantine. Les grandes plaines qui traversent cette région, de l'ouest à l'est, sont limitées, au sud, par une chaîne très large, dirigée est (18°

à 20°)-sud, dont les points culminants sont le Chellia et le Tougour, près de Batna. Les montagnes de la Meskiana et d'Amâma, le Djebel Sidi Rgheïs, le Guerioun, le Nif en-Neceur, le Djebel



Sidi Aïssa, près de Djemila, s'allongent dans la même direction, ainsi que le massif de l'Edough, à l'est de Bône. Le versant sud de l'Aurès est limité de même par une ligne est-sud-est, qui part du littoral, près de Ténès, pour s'étendre jusqu'au golfe de Kabès par la série des collines qui séparent les hautes terres du Sahara (Djebel Madjour, Djebel Aïaïcha et Djebel Hadifa).

Système des Alpes occidentales.

Un second système, presque perpendiculaire au précédent, celui des Alpes occidentales, dirigé nord (27°)-est, se dessine

nettement près de La Calle et sur la frontière voisine de la Tunisie. C'est cette direction nord-nord-est qu'affectent les hauteurs qui limitent la partie orientale de la Mitidja et la ligne de faîte qui, en se prolongeant dans le Sahara, partage l'Algérie en deux versants est et ouest. Ce soulèvement se retrouve, plus marqué encore, dans la régence de Tunis, où il caractérise les principales masses de montagnes. Les ondulations parallèles et décroissantes qui se succèdent de la frontière algérienne jusqu'au Sahel tunisien appartiennent également à ce système.

Système des grandes Alpes.

Un troisième soulèvement, beaucoup plus important que les deux premiers, est celui des grandes Alpes, dirigé, au centre de l'Algérie, est (17° à 18°)-nord. Aussi saillant dans le détail que dans l'ensemble, c'est celui qui traverse toute l'Afrique septentrionale, du cap d'Ighir jusqu'au littoral tunisien, en comprenant la grande chaîne marocaine du Miltsin et du Glaoui, haute de 3,500 mètres, une partie de l'Aurès, les montagnes qui déterminent le cours moyen de la Medjerda, le Djebel Teldja, qui rattache la chaîne saharienne du Djebel Madjour au Djebel Sidi Younès, et enfin la chaîne des Chereb, qui domine la rive septentrionale du Chott el-Djerid. Le Tbaga et le Gharian, dans la Tripolitaine, ont été produits par le même soulèvement. C'est encore à ce système qu'appartiennent, en Algérie, un assez grand nombre de plis parallèles, dont les principaux sont les deux chaînes qui encadrent le Chélif, la chaîne limite du Tell et du Sahara, au sud de Sebdou, Saïda et Frenda, deux plis du Djebel Amour, la Chebka d'El-Aghouat, sur la rive droite de l'Oued Djedi, et enfin la longue série de dunes qui passe près d'El-Golea et au nord de l'oasis de Touat, vers 30° de latitude moyenne. Toute la ligne des Ksour, de Figuig à Biskra, indique la même origine. C'est seulement à

partir de Biskra que cette direction se modifie et devient celle des Pyrénées.

Le soulèvement des Pyrénées paraît avoir produit des hauteurs de 1,200 mètres; celui des Alpes occidentales, des hauteurs de 600 à 800 mètres; celui des grandes Alpes, des hauteurs de 1,200 mètres. Il en résulte que, dans les croisements, les hauteurs atteignent à peu près la somme de celles des deux chaînes. Les plus grandes altitudes du Djerdjera et de l'Aurès sont effectivement de 2,308 et de 2,312 mètres[1].

§ 2. — OROGRAPHIE DE LA PROVINCE D'AFRIQUE D'APRÈS LES AUTEURS ANCIENS.

Les géographes anciens ne paraissent pas avoir saisi les traits essentiels du système orographique de l'Afrique septentrionale. L'unité du massif atlantique leur a échappé[2]. Pour Pline comme pour Polybe, l'Atlas appartient exclusivement à la Maurétanie, et Ptolémée lui-même, qui distingue dans la Tingitane les deux principales chaînes du système, le « petit Atlas » et le « grand », ne retrouve pas ces deux divisions naturelles dans le reste de l'Afrique. Il se borne à énumérer un certain nombre de massifs compris dans la province romaine : la partie orientale du mont *Buzara*, l'*Audus*, le *Thammes*, le *Cirna*, le *Mampsarus*, le *mons Jovis*, le *Vasaletus*, le *Giglius*, le *Thizibi* et le *Zuchabbari*. En ajoutant à cette énumération les quelques noms de montagnes qui nous ont été conservés par les historiens, le *mons Bellus* de Tite-Live, le *Suggaris* d'Éthicus, les monts *Uzarae* d'Orose, le *mons Ziquensis* de Victor de Vita,

[1] Renou, *Géol. de l'Algérie*, p. 130-131.

[2] Strabon (XVII, III, 2) est le seul qui constate l'existence d'une chaîne composée, s'étendant des Colonnes d'Hercule jusqu'aux Syrtes; mais il ne lui donne pas le nom d'Atlas : Τὸ δ' ὄρος διὰ μέσης ἐκτεινόμενον τῆς Μαυρουσίας, τὸ ἀπὸ τῶν Κώτεων μέχρι καὶ Σύρτεων οἰκεῖται καὶ αὐτὸ καὶ ἄλλα παράλληλα αὐτῇ κατ' ἀρχὰς μὲν ὑπὸ τῶν Μαυρουσίων, ἐν βάθει δὲ τῆς χώρας ὑπὸ τοῦ μεγίστου τῶν Λιβυκῶν ἐθνῶν, οἱ Γαίτουλοι λέγονται.

l'*Aurasius,* l'*Aspis,* le *Pappua* et le *Burgaon* de Procope, la *Gallida,* l'*Agalumnus,* le *Macubius,* les montagnes de *Gurubi* et de *Navusi* citées dans la Johannide de Flavius Cresconius Corippus, nous aurons relevé tous les renseignements que nous a laissés l'antiquité sur l'orographie de la province d'Afrique.

Il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'appliquer au terrain les indications de Ptolémée. On ne peut se guider, en effet, ni sur ses notations astronomiques, entachées d'erreurs énormes, ni sur son système hydrographique, dont les impossibilités sont évidentes. Essayer de faire correspondre à l'Afrique que nous connaissons la Libye que Ptolémée prétendait connaître, c'est entreprendre la tâche la plus ardue et la plus ingrate. Aucun des commentateurs qui l'ont abordée n'a pu y réussir sans mettre de côté, comme inadmissibles, quelques-unes des données du géographe alexandrin, et même dans ces conditions les résultats obtenus, toujours incertains en eux-mêmes, sont fort différents suivant que l'on adopte ou que l'on rejette telle ou telle de ces indications dont l'ensemble est évidemment inacceptable. C'est sous le bénéfice de ces réserves que nous abordons l'étude des différents massifs énumérés par les tables ptoléméennes.

Le Buzara.

Le *Buzara, τοῦ Βουζάρα τὸ ἀνατολικὸν μέρος,* dont Ptolémée place la partie orientale par 28° de longitude et 27° de latitude, est identifié par Mannert au Djebel Ouousgar, qui ne figure plus sur les cartes modernes. L'hypothèse de Forbiger, qui le retrouve dans les montagnes de Tittery et de l'Ouennougha n'est pas admissible : l'Ouennougha appartient tout entier à la Maurétanie sitifienne, et Ptolémée a soin de ne comprendre dans l'orographie de la province d'Afrique que la partie est du Buzara, τὸ ἀνατολικὸν μέρος. M. Vivien de Saint-

Martin se borne à constater l'analogie que présentent les noms du Buzara et de l'Usargala de Ptolémée, de l'Uzara d'Orose et du Suggaris d'Éthicus. On peut induire toutefois de son texte qu'il identifie le Buzara et l'Usargala, ce dernier massif désignant, à son avis, toute la partie de l'Atlas qui s'étend au-dessous de la Numidie, c'est-à-dire le Djebel Amour et l'Aurès [1]. Cette conjecture est en contradiction avec le texte de Ptolémée, qui distingue formellement le Buzara de l'Usargala et place le premier dans la province d'Afrique, tandis qu'il comprend l'autre dans l'orographie de la Libye intérieure. Le dernier auteur qui se soit occupé de la géographie comparée du Sahara algérien, M. W. Ragot, voit de son côté dans le Buzara la chaîne qui relie le Bou Kahil à l'Aurès, au sud du Hodna, ainsi que les montagnes qui s'étendent entre le Chott Zarhez et l'Oued Djedi [2].

Toute la question se réduit à savoir si le Buzara de Ptolémée appartient à la chaîne méditerranéenne ou à celle qui forme la limite septentrionale du Sahara.

Dans le premier cas, la « partie orientale » du Buzara ne peut être que le prolongement est du massif du Magris au sud de Djemila (Cuicul). Le Magris, en effet, appartient à la Maurétanie sitifienne, et son extrémité orientale, qui présente à la hauteur de Djemila une altitude de 1,448 mètres, est comprise dans les limites de la province d'Afrique dont Cuicul faisait partie.

Dans la seconde hypothèse, qui est peut-être la plus vraisemblable, le Buzara serait représenté par le Bou Kahil, et son extrémité orientale, par le Djebel Matrof et le Djebel Bourzel, qui rattachent le Bou Kahil à l'Aurès et se trouvent déjà sur le territoire de la province d'Afrique.

[1] *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 440. — [2] Recueil des notices de la Société archéologique de Constantine, 1873-1874, p. 153.

On éprouve d'ailleurs quelque embarras à se prononcer pour l'une de ces conjectures plutôt que pour l'autre : quelle que soit celle qu'on adopte, on est en présence de véritables contradictions. D'une part, en effet, le Buzara, le Thammès, le Mampsarus et le Vasaletus de Ptolémée forment une ligne continue, allant de l'ouest à l'est, qui semble représenter l'une des deux grandes chaînes; et cependant, comme nous le verrons, certains détails semblent prouver qu'il s'agit tantôt de la chaîne méditerranéenne, tantôt de la chaîne saharienne. Il est bien peu vraisemblable, d'un autre côté, que Ptolémée se soit borné, dans l'énumération des montagnes les plus remarquables de la province d'Afrique, *ὄρη ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ κατονομασμένα,* à ne parler que de l'une des deux chaînes, et il n'en est pas moins impossible, d'après la position assignée aux massifs qu'il nomme, de les répartir entre les deux régions méditerranéenne et saharienne. En somme, aucune considération décisive ne nous permet de trancher dans un sens plutôt que dans l'autre la question préalable dont la solution pourrait seule donner la clef de l'orographie de la province d'Afrique d'après Ptolémée.

L'Usargala, le Suggaris et les monts Uzarae.

Le *Suggaris* d'Éthicus et les monts *Uzarae* d'Orose, indiqués par ces deux auteurs comme la limite méridionale de la Numidie[1], sont identifiés par MM. Vivien de Saint-Martin et Ragot à l'*Usargala* de Ptolémée, et se retrouveraient dans l'Aurès. L'analogie des noms, sur laquelle s'est appuyé le premier de ces deux géographes, nous paraît contestable. En outre, comme nous l'avons déjà fait observer, la correspondance

[1] Aethic. *Cosm.* : « Numidia ... ab occasu habet Mauritaniam Sitifensem; a meridie montem Suggarem, et post eos Aethiopum gentes pervagantes usque ad Oceanum Aethiopicum. » — Oros. I, 2 : « Byzacium,... Zeugis, ... Numidia ... habent ab oriente Syrtes minores... a meridie montes Uzarae: et post eos Æthiopum gentes. »

de l'Usargala et de l'Aurès est inconciliable avec la position que Ptolémée assigne à la première de ces deux montagnes, par 20° 30′ de latitude, dans la Libye intérieure.

M. Henri Duveyrier, qui retrouve l'Usargala dans le Djebel Amour, identifie le Suggaris ou Uzara à l'Ahaggar du grand plateau des Touaregs, et justifie cette conjecture, non seulement par l'analogie des noms, mais par les textes d'Éthicus et d'Orose, qui constatent « qu'au sud de cette montagne on ne trouve plus que des Éthiopiens. » M. Duveyrier en conclut que la limite indiquée par les deux géographes est celle de la race blanche et de la race noire.

Nous pensons, avec M. Ragot, que l'Éthiopie d'Éthicus, d'Orose et d'Isidore de Séville, contiguë à la Numidie, n'a rien de commun avec le Soudan, le « pays des noirs ». C'est l'Éthiopie occidentale de Pline, séparée de la Gétulie par le Niger, et située par conséquent dans le nord du Sahara, à la limite des terres et des sables indiquée par l'Oued Djedi. Le nom d'Éthiopiens est donné par les anciens auteurs aux populations à peau noire, mais n'appartenant pas à la race nègre, qui habitaient les oasis au nord de la région des dunes, et dont on retrouve encore les descendants dans l'Ouad Righ, à Ouargla et jusque dans le Nefzaoua tunisien [1]. Les Éthiopiens, en d'autres termes, sont simplement les *Mélanogétules*, les populations de sang mêlé, qui habitent la partie du Sahara voisine de l'Atlas. Il est fort invraisemblable d'ailleurs qu'Éthicus et Orose aient donné pour limite méridionale à la Numidie romaine, qui n'a jamais dépassé les Zibân, le plateau transsaharien de l'Ahaggar. Nous croyons donc que, dans la pensée de ces deux auteurs, les monts *Uzarae* ou le mont *Suggaris* représentent la partie de la

[1] Notamment chez les Oulad Yakoub qui habitent les oasis de Mrizig, au sud du Chott el-Djerid.

chaîne saharienne qui formait la limite méridionale de la province de Numidie, c'est-à-dire l'Ahmar Khaddou, le Djebel Chechar et les montagnes qui s'étendent jusqu'au Chott el-Djerid. M. Carette se prononce implicitement dans le même sens lorsqu'il explique le nom d'*Uzarae* par le mot berbère *ezzar*, « désert », et fait remarquer que les Arabes ont donné de même le nom de *Djebel Sahari* (de *Sahara* « désert ») à la montagne au delà de laquelle commence le Sahara de la province d'Alger[1].

L'Audus.

La synonymie de l'*Audus, τὸ Αὔδον ὄρος*, et de l'Aurès est généralement adoptée. Mannert l'a proposée le premier; Grotefend et Forbiger l'ont admise; nos cartes les plus récentes l'ont enregistrée. Les considérations générales que nous avons présentées à propos du Buzara ne nous permettent pas, toutefois, de l'accepter sans réserve. La détermination de l'Audus, placé par Ptolémée à l'est du Buzara et à un degré et demi plus au nord, est inséparable de celle de ce dernier massif: si l'on retrouve le Buzara dans la chaîne méditerranéenne et si on l'identifie au prolongement du Magris, l'Audus correspond, selon toute apparence, au Djebel Msider Aïcha, qui occupe l'angle formé par l'Oued el-Kebir et la route de Constantine à Philippeville. Le Djebel Msider Aïcha se trouve, en effet, par rapport au prolongement du Magris, dans la position que Ptolémée assigne à l'Audus par rapport à l'extrémité orientale du Buzara. Si l'on admet au contraire que l'*ἀνατολικὸν μέρος* du Buzara soit la chaîne qui rattache le Bou Kahil à l'Aurès, on est conduit, par des motifs analogues, à affirmer la correspondance de l'Aurès et de l'Audus. Nous reconnaissons, du reste, que le texte de Ptolémée, en plaçant l'Audus au sud-ouest de Lambaesis, semble fournir un argument en faveur de cette seconde hypothèse. Mais le désordre des positions est tel, dans les

[1] Carette, *Origine et migration des principales tribus de l'Algérie*, p. 12.

tables du géographe alexandrin, même pour les stations que la simple analyse du réseau routier aurait permis de placer avec une approximation suffisante [1], qu'il ne faut pas s'exagérer la valeur d'une semblable indication. Il est à remarquer, en outre, que Ptolémée place sur le littoral, immédiatement à l'ouest d'Igilgilis, un *Αὔδον ἄκρον* et un *Αὔδος ποταμός* qu'il fait déboucher dans le golfe numidique [2]. On est donc bien tenté d'établir un rapport entre ce fleuve *Audus* et l'*Audus mons*, et de voir dans ce dernier un des massifs de la chaîne du littoral.

Le Thammes.

La difficulté est la même pour le *Thammes*, *τὸ Θάμμης ὄρος*. Les tables ptoléméennes l'indiquent à l'est-nord-est du Buzara, au sud-est de l'Audus, et y placent les sources du *Rubricatus* (Oued Mafragh). En se guidant d'après cette dernière indication, on est amené à considérer le Thammès comme faisant partie de la chaîne méditerranéenne. C'est ce qu'ont fait Mannert et la plupart des géographes [3]. Si l'on tient compte, d'autre

[1] Pour n'en citer que deux exemples, les trois positions bien connues de Thacia, Musti et Ammaedara s'échelonnent du nord-est au sud-ouest sur la route de Carthage à Théveste, construite en 123, antérieurement par conséquent au livre de Ptolémée. Or les tables ptoléméennes placent Thacia au nord-ouest de Musti et au sud-est de Théveste. De même, sur la route de Carthage à Hippo Regius par Sicca, route plus ancienne que la précédente, Naraggara, qui est en réalité au nord-ouest de Sicca Veneria, ce qu'indique *a priori* la direction générale du tracé, est placée par Ptolémée au sud-ouest de Sicca.

Les renseignements de Ptolémée ne peuvent être utilisés que sur le littoral, où la direction connue de la côte permet de rectifier les erreurs du texte.

[2] IV, II, § 10 : *Αὔδον ἄκρον*.......... .... $\bar{\kappa}\gamma$ γο' $\bar{\lambda}\beta$ δ'
§ 11 : *Καὶ ἐν Νουμιδικῷ κόλπῳ, Αὔδου ποταμοῦ ἐκβολαί*... $\bar{\kappa}\gamma$ ∠'γ $\bar{\lambda}\beta$

[3] Mannert, qui confond à tort le Rubricatus et l'Ubus et les retrouve dans la Seybouse, identifie le Thammès à la chaîne tellienne que traversait la route de Carthage à Cirta. L'Ubus, comme nous le verrons, est la Seybouse. le Rubricatus est l'Oued Mafragh, dont le cours supérieur porte le nom d'Oued el-Kebir. L'Oued el-Kebir prenant sa source dans le Djebel Mahbouba au nord de Souk Ahras (*Thagaste*), cette montagne devrait être considérée comme le Thammès *tellien*.

part, de la situation relative du Thammès et de l'Audus dans les tables ptoléméennes, et si l'on accepte la correspondance de l'Audus et de l'Aurès, le Thammès doit faire partie de la chaîne saharienne et se retrouver dans le Djebel Chechar. C'est ce que semble indiquer, d'ailleurs, la position assignée par Ptolémée au Thammès par rapport à Lambaesis. Si cette position est exacte, le Thammès, placé au sud-est de Lambaesis, serait bien le Djebel Chechar. Mais que devient alors l'indication de Ptolémée qui place la source du Rubricatus dans le Thammès? M. Ragot, pour qui la série des massifs ptoléméens représente exclusivement la chaîne saharienne, se tire de cette difficulté par une hypothèse plus ingénieuse que satisfaisante. Il fait correspondre le Thammès à l'Ahmar Khaddou et, rapprochant la signification du nom arabe de cette montagne, « la joue rose », de celle du mot *Rubricatus,* il suppose que le Thammès avait reçu des Romains ce nom de *Rubricatus,* que Ptolémée aurait appliqué à un fleuve. Cette explication se heurte malheureusement à un fait qui dispense de toute autre discussion : l'Ahmar Khaddou, pas plus que le Chechar, du reste, ne donne naissance à aucun cours d'eau qui se jette dans la Méditerranée, comme le Rubricatus de Ptolémée. De deux choses l'une, par conséquent : ou Ptolémée a commis une erreur en plaçant la source du Rubricatus dans le Thammès, si le Thammès appartient à la chaîne saharienne; ou il s'est également trompé en assignant au Thammès la place qu'il lui donne par rapport à l'Audus et à Lambaesis, si le Thammès est réellement la source du Rubricatus. Il est impossible, comme on le voit, de sortir des contradictions.

Le Cirna.

Le *Cirna, τὸ καλούμενον Κίρνα ὄρος,* que Ptolémée nomme immédiatement après le Thammès et place au nord-ouest de ce dernier massif, appartient certainement à la chaîne tellienne

ou méditerranéenne. C'est de là que naissent les deux lacs *Sisara* et *Hipponitis,* « qui communiquent l'un avec l'autre[1] », et ce détail topographique ne laisse pas de doute sur la position du Cirna. La Λίμνη Ἱππωνῖτις est le lac de Benzert, la Λίμνη Σισάρα est le *Garâat el-Echkeul,* ou lac de Mateur, qui communique avec le premier par l'Oued Tindja et est formé lui-même par l'Oued Djoumin.

Le Cirna, placé à 1° au sud du lac Sisara, ne peut pas être, comme on l'a supposé, le *Djebel el-Echkeul* ou *Lechkeul*, qui s'avance en promontoire dans les eaux mêmes du lac auquel il a donné son nom. Il représente évidemment la chaîne qui s'étend au sud et au sud-ouest du Garâat el-Echkeul, et l'un des sommets de cette chaîne, le *Bou-Kerin,* qui donne naissance à l'Oued Djoumin, semble rappeler par son nom le Κίρνα de Ptolémée.

Le Mampsarus.

Les difficultés que nous avons déjà signalées se représentent lorsqu'il s'agit de déterminer la correspondance du *Mampsarus,* τὸ Μάμψαρον ὄρος, que Ptolémée place au sud-est du Thammès et considère comme la source du Bagrada; elles se compliquent en outre de la question de savoir ce que le géographe alexandrin considère au juste comme la source de ce fleuve. La question est d'autant moins facile à résoudre que Ptolémée, dans le chapitre consacré à la Libye intérieure, fait naître du mont Usargala un second Bagrada, qui a d'ailleurs la même embouchure que le premier. De ce fait, aussi bien que de la répétition du nom de certaines villes du sud de la province d'Afrique, *Capsa, Vescether, Thubutis,* qu'on retrouve

[1] IV, III : Καὶ τὸ καλούμενον Κίρνα ὄρος .... λ̄γ   λ̄.
ἀφ' οὗ αἱ λίμναι συνίσΊανται, συνάπτουσαι ἀλλήλαις, ἥ
τε Ἱππωνῖτις .... λ̄β γό λ̄β ζ'
καὶ ἡ Σισάρα .... λ̄γ   λ̄α

dans la Libye intérieure sous la forme identique, ou à peine modifiée, de *Capsa, Ischeri, Thabudis,* on a conclu, non sans quelque vraisemblance, que Ptolémée, trompé par des informations puisées à des sources différentes, avait placé dans deux zones distinctes des localités appartenant en réalité à une seule zone. La divergence de ces informations s'explique d'ailleurs facilement : Capsa pouvait très bien être représentée par certains informateurs comme une ville du Tell, par d'autres comme une localité saharienne. Elle est située, en effet, à la limite même du Tell et du Sahara : saharienne par son oasis et par les sables qui l'entourent en partie, elle appartient encore aux hautes terres par la presqu'île rocheuse sur laquelle elle est assise et qui se rattache aux derniers gradins du Tell. Il en est de même de Thouda, équivalent probable de Thubutis et de Thabudis, et de Biskra, que l'on fait correspondre à Vescether et Ischeri.

Cette explication, toutefois, n'est qu'à demi satisfaisante en ce qui concerne la double origine du Bagrada. Il ne s'agit pas, en effet, d'une seule et même source placée tout à la fois dans le Tell et dans le Sahara, mais bien de deux sources appartenant à deux massifs différents, le *Mampsarus,* situé dans la province d'Afrique, et l'*Usargala,* indiqué beaucoup plus au sud dans la Libye intérieure. Nous inclinons donc à penser que les renseignements indigènes consignés dans les tables de Ptolémée s'appliquent aux deux grands cours d'eau dont la réunion forme la Medjerda inférieure. L'une de ces rivières, coulant de l'ouest à l'est, a longtemps porté le nom d'*Hamise* sur nos cartes : elle prend sa source dans le massif de Khemissa, et nous la considérons aujourd'hui comme la Medjerda proprement dite; l'autre est l'Oued Mellag, qui descend du plateau de Tebessa. Le Mampsarus serait alors le massif de Khemissa,

et l'Usargala se retrouverait dans le versant septentrional de l'Aurès, rattaché au plateau de Tebessa par le Djebel Osmor. Il est inutile de faire remarquer qu'en adoptant cette hypothèse, on est conduit à déplacer vers le nord toutes les positions indiquées par Ptolémée, et que le Mampsarus se trouve faire partie de la chaîne tellienne, tandis que l'Usargala vient prendre la place de l'Aurès dans la chaîne du Sahara. Ce déplacement général paraît d'ailleurs justifié, au premier abord, par la position beaucoup trop méridionale que les tables ptoléméennes assignent à toutes les localités non seulement de la Libye intérieure, mais même de la plus grande partie de la province d'Afrique. Il a toutefois l'inconvénient de supprimer la chaîne saharienne, à laquelle semblent cependant appartenir l'Audus et le Thammès, puisque la position assignée par Ptolémée au Mampsarus par rapport à ces deux massifs oblige à les reporter dans la chaîne méditerranéenne, du moment où l'on y transporte le Mampsarus. Et si, d'un autre côté, nous maintenons le Mampsarus dans la série des massifs sahariens, comment expliquer cette source du Bagrada que Ptolémée place dans la Libye intérieure? On est obligé de la reléguer dans cette région des sables et des *Chtout*, d'où aucun cours d'eau n'a jamais pu remonter vers le Tell.

Le *mons* Jovis.

Il n'est guère plus facile de retrouver le *mons Jovis, τὸ καλούμενον Διὸς ὄρος*, placé par Ptolémée à 1° environ au sud-sud-est de Thysdrus et à peu près à la même distance à l'ouest de Macomada.

On a supposé que la « montagne de Jupiter » était identique au *mons Domini* de Victor de Vita, c'est-à-dire au Djebel Zaghouân, situé à 50 kilomètres au sud de Carthage. Haut de 1,343 mètres, le Djebel Zaghouân est le sommet le plus élevé de la Zeugitane, et sa forme ainsi que son isolement en font

une des hauteurs les plus remarquables de la province d'Afrique. A ce titre il a pu être consacré à Baal-Jupiter. On se demande toutefois comment Ptolémée a pu se méprendre sur la situation d'une montagne aussi voisine de Carthage et plus rapprochée encore d'*Uthina* (Oudna), de *Thuburbo majus* (Henchir Kasbat) et de *Medicerra* (Aïn-Medker), dont les trois positions, par hasard, sont indiquées assez exactement sur la carte du géographe d'Alexandrie. Le Djebel Zaghouân se trouve précisément dans le triangle que forment ces trois localités, et l'on a peine à comprendre que Ptolémée n'y ait pas placé son Διὸς ὄρος. Ses erreurs sont si nombreuses, du reste, qu'on peut admettre de sa part une inexactitude de plus et identifier le *mons Jovis* au Djebel Zaghouân.

Le Vasaletus.

La position assignée au *Vasalaetus* ou *Vasaletus, τὸ Οὐασάλαιτον ἢ Οὐασάλετον ὄρος*, par rapport au Mampsarus, justifierait l'opinion de ceux qui considèrent le Mampsarus comme un des massifs de la chaîne saharienne, si l'on pouvait accorder la moindre valeur aux indications astronomiques de Ptolémée. Il est évident, en effet, que le Vasaletus, source du fleuve Triton[1], est lui-même, dans la pensée de Ptolémée, un massif essentiellement saharien. Nous rechercherons plus tard, en nous occupant de l'hydrographie de l'Afrique, ce que représente exactement le Triton. Nous nous bornons à constater, pour le moment, que les trois lacs qu'il forme indiquent suffisamment la série des lagunes qui aboutissent au golfe de Kabès. Le Vasaletus est donc un des massifs sahariens qui alimentent ces lagunes, probablement, dans la pensée de Ptolémée, le

[1] IV, III, § 17 : Καὶ τὸ Οὐασάλαιτον (ἢ Οὐασάλετον) ὄρος οὗ τὰ
πέρατα ἐπέχει μοίρας .... λξ κη
καὶ .... λθ ∠' κς ∠'
§ 19 : Ἀφ' οὗ ῥεῖ ὁ Τρίτων ποταμὸς καὶ ἐν αὐτῷ, κ. τ. λ.

prolongement oriental du Djebel Chechar, c'est-à-dire le Djebel Madjour.

La correspondance que Mannert et tous les géographes à sa suite ont établie entre le Vasaletus et le Djebel Ouslet ne repose que sur l'analogie fortuite des noms. Le Djebel Ouslet est situé en pleine zone tellienne, à l'ouest de Kaïrouân, et dans un bassin hydrographique tout différent. Il n'existe pas non plus, quoi qu'on en ait dit, de montagne du même nom dans le voisinage du Chott el-Djerid. M. Ragot a été, à cet égard, complètement induit en erreur: l'étude toute spéciale que nous avons faite sur place du bassin du Djerid nous permet de l'affirmer.

Le Zuchabbari.

Le *Zuchabbari* ou *Chuzabarri*, τὸ Ζουχάββαρι ἢ Χουζάβαρρι ὄρος, indiqué à l'est et sous la même latitude que le Vasaletus, représente évidemment la chaîne tripolitaine du Ghârian. Ptolémée y place la source du Cinyps. Le doute n'est donc pas possible.

L'Acabe.

L'*Acabe fons*, ἡ Ἀκάβη πηγή, nommée par Ptolémée immédiatement après le Zuchabbari, paraît, d'après la disposition du texte et la ponctuation, désigner une des montagnes de l'intérieur[1] : nous pensons néanmoins que l'Acabe ne figure dans l'orographie de la Tripolitaine qu'au même titre que le Cinyps, c'est-à-dire comme un des cours d'eau qui descendent du Zuchabbari. C'est ce que semble indiquer la conjonction réduplicative καί, placée avant le nom du Cinyps, et l'on doit traduire, à notre avis : « Le Zuchabbari . . . . d'où coulent, et le Cinyps, et la source Acabe. »

[1] IV, III, § 20 : Καὶ τὸ Ζουχάββαρι οὗ τὰ πέρατα ἐπέχει μοίρας. μ̄ κ̄ς̄ δ′
καὶ . . . . μ̄γ ∠′ κ̄ς γο
ἀφ' οὗ ῥεῖ καὶ ὁ Κίνυφος ποταμός·
καὶ ἡ Ἀκάβη πηγὴ ἧς θέσις . . . . μ̄ε δ′ κ̄ς

Le Giglius.

Le *Giglius, τὸ Γίγλιον ὄρος*, est placé par Ptolémée au nord du Zuchabbari, à l'est du lac Tritonis, au sud-sud-ouest de Sabathra (*Sabrat*, près de Zouagha ech-Cherkia) et au sud-ouest d'une *Sabrata* intérieure, qui n'est, selon toute apparence, que le dédoublement de la précédente, située sur le littoral. Ces rapports de position nous amèneraient, s'il était possible d'en tenir compte, à faire correspondre le Giglius à la partie de la chaîne tripolitaine qui s'étend au-dessus de Zouagha ech-Cherkia, c'est-à-dire aux montagnes de Nalout et de Zintân.

Le Thizibi.

Le *Thizibi, τὸ Θίζιβι ὄρος,* indiqué par les tables ptoléméennes au nord-est du Zuchabbari, à peu de distance du littoral et au-dessous de Thagulis, paraît correspondre, d'après cette dernière indication, aux montagnes qui dominent la partie sud-ouest de la courbe de la Grande-Syrte, et tout particulièrement au Djebel el-Alia, voisin des autels des Philènes.

Le mont Bellus.

Nous ne connaissons le mont *Bellus*[1] que par Tite-Live, qui en parle à propos d'un épisode de la lutte soutenue par Masinissa contre Syphax. Battu par son adversaire sur son propre territoire, Masinissa se réfugie, avec un petit nombre de cavaliers, dans la montagne que les indigènes appellent Bellus. Quelques familles massyliennes le suivent avec leurs tentes et leurs troupeaux : riche en pâturages et abondamment arrosée,

[1] Ce nom se présente dans les manuscrits de Tite-Live sous les deux formes *Balbus* et *Bellus*. La première, adoptée par tous les géographes, est donnée par une série de manuscrits peu anciens provenant d'un *Spirensis*, aujourd'hui perdu. La seconde, à laquelle sont revenus les derniers éditeurs, figure dans le *Puteanus*, source principale du texte pour toute la troisième décade, et dans les manuscrits anciens qui en dérivent. En dehors de toute considération philologique, la leçon *Balbus* nous semble peu admissible au point de vue de la toponymie indigène, tandis que la forme *Bellus*, déjà plus vraisemblable en elle-même, paraît avoir laissé une trace dans la nomenclature locale; la plaine qui s'étend au nord-est du massif que nous considérons comme le *mons Bellus* porte le nom de *Blad Belli*, بلاد بلّي.

la montagne pouvait facilement nourrir les exilés[1]. Masinissa en fit le point de départ d'incursions continuelles, non seulement sur le territoire numide, mais aussi et surtout sur celui de Carthage, où le pillage était plus abondant et plus facile, et poussa la hardiesse jusqu'à vendre le produit de ses razzias aux navires qui abordaient sur le littoral[2]. Pressé par les Carthaginois d'en finir avec son ennemi, Syphax charge de cette mission Bocchar, un de ses lieutenants. Bocchar tombe à l'improviste sur Masinissa, l'oblige à se réfugier sur le sommet de la montagne et l'enferme dans une gorge étroite, où périssent la plupart des Massyliens. Masinissa se dérobe avec cinquante cavaliers. Bocchar le poursuit, le rejoint en plaine près de la ville de Clypea et lui tue quarante-six de ses compagnons[3]. Masinissa, blessé, n'échappe une seconde fois à cette poursuite acharnée qu'en se jetant dans une grande rivière, dont le courant emporte deux de ses cavaliers, mais le sauve en arrêtant l'ennemi[4].

Il résulte évidemment du récit de Tite-Live que le mont Bellus formait un massif assez étendu, couvert de pâturages et bien arrosé; qu'il était situé non loin du littoral, dans le

[1] Liv. XXIX, XXXI : « Masinissa cum paucis equitibus ex acie in montem (*Bellum* incolae vocant) perfugit. Familiae aliquot cum mapalibus pecoribusque suis (ea pecunia illis est) persecuti sunt regem... Quem ceperant exules montem herbidus aquosusque est, et quia pecori bonus alendo erat, hominum quoque, carne ac lacte vescentium, abunde sufficiebat alimentis. »

[2] Liv. XXIX, XXXI : « Inde nocturnis primo ac furtivis incursionibus, deinde aperto latrocinio, infesta omnia circa esse; maxime uri Carthaginiensis ager, quia et plus praedae, quam inter Numidas, et latrocinium tutius erat. Jamque adeo licenter eludebant, ut ad mare devectam praedam venderent mercatoribus appellentibus naves ad id ipsum... »

[3] Liv. XXIX, XXXII : « Tenuit tamen vestigia Bocchar : adeptusque eum patentibus prope Clupeam urbem campis, ita circumvenit, ut, praeter quatuor equites, omnes ad unum interficeret... »

[4] Liv. XXIX, XXXII : « ... Amnis ingens fugientes accepit... Is finis Bocchari sequendi fuit, nec ingredi flumen auso, nec habere credenti se jam quem sequeretur. »

voisinage du royaume numide et sur le territoire carthaginois; qu'il ne devait pas être très éloigné enfin de la presqu'île du cap Bon, à l'extrémité orientale de laquelle se trouvait Clypea (la *Klibia* arabe). Ces diverses indications nous font retrouver le Bellus dans le massif montagneux qui s'étend entre la base de la presqu'île du cap Bon au nord, le golfe d'Hammamet à l'est, et les plaines de Kaïrouân au sud. Nous verrons plus tard que, de ce dernier côté, les possessions numides s'étendaient jusqu'à l'Oued Merg el-Lil, qui traverse les plaines dont nous venons de parler. Masinissa pouvait donc facilement y pénétrer en suivant la ligne des hauteurs qui limitent ce bassin au nord et à l'ouest. Attaqués d'ailleurs de ce même côté par Bocchar, les Massyliens ne pouvaient s'enfuir que du côté du nord, et c'est effectivement sur la route de Clypea que le lieutenant de Syphax les rejoint. La grande rivière dans laquelle se jettent les fugitifs est un des deux torrents, extrêmement rapides et dangereux en hiver, qui descendent des hauteurs de la presqu'île et coupent la route de Kourba à Klibia. Le plus voisin de cette dernière localité est l'Oued el-Oudiân, la « rivière des rivières », et c'est probablement ce principal collecteur des eaux de la péninsule du cap Bon qui représente l'*amnis ingens* de Tite-Live. Un détail du récit de l'historien permet même de préciser avec quelque vraisemblance le point culminant, le *vertex* sur lequel Masinissa se réfugia d'abord : ce doit être le Djebel Djedidi. Les gorges profondes de l'Oued Tebournouk qui en descendent et s'ouvrent du côté du nord représentent, selon toute apparence, la *vallis arcta* où tombèrent la plupart des Massyliens et les *anfractus montis* par lesquels Masinissa parvint à s'échapper [1].

[1] Liv. XXIX, XXXII : « Degressum jugis Masinissam persecutus in valle arcta, faucibus utrimque obsessis, inclusit. Ibi ingens caedes Massylorum facta. Masinissa cum

Shaw a identifié le mont Bellus au *Djebel er-Reças*, « la montagne du plomb », situé à 25 kilomètres au sud de Carthage. Cette synonymie est inadmissible. Le Djebel er-Reças n'est qu'une arête rocheuse, escarpée de toutes parts, qui ne répond nullement à la description de Tite-Live et n'aurait pas pu nourrir la « zmala » massylienne. Isolée de tous côtés, par conséquent facile à bloquer, cette montagne eût été bien moins un refuge qu'une souricière où Masinissa se serait bien gardé de se risquer. Trop rapprochée de Carthage, trop éloignée du territoire numide et du littoral oriental, elle ne peut, en aucune façon, représenter le massif dont le chef massylien avait fait tout à la fois un asile et un repaire.

Le *mons* Ziquensis.

La correspondance qu'on a établie entre le Djebel Zaghouân et le *mons Ziquensis* dont il est question dans deux passages de Victor de Vita[1] est, sinon certaine, du moins très vraisemblable. Si le nom du Djebel *Zaghouân* n'est pas, comme on l'a supposé, la corruption de l'appellation antique, *mons Ziquensis*, il dérive tout au moins de l'ethnique *Zaouagha, Zaouaghen*, qu'on retrouve dans la *Zeugitana* de l'époque romaine.

Un des manuscrits de Victor de Vita donne au *mons Ziquensis* le nom de *mons Domini*[2]. Il est donc possible, ainsi que nous l'avons déjà dit, que le point culminant de la Zeugitane ait été consacré au *Baal* Khamon, le *Dominus* par excellence du culte punique, et soit identique, par conséquent, au *mons Jovis* de Ptolémée.

quinquaginta haud amplius equitibus per anfractus montis ignotos sequentibus se eripuit. »

[1] Vict. Vit. *Hist. pers. Vand.* II, xx : « Stabat quidam praecelsus super montem qui Ziquensis dicitur, et clamabat dextra laevaque : Migrate, migrate. » — III, L : « Sic enim Cresconius presbyter Mizeitanae civitatis in spelunca Ziquensis montis repertus est, putrescente jam solutus cadavere. »

[2] II, xx : « Super montem Domini qui Ziquensis dicitur. »

Ce qui nous semble hors de doute, c'est que le Djebel Zaghouân représente la montagne dont parle Diodore, sans la nommer, dans un des épisodes de la campagne d'Agathocle. Après avoir laissé dans son camp de Tunis des forces suffisantes, le chef sicilien, tournant ses armes contre les places maritimes soumises à Carthage, venait de prendre Neapolis (Nebel) et assiégeait Hadrumète (Soussa). Profitant de son départ, les Carthaginois dirigent tous leurs efforts contre Tunis, s'emparent du camp et attaquent vigoureusement, la ville dans laquelle s'étaient retirés les Siciliens. Averti du danger que court Tunis, Agathocle laisse devant Hadrumète la plus grande partie de ses forces, gravit avec une poignée d'hommes seulement une montagne d'où il pouvait être aperçu tout à la fois par les habitants d'Hadrumète et par ceux de Carthage, et y allume, la nuit, de grands feux, qui couvrent le sommet du mont. Les Carthaginois, croyant à l'arrivée d'Agathocle, abandonnent le siège de Tunis, et les défenseurs d'Hadrumète, persuadés que les assiégeants vont recevoir un renfort, se rendent à discrétion [1].

Le Djebel Zaghouân est la seule montagne dont la cime soit également visible de Tunis et d'Hadrumète; il représente donc certainement le mont que Diodore a oublié de nommer. Nous avons aperçu plus d'une fois, de Tunis ou de Soussa, les incendies que les bergers y allument chaque année, vers la fin de l'été, pour faire disparaître les broussailles et améliorer les pâturages de la saison d'hiver.

[1] Diod. XX, XVII : Ὁ δ' Ἀγαθοκλῆς, ἀπαγγειλάντων τινῶν αὐτῷ τὰ περὶ τοὺς ἰδίους ἐλαττώματα, τὸ μὲν πολὺ τῆς δυνάμεως κατέλιπεν ἐπὶ τῆς πολιορκίας, τὴν δὲ θεραπείαν καὶ τῶν στρατιωτῶν ὀλίγους ἀναλαβὼν λάθρα προσῆλθεν ἐπί τινα τόπον ὀρεινὸν, ὅθεν ὁρᾶσθαι δυνατὸν ἦν αὐτὸν ὑπό τε τῶν Ἀδρυμητίνων καὶ τῶν Καρχηδονίων τῶν τὸν Τύνητα πολιορκούντων.

L'AURASIUS.

L'*Aurasius mons* de Procope, *Αὐράσιον ὄρος*, est incontestablement l'Aurès. L'auteur de la *Guerre des Vandales*, qui avait fait partie de l'expédition de Solomon et recueilli de précieux renseignements de la bouche même des chefs maures[1], nous a conservé le nom que les indigènes lui donnaient et qu'il porte encore.

« L'Aurasion, dit Procope, est situé à treize journées de Carthage; c'est la plus vaste montagne que nous connaissions[2]; il ne faut pas moins de trois jours à un bon marcheur pour en faire le tour. L'accès en est difficile, mais lorsqu'on a atteint le sommet, on y trouve des plateaux, des sources nombreuses donnant naissance à des fleuves, et de merveilleux vergers... [3]. La ville de Thamugadis est située au pied du versant oriental de la montagne[4]. »

Il résulte de cette description que l'*Αὐράσιον* de Procope n'est qu'une partie de l'Aurès actuel, dont le massif, compris entre la route de Batna à Biskra et l'Oued el-Arab qui le sépare à l'est du Djebel Mehmel et du Djebel Chechar, ne mesure pas moins de 120 kilomètres de longueur, sur une largeur moyenne de 70 kilomètres. Le périmètre de ce massif peut donc être de 380 kilomètres, ce qui dépasse de moitié les trois fortes

[1] Procope nomme l'un d'entre eux Orthaïas.

[2] Lebeau a commis un contresens en traduisant *μέγιστον* par « la plus haute »; le sens de ce mot est précisé par ce qui suit.

[3] Procop., *De bello Vand.*, II, XIII : Τοῦτο δὲ τὸ ὄρος ἡμερῶν μὲν ὁδῷ δέκα καὶ τριῶν μάλιστα Καρχηδόνος διέχει, μέγιστον δὲ ἁπάντων ἐστὶν ὧν ἡμεῖς ἴσμεν· ἡμερῶν γὰρ τριῶν ἐνταῦθα εὐζώνῳ ἀνδρὶ περίοδός ἐστι. Καὶ τῷ μὲν ἐς αὐτὸ ἰέναι βουλομένῳ δύσοδόν τέ ἐστι καὶ δεινῶς ἄγριον, ἄνω δὲ ἥκοντι καὶ ἐν τῷ ὁμαλεῖ γενομένῳ πεδία τε φαίνεται καὶ κρῆναι πολλαί, ποταμούς τε ποιοῦσαι καὶ παραδείσων πολύ τι χρῆμα θαυμάσιον οἷον. Καὶ ὅ τε σῖτος, ὃς ἐνταῦθα φύεται, ἥ τε ὀπώρα ἑκάστη διπλάσια τὸ μέγεθός ἐστιν ἢ ἐν τῇ ἁπάσῃ Λιβύῃ γίνεσθαι πέφυκεν.

[4] Procop., *ibid.* : Ἀλλὰ καὶ πόλιν Ταμούγαδιν, ἣ πρὸς τῷ ὄρει ἐν ἀρχῇ τοῦ πεδίου πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον πολυάνθρωπος οὖσα ᾤκητο.

journées de marche de Procope. Il est à remarquer, du reste, que les indigènes distinguent eux-mêmes, dans cet ensemble de hauteurs, un point auquel ils appliquent plus spécialement ce nom d'*Aouras;* c'est un pic élevé, situé au sud-ouest de Khenchela, et la tradition locale rapporte que c'est cette montagne qui a donné son nom au massif tout entier. L'*Aurasion* proprement dit de Procope n'est cependant pas, comme l'a supposé M. Ragot, cet *Aouras* primitif. Sa véritable correspondance résulte de sa position par rapport à Thamugadis, dont l'identité avec Timgad est parfaitement établie : c'est le Djebel Mehmel. Procope lui-même, du reste, semble, dans un autre passage, désigner sous le nom général d'*Aurasion,* comme les indigènes le font encore aujourd'hui, tout le massif montagneux compris entre Baghaï et le Hodna. C'est ce dernier bassin qu'il désigne lorsqu'il constate, d'après le témoignage des habitants, qu'à l'ouest de la région aurasienne s'étendait une vaste et fertile contrée au delà de laquelle on trouvait un pays habité par une race d'hommes à la peau blanche et aux cheveux blonds[1].

Le *mons* CLYPEI.

Le *mons Clypei, ὄρος Ἀσπίδος,* dont parle Procope au chapitre XIII, est un des nombreux sommets du massif de l'Aurès.

Il y avait là, dit l'historien, un vieux château près duquel coulait un cours d'eau permanent : *Ἔνθα φρούριόν τε παλαιὸν ἦν καὶ ποταμός τις ἀέναος.* L'armée de Solomon, partie des bords de l'Amigas, près de Baghaï, l'atteignit en sept étapes de 50 stades, c'est-à-dire après une marche de 64 kilomètres.

M. Ragot croit retrouver l'*ὄρος Ἀσπίδος* dans le Djebel Chelia, le point culminant de l'Aurès, le nœud orographique de la montagne d'où coulent vers le sud les principales rivières

[1] Procop., *De bello Vand.*, II, XIII : Εἶχον δὲ οἱ ταύτῃ Μαυρούσιοι καὶ τὴν πρὸς τὴν ἑσπέραν τοῦ Αὐρασίου χώραν, πολλήν τε καὶ ἀγαθὴν οὖσαν.

de la région. A l'extrémité occidentale du nœud du Chelia et à la naissance de l'Oued el-Abiod, il existe, sur un plateau d'une lieue d'étendue et d'une demi-lieue de large, les ruines d'une forteresse antique dont les côtés ont à peu près 40 mètres. Les indigènes donnent à ces ruines le nom de *Medina* « la ville ». La position de ce *praesidium* était des mieux choisies au point de vue stratégique : elle commande les principales vallées de l'Aurès, et l'on peut rayonner de là dans toutes les directions. Nous n'osons cependant pas affirmer la synonymie proposée par M. Ragot. Procope nous donne bien le nombre et la longueur des étapes, mais il n'indique pas la direction de la marche de Solomon. Il serait donc imprudent de vouloir préciser.

La roche de GEMINIANUS.

La même réserve nous est imposée quant à la position exacte d'une autre localité de l'*Aurasion* de Procope, la « roche de Geminianus », ἡ πέτρα Γεμινιανοῦ [1], surmontée d'une vieille tour dans laquelle Iabdas avait caché ses femmes et ses trésors. Toutes les expéditions françaises qui ont sillonné l'Aurès ont fait découvrir au moins autant de tours antiques, dans chacune desquelles on a successivement retrouvé la « tour Géminienne », et qui répondent toutes, d'ailleurs, aux indications très sommaires et très générales de Procope. On peut en dire autant de *Tumar* et de *Zerbule*, deux places fortes de l'*Aurasion* qui tombèrent également au pouvoir de Solomon, lors de sa seconde campagne. Les rapprochements dont elles ont été l'objet, de la part de Dureau de la Malle, n'ont absolument aucune valeur; on ne pourrait en fixer la synonymie qu'en retrouvant les noms

[1] Procop., *De bello Vand.*, II, xx : Ἔστι δέ τις ἐν Αὐρασίῳ πέτρα ἀπότομος κρημνῶν ἐς μέσον ἀνέχουσα· πέτραν αὐτὴν Γεμινιανοῦ καλοῦσιν οἱ ἐπιχώριοι· οὗ δὴ πύργον οἱ πάλαι ἄνθρωποι βραχὺν κομιδῇ ποιησάμενοι καταφυγήν τε ἰσχυράν τινα καὶ ἀμήχανον τῆς τοῦ χωρίου φύσεως σφίσι ξυλλαμβανούσης ἐδείμαντο.

antiques dans la toponymie locale, qui, jusqu'ici, ne nous a rien fait connaître de semblable ni même d'analogue.

Le mont BURGAON.

Le mont *Burgaon, τὸ ὄρος Βουργάων,* théâtre d'une des plus éclatantes victoires que Solomon ait remportées dans sa guerre contre les Maures, était certainement situé dans la Byzacène, et très probablement dans le voisinage de la Numidie, puisque les débris des tribus vaincues trouvèrent un refuge dans l'Aurès. C'est tout ce que nous savons de la position du Burgaon, mais les détails que Procope donne sur cette montagne sont si précis et si caractéristiques, qu'il est impossible qu'une exploration complète de la Byzacène ne la fasse pas retrouver.

« Le mont Burgaon », dit l'historien des campagnes de Solomon, « est presque partout escarpé, et du côté de l'orient il est à peu près inaccessible. Du côté de l'ouest, au contraire, il s'abaisse en pente douce et peut être facilement gravi. Il est couronné par deux pics que sépare une gorge étroite, profonde et impraticable même dans ses parties les plus basses [1]. Les Maures n'avaient pas mis de troupes sur le sommet de la montagne; ils ne croyaient pas que l'ennemi pût les attaquer de ce côté. Ils n'avaient pas non plus occupé le pied de la montagne du côté où elle est facilement abordable. Ils s'étaient postés à mi-côte afin d'avoir l'avantage du terrain, si l'ennemi osait gravir la hauteur pour les attaquer. . . . .

« . . . Solomon, voyant que les Maures ne voulaient pas livrer bataille dans la plaine et qu'un blocus, dans ce pays désert, ferait souffrir son armée, se hâte de les attaquer sur le mont Burgaon et envoie, au déclin du jour, Théodore, commandant

[1] Procop., *De bello Vand.*, II, XII : Ἔστι δὲ τὸ ὄρος Βουργάων ἐπὶ πλεῖστον μὲν ἀπότομον καὶ τὰ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον δεινῶς ἄβατον, τὰ δὲ πρὸς ἑσπέραν εὐέφοδόν τε καὶ ὑπτίως ἔχον. Καὶ σκοπέλω ὑψηλὼ δύο ἀνέχετον νάπην τινὰ ἐν μέσῳ σφῶν ἐργαζομένω, στενὴν μὲν κομιδῆ, ἐς βάθος δέ τι ἄβατον κατατείνασαν.

des *excubitores*, avec mille soldats, gravir la montagne du côté du levant où elle était escarpée et presque inaccessible. Pendant une nuit obscure, ce détachement escalade les rochers, atteint l'une des cimes, à l'insu des Maures et même des Romains. Au point du jour, Solomon marche à l'ennemi avec toutes ses forces et se place au pied du mont Burgaon. Enfermés entre deux corps ennemis et ne pouvant ni gagner la cime de la montagne, ni s'échapper par la plaine, les Maures s'élancent dans la gorge pour gravir l'autre sommet. Dans le désordre et le trouble de la fuite, les premiers qui se hasardent à franchir la gorge y tombent et s'y tuent; ceux qui les suivent subissent le même sort; hommes et chevaux comblent l'abîme de leurs corps; les derniers seuls peuvent le franchir sur un pont de cadavres [1]. »

M. Dureau de la Malle a cru reconnaître le Burgaon dans le mont *Burganim*, que la carte de Lapie de 1829 place entre Sufes (*Sbiba*) et Theveste (*Tebessa*). Cette correspondance n'est malheureusement fondée que sur une erreur de transcription : le véritable nom de la montagne dont il s'agit est *Bou-Ghanem* « le père des troupeaux », désignation purement arabe et qui n'a rien de commun avec le Burgaon de Procope. Le Bou-Ghanem, d'ailleurs, ne présente pas les traits caractéristiques que Procope donne au Burgaon, et dont le principal, une pente douce du côté de l'occident, très rapide du côté opposé, ne se re-

[1] Procop., *De bello Vand.*, II, XII : Οὔτε δὲ ἐς τοῦ Βουργάωνος τὴν ὑπερβολὴν ἀναδραμεῖν ἔχοντες, πρὸς τῶν πολεμίων κατεχομένην, οὔτε ἐς τὸ ὁμαλὲς διὰ τοῦ πρόποδος προϊέναι, ἐνθένδε σφίσιν ἐπικειμένων τῶν ἐναντίων, ἔς τε τὴν νάπην καὶ ἐς τῶν σκοπέλων τὸν ἕτερον δρόμῳ πολλῷ ᾔεσαν, οἱ μὲν αὐτοῖς ἵπποις, οἱ δὲ καὶ πεζῇ. Ἅτε δὲ ὅμιλος πολὺς ἐν φόβῳ καὶ θορύβῳ μεγάλῳ φεύγοντες, σφᾶς τε αὐτοὺς ἔκτεινον καὶ ἐς τὴν νάπην βαθεῖαν κομιδῇ οὖσαν ἐπιπίπτοντες ἀεὶ οἱ πρῶτοι ἔθνησκον, τοῖς μέντοι ὄπισθεν ἰοῦσιν οὐ παρείχοντο τοῦ κακοῦ αἴσθησιν· ἐπεὶ δὲ τῶν τεθνεώτων ἵππων τε καὶ ἀνθρώπων ἡ νάπη ἔμπλεως γενομένη διάβασιν ἐκ τοῦ Βουργάωνος ἐς ὄρος ἐποίει τὸ ἕτερον, ἐνταῦθα ἐσώζοντο οἱ ὑπολειπόμενοι, διὰ τῶν σωμάτων τὴν πορείαν ποιούμενοι.

trouve guère que dans les formations appartenant au système des Alpes occidentales, telles que le Djebel Beni-Younès, près de Kafsa, et les montagnes de Sidi bel Aoun, à la hauteur de Bir Hafeï, entre Kafsa et Kaïrouân. C'est dans ce dernier massif qu'il faudrait, croyons-nous, rechercher le mont Burgaon.

Le Pappua.

Nous savons par Procope que Gélimer, battu par Bélisaire à Tricamara, se réfugia en Numidie sur le mont *Pappua, ἐς Παππούαν τὸ ὄρος,* et ne se rendit au général de Justinien qu'après y avoir soutenu un long blocus.

« Bélisaire se mit à sa poursuite », dit Procope, « et, en arrivant à Hippo Regius, ville de Numidie située sur le littoral à dix journées de Carthage, apprit qu'il s'était mis à l'abri de toute tentative d'attaque en se réfugiant sur le mont Pappua. Située sur les confins de la Numidie, cette montagne est extrêmement abrupte, et les rochers élevés qui l'entourent de toutes parts la rendent presque inaccessible. Elle est habitée par des Maures barbares, et une ancienne ville, appelée Medeos, en occupe l'extrémité [1]. »

C'est en se fondant sur ce passage de Procope que Shaw a identifié le Pappua à l'Edough, haute montagne qui s'élève au sud-est de Bône, et cette synonymie, généralement adoptée depuis, n'avait soulevé d'objections que de la part de quelques archéologues algériens [2]. Nous n'hésitons pas, quant à nous, à la considérer comme absolument fausse. Rien ne la justifie, en

[1] Procop., *De bello Vand.*, II, iv : Βελισάριος δὲ αὐτὸν τὸ ἐντεῦθεν ἐδίωκεν, ἐς πόλιν τε Νουμιδῶν ἐχυρὰν ἐπὶ θαλάσσῃ κειμένην ἀφικόμενος, δέκα ἡμερῶν ὁδῷ Καρχηδόνος διέχουσαν, ἣν δὴ Ἱππονερέγιον καλοῦσιν, ἔμαθε Γελίμερα ἐς Παππούαν τὸ ὄρος ἀναβάντα οὐκέτι ἁλώσιμον Ῥωμαίους εἶναι· τοῦτο δὲ τὸ ὄρος ἐστὶ μὲν ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις ἀκρότομόν τε ἐπὶ πλεῖστον καὶ δεινῶς ἄβατον (πέτραι γὰρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτὸ πανταχόθεν ἀνέχουσι), κατῴκηνται δὲ ἐν αὐτῷ Μαυρούσιοι βάρβαροι.....καὶ πόλις ἀρχαία Μηδεὸς ὄνομα παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα κεῖται.

[2] Berbrugger en 1862, Ragot plus récemment, et en dernier lieu M. A. Papier (*Recueil des notices de la Société archéologique de Constantine*, 1878, p. 294).

effet, dans le texte de Procope. On ne peut pas conclure de ce texte, comme l'a fait Shaw, que le Pappua était situé dans le voisinage immédiat d'Hippone : Procope se borne à dire que Bélisaire apprit seulement en arrivant à Hippo Regius que Gélimer s'était réfugié sur le mont Pappua. Or, loin de prouver que le Pappua était la montagne qui domine Hippone, ce détail indiquerait au contraire que le Pappua se trouvait à une assez grande distance de cette ville. Bélisaire aurait été fort mal renseigné s'il n'avait appris qu'au pied même de l'Edough que l'Edough servait de retraite à celui qu'il poursuivait. Les détails que donne Procope sur la situation et la configuration du Pappua ne permettent pas, d'autre part, d'y reconnaître l'Edough. Le Pappua était situé, dit Procope, aux confins de la Numidie. Or l'Edough est en pleine Numidie, à 50 milles de la frontière de la Proconsulaire et à 170 milles de celle de la Maurétanie sitifienne. Le Pappua était une montagne abrupte, *ἀκρότομον*, d'un accès fort difficile, *δεινῶς ἄϐατον*, et entourée d'une ceinture continue de rochers escarpés : *πέτραι γὰρ ὑψηλαὶ ἐς αὐτὸ πανταχόθεν ἀνέχουσι*. Aucun de ces détails ne s'applique à l'Edough, dont la masse puissante, mais facilement abordable, n'offre nulle part ces murailles rocheuses qui défendaient le Pappua. Il aurait été impossible, enfin, d'établir autour de l'Edough le blocus que Bélisaire fit organiser autour du Pappua. L'étendue de ce massif, les ravins qui le sillonnent de toutes parts, n'auraient pas permis cette surveillance de tous les instants qui eut pour résultat de réduire aux dernières extrémités les réfugiés vandales du Pappua et les Maures qui leur donnaient l'hospitalité. L'armée de Bélisaire tout entière n'aurait pas suffi à garder un seul versant de l'Edough : or Procope nous apprend que le blocus du Pappua fut confié à un simple détachement d'Hérules commandé par Pharas. La

synonymie du Pappua et de l'Edough doit donc disparaître de nos cartes. Mais quelle est la véritable correspondance du Pappua? C'est ce qu'il est moins facile de dire. Si l'on s'en tient aux indications, d'ailleurs très vagues, de Procope, il faut chercher le lieu de retraite de Gélimer dans le massif montagneux qui sépare la Numidie de la Maurétanie sitifienne, *ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις*, et dans le voisinage, par conséquent, de la Maurétanie. Berbrugger le plaçait, sans préciser, entre le versant oriental du Babor et l'Edough. M. Ragot le retrouve dans le Babor même, dont les cimes escarpées ont souvent servi de refuge, de nos jours, aux tribus insurgées. Mais à cette synonymie on peut objecter que les deux massifs des Babors sont situés l'un et l'autre au delà de l'Oued el-Kebir, et se trouvent par conséquent non point «à l'extrémité de la Numidie», comme le dit Procope, mais en pleine Maurétanie sitifienne.

L'hypothèse la plus récente qui se soit produite, à propos du Pappua, est celle de M. Papier, qui l'identifie au massif du Nador, entre Hippo Regius et Tipasa[1]. M. Papier appuie sa conjecture sur la découverte d'une inscription gravée sur le roc à l'entrée d'une mine exploitée à l'époque romaine, à Hammam en-Nbaïl, au pied du Nador. Des six lettres qui composaient primitivement cette inscription, quatre sont encore parfaitement lisibles :

P A P
· · A

M. Papier n'hésite pas à y retrouver le mot PAPPVA, qui aurait été donné à la mine antique. Hammam en-Nbaïl serait dès lors, dans la conviction du même savant, le *Mideos* ou *Midenos* que Procope indique comme étant situé *παρὰ τοῦ ὄρους τὰ ἔσχατα*,

[1] *Recueil des notices*, t. XIX.

et qui serait peut-être identique à la *Midorum*, qu'Éthicus place dans cette partie de la Numidie.

Cette dernière synonymie du Pappua soulève une objection : le Nador n'est pas « à l'extrémité de la Numidie » ; il est en pleine Numidie. Les mots *ἐν τοῖς Νουμιδίας ἐσχάτοις*, bien qu'un peu vagues, constituent cependant une indication assez importante de la part d'un écrivain aussi exact dans ses descriptions que l'est Procope, et pour se dispenser d'en tenir compte, il ne faudrait rien de moins qu'un texte plus précis. Ce texte est-il fourni par l'inscription de la mine du Djebel Nador? Si séduisante que soit l'interprétation proposée par M. Papier, nous attendrons, pour l'adopter, qu'elle ait subi le contrôle de la critique la plus exigeante[1].

Le Gallida.

Nous ne mentionnons que pour mémoire le mont *Gallida* de Corippus :

> Immittit polluta viros mons Gallida tristes[2].

Cette montagne figure dans une énumération qui semble s'appliquer à la région des Syrtes, et plus particulièrement à la chaîne tripolitaine. Le nom de Tillibari, qui suit presque immédiatement celui du Gallida, peut faire supposer qu'il s'agit du Ghariân ou d'une des hauteurs du Ghariân. Il est impossible de préciser davantage, la nomenclature moderne n'offrant, que nous sachions, aucun nom qui rappelle celui de la montagne citée par l'auteur de la Johannide.

[1] M. Papier a publié, depuis l'époque où nous écrivions ces lignes, un second mémoire sur la synonymie du Pappua et du Djebel Nador (*Recueil des notices*, t. XX), et y a joint le fac-similé, que nous reproduisons ici, d'un moulage de l'inscription de la mine d'Hammam Nbaïl. La lecture PAPVA n'est pas contestable.

Nous croyons, d'ailleurs, que le mot est complet, contrairement à l'opinion de M. Papier, qui suppose que la seconde ligne commençait par un second P.

[2] Coripp, *Johann.*, II, v. 77.

L'AGALUMNUS.

Il est peut-être plus facile de fixer la position de l'*Agalumnus* et du *Macubius,* cités dans le même poëme[1]. Le texte prouve qu'il s'agit de deux des plus hauts sommets de la Byzacène, et le mots *celsum cacumen* indiquent une pointe élevée, un pic dominant une chaîne. Le Djebel Arbet, dont le cône puissant s'élève à plus de 1,000 mètres au-dessus de Kafsa, présente seul ce trait caractéristique. Le Macubius, nommé dans la Johannide immédiatement après l'Agalumnus, pourrait être dès lors le Djebel Beni-Younès, qui fait face au Djebel Arbet et dont le massif étendu justifie l'expression

LE MACUBIUS.

. . . et lati sustentans sidera coeli.

Il ne peut exister aucun doute sur la synonymie de deux massifs montagneux que cite encore Cresconius Corippus, et dont les noms se retrouvent, à peine altérés, dans la nomenclature actuelle. Les hauteurs de Gurubi, *montana Gurubi*[2], sont celles de *Gourba,* sur la côte orientale de la presqu'île du cap Bon. Celles de *Navusi*[3] sont représentées par la chaîne tripolitaine du Djebel Nefouça, dont les gorges sinistres et les abruptes solitudes justifient si bien la description qu'en fait le panégyriste du patrice Jean :

Les monts de GURUBI.

LE NAVUSI.

Quaeque nefanda colunt tristis montana Navusi
Desertosque locos. . .

Nous citerons enfin, pour n'omettre aucun des textes anciens qui se rapportent à l'orographie africaine, la « montagne des Myrtes », Μύρτουσα, mentionnée par Étienne de Byzance[4]. Le nom grec est exactement traduit par celui de *Djebel er-Rih'ân,*

[1] Coripp., *Johann.*, II, v. 69-72 :

Quas Agalumnus alit venere ad proelia gentes,
Nubibus in mediis celsum qui ferre cacumen
Cernitur, et lati sustentans sidera coeli
Macubius. . . . .

[2] Coripp., *Johann.*, II, v. 56 :

Qui Gurubi montana colunt vallesque malignas.

[3] *Ibid.*, v. 146.

[4] Steph. Byz. : Μύρτουσα, ὄρος Λιβύης. Ὁ οἰκήτωρ Μυρτουσαῖος καὶ Μυρτούσιος.

donné par les indigènes à la chaîne assez élevée qui forme, au sud-ouest, la limite du plateau du Fahs er-Riah', vaste et fertile région comprise entre la Medjerda, le cours inférieur de la Siliana et le cours moyen de l'Oued Meliana.

CHAPITRE II.

HYDROGRAPHIE.

§ 1er. — HYDROGRAPHIE INTÉRIEURE : FLEUVES, RIVIÈRES, LACS.

Le relief du terrain, tel que nous l'avons décrit, fait pressentir la constitution hydrographique de la province romaine. Elle présente des caractères différents suivant qu'il s'agit de la Numidie ou de l'Afrique propre.

La double chaîne qui traverse la Numidie dans toute sa largeur, de l'ouest à l'est, détermine trois grands bassins hydrographiques bien distincts :

1° Le bassin du Sahel, ou bassin méditerranéen, plan d'écoulement des eaux qui descendent de la chaîne méditerranéenne au littoral;

2° Le bassin intérieur, qui reçoit et garde les eaux du versant méridional de cette première chaîne et celles du versant nord de la chaîne saharienne;

3° Le bassin saharien, où viennent se perdre les eaux du versant méridional de la seconde chaîne.

Dans l'Afrique propre, où, comme nous l'avons dit, le littoral prend, à partir du cap Bon, la direction nord–sud, ces caractères se modifient dans une certaine mesure. Une partie des eaux du bassin intérieur arrive jusqu'au littoral, et le bassin saharien s'est peut-être trouvé en communication avec la Méditerranée à une époque géologique relativement récente.

Le cours d'eau le plus occidental que nous rencontrions dans le bassin du Sahel numide est l'*Amsaga*. Le nom de ce fleuve se présente sous plusieurs formes : Mela écrit *Ampsacus*[1]; Pline, *Ampsaga*[2]; l'anonyme de Ravenne, *Masaga*[3]; Ptolémée donne le génitif Ἀμψάγα[4]; les manuscrits de Solin offrent les deux variantes *Amsica* et *Amsiga*[5]. La véritable orthographe, *Amsaga*, qui se trouve dans Victor de Vita, nous a été révélée par une inscription récemment découverte près des sources du Bou-Merzoug. C'est celle que nous adopterons.

L'AMSAGA.

Le cours inférieur de l'Amsaga séparait la Maurétanie sitifienne de la Numidie : *Ab Ampsaga Numidia est,* dit Pline. Mela avait déjà indiqué cette limite : *Ab eo Numidia ad ripas exposita fluminis Ampsaci.* Solin confirme ce double témoignage : *Quod est a flumine Amsiga Numidiae datur.*

Le cours inférieur de l'Amsaga est représenté par l'*Oued el-Kebir,* qui débouche dans le golfe numidique entre la pointe de Djidjelli (*Igilgilis*) et les *Sebâa Rous,* le promontoire des « sept caps ». A 40 kilomètres de son embouchure, à vol d'oiseau, l'Oued el-Kebir reçoit un de ses principaux affluents de gauche, l'Oued Endja, qui coule de l'ouest à l'est et dont la frontière des deux provinces suivait certainement le cours. A la même distance en amont, l'Oued el-Kebir se partage en deux branches principales : l'une vient de l'ouest et prend naissance près de Mamra, dans le massif des Ouled Abd en-Nour : c'est l'*Oued er-Raml* ou *Oued er-Remel,* « la rivière aux sables », que nos cartes désignent sous le nom de *Rummel;* l'autre descend du massif du Guerioun, coule du sud au nord et porte le nom d'*Oued bou-Merzoug,* « la rivière qui féconde ». Le Bou-Merzoug lui-même est formé par deux petits cours d'eau, dont

[1] I, vi. — [2] V, iii. — [3] III, vi. — [4] IV, ii, § 11 : Ἀμψάγα ποταμοῦ ἐκβολαί. —
[5] P. 128, 26, ed. Mommsen. Une inscr. de Cirta (*C. I. L.* VIII, 1, 7759) donne *Anspaga*.

l'un, le plus occidental et le plus considérable, prend sa source à Aïn Kerchi, au pied du versant méridional du Djebel Guerioun, tandis que l'autre descend du versant nord du même massif. Cette seconde source porte le nom de *Ras el-Aïn bou-Merzoug*.

L'hydrographie assez compliquée du bassin de l'Oued el-Kebir laissait planer quelque incertitude sur l'équivalent antique du cours supérieur de l'Amsaga. Si l'on ne pouvait supposer, en se fondant sur le rôle de fleuve frontière joué par l'Amsaga, que ce cours était représenté par l'Oued Endja, hypothèse qu'il était impossible de soutenir en présence d'un texte formel de Victor de Vita[1], il était permis tout au moins d'hésiter entre l'Oued er-Remel et l'Oued bou-Merzoug, dont les deux cours, à peu près équivalents, se confondent un peu au-dessus de Constantine. On pouvait enfin, en se prononçant pour le Bou-Merzoug, hésiter encore entre ses deux sources. Fort heureusement pour la solution de ce problème géographique, M. Cherbonneau a découvert en 1867, près des ruines de Sila, l'inscription suivante[2], qui ne laisse place à aucun doute :

GENIO FLVMINIS
CAPVT AMSAGAE
SACRVM
C. ARRVNTIVS
FAVSTVS ⊘ ARRVNTI
PROCVLI FILIVS
MAGISTRATVS
PERMISSO ORDINIS
SVIS PECVNIS FECIT
IDEMQVE DEDICAVIT
LIBENS ANIMO.

[1] *De persec. Vand.*, II, v : « In Amsaga fluvium Cirtensem famosum. » Le fleuve qui traverse Constantine est l'Oued Remel. — [2] *Recueil des notices de la Société archéologique de Constantine*, 1868, p. 422.

M. Cherbonneau avait lu par erreur CATV AMSAGAE et a longtemps défendu cette leçon contre la correction CAPVT AMSAGAE, indiquée par le sens et proposée par M. Nau de Champlouis. Un examen attentif de l'inscription a fait reconnaître depuis que le mot CAPVT n'était pas douteux (Poulle, *Recueil des notices*, 1876-1877, p. 547). La pierre votive se trouve à Aïn Ghiren, à 6 kilomètres de Ras el-Aïn bou-Merzoug. *Aïn Ghiren* est un pléonasme arabo-berbère qui se traduit par « la source des sources ». M. Cherbonneau donne à Aïn Ghiren le nom d'*Aïn et-Tsaur,* « la source du taureau ».

La source de l'Amsaga était donc, pour les anciens, celle des deux branches du Bou-Merzoug qui descend du versant nord du Guerioun. L'indication fournie par l'inscription d'Aïn Ghiren est d'autant plus précieuse que le passage précité de Victor de Vita pouvait faire croire à la synonymie de l'Amsaga supérieur et de l'Oued Remel. Elle nous apprend, en outre, que le cours d'eau auquel les indigènes donnent aujourd'hui les noms successifs d'*Oued bou-Merzoug* au-dessus de Constantine, d'*Oued Remel* à Constantine même et d'*Oued el-Kebir* au-dessous de cette ville, portait dans l'antiquité, de sa source à son embouchure, le nom unique d'*Amsaga*.

Le Thapsus.

Vibius Sequester place près de Rusicade un petit fleuve du nom de *Thapsus : Thapsus Africae, juxta Rusicadem.* Le Thapsus est donc l'Oued Safsaf, qui prend sa source dans le Djebel Taïa, au nord-est de Cirta, et se jette dans la Méditerranée à 2 kilomètres à l'est de Skikda, l'ancienne Rusicade.

Le mot *Thapsus*, ou plus exactement *Thapsah'* תִּפְסַח, dérive, comme on le sait, du radical פָּסַח *transiit*, et signifie « l'endroit où l'on passe, le gué ». Vibius Sequester ne nous a donc pas fait connaître le nom du fleuve voisin de Rusicade, mais simplement le nom, très générique, du point où on le franchissait.

Nous lui pardonnerons d'autant plus volontiers cette erreur, qui était sans doute celle de la colonie romaine de Rusicade, que nos géographes ont commis tout récemment une méprise semblable en donnant à deux fleuves du Maroc le nom des gués par lesquels on les franchit : ils ont considéré le mot arabe *Mechrâ'a*, équivalent du phénicien *Thapsah'*, et suivi d'un qualificatif, *Mechrâ'at el-Hachaf*, « le gué des roches sous-marines », ainsi que le composé analogue *Mechrâ'at el-Ghrifa*, « le gué profond », comme les noms mêmes des deux cours d'eau.

L'Ubus.

La Table de Peutinger dessine l'*Ubus flumen* à 5 milles au sud-est d'Hippo Regius. La correspondance de l'Ubus et de la Seybouse résulte non seulement de cette indication, mais encore de l'identité des deux noms : le composé *Seïbous* n'est que l'abréviation du mot berbère *Sif* ou *Asif*, « rivière », précédant le nom antique *Ubus*.

Le cours de l'Ubus s'est déplacé de 7 à 8 kilomètres vers l'ouest depuis l'époque romaine. La Seybouse se jette aujourd'hui dans la Méditerranée au-dessous des ruines d'Hippone. Le lit primitif est indiqué, à 17 kilomètres en amont, par un bras mort que les indigènes désignent sous le nom d'*El-Khlidj*, « les canaux », et qui aboutit sur le littoral aux marais de Guerâa bou K'mira.

L'Armua ou Armoniacus.

A 10 milles à l'est de l'Ubus, la Table de Peutinger nomme un autre fleuve, l'*Armoniacus*[1], évidemment identique à l'*Armua*, que Pline indique entre Hippo Regius et Thabraca[2]. La distance donnée par la *Table* sépare effectivement El-Khlidj d'un des principaux estuaires du Sahel numide, l'*Oued Mafragh*[3], formé par le confluent de deux cours d'eau, dont le plus occidental

[1] Il figure également dans la liste de l'anonyme de Ravenne (III, 6).

[2] V, xxii : « At in ora Tacatua, Hippo Regius, flumen Armua, oppidum Tabraca civium Romanorum. »

[3] Telle est la véritable orthographe du nom que nos cartes écrivent *Mafrag*. Ainsi que l'a fait remarquer un des collaborateurs de la *Revue africaine*, *Mafrag* dériverait de la racine *faraka*, فرق « être partagé, sé-

et le moins considérable est l'Oued bou-Namoussa, « la rivière aux moustiques », tandis que l'autre porte, dans la partie inférieure de son cours, le nom d'Oued el-Kebir, un peu plus haut ceux d'Oued Djababra et d'Oued bou-Gous, et prend sa source, sous le nom d'Oued Oum Mramel, dans le massif des Ouchtata, aux frontières de la régence de Tunis et de l'Algérie. Il n'est pas douteux que ce cours d'eau ne représente l'*Armoniacus* de la *Table*, dont Pline nous a probablement conservé le nom indigène sous une forme plus correcte.

Le Rubricatus.

Le *Rubricatus*, dont Ptolémée place l'embouchure à 15 minutes à l'est d'Hippone, et que Mannert identifie avec l'Ubus, en affirmant, contre les indications de la carte, que « la Seybouse est la seule rivière de cette contrée », nous paraît être le même fleuve que l'Armua. La distance donnée par Ptolémée équivaut en effet, en la réduisant d'un sixième[1], aux quinze milles indiqués par la *Table* entre Hippone et l'Armoniacus. Le nom de *Rubricatus*, d'origine purement romaine, aurait été employé concurremment avec la désignation libyenne. Il est possible toutefois que ces deux noms d'*Armua* et de *Rubricatus* aient été appliqués aux deux cours d'eau qui forment l'Oued Mafragh.

Le cours du Rubricatus, comme celui de presque tous les fleuves nommés par Ptolémée, est démesurément étendu vers le sud par suite des erreurs énormes qui entachent le système orographique du géographe alexandrin.

paré », tandis que *Mafragh*, venant de *faragha*, فرغ « être versé, répandu », signifie « le lieu où l'on verse, le déversoir, l'estuaire », et s'applique parfaitement au canal de trois kilomètres de longueur par lequel s'écoulent les eaux de l'Oued el-Kebir et de l'Oued bou-Namoussa. (Baruch, *Note sur le cours d'eau appelé Mafrag*, *Rev. afr.*, n° 145.)

[1] On sait qu'en adoptant le chiffre de cinq cents stades au lieu de six cents pour un degré équatorial, Ptolémée a augmenté d'un sixième toutes ses distances, tant en longitude qu'en latitude. Il faut donc réduire d'autant toutes ses notations pour les ramener au chiffre vrai.

La Tusca (*Oued el-Kebir*).

Le dernier fleuve du Sahel numide est la *Tusca*, au delà de laquelle commençait l'Afrique propre : *Tusca fluvius, Numidiae finis*, dit Pline [1], et il ajoute un peu plus loin : *A Tusca, Zeugitana regio, et quae proprie vocetur Africa est* [2]. La Tusca est incontestablement l'Oued el-Kebir, qui débouche en face de l'île de Tabarka. Nous verrons plus loin que ce cours d'eau, de même que la Mulucha maurétanienne et l'Amsaga numide, a toujours été considéré comme une des limites politiques de l'Afrique septentrionale.

L'hydrographie du bassin de l'Oued el-Kebir est fort inexactement figurée même sur les cartes les plus récentes : j'ai pu m'en assurer pendant le séjour que j'ai fait à deux reprises dans cette région, si difficilement accessible [3].

Nos cartes ne donnent le nom d'*Oued el-Kebir* qu'à l'estuaire de ce fleuve, et attribuent à son cours supérieur ceux d'*Oued Zaïn* et d'*Oued Berbèr*. Cette dernière désignation, empruntée à Marmol, est inconnue aujourd'hui. Quant au nom d'*Oued Zaïn* (ou plus exactement *Oued ez-Zân*, « la rivière des chênes zéens »), les indigènes m'ont affirmé que l'Oued el-Kebir ne le portait dans aucune partie de son cours. Ce nom, que nos cartes donnent encore à un des principaux affluents de droite de l'Oued el-Kebir, l'*Oued es-Sehela* [4], appartiendrait exclusivement au cours supérieur de l'*Oued Zouâra*, fleuve qui ne fait pas partie du bassin de l'Oued el-Kebir, et qui se jette dans

[1] V, II.

[2] V, III.

[3] Ces lignes étaient écrites avant la campagne de Tunisie. La carte au 200,000e que publie en ce moment le Dépôt de la guerre donne la topographie complète de cette partie de la Régence.

[4] La carte du Dépôt de la guerre de 1867 écrit *Oued Cehila*, et donne à la partie supérieure de ce cours d'eau, qu'elle fait descendre, par conjecture, du massif de Badja, le nom d'Oued Zain, déjà attribué à l'Oued el-Kebir. Toute cette topographie est fausse. L'Oued es-Sehela, comme tous les affluents de l'Oued el-Kebir, a un cours fort peu étendu, et il ne porte nulle part le nom d'Oued Zaïn.

la Méditerranée au sud-ouest et à peu de distance du cap Negro.

L'Oued el-Kebir recevrait, d'après nos cartes, à peu de distance de son embouchure, un affluent de gauche auquel elles donnent le nom d'*Oued el-Ahmeur.* C'est encore une erreur. L'Oued el-Ahmeur, qui porte aussi les noms d'*Oued Tabarka, Oued Sidi Moussa* et d'*Oued es-Sr'ir,* se jette directement dans la mer sous les ruines mêmes de Thabraca. Son embouchure est d'ailleurs très voisine de celle de l'Oued el-Kebir, et il est possible qu'une communication s'établisse entre les deux fleuves dans la saison des pluies. A l'époque où j'ai visité cette partie du littoral, les deux embouchures étaient distinctes.

Voici, en résumé, quelle serait, d'après les indigènes, la nomenclature des cours d'eau qui débouchent dans la Méditerranée entre Tabarka et le cap Negro :

1° L'*Oued el-Ahmeur,* appelé aussi *Oued es-Sr'ir, Oued Tabarka* et *Oued Sidi Moussa;*

2° L'*Oued el-Kebir,* qui prend sa source à Aïn Draham, chez les Hattatfa, fraction de la grande confédération des Khoumir. L'Oued el-Kebir ne porterait que ce seul nom;

3° L'*Oued bou-Terfès;*

4° L'*Oued Barkoukch;*

5° L'*Oued Zouâra,* qui porte, dans la partie supérieure de son cours, le nom d'*Oued ez-Zân.* L'Oued ez-Zân prend sa source chez les Rkhaïssia, autre fraction des Khoumir, et traverse, du sud-est au nord-ouest, les territoires de Dbebsa, de Nefza et de Mekna. Il doit son nom à une forêt de chênes qui borde son cours sur une étendue d'environ douze kilomètres et où le soleil, disent les indigènes, ne pénètre jamais.

Le Chulcul (*Oued Zouâra*).

L'Oued Zouâra me paraît être le *Chulcul* que la Table de Peutinger fait déboucher dans la mer entre Hippo Diarrhytus

et Thabraca. L'Oued Zouâra est, en effet, avec l'Oued Sedjenân, le seul cours d'eau de quelque importance que traverse la voie romaine de Carthage à Hippone par Thabraca. Or l'Oued Sedjenân ne se jette pas dans la Méditerranée. Nos cartes le font déboucher dans le lac de Benzert et courir, par conséquent, de l'ouest à l'est. Ce tracé, purement conjectural, est en contradiction avec les renseignements que j'ai recueillis, et d'après lesquels l'Oued Sedjenân prendrait sa source dans la chaîne qui sépare son bassin du lac de Benzert, coulerait de l'est à l'ouest et se perdrait dans le marais d'où la carte du Dépôt de la guerre le fait sortir. Ces informations me paraissent d'accord avec la configuration orographique de cette partie du littoral. Elles expliquent en outre le nom que porte l'Oued es-Sedjenân, الواد السجنان « la rivière prisonnière, sans issue ».

Le lac Sisara (*Garâat el-Echkeul*) et l'Hipponitis lacus (*Tindja Benzert*).

Le Djebel Zouitin, une des dernières ramifications de la chaîne méditerranéenne, sépare seul le bassin de l'Oued es-Sedjenân de celui des deux lacs de Benzert, l'*Hipponitis lacus* et le *Sisara lacus*, dont Ptolémée indique assez exactement la position relative[1]. Le premier et le plus septentrional porte aujourd'hui le nom de *Tindja Benzert*[2]; le second, celui de *Garâat el-Echkeul*. Un étroit et profond canal, appelé *Oued et-Tindja*, fait communiquer le bassin méridional avec l'autre, dont les eaux s'écoulent elles-mêmes dans la Méditerranée par l'estuaire qui traverse Benzert et avait valu à Hippo son surnom de *Diarrhytus*.

[1] IV, III : Καὶ τὸ καλούμενον Κίρνα ὄρος.................... λ̄γ λ̄α
ἀφ' οὗ αἱ λίμναι συνίσΊανται συνάπΊουσαι ἀλλήλαις,
ἥ τε Ἱππωνῖτις.............................. λ̄β γο' λ̄β ∠'
καὶ ἡ Σίσαρα................................ λ̄γ λ̄α

[2] Ce mot *Tindja* ou *Tinga*, qui désigne une « lagune », appartient à la langue berbère. Je l'ai retrouvé avec le même sens au Maroc, et je le considère comme la véritable étymologie du nom antique *Tingis* ou *Tinge*.



Le Garâat el-Echkeul est le bassin d'écoulement des eaux descendues des deux rameaux de la chaîne atlantique septentrionale, qui expirent, l'un au cap Blanc, l'autre au promontoire de Sidi Ali el-Mekki. Le plus considérable de ces cours d'eau est l'Oued Djoumin, qui prend sa source dans le Djebel bou-Kerin, le *Cirna* de Ptolémée, et, grossi de l'Oued et-Tin ou Oued Djarrou, arrose, au sortir des montagnes, la riante plaine de Mâter, pour aller se perdre, à neuf ou dix kilomètres plus au nord, dans la ceinture de marais qui entoure la rive méridionale du Garâat el Echkeul. Une montagne assez élevée et aux pentes très abruptes, le Djebel Echkeul, pénètre comme un promontoire dans le bassin auquel elle a donné son nom.

La Tindja de Benzert, un peu moins vaste que le bassin supérieur, forme une ellipse de 35 à 40 kilomètres de circonférence : une petite île basse et allongée s'étend du sud au nord dans la partie occidentale.

Le lac présente un phénomène déjà constaté par Pline le Jeune, qui l'a très exactement décrit : « Est in Africa Hipponensis colonia, mari proxima. Adjacet ei navigabile stagnum, ex quo, in modum fluminis, aestuarium emergit, quod, vice alterna, prout aestus aut repressit aut impulit, nunc infertur mari, nunc redditur stagno [1]. » Il existe effectivement un double courant qui porte alternativement les eaux de la mer dans le lac ou celles du lac dans la mer. Le premier fait se produit surtout lorsque règnent les vents d'ouest; le second, par les vents d'est ou pendant la saison d'hiver, alors que le niveau des deux bassins s'élève par suite de la crue des cours d'eau qui les alimentent. Les deux lacs sont extrêmement poissonneux, et l'on y pêche surtout une énorme quantité de mulets, qui sont transportés à Tunis.

[1] *Epist.*, IX, XXXIII.

En dépassant, à la Tusca, les frontières de la Numidie, nous n'avons fait qu'étudier jusqu'au bout le régime des eaux du versant nord de la partie de la chaîne méditerranéenne qui expire au cap de Sidi Ali el-Mekki. Nous reviendrons sur nos pas pour décrire l'hydrographie comparée de la zone intérieure.

Comprise entre les deux grandes chaînes parallèles, cette zone, nous l'avons dit, présente l'aspect d'une série de cuvettes où viennent se perdre les eaux des deux versants qui l'enferment.

Le versant sud de la chaîne méditerranéenne ne fournit qu'un petit nombre de tributaires à la région des lacs intérieurs. Presque tous les grands cours d'eau descendent du versant qui lui fait face, c'est-à-dire des pentes septentrionales du massif de l'Aurès.

Le premier bassin que l'on rencontre, à la frontière même de la Maurétanie sitifienne et de la Numidie, est le *Chott el-Beïda.* Compris dans la partie supérieure de l'angle formé par les deux voies qui reliaient Sitifis à Sigus et à Lambaesis, il ne paraît pas avoir reçu de nom spécial, au moins dans la nomenclature romaine; c'était une de ces nombreuses et obscures *Salinae,* formées par les eaux hivernales, desséchées par les chaleurs de l'été et placées, en raison de leur origine, sous la protection de la *Juno Salinensis,* identique à la *Coelestis pluviarum Pollicitatrix.*

A 50 kilomètres plus à l'est, se groupent trois lacs d'inégale grandeur : le Chott Tinzilt, le Chott Mzouri et la Sebkha de Djendeli, située au sud des deux premiers bassins.

Le lacus Regius (*Sebkha de Djendeli*).

Le Chott Mzouri a été considéré jusqu'ici comme le *lacus Regius,* placé par l'*Itinéraire* d'Antonin sur la route de Thamugas à Cirta. C'est une hypothèse très justifiable au premier

abord, en présence du texte de l'*Itinéraire*, qui indique la station d'*Ad lacum Regium* à 20 milles de Cirta, mais que l'analyse de la voie romaine ne permet pas de défendre. Nous le démontrerons au chapitre spécialement consacré à l'étude du réseau routier de la Numidie, et nous nous bornons à constater ici que le *Madghacen*, mausolée des rois de Numidie, situé sur la rive occidentale de la Sebkha de Djendeli, justifierait à lui seul la synonymie que nous établissons entre cette Sebkha et le *lacus Regius*. Il est évident que le lac avait reçu son nom de la sépulture royale qui s'élevait sur ses bords.

L'ABIGAS (*Oued bou-Roughal*).

La Sebkha de Djendeli est alimentée par l'Oued Chemorra, un des cours d'eau les plus considérables du versant nord de l'Aurès, que MM. Payen et Nau de Champlouis considèrent comme l'*Abigas* de Procope. Cette conjecture est absolument inconciliable avec les indications de l'historien byzantin. Procope dit, en effet, dans son récit de la seconde campagne de Solomon contre les Maures, que l'Abigas coulait près de Bagaïs, ou plutôt à Bagaïs même[1]. Or l'Oued Chemorra coule à près de 60 kilomètres de Baghaï, dont l'identité avec la Βάγαϊς de Procope n'est pas douteuse. L'Abigas ne peut être que l'Oued bou-Roughal, qui prend sa source au nord-ouest du Djebel Djâfa, massif isolé de la chaîne aurasienne, et longe le flanc oriental de l'Aurès proprement dit, ce qu'indique bien d'ailleurs le mot παραρρέων dont se sert Procope. L'Oued bou-Roughal arrose ensuite les environs de Khenchela (*Mascula*), et, sous le nom d'Oued bou-Douda, passe à cinq ou six cents

[1] *De bello Vand.*, II, XIX : Ὃς δὴ ἐς Ἀβίγαν ποταμὸν ἀφικόμενος ἐστρατοπεδεύσατο ἀμφὶ Βάγαϊν, πόλιν ἔρημον. L'Amigas dont il est question au chap. XIII est évidemment le même fleuve; Procope le représente comme coulant près de l'Aurès et arrosant la contrée environnante. *De bello Vand.*, II, XIII : Ὁ μὲν οὖν Ῥωμαίων στρατὸς ...., ἐστρατοπεδεύσαντο εἰς ποταμὸν Ἀμίγαν, ὃς τὸν Αὐράσιον παραρρέων ἀρδεύει τὰ ἐκείνῃ χώρια.

mètres à l'ouest de Baghaï, en coulant, après les pluies, dans un lit presque effacé[1].

« L'Abigas », dit Procope au même chapitre XIX, « descend de l'Aurès et, parvenu dans la plaine, arrose les campagnes au gré des habitants, qui partagent ses eaux selon les besoins de leurs cultures. La plaine, en effet, est coupée par de nombreux conduits, dans lesquels le fleuve se répand et d'où il ressort, après avoir longtemps coulé sous la terre et réuni toutes ses eaux dans un seul lit. Ces dispositions existant dans la plus grande partie de la vallée, l'eau du fleuve est réellement entre les mains des habitants, qui peuvent la porter où ils veulent en fermant ou en ouvrant les conduits[2]. »

Pour qui sait avec quel soin les cours d'eau permanents, si rares en Afrique, sont utilisés pour les besoins de la culture, la peinture de Procope semble dater d'hier. L'historien raconte ensuite comment les Maures, dirigeant toute la masse des eaux sur les terrains où campait l'avant-garde romaine, commandée par Gontharis, les transformèrent en un marais impraticable[3].

L'Oued bou-Roughal (Abigas) se jette dans le Garâat et-Tarf, vaste bassin qui reçoit en outre l'Oued Roumila et l'Oued bou-el-Freïs, venant de l'Aurès proprement dit; l'Oued Feïd

[1] Ragot, *Recueil des notices*, t. XVI, p. 107.

[2] *De bello Vand.*, II, XIX : Ἀβίγας ὁ ποταμὸς ῥεῖ μὲν ἐκ τοῦ Αὐρασίου, κατιὼν δὲ ἐς τὸ πεδίον ἀρδεύει τὴν γῆν οὕτως ὅπως ἂν βουλομένοις ᾖ τοῖς ταύτῃ ἀνθρώποις. Περιάγουσι γὰρ τὸ ῥεῦμα τοῦτο οἱ ἐπιχώριοι ὅπῃ ποτὲ σφίσιν ἐς τὸ παραυτίκα ξυνοίσειν οἴονται, ἐπεὶ ἐν τῷδε τῷ πεδίῳ ἀπώρυγες συχναὶ τυγχάνουσιν οὖσαι, ἐς ἃς δὴ ὁ Ἀβίγας σχιζόμενός τε καὶ ἐς πάσας ἰὼν ὑπὸ γῆν φέρεται καὶ αὖθις ὑπὲρ γῆν διαφαίνεται, ξυνάγων τὸ ῥεῦμα. Τοῦτο δὲ ἐπὶ πλεῖστον τοῦ πεδίου ξυμβαῖνον ἐν ἐξουσίᾳ τοῖς ταύτῃ ᾠκημένοις τίθεται εἶναι, ἐπιβύσασι χώματι τοὺς ῥωχμοὺς ἢ αὖθις αὐτοὺς ἀποκαλύψασι τοῖς ὕδασι τοῦ ποταμοῦ τοῦδε ὅ τι βούλοιντο χρῆσθαι.

[3] Τότε οὖν ἁπάσας οἱ Μαυρούσιοι τὰς ἐκείνῃ ἀπώρυγας ἀποφράξαντες ἀφιᾶσι τὸ ῥεῦμα φέρεσθαι ἀμφὶ τὸ τῶν Ῥωμαίων στρατόπεδον. Ἀφ' οὗ δὴ τέλμα βαθὺ γεγονὸς καὶ ἀπόρευτον ἐξέπληξέ τε αὐτοὺς ὅτι μάλιστα καὶ ἐς ἀπο ίαν κατέστησε.

es-Smar, qui appartient au versant sud de la chaîne méditerranéenne; l'Oued Ouilmân et l'Oued Nini, qui prennent leur source, à l'est, dans le massif du Djebel Djazia et du Djebel Ammar; et enfin l'Oued Mtoussa, l'Oued Mkhalfa et l'Oued el-Ahmeur, qui descendent du Djebel Tafrent. Nous ne connaissons pas plus le nom antique du lac du Tarf que celui des trois autres bassins qui s'étendent entre sa rive occidentale et la Sebkha de Djendeli (*lacus Regius*). Ces trois lacs sont, de l'ouest à l'est, le Garâat-el-Marsel, le Garâat Ank el-Djemel et le Garâat el-Guellif.

Nous venons de fixer la véritable synonymie de l'Abigas, qu'on avait cru retrouver jusqu'ici dans l'Oued Chemorra; quant à l'équivalent antique de ce dernier cours d'eau, il nous est révélé par la Table de Peutinger et l'anonyme de Ravenne. L'anonyme, qui ne fait guère figurer dans ses listes que les noms fournis par le Routier romain, cite parmi les fleuves de la Numidie un *Puplitus flumen*, qui est évidemment celui que la Table place, sous le nom de *Popleto*, sur la route de Theveste à Lambaesis par Zyrnas Maseli, Vicus Aureli et Claudi. Or l'étude de cette route prouve que la station de Popleto se trouvait au point où le ruisseau d'Aïn el-Abassi se jette dans l'Oued Chemorra. C'est donc à ce dernier cours d'eau que correspond le Popletus.

Le Popletus (*Oued Chemorra*).

L'Oued Chemorra est formé de deux cours d'eau: l'Oued Meriel, qui prend sa source entre Lambaesis et Lambafudi (Henchir Touchin), et l'Oued Taga, qui descend de l'Aurès et porte successivement, dans la partie supérieure de son cours, les deux noms d'Oued Taga et d'Oued Firès.

Le Pagida (*Oued Tazzout*).

Tacite, en racontant un épisode de la guerre de Tacfarinas, a mentionné une autre rivière de la Numidie, le *Pagida*. C'est sur les bords de ce petit fleuve qu'une cohorte romaine,

commandée par Decrius, se fit honteusement battre par les insurgés[1].

Brotier avait supposé que l'action s'était passée sur les rives de l'Oued Abeadh (Oued el-Abiodh), qui descend du versant méridional de l'Aurès et se perd dans le Sahara. Le nom d'un fleuve *Pagida* se retrouvant d'ailleurs dans les *Actes* du martyre de Jacques et Marien, dont les noms figurent dans une inscription gravée sur le rocher de Constantine, à l'entrée des gorges de l'Oued er-Remel, M. Carette en avait conclu à l'identité de ce dernier cours d'eau et du fleuve dont parle Tacite. Cette conjecture, ainsi que l'a fait remarquer le Dr Guyon[2], est difficilement conciliable avec les détails que donnent les *Actes des martyrs.* Jacques et Marien, ainsi que leurs compagnons, ne furent pas mis à mort à Constantine: les magistrats de cette ville les envoyèrent à Lambaesis[3], où ils furent condamnés, le lendemain de leur arrivée, et exécutés dans une vallée à travers laquelle coulait le *Pagida.* Le Pagida ne peut être, dès lors, comme le suppose le Dr Guyon, que l'Oued Tazzout, qui traverse Lambaesis. Les indications des *Actes* sur le lieu du supplice s'appliquent très bien à la partie du cours de l'Oued Tazzout qui s'étend entre la ville et le dernier versant de l'Aurès[4].

L'identité de l'Oued Tazzout et du Pagida de Tacite explique d'ailleurs un détail donné par l'historien. Le détache-

[1] *Annal.*, III, xx.

[2] *Voyage d'Alger aux Ziban.*

[3] Ruinart, *Acta Martyr. sincera*, p. 198: « Tunc eos praesidi admotos, jam bis eis notos, bis usitatus, iterum Lambesitanus carcer accepit. »

[4] Ruinart, *Acta Martyr. sincera*, p. 199: « Et perducti sunt ad coronae locum, qui riparum collibus hinc et inde sublimis, media fluminis convalle subsederat : sed et spectaculo erat celsa utrimque altitudo aggeris. Alveus ipse medio sinu fluorem beati sanguinis hauriebat. Nec deerat utriusque sacramenti genus, cum et baptizarentur suo sanguine, et lavarentur in flumine. »

ment que commandait Decrius formait la garnison d'un petit camp retranché sur les bords du Pagida. Ce poste était donc placé dans la position stratégique si importante qu'occupa plus tard Lambaesis, et la correspondance déterminée par le Dr Guyon fait ainsi remonter à l'an 773 de Rome la première origine de l'établissement militaire qui devint plus tard le quartier général de la légion IIIe Augusta.

L'Ardalio (*Oued Haïdra*).

L'*Ardalio,* sur les rives duquel Gildon fut vaincu en 398 par Mascezil, a été considéré jusqu'ici comme l'Oued Chabro. Proposée par Mannert et acceptée sans objection par tous les auteurs qui se sont occupés de la géographie comparée de l'Afrique, cette synonymie nous paraît fausse. L'Oued Chabro coule au nord-ouest de Tebessa ; or Paul Orose dit formellement que l'Ardalio coulait entre Theveste et Ammaedara[1]. Ammaedara (Haïdra) étant située au nord-est de Tebessa, l'Ardalio ne peut être que l'Oued Haïdra, que l'on rencontre effectivement entre les deux villes indiquées par l'historien. Les défilés dont parle Orose, « oppositas praejacentis vallis angustias », se reconnaissent facilement dans le bassin de l'Oued Haïdra : ce sont les gorges du Gouraï, que Mascezil avait précisément à traverser en marchant sur Theveste. Il est impossible de les retrouver dans le cours de l'Oued Chabro, qui arrose, au nord-ouest de Tebessa, la grande plaine du Tarf. Ce dernier détail aurait dû suffire pour faire rejeter par nos archéologues algériens la correspondance qu'ils ont empruntée à Mannert.

Fleuves dont

L'anonyme de Ravenne cite encore parmi les fleuves de la Numidie le *Masuga,* le *Sadinta,* l'*Amesa,* l'*Adima* et le *Limele-*

[1] *Oros.*, VI, XXXVI : « Ardalio fluminis nomen est quod fluit inter Thebastem et Metrideram civitates : ubi eum parva manu ..... castrametatus, cum interjecta mora excedere loco oppositasque praejacentis vallis angustias transgredi vellet, B. Ambrosius episcopus : « Hic ! hic ! hic ! »

tendum. Il nous est impossible de donner un équivalent à ces divers cours d'eau, qui ne figurent pas dans d'autres textes antiques et dont les noms, d'une physionomie d'ailleurs très libyenne, ne se retrouvent pas, que nous sachions, dans la nomenclature berbère actuelle.

Il est impossible de retrouver les synonymies modernes.

Le dernier fleuve de la seconde zone numide est la Medjerda, l'antique *Bagrada,* dont le cours nous ramène dans l'Afrique propre.

Le Bagrada (*Oued Medjerda*).

La Medjerda est formée par deux grands cours d'eau, dont l'un vient de l'ouest, et l'autre du sud-ouest. Le premier, que nous considérons aujourd'hui comme le cours supérieur du fleuve et auquel, naguère encore, la plupart de nos géographes donnaient le nom d'Hamise, prend sa source près de Khemissa, l'ancien *Thubursicum Numidarum,* dans le massif montagneux qui donne également naissance à la Seybouse. Le second porte le nom d'*Oued Mellag* dans la plus grande partie de son cours, celui d'*Oued Chabro* près de sa source, et descend du plateau de Tebessa.

Une erreur de Ptolémée, qui place beaucoup trop au sud la source du Bagrada, a conduit Mannert à affirmer que l'Oued Mellag représentait le cours supérieur du fleuve, et que les anciens géographes n'avaient pas donné de nom au cours d'eau que nous regardons comme la Medjerda proprement dite[1]. Reproduite par Smith, l'opinion de Mannert est en contradiction avec la tradition locale, qui ne voit dans l'Oued Mellag qu'un affluent de l'Hamise ou Medjerda proprement dite, et avec un texte antique qui place la source du Bagrada là même

[1] Mannert, *Géogr. anc. des États barbaresques,* trad. Marcus, p. 341 : « Vers le milieu de son cours, le Bagradas reçoit un affluent qui vient presque en ligne droite de l'ouest, et qui a à peu près la même longueur, mais qui n'a pas de nom chez les anciens géographes. »

où nos cartes les plus récentes indiquent celles de la Medjerda, c'est-à-dire à Khemissa. « Le Bagrada, dit Julius Honorius, prend naissance à Tubursicum Numidarum, traverse la Zeugitane, se partage en plusieurs bras et se jette près d'Utique dans la mer Tyrrhénienne[1]. » Ce passage prouve bien que, si Ptolémée était mal renseigné sur la source du Bagrada, les géographes de l'époque postérieure la connaissaient parfaitement. Nous exposerons plus loin les raisons qui peuvent faire supposer que, dès l'époque de Salluste, l'Oued Mellag ne représentait pas, pour les anciens, le cours supérieur du Bagrada.

Le nom du grand fleuve punique ne nous est connu que sous ses formes grecque et latine, et ces formes mêmes présentent quelques différences.

Le texte le plus ancien qui le mentionne, parmi ceux qui nous sont parvenus, est celui de Polybe, dont les manuscrits donnent les variantes Μάκαρος[2], Μάκαρα[3], Μακάρα[4]. Schweighaeuser, en s'appuyant sur la forme Βουκάρα, adoptée par Suidas, a cru pouvoir substituer à ces trois variantes si voisines la leçon Βακάρα. Les écrivains grecs postérieurs reproduisent tous la forme Βαγράδας[5], équivalente à celle qu'emploient uniformément les historiens et les géographes latins : *Bagrada*[6].

[1] J. Honorius, *Cosmogr.*, 47 (*Geogr. lat. min.*, ed. Riese, p. 52) : « Fluvius Bagrada nascitur in Tubursicunumidarum. Pergens per Zeugi inlustrans regionem egerit in mari Tyrreno. Dispersis crinibus Uticae oppido diffunditur. »

[2] *Bav. aug. Reg.* A.

[3] *Vat. Flor Reg.* B. C.

[4] *Cod. Urbin.*

[5] Strab. XVII, III. — Ptolem. IV, III. — App. *B. C.* II, XLIV, XLV. — Agathem. II, X.

[6] Caes. *B. C.* II, XXIV, XXVI. — Liv. XVIII, XV, XVI ; XXX, XXV. — Mela, I, VII. — Plin. VIII, XIV. — Lucan. *Phars.* IV, v. 588. — Silius Ital. III, v. 245 ; VI, v. 141. — Florus, II, II. — A. Gell. *N. Att.* VI, III. — Val. Max. I, VIII. — Mart. Capella. — Aethicus. — Vibius Sequester. — August. *De civit. Dei*, XXII, VIII. — Oros. IV, VIII.

On trouve dans quelques manuscrits de Florus la forme *Bragada*. Ceux de la Cosmographie d'Honorius donnent les variantes *Bagrada*, *Vagrada*, *Bacrada*.

La même dénomination, à peine altérée, *Bagarda*, *Badjarda*, se retrouve au moyen âge arabe[1]. Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'on voit apparaître le nom actuel, *Medjerda* مجردة, qui rappelle la forme employée par Polybe.

On peut conclure des différentes formes sous lesquelles se produit successivement le nom du fleuve punique:

1° Que le premier élément de ce nom a varié et qu'à trois reprises, à notre connaissance, il y a eu permutation des deux labiales M et B, qui se substituent d'ailleurs si habituellement l'une à l'autre;

2° Que le nom primitif était probablement *Makarath* מכרת, que Polybe a traduit par Μακάρας, et dont on a fait plus tard *Bakarath*, *Bakaratha;*

3° Que cette seconde forme a prévalu à l'époque romaine, où elle est constamment rendue par le mot *Bagrada* et ses variantes *Vagrada*, *Bragada;*

4° Que cette forme latine a survécu pendant plusieurs siècles à la domination romaine;

5° Que le nom actuel *Medjerda*, *Megherda*[2], paraît être un retour à la forme la plus ancienne, *Makaratha*.

Cette même forme *Makaratha* était-elle d'origine punique? Faut-il y retrouver le mot phénicien *Maqor* « eau courante »? Cette étymologie nous paraît aussi douteuse que celle qui fait dériver le nom du Bagrada d'un autre mot sémitique: *Braka*, *Brakoth* « eaux dormantes ». L'emploi simultané ou successif des deux formes équivalentes *Bakarath*, *Makarath* ne permet guère d'admettre deux étymologies qui s'excluent l'une l'autre. Nous ne sommes guère plus disposé à partager l'opinion la

[1] نهر بجردة. Édrisi, p. 124. Édit. de Gœje et Dozy.

[2] On sait que le *djim* arabe prend régulièrement, dans certains dialectes, en Égypte par exemple, la valeur du *g* dur.



plus accréditée, qui voit dans le mot *Makarath* le nom d'une des divinités nationales de Carthage, Makar ou Melkarth, l'Hercule tyrien. Comment supposer que, pendant toute la période romaine, la population indigène, qui parlait encore le punique et avait conservé le culte de Melkarth, ait pu oublier le sens de ce nom de *Makar,* et le dénaturer assez complètement pour que les conquérants l'aient constamment rendu par la forme *Bagrada?* N'est-il pas plus naturel de penser que les fondateurs de Carthage ont dû adopter le nom que les indigènes avaient eux-mêmes donné au fleuve? Nous croyons donc que c'est dans l'onomastique libyenne qu'il faut chercher l'étymologie du mot Makarath ou Magarath, et si nous ne pouvons pas préciser le sens de ce mot, nous constatons tout au moins qu'on le retrouve dans la nomenclature géographique indigène de la Tripolitaine sous les deux formes Μέγερθις et *Magradi,* appliquées l'une par l'Itinéraire d'Antonin, l'autre par le Stadiasme à une station située à l'embouchure d'un fleuve et probablement à ce fleuve lui-même. On a abusé des étymologies phéniciennes. A une époque où l'on connaissait à peine l'existence de la langue berbère, où l'on ne soupçonnait en aucune façon les rapports que l'on a constatés depuis entre la race qui la parle et les populations primitives de l'Afrique septentrionale, il était naturel de demander exclusivement à l'Orient l'explication de la toponymie liby-phénicienne. Nous savons aujourd'hui que les Berbères sont les descendants directs de ces populations primitives, que leur langue actuelle reproduit, selon toute apparence, le fond de la vieille langue libyenne, et que leur alphabet conserve encore la plupart des caractères de l'alphabet libyen. Il est nécessaire de tenir compte de ces données nouvelles et de réserver à la race qui a primitivement peuplé le nord de l'Afrique, et qui y pré-



domine encore, la large part à laquelle elle a droit. Les rapports actuels de l'élément arabe et de l'élément berbère peuvent nous révéler, jusqu'à un certain point, ceux qui ont dû exister entre les Libyens et les colons orientaux. Les Berbères arabisants nous représentent les Libyens phénicisés du littoral, *mixtum Afris punicum genus.* Or, pour ne parler que de la question géographique, il est à remarquer que la nomenclature topographique des tribus berbères qui ont perdu jusqu'au souvenir de leur langue, comme certaines fractions des Ketama et des Sanhadja du Maroc, est encore aujourd'hui presque entièrement berbère. C'est assez dire le rôle prépondérant qu'a dû jouer l'élément libyen dans la toponymie de l'Afrique septentrionale.

Presque au sortir du massif qui lui donne naissance, à la hauteur de Khemissa, la Medjerda prend la direction générale ouest-sud-ouest–est-nord-est, qu'elle garde jusqu'à son embouchure, traverse le plateau de Souk Ahras, l'ancienne Thagaste, et s'engage dans la haute chaîne qui sépare l'Algérie de la régence de Tunis. Le fleuve a forcé mais non pas ouvert cette barrière naturelle. Son cours resserré et tortueux n'a jamais servi sur ce point de grande ligne de communication. Les deux voies romaines qui, en dehors de la grande route du littoral, reliaient Hippo Regius à Carthage, évitaient également ce massif abrupt et tourmenté. La route de Carthage à Hippo Regius par Sicca, Naraggara et Thagaste, le laissait au nord. Celle d'Hippo Regius à Carthage par Bulla Regia le laissait au sud; elle franchissait la chaîne numidique, comme nous le verrons, au-dessous du Djebel Ghorra, et descendait une étroite vallée qui conduit de ce col dans le bassin de la Medjerda à la hauteur de Simittu (Chemtou).

A quelques milles au sud-est de Simittu, la Medjerda sort

enfin du massif de la chaîne septentrionale, contourne la pointe méridionale du Djebel Heïrech et débouche dans la Dakhla des Oulad bou-Salem, les « Grandes Plaines » de Polybe et d'Appien, le *Campus Bullensis* de saint Augustin, le πεδίον Βούλλης de Procope. Entourée de tous côtés par une ceinture de hauteurs, la Dakhla forme un immense cirque naturel dont l'arène présente l'aspect de toutes les plaines d'alluvion. Aucun accident de terrain appréciable à l'œil n'en interrompt l'uniformité; elle ressemble à un lac desséché, et telle est effectivement l'origine de cette vaste cuvette. Il est évident qu'à l'époque géologique, relativement récente, où la Medjerda n'avait pas encore ouvert, dans le massif crétacé qui ferme l'extrémité orientale de la Dakhla, l'étroite et profonde coupure qu'elle a creusée depuis, ses eaux, retenues par un barrage naturel, inondaient tout le bassin qu'elles ne font que traverser aujourd'hui. Tous les tributaires de son cours actuel, l'Oued Mellag, l'Oued Beldjarin, l'Oued bou-Heurtma, l'Oued Kessab, l'Oued Melah, l'Oued Tessâa, se déversaient alors directement dans ce lac préhistorique. Les dépôts lacustres qu'on retrouve à 22 mètres au-dessus du niveau actuel de la plaine n'indiquent pas d'ailleurs, tant s'en faut, la profondeur totale du bas-fond inondé. Il faut y ajouter toute la hauteur des apports que le fleuve et ses six affluents ont déposés pendant des siècles au fond du réservoir, qu'ils ont fini par combler. L'épaisseur de ces couches est inconnue : la Medjerda y a tracé un sillon de 10 à 12 mètres, et il n'est pas douteux que la masse alluviale ne s'étende au-dessous du lit actuel. On reste donc au-dessous de la vérité en évaluant à 35 mètres la profondeur de la nappe d'eau qui couvrait primitivement la Dakhla.

Les « Grandes Plaines » sont l'œuvre collective de la Medjerda et de ses affluents. Cette couche végétale, d'une profondeur

inconnue et d'une inépuisable richesse, qui forme aujourd'hui le sol de la Dakhla, c'est un présent du fleuve, *δῶρον τοῦ ποταμοῦ*, comme la terre égyptienne est un présent du Nil, et, comme le Nil, la Medjerda renouvelle parfois ses dons. L'issue qu'elle s'est creusée ne suffit pas toujours à donner passage à l'énorme masse d'eau qu'elle roule dans ses grandes crues : si large et si profond que soit son lit, elle en franchit parfois les berges, se répand sur toute la plaine et, en la transformant en lac, lui rend un instant sa physionomie primitive.

Mais ces grandes crues sont rares et ne se produisent guère que dans les années exceptionnellement pluvieuses. En temps ordinaire, et pendant les trois quarts de l'année, la Medjerda ne remplit même pas le fond de son lit. Ses eaux d'un vert jaunâtre ne baignent alternativement qu'une des deux rives, et lui enlèvent lentement les terres qu'elles reportent sur la rive opposée. Ce n'est qu'en hiver qu'elles remplissent et creusent de nouveau tout ce large sillon. Le bassin qu'elle traverse est d'ailleurs tellement uni que son cours ordinaire est à peine sensible. Endormie dans ses innombrables méandres, la Medjerda est toujours le fleuve qu'a si bien décrit Silius :

> Turbidus arentes lento pede sulcat arenas
> Bagrada, non ullo libycis in finibus amne
> Victus limosas extendere latius undas
> Et stagnante vado patulos involvere campos[1].

Ni le niveau de la plaine, du reste, ni le cours du fleuve ne paraissent avoir sensiblement changé depuis l'époque romaine. Les ruines de villes antiques qui couvrent les deux rives de la Medjerda ne sont guère plus enterrées que partout ailleurs, et, comme ailleurs, elles sont surtout enterrées sous leurs

[1] Silius Italicus, *Punica*, VI, v. 140.

propres débris. La route arabe qui traverse la Dakhla dans une grande partie de sa longueur, de Souk el-Arba à Souk el-Khmis, paraît suivre les vestiges d'une ancienne voie; plus directe que celle des Itinéraires, dont nous retrouverons tout à l'heure le tracé, elle coupe la plaine en ligne directe, en formant une tangente aux courbes extrêmes du fleuve. Le fleuve n'a donc pas modifié son cours. Les amorces d'un pont antique qu'on remarque près de Souk el-Arba et le nom d'*El-Kantara*, «le pont», que porte une autre localité située à quelques milles en aval, prouvent bien que le Bagrada coulait, à l'époque romaine, là même où la Medjerda coule encore. Les seules traces d'anciens lits que j'aie remarquées se retrouvent à Souk el-Khmis. Deux grandes dépressions sinueuses et à demi comblées y représentent deux anciennes boucles du fleuve : l'isthme fluvial a cédé sous l'effort répété des crues d'hiver, et la Medjerda a pris un cours plus direct.

Le Muthul (*Oued Mellag*).

C'est à peu près à la hauteur de Bulla Regia (Henchir Hammam Darradji) que la Medjerda reçoit le principal affluent de sa rive droite, l'Oued Mellag, dans lequel, ainsi que nous l'avons dit, certains géographes ont prétendu retrouver le cours supérieur du Bagrada. Nous avons démontré que l'Oued Mellag n'était pas le Bagrada; il nous reste à exposer les motifs qui nous engagent à le considérer comme le Muthul, un des cours d'eau dont la synonymie a été le plus discutée. Mannert et Forbiger l'identifient au *Rubricatus* ou à l'*Ubus*, qu'ils considèrent à tort comme n'étant qu'un seul et même cours d'eau, la Seybouse [1]; Temple et Barth ont adopté l'opinion de Barbié du Bocage, qui retrouve le Muthul dans l'Oued Siliana; Lapie le fait correspondre à l'Oued bou-Heurtma; Marcus enfin l'assimile à l'Hamise ou Medjerda supérieure.

[1] L'*Ubus*, comme nous l'avons dit, est la Seybouse; le *Rubricatus* est l'Oued Mafragh.

Salluste est le seul écrivain de l'antiquité qui ait nommé le Muthul. Il en fait mention à propos d'un des principaux épisodes de la guerre de Jugurtha, et les détails que l'ancien gouverneur de la province de Numidie donne sur cet épisode prouvent qu'il avait visité le théâtre de l'action dont il nous a laissé le récit détaillé.

« Il y a, dit Salluste, dans la partie de la Numidie qui était échue en partage à Adherbal, un fleuve prenant sa source au midi et nommé Muthul. A environ vingt mille pas de ce fleuve et parallèlement à son cours, s'étend une chaîne montagneuse que la nature a faite nue, que l'homme a laissée telle, mais du centre de laquelle naît une colline d'une grande étendue, couverte d'oliviers sauvages, de myrtes et d'autres espèces d'arbustes qui naissent dans un sol aride et sablonneux. La plaine qui s'étend entre la chaîne et la colline est déserte faute d'eau, excepté dans le voisinage du fleuve, où, plantée d'arbres, elle était peuplée de laboureurs et de troupeaux.

« C'est sur cette colline, qui s'étend, comme nous l'avons dit, perpendiculairement à la montagne et au fleuve, que Jugurtha avait pris position[1]. »

Rien de plus net que cette topographie esquissée en quelques traits : un fleuve prenant sa source au midi; une chaîne montagneuse parallèle au fleuve; une longue colline perpendiculaire à la montagne qui la projette, et par conséquent au fleuve.

[1] *Jug.*, chap. XLVIII : « Erat in ea parte Numidiae quam Adherbal in divisione possederat, flumen oriens a meridie, nomine Muthul; a quo aberat mons ferme millia passuum viginti tractu pari, vastus ab natura et humano cultu : sed ex eo medio quasi collis oriebatur, in immensum pertinens, vestitus oleastro ac murtetis aliisque generibus arborum quae humi arido atque arenoso gignuntur. Media autem planities deserta penuria aquae, praeter flumini propinqua loca ; ea consita arbustis pecore atque cultoribus frequentabantur. Igitur in eo colle, quem transverso itinere porrectum docuimus, Jugurtha. . . . . consedit. »

La première de ces indications, *flumen oriens a meridie,* exclut les deux synonymies proposées par Lapie et Marcus : la Medjerda supérieure coule de l'ouest à l'est, l'Oued bou-Heurtma du nord au sud.

L'ensemble du récit de Salluste ne permet pas d'admettre, d'autre part, l'identité du Muthul et de la Seybouse. Métellus venait d'entrer en Numidie et d'occuper Vaga (Badja). Presque aussitôt il rencontre Jugurtha sur le Muthul, et Sicca Veneria (El-Kef), immédiatement après la bataille qui se livre sur les bords de ce fleuve, est la première ville numide qui abandonne la cause du roi. Métellus enfin se dirige du Muthul sur Zama Regia. Toute cette première partie de la campagne de l'année 109 a donc pour théâtre le plateau de Badja, les Grandes Plaines et les environs d'El-Kef. Il n'est pas admissible dès lors que le général romain ait débuté par une pointe sur Hippo Regius : la soumission immédiate de Sicca ne s'expliquerait pas si Jugurtha avait été battu sur les bords de la Seybouse.

Il est impossible, pour les mêmes raisons, d'admettre la correspondance de la Siliana et du Muthul; la Siliana coule, il est vrai, du sud au nord, comme le Muthul de Salluste, mais son cours appartenait tout entier à la province romaine et se trouvait par suite fort en dehors du théâtre des opérations.

La synonymie du Muthul et de l'Oued Mellag est la seule, au contraire, qui concorde, non seulement avec les indications générales de Salluste sur la première campagne de Métellus, mais avec les détails si précis que l'historien nous a donnés sur la topographie du champ de bataille. A part la distance de 20 milles indiquée entre la montagne et le fleuve, et que nous discuterons tout à l'heure, toutes les indications de Salluste se retrouvent avec une merveilleuse exactitude dans la partie du

bassin de l'Oued Mellag que nous considérons comme le théâtre de la défaite de Jugurtha, et qui se trouve à 13 milles romains à l'ouest d'El-Kef (Sicca Veneria), à peu de distance de la voie romaine de Carthage à Hippo Regius par Naraggara et Thagaste. Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la carte pour reconnaître immédiatement ce champ de bataille que Salluste avait certainement sous les yeux lorsqu'il l'a si fidèlement décrit. Le *mons tractu pari*, la chaîne parallèle au cours du fleuve, est le Djebel Hemeur mta Ouargha, parallèle au cours de l'Oued Mellag et s'étendant du Djebel Sara à l'Oued Zouatin. La colline projetée par cette chaîne perpendiculairement au fleuve, c'est le Koudiat Abd Allah, qui se détache du massif central du Djebel Hemeur et dont la direction est perpendiculaire tout à la fois à la montagne et à l'Oued Mellag. La plaine dépourvue d'eau et déserte dans l'angle formé par la colline et la montagne, habitée et cultivée dans le voisinage du Muthul, c'est le *Feïd es-Smar*, arrosé dans sa partie inférieure par deux ruisseaux qui se jettent dans l'Oued Mellag, et dont le plus considérable porte le nom de *Oued Djenân el-Hallouf*. Tous les détails de la marche de Métellus, tous les incidents de la double lutte que l'armée romaine soutient contre Jugurtha et Bomilcar, s'expliquent dès lors avec une clarté parfaite.

Pénétrant dans la Numidie par Vaga, dont il venait de s'emparer afin d'assurer ses approvisionnements[1], Métellus ne pouvait pas suivre une autre route que la vallée de l'Oued Mellag.

Il lui était impossible de s'engager, du côté du nord-ouest,

[1] *Jug.*, chap. XLVII : « Erat haud longe ab eo itinere quo Metellus pergebat, oppidum Numidarum nomine Vaga... Huc consul... praesidium imposuit. Praeterea imperavit frumentum et alia quae bello usui forent comportare, ratus, id quod res monebat, frequentiam negotiatorum et commeatu juvaturam exercitum et jam paratis rebus munimento fore. »

dans les défilés numides de la Medjerda : nous savons que ce massif était inabordable. Les montagnes qui dominent la Dakhla des Oulad bou-Salem, au sud-est, ne lui permettaient pas davantage de marcher directement de Vaga sur Sicca : elles sont à peu près impraticables pour une armée. La seule issue possible pour Métellus était la coupure par laquelle l'Oued Mellag débouche dans la Dakhla. En remontant le cours du fleuve, le général romain arrivait, sans rencontrer d'obstacles matériels sérieux, sur les hauts plateaux qui commandent tout à la fois, au sud-est, les plaines de Sicca et de Zama, au nord-ouest, celles de Naraggara et de Thagaste, au sud, enfin, celles de Thala et de Theveste. Métellus devait nécessairement chercher à occuper cette position stratégique. Il remonte effectivement l'Oued Mellag en suivant, afin d'éviter toute surprise, les hauteurs déboisées de la rive gauche, beaucoup plus praticables que celles de la rive opposée. C'est au moment où il chemine sur le plateau du Djebel Hemeur, pour descendre par le Feïd es-Smar sur les bords de l'Oued Mellag et gagner la plaine qui s'étend au-dessous de Sicca, que Jugurtha vient s'embusquer sur le Koudiat Abd Allah de façon à le prendre en pleine marche et en flanc : *In eo colle, quem transverso itinere porrectum docuimus, Jugurtha extenuata suorum acie consedit.* Le roi numide occupe avec toute sa cavalerie et l'élite de son infanterie la partie de la colline la plus voisine du Djebel Hemeur : *Ipse propior montem cum omni equitatu et pedibus delectis suos conlocat.* Son lieutenant Bomilcar a l'ordre d'aller se poster, avec les éléphants et une partie de l'infanterie, à l'extrémité du Koudiat Abd Allah qui touche au fleuve.

Métellus descendait déjà du Djebel Hemeur dans le Feïd es-Smar lorsqu'il s'aperçoit de la présence de l'ennemi. Il s'arrête, renforce le flanc droit, qui est le plus rapproché de Jugur-

tha, et, par un quart de conversion sur la droite, transforme la marche en colonne de l'armée en ordre de bataille, face à l'ennemi : *Commutatis ordinibus in dextro latere, quod proximum hostis erat, triplicibus subsidiis aciem instruxit.* Il reprend ensuite sa marche par le mouvement inverse, c'est-à-dire par un quart de conversion sur la gauche, gagne la plaine, et, pour s'assurer l'eau nécessaire à son armée, charge son lieutenant Rutilius d'aller, avec une partie de la cavalerie et de l'infanterie légère, occuper les bords du fleuve sur lesquels il compte camper[1].

Dès que l'arrière-garde de Métellus a quitté les dernières pentes du Djebel Hemeur, Jugurtha fait occuper la montagne par deux mille des siens, afin de couper la retraite à l'ennemi, et attaque l'armée romaine[2]. Le combat se prolonge pendant la plus grande partie de la journée : enfin, vers le soir, les Romains emportent par un dernier effort la colline qui leur fait face, c'est-à-dire le Koudiat Abd Allah, délogent l'ennemi, qui se disperse, et restent définitivement maîtres du champ de bataille[3].

Rutilius venait, à ce moment même, de repousser victorieusement l'attaque de Bomilcar. Conformément à ses instructions, le lieutenant de Jugurtha avait laissé passer l'avant-garde

[1] Chap. XLIX-L : « Aciem, sicuti instruxerat,... in planum deducit. Sed ubi Numidas quietos neque colle degredi animadvortit, veritus ex anni tempore et inopia aquae ne siti conficeretur exercitus, Rutilium legatum cum expeditis cohortibus et parte equitum praemisit ad flumen, uti locum castris antecaperet, existumans hostis crebro impetu et transvorsis praeliis iter suum remoraturos... Deinde ipse pro re atque loco, sicuti monte descenderat, paulatim procedere. »

[2] Chap. L : « At Jugurtha, ubi extremum agmen Metelli primos suos praetergressum videt, praesidio quasi duum millium peditum montem occupat, qua Metellus descenderat, ne forte cedentibus adversariis receptui ac post munimento foret. Dein, repente signo dato, hostis invadit. »

[3] Chap. LII : « ... Denique Romani, ubi intelligunt neque sibi refugium esse neque ab hoste copiam pugnandi fieri, et jam die vesper erat, adverso colle, sicuti praeceptum fuerat, evadunt. Amisso loco, Numidae fusi fugatique. »

romaine, puis, la sachant campée sur le Muthul, était descendu dans le Feïd es-Smar, y avait étendu sa ligne de bataille de façon à empêcher Rutilius de porter secours à Métellus et pris l'offensive contre le camp romain[1]. Prévenu de ce mouvement par le nuage de poussière que soulevait, au-dessus des arbres de la plaine, la marche de l'armée numide, Rutilius avait rangé ses troupes en bataille devant son camp et reçu l'attaque de l'ennemi[2]. Les Romains n'eurent pas de peine à venir à bout des éléphants, dont le choc était brisé par les difficultés du terrain, et la perte de ces animaux, tous pris ou tués, avait entraîné, comme toujours, la déroute des troupes dont ils formaient la principale force. Jetant leurs armes et mettant entre eux et leurs adversaires le Koudiat Abd Allah, les Numides purent s'échapper presque tous à la faveur de la nuit qui tombait déjà : *plerique, abjectis armis, collis aut noctis, quae jam aderat, auxilio integri abeunt*[3]. Métellus rejoint son lieutenant, qui, malgré la triple fatigue d'une marche, d'un campement et d'un combat, était allé à sa rencontre; l'armée romaine tout entière campe sur les bords du Muthul, où elle reste quatre jours[4], et reçoit la soumission de Sicca[5], située à trois heures

[1] Chap. LII : « Interea Bomilcar, quem elephantis et parti copiarum pedestrium praefectum ab Jugurtha supra diximus, ubi eum Rutilius praetergressus est, paulatim suos in aequum locum deducit; ac, dum legatus ad flumen, quo praemissus erat, festinans pergit, quietus, uti res postulabat, aciem exornat... Postquam Rutilium consedisse jam et animo vacuum accepit simulque ex Jugurthae praelio clamorem augeri ...aciem quam diffidens virtuti militum arte statuerat, quo hostium itineri officeret, latius porrigit eoque modo ad Rutili castra procedit. »

[2] Chap. LII : « Romani ex improviso pulveris vim magnam animadvortunt : nam prospectum ager arbustis consitus prohibebat. Et primo rati humum aridam vento agitari, post ubi aequabilem manere et, sicuti acies movebatur, magis magisque adpropinquare vident, cognita re properantes arma capiunt ac pro castris, sicuti imperabatur, consistunt. »

[3] Chap. LIII.

[4] Chap. LIV.

[5] Chap. LVI : ... « Siccam, ...quod oppidum primum omnium post malam pugnam ab rege defecerat. »

de marche du théâtre de la double défaite de Jugurtha et de Bomilcar.

Les moindres détails du récit de Salluste s'expliquent, comme on le voit, lorsqu'on place le champ de bataille du Muthul dans le Feïd es-Smar. La seule difficulté réside dans le chiffre de 20 milles indiqué par l'historien comme la distance qui séparait le Muthul de la montagne. Déjà suspect à tous les commentateurs de Salluste, ce chiffre est évidemment faux. Au point de vue purement topographique, ni le bassin de l'Oued Mellag, ni ceux de la Siliana et de la Seybouse ne présentent les dispositions orographiques décrites par Salluste. Au point de vue stratégique, d'autre part, il est tout à fait improbable que Métellus eût commis la faute de s'affaiblir devant l'ennemi en se séparant du corps de Rutilius, si le fleuve vers lequel il envoyait son lieutenant avait été situé à 18 milles du champ de bataille. Il est matériellement impossible, enfin, que l'armée romaine, déjà en pleine étape au moment où elle rencontra l'ennemi, ait pu combattre jusqu'au soir et aller camper à 18 milles de là sur le Muthul, où le corps de Rutilius l'avait précédée. L'action a dû être circonscrite dans un rayon de quatre ou cinq milles : le récit de Salluste le prouve encore. Placé entre Rutilius et Métellus de façon à se rendre compte de ce qui se passe sur le fleuve et au pied de la montagne, où se livre l'action principale, Bomilcar craint, à un certain moment, que Rutilius, déjà campé, n'entende le bruit de la mêlée et ne se porte au secours de son chef. Le chiffre de VII milles au lieu de XX, déjà proposé par Ciacconius et Dureau de la Malle, paraît être le vrai. C'est la distance qui sépare en réalité le plateau du Djebel Hemeur de la rive gauche de l'Oued Mellag.

A quelques milles en avant de son confluent avec l'Oued Mellag, la Medjerda reçoit le tributaire le plus considérable

L'Armascla (*Oued bou-Heurtma*).

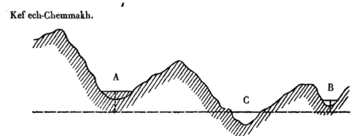
de sa rive gauche, l'Oued bou-Heurtma, qui prend sa source dans le massif des Khoumir et porte, dans la partie supérieure de son cours, le nom d'Oued el-Ghzela. L'Oued bou-Heurtma est certainement l'*Armascla fluvius* que la Table de Peutinger indique à 24 milles de Bulla Regia : l'étude critique de la voie romaine de Carthage à Hippone par la rive gauche du Bagrada établit solidement cette correspondance.

A partir du point où elle reçoit l'Oued bou-Heurtma, la Medjerda modifie un peu la direction générale de son cours : l'obstacle que lui opposent les pentes méridionales du grand plateau de Badja l'oblige à couler de l'ouest à l'est. Elle ne reprend sa direction première qu'à l'extrémité nord-est de la Dakhla des Oulad bou-Salem. A cette hauteur, les collines de la rive gauche se rapprochent de plus en plus des montagnes de la rive opposée, et à 500 mètres en aval du point où la Medjerda reçoit un autre affluent de gauche, l'Oued Badja, elles se rapprochent, se pénètrent en quelque sorte et semblent fermer complètement la vallée. Le fleuve s'est frayé, à travers ce massif, un canal profond et tortueux, et coule entre deux hautes parois perpendiculaires qui rappellent la faille gigantesque de la vallée de Tempé. La Koubba de Sidi-Salah ben-Chérif s'élève à l'entrée du défilé.

L'aspect de cette puissante barrière dans laquelle la Medjerda s'est creusé, avec les siècles, l'étroite issue qui suffit à peine à l'écoulement de ses hautes eaux, explique l'existence du lac qui recouvrait autrefois la plaine des Oulad bou-Salem et les alluvions lacustres qu'on remarque à une certaine hauteur au-dessus du niveau actuel de la Dakhla. Cette hauteur représente à peu près la profondeur de la nappe d'eau au moment où l'obstacle a été rompu. Déjà à demi comblé par les apports de la Medjerda et de tous les autres cours d'eau qu'il recevait

directement, le lac antéhistorique a disparu avec la barrière qui en avait déterminé la formation. Il y a eu successivement un colmatage partiel du fond du lac, puis un écoulement complet de la nappe superficielle.

La rupture du massif crétacé que traverse aujourd'hui la Medjerda a été l'œuvre d'une longue série d'années, peut-être de siècles. On remarque à Oueldja, au delà des gorges de Sidi Salah ben-Chérif, deux anciens lits de la Medjerda, dont les niveaux, sensiblement différents, dépassent tous deux celui du cours actuel du fleuve.



Coupe représentant les trois lits successifs de la Medjerda à Oueldja.

A, lit primitif. — B, lit postérieur. — C, lit actuel.

Le lit de gauche suit la base d'un contrefort escarpé auquel les indigènes donnent le nom de Kef ech-Chemmakh : c'est le plus élevé et par conséquent le plus ancien; il paraît correspondre à la première période d'écoulement. Le second lit dessine une boucle pareille sur la rive opposée : moins élevé que le précédent, il remonte évidemment à l'époque où la digue avait déjà été entamée par le fleuve. Le lit actuel, creusé entre les deux anciens et correspondant au niveau de la plaine des Ouled bou-Salem, date de la disparition complète de la digue naturelle et du complet desséchement du lac.

Au delà de la coupure que nous venons de décrire, la Medjerda s'engage dans un assez long défilé, qui ne s'élargit un peu

qu'au point où elle reçoit l'Oued Zerga. Presque à cette même hauteur, le fleuve rencontre l'obstacle infranchissable que lui opposent le Djebel Louatia et la chaîne rocheuse et abrupte du Djebel bou-Safra ; il tourne brusquement à angle aigu et conserve sa nouvelle direction nord-sud jusqu'à la hauteur de Testour, où il reçoit par sa rive droite un affluent aussi considérable que l'Oued Mellag, la *Siliana*. Nous ne connaissons pas le nom antique de ce dernier cours d'eau.

Au delà de Testour, la Medjerda reprend, pour ne plus la quitter, sa direction générale sud-ouest–nord-est. La vallée qu'elle parcourt s'élargit à la hauteur de Medjez el-Bab, mais pour se resserrer encore à 6 kilomètres plus loin. Elle ne s'ouvre définitivement qu'à trois ou quatre milles au delà de Tebourba, c'est-à-dire au point même où commence le delta du Bagrada.

A cette hauteur, la vallée du fleuve s'élargit tout à coup. Les montagnes de la rive gauche prennent la direction du nord-est et se prolongent jusqu'à la pointe qui porte les ruines d'Utique. Les collines de la rive droite s'abaissent dans la direction sud-est et se rattachent par un col peu élevé au massif abrupt du Djebel Ahmor. Ce massif, dont le point culminant atteint une altitude de 334 mètres, s'étend du sud-ouest au nord-est et se termine par la pointe rocheuse de Sidi Amor bou-Ktioua. Il sépare le bassin du Bagrada de celui de Tunis et représente ces collines escarpées, dont parle Polybe, qui fermaient la base de la péninsule de Carthage[1].

Au milieu du vaste hémicycle que circonscrivent la chaîne d'Utique et le Djebel Ahmor, s'élève un massif secondaire et complètement isolé, le Djebel *Kabeur el-Djeheli*, qui se termine

[1] *Hist.*, I, LXXV, 4 : Τῶν γεωλόφων, τῶν ἐπιζευγνύντων τὸν αὐχένα τὸν συνάπτοντα τὴν Καρχηδόνα πρὸς τὴν Λιβύην, ὄντων δυσβάτων.

au nord, à la hauteur d'Utique, par la pointe escarpée de Kalaat el-Oued, et projette au sud une longue et étroite arête, d'un relief très peu sensible, qui vient mourir dans la plaine près d'Henchir Merkeb en-Nabi. Cette arête ainsi que le massif dont elle se détache jouent un rôle important dans l'histoire du delta du fleuve, histoire qu'il nous reste à retracer.

Le Ras Sidi Ali el-Mekki se relie au promontoire de Carthage par une plage très basse et de formation récente. En arrière de la ligne de dunes ou du simple ourlet qui dessine le littoral actuel, s'étend une série de lagunes et de plaines marécageuses dont les bas-fonds représentent la partie envasée de l'ancien golfe d'Utique. La distance qui sépare le littoral primitif du rivage moderne est de huit à dix milles à la hauteur d'Utique, de trois à quatre milles entre Kalaat el-Oued et la pointe de Kamart. La superficie totale du terrain perdu par la mer, mesurée sur les traces visibles de l'ancien littoral, peut être évaluée à 250 kilomètres carrés, et représente les apports du Bagrada pendant vingt et un siècles.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la période antéhistorique. Il fut un temps, l'aspect des lieux ne permet pas d'en douter, où l'estuaire du fleuve commençait là même où nous avons marqué l'origine de son delta. Toute la plaine qui s'étend à l'est de Tebourba formait le fond du golfe, dont elle doublait l'étendue, et la mer baignait le pied des collines qui circonscrivent au sud et au nord les plaines basses que la Medjerda sillonne aujourd'hui.

Cette vaste et profonde embouchure a eu le sort de tous les estuaires méditerranéens. Les alluvions du fleuve l'ont comblée peu à peu, et le fleuve lui-même, se heurtant à ses propres apports, a dû chercher plus d'une fois une issue nouvelle. Les bas-fonds qu'il a comblés gardent encore la trace de ces lits

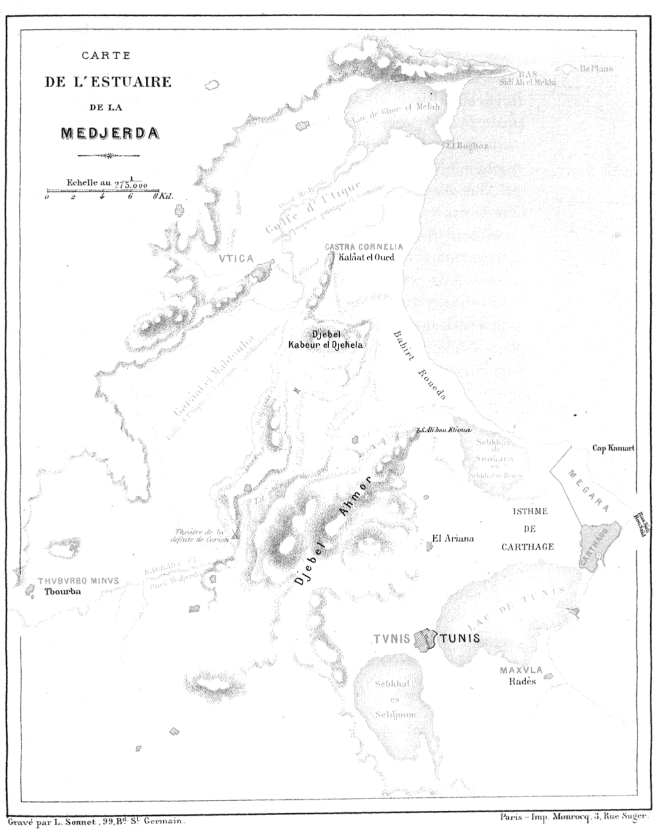
successifs, de plus en plus rapprochés de la lagune dans laquelle il se perd aujourd'hui.

Le plus ancien de ces lits longeait le versant septentrional du Djebel Ahmor. A neuf kilomètres environ au-dessous d'El-Djedeïda, la Medjerda rencontre l'extrémité de l'arête projetée par le Djebel Kabeur el-Djeheli, décrit un coude assez brusque et longe le versant occidental de cette arête. C'est à ce coude que l'on retrouve les premières traces d'un lit abandonné[1]. Au lieu de couler, comme aujourd'hui, à l'ouest de l'arête, le Bagrada coulait à l'est, longeait les contreforts occidentaux du Djebel Ahmor et se jetait dans la mer immédiatement au-dessous de la pointe de Sidi Amor bou-Ktioua.

Les détails donnés par Polybe sur un des épisodes de la Guerre des mercenaires prouvent que cette embouchure, la plus méridionale de toutes celles dont on retrouve la trace, était encore celle du Bagrada au milieu du IIIe siècle avant notre ère.

« Le col étroit de l'isthme qui rattache Carthage à l'Afrique, dit l'historien grec, est formé par des collines escarpées et d'un accès difficile, à travers lesquelles l'art a pratiqué des chemins qui permettent de communiquer avec le continent. Mathos avait fortifié avec soin tous les passages de ces collines. Indépendamment de ces obstacles naturels, le Bakaras, fleuve profond qu'il est presque impossible de traverser à gué dans cette partie de son cours, fermait à ceux qui venaient de Carthage tout débouché dans l'intérieur du pays. Ce fleuve n'avait qu'un seul pont, dont les mercenaires avaient fortifié les abords et au-dessus duquel ils avaient fondé une ville, de sorte que non seulement une armée, mais même un homme

[1] Ce lit primitif présente la même largeur moyenne que le lit actuel : de 105 à 110 mètres.



Gravé par L. Sonnet, 99, Bd. St. Germain. Paris – Imp. Monrocq, 3, Rue Suger.

seul ne pouvait sortir de l'isthme sans être aperçu par l'ennemi. . .

« . . . Amilcar, voyant l'impossibilité de débusquer l'ennemi de ces positions, imagina cet expédient pour ouvrir un passage à son armée. Il avait observé que, lorsque le vent soufflait d'un certain point pendant quelques jours, le lit du fleuve était obstrué par le sable et qu'il s'y formait une espèce de barre qui permettait de le traverser à gué près de son embouchure. Il tint son armée prête à se mettre en marche et attendit patiemment le moment favorable. Les vents soufflent, le gué se forme; il part la nuit avec toutes ses troupes et se trouve, au point du jour, de l'autre côté du fleuve. . .

« . . . Amilcar poursuit sa marche à travers une plaine découverte et se dirige vers le pont, qui était occupé par un détachement de l'armée de Spendius[1]. »

De ce récit de Polybe on peut conclure :

[1] Polyb., *Hist.*, I, LXXV, 4 : Τῶν γεωλόφων, τῶν ἐπιζευγνύντων τὸν αὐχένα τὸν συνάπτοντα τὴν Καρχηδόνα πρὸς τὴν Λιβύην, ὄντων δυσβάτων, καὶ χειροποιήτους ἐχόντων διεκβολὰς ἐπὶ τὴν χώραν· συνέβαινε τοὺς περὶ τὸν Μάθω πάντας τοὺς διὰ τῶν προειρημένων λόφων εὐκαίρως κειμένους τόπους φυλακαῖς διειληφέναι. Πρὸς δὲ τούτοις, τοῦ προσαγορευομένου Βακάρα ποταμοῦ διείργοντος κατά τινας τόπους παραπλησίως τὴν ἐπὶ τὴν χώραν τοῖς ἐκ τῆς πόλεως ἔξοδον, καὶ διὰ τὸ πλῆθος τοῦ ῥεύματος ἀβάτου κατὰ τὸ πλεῖστον ὑπάρχοντος, μιᾶς δ' οὔσης ἐπ' αὐτῷ γεφύρας, καὶ ταύτην τηρεῖν τὴν δίοδον ἀσφαλῶς, πόλιν ἐπ' αὐτῆς ᾠκοδομηκότας. Ἐξ ὧν συνέβαινε, τοὺς Καρχηδονίους, μὴ οἷον στρατοπέδῳ τῆς χώρας ἐπιβαίνειν, ἀλλὰ μηδὲ τοὺς καὶ ἰδίαν θέλοντας διαπεσεῖν, ῥᾳδίως ἂν δύνασθαι λαθεῖν τοὺς ὑπεναντίους. Εἰς ἃ βλέπων Ἀμίλκας, καὶ παντὸς πράγματος καὶ καιροῦ πεῖραν λαμβάνων, διὰ τὸ δυσχρηστεῖν περὶ τὴν ἔξοδον, διενοήθη τι τοιοῦτον. Τοῦ προειρημένου ποταμοῦ κατὰ τὴν εἰς θάλατταν ἐκβολὴν συνθεωρήσας κατά τινας ἀνέμων στάσεις ἀποθινούμενον τὸ στόμα, καὶ τεναγώδη γιγνομένην τὴν παρ' αὐτῷ τῷ στόματι πάροδον· ποιήσας εὐτρεπῆ τῷ στρατοπέδῳ τὰ πρὸς τὴν ἔξοδον, καὶ κρύπτων ἐν αὐτῷ τὴν ἐπιβολὴν, ἐτήρει τὸ προειρημένον σύμπτωμα. Παραπεσόντος δὲ τοῦ καιροῦ, νυκτὸς ἐξορμήσας ἔλαθε πάντας ἅμα τῷ φωτὶ τὸν προειρημένον τόπον διαβιβάσας τὴν δύναμιν. Παραδόξου δὲ τοῦ πράγματος φανέντος καὶ τοῖς ἐν τῇ πόλει καὶ τοῖς ὑπεναντίοις, ὁ μὲν Ἀμίλκας προῆγε διὰ τοῦ πεδίου, ποιούμενος τὴν πορείαν ἐπὶ τοὺς τὴν γέφυραν φυλάττοντας.

1° Que le Bagrada se jetait dans la mer, à cette époque, à l'extrémité même de la chaîne qui fermait la péninsule de Carthage. S'il en eût été autrement, les mercenaires n'auraient pas manqué d'occuper un passage qui permettait à l'ennemi de tourner ces hauteurs et de prendre leurs défenses à revers. L'embouchure du fleuve se trouvait donc immédiatement sous la pointe rocheuse de Sidi Amor bou-Ktioua, c'est-à-dire là même où l'on reconnaît les traces de la plus méridionale des bouches de la Medjerda;

2° Que le Bagrada ne se jetait dans la mer que par cette seule embouchure. Polybe nous dit, en effet, qu'après avoir franchi le fleuve à la barre, Amilcar poursuivit sa route à travers une plaine découverte, et les détails qu'il nous donne plus loin sur la bataille qui suivit, et où la cavalerie et les éléphants des Carthaginois jouèrent le principal rôle, prouvent que la seconde bouche, qu'on remarque au nord de celle dont nous venons de fixer la position, n'existait pas encore à cette époque.

Cette seconde issue ne s'est ouverte que plus tard, lorsque l'ensablement de l'embouchure primitive força le fleuve à se frayer un passage plus au nord. Ce second lit se détachait du premier à 1,500 mètres à l'ouest d'Henchir Makloub, traversait la plaine de Raoueda dans la direction du nord-est et débouchait dans la mer à trois milles au nord de l'estuaire primitif. Deux incidents de l'expédition de Curion en Afrique semblent indiquer que ce second lit était celui que le fleuve occupait encore à l'époque des guerres civiles.

Curion, en effet, se dirigeant d'Aquilaria[1] sur Utique, arrive en deux marches sur le Bagrada : il y laisse C. Caninius

[1] *El-Haouria*, sur la côte occidentale de la presqu'île du cap Bon.

Rebilus avec deux légions et va lui-même, à la tête de sa cavalerie, reconnaître les *Castra Corneliana* (Kalaat el-Oued), où il se propose de camper[1]. L'embouchure du fleuve se trouvait donc, à cette époque, à une certaine distance au sud de l'ancien camp de Scipion.

Les détails que César et Appien nous ont laissés sur l'épisode final de l'expédition de Curion prouvent, d'autre part, que le Bagrada ne coulait pas encore, à ce moment, dans un troisième lit, qui s'embranche sur le précédent à quatre kilomètres en amont du point où le cours du fleuve avait déjà subi une première déviation. Ce troisième chenal longe d'abord le versant oriental de l'arête projetée par le massif du Djebel Kabeur el-Djeheli jusqu'au point où elle s'en détache, puis, se dirigeant brusquement à l'est, contourne les pentes méridionales et occidentales de ce même massif, et se jette dans la mer à peu près à égale distance de Kalaat el-Oued et de la seconde embouchure.

Nous résumons le récit des deux historiens :

« Curion quitte le camp Cornélien à la quatrième veille, et arrive au Bagrada après une marche de seize milles[2], à travers des chemins arides et sablonneux. Les chaleurs de l'été avaient déjà tari les rares ruisseaux qu'on pouvait rencontrer sur ce parcours[3] : hommes et chevaux sont épuisés de fatigue et de soif, et une partie de la cavalerie reste en arrière.

« Parvenu au fleuve, Curion le trouve occupé par Sabura et

[1] Caes. *De Bell. civ.*, II, XXIV : « Curio Marcum Uticam navibus praemittit : ipse eodem cum exercitu proficiscitur, biduique iter progressus, ad flumen Bagradam pervenit : ibi C. Caninium Rebilum legatum cum legionibus relinquit : ipse cum equitatu antecedit ad castra exploranda Corneliana, quod is locus peridoneus castris habebatur. »

[2] *De Bell. civ.*, II, XLI : « Sedecim millium spatio consistit. »

[3] App., II, XLV : . . . *ὁδὸν ψαμμώδη καὶ ἄνυδρον· εἰ γάρ τι καὶ νᾶμα χειμέριον ἦν, ἐξήραντο ὑπὸ φλογὸς τοῦ ἡλίου.*

Juba[1]. Il donne d'abord l'ordre de se replier sur les collines; puis Sabura prenant l'offensive et passant le Bagrada, il accepte imprudemment le combat et descend dans la plaine. Ses légions plient bientôt sous le nombre des assaillants; il donne trop tard l'ordre de réoccuper les hauteurs : enveloppée par la cavalerie ennemie, son infanterie est anéantie jusqu'au dernier homme. Lui-même se fait tuer pour ne pas survivre à son désastre. Quelques cavaliers césariens réussissent seuls à percer les rangs ennemis et rejoignent, sur les collines, ceux que la fatigue de leurs chevaux avait obligés de s'arrêter en route. »

L'armée du lieutenant de César, ces détails le prouvent, avait suivi l'arête sablonneuse qui se détache du Djebel Kabeur el-Djeheli, et dont la pointe méridionale détermine l'angle formé par le lit primitif du Bagrada et le cours actuel de la Medjerda. Elle avait eu constamment à sa droite, dans ce long parcours, les bas-fonds desséchés de la Garaat el-Mabtouh'a, à sa gauche la plaine aride et sablonneuse du Bagrada. Or, pour que les tourments de la soif s'ajoutassent, comme le dit Appien, à l'extrême fatigue résultant d'une marche à travers les sables, il fallait que le Bagrada coulât, non pas dans son troisième chenal, qui longeait la base orientale des collines que suivait Curion, mais dans son second lit, c'est-à-dire au pied du versant septentrional du Djebel Ahmor.

L'emplacement exact du champ de bataille est d'ailleurs déterminé par les seize milles que Curion avait parcourus avant de rencontrer l'ennemi. Cette distance, qui se retrouve exactement entre Kalaat el-Oued et l'extrémité méridionale de

[1] App., II, XLV : Καὶ ὁ ποταμὸς ὑπό τε Σαβούρρα καὶ ὑπ' αὐτοῦ παρόντος κατείχετο τοῦ βασιλέως. Σφαλεὶς οὖν τῆς ἐλπίδος ὁ Κουρίων, ἐς λόφους ἀνέδραμεν, ὑπό τε καμάτου καὶ πνίγους καὶ δίψης ἐνοχλούμενος.

l'arête projetée par le Djebel Kabeur el-Djeheli, précise la position de l'armée numide. Sabura occupait la rive droite du Bagrada, un peu en amont du point où le cours actuel de la Medjerda se sépare de l'ancien lit du fleuve. L'arête elle-même représente les *proximi colles* de César, les λόφοι d'Appien.

Le troisième lit du Bagrada est donc postérieur à l'époque des guerres civiles. C'est celui qu'occupait le fleuve au IV[e] siècle de notre ère. La Table de Peutinger, en effet, indique le passage du Bagrada à égale distance (6 milles) d'*Ad Gallum Gallinaceum* et d'Utique. La voie romaine rencontrait donc le fleuve dans l'angle que le Djebel Kabeur el-Djeheli forme avec l'arête qu'il projette. La partie inférieure de ce troisième cours, du reste, a varié elle-même : Ptolémée place encore l'embouchure du Bagrada à vingt minutes à l'est du camp Cornélien; mais les ruines d'un moulin antique qu'on remarque sous le versant occidental de la colline de Kalaat el-Oued prouvent que le fleuve n'a pas tardé à se jeter dans la mer immédiatement au-dessous des *Castra Corneliana*.

Le troisième lit finit par s'ensabler à son tour, et le Bagrada, abandonnant la plaine dans laquelle il s'était successivement frayé quatre issues, prit une direction toute nouvelle à partir du point où l'on constate les traces de son lit primitif. Au lieu de couler à l'est de l'arête, il en longe les pentes occidentales, passe entre Utique et le camp Cornélien, traverse le Bahirt ed-Demân et se jette dans la Méditerranée par ces bras multiples que Julius Honorius compare à une chevelure éparse.

Ce quatrième lit est encore celui qu'occupe la Medjerda, dont le cours ne s'est plus modifié qu'à l'embouchure. Le fleuve s'est jeté dans la mer, au-dessous de la lagune de Ghar el-Melah, puis dans la lagune même, qu'il est en train de combler : les fonds y ont diminué de 10 mètres en un siècle : la

plus grande profondeur n'est plus que de 1^{m},50 entre le port de Ghar el-Melah et le goulet; elle est à peine de 50 à 60 centimètres dans la partie sud-ouest du lac.

Le Catada.

Ptolémée indique entre Carthage et Maxula l'embouchure d'un fleuve *Catada*, que nous ne connaissons d'ailleurs que par lui [1]. Mannert a vu dans le Catada le canal par lequel le lac de Tunis communique avec la mer; d'après une autre conjecture, généralement acceptée aujourd'hui, le Catada serait l'Oued Meliana, qui se jette dans le golfe de Carthage à l'est de Radès, l'ancienne Maxula. Cette seconde hypothèse nous paraît soulever de graves objections; mais comme la question de la synonymie du Catada se rattache essentiellement à l'étude de la topographie du golfe de Carthage, nous en ajournons la discussion au chapitre spécialement consacré à la description du littoral.

Les documents antiques ne signalent aucun cours d'eau, aucun lac, entre le Catada et le Triton, c'est-à-dire dans toute l'étendue de la Zeugitane et de la Byzacène. L'hydrographie de ces deux provinces justifie, dans une certaine mesure, le silence des textes : les nombreux torrents qui descendent du versant sud-est des dernières ramifications de la chaîne atlantique méridionale n'arrivent pas, en général, jusqu'au littoral : arrêtés par le bourrelet qui dessine presque partout les côtes, ils forment une série de lacs et de sebkhas analogues à ceux de la seconde zone numide. Telle est l'origine de la longue lagune qui s'étend, sous le nom de *Djeriba,* entre Bir Selloum, la *Lamniana* de la Table de Peutinger, et Hergla, l'antique *Horrea Caelia;* telle est encore celle de la Nfida des Oulad Saïd, grand

[1] IV, III, § 7 :

Καρχηδὼν μέγα ἄστυ....................	λ̄δ	∠'γ'	λ̄β	γο'
Κατάδα ποταμοῦ ἐκβολαί..................	λ̄δ	∠'γ'	λ̄β	∠'
Μαξοῦλα..............................	λ̄ε		λ̄β	γο'

lac qui s'étend à la hauteur de Soussa, des marais qui couvrent la partie nord de la plaine de Kaïrouân, de la Sebkha mta Sidi el-Hani, formée par les deux principaux cours d'eau de l'intérieur, l'Oued Merg el-Lil et l'Oued Fekka; de la Sebkha de Sidi ben-Nour, voisine de Thapsus; de la Sebkhat el-Gharra, située au sud-ouest d'El-Djem; de la Sebkhat el-Mechèguig, qui s'allonge, du nord au sud, dans un des replis du terrain que forment, en se dégradant successivement jusqu'au littoral, les dernières ondulations des hauts plateaux; enfin de la Sebkha de Noaïl, oubliée par la carte du Dépôt de la guerre. Tous ces bassins présentent à peu près la même physionomie : véritables lacs dans la saison des pluies, ils n'offrent plus en été, lorsque la plus grande partie ou même la totalité de la nappe liquide a été absorbée par l'évaporation, qu'un lit de boue et de sables mouvants, recouvert d'efflorescences salines.

La plupart des rares cours d'eau qui arrivent jusqu'à la mer ne descendent pas de l'intérieur : ils prennent leur source dans le bourrelet plus ou moins large du littoral; tels sont : l'Oued el-Hammam ou Oued Laïa et l'Oued Hamdoun, qui débouchent dans la mer, l'un au nord, l'autre au sud de Soussa; les torrents insignifiants qu'on rencontre entre l'Oued Hamdoun et Sfaks; l'Oued Tina, l'Oued Gargour, l'Oued Chefar, l'Oued Mta el-Oumouissa, l'Oued el-Leben, entre Sfaks et Sidi Mehedeb; enfin l'Oued el-Akarit, qui marque la limite du Tell et de la région saharienne. Aucun de ces ruisseaux, pour la plupart intermittents, n'a été nommé par les géographes anciens ni ne méritait de l'être, pas même l'Oued Tina, voisin de l'antique Thenae et dans lequel on a voulu, bien à tort, reconnaître le fleuve *Tana,* cité par Salluste dans son récit de l'expédition de Marius contre Capsa. Le Tana, nous allons essayer

de le démontrer, était un de ces cours d'eau de l'intérieur qui n'arrivent pas jusqu'au littoral.

Le Tana (*Oued ed-Derb*).

Nous reproduisons tout d'abord le récit de Salluste : « Igitur consul, omnibus exploratis, credo, Dis fretus (nam contra tantas difficultates consilio satis providere non poterat : quippe etiam frumenti inopia téntabatur; quod Numidae pabulo pecoris magis quam arvo student, et quodcumque natum fuerat, jussu regis in loca munita contulerant; ager autem aridus et frugum vacuus ex tempestate, nam aestatis extremum erat), tamen pro rei copia satis providenter exornat : pecus omne, quod superioribus diebus praedae fuerat, equitibus auxiliariis agendum attribuit : A. Manlium legatum cum cohortibus expeditis ad oppidum Laris, ubi stipendium et commeatum locaverat, ire jubet, dicitque se praedabundum post paucos dies eodem venturum.

« Ceterum in itinere quotidie pecus exercitui per centurias, item turmas, aequaliter distribuerat, et ex coriis utres uti fierent, curabat. . . . . Denique sexto die, cum ad flumen ventum est, maxima vis utrium effecta. Ibi castris levi munimento positis, milites cibum capere, atque uti simul cum occasu solis egrederentur, paratos esse jubet; omnibus sarcinis abjectis, aqua modo seque et jumenta onerare. Dein, postquam tempus visum, castris egreditur, noctemque totam itinere facto, consedit : idem proxuma facit. Dein, tertia, multo ante lucis adventum, pervenit in locum tumulosum, ab Capsa non amplius duum millium intervallo, ibique, quam acutissume potest, cum omnibus copiis opperitur[1]. »

Il résulte du texte de Salluste que le Tana[2] était à six jours du point de départ de Marius et à trois marches de nuit de

[1] *Jugurth.*, XC, XCI. — [2] Quelques manuscrits donnent la leçon *Tanaïm*, adoptée à tort par Dietsch. La forme *Tana* est essentiellement libyenne.

Capsa. Le point de départ devait être voisin de Sicca (El-Kef), puisque Marius envoie son lieutenant Aulus Manlius à Lares (Lorbeus) et lui annonce qu'il l'y rejoindra. L'armée romaine opère donc dans la partie orientale de la Numidie, contiguë à la province romaine, qui forme aujourd'hui la limite de l'Algérie et du Beylik de Tunis. Il est inadmissible que les six premières marches l'aient conduite sur le littoral, à Thenae, c'est-à-dire dans la province romaine : elle se serait éloignée sans aucune raison de son objectif, et d'ailleurs Marius aurait nécessairement passé par Lares et y aurait laissé son lieutenant au lieu de l'y envoyer. Le Tana ne peut donc pas être l'Oued Tina; Shaw et tous ceux qui ont adopté cette correspondance ont été trompés par l'analogie fort imparfaite des deux noms. Le mot *Tana,* que Salluste a pris pour un nom propre, n'est que le terme générique par lequel les Libyens désignaient sans doute, comme le font leurs descendants actuels, une « source, » un « cours d'eau [1] ».

Quant à la synonymie réelle du Tana, ou de la rivière anonyme que Salluste a cru nommer, elle est suffisamment indiquée, pour quiconque a parcouru cette partie de l'Afrique, par le calcul des distances. On était à la fin de l'été, *aestatis extremum erat;* les six premières étapes, en tenant compte du temps d'arrêt imposé de dix heures à deux par l'extrême chaleur qui règne encore en septembre dans l'intérieur des terres, ne représentent pas, même pour « les mulets de Marius », plus de 108 milles. Les deux premières marches nocturnes sont plus fortes : Salluste dit qu'on marcha « toute la nuit », à partir du coucher du soleil. Nous les évaluons ensemble à dix-huit heures, représentant environ 46 milles. La troisième est plus

[1] La forme *Tana,* pour *Tala,* se justifie par la permutation constante des deux liquides L et N dans les dialectes berbères.

courte, puisque l'armée romaine arrive dans le voisinage de Capsa bien avant l'aube : elle peut représenter 18 milles. La distance totale du Tana à Capsa pouvait donc être de 64 milles, et la marche entière de l'armée romaine d'environ 170 à 175 milles. Or la distance d'El-Kef (Sicca Veneria) à Kafsa (la Capsa de Salluste) est de 174 milles[1], et le seul cours d'eau permanent qu'on rencontre, dans ce long parcours, l'Oued ed-Derb, est précisément à 110 milles d'El-Kef et à 64 milles de Kafsa. Je le considère donc comme l'équivalent certain du Tana. L'Oued ed-Derb prend sa source dans le massif du Djebel Aâmba, au nord-est de Tebessa, porte d'abord les noms d'Oued el-Hatab et d'Oued Fouçana, reçoit, à la hauteur de Kasrin, celui d'Oued ed-Derb, reprend un peu plus bas celui d'Oued el-Hatab, traverse, sous celui d'Oued Fekka, toute la partie centrale de la Tunisie et va se perdre dans la grande Sebkha de Sidi el-Hani ou de Kaïrouân.

Je ferai observer, d'ailleurs, pour le cas où la moyenne des six premières marches, telle que nous l'avons calculée, paraîtrait trop forte pour une colonne encombrée de bétail, que Marius a pu partir d'un point moins éloigné que Sicca : il pouvait se trouver sur l'Oued Mellag, à une vingtaine de milles à l'ouest de Lares et à 15 ou 16 milles au sud-ouest de Sicca. L'armée romaine, d'autre part, a très bien pu abréger de quelques milles la distance qui sépare l'Oued ed-Derb de Kafsa, en laissant Thelepte sur la droite et en gagnant directement Capsa par le Djebel Oum ed-Debbân et le Djebel Sidi Aïch. Il est même probable qu'elle suivit cette route, absolument dépourvue d'eau, pour mieux dérober sa marche : c'est ce que semble

[1] J'ai parcouru cette route, en 1853, en passant par le territoire des Zghalma, Tala, le plateau des Oulad bou Ghanem, la vallée de l'Oued ed-Derb, les ruines de Thelepte et la vallée de l'Oued Baïach.

indiquer l'ordre donné par Marius de s'approvisionner d'eau au fleuve Tana.

Hydrographie de la zone saharienne.

Le Sahara, ainsi que nous l'avons dit, arrive jusqu'au littoral à la hauteur de Kabès et forme une limite naturelle bien tranchée entre la Byzacène et la Tripolitaine. Avant d'aborder l'hydrographie fort simple de cette dernière province, nous étudierons celle de la grande zone saharienne, qui s'étend au sud de la Numidie et de l'Afrique propre, du cours moyen de l'Oued Djedi jusqu'au golfe de la Petite-Syrte.

De même que l'Atlas forme l'ossature de l'Afrique septentrionale, le puissant massif de l'Ahaggar constitue, sous le tropique du Cancer, le nœud orographique de cette vaste région, que nous avons longtemps appelée le Grand Désert et que nous désignons aujourd'hui, avec les indigènes, sous le nom de Sahara.

C'est dans ce massif que prennent naissance trois immenses bassins. Le premier, celui du Tafassasset, s'ouvre du côté du Soudan, dans la direction du sud. Les deux autres, qui s'étendent jusqu'au versant méridional de l'Atlas, déversent leurs eaux, l'un dans l'Océan, l'autre dans la Méditerranée.

Le bassin océanien alimente les bas-fonds du Touat et du Gourara, et s'écoule dans l'Atlantique par l'Oued Drâa.

Le bassin oriental est formé par l'Oued Igharghar, dont le large lit, gigantesque collecteur de toutes les eaux de la partie nord-est du Sahara, se dirige du sud au nord sur une étendue de 1,000 kilomètres, débouche dans l'Oued Righ, reçoit l'Oued Djedi qui lui apporte les eaux d'une partie du versant sud de l'Atlas, et, tournant à angle droit, aboutit à la Méditerranée par la longue dépression que dessinent les bas-fonds des Zibân et des chotts du Djerid. Ce bassin, dont la superficie peut être

évaluée à 40,000 lieues carrées environ, est limité au nord par le Djebel Amour, le Bou-Kahil, le Djebel Ksoum, l'Aurès, le Djebel Chechar, les montagnes des Amamra et la chaîne qui les prolonge en Tunisie. A l'ouest, la ligne de partage des eaux commence près de Laghouat, suit le plateau du Mzab, embrasse le bassin de l'Oued Mia, traverse les plateaux d'El-Golea et des Chamba, arrive au massif des Touareg, et remonte jusqu'au Djebel Ahaggar. Elle se dirige ensuite vers le sud-est par les crêtes du Tassili et de l'Adrar, pour atteindre les plateaux de la Tripolitaine[1].

Ces caractères généraux des deux grands bassins sahariens se retrouvent-ils dans les descriptions de Pline et de Ptolémée? C'est ce que nous allons rechercher, en analysant les textes antiques.

Les renseignements donnés par Pline sur l'hydrographie de la région saharienne sont empruntés à deux sources très différentes.

Le Ger de Pline (Oued Guir).

L'expédition de Suetonius Paulinus, qui atteignit, l'an 41 de notre ère, le versant méridional de l'Atlas maurétanien, avait révélé l'existence, à une certaine distance de ce versant, d'un grand cours d'eau, le *Ger*. Pline le représente, d'après le témoignage de Suetonius, qu'« il avait vu consul » en 66, comme coulant à travers des déserts couverts d'un sable noir qui le séparent de l'Atlas et au milieu desquels s'élèvent, d'intervalle en intervalle, des rochers qui semblent calcinés. Les habitants des forêts voisines, remplies d'éléphants, de bêtes féroces et de serpents de toute espèce, s'appellent Canariens, attendu qu'ils vivent comme des chiens et partagent avec ces animaux les entrailles des bêtes fauves. « Il est assez bien établi, ajoute

[1] Ragot, *Le Sahara de la province de Constantine.*

Pline, que la nation éthiopienne des Pérorses est limitrophe de ces contrées[1]. »

Le Ger de Suetonius Paulinus est facile à retrouver : c'est le *Guir* marocain, qui prend sa source dans le versant sud du nœud principal de l'Atlas, dont le versant opposé donne naissance à la Mlouia.

Le Nil du roi Juba.

Dans cette même région maurétanienne, et dans le voisinage du Ger de l'expédition romaine de l'an 41, Pline constate, d'après les renseignements consignés dans le livre du roi Juba sur la Libye, l'existence d'un autre grand fleuve, qu'il considère comme la source du Nil d'Égypte.

« Le Nil, sorti de sources mal connues, dit-il au chapitre x, coule à travers des lieux déserts et brûlants. Il promène ses eaux dans un espace d'une immense longueur, dont la connaissance est due à des récits pacifiques et non aux guerres qui ont procuré la découverte de tous les autres pays. Sa source, autant qu'ont pu l'établir les recherches du roi Juba, est située dans une montagne de la Maurétanie inférieure, non loin de l'Océan; il forme aussitôt un lac, qu'on appelle Nilis. On y trouve, en fait de poissons, des alabètes, des coracins et des silures. Un crocodile en a été rapporté et consacré par Juba lui-même, comme preuve de l'identité de ce fleuve avec le Nil, dans le temple d'Isis à Césarée, où on le voit encore aujourd'hui. En outre, on a observé que la crue du Nil corres-

[1] V, I, 14 : « Suetonius Paulinus (quem consulem vidimus), primus Romanorum ducum transgressus quoque Atlantem aliquot millium spatio, prodidit de excelsitate quidem ejus... Decumis se eo pervenisse castris, et ultra ad fluvium, qui Ger vocaretur, per solitudines nigri pulveris eminentibus interdum velut exustis cautibus, loca inhabitabilia fervore, quanquam hiberno tempore, expertum. Qui proximos inhabitent saltus, refertos elephantorum ferarumque et serpentium omni genere, Canarios appellari. Quippe victum ejus animalis promiscuum his esse, et dividua ferarum viscera. Junctam Aethiopum gentem, quos Perorsos vocant, satis constat. »

pond à l'abondance des neiges et des pluies en Maurétanie. Sorti de ce lac, le fleuve s'indigne de couler à travers des lieux sablonneux et arides et se cache l'espace de quelques journées. Bientôt, sortant d'un lac plus grand que le premier, situé sur le territoire des Massésyles de la Maurétanie césarienne, il revoit des lieux habités; la présence des mêmes animaux prouve que c'est le même fleuve. Absorbé de nouveau par les sables, il se dérobe encore une fois dans un désert de vingt journées de marche, jusqu'aux confins de l'Éthiopie. Là, sentant de nouveau la présence de l'homme, il surgit de terre, vraisemblablement à la source qu'on appelle Nigris. Séparant alors l'Afrique de l'Éthiopie, et, s'il ne retrouve pas immédiatement les hommes, traversant du moins des contrées où il crée des forêts remplies de bêtes sauvages et d'animaux féroces, il coupe le centre du pays des Éthiopiens sous le nom d'*Astapus,* mot qui, dans la langue de ces peuples, signifie une eau qui sort d'un lieu ténébreux... Il n'est pas le Nil avant d'avoir réuni dans un seul lit ses eaux réconciliées... Homère a donné au fleuve entier le nom d'Aegyptus; d'autres, celui de Triton[1]. »

[1] V, x : « Nilus, incertis ortus fontibus, it per deserta et ardentia... Originem (ut Juba rex potuit exquirere) in monte inferioris Mauretaniae, non procul Oceano habet, lacu protinus stagnante, quem vocant Nilidem. Ibi pisces reperiuntur alabetae, coracini, siluri. Crocodilus quoque inde ob argumentum hoc Caesareae in Iseo dicatus ab eo spectatur hodie. Praeterea observatum est, prout in Mauretania nives imbresve satiaverint, ita Nilum increscere. Ex hoc lacu profusus indignatur fluere per arenosa et squalentia, conditque se aliquot dierum itinere. Mox alio lacu majore, in Caesariensis Mauretaniae gente Massaesylum, erumpit, et hominum coetus veluti circumspicit, iisdem animalium argumentis : iterum arenis receptus conditur rursus xx dierum desertis ad proximos Aethiopas : atque ubi iterum senserit hominem, prosilit, fonte (ut verisimile est) illo quem Nigrin vocavere. Inde Africam ab Aethiopia dispescens, etiamsi non protinus populis, feris tamen et belluis frequens, sylvarumque opifex, medios Aethiopas secat, cognominatus Astapus; quod illarum gentium lingua significat aquam e tenebris profluentem. Insulas ita

La croyance à une source maurétanienne du Nil a été répandue dans toute l'antiquité[1]; elle l'a été également dans le moyen âge arabe. Cette erreur, qui a été de tout temps celle des indigènes, s'explique sans peine, non seulement par le cours mystérieux de ces fleuves sahariens qu'absorbent et rendent successivement les sables, mais par l'identité des noms : les mots *Nilis, Nuchul* ou *Nuhul, Nil, Nili,* synonymes du *Nehal* sémitique, désignent, dans l'Afrique septentrionale, « un grand fleuve », le « fleuve par excellence ». Dégagés, par conséquent, de cette croyance à l'identité des deux grands fleuves de l'Afrique du nord, les renseignements de source libyenne recueillis par le prince numide constatent simplement l'existence, dans la zone saharienne contiguë à la Maurétanie, d'un grand cours d'eau, appelé *Nil* ou *Niger*[2], c'est-à-dire « le fleuve »[3] et coulant vers le sud-est à travers les sables. Nul doute que ce fleuve ne soit la longue ligne

innumeras spargit, quasdamque tam vastae magnitudinis, ut quanquam rapida celeritate, tamen dierum quinque cursu non breviore transvolet; circa clarissimum earum Meroen, Astabores laevo alveo dictus, hoc est, ramus aquae venientis e tenebris : dextro vero Astusapes, quod latentis significationem adjecit; nec ante Nilus, quam se totum aquis concordibus rursus junxit; sic quoque etiamnunc Siris, ut ante, nominatus per aliquot millia, et in totum Homero Aegyptus, aliisque Triton. »

[1] Hérodote, IV, XXI. — Dalion, cité par Pline (VI, XXXV). — Strab., XVII, III, IV. — Diod., I, XXXVII. — Dio Cass., LXXV, 13, etc.

[2] C'est ce qu'indique le nom de Nigris donné à sa seconde source.

[3] M. Duveyrier a très bien démontré que les mots *Gir, Ger, Nigir, Niger, Nigris* sont absolument identiques : ils représentent le radical libyen *Ghar, Gher, Ghir, Ghor,* prononcé aussi, suivant les dialectes, *Guir, Guer, Djir* et *Righ,* et désignant partout « une eau qui coule », sans distinction entre son cours superficiel ou souterrain, par conséquent « un bassin hydrographique ». Dans le mot *Nigir,* les deux premières lettres représentent, l'une l'I préfixe souvent ajouté au radical, l'autre l'élément conjonctif N, qui relie un mot à un autre et peut rester attaché au second alors que le premier est sous-entendu. Le préfixe *NI* peut encore très bien être une altération du mot *In,* « l'endroit de », qui précède beaucoup de noms géographiques berbères, par exemple In-ghar, « l'endroit de l'eau ».

de bas-fonds inondés et communiquant entre eux par une nappe souterraine qui s'étend au pied même du versant méridional de l'Atlas, et dont la pente générale est dirigée vers l'orient. Il est assez remarquable d'ailleurs que l'un des principaux cours d'eau de cette région porte encore le nom d'*Oued Nili*.

Peut-on aller plus loin et préciser davantage? On l'a essayé à plusieurs reprises, et nous verrons à quelles divergences d'opinions ces tentatives ont abouti.

L'hydrographie de la Libye intérieure, telle que la décrit Ptolémée, est beaucoup plus compliquée.

Le Gir de Ptolémée.

Le géographe alexandrin nomme d'abord le *Gir, ὁ Γεῖρ ποταμός*, qui joint le mont Usargala à la gorge Garamantique. Un embranchement situé par 42 degrés de longitude et 16 degrés de latitude va former les *lacs des Tortues*, dont le milieu est par 49 degrés de longitude et 20 degrés de latitude. Le Gir, se perdant alors, et, dit-on, restant caché sous terre, reparaît comme un autre fleuve, dont l'extrémité occidentale est par 46 degrés de longitude et 16 degrés de latitude, tandis que l'extrémité orientale forme le lac Nuba par 50 degrés de longitude et 15 degrés de latitude[1].

« Vient ensuite le fleuve *Nigir, ὁ Νίγειρ ποταμός*, qui relie

[1] IV, VI, § 13 : *Ποταμοὶ δὲ ἐν τῇ μεσογείῳ ῥέουσι μέγισΊοι, ὅ τε Γεῖρ ποταμὸς, ὁ ἐπιζευγνύων τό τε Οὐσάργαλα ὄρος καὶ τὴν Φάραγγα τὴν Γαραμαντικὴν, ἀφ' οὗ ὁ ἐκτραπεὶς ποταμὸς ἐπέχει κατὰ θέσιν μοίρας* .... μβ ις
ὅσΊις ποιεῖ τὰς Χελωνίδας λίμνας, ὧν τὸ μέσον ἐπέχει μοίρας .... μθ κ
[ὃς] καὶ διαλιπὼν καὶ, ὥς φασιν, ὑπὸ γῆν ἐνεχθεὶς, ἀναδίδωσιν ἕτερον ποταμὸν, οὗ τὸ μὲν δυσμικὸν πέρας ἐπέχει μοίρας .... μς ις
τὸ δὲ ἀνατολικὸν τοῦ ποταμοῦ ποιεῖ τὴν Νοῦβα (ἢ Νούθα) λίμνην, ἧς θέσις .... ν ιε

le mont Mandrus et le mont Thala, forme à son tour le lac *Nigris, τὴν Νιγρῖτιν λίμνην*, par 15° de longitude et 18° de latitude, ainsi que deux embranchements du côté du nord, l'un vers le mont Sagapola, l'autre vers le mont Usargala, et un troisième du côté de l'orient, qui forme le lac Libye, *ἡ λίμνη Λιβύη*, situé par 35° de longitude et 16° 30′ de latitude. Au sud, dans la direction du fleuve Daradus, le Nigir forme un embranchement dont les deux points extrêmes sont par 21° de longitude, 17° de latitude, et 21° de longitude, 13° 30′ de latitude[1]. »

Deux géographes également distingués, bien qu'à des titres divers, ont essayé, l'un du fond de son cabinet, l'autre sur le terrain même, de retrouver le sens de cet étrange système hydrographique et sont arrivés à des résultats fort différents.

M. Vivien de Saint-Martin conteste, avec raison, ce nous semble, l'exactitude des renseignements de Ptolémée : « Il y a, dit-il, de nombreuses et lourdes erreurs, des transpositions, des tracés de rivières tout à fait faux et impossibles; mais toutes ces indications se renferment dans la région méridionale de l'Atlas. C'est dans l'Atlas méridional que Ptolémée met les sources de son Niger; c'est de l'Atlas septentrional, sur les confins de la Numidie, qu'il en fait descendre l'affluent principal; c'est à la lisière septentrionale du Grand Désert que le bassin se ter-

[1] IV, vi, § 14 : *Καὶ ὁ Νίγειρ ποταμὸς ἐπιζευγνύων καὶ αὐτὸς τό τε Μάνδρον ὄρος καὶ τὸ Θάλα ὄρος· ποιεῖ δὲ καὶ οὗτος τήν τε Νιγρῖτιν λίμνην, ἧς θέσις* . . . . ιε ιη
καὶ πρὸς μὲν ἄρκτους ἐκτροπὰς δύο ἐπί τε τὸ Σαγάπολα ὄρος, καὶ ἐπὶ τὸ Οὐσάργαλα ὄρος· πρὸς ἀνατολὰς δὲ ἐκτροπὴν μίαν, ἐφ' ἧς λίμνην Λιβύην, ἧς θέσις . . . . . λε ις ∠′
πρὸς μεσημβρίαν δὲ ἐκτροπὴν μίαν ἐπὶ τὸν Δάραδον ποταμὸν κατὰ δύο θέσεις . . . . κα ιζ
καὶ . . . . κα ιγ ∠′

mine. Si erronés que soient les détails, l'ensemble est exact[1]. » M. Vivien de Saint-Martin identifie d'ailleurs le Ger de Suetonius Paulinus et le Nigir de Ptolémée au Ghir marocain; le Nil ou Nigris de Juba et de Pline et le Gir de Ptolémée à l'Oued Djedi. Ce dernier cours d'eau, limite des terres proprement dites et de la région des sables, est le fleuve antique qui séparait l'Afrique de l'Éthiopie.

Les conclusions de M. Duveyrier sont tout autres. Reculant beaucoup plus au sud les limites de la Libye intérieure décrite par Ptolémée, il identifie le mont Thala au Tahela Ohât, qui forme l'extrémité nord-ouest du massif de l'Ahaggar, le Suggara ou Uzzara d'Orose et d'Æthicus, à ce même massif, et le Girgiri au Tassili, ou plateau des Ighargharen. Le système hydrographique, par suite, reçoit une interprétation toute différente.

Pour M. Duveyrier, le bassin oriental, c'est-à-dire le Gir de Ptolémée, identique au Nil ou Nigris de Pline, *Africam ab Aethiopia dispescens*, est celui de l'Igharghar, et la limite de la Libye et de l'Éthiopie est marquée dès lors, non pas par l'Oued Djedi, mais par la ligne de partage des eaux de la Méditerranée et de l'Océan. Dans ce même bassin, le lac Nilis de Pline, le lac des Tortues de Ptolémée sont représentés par les bas-fonds de l'Oued Righ. Le lac Nigris de Pline et le lac Nuba de Ptolémée se retrouvent près de la ligne de partage des eaux des deux mers, le premier au pied du versant nord du Tassili, dans le lac Mihero, où l'on voit encore les crocodiles du Nigris; le second dans la sebkha d'Amadghor, entre le Tassili et l'Ahaggar. La gorge Garamantique serait, enfin, l'Aghelâd d'Ouarâret.

Le bassin occidental, c'est-à-dire le Niger de Ptolémée et le

[1] *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 431.

Ger de Pline, est représenté par les bas-fonds qu'alimente le Ghir marocain, dont le cours inférieur porte le nom d'Oued Messâoura. Le Mandrus et le Thala, points extrêmes du cours du Niger de Ptolémée, sont le Djebel Aït Aïach de l'Atlas marocain et le Tahela Ohât du versant occidental de l'Ahaggar. Le lac Libye, dans lequel allait se perdre l'affluent de l'Usargala, se retrouve dans la sebkha du Gourâra, qui est encore aujourd'hui le réceptacle des eaux de l'Oued Seggeur, malgré le barrage qu'opposent les dunes de l'Erg. L'affluent oriental est l'Oued Seggeur, qui vient du Djebel Amour, l'antique Usargala. L'affluent occidental correspond à l'Ouadi Tafilelt, comme le mont Sagapola, d'où il sort, nous représente ce point de l'Atlas d'où descendent les principales rivières du bassin océanien du Maroc. La tête des eaux venant du sud et se dirigeant vers le Daradus est l'Ouadi Tirhehert, qui prend naissance dans le massif du Tahela, longe du sud-est au nord-ouest le plateau désert du Tanezrouft, et se perd dans les dunes d'Iguidi, au delà desquelles coule effectivement le Drâa, dont la correspondance avec le Daradus est certaine. L'Astapus serait enfin le Tafassassat.

Bien qu'elle ait pour elle l'autorité qui s'attache à des observations faites sur place et embrassant tout l'ensemble de la région saharienne, la théorie de M. H. Duveyrier n'a pas été acceptée par M. Ragot, qui a donné, à son tour, de l'hydrographie de la Libye intérieure de Ptolémée, une interprétation peu différente de celle qu'avait proposée M. Vivien de Saint-Martin.

Comme ce dernier, M. Ragot pense que la région décrite par le géographe d'Alexandrie ne dépasse pas la partie septentrionale du Sahara. Il identifie le cours supérieur du Nil de Pline à l'Oued Djedi; le lac massésylien que traversait le fleuve antique

serait le Zarhez; le désert sous lequel il coulait, le massif du Djebel Amour; la ligne de séparation de la Libye et de l'Éthiopie serait l'Oued Djedi, au sud duquel on trouve encore des populations de sang noir; le lac Nigris reste indéterminé, et l'Astapus serait le Nil Blanc.

Quant au système de Ptolémée, M. Ragot en donne l'explication suivante.

En ce qui concerne le Nigir, les renseignements du géographe d'Alexandrie lui semblent indiquer (l'Usargala n'étant, selon toute apparence, que le massif montagneux du sud de la province de Constantine) :

1° Qu'un fleuve saharien coulait parallèlement aux montagnes qui limitent la partie orientale du Désert;

2° Qu'à partir d'un point inconnu, le lac Nigris, ce fleuve coulait de l'ouest à l'est, et dans le bassin de l'Atlas méridional;

3° Que ce même fleuve se jetait ensuite dans un second lac, le lac Libye, qui ne peut être que le Chott Melghigh.

M. Ragot constate que ces rapports de position s'appliquent exactement à l'Oued Djedi, et en conclut à la correspondance de ce fleuve et du Nigir.

Pour ce qui est de l'hydrographie beaucoup plus compliquée du bassin du Ghir, M. Ragot pense que le premier embranchement de ce fleuve, venant du mont Usargala, est l'Oued Biskra. C'est ce qui lui semble résulter :

1° Du fait que, dans la pensée évidente de Ptolémée, cet embranchement descend de l'Aurès en coulant au sud-est et en laissant sur la droite le Nigir (Oued Djedi);

2° De l'existence, sur les bords de ce même embranchement, des deux villes d'Iskheri et de Badiath, incontestablement identiques à Biskra et à Badis, situées sur l'Oued Biskra ou sur son prolongement;

3° De la connexion établie par Ptolémée entre ce premier embranchement et deux autres bras, remontant, le premier, jusqu'à l'Ahaggar par l'Oued Righ, le second jusqu'à Gabès par les chotts tunisiens.

Le second embranchement du Gir de Ptolémée, descendant de la gorge Garamantique, du sud au nord, est représenté d'abord par la série des chotts de l'Oued Righ, qui forment une ligne à peu près continue jusqu'à l'oasis de Goug, puis, à partir de ce dernier point, par le lit de l'Igharghar.

Le troisième embranchement, qui se détache du second au sud-est d'Iskheri (Biskra), et va, dans la direction du nord-est, se terminer au lac des Tortues, se retrouverait dans la série des bas-fonds qui reçoivent l'Oued Ouazern, l'Oued Mita, l'Oued Djerch, l'Oued Kesrân, et se relient par le Chott el-Gharsa aux autres sebkhas du Djerid.

Quant au quatrième embranchement, dont l'extrémité orientale va former le lac Nuba, M. Ragot croit en retrouver le cours supérieur dans la ligne de sebkhas allongées qui, partant du Chott Sellem, remonte vers le Souf. « Il y a là, dit cet officier, une succession de cuvettes se prolongeant sur la ligne du sud, et qui ne sont séparées les unes des autres que par un court espace de terrains sablonneux, mouvementés de dunes. C'est d'abord le Chott Alendaouia ou le Mouïa Tadjer, puis celui d'El-Hadjila, tous deux d'une largeur de 2 à 3 kilomètres et d'une longueur de plus de 30 kilomètres du nord au sud. Au delà se trouve le bas-fond appelé Oued Djerdania, dont la végétation prouve l'existence d'une nappe souterraine à peu de distance du sol. Les puits appelés Bir bou-Guetra, Bir el-Arab, Bir Ras-Teneub, Bir Alendaïa, Bir Mouïa-Zian, achèvent de jalonner la ligne déserte du Chott el-Hadjila au Souf... Ce nom d'Oued Souf n'est-il pas lui-même des plus

significatifs dans son pléonasme[1]? Les traditions arabes parlent de la grande rivière qui, du temps de David, coulait dans ce pays, et elles ajoutent que c'était le Nil. »

Le système de M. Ragot nous paraît, comme les deux autres, soulever plus d'une objection; nous nous bornerons toutefois à une observation générale, qui nous dispensera d'aborder à notre tour une analyse dont l'inutilité nous est démontrée. Les trois solutions fort différentes que nous venons d'exposer traduisent plus ou moins heureusement le système hydrographique du Sahara tel que le concevait la science romaine au IIe siècle de notre ère. Mais ce système, fondé sur des indications où le faux se mêlait certainement au vrai, représentait-il bien l'état de choses d'alors? Et cet état de choses était-il identique à celui que les explorations modernes ont constaté? Il est permis d'en douter. Ptolémée n'accorde lui-même qu'une confiance relative à tel renseignement, qu'il a cependant consigné dans la description de la Libye intérieure : il a soin d'ajouter : *ὥς φασι*, exactement comme Hérodote nous prévient, en maint endroit, « qu'il dit ce que l'on dit » : *λέγω δὲ τὰ λεγόμενα*.

Il est certain, d'autre part, que l'hydrographie du Sahara a subi de notables changements depuis les deux premiers siècles de notre ère. La masse énorme d'alluvions charriées par ces crues effrayantes de l'Igharghar qui remplissent, en un instant, un lit de plusieurs kilomètres de largeur, font disparaître des lignes de dunes et entraînent jusqu'à des portions de montagnes[2]; la production et la circulation incessantes des sables, sous la double action des influences atmosphériques et des eaux, ont eu pour résultat de combler de vastes dépressions et

[1] Le mot berbère *Souf*, qui vient d'*Acif*, a le même sens que le mot arabe *Oued*. —
[2] Duveyrier, *Exploration du Sahara*, p. 39.

de modifier dans ses détails, sinon dans ses traits généraux, le grand bassin hydrographique qui commence à l'Ahaggar et finit au golfe de Kabès. Un témoignage historique qui remonte au XIe siècle de notre ère prouve combien ces modifications ont été profondes dans l'Oued Souf : El-Bekri affirme que tout le pays situé au sud du Djerid tunisien consistait en sables et en bourbiers, et que cette région marécageuse s'étendait jusqu'à Ghadamès. Rien de pareil n'existe aujourd'hui : les bas-fonds dont parle le géographe arabe ont été complètement comblés.

Nous croyons donc qu'il est inutile d'essayer de retrouver dans les détails de la topographie actuelle tous les accidents de la topographie antique : alors même que celle-ci eût été exacte, et il est douteux qu'elle le fût, nous pouvons tenir pour certain qu'elle différait en plus d'un point de ce que l'hydrographie saharienne nous montre aujourd'hui. Sur un terrain aussi mouvant, le plus sage est de renoncer à tout préciser.

De tous les détails que nous ont transmis le roi Juba, Pline et Ptolémée, nous ne retenons, en ce qui concerne le grand bassin oriental, le seul qui ait rapport au sujet qui nous occupe, que l'existence, au sud de l'Atlas méridional, d'une immense nappe d'eau, alimentée par l'Oued Djedi et l'Igharghar, coulant tantôt à ciel ouvert, tantôt souterrainement, et représentée aujourd'hui par la longue ligne de bas-fonds, de chotts et de lagunes qui s'étend du Chott Melghigh jusqu'au fond de la petite Syrte. Quant aux différents lacs nommés par les textes antiques, quant à ces bras multiples qu'énumèrent les Tables ptoléméennes, il est au moins inutile d'en rechercher les correspondances exactes : on ne fait pas coïncider deux cartes dissemblables, pas plus qu'on ne peut retrouver dans

de véritables bassins hydrographiques, scientifiquement déterminés, ces fleuves que les renseignements indigènes faisaient passer d'un bassin à l'autre, sans tenir compte des limites infranchissables de ces bassins. Aussi bien Ptolémée se charge lui-même de justifier la réserve dans laquelle nous croyons prudent de nous renfermer. Nous venons de voir que, dans chacune des interprétations qu'on a données de son hydrographie saharienne, on a été forcément conduit à en retrouver une partie dans la grande ligne des chotts. Or c'est précisément dans cette région que le géographe d'Alexandrie, en décrivant au chapitre précédent l'hydrographie moins hypothétique de la province romaine, avait placé le fleuve Triton et les trois lacs qu'il forme avant de se jeter dans la petite Syrte : le lac Libye, le lac de Pallas et le lac Tritonitis. Cette mention d'un second fleuve, évidemment identique à une partie du Gir ou Nigir oriental, et d'un second lac de Libye, placé à peu près dans la même région, est une nouvelle preuve du vague et de l'inexactitude des indications de Ptolémée. Ici encore nous constatons ce dédoublement d'une seule et même localité, dont nous avons déjà rencontré plusieurs exemples. Ptolémée n'a pas su reconnaître que ses renseignements, puisés à des sources différentes, se rapportaient à la même position, placée plus au nord par quelques-uns de ses informateurs, plus au sud ou plus à l'ouest par d'autres. C'est ce que prouvera l'étude comparée du bassin du Triton, tel que le représentent les divers textes anciens, et de la région des chotts, telle que nous l'ont fait connaître récemment les explorations approfondies dont elle a été l'objet.

Le Triton.

Parmi toutes les localités qu'ont rendues célèbres les récits des mythographes et les fictions des poètes, il en est peu qui offrent autant d'intérêt que le bassin du Triton, que nous allons

CARTE
DU BASSIN
DES
CHOTTS

Echelle au 1/800000

CHOTT EL GHARSA

CHOTT EL DJERID

NEFZAOUA

TOZEUR

NEFTA

KEBILI

KABES

Gravé par L. Sonnet 33, Bd St Germain.

Paris-Imp. Monrocq 3, Rue Suger

étudier; il n'en est point, à coup sûr, qui soient restées aussi longtemps inconnues et que la science, jusqu'à une date récente, ait moins disputées à la fable. Où chercher l'équivalent de cette lagune sacrée du Triton, berceau d'Athéné, foyer de tant de traditions religieuses? Avait-elle même jamais existé autre part que dans les légendes de la Grèce, et devait-on la reléguer dans la géographie fabuleuse, à côté de ce jardin des Hespérides que l'antiquité elle-même avait vu fuir successivement, devant les explorations de plus en plus hardies de ses navigateurs, des rivages de la Cyrénaïque vers ceux de la Libye et des bords libyens vers les régions encore ignorées de l'extrême Occident? Autant de questions sur lesquelles les anciens étaient déjà loin d'être d'accord et que la science moderne a longtemps hésité à trancher.

Le problème n'est cependant pas insoluble. Des preuves historiques attestent l'existence, sur les rivages des Syrtes, d'une localité qui fut considérée de tout temps comme le point de départ de mythes nombreux adoptés par le culte hellénique, et à laquelle se rattachèrent plus tard de nouvelles légendes. De graves divergences, il est vrai, se produisent parmi les historiens et les géographes de l'antiquité lorsqu'il s'agit de fixer d'une manière plus exacte la position de ce foyer mythique; mais toutes ces assertions ne sont pas également précises ni vraisemblables : quelques-unes, évidemment dictées par des préoccupations étrangères à la science, ont volontairement méconnu la vérité; d'autres, plus impartiales, ne pouvaient déjà plus s'appuyer sur des données suffisantes. Plusieurs circonstances, en effet, ont concouru de bonne heure à faire retomber sur ces plages lointaines, révélées à la Grèce aux époques antéhistoriques comme le point de départ d'une religion et d'un peuple, le voile dont s'enveloppe le berceau de

la plupart des peuples et des religions. Placées entre les flots inhospitaliers des Syrtes et la mer de sable du Désert, redoutées des navigateurs, plus difficilement abordables encore par les solitudes embrasées de la Cyrénaïque, elles furent toujours défendues contre les explorations du monde hellénique, moins encore par la terreur qu'elles inspiraient que par la politique ombrageuse de Carthage. Lorsque Rome prit possession de cette partie de la Libye, ce fut pour la sillonner de ses routes stratégiques, sans se préoccuper beaucoup de souvenirs qui ne l'intéressaient qu'indirectement. On comprendra sans peine, dès lors, que l'antiquité n'ait résolu cette question de géographie historique que par des hypothèses contradictoires.

Des obstacles analogues ont longtemps paralysé les efforts de la critique moderne. On ne connaissait que très imparfaitement, il y a quelques années encore, les rivages de la petite Syrte et la partie adjacente du Sahara, c'est-à-dire la contrée où les textes antiques les plus nombreux et les plus précis plaçaient le lac Tritonide. Nos explorations personnelles, qui datent de 1853, et, tout récemment, les recherches dans lesquelles M. le commandant Roudaire a apporté la précision scientifique la plus rigoureuse, nous ont mis en possession de toutes les données indispensables à la solution du problème, et nous permettent de prouver définitivement l'identité, aussi souvent contestée qu'admise, du lac Triton et du Chott el-Djerid.

Bien qu'il ne soit question du lac Triton ni dans Homère ni dans celles des poésies d'Hésiode qui nous sont parvenues, un certain nombre de textes historiques ou mythologiques prouvent que la Grèce, dès la plus haute antiquité, avait connu la région des Syrtes. D'après le témoignage d'Eusèbe et de saint Augustin, la naissance de Minerve sur les bords du

lac Triton remontait à l'époque d'Ogygès[1]. Nous savons par Diodore que Thymaétès, contemporain d'Orphée, avait parcouru la Libye jusqu'à l'Océan et visité sur les bords du lac Tritonide la ville de Nysa, berceau de Bacchus[2]. Phérécyde fait d'Antée, vaincu par Hercule, un roi des Irasses, peuplade qui habitait les rivages du Triton[3], et dont le nom se retrouve encore dans la nomenclature berbère sous la forme *Irassen*.

Les premiers renseignements historiques sur la région des Syrtes nous sont donnés par Hérodote, et se distinguent par cette précision et ce souci des détails qui caractérisent ses récits :

« Après les Nasamons, qui habitent près de la grande Syrte, dit Hérodote, on trouve, en se dirigeant vers l'occident, les Makes et les Gindanes. . . Le cap situé en avant du pays qu'occupe cette dernière peuplade est habité par les Lotophages. . . Après les Lotophages, le long de la mer, se trouvent les Machlyes, qui font également usage du lotos, mais moins que les premiers. Ils s'étendent jusqu'à un grand fleuve qu'on appelle Triton, et qui se jette dans le grand lac Tritonide; dans ce lac est une île appelée Phla[4]. »

[1] Eusebii *Chron.*, p. 12 et 66, ed. Scaliger : « Temporibus Ogygis, apud lacum Tritonidem virgo apparuit quam Graeci Minervam nuncupaverunt. » — Augustinus, *De Civit. Dei*, XVIII, VIII : « Minerva vero longe his antiquior. Nam temporibus Ogygis ad lacum qui Tritonis dicitur virginali apparuisse aetate, unde et Tritonia nuncupata est. »

[2] Diod., III, LXVII : Πρὸς δὲ τούτοις Θυμοίτην τὸν Θυμοίτου τοῦ Λαομέδοντος, κατὰ τὴν ἡλικίαν γεγονότα τὴν Ὀρφέως, πλανηθῆναι κατὰ πολλοὺς τόπους τῆς οἰκουμένης, καὶ παραβαλεῖν τῆς Λιβύης εἰς τὴν πρὸς ἑσπέραν χώραν [τῆς οἰκουμένης] ἕως Ὠκεανοῦ· θεάσασθαι δὲ καὶ τὴν Νῦσαν, ἐν ᾗ μυθολογοῦσιν οἱ ἐγχώριοι ἀρχαῖοι τραφῆναι τὸν Διόνυσον.

[3] C. Müller, *Hist. graec. fragm.*, t. I, p. 80 : Ἔνιοί φασιν ὅτι ὁ ἀπὸ Ἡρακλέους καταγωνισθεὶς Ἀνταῖος Ἰρασσεὺς ἦν, ἀπὸ Ἰράσσων τῶν ἐν τῇ Τριτωνίδι λίμνῃ, ὥς φησι Φερεκύδης.

[4] IV, CLXXVIII : Κατήκουσι δὲ ἐπὶ ποταμὸν μέγαν τῷ οὔνομα Τρίτων ἐστί· ἐκδιδοῖ δὲ οὗτος ἐς λίμνην μεγάλην Τριτωνίδα· ἐν δὲ αὐτῇ νῆσος ἔνι, τῇ οὔνομα Φλά.

Hérodote rapporte ensuite la tradition d'après laquelle Jason, s'étant embarqué sur le navire Argo pour faire le tour du Péloponèse et porter à Delphes une hécatombe et un trépied d'airain, fut surpris, à la hauteur du cap Malée, par des vents violents, qui le portèrent sur les côtes de la Libye. Entraînés sur les bas-fonds du lac Tritonide avant d'avoir aperçu la terre, les Argonautes faisaient de vains efforts pour dégager leur navire lorsque le dieu Triton apparut à Jason, l'invitant à lui donner le trépied d'airain et lui promettant, à ce prix, de le tirer des passes dangereuses où il s'était aventuré. Jason offrit le trépied, et le dieu tint parole.

« Après les Machlyes, continue Hérodote, viennent les Auses (Αὐσέες). Les deux peuples habitent autour du lac Tritonide et ne sont séparés que par le fleuve[1].

Décrivant ensuite la partie de l'Afrique qui s'étend de Thèbes à l'Atlas, Hérodote ajoute :

« En avançant dans l'intérieur des terres, on trouve la Libye sauvage, ἡ θηριώδης Λιβύη, au-dessus de laquelle s'étend, de Thèbes d'Égypte aux Colonnes d'Hercule, une chaîne sablonneuse, offrant de dix en dix journées, ou à peu près, une colline de sel gemme. Ces stations sont occupées par les Ammoniens, les habitants d'Augila, les Garamantes et les Atarantes.

« A l'ouest du lac Tritonide habitent des Libyens agriculteurs, ayant des demeures fixes et dont les mœurs et les coutumes diffèrent de celles des Nomades. On les appelle Maxyes (Μάξυες), et ils se disent issus des Troyens. Leur pays, comme tous ceux du couchant de la Libye, est beaucoup plus sauvage et plus boisé que celui des Nomades. La Libye orientale, en effet, occupée par ces derniers, est plate et sablonneuse jus-

[1] IV, CLXXX : Οὗτοι δὲ καὶ οἱ Μάχλυες πέριξ τὴν Τριτωνίδα λίμνην οἰκέουσι, τὸ μέσον δέ σφι οὐρίζει ὁ Τρίτων.

qu'au fleuve Triton, tandis que la partie qui s'étend de ce fleuve à l'occident, et qui est habitée par les Libyens sédentaires, est montagneuse, très boisée et peuplée de bêtes féroces[1].

Après les Libyens Maxyes viennent les Zauèkes (Ζαύηκες), puis les Gyzantes (Γύζαντες). Ces derniers se nourrissent de singes, animaux très nombreux dans ces montagnes[2].

« C'est dans le voisinage du pays des Gyzantes que les Carthaginois placent l'île de Cyraunis, longue de 200 stades et très étroite : on y arrive facilement du côté du continent, et elle possède beaucoup d'oliviers et de vignes[3]. »

Nous avons reproduit en entier le récit d'Hérodote, parce que les moindres détails qu'il nous donne fournissent, comme on le verra, d'utiles données.

C'est également dans la région de la petite Syrte que le Périple attribué à Scylax place le lac Triton. Après avoir décrit la petite Syrte, dont il évalue le périmètre à 2000 stades, le géographe de Caryande ajoute :

Ἐν ταύτῃ τῇ Σύρτιδι ἐνέστηκεν ἡ νῆσος Τριτωνὶς *καλουμένη, καὶ ποταμὸς* Τρίτων, *καὶ αὐτόθεν ἐστὶν* Ἀθηνᾶς Τριτωνί*δος ἱερόν. Στόμα δὲ ἔχει ἡ λίμνη μικρὸν, καὶ ἐν τῷ στόματι νῆσος ἔπεστι· καὶ ὅταν ἀνάπωτις ᾖ, ἐνίοτε ἡ λίμνη οὐκ ἔχειν εἴσπλουν ἐστὶ φαίνουσα. Ἡ δὲ λίμνη αὕτη ἐστὶ μεγάλη, τὸ περίμετρον ἔχουσα ὡς σταδίων χιλίων.*

Malgré l'altération de ce texte, qui a donné lieu à plus d'une variante[4], on y voit clairement que, dans l'opinion de l'auteur ou des auteurs du Périple, le fleuve Triton se jetait dans la petite Syrte, qu'il existait non loin de là une île du Triton, et

[1] Hérodote, IV, CLXXXI-CXCI.

[2] IV, CXCIII-CXCIV.

[3] IV, CXCV.

[4] Nous avons adopté la leçon de C. Müller (*Geographi graeci minores*, t. I).

un lac d'environ mille stades de circonférence, dont les eaux s'écoulaient également dans la Syrte par une étroite embouchure; que cette embouchure était en partie obstruée par une île et ne donnait plus passage dans le lac à la marée basse. Nous nous rendrons plus tard un compte plus exact de ces indications en les rapprochant de la topographie actuelle de cette partie de la Syrte.

Diodore de Sicile relègue au contraire le lac Tritonide aux extrémités de l'Afrique occidentale; mais la description qu'il en donne, d'ailleurs très vague, n'a pas la même valeur que les témoignages géographiques de ses deux prédécesseurs : elle n'est que l'écho de fables inventées à une époque où la Grèce n'avait plus sur la région qui nous occupe que des souvenirs confus et à demi effacés.

« Les Amazones, dit l'auteur de la Bibliothèque historique, habitaient, d'après certaines traditions grecques, une île située au couchant dans le lac Tritonide, et nommée, à cause de sa position, Hespérie. Le lac est voisin de l'Océan qui entoure la terre, et a reçu son nom d'un certain fleuve Triton qui s'y jette; il est situé non loin de l'Éthiopie et au pied d'une montagne, la plus élevée de toutes celles de cette contrée. Elle domine l'Océan, et les Grecs l'appellent Atlas[1].

« Après de longues guerres contre les Africains et les Numides du voisinage, les Amazones fondèrent, sur le lac Tritonide, une ville qui dut à sa position topographique le nom de Chersonèse[2]. »

Diodore rapporte ensuite une légende grecque d'après laquelle, à la suite d'un tremblement de terre qui fit écouler les eaux du Triton dans l'Océan, ce lac disparut[3].

Diodore parle encore d'une ville de Nysa, située dans une

[1] Diod., III, LIII. — [2] Diod., III, LIV. — [3] Diod., III, LV.

île entourée de toutes parts par le fleuve Triton; on n'y pénétrait que par un étroit défilé, appelé les *Portes Nysiennes* [1].

« Les Amazones de Libye furent exterminées par Hercule. Peu de temps après, Athéné parut sur les bords du fleuve Triton, d'où elle prit son surnom de Tritonide [2]. »

En recueillant ces légendes fabuleuses, Diodore, nous le répétons, n'a pas prétendu fixer la véritable situation du lac Triton; il se borne à le placer approximativement, d'après ces traditions, aux extrémités occidentales de la Libye.

Strabon, qui décrit si exactement la petite Syrte, ne parle pas du lac qu'Hérodote et Scylax placent dans le voisinage de ce golfe. On s'en étonnera moins, du reste, en remarquant que Strabon ne nomme pas la ville si importante de Tacape, située au fond de la petite Syrte : il la qualifie seulement de *παμμέγεθες ἐμπόριον*. Il ne nomme pas davantage le fleuve qui se jette dans le golfe près de Tacape [3]. Ses renseignements, d'ailleurs exacts quant au littoral, ne vont pas au delà, et l'existence d'un lac intérieur communiquant avec le golfe par le fleuve de Tacape paraît lui avoir échappé. Strabon, reléguant déjà le lac Triton dans la géographie fabuleuse, n'en détermine la position, comme Diodore, que d'après les légendes. Mais Diodore, trompé par les fables grecques, place le lac Tritonide dans la Maurétanie, tandis que Strabon, d'après les traditions intéressées des Cyrénéens, le retrouve à Bérénice, « située, dit-il, sur le promontoire de Pseudo-Penias, près d'un lac Triton. Dans ce lac est une île, et dans l'île un temple d'Aphrodite. Il existe aussi près de Bérénice un port des Hespérides, où se jette le fleuve Lathon [4]. »

[1] Diod., III, LXVIII.

[2] Diod., III, LXX.

[3] Strab., XVII, XVII : Κατὰ δὲ τὸν μυχὸν ἔστι παμμέγεθες ἐμπόριον ποταμὸν ἔχον ἐμβάλλοντα εἰς τὸν κόλπον.

[4] Strab., XVII, XX : Ἔστι δὲ ἄκρα λεγο-

En plaçant le lac Triton près de Bérénice, Strabon a cru sur parole les habitants de la Cyrénaïque, qui, ne possédant, dans toute l'étendue de leur littoral, ni lac ni fleuve, n'en ont pas moins revendiqué pour leur patrie ce fleuve et ce lac si fameux dans les légendes helléniques. Bérénice était située près d'une lagune insignifiante communiquant avec la mer, et qu'on retrouve encore aujourd'hui au sud-est de Benghazi[1]. L'amour-propre de ses habitants fit de cette mare à demi desséchée le lac du dieu qui avait donné la Libye à l'Argonaute Euphème et aux fondateurs de Cyrène. Le lac Tritonide d'Hérodote avait une île et un temple : le Pseudo-Triton de Bérénice eut son temple et son île.

Lucain, que nous ne citerons pas comme une autorité géographique, admet cette identité du Triton et de la lagune de Benghazi, lorsqu'il fait entrer la flotte romaine dans le lac de Pallas :

> Pars ratium major regimen clavumque secuta est,
> Tuta fuga, nautasque loci sortita peritos,
> Torpentem Tritonis adît illaesa paludem.
> Hanc, ut fama, Deus, quem toto littore pontus
> Audit ventosa perflantem marmora concha,
> Hanc et Pallas amat : patris quae vertice nata
> Terrarum primam Libyen (nam proxima coelo est,
> Ut probat ipse calor) tetigit, stagnique quieta
> Vultus vidit aqua, posuitque in margine plantas,
> Et se dilecta Tritonida dixit ab unda.
> Quam juxta Lethon tacitus praelabitur amnis[2] . . . . .

μένη Ψευδοπενίας, ἐφ' ἧς ἡ Βερενίκη τὴν θέσιν ἔχει παρὰ λίμνην τινὰ Τριτωνιάδα, ἐν ᾗ μάλισ7α νησίον ἐσ7ὶ καὶ ἱερὸν τῆς Ἀφροδίτης ἐν αὐτῷ· ἔσ7ι δὲ καὶ λιμὴν Ἑσπερίδων, καὶ ποταμὸς ἐμβάλλει Λάθων.

[1] Barth, *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres*, p. 382 : « Hier lag die Tritonis, eben jenes Wasser das hinter der Stadt sich nach Osten hineinziehend jetzt vom Meere getrennt ist, aber einst offenbar damit in Verbindung war. »

[2] *Phars.*, IX, vers 345-355.

Denys le Périégète se borne à citer le lac Tritonide, en le qualifiant d'*εὐρεῖα*, épithète qui convient peu au Triton de la Pentapole cyrénaïque[1].

Dans ses notes sur ce passage, Eustathe parle de la petite île qu'on disait exister dans ce lac, et rappelle le mythe d'Athéné Tritogeneia[2].

Pomponius Mela, le plus ancien des géographes latins dont les œuvres nous soient parvenues, est aussi celui qui parle dans les termes les plus précis du lac Triton, de sa position dans le voisinage de la petite Syrte et du fleuve qui l'alimente : malheureusement cette description est fort courte :

« Près de ce golfe, dit-il, est situé un grand lac qui reçoit le fleuve Triton : ce lac s'appelle lui-même Triton et a donné son nom à Minerve[3]. »

D'après Pline, le lac et le fleuve Triton sont situés au delà des autels des Philènes et en deçà de la petite Syrte, c'est-à-dire près de la grande : « beaucoup d'autres auteurs, ajoute-il, le placent entre les deux Syrtes[4]. »

Solin ne fait que paraphraser ce passage, comme tant d'autres[5].

La Table de Peutinger place le lac Triton, qu'elle appelle

[1] Vers 265-268 :

Ἄλλοι δὲ πλεῖστοι τήνδε χθόνα ναιετάουσιν·
Οἱ μὲν ἐπ' Ὠκεανῷ, οἱ δ' ἠπείρους ἀνὰ μέσσας,
Οἱ δ' ἀμφ' εὐρείης Τριτωνίδος ὕδατα λίμνης,
Ἥ τε μέση Λιβύης ἀμφέλκεται εὐρέα πόντον.

[2] *Ὅτι ἡ Τριτωνὶς εὐρεῖα λίμνη . . . περὶ ἣν καί τι νησίδιον ἱστοροῦσιν εἶναι. Ἀπὸ ταύτης ὁ μῦθος τὴν τριτογένειαν Ἀθηνᾶν παρωνομάσθαι βούλεται.*

[3] I, VII : « Super hunc (Syrtis sinum) ingens palus amnem Tritona recipit, ipse Tritonis, unde et Minervae nomen inditum est, ut incolae arbitrantur, ibi genitae ; faciuntque ei fabulae aliquam fidem, quod quem natalem ejus putant, ludicris virginum inter se decertantium celebrant. »

[4] V, IV : « Ab his (Philaenorum aris) non procul a continente palus vasta amnem Tritonem nomenque ab eo accipit, Pallantias appellata Callimacho, et citra minorem Syrtim esse dicta : a multis vero intra duas Syrtes. »

[5] Polyhist., XXVIII : « Et Philaenorum aris non procul palus est quam Triton amnis influit ubi speculatam se artium Deam crediderunt. »

Lacus Tritonum, sur la grande Syrte, dans le voisinage de Bérénice.

Les renseignements donnés par Ptolémée sont beaucoup plus précis, et fixent jusqu'à un certain point la topographie de cette contrée. Le fleuve Triton, d'après le géographe d'Alexandrie, prend sa source dans les montagnes d'Ousaleton ou Ouasaleton, à une distance assez considérable de la petite Syrte. Il forme d'abord le lac Libye, puis le lac Pallas et enfin le lac Tritonitis, et se jette dans la Syrte au nord et à peu de distance de Tacape[1].

Les derniers auteurs anciens qui parlent du lac Triton, bien qu'ils lui donnent un nom différent, sont Æthicus et Paul Orose. Ils assignent comme limites communes à la Tripolitaine et à la Byzacène le « lac des Salines », *Lacus Salinarum*[2], situé à l'occident de la Tripolitaine, à l'orient de la Byzacène et de la Zeugitane, et ce lac, par la position géographique qui lui est attribuée comme par la nature de ses eaux, ne peut être que le Chott el-Djerid[3].

Nous venons de passer en revue tous les passages des historiens ou des géographes de l'antiquité qui ont rapport au lac et au fleuve Triton de Libye. Nous ajoutons « de Libye », car plusieurs autres localités portaient le même nom. Vibius Se-

[1] IV : Τὸ Οὐασάλετον ὄρος .... λ̄ξ κ̄η
οὗ τὰ πέρατα ἐπέχει μοίρας .... λ̄θ ϛ κ̄ϛ ϛ
καὶ ἀφ' οὗ ῥεῖ ὁ Τρίτων ποταμὸς καὶ ἐν αὐτῷ λίμναι ἥ
τε Τριτωνῖτις .... λ̄η γο κ̄θ γο
καὶ ἡ Πάλλας λίμνη .... λ̄η ϛ κ̄θ δ
καὶ ἡ καλουμένη Λιβύη λίμνη .... λ̄η ϛ κ̄η δ

[2] Oros., I, II : « Habent ab oriente (Byzacium et Zeugis) Syrtes minores et lacum Salinarum. » — Æthic., *Cosmogr.*, II, XLV : « Tripoli provincia ... habet ab occasu Byzacium usque ad lacum Salinarum. »

[3] Le mot arabe سبخة *sebkha*, par lequel les riverains désignent ordinairement le Chott el-Djerid, est la traduction littérale de l'expression *Lacus Salinarum*.

quester parle d'un lac Triton, situé en Thrace, « où il suffisait de se plonger neuf fois pour être changé en oiseau; » Alalcomène, en Béotie, avait son fleuve Triton[1]; la Crète possédait le sien[2]; les Léchéates d'Arcadie réclamaient pour un de leurs torrents le nom de Triton[3]; un scoliaste d'Apollonius parle de deux villes de Triton, l'une située en Béotie, l'autre en Libye[4]; une autre cité du même nom existait en Asie Mineure sur les bords de la Propontide. Enfin le Nil avait porté le nom de Triton, et Thèbes d'Égypte, celui de Tritonis[5]. Les témoignages historiques que nous venons de citer, bien que divergents à certains égards, s'accordent à regarder le Triton proprement dit comme un lac de Libye. Avant d'en discuter la valeur relative, nous décrirons aussi exactement que possible la topographie actuelle du Chott el-Djerid.

La ligne de bas-fonds inondés qui s'étend au pied du versant sud de l'Aurès forme, de l'ouest à l'est, trois bassins principaux : le Chott Melghigh, le Chott el-Gharsa et le Chott el-Djerid.

Le Chott Melghigh, qu'alimentent directement les eaux de

[1] Paus., IX, XXXIII.

[2] Diod., V, LXXII.

[3] Paus., VIII, XXVI.

[4] I, 109; IV, 1315.

[5] Apoll., IV, 260-269. Il ne semble pas exact de dire que le culte d'Athéné Tritogeneia, transporté dans les différents pays de civilisation hellénique, ait valu à plusieurs lacs ou fleuves le nom de Triton. M. Bréal (*Mélanges de mythologie et de linguistique*, p. 16) explique le surnom d'Athéné Tritogeneia par le nom d'un dieu Tritos, disparu de bonne heure de la mythologie grecque, et identique à Trita, qui règne sur les eaux et l'atmosphère dans les Védas. Le nom de Tritos s'est conservé dans les noms mythologiques grecs Triton, Amphitrite, Tritopator (surnom des vents), ainsi que dans le nom géographique Triton, commun à beaucoup de lacs et de cours d'eau. Quand le dieu Triton cessa d'être connu, le mot Τριτογένεια devint une énigme que l'exégèse primitive, c'est-à-dire l'étymologie populaire, expliqua par différentes légendes. Les Éoliens, qui dans leur dialecte appelaient Τριτώ la tête, reconnurent dans Athéné Tritogeneia la déesse sortie de ta tête de Jupiter; d'autres peuples imaginèrent la fable, flatteuse pour l'amour-propre local, qui fait naître Athéné sur les bords d'un lac Triton.

l'Oued Djedi et indirectement celles de l'Igharghar, mesure 112 kilomètres dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire de l'ouest à l'est. Sa largeur est difficilement appréciable, en raison de l'extrême irrégularité des contours de ses rives. Son niveau au-dessous du delta de l'Oued Djedi est inférieur de 31 mètres à celui de la Méditerranée.

Le Chott el-Gharsa, qui reçoit deux cours d'eau descendus de la chaîne atlantique méridionale, l'Oued Saldja et l'Oued Tarfaoui, n'est séparé du Chott Melghigh et du Chott el-Djerid que par deux bassins secondaires : le Chott el-Asloudj à l'ouest, la Sebkhat es-Semmech au sud. L'ellipse du Chott el-Gharsa mesure environ 75 kilomètres sur 28. Le seuil d'El-Asloudj, qui le sépare du Chott Melghigh, offre une altitude de 10 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Le niveau du Chott el-Asloudj, plus relevé que celui du Chott Melghigh, varie de $2^{m},58$ à $0^{m},92$. Celui du Chott el-Gharsa redescend à $20^{m},11$ dans la partie occidentale de ce bassin, à $9^{m},54$ à l'extrémité orientale.

Le Chott el-Djerid est séparé du Chott el-Gharsa par une ligne de collines sablonneuses que M. Roudaire désigne sous le nom de *seuil de Kriz*, et dont l'altitude varie de 14 à 18 mètres entre Bir et-Tam et Nefta, de 32 à 63 mètres entre El-Hamma et Tôzer. La hauteur maximum de ce seuil, mesurée à Kriz, est de 45 mètres.

Beaucoup plus vaste que les deux bassins précédents, le Chott el-Djerid présente une longueur de 200 kilomètres de l'ouest à l'est.

La pointe orientale de ce vaste bassin n'est séparée du golfe de Kabès que par un isthme de 18 à 20 kilomètres de largeur, dont la plus grande altitude est de 46 mètres. Une partie de cet isthme est occupée par une petite sebkha appelée Chott el-

Hameïma, qui communique avec le golfe par l'Oued el-Melah et n'est séparée du Chott el-Djerid que par un bourrelet de 900 mètres d'épaisseur.

Les différentes parties du lac portent des noms particuliers : la plus occidentale, que traverse la route de Nefta à Bir bou-Nab, est appelée Chott el-Abed; les fondrières qui représentent l'ancien port de Nefta sont désignées sous le nom de Ghattân-ech-Cheurfa; on a donné celui de Chott el-Melah à la partie du chott qui se trouve sous le méridien de Tôzer; celle qui s'étend entre le Trik el-Mahalla et les îles des Palmiers de Pharaon a reçu celui de Chott Farâoun; la partie orientale du lac s'appelle enfin Sebkhat el-Fedjedj « la sebkha des passages » : moins dangereuse, en effet, que la partie occidentale, elle offre des gués plus nombreux[1].

La carte publiée en 1857 par le Dépôt de la guerre donne une idée assez exacte de la configuration générale du Chott el-Djerid. La rive méridionale du lac, toutefois, n'a pas été reconnue entre le Nefzâoua et Nefta, et n'est indiquée que par une ligne hypothétique; mais il est peu probable que les contours du chott s'éloignent sensiblement du tracé approximatif de Pricot Sainte-Marie : la route romaine que la Table de Peu-

[1] Le Chott el-Djerid paraît avoir porté au moyen âge le nom berbère de Tekmert : c'est du moins celui que lui donne un écrivain arabe du VIIIe siècle de l'hégire, Abou Mohammed Abd Allah et-Tidjani, et la dénomination de Sebkhat et-Takerma, que nous retrouvons au XIIe siècle dans la relation d'un autre voyageur arabe, Moula Ahmed, n'est, évidemment, qu'une variante de ce même nom.

Ces deux désignations sont aussi complètement inconnues des riverains du chott que celle de Sebkhat el-Aoudiah ou el-Loudeah, qui a longtemps figuré sur nos cartes. Ces mêmes documents traduisent les mots Sebkhat el-Aoudiah par « lac des marques » : quelques-uns des gués qui traversent le chott étant indiqués par des troncs de palmiers appelés dans le dialecte local *oueda*, le chott lui-même a pu recevoir le nom de Sebkhat el-Oueda, dont Shaw et nos anciens cartographes ont fait, par corruption, Sebkhat el-Loudeah et Sebkhat el-Aoudiah.

tinger indique entre Aggarsel Nepte (Nefta) et Aggarsel (une des oasis méridionales du Nefzâoua) présente un développement de 115 milles; cette même distance se retrouve assez exactement entre Nefta et l'équivalent probable d'Aggarsel, en suivant le tracé hypothétique de la carte du Dépôt de la guerre; c'est également la longueur que les renseignements indigènes assignent à la route qui conduit encore aujourd'hui de Nefta au Nefzâoua par la rive méridionale du chott. Cette route est jalonnée par un certain nombre de puits. Le premier, que l'on rencontre à cinq heures de marche de Nefta, est appelé Bir Rougâa; on trouve ensuite, à distance à peu près égale, Bir Mechguig, Bir bou-Hadjila, Bir ed-Douar, Bir bou-Ksib, Bir Khanefès, Mouïat-Ali et enfin El-Foouar, source entourée de palmiers qui figure sur la carte du Dépôt de la guerre à sept heures à l'ouest de Touibia, l'oasis la plus occidentale du Nefzâoua. De Bir Rougâa à Touibia les indigènes comptent deux fortes journées de marche.

C'est entre Touibia et El-Foouar que le Chott el-Djerid atteint, du nord au sud, sa plus grande largeur : près de 75 kilomètres. A partir de Touibia, le rivage remonte vers le nord-est jusqu'à la hauteur de Kbilli, et prend ensuite la direction du nord-ouest parallèlement à l'arête rocheuse qui, sous les noms de Djebel oum-es-Somâa, Djebel Rsifa et Djebel Tbaga, forme l'ossature de la presqu'île de Nefzâoua. Le lac dessine ainsi un véritable golfe, ouvert au nord-ouest, dans lequel se groupent les îles si pittoresques des Oulad-Yakoub et des Mrizig, Negga, Touibia ou Touibin, Derdjin, Heubnès et El-Guetaïa.

Au delà de la pointe formée par les dunes de Fatnassa et de Dbebcha, prolongement de l'arête rocheuse d'Oum-es-Somâa, les rives du lac reprennent la direction du sud-est jusqu'à la hauteur de Nebch-ed-Dhib, puis celle de l'est-nord-est jusqu'à

l'isthme de Kabès. Les bords du chott sont dominés, à une très faible distance, par les hauteurs escarpées du Djebel Rsifa et du massif du Tbaga, qui se relie, par le Djebel Aziza et le Djebel Kheroua [1], à la grande chaîne tripolitaine dont la partie voisine d'Hamma porte le nom de Djebel Matmata. Ce versant nord de la péninsule de Nefzâoua est à peu près inhabité : d'Hamma-Matmata, ou Hamma-Kabès [2], jusqu'à Maks [3], on traverse une zone sablonneuse aride, qui sert souvent de champ de bataille aux tribus des Beni-Zid et des Hamema; dans ce parcours de près de 50 milles on ne trouve qu'un torrent, l'Oued Magroun, et les quatre sources de Nebch-ed-Dhib, Cheikh-et-Tersa, Oum-el-Ferdh et Sidi-Ahmed-ben-Ahmed.

C'est à la hauteur de Maks que se détache du massif du Tbaga la petite chaîne du Rsifa, remarquable par ses dentelures régulières et sur le versant méridional de laquelle se groupent les nombreuses oasis du Nefzâoua, dernières stations habitables qu'offre la rive saharienne du chott. On en comptait autrefois plus de cent sur un territoire d'environ 70 lieues de circonférence. Mais les guerres acharnées que se livrent, de village à village, les deux partis entre lesquels se partagent les populations du Nefzâoua en ont réduit le nombre de près de moitié. Celles qui existent encore sont, en commençant par l'extrémité de la presqu'île : Dbebcha, Fatnassa, Bechri el-Djedid, Bechri el-Kdim, Zaouïat en-Namous, Zaouïat ech-Cheurfa de l'ouest, Zaouïat el-Hart, Zaouïat el-Aams, Oum-es-Somâa, Zaouïat ech-Cheurfa de l'est, Bou-Abd-Allah, El-Glea ou El-Golea, El-Mechia, Steftimia, Maks ou Limaguès [4],

[1] Le Djebel *Khenga* de la carte du Dépôt de la guerre.

[2] L'ancienne station d'*Aquae Tacapitanae.*

[3] *El-Maks* ou, d'après la prononciation locale, qui donne au *kaf* le son du *g* dur, *El-Mags* et, par corruption, *Imaguès* ou *Limaguès.*

[4] El-Glea, El-Mechia, Steftimia et Maks sont situées sur le versant nord de l'arête

Dzira, Negga, Zaouïa Sidi-Abd-el-Kader, Teumbar, Teumbib, Rabta, El-Guetaïa, El-Mansoura, Telemin, Djedida, El-Kâba, Kbilli, Heubnès, Basma, Rah'ma, El-Ferrhân, El-Msaïd, Bchelli ou Bechli, Ksar-Sidi-Ahmed, Djemna, El-Kalaâ, Douz, El-Aouïna, Zaâfran, El-Klissia, Es-Senom, Sidi-K'ouz, Sidi-Madjoun, Noeïl, Ben-Mohammed, Zerzin ou Derdjin, El-Blidat, Touaïba, Touibia ou Touibin, Ben-Abd-Allah, Fartassa, El-Ksar ou El-Gassar, Bergoutia, Kelouamni, Sabria, Gaza. Ces deux dernières oasis étaient abandonnées à l'époque de mon séjour au Nefzâoua : les sables avaient comblé leurs sources.

Sur la côte septentrionale de la presqu'île, à 4 ou 5 milles au nord d'Oum-es-Somâa, on remarque, dans le chott, un groupe de quatre îles qui ne figurent pas sur la carte du Dépôt de la guerre. Ces quatre îlots, échelonnés du sud-est au nord-ouest, sont appelés par les indigènes *Bougal, Noun, Berchich* et *Oum-el-Maza,* et portent le nom collectif de *Nkhal-Farâoun* « les Palmiers de Pharaon ». Les dattiers qui les couvrent n'appartiennent à aucune des variétés connues dans le Blad-el-Djerid tunisien, et leurs fruits ne parviennent jamais à une complète maturité. Une tradition que j'ai recueillie de la bouche même du khalifa de Telemin, Si el Habib, prétend que les palmiers de Pharaon proviennent des noyaux de dattes qu'aurait laissés dans ces îles une armée égyptienne[1]. Au temps de

du Rsifa; Maks forme la limite orientale du Nefzâoua.

[1] Moula Ahmed rapporte la même tradition :

« Il y a hors de la ville d'Aïn-Thora, dit ce voyageur, une espèce de palmiers qui diffèrent de ceux qu'on observe près de la fontaine : on les appelle Firâoun. Ce nom fait croire aux habitants de la ville que ces arbres ont été plantés par Pharaon. » — Je suppose que cette ville d'Aïn-Thora, dont le nom ne figure plus dans la nomenclature locale et qui paraît identique à la Nifzaoua d'El Bekri, est représentée aujourd'hui par Bechri-el-Kdim « l'ancienne Bechri », ville arabe construite sur les ruines d'une cité romaine et dont il ne reste que des décombres. Près de Bechri-el-Kdim, en effet, il existe un gouffre circulaire, de cinquante à soixante pieds de

Mohammed et-Tidjani, ces dattiers n'appartenaient à personne, et les fruits en étaient abandonnés aux voyageurs.

Les populations du Nefzâoua sont d'origine berbère, comme toutes celles qui habitent les rives du Chott el-Djerid; mais celles des oasis les plus méridionales, des îles des Oulad-Yakoub et des Mrizig tout particulièrement, sont très mélangées de sang noir et m'ont paru se rapprocher du type auquel M. Henri Duveyrier a donné le nom de « garamantique ».

La rive septentrionale du chott est formée, dans la plus grande partie de sa longueur, par une chaîne continue de montagnes rocheuses, escarpées, dénudées, qui semblent plonger dans les fondrières du lac et auxquelles les indigènes, dans leur langage imagé, ont donné le nom d'*Ech-Chereb* « les lèvres ». Elles forment, en effet, la lèvre supérieure de cette « bouche » gigantesque (nous traduisons encore ici l'expression arabe *el-Foum*) par laquelle le Sahara arrive jusqu'au golfe de Kabès. La partie des Chereb qui s'étend du Djebel Hadifa au Djebel Morra porte le nom de *Cherb el-Berrania* « la lèvre extérieure »; celle qui s'étend entre le Djebel Morra et le pic d'El-Gassâa, point culminant du Djebel Tarfaoui, forme le *Cherb ed-Dakhlania* « la lèvre intérieure ». Les différentes sommités de cette double chaîne portent en outre les noms distincts de Djebel Hadifa, Djebel Morra, Djebel Safra, Djebel Tamzit, Djebel Kibriti, Djebel Dghoumès, Djebel Tarfaoui, Djebel

diamètre, dont on a vainement essayé de mesurer la profondeur. L'eau en est chaude (de 26° à 28° centigrades), comme celle de la plupart des sources du Blad-el-Djerid, et elle nourrit des poissons semblables à ceux qu'on remarque dans les piscines de Kafsa. On donne à ce puits naturel le nom berbère de *Taourgha*. C'est évidemment la source sans fond qu'El Bekri signalait déjà dans le voisinage de Nifzaoua, et l'Aïn-Thora de Moula Ahmed. Une tradition locale affirme que ce gouffre s'est déplacé, il y a quelques siècles, à la suite d'un tremblement de terre. Les indigènes prétendent que la Taourgha exige chaque année une victime humaine.

Toumiat. La chaîne se termine, à la hauteur de l'oasis de Dgach, par des collines peu élevées qui s'abaissent pour se relever un peu au delà de Tôzer et former le Drâa de Nefta, élevé d'une trentaine de mètres seulement au-dessus du niveau du chott. Le Drâa de Nefta est la partie la plus élevée du seuil de Kriz, qui sépare, ainsi que nous l'avons dit, le Chott el-Djerid du Chott el-Gharsa. La rive septentrionale de ce second bassin est dominée à une certaine distance par la chaîne montagneuse de Chebikat et de Tamaghza, prolongement de celle de l'Aurès, dont la configuration reproduit exactement celle des Chereb : ce sont les mêmes pentes abruptes, dénudées, profondément sillonnées et déchirées par les eaux, et plongeant à pic, comme une ligne de falaises, dans les sables du Sahara. La chaîne de Tamaghza suit la direction de l'ouest-sud-est jusqu'à Chebika : un peu à l'est de ce dernier point, elle prend, sous le nom de Djebel Teldja, celle de l'ouest-nord-est jusqu'à Kafsa, et forme la limite septentrionale de la large vallée que le Djebel Tarfaoui et le Djebel Atra limitent au sud. C'est par cette vaste dépression que les eaux du bassin de Kafsa (Oued Baïach ou Oued Tarfaoui) s'écoulent dans le Chott el-Gharsa.

Sur le versant méridional du Drâa de Nefta et des collines qui le rattachent aux Chereb se trouvent les trois grandes oasis du Blad-el-Djerid : Nefta, Tôzer et Oudiân.

Oudiân se subdivise elle-même en un certain nombre d'oasis, dont les principales sont, de l'ouest à l'est, Dgach, Kriz et Sdada. Tôzer est la capitale administrative du Djerid. Nefta en est le centre commercial le plus important.

La vaste et profonde dépression du Chott el-Djerid est remplie aujourd'hui, en grande partie, de sables mouvants; la portion centrale du bassin, toutefois, paraît contenir encore une masse d'eau considérable recouverte d'une croûte saline

qui a fait comparer le lac, par les voyageurs arabes, tantôt à un tapis de camphre ou de cristal, tantôt à une feuille d'argent ou à une nappe de métal en fusion. L'épaisseur de cette croûte est très variable : elle n'offre que sur certains points une solidité assez grande pour qu'on puisse s'y hasarder. Dès qu'on s'écarte de ces passages, la croûte cède et l'abîme engloutit sa proie. Les gués dont je viens de parler deviennent eux-mêmes très périlleux dans la saison des pluies, lorsque les eaux recouvrent la croûte saline et en diminuent encore l'épaisseur.

Je ne puis mieux faire, du reste, pour donner une idée de ce lac étrange, que de reproduire les différentes descriptions que nous en ont laissées les auteurs arabes. La plus ancienne en date est celle d'Abou Obeïd el Bekri :

« Lorsqu'on se rend de Nefzâoua à la province de Kastilia, dit ce géographe, le terrain que l'on parcourt est une contrée marécageuse dans laquelle la route n'est indiquée que par des pièces de bois plantées en terre, et l'on prend des guides parmi les Beni-Maulith qui errent dans ces cantons; car, si l'on s'écartait à droite ou à gauche de la route tracée, on enfoncerait dans un sol fangeux qui a la consistance onctueuse du savon. Plus d'une fois des caravanes et des armées, s'étant imprudemment engagées sur ce sol trompeur, y ont péri sans laisser aucune trace. »

Le cheikh Abou Mohammed et-Tidjani, qui a écrit, au commencement du XIVe siècle de notre ère, le voyage d'Abou Yahia Zakaria, cheikh des Mouhaeddin, proclamé sultan en 711 de l'hégire, avait traversé le chott pendant ce voyage, et sa description est encore plus précise :

« Nous commençâmes, dit Et-Tidjani, à couper le lac appelé Tekmert. Après quelques heures de marche, nous passâmes une partie de la nuit auprès d'une source, et nous nous



remîmes en route à l'aube pour ne nous arrêter que vers midi.

« Nous vîmes, à droite et à gauche de notre route, des troncs de dattiers, placés là pour indiquer le chemin et empêcher les voyageurs de s'écarter de la bonne route, car, à droite et à gauche de ce tracé, le lac n'offre plus que des fondrières, le terrain ne garde plus la trace des pas qui s'enfoncent, et quiconque ignorerait ce danger ne pourrait s'y hasarder sans y disparaître. . . . . Si quelque être vivant tombe dans le lac, les parties du terrain qui ont cédé se rapprochent aussitôt, et la surface redevient ce qu'elle était avant l'accident.

« Le chef de notre expédition me raconta le fait suivant, qu'il tenait d'un certain Mohammed ben Ibrahim ben Djamé el Merdâci :

« Une de nos caravanes dut traverser un jour le lac : elle se composait de mille bêtes de charge. Par malheur, un des chameaux s'écarta du bon chemin : tous les autres le suivirent, et rien au monde ne fut plus prompt que la rapidité avec laquelle la terre s'amollit et engloutit les mille chameaux ; puis le terrain redevint ce qu'il était auparavant, comme si les mille bêtes de charge qui y avaient disparu n'eussent jamais existé.

« Abou el Hadjadj a raconté le voyage de Youssef ben el Mansour à Tôzer, et il s'exprime ainsi :

« Son voyage le porta à la saline qui se trouve aux environs de Tôzer. C'est une des merveilles du monde, dont les historiens ont oublié de parler. La surface de cette saline a plusieurs milles d'étendue : on dirait du métal fondu ou du marbre poli.

« L'œil trompé croit y voir une admirable transparence : il semble qu'on ait devant soi un étang dont l'eau serait gelée. L'heure de la prière étant venue, pendant que la caravane traversait le lac, on y fit la prière comme sur un tapis de camphre ou de

cristal. Les pas et les traces des voyageurs durant cette marche s'étant succédé les uns aux autres jusque vers la moitié de la journée, il en résulta qu'une portion de la route, d'une étendue de près de cent coudées, vint à se défoncer. Toutes les personnes de la caravane qui se trouvaient attardées y furent englouties.

« J'ai constaté par moi-même, ajoute Et-Tidjani, que, si un homme appuyait le bout de sa lance à terre, cette lance s'y enfonçait tout entière et que, s'il avait le moyen de la pousser davantage, elle s'enfonçait plus avant encore; dès qu'il la retirait, le sol redevenait ce qu'il était auparavant, sans garder aucune trace. »

Le voyageur Abou Salem el Aïachi, qui écrivait en 1073 de l'hégire (1661), a consacré les lignes suivantes au Chott el-Djerid :

« Nous quittâmes notre bivouac et nous allâmes coucher auprès de la sebkha qui sert de limite aux Nefzâoua. Je pensai que cette sebkha était une partie de celle d'Abou-Hellal, la plus vaste de toutes celles qu'on connaît, tant par sa grandeur et sa largeur que par la grande quantité de sel qu'elle contient[1]. Mais cette première sebkha contient peu de sel, et ce sel est mêlé de sable. . .

« Nous entrâmes dans la grande sebkha, guidés par les étoiles, et nous la traversâmes avec beaucoup de peine. Ce ne fut qu'après plus d'une heure de recherches que nous réussîmes à trouver le chemin, lequel n'est autre chose qu'un sentier accidenté, étroit comme un cheveu et coupant comme le tranchant d'une épée. Les bêtes de somme ne pouvaient y marcher qu'une à une, et si quelque chameau ou mulet venait à s'écarter le

[1] Abou Salem el Aïachi nous fait connaître encore, comme on le voit, une des anciennes dénominations du Chott el-Djerid : ce nom d'Abou-Hellal est celui d'une koubba qui s'élève sur les bords du lac, à la hauteur de Sdada.

moins du monde, il courait le risque de s'embourber et de disparaître. Nous ne sortîmes de là qu'au Dohor, après beaucoup de fatigues et de difficultés. »

Un troisième voyageur musulman, Moula Ahmed, qui parcourut cette contrée au commencement du dernier siècle, a également décrit cette lagune si redoutée des caravanes :

« Nous descendîmes, dit Moula Ahmed, vers la sebkha qu'on appelle Et-Takerma... Nous louâmes un homme pour nous conduire sur la Sebkha *el-Kèbira, et-Haïla, el-Ketira,* « la grande, la forte, l'abondante ».

« Nous entrâmes dans la sebkha, où des chameaux ont été noyés dans la boue, ainsi que des hommes. Le guide précédait la caravane, et nous marchions doucement, avec les plus grandes précautions, sur une ligne donnée, étroite, où les chameaux ne passaient qu'un à un. Nous trouvâmes le chemin bordé par des broussailles et des fragments de palmiers, à droite et à gauche, et ne laissant qu'un étroit passage. Celui qui se hasarde à droite ou à gauche est aussitôt noyé dans la boue. Celui qui ne connaît pas cet endroit ne peut pas s'en tirer...

« Je vais dire tout ce que j'ai vu de mauvais dans cette sebkha, les inquiétudes et les appréhensions que j'y ai éprouvées. Le cœur se serre en entendant ces choses. La nuit n'a pas d'étoiles en cet endroit : elles se cachent derrière les montagnes. Le vent y souffle à rendre sourd, et souffle à la fois de droite et de gauche, au point de vous faire sortir de votre chemin; il vous jette le sable à la figure; on n'y peut ouvrir les yeux qu'en prenant de grandes précautions. A mesure que nous avancions, ces inconvénients augmentaient. Cependant, vers le Dohor, nous aperçumes les broussailles du terrain solide, et Tôzer commença à poindre au loin. Alors les gens de la cara-

vane se mirent à se féliciter les uns les autres, et dès que nous vîmes la sebkha derrière nous, nous commençâmes à respirer[1]. »

On me permettra de compléter ces indications en reproduisant ici quelques notes de voyage, déjà publiées dans le *Bulletin de la Société de géographie*[2].

« 16 mars 1857. . . . A sept heures et demie, nous quittâmes Dgach pour descendre vers le chott, dont la surface unie brille à l'horizon comme un lac de plomb fondu. Pendant une demi-heure, nous traversons une plaine vaseuse, entrecoupée de bouquets de tamarix, de palmiers nains et de hautes herbes. Peu à peu les broussailles deviennent plus rares; bientôt toute végétation disparaît, et les efflorescences salines qui recouvrent le sol sablonneux nous apprennent que nous avons dépassé la limite des hautes eaux de la sebkha. Là commence le danger. Un cavalier merzougui, familiarisé avec les fondrières du lac, prend la tête de la colonne, en nous recommandant de mettre « nos pas dans ses pas ». Rangés en file indienne, nous suivons notre guide, qui n'avance qu'avec précaution. Nos chevaux eux-mêmes semblent comprendre le péril et flairent de temps en temps le sol avec inquiétude.

« Aux vases mélangées de sel que nous avons traversées succède bientôt une croûte saline, de plus en plus épaisse, dure et transparente comme du verre de bouteille et résonnant à certains endroits sous les pieds de nos montures comme le sol de la Solfatara de Naples. Un puits béant, dont l'ouverture montre une eau verte et profonde, nous permet de nous rendre compte de ce singulier terrain : la croûte sur laquelle nous

[1] Moula Ahmed, traduction de Berbrugger, t. IX de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*.

[2] C. Tissot, *Notice sur le Chott el-Djerid*. Bulletin de juillet 1879.

cheminons n'a qu'une épaisseur de quelques pouces et recouvre un abîme que nous essayons en vain de sonder. Un sac à balles, qui nous sert de sonde, disparaît avec toutes les cordes que nous ajustons bout à bout, sans que nous trouvions le fond.

« Une crevasse que nous rencontrons un peu plus loin sur notre droite ne contient que quatre ou cinq pieds d'eau : mais au-dessous de cette nappe liquide dorment ces sables mouvants si redoutés dans le pays, et que la tradition assigne comme tombeau à tant de caravanes. C'est près de cet endroit que, lors de mon premier séjour au Blad-el-Djerid, un cavalier du goum de Tôzer fut englouti avec sa monture. Ses compagnons essayèrent de sonder l'abîme où il avait disparu, au moyen de vingt baguettes de fusil attachées bout à bout : pas plus que la nôtre, cette sonde improvisée n'atteignit le fond.

« Couché à plat ventre sur le bord de la crevasse, je puise un peu d'eau pour la goûter : elle me paraît plus amère encore que celle de l'Océan. La main dont je me suis servi pour boire est imprégnée d'un sel blanc qui en dessine tous les pores. Un vase de terre poreuse que je remplis de cette eau ne tarde pas à se couvrir extérieurement d'une épaisse couche de sel.

« Des crevasses semblables s'ouvrent de distance en distance et forment en quelque sorte les « regards » de la nappe souterraine qui s'étend sous nos pas.

« Nous marchons toujours, et les montagnes d'Oudiân, que nous laissons derrière nous, s'abaissent de plus en plus à l'horizon. En face, à droite, à gauche, le chott déploie, aussi loin que la vue peut s'étendre, l'éblouissante immensité de sa nappe d'argent. La chaleur étouffante développée par la réverbération du soleil, les hallucinations du mirage, le contraste étrange d'un sol de neige et d'un ciel de feu, tout, jusqu'à ce lac solide et ce terrain mouvant, nous donne une sorte de vertige;

il nous semble, par moments, que nous cheminons dans une de ces planètes où les lois de notre monde sont suspendues ou renversées.

« A dix heures et demie nous rencontrons les premières marques. Ce sont de simples pierres fichées dans la croûte saline. Elles n'ont pas plus de 40 à 50 centimètres de hauteur, mais, grandies par le mirage, elles s'aperçoivent à de très grandes distances. L'intervalle qui les sépare est en moyenne de 500 à 600 mètres. Elles portent, dans le dialecte local, le nom de *gmaïr* (au singulier *gmira*). Je n'aperçois pas les troncs de palmiers dont parlent les auteurs arabes. Notre guide nous apprend qu'ils ont été emportés par les grandes eaux et confesse que la voirie du lac est fort négligée depuis quelques années. En bonne règle, la route doit être indiquée par une double rangée de *gmaïr :* des pierres sur la gauche du voyageur qui se rend de Tôzer au Nefzâoua, des troncs de palmiers sur la droite. Grâce à cette double indication, les caravanes surprises dans la traversée du lac par une de ces violentes tempêtes qui les enveloppent dans des tourbillons de sable et de sel avaient quelque chance de retrouver leur direction. Les *oueda* ou troncs de palmiers ont disparu, et la rangée de pierres est elle-même fort incomplète. Quelques-unes sont provisoirement remplacées par des ossements de chameaux.

« A dix heures trente-cinq minutes, nous nous engageons dans une vaste nappe d'eau qui couvre la croûte saline : nos chevaux ont de l'eau jusqu'au paturon pendant quelques minutes; bientôt la profondeur augmente, et sur certains points nos montures en ont jusqu'au poitrail. Notre guide, que je suis immédiatement, s'arrête à chaque instant, interroge l'horizon, cherche à deviner la route, et fait parfois des *à-droite* ou des *à-gauche* que rien ne motive en apparence. Le danger est ex-

trême, et il me l'explique : lavée et en partie dissoute par la couche d'eau qui la recouvre, la croûte de sel peut à chaque instant s'effondrer sous nos pas.

« La nappe liquide que nous traversons offre un courant prononcé du nord-est au sud-ouest. A notre gauche et à une certaine distance, je remarque deux ou trois îlots formés par des boursouflures de la croûte saline.

« A midi trente minutes, à quatre ou cinq cents mètres de la trente-deuxième *gmira*, nous atteignons une plate-forme circulaire, d'une vingtaine de pas de diamètre, qui s'élève de deux ou trois pieds au-dessus du niveau de la sebkha. Elle est située à peu près à égale distance des deux rives du lac, ce qui lui a fait donner par les indigènes le nom d'*El-Mensof* ou *Bir en-Nsof* « le puits du milieu ». On l'appelle aussi *Djebel el-Melah* « la montagne de sel ». Cinq ou six blocs de pierre, grossièrement superposés, mais qui de loin, par l'effet du mirage, apparaissent comme une gigantesque pyramide, l'annoncent au voyageur et forment un signal correspondant avec une pyramide semblable, dressée, sur la cime du Djebel Toumiat, au-dessus de l'oasis de Kriz. Ces deux points de repère indiquent la direction générale de la route.

« C'est à Bir en-Nsof que, parvenues à la moitié de leur dangereuse traversée, les caravanes font halte, ou passent la nuit, si elles n'espèrent pas atteindre avant le coucher du soleil l'autre rive du lac. Une couche épaisse de noyaux de dattes et de fumier recouvre le sol et laisse à peine voir l'orifice d'un puits antique, comblé depuis longtemps. L'existence d'un puits au milieu de ce lac de sel n'a rien qui puisse surprendre, puisqu'on trouve sur plusieurs points de la sebkha, notamment à Aïn es-Sid, à Aïn Tarafi et à Aïn Ghardaguiet, des sources dont l'eau n'est pas plus saumâtre que celle de la plupart des

puits du Djerid. Ce phénomène s'explique par les îles assez nombreuses qu'on observe dans le lac, et dont quelques-unes forment au-dessus de la nappe salée les cratères d'autant de volcans sous-marins, donnant passage aux eaux relativement douces des couches inférieures.

« Après une halte d'une demi-heure, nous nous remettons en route, sur les instances de notre guide, qui craint que la nuit ne vienne nous surprendre au milieu de ces redoutables fondrières.

« A quelques pas de Bir en-Nsof, nous retrouvons la nappe d'eau dont j'ai déjà parlé, mais le courant se dirige en sens inverse.

« A deux heures, nous rencontrons un troisième courant, allant, comme le premier, du nord-est au sud-ouest. Presque aussitôt nous traversons un assez vaste espace, également inondé, mais rempli de joncs marins.

« A trois heures trente minutes, nous atteignons la dernière *gmira;* c'est la vingt-troisième à partir d'El-Mensof. Un instant après nous retrouvons la zone des sables salés, puis celle des vases, puis enfin celle des sables purs. Quelques broussailles, d'abord clairsemées et bientôt plus épaisses, nous annoncent un terrain solide. Les palmiers du Nefzâoua se dessinent et grandissent à l'horizon.

« A quatre heures trente minutes, nous atteignons enfin la rive méridionale du lac et les dunes de Dbebcha. »

Le chemin que nous venons de décrire, et dont la longueur est d'environ 45 kilomètres, d'une rive du chott à l'autre, porte le double nom d'*Oudianiya* et de *Trik el-Mahalla* « le chemin du camp ». C'est, en effet, celui que prend la colonne expéditionnaire qui se rend, chaque année, de Tôzer au Nefzâoua pour y lever l'impôt. Plusieurs autres passages per-

mettent de traverser le lac, soit à l'ouest, soit à l'est du gué principal.

Le plus occidental de ces passages conduit en cinq heures de Nefta à la rive méridionale du chott, et débouche dans le Sahara à la hauteur de Rougâa. On l'appelle *El-Hadjmia* « la route qui coupe ». De Rougâa à Zerzin ou Derdjin, on compte deux fortes journées à travers les sables.

Un second passage conduit en droite ligne de Nefta au Nefzâoua à travers le chott. Cette route, appelée *Es-Souïda* « la noire », est assez dangereuse jusqu'à Es-Souïda, colline de sel où s'arrêtent les caravanes et qui a donné son nom au passage. En me servant du mot « colline », je traduis littéralement l'expression arabe *Djebila;* la colline d'Es-Souïda n'est, en réalité, comme la « montagne de sel » de l'Oudianiya, qu'une plateforme d'un relief insignifiant, grossie de loin par le mirage et de près par l'imagination arabe. A moitié chemin d'Es-Souïda et du Nefzâoua, on rencontre un îlot appelé *Chott-el-Bab* ou *Bab-ech-Chott* « la porte du lac ». Il faut un jour et demi pour parcourir cette ligne, qui aboutit à Touibia.

Un troisième passage, appelé *Et-Tôzeriya,* conduit en une journée de Tôzer à la rive méridionale du chott et débouche entre Fatnassa et Dbebcha, à l'extrémité de la presqu'île de Nefzâoua. Malgré les *gmaïr,* pierres et troncs de palmiers, qui la jalonnent, cette route est fort dangereuse, surtout lorsque le Cherki ou vent d'est y fait refluer les eaux du bassin inférieur du chott. Ce dernier phénomène, du reste, n'est pas particulier à la Tôzeriya : au dire des indigènes, tous les passages du lac sont inondés lorsque souffle le vent d'est, et découverts par le vent contraire. Si cette affirmation est exacte, il faudrait en conclure que la masse principale des eaux superficielles se trouve accumulée à l'est de l'Oudianiya et que la

croûte saline, relevée aux deux extrémités du chott, présente une dépression vers le centre du bassin.

Les cinq passages qui existent à l'est de l'Oudianiya sont, de l'ouest à l'est :

1° *El-Bougal.* Longue de vingt-quatre kilomètres environ, cette route emprunte son nom à l'une des îles des Palmiers de Pharaon, et conduit de ces îles, dans la direction du nord-ouest, à la Khanga d'Oum-Ali, gorge qui s'ouvre entre le Cherb ed-Dakhlania et le Cherb el-Berrania, et aboutit à la vallée d'Es-Segui, sur la route qui mène directement de Kafsa à Hamma-Kabès. Le passage d'El-Bougal est dangereux et jalonné de *gmaïr.*

2° Le passage d'*Aïn Ghardaguiet,* qui conduit de Steftimia à la Khanga Dzhaniet et à la Khanga d'Oum-Ali. La longueur de ce passage n'est que de douze kilomètres.

3° Le passage d'*Aïn es-Sid* « la fontaine du Lion », qui part d'Imaguès ou Maks et aboutit au même point que le précédent. Cette partie de la sebkha n'offre aucun danger, et les trois sources d'eau douce qu'on y rencontre, Aïn Nedja ou Aïn Ghardaguiet, Aïn es-Sid et Aïn el-Ferdh, semblent indiquer l'existence, sous la croûte saline, d'une sorte de seuil reliant les deux rives du lac.

4° Le passage d'*El-Areg-mta-Hamema.* Situé à quarante-deux kilomètres à l'est du précédent, ce passage conduit directement d'Hamma-Kabès à la Khanga d'Oum-Ali par le versant méridional du Cherb el-Berrania.

5° Le passage qui forme la route directe d'Hamma-Kabès à Kafsa par le Segui. Le chott, à l'est de ce dernier passage, n'a plus que quelques milles d'étendue; mais cette partie de la sebkha est regardée par les indigènes comme une des plus profondes et des plus dangereuses.

L'isthme qui sépare aujourd'hui le Chott el-Djerid du golfe de Kabès a-t-il toujours existé? Est-il de formation récente, et la Méditerranée a-t-elle pénétré autrefois, par la large dépression que nous venons de décrire, dans ces bas-fonds sahariens dont le niveau est inférieur à celui de ses eaux? Nous touchons ici à cette question de la mer intérieure qui a soulevé depuis quelques années de si ardentes discussions.

Un certain nombre de géologues, parmi lesquels nous citerons MM. Ville, Desor, Escher de la Linth, Martins et Lyell, admettent l'existence dans le Sahara, à une époque peu reculée, d'une mer qui communiquait avec le golfe de Kabès. Dans cette hypothèse, qui se rattache à certaines théories sur la période glaciaire, un soulèvement aurait déterminé l'assèchement de cette Méditerranée saharienne; les eaux en s'écoulant auraient produit ces immenses courants dont les traces se retrouvent partout dans la région désertique, et qu'on est fort embarrassé d'expliquer par un autre phénomène. C'est à ce moment que se serait accumulé, à l'extrémité orientale du bassin du Chott el-Djerid, un banc de sables et de cailloux qui aurait séparé les deux mers. La communication, toutefois, n'aurait pas été brusquement ni complètement interrompue; pendant une assez longue période, le bassin saharien aurait encore reçu les eaux de la Méditerranée. Peu à peu, seulement, et par suite d'une différence de plus en plus grande entre la quantité d'eau reçue et celle qu'enlevait l'évaporation, la mer désertique se serait à peu près desséchée, et les chotts actuels seraient les derniers témoins d'un état de choses qui aurait encore existé à l'époque de la formation des Alpes[1]. « Le terrain quaternaire, dit M. Ville, a été soulevé postérieurement à son dépôt dans les eaux de la mer saharienne, et c'est proba-

[1] Desor, *Aus Sahara und Atlas*, II[ter] Brief.

blement la cause qui a déterminé l'assèchement de cette mer et produit les grandes dépressions à pans abruptes d'Ouargla et de Ngouss[1]. » Pour M. Ville, en effet, comme pour tous ceux qui partagent sa manière de voir, les profondes érosions qui déchirent le sol du Sahara et ont creusé les vallées de l'Oued Metlili, de l'Oued Mzab, de l'Oued en-Nsa, sont l'œuvre de courants d'une extrême violence qu'a déterminés l'écoulement des eaux de la mer intérieure, et ce serait aux mêmes causes qu'il faudrait attribuer la dénudation extraordinaire des plateaux sahariens, ainsi que l'origine de leurs *ghour,* troncs de pyramides qui atteignent parfois plus de soixante mètres de hauteur et qu'on peut considérer comme autant de témoins du sol primitif. Les *areg,* dunes immenses formées de couches régulières de sables quartzeux, proviendraient également des dépôts lentement accumulés dans les eaux de la mer saharienne.

L'hypothèse de M. Ville semble avoir trouvé d'ailleurs sa pleine confirmation dans la découverte faite par M. Desor, à Bouchana, entre le Souf et El-Faïd, précisément dans un de ces *ghour* formé de couches régulières provenant d'un dépôt quaternaire, de nombreux débris de coquilles de *Cardium edule,* de *Buccinum gibberulum* et de *Balanus miser.* Ces deux dernières espèces étant essentiellement marines, leur présence dans les *ghour* attesterait l'existence d'une véritable mer intérieure communiquant avec la Méditerranée, de même que les vestiges du *Cardium edule,* qui vit dans les eaux saumâtres, indiqueraient la formation de lagunes postérieures au dessèchement de la mer saharienne et antérieures à l'état actuel. M. Martins a fait observer d'ailleurs qu'un phénomène analogue à celui du dessèchement de la mer désertique se produit, sous nos

[1] Ville, *Exploration géologique des Beni-Mzab.*

yeux, dans le nord de l'Europe : le fond du golfe de Bothnie s'élève progressivement depuis les temps historiques, et l'on peut prévoir le moment où un Sahara septentrional séparera la Finlande des côtes de la Suède[1].

Acceptée tout d'abord par le monde savant, cette théorie a été très vivement combattue depuis par MM. Pomel[2], Charles Grad[3] et quelques autres géologues.

Dans l'opinion de MM. Pomel et Ch. Grad, les dépôts quaternaires du Sahara ne se sont pas nécessairement effectués sous les eaux de la mer : ils offrent seulement les caractères généraux qu'on retrouve dans tous les dépôts d'atterrissements fluviatiles de la formation du diluvium ou du terrain quaternaire représenté dans tous les pays. Les adversaires de la mer saharienne ne parlent de la découverte d'espèces marines, dans les sables de la région des chotts, que pour constater qu'à l'exception de M. Desor, aucun naturaliste n'en a retrouvé; il est évident qu'ils appliquent à ce témoignage unique l'axiome du droit romain : *testis unus, testis nullus*. Quant aux chotts sahariens, ils les considèrent comme ayant la même origine que les lacs salés du Tell ou des Hauts Plateaux. Le sel qu'ils contiennent proviendrait uniquement du lavage constant des terrains dominants par les eaux pluviales. Les formations des *areg* s'expliqueraient également, au moins en grande partie, par des alluvions fluviatiles. Enfin, il n'est pas démontré, pour ces deux géologues, que la ligne de collines qui sépare le bassin du Chott el-Djerid du golfe de Kabès provienne d'atterrissements. Ils supposent au contraire que l'isthme est formé des mêmes terrains que le littoral avoisinant. Toutefois, et tout

[1] Martins, *Tableau physique du Sahara de la province de Constantine*, p. 24.

[2] Pomel, *Le Sahara*, Alger, 1872.

[3] Charles Grad, *Considérations sur la géologie et le régime des eaux du Sahara algérien* (Bull. de la Soc. de géogr., 1872).

en repoussant d'une manière absolue l'hypothèse d'un *Sahara émergé,* MM. Pomel et Grad reconnaissent comme possible l'existence, dans l'Oued Righ et dans le Djerid, d'un bassin intérieur, d'une sorte de mer Morte, qu'auraient alimentée de nombreux courants fluviaux et qui se serait desséchée lorsque ces rivières auraient cessé de couler.

Ainsi que l'a déjà remarqué M. Ragot[1], aucun des adversaires de la théorie soutenue par MM. Ville, Desor et Martins ne propose une explication suffisante des prodigieuses érosions que l'on constate dans le Sahara et de ces dénudations énormes dont la hauteur des *ghour* donne la mesure. M. Pomel l'avoue lui-même implicitement lorsqu'il dit, à propos des immenses atterrissements que l'on trouve dans la partie supérieure du bassin de l'Oued Zergoun et des rivières voisines : « On cherche en vain le véhicule qui a dispersé de telles masses de terre. » Il ne s'en rend compte qu'en supposant qu'ils se sont accomplis sous l'influence de conditions météorologiques entièrement différentes de celles qu'on constate aujourd'hui. M. Grad reconnaît, de son côté, que « la disproportion entre les surfaces d'atterrissement et celles qu'occupent les roches préexistantes confond l'imagination. Il a fallu, pour produire ce puissant dépôt détritique, l'intervention de courants d'eau violents descendus des montagnes et des pluies d'une abondance extrême, avec lesquelles la sécheresse du climat actuel présente un évident contraste. »

Bien que nous accordions, pour notre part, à la découverte d'espèces marines dans les chotts toute la créance que mérite l'assertion d'un observateur aussi consciencieux que M. Desor, nous ne nous permettrons pas de nous prononcer dans cette question du desséchement du Sahara, qui divise encore les

[1] *Le Sahara de la province de Constantine*, p. 101.

écrivains les plus compétents. Nous nous bornons à prendre acte de l'aveu de MM. Grad et Pomel en ce qui concerne l'existence, possible à leurs yeux, certaine aux nôtres, d'une mer saharienne limitée aux bas-fonds de l'Oued Righ et des chotts tunisiens, et à examiner la question spéciale de la formation, récente ou ancienne, de l'isthme de Kabès.

M. Pomel incline à croire qu'aucune communication n'a jamais existé entre la Méditerranée et le bassin limité qu'il compare à la mer Morte. Les sondages pratiqués en dernier lieu par M. Roudaire semblent établir la preuve du contraire : les collines de l'isthme, jusqu'à une très grande profondeur, ne se composeraient que de sables, et ce ne serait qu'à quelques mètres à peine au-dessus du niveau de la mer qu'on aurait trouvé une roche peu consistante, de formation très moderne et de tous points analogue à celles qui continuent à se constituer sur certains points du littoral algérien. Comme il est bien établi, d'autre part, que toute la côte syrtique a subi un relèvement général variant, d'après M. Renou, de quelques mètres à cent cinquante mètres, nous tenons pour certaine l'existence d'une ancienne communication entre le Chott el-Djerid et la Méditerranée[1].

Toutes les traditions locales en conservent le souvenir. Elles s'accordent à affirmer que la mer arrivait autrefois jusqu'à Nefta, et que le chott était un vaste bassin, complètement

[1] « A en juger par les coquilles qu'on remarque sur le côté méditerranéen de l'isthme, à une hauteur constante de douze à quinze mètres, et qui appartiennent toutes à des espèces encore vivantes (*Murex*, *Natices*, *Cerithes*, etc.), la côte a subi dans les temps modernes un soulèvement d'une amplitude maximum de quinze mètres. Ces débris forment un véritable cordon littoral, qui se poursuit à une altitude constante jusqu'aux environs de Sfaks, et se retrouve dans le Sahel près de Sousse et de Bir el-Bouita, en recouvrant parfois des bandes larges de plusieurs kilomètres. » (E. Fuchs, *Note sur l'isthme de Kabès*, Bull. Soc. géogr., septembre 1877.)

inondé et navigable[1]. D'après une légende que j'ai recueillie à Telemin, dans le Nefzâoua, Skander Dhou'l Kourneïn, venu d'Orient jusqu'à Metouïa, une des oasis des environs de Kabès, aurait séparé cette mer intérieure de la Méditerranée en créant par ses enchantements (*bel hakma*) l'isthme de Kabès, et l'aurait transformée ainsi en une simple sebkha. « C'est depuis ce temps, ajoute la légende, que Metouïa porte son nom, qui vient de *metoua* « fermer, séparer ».

Il n'est pas douteux que ces traditions n'aient conservé le souvenir d'un état de choses dont l'aspect des lieux impose le pressentiment. Mais à quelle date pouvons-nous faire remonter l'origine de cette barrière créée, d'après la légende, par cet « Alexandre aux deux cornes » qui ouvrit le détroit de Gabès? C'est ici que nous devons interroger les textes anciens, dont les

[1] On a surnommé Nefta *Mersat es-Sahara*, le « port du Désert », et cette épithète, qui n'est plus aujourd'hui qu'une figure, a pu être rigoureusement vraie à une autre époque. Sid Ali Sassi, kadi du Djerid en 1853, m'a affirmé qu'on avait trouvé, à la fin du siècle dernier, à Ghattân-ech-Cheurfa, là même où la tradition place l'ancien port de Nefta sur le chott, les débris d'un navire d'une forme particulière et qui, d'après la description qu'il m'en a faite, ne pouvait être qu'une galère antique. Deux habitants de Nefta qui avaient assisté dans leur enfance à l'exhumation de ce navire vivaient encore à l'époque de mon premier voyage au Djerid, et leur témoignage a été consigné par Sid Ali Sassi, à ma demande, dans une lettre dont voici un extrait :

. . . . « Quant à la profondeur de la sebkha, j'ai demandé à Mahdi ben Atia ech Cherif, vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans, et à son cousin El Hadj et-Tahar ech Cherif, s'ils savaient quelque chose à ce sujet. Ils m'ont répondu que, dans leur jeunesse, ils avaient entendu dire à leurs pères que le chott était jadis une mer, mais que le fond s'en était élevé, et qu'il était devenu une sebkha.

« Quant aux débris du navire, ils les avaient trouvés dans un endroit qui s'appelle Ghattân-ech-Cheurfa. Ces débris ont été mis en pièces pour faire du bois à brûler, et les deux individus dont il s'agit ont aussi trouvé des clous de navire. Voilà ce que j'ai entendu de leur bouche, et j'y ajoute foi entière. Ce fait confirme ce qu'a dit Ebn Chebbat et-Tôzri, dans son Histoire, que la sebkha du Djerid était autrefois une mer qui s'étendait jusqu'à la mer de Kabès.

« Que Dieu nous dirige dans le bon chemin. Le pauvre envers son Dieu, le Bach Mufti de Nefta, a écrit ceci. »

détails qui précèdent nous permettent d'aborder enfin l'interprétation.

La première question que soulèvent ces textes, celle de la position du lac Tritonide, est résolue par les témoignages d'Hérodote, de Scylax, de Mela et de Ptolémée : ce n'est pas sur la côte cyrénéenne que l'on doit chercher le berceau d'Athéné Tritogeneia, mais bien dans le voisinage de la petite Syrte, à cette limite de la région des sables et des terres cultivables, des nomades et des populations sédentaires, si bien indiquée par Hérodote.

Le lac Tritonide, en second lieu, n'est nullement une partie de la petite Syrte, comme l'ont supposé quelques auteurs, et en dernier lieu M. d'Avezac. C'est évidemment le bassin que l'isthme de Kabès sépare aujourd'hui de la Méditerranée. Malgré quelques obscurités de détail, le texte de Scylax, pris dans son ensemble, constate la distinction qu'on établissait, dès l'époque punique, entre le lac et la Syrte : c'est ce qui résulte de l'opposition des mots *Σύρτις* et *λίμνη*, ainsi que des mesures données par le Périple : le périmètre de la Syrte est de deux mille stades; celui du lac est moindre de moitié.

Scylax constate, d'ailleurs, le phénomène de la marée dans la petite Syrte[1], et il n'est guère permis de douter qu'en en décrivant les effets, il ne fasse allusion à une communication du lac avec le golfe. Nous citons le texte :

Ἐν ταύτῃ τῇ Σύρτιδι ἐνέστηκεν ἡ νῆσος Τριτωνὶς καλουμένη καὶ ποταμὸς Τρίτων, καὶ αὐτόθεν ἐστὶν Ἀθηνᾶς Τριτωνίδος ἱερόν. Στόμα δὲ ἔχει ἡ λίμνη μικρὸν, καὶ ἐν τῷ στόματι νῆσος ἔπεστι· καὶ ὅταν ἀνάπωτις ᾖ, ἐνίοτε ἡ λίμνη οὐκ ἔχειν εἴσπλουν ἐστὶ φαίνουσα. Ἡ δὲ λίμνη αὕτη ἐστὶ μεγάλη, τὸ περίμετρον ἔχουσα ὡς σταδίων χιλίων.

[1] Cf. Strabon, XVII, xvii. La marée atteint une hauteur de quatre pieds à Sfaks, de sept à huit pieds à Gabès.

« Dans cette Syrte est une île, appelée Tritonide, ainsi qu'un fleuve Triton, et là aussi s'élève un temple d'Athéné Tritonide. Le lac a une embouchure étroite, et l'île est dans cette embouchure. Et lorsque la marée est basse, il semble parfois impossible de faire pénétrer les navires dans le lac. Le lac lui-même est grand et mesure environ mille stades de pourtour. »

Tous les commentateurs admettent à la première ligne de ce passage l'oubli du mot λίμνη, qui figure à la ligne suivante. C. Müller ajoute avec raison : « Quod insula in Syrtide fuisse dicitur, id ita intellige, ut lacus mari junctus ideoque λιμνοθάλαττα pars fuerit Syrtidis. » Il est évident, en effet, qu'il ne s'agit ni de l'île de Cercina, ni de celle de Méninx, nommées toutes deux plus haut : le Périple constate l'existence d'un lac communiquant avec la Syrte par un goulet étroit, στόμα μικρόν, dans lequel se trouve une île. A marée basse, la communication est interrompue : l'île se rattache aux deux rives du goulet par les bas-fonds que la mer abandonne.

Si l'on admet l'authenticité de ce texte, dans lequel Gail a cru voir une interpolation, il est impossible de révoquer en doute l'existence d'une communication entre le Chott el-Djerid et le golfe de Kabès, à l'époque où furent recueillis les documents utilisés par le Périple qui porte le nom de Scylax. Malheureusement la rédaction de ce portulan paraît de beaucoup postérieure à l'époque d'Hérodote, et Hérodote ne fait aucune mention ni du goulet, ni de l'îlot, ni du temple d'Athéné. Pour l'historien, le lac Triton est un bassin dont les Libyennes font le tour à l'époque de la fête de la Déesse topique, et l'île qui existe dans le lac porte le nom de *Phla*. Le silence d'Hérodote sur certaines particularités de la description du Périple ne constitue assurément pas une preuve directe contre l'exactitude de cette description, et ce qu'il dit

de la procession annuelle qui se faisait autour du lac peut très bien se concilier avec l'existence d'un canal que le flux laissait à sec. Il ne nous semble pas moins prudent de ne pas nous exagérer la portée des indications du Pseudo-Scylax, surtout lorsque le Stadiasme anonyme, dont la première rédaction date peut-être d'une époque antérieure, se tait absolument sur le *στόμα* du lac Tritonide.

Nous n'affirmerons donc pas plus que nous ne nierons l'existence d'une communication entre le Chott el-Djerid et la Méditerranée aux temps historiques. Il est d'ailleurs certain qu'elle n'existait plus à l'époque romaine. Aucun texte latin n'y fait la moindre allusion, et les Itinéraires ne signalent aucun accident de terrain entre Ad Palmam, la dernière *mansio* du Tell, et Tacape, la première station saharienne. La mention du *στόμα* est remplacée, dans Ptolémée, par celle de l'embouchure du fleuve Triton, *ὁ ποταμὸς Τρίτων*, fleuve qui prend sa source dans le sud et forme les trois lacs Libye, Pallas et Tritonide.

Le fleuve TRITON.

On est loin d'être d'accord sur le cours inférieur du fleuve Triton. Pour les uns, c'est l'Oued el-Akarit, qui coule à l'extrémité nord de l'isthme; pour d'autres, c'est la rivière de Kabès. Une troisième hypothèse y voit l'Oued Melah, qui prend naissance dans l'isthme même, au pied du plateau qui porte la Sebkhat Hameïmet.

La synonymie de l'Oued el-Akarit n'est pas soutenable : son cours, très encaissé, appartient tout entier au massif montagneux du nord du chott et n'a jamais pu être considéré comme le canal d'écoulement des eaux du lac. La rivière de Kabès, que les caboteurs peuvent remonter jusqu'à l'oasis même, prend sa source à une très petite distance de la mer; son cours présente à peine une longueur de six à sept milles. Elle n'a jamais pu communiquer avec le chott, dont elle est

séparée par les montagnes d'Hamma-Matmata. Il est possible néanmoins que Ptolémée y ait vu, d'accord avec la tradition locale, l'estuaire du lac Tritonide : les Libyens du Sahara croyaient volontiers, nous l'avons vu, au cours souterrain des fleuves de la région des sables. Quant à l'Oued el-Melah, bien qu'il constitue la communication la moins indirecte entre le chott et la mer, et que nous considérions son cours comme représentant en partie, avec le Chott Hameïmet, le ποταμός primitif, il est trop peu considérable pour que Ptolémée ait pu y reconnaître le fleuve Triton.

Au lieu d'un seul lac, le géographe d'Alexandrie en nomme trois : le plus septentrional, et par conséquent le plus rapproché de la petite Syrte, est le lac Tritonide; viennent ensuite le lac Pallas et le lac Libye.

On a supposé longtemps que ces trois lacs correspondaient aux différentes parties que les indigènes distinguent dans le bassin du Chott el-Djerid : le lac Tritonide aurait été la Sebkhat el-Fedjedj; le lac Pallas, le Chott Farâoun; le lac Libye, l'extrémité occidentale du chott. L'hypothèse de M. Carette qui retrouve les trois lacs de Ptolémée dans les trois bassins, bien distincts, du Chott el-Djerid, du Chott el-Gharsa et du Chott Melghigh, nous paraît plus vraisemblable, puisque le lac Libye figure déjà dans la nomenclature de l'Afrique intérieure et paraît répondre au Chott Melghigh ou à l'une de ses divisions. Cette correspondance est d'autant moins douteuse, à nos yeux, que le lac Libye, d'après les indications de Ptolémée, reçoit le fleuve Triton; or le Chott Melghigh, nous l'avons vu, est formé par deux grands cours d'eau : l'Oued Djedi, qui prend naissance au nord-ouest, dans le versant méridional de la chaîne atlantique, et l'Igharghar, qui descend du grand plateau des Touareg. Quel est celui de ces deux fleuves qui représente

le cours supérieur du Triton? M. Carette se prononce pour l'Oued Djedi, et sa conjecture a pour elle l'état actuel des lieux : l'Oued Djedi, en effet, se déverse directement dans le Chott Melghigh. Il prend d'ailleurs sa source dans le massif atlantique, et c'est bien dans ce massif que doit se placer le mont Vasaleton des Tables ptoléméennes. Nous croyons donc, avec M. Carette, que l'Oued Djedi représente le Triton de Ptolémée. Nous sommes moins convaincu qu'il corresponde au Triton d'Hérodote : l'épithète de μέγας semble bien désigner l'Igharghar, son cours de deux cent cinquante lieues et le lit démesurément large que remplissent ses effroyables crues.

L'île de Phla.

L'île de *Phla,* qu'Hérodote place dans le lac Tritonide, a été identifiée par la plupart des géographes à la presqu'île de Nefzâoua. On justifie cette correspondance approximative en supposant que le Nefzâoua a pu former une île proprement dite à l'époque où le Chott el Djerid offrait une plus grande masse d'eau. L'étude des localités prouve qu'une pareille conjecture n'a rien de fondé. La presqu'île de Nefzâoua est rattachée au massif puissant du Tbaga par la double arête rocheuse du Djebel Rsifa, dont le prolongement constitue, jusqu'à la pointe de Dbebcha, l'ossature de la péninsule. Le Nefzâoua n'a jamais pu être une île, et l'on ne peut y reconnaître, si l'on tient absolument à donner une correspondance à la topographie mythique de Diodore, que cette *Chersonèse* où les Amazones de Libye, habitant au couchant du lac Tritonide, avaient fondé la ville de Nysa. Les *Portes Nysiennes* se retrouveraient dès lors dans l'étranglement que présente la presqu'île de Nefzâoua au point où l'arête d'Oum-es-Somâa se rattache au Djebel Rsifa. Nous n'insisterons pas sur cette géographie fabuleuse, à laquelle on a attaché, jusqu'ici, trop d'importance, et nous revenons à l'île de Phla, dont l'équivalent le plus probable nous

paraît être l'archipel désigné par les indigènes sous le nom de *Djezira Nkhil-Farâoun* « île des Palmiers de Pharaon ». Cette correspondance se justifie non seulement par la physionomie essentiellement égyptienne du nom de Phla, que porte l'île d'Hérodote [1], mais par les traditions qui rattachent à une invasion orientale l'origine de l'oasis insulaire des « Palmiers de Pharaon ».

Quant à la ville que le Périple de Scylax place au couchant du lac Tritonide, après avoir parlé des nombreuses tribus libyennes qui habitaient les bords de ce bassin, *καὶ πόλις τὰ ἐπέκεινα πρὸς ἡλίου δυσμάς*, on peut l'identifier à Nefta, située précisément à l'extrémité occidentale du Chott el-Djerid. Le nom liby-égyptien de cette oasis, *Aggarsel Nepte* [2], prouve qu'elle était le centre des tribus libyennes du bassin du Triton, comme Nefta est encore aujourd'hui le marché principal du Chott el-Djerid.

L'étude comparée des textes anciens et de la topographie actuelle nous conduit, en résumé, aux conclusions suivantes :

1° Le lac Tritonide d'Hérodote et de Mela est certainement le Chott el-Djerid, et les témoignages anciens ne permettent pas de le confondre avec la petite Syrte.

2° Le cours inférieur du fleuve Triton de Ptolémée paraît être l'Oued Kabès.

3° Les trois lacs formés par ce fleuve sont les trois bassins du Chott el-Djerid, du Chott el-Gharsa et du Chott Melghigh.

4° Le grand fleuve Triton d'Hérodote est vraisemblablement l'Igharghar; le cours supérieur du Triton de Ptolémée est certainement l'Oued Djedi.

[1] Le nom de *Phla* paraît identique à celui de la *Philé* de la haute Égypte. — [2] Nous ferons encore remarquer l'analogie de ce nom de *Nepte* avec celui de la *Napata* éthiopienne.

5° L'île de Phla d'Hérodote est sans doute l'île des Palmiers de Pharaon.

6° La presqu'île de Nefzâoua pourrait être la Chersonèse de Diodore.

7° Le *στόμα μικρόν* indiqué par le Périple paraît être le dernier vestige apparent, à l'époque punique, d'une ancienne communication directe entre le lac Tritonide et la Syrte.

8° Aucune communication de ce genre n'est constatée par les documents de l'époque romaine. Le lac Tritonide, au v[e] siècle de notre ère, n'est plus qu'une saline; c'est déjà la sebkha actuelle.

La vaste dépression du Chott el-Djerid marquait la limite de la Byzacène et de la Tripolitaine. Tacape appartenait déjà à cette dernière province. Le système hydrographique de la Tripolitaine est fort simple. La petite chaîne qui s'étend de Kabès au cap Mezrata détermine deux bassins : les eaux du versant nord-est se jettent dans la Méditerranée ou se perdent, avant d'arriver à la côte, dans la plaine de la Djefara; les eaux du versant opposé sont absorbées par les sables du Sahara, où elles forment les bas-fonds que la route de Kabès à Ghadamès par Douirat, El-Djeneïan et Tiaret, laisse sur la droite. Les principaux torrents qui descendent du versant saharien de la chaîne tripolitaine sont, de Matmata à Nalout : l'Oued bou-Tonna, l'Oued Cheheba, l'Oudeï el-Merhotta, l'Ouâdi el-Lefiâa, l'Oued el-Djeneïan et l'Oued Lorzet. Nous n'avons aucune donnée sur la nomenclature antique de ces cours d'eau.

Sur le versant méditerranéen, Ptolémée ne mentionne qu'un fleuve, le *Cinyphus*, mais le Stadiasme nomme l'*Oenoladon*, et la Table de Peutinger nous fait connaître trois autres cours

d'eau : l'*Ausere*, le *Be* et le *Torrens;* l'Anonyme de Ravenne cite en outre un quatrième fleuve, le *Panazeron* ou *Panarezon*.

L'Ausere (*Oued Neffetia*).

La voie romaine de Tacape à Veri rencontrait l'Ausere à 66 milles de la première de ces deux stations et à 25 milles à l'est d'Augarmi. L'analyse de cette route, ainsi que nous le verrons, prouve que l'Ausere, identifié jusqu'ici à l'Oued Fessi, est plus probablement l'Oued Neffetia, dont le cours inférieur forme la Sebkhat el-Melah, qui communique elle-même avec la mer par le canal de Mersa-el-Lif. C'est ce que semble indiquer la Table en faisant déboucher l'Ausere dans la Méditerranée entre Zitha et Putea Pallene.

L'Oenoladon (*Oued Msid*).

Le Stadiasme anonyme indique près d'Amaraeas, entre Gaphara (Ras Djefara) et Megerthis (sur l'Oued Remel), un fleuve auquel il donne le nom d'Oenoladon[1]. C. Müller, en se fondant sur une indication numérique évidemment erronée du Stadiasme, a cru retrouver ce cours d'eau entre le Ras Djefara et le Ras el-Hamra. Barth l'identifie à l'Oued Msid, et telle nous paraît être la synonymie la plus probable de l'Oenoladon. Nous aurons, du reste, en décrivant le littoral tripolitain, l'occasion de revenir sur cette question, qui se rattache essentiellement à celle de la position de Megerthis et d'Amaraeas.

Le Cinyps (*Oued el-Mghar-el-Ghrin*).

Dans son énumération des principales localités de la Tripolitaine, Pline, qui procède de l'ouest à l'est, place par erreur le Cinyps à l'ouest de Leptis[2]. Mela avait déjà commis la même méprise[3]. Ptolémée indique exactement l'embouchure du Cinyphus, Κινύφου ποταμοῦ ἐκβολαί, à 15′ à l'est de Neapolis ou

[1] *Stadiasm. maris magni*, § 96 : Ἀπὸ τῶν Γαφάρων ἐπὶ τὸν Ἀμαραίαν σ7άδιοι μ′· πύργος ἐσ7ὶν ὕφορμος· ὕδωρ ἔχει ποτάμιον· ἔσ7ι δὲ γεώργιον πλήσιον τοῦ ποταμοῦ. Οἰνολάδων ὁ ποταμὸς καλεῖται.

[2] V, IV : « Ibi civitas Oeensis, Cinyps fluvius et regio. Oppida : Neapolis, Taphra, Abrotonum, Leptis altera quae cognominatur magna. »

[3] I, VII : « Ultra est Oea oppidum, et Cinyps fluvius per uberrima arva decidens; tum Leptis altera. »

Leptis Magna (Lebda). La Table de Peutinger l'indique également, sous la forme *Cynips*[1], à l'est de Leptis Magna, entre cette ville et la station de *Sugolin* (Marsa Izliten). On trouve en effet, à 15 milles à l'est des ruines de Leptis, un cours d'eau assez considérable que la plupart de nos cartes, sur les renseignements de Della Cella et de Beechey, appellent *Ouâdi Quâam* ou *Ouâdi el-Khaân*, et identifient avec raison au Cinyps. Barth nous a fait connaître le véritable nom de ce petit fleuve : *El Oued el-Mghar-el-Ghrin* « la rivière aux gouffres ». Le nom d'Ouâdi el-Khaân, ou plus exactement Ouâdi el-Ka'ân وادى القعان, paraît appartenir à une autre partie de son cours.

On retrouve près de l'embouchure de l'Oued el-Mghar-el-Ghrin les vestiges d'un aqueduc qui portait ses eaux à Leptis, et, à quelque distance de sa rive droite, des restes considérables de la chaussée que les Carthaginois, ainsi que nous l'apprend Strabon, avaient construite « sur certains gouffres pénétrant dans l'intérieur des terres[2] », c'est-à-dire sur les lagunes qui découpent profondément la côte.

Hérodote place la source du Cinyps dans la colline des Grâces, à 200 stades de la mer[3]. Le cours entier du fleuve, ainsi que l'a constaté Beechey, n'est pas de plus de quatre à cinq milles anglais.

Le territoire de l'Oued Mghar-el-Ghrin forme une véritable oasis sur ce littoral envahi par les sables et justifie toujours la réputation de fertilité dont il jouissait dans l'antiquité[4];

[1] L'Anonyme de Ravenne donne la forme altérée *Cepsi*.

[2] Strabon, XVII, III, 18 : Ἑξῆς δ'ἐστὶ ποταμός· καὶ μετὰ ταῦτα διατείχισμάτι, ὃ ἐποίησαν Καρχηδόνιοι, γεφυροῦντες βάραθρά τινα εἰς τὴν χώραν ἀνέχοντα.

[3] IV, CLXXV : Διὰ δὲ αὐτῶν Κῖνυψ ποταμὸς, ῥέων ἐκ λόφου καλεομένου Χαρίτων, ἐς θάλασσαν ἐκδιδοῖ. Ὁ δὲ λόφος οὗτος ὁ Χαρίτων δασὺς ἴδησί ἐστι, ἐούσης τῆς ἄλλης τῆς προκαταλεχθείσης Λιβύης ψιλῆς. Ἀπὸ θαλάσσης δὲ ἐς αὐτὸν στάδιοι διηκόσιοί εἰσι.

[4] Mela, I, VII.

nous avons vu qu'Hérodote avait déjà remarqué le contraste qu'offrent les hauteurs boisées d'où descend le Cinyps avec l'aridité de la région qui s'étend à l'est de ce fleuve.

Les SALINAE IMMENSAE de la Table de Peutinger (*sebkha de Taouargha*).

A l'est du Cinyps et au sud de Tubactis (Mezrata), la Table de Peutinger dessine un grand lac avec ce commentaire : *Salinae immensae quae cum luna crescunt et decrescunt*. Ces salines sont évidemment la grande sebkha qui s'allonge parallèlement à la côte, entre Mezrata et Bir-Matrâo, sur une étendue de près de 260 kilomètres; sa largeur, très variable, ne paraît pas dépasser une douzaine de milles romains. Les indigènes ne donnent pas de nom à l'ensemble de cette vaste dépression, dont les différentes parties sont appelées Sebkhat et-Taouargha, Sebkhat el-Hicha, Sebkha Merah et Sebkha Baï. Nous la désignerons sous celui de *sebkha de Taouargha,* que porte le bassin septentrional.

D'après les détails que nous a donnés Beechey, la constitution générale de cette sebkha rappellerait, dans de moindres proportions, celle du Chott el-Djerid. Les vases inondées et les sables mouvants y alternent avec des salines dont la croûte fragile recouvre de véritables gouffres. Séparée de la grande Syrte par un cordon de rochers et de dunes, la sebkha de Taouargha est formée par les eaux du grand plateau tripolitain, qui s'accumulent entre les dernières pentes et cette longue barrière naturelle. La pente générale du bassin semble dirigée du sud au nord : c'est dans la partie septentrionale que les eaux présentent le plus de profondeur, et c'est là que s'ouvrait également le σϊόμα, l'estuaire, aujourd'hui comblé, par lequel la sebkha communiquait avec la Syrte. On remarque encore, à peu de distance au sud du Ras Tatila, les vestiges d'un canal antique qui traverse l'isthme et dont les quais, construits en pierres de grand appareil, présentent des traces d'escaliers. Les

indigènes le désignent sous le nom de *Sak'iat er-Roumia,* le « canal de la Romaine ». La partie inférieure de cet immense bassin aurait donc été navigable dans l'antiquité.

Le fleuve Be (*Oued Baï*).

La partie supérieure de la sebkha reçoit un grand cours d'eau, l'Oued Baï, qui lui a donné son nom[1].

Il est difficile de ne pas reconnaître dans cette rivière le fleuve *Be* de la Table de Peutinger[2]. Cette synonymie, qui n'avait jamais été soupçonnée jusqu'ici, est d'ailleurs démontrée par l'analyse de la route romaine qui conduisait de Tubactis (Mezrata) à Ad Praetorium (Bir-Matrâo) par Naladus, Chosol et Ad Ficum, et qui franchissait le Be entre cette dernière station et Ad Praetorium.

Le Torrens.

La Table de Peutinger indique en outre, à l'est de Macomades Selorum (Zafran), un fleuve auquel elle donne le nom générique de *Torrens* et dont le cours, parallèle à celui du Be dans sa partie supérieure, se partage en deux branches, aboutissant à la mer, l'une entre Macomades et Zure (Beni-Hadid), l'autre entre Iscina (Sort ou Medinat et Soultan) et Aulazon (Bir-Zoukkara). Nous n'avons pas de renseignements sur les noms que portent aujourd'hui les deux bras du fleuve antique. Les indications de la Table suffisent d'ailleurs pour en préciser la position.

Le Panazeron ou Panarezon.

Le dernier cours d'eau de la région syrtique, le *Panarezon*[3], ne nous est connu que par l'Anonyme de Ravenne, qui le cite

[1] Quelques cartes écrivent, par erreur, *Sebkhat el-Bey, Oued el-Bey;* le véritable nom est *Sebkha Baï, Oued Baï.*

[2] L'Anonyme de Ravenne le cite immédiatement après le Cinyps (*Cepsi*), sous le nom défiguré de *Te,* que les éditions amalgament avec le nom précédent : *Cepsite.* Les manuscrits donnent les deux variantes : *Cepsit et orrens* (ABC) et *Cepsi Te Torrens,* qui est la vraie leçon et désigne les trois fleuves de la région syrtique nommés par la Table de Peutinger : le Cinyps, le Be et le Torrens.

[3] *Panarezon* est la leçon des manuscrits; les éditions donnent *Panazeron.*

immédiatement après le Torrens. L'Anonyme procédant de l'ouest à l'est dans son énumération, il faut chercher le Panarezon à l'est d'Aulazon, et nous devons le retrouver dans l'un des deux cours d'eau qui se jettent dans la Syrte entre Bir-Zoukkara et Mouktar (Arae Philaenorum). L'un de ces torrents est l'Oued Chegga, qui débouche au nord du Ras Bergaouad; l'autre est l'Oued Amour, qui coule au sud d'Ihoudia. Le premier, qui est le plus considérable et le plus rapide, est probablement le Panazeron, dont le nom, de physionomie essentiellement grecque, peut être soit la traduction, soit la corruption d'un nom indigène.

Le tableau que nous venons de tracer de l'hydrographie de la province d'Afrique prouve que cette région, en somme, était fort médiocrement arrosée, et permet de se prononcer entre les deux témoignages, en apparence contradictoires, qui embarrassaient la critique de Strabon : si Artémidore avait pu dire, avec raison, que la Maurétanie possédait de grands fleuves, Posidonius n'était pas moins fondé à affirmer que la Libye n'était traversée que par des cours d'eau insignifiants et en petit nombre[1]. A l'exception du Bagrada, qui n'est lui-même qu'un fleuve de second ordre, nous n'avons pu citer que des rivières d'un débit très variable et tenant beaucoup plus du torrent que du cours d'eau proprement dit. Cette particularité s'explique facilement : les massifs montagneux, en général très rapprochés de la côte, ne donnent naissance qu'à de courtes artères fluviales, que grossissent à peine quelques affluents temporaires. Quant à la région saharienne, elle absorbe dans ses sables éternellement altérés toutes les eaux hivernales qu'elle reçoit de la

[1] Strab., XVII, III, 10 : Ποσειδώνιος δ'οὐκ οἶδ' εἰ ἀληθεύει, φήσας ὀλίγοις καὶ μικροῖς διαρρεῖσθαι ποταμοῖς Λιβύην· αὐτοὺς γὰρ, οὓς Ἀρτεμίδωρος εἴρηκε, τοὺς μεταξὺ τῆς Λυγγὸς καὶ Καρχηδόνος καὶ πολλοὺς εἴρηκε καὶ μεγάλους.

chaîne atlantique; elle les garde, toutefois, grâce à la couche imperméable qui forme le fond de ce vaste bassin. L'existence d'une mer souterraine est une croyance commune à toutes les tribus du Sud, et les puits qu'elles creusent dans les bas-fonds atteignent toujours une nappe inépuisable.

§ 2. — LE LITTORAL ET LES ÎLES.

Par leur aspect, comme par leur constitution géologique, les côtes de la province d'Afrique présentent deux zones bien distinctes. La partie occidentale, jusqu'au cap Bon, n'est que le prolongement de cette longue ligne de falaises ou de pentes abruptes qui commence au détroit de Gibraltar. Les derniers contreforts du versant nord de la chaîne atlantique méditerranéenne s'étendent presque partout jusqu'au littoral et en dessinent les principaux accidents. Rien de plus uniforme d'aspect que cette ceinture rocheuse, dont les grès rouges ou les calcaires grisâtres, parfois recouverts de maigres broussailles, plongent dans le bleu sombre des flots qui rongent sans cesse leur base. De loin en loin seulement, le rideau de falaises s'écarte et laisse apercevoir, au fond d'un golfe, une plaine généralement peu étendue, occupant le site d'un ancien estuaire ou d'une baie comblée.

Ces caractères s'affaiblissent au sud du cap Bon, c'est-à-dire là même où expire le dernier rameau du massif atlantique proprement dit. A partir de ce point, la côte s'abaisse et n'offre plus qu'un ourlet d'une altitude insignifiante, déterminé par les dernières ondulations des plateaux qui s'étendent entre les deux chaînes, et dont la pente générale s'incline de l'ouest à l'est. Le littoral ne se relève un instant, à la hauteur du Djebel Akarit, extrémité orientale de la chaîne saharienne, que pour

ne plus former, jusqu'à la Cyrénaïque, qu'une plage sablonneuse, à peine interrompue sur quelques points par les derniers plissements des collines de la Tripolitaine. Cette seconde région est la zone des sables, dont Hérodote déjà fixait si justement la limite occidentale au lac Tritonide.

Essentiellement déterminée par la constitution du littoral, la physionomie générale des deux zones n'a pas dû sensiblement varier depuis les temps historiques. Elle n'a été modifiée que par des atterrissements partiels et par un relèvement des côtes variant de quelques pieds à cent cinquante mètres, dont le résultat a été de faire disparaître les golfes profonds et les ports naturels qu'offrait le littoral à une époque reculée, mais déjà postérieure à l'apparition de l'homme [1]. Plus tard encore, aux époques historiques, certaines oscillations secondaires semblent s'être produites dans la région des Syrtes, ainsi que sur les côtes de la Byzacène [2].

Le Numidicus sinus de Ptolémée (partie orientale du golfe de Bougie).

L'Amsaga, limite occidentale de la province d'Afrique, se jette dans un golfe déterminé à l'ouest par le cap Cavallo, à l'est par le puissant massif du cap Bougiarone ou Boujaroni

[1] Renou, *Description géologique de l'Algérie*, p. 134.

[2] M. le commandant Roudaire suppose que tout le littoral, de Kabès jusqu'au nord de Soussa, aurait subi un relèvement postérieur à l'occupation romaine. Nous devons faire remarquer, toutefois, que l'exactitude des observations sur lesquelles il se fonde a été absolument contestée par M. Pomel (*Revue géographique internationale*, avril 1878). Il paraît bien établi, au contraire, que sur un certain nombre de points le littoral s'est affaissé depuis l'époque romaine. C'est surtout entre Djerba et la frontière tripolitaine que ce second phénomène s'est produit. Les vestiges de constructions romaines qu'on aperçoit dans le lac des Bibân, ainsi que la disparition de l'île de Zirou d'Édrisi, démontrent suffisamment cet affaissement du sol. Aussi considérons-nous comme beaucoup trop absolues les conclusions auxquelles s'est arrêté M. Partsch (*Die Veränderungen des Küstensaumes der Regentschaft Tunis in historischer Zeit, Petermann's Mittheilungen*, mai 1883), lorsqu'il affirme qu'aucune modification appréciable ne s'est produite, depuis l'époque romaine, dans la constitution du littoral tunisien.

(Ras Sebâa-Rous), et qui n'est lui-même qu'une des deux grandes sinuosités du golfe de Bougie.

L'AUDUM PROMONTORIUM (*cap Cavallo*).

Les synonymies antiques de ce golfe et des deux pointes qui le dessinent ont été fort discutées. Nau de Champlouis considère le cap Cavallo comme l'*Αὔδον ἀκρωτήριον* de Ptolémée, que Mannert identifie au cap Carbon; le Ras Sebâa-Rous est pour lui le *Metagonium promontorium* de Mela, tandis que d'autres y reconnaissent le *Τρητὸν ἄκρον* de Strabon et de Ptolémée, qu'il identifie au cap Carbon. Il retrouve enfin le *Numidicus Sinus* du géographe grec dans le golfe de Stora, alors que Mannert et quelques autres auteurs le font correspondre à la partie orientale du golfe de Bougie. Ces divergences sont, d'ailleurs, fort explicables en présence des assertions assez difficilement conciliables des textes antiques.

Les Tables ptoléméennes, qui donnent non seulement la nomenclature des principaux points du littoral, mais leurs distances relatives, ne laissent aucun doute sur ce que représente, dans la pensée du géographe d'Alexandrie, l'*Αὔδον ἄκρον*, qui forme, à 20 minutes à l'ouest d'Igilgilis, l'extrémité occidentale du golfe numidique : Ptolémée a voulu désigner le cap Cavallo, qui se trouve immédiatement à l'ouest de Djidjelli (Igilgilis). Le cap Cavallo dessine en outre la pointe ouest de la partie orientale du golfe de Bougie, et c'est évidemment cette partie que Ptolémée désigne sous le nom de *Νουμιδικὸς κόλπος*, puisqu'il fait commencer le golfe numidique immédiatement à l'est de l'*Αὔδον ἄκρον* et y place l'embouchure de l'Audus, Igilgilis et les bouches de l'Amsaga[1].

[1] IV, II, § 10 : Αὔδον ἄκρον .... κ̄γ γο' λ̄β δ'
§ 11 : Καὶ ἐν Νουμιδικῷ κόλπῳ :
Αὔδου ποταμοῦ ἐκβολαί .... κ̄γ ∠'γ λ̄β
Ἰγίλγιλι .... κ̄δ λ̄α ∠'δ

A l'est de l'embouchure de l'Amsaga, Ptolémée indique successivement le fond du golfe numidique, puis Collops ou Cullu, le Τρητὸν ἀκρωτήριον et Rusicade.

Le Tretum promontorium de Ptolémée et le Metagonium promontorium de Mela (*Ras Sebâa-Rous*).

Il n'existe qu'un seul promontoire entre l'Amsaga et Rusicade; c'est le Ras Sebâa-Rous (cap Bougiarone de nos cartes), et c'est certainement cette grande saillie du littoral que Ptolémée désigne sous le nom de *Tretum promontorium.* Strabon nomme aussi le Τρητὸν ἀκρωτήριον, qu'il place à l'ouest de Césarée et à l'est de Saldes (Bougie). Il évalue à 2500 stades la distance de ce cap à Carthage, mais il ajoute que ce chiffre est discuté. Le seul renseignement certain qu'il nous donne est donc la position du Tretum promontorium par rapport à Saldes, et cette indication ne nous permet pas de reconnaître ce promontoire dans le cap Carbon, situé, il est vrai, au nord-est de Bougie par suite de la saillie qu'il projette, mais placé en réalité au delà, et par conséquent à l'ouest de ce port, pour le navigateur qui longe la côte de l'est à l'ouest. Le Tretum promontorium représente donc, pour Strabon comme pour Ptolémée, le Ras Sebâa-Rous. Les partisans de la synonymie du Tretum promontorium et du cap Carbon ne peuvent la justifier qu'en faisant observer que le mot τρητόν « percé » s'explique par la trouée naturelle qui traverse de part en part l'extrémité de ce cap, et qui lui a fait donner le nom arabe de *Ras Metskoub,* traduction exacte de l'épithète grecque. Il n'en est pas moins vrai que cette conjecture a contre elle les deux textes de Strabon et de Ptolémée, et que les géographes algériens qui se sont prononcés pour la correspondance du Tre-

Γούλου ποταμοῦ ἐκβολαί....................	κ̄δ γο'	λ̄α ∠'γ
Ἀσισάραθ................................	κ̄ε ς'	λ̄α ∠'δ'
Ἀμψάγα ποταμοῦ ἐκβολαί..................	κ̄ς δ'	λ̄α ∠'δ'
IV, III, § 3 : Μετὰ τὰς τοῦ Αμψάγα ποταμοῦ ἐκβολὰς		
Νουμιδικοῦ κόλπου ὁ μυχός.................	κ̄ζ	λ̄α '∠'δ'

tum et du Boujaroni, MM. Élie de la Primaudaie et Piesse entre autres, font remarquer de leur côté que le mot *Boujaroni* ou *Bougiarone*, venant du verbe italien *bugiare*, traduit également l'adjectif τρητόν.

La concordance des deux textes antiques nous paraît trancher la question en faveur de la seconde des deux synonymies proposées; nous pensons que le cap Boujaroni représente le Τρητὸν ἀκρωτήριον de Ptolémée et de Strabon, et nous le considérons aussi comme l'équivalent du *Metagonium promontorium* que Mela, seul à lui donner ce nom, indique comme la limite occidentale de la province d'Afrique[1].

Le cap Boujaroni est le point le plus septentrional de la côte algérienne et l'une de ses saillies les plus considérables; le point culminant du massif très accidenté qui le forme atteint une altitude de 1100 mètres.

COLLOPS MAGNUS sive CULLU (*Collo*).

Ptolémée place Cullu (Κόλλοψ μέγας ἢ Κούλλου) à l'ouest du *Tretum promontorium*. Collo, équivalent certain de la *Cullu* numide, est en réalité à l'est du cap Boujaroni. La position de *Cullu* est donc intervertie par rapport au *Tretum promontorium* dans les Tables ptoléméennes, qui offrent d'ailleurs plus d'un exemple de semblables erreurs.

Entre le *Tretum promontorium* et Hippo Regius, Ptolémée indique, de l'ouest à l'est : *Rusicade* (Philippeville), *Thuzicath* ou *Uzycath*, l'*Holcochites sinus* (Ὁλκοχίτης κόλπος), *Tacatye*, *Collops parvus*, le port de *Siur* (Σιοὺρ λιμήν), la *Pointe du Cheval* (Ἵππου ἄκρα), le promontoire *Stoborrum* (Στόϐορρον ἄκρον) et une colonie du nom d'*Aphrodisium*.

Ici encore les synonymies présentent d'assez grandes difficultés. Sans entrer dans la discussion des différentes hypo-

[1] Mela, I, VII : « Regio quae sequitur a promontorio Metagonio ad aras Philaenorum proprie nomen Africae usurpat. »

thèses qui se sont produites, nous indiquerons les conclusions auxquelles nous a personnellement conduit l'étude comparée des indications de Ptolémée et des Itinéraires anciens.

UZYCATH (*Kef el-Kala'a*).

L'*Uzycath* que les Tables ptoléméennes placent à 25 minutes à l'est de Rusicade devrait correspondre à la station de *Paratianis,* indiquée, par la Table de Peutinger et par l'Itinéraire d'Antonin, à 25 milles de la colonie cirtésienne. On sait que le mille romain correspond à très peu près à la minute, déduction faite du sixième qu'il est nécessaire de retrancher des évaluations de Ptolémée. Uzycath se retrouverait, par suite, de même que Paratianis, immédiatement à l'est du Ras Felfela. Nous ne pensons pas, toutefois, que telle soit sa véritable correspondance. Il est à remarquer, d'une part, que Ptolémée indique à 30 minutes à l'est d'Uzycath le *sinus Holcochites,* et que cette distance nous conduit, vers l'orient, bien au delà du golfe de Stora, qui ne saurait être, dès lors, comme l'a cru Mannert, le Ὁλκοχίτης κόλπος. Il est difficile, d'un autre côté, de ne pas constater une certaine analogie entre le nom d'*Uzycath* et celui de la station de *Zaca,* placée par la Table de Peutinger à 25 milles de Paratianis, et qui se retrouve, d'après le calcul des distances, à Kef-el-Kala'a, au-dessous du cap de Fer. Il y a, d'ailleurs, plus qu'une ressemblance entre les deux noms; on peut, à notre avis, les considérer comme identiques, puisque la voyelle initiale du mot *Uzycath* n'est probablement, dans la langue libyenne, comme aujourd'hui dans tous les dialectes berbères, qu'une sorte de préfixe masculin, et qu'il est bien établi, d'autre part, que l'*aleph* final avait le double son *a* et *ath*[1].

[1] On sait que la lettre arabe ة a un double son; le *t,* quiescent lorsque le mot suivant commence par une consonne, s'articule devant une voyelle initiale. Les monnaies liby-phéniciennes d'*Oea* portent la légende *Oiath.*

L'Holcochites sinus (baie de *Toukouch*).

Nous identifions donc l'Uzycath de Ptolémée et la Zaca de la Table à Kef-el-Kala'a. La distance indiquée par les Tables ptoléméennes entre Uzycath et le sinus Holcochites nous permet, dès lors, de retrouver ce golfe dans la baie de Toukouch,

Tacatye, Tacatua (*Toukouch*).

la *Tacatye* de Ptolémée, la *Tacatua* des deux Itinéraires antiques[1].

Sublucu (*Mers-el-Menchâr*).

Entre Tacatua et Hippo Regius, la Table et l'Itinéraire placent *Sublucu* ou *Sulluco,* à 18 milles de la première station et à 32 ou 33 milles de la seconde. L'emplacement de Sublucu est indiqué, aux mêmes distances proportionnelles, par les ruines romaines de *Mers-el-Menchâr* « port de la faucille ». Shaw, Dureau de la Malle et Fortia d'Urban identifient Sul-

Collops parvus (*Sidi-bou-Merouân*).

lucu au *Collops parvus* de Ptolémée. Nous pensons, avec Mannert et Fournel, que cette position est transposée, et qu'il faut reporter Collops parvus à Sidi-bou-Merouân, à l'ouest de Tacatua, là même où les deux Itinéraires indiquent la station de *Cullucitanis,* dont le nom n'est que l'ethnique du mot Chullu. Le Collops parvus de Ptolémée occupe donc à tort l'empla-

Le Siur portus (baie d'*El-Guelb*).

cement de Sublucu. Le *Siur portus,* qu'il nomme immédiatement à l'est de cette position, nous paraît correspondre à la baie d'El-Guelb : c'est là du reste que l'a placé Fournel.

L'Equi rupes Ἵππου ἄκρα (*Koloua-es-Soud*).

Les deux caps indiqués entre le Siur portus et Hippone, le Ἵππου ἄκρα et le Στόϐορρον ἄκρον, correspondent, le premier à la pointe que les indigènes désignent sous le nom de *Koloua-es-Soud,* la « Voile noire », la seconde au cap de Garde ou *Ras el-Hamra*, le « cap Rouge ». Quelques géographes iden-

Le Stoborrum promontorium (*Ras el-Hamra*, cap de Garde).

tifient à tort le Stoborrum au Ras el-Hamam ou Ras el-Aman qui domine Bône : la distance de 20 minutes indiquée par Ptolémée entre le Στόϐορρον et Hippo Regius ne permet pas

[1] Cette synonymie est celle qu'adopte Nau de Champlouis.

de défendre cette conjecture. Le Koloua-es-Soud, roche conique située à l'extrémité d'une pointe très aiguë qui s'avance dans la mer comme un môle, est appelée aussi la « Vache noire », ce qui peut expliquer le nom de « Pointe du Cheval » que lui donne Ptolémée.

Formé par le prolongement de la crête de l'Edough, le cap de Garde est une des saillies les plus remarquables de la côte. Vu de l'ouest, il apparaît comme une île.

APHRODISIUM COLONIA (anse des Caroubiers).

L'Ἀφροδίσιον κολωνία n'a pas été retrouvée. A en juger par les distances données par les Tables de Ptolémée, elle devait être située sur l'anse des Caroubiers, mouillage ordinaire des corailleurs qui fréquentent ces parages. Ses ruines ont dû servir de carrières pour la construction de Bône, dont la fondation ne remonte pas, comme on le sait, au delà du moyen âge arabe.

Au delà du cap de Garde, la côte prend brusquement la direction du sud et décrit une vaste courbe, dont l'extrémité orientale forme le cap Rosa. Les hautes falaises qui la constituent depuis l'embouchure de l'Oued el-Kebir se terminent aux roches qui portent la citadelle de Bône, et font place à une ligne de dunes, au delà desquelles s'étendent les plaines marécageuses de la Seybouse. Née des alluvions du Bou-Djema, de la Seybouse et de l'Oued Mafragh, la plaine de Bône occupe le fond du golfe antéhistorique qui doublait l'étendue de la baie actuelle.

La côte, au delà de l'embouchure de l'Oued Mafragh, s'élève progressivement jusqu'au cap Rosa, dont les roches, coupées à pic, atteignent une altitude de 90 mètres. A partir de ce dernier point, elle présente une succession de plages et de falaises jusqu'à la baie de Tabarka, dont la large coupure s'enfonce profondément dans le massif escarpé des Khoumir et marque

aussi l'emplacement d'un ancien estuaire comblé par les alluvions de la Tusca.

APOLLINIS TEMPLUM (cap Serrat).

La côte se relève encore au cap Negro et dessine bientôt le cap Serrat. On peut supposer que c'est à cette pointe que Ptolémée place le temple d'Apollon, Ἀπόλλωνος ἱερόν, la plus élevée vers le nord de toutes ses positions africaines. Un peu au delà, en effet, il indique les « autels de Neptune », Ποσειδῶνος βωμοί, où nous reconnaissons les îlots rocheux des *Fratelli*, situés effectivement à l'est du cap Serrat.

NEPTUNI ARAE (*Fratelli*).

LE PROMONTORIUM CANDIDUM (cap Blanc). LE SINUS HIPPONENSIS (golfe de Benzert).

A trente-cinq kilomètres des Fratelli, la côte forme le *Ras el-Abiad*, ou « cap Blanc », le *promontorium Candidum* de Mela[1] et de Pline. Le golfe qui le relie au massif du Ras Sidi-Ali-el-Mekki et au fond duquel est situé Benzert, l'antique Hippo Diarrhytus, est le *sinus Hipponensis*[2].

Le massif du Ras Sidi-Ali-el-Mekki présente lui-même deux saillies. La plus voisine de Benzert porte le nom de *Ras ez-Zebib :* elle est assez peu marquée. L'autre est le *Ras Sidi-Ali-el-Mekki* ou cap de Porto-Farina, et forme une pointe étroite, allongée et relativement élevée, dont la silhouette est des plus remarquables : elle rappelle, dans de moindres proportions, le roc de Gibraltar. C'est là que commence le golfe de Tunis, limité à l'est par le Ras Adar et partagé lui-même en trois parties par le Ras Sidi-bou-Saïd (cap Carthage) et le Ras Fartas.

La nomenclature comparée de toute cette partie du littoral africain a fourni matière à des thèses fort différentes, bien qu'elle ne présente, en réalité, qu'un seul point obscur.

[1] Mela, I, VII : « Dein tria promontoria, Candidum, Apollinis, Mercurii, vaste projecta in altum, duos grandes sinus efficiunt. »

[2] Mela, *ibid.* : « Hipponensem vocant proximum, ab Hippo Diarrhyto quod littori ejus appositum est. »

Le PROMONTORIUM APOLLINIS (*Ras Sidi-Ali-el-Mekki*).

Le Ras Sidi-Ali-el-Mekki est sans aucun doute le *promontorium Apollinis* de Mela, qui le représente précisément comme séparant le golfe d'Hippone de celui de Carthage. C'est également l'*Ἀπόλλωνος ἄκρον* de Ptolémée, dont les notations indiquent, au delà de ce cap, le retrait si marqué du littoral vers l'ouest, contrairement à sa direction générale; c'est enfin l'*Ἀπολλώνιον ἀκρωτήριον* de Strabon, qui précise très exactement sa position par rapport à Utique[1].

Nous tenons donc pour certaine l'identité du promontoire d'Apollon et du Ras Sidi-Ali-el-Mekki, contre l'opinion défendue par M. d'Avezac, qui identifie le promontoire antique au Ras ez-Zebib.

Le PROMONTORIUM MERCURII Καλὸν ἀκρωτήριον. PROMONTORIUM PULCHRI (*Ras Adar* ou cap Bon).

La correspondance du cap Bon ou Ras Adar avec le *Ἑρμαία ἄκρα* du Stadiasme, de Strabon et de Ptolémée, le *promontorium Mercurii* de Pline, n'est pas moins certaine et n'a, d'ailleurs, jamais été discutée. Mais il en est tout autrement de la synonymie du *Καλὸν ἀκρωτήριον* de Polybe, le *promontorium Pulchri* de Tite-Live, et c'est là la seule difficulté qu'offre la géographie du golfe de Carthage.

Pour Mannert, Temple et quelques autres auteurs, MM. Guérin et Nau de Champlouis notamment, le promontorium Pulchri serait le Ras ez-Zebib. Dans l'opinion d'autres géographes, c'est le Ras Sidi-Ali-el-Mekki. Pour Heeren et quelques anciens commentateurs, le *Καλὸν ἀκρωτήριον* de Polybe serait le cap Bon.

Nous pouvons écarter tout d'abord la première de ces trois correspondances. Le Ras ez-Zebib n'a jamais figuré dans la nomenclature antique; ce n'était, aux yeux des géographes

[1] Strab., XVII, III, 13: *Ἵδρυται δ' ἐν τῷ αὐτῷ κόλπῳ τῷ Καρχηδονιακῷ, πρὸς θατέρῳ τῶν ἀκρωτηρίων τῶν ποιούντων τὸν κόλπον, ὧν τὸ μὲν πρὸς τῇ Ἰτύκῃ καλοῦσιν Ἀπολλώνιον, θάτερον δ' Ἑρμαίαν.*

grecs et romains, qu'une partie du promontoire d'Apollon. Le passage précité de Mela suffirait pour le démontrer. Le texte de Polybe relatif au Καλὸν ἀκρωτήριον, que nous citerons tout à l'heure, le prouve également.

Il est certain, d'autre part, que le promontorium Pulchri, dans la pensée de Tite-Live, désigne la pointe qui porte aujourd'hui le nom de Ras Sidi-Ali-el-Mekki. Son récit du débarquement de Scipion en Afrique ne permet pas d'en douter. Partie de Lilybée avec un vent favorable, soufflant par conséquent du nord-est, la flotte romaine se trouve le lendemain à cinq milles du promontoire de Mercure. La presqu'île du cap Bon offrait un mouillage sûr, celui d'Aquilaria, près des Latomies, où avait abordé Agathocle et où devait aborder plus tard Curion. Mais il ne convenait pas à Scipion de prendre terre sur un point aussi éloigné d'Utique, son principal objectif : il donne l'ordre de déployer de nouveau les voiles. Le ciel devenant brumeux et la mer houleuse, on jette l'ancre à l'approche de la nuit. Le lendemain le brouillard se dissipe : on aperçoit de nouveau la côte et Scipion apprend du pilote que le cap à la hauteur duquel on se trouve est le « Beau Promontoire », *promontorium Pulchri*. Il accepte cet heureux augure, fait mettre ses troupes à terre, envoie la flotte dans les eaux d'Utique, et va bientôt camper lui-même en face de cette ville[1]. La phrase

[1] Liv., XXIX, XXVII : « Vento secundo vehementi satis profecti, celeriter e conspectu terrae ablati sunt : et a meridie nebula accepit, ita ut vix concursus navium inter se vitarent. Lenior ventus in alto factus. Noctem insequentem eadem caligo obtinuit ; sole orto est discussa, et addita vis vento. Jam terram cernebant. Haud ita multo post gubernator Scipioni ait, non plus quinque millia passuum Africam abesse : Mercurii promontorium se cernere ; si jubeat eo dirigi, jam in portu fore omnem classem. Scipio, ut in conspectu terra fuit, precatus uti bono reipublicae suoque Africam viderit, dare vela et alium infra navibus accessum petere jubet. Vento eodem ferebantur. Ceterum nebula, sub idem ferme tempus quo pridie exorta, conspectum terrae ademit, et ventus, premente nebula, cecidit. Nox deinde incer-

si brève d'Appien sur le passage de Scipion résume et précise le récit de Tite-Live : « Les vents poussèrent Scipion vers Utique [1]. »

Mais Tite-Live ne s'est-il pas trompé en donnant au promontoire d'Apollon le nom de *promontorium Pulchri?* On est bien tenté de le croire lorsqu'on lit attentivement ce que Polybe, familiarisé avec la topographie carthaginoise, nous dit du *Καλὸν ἀκρωτήριον*. Il en parle à trois reprises à propos des différentes conventions intervenues entre Rome et Carthage, antérieurement à la seconde guerre punique. Ces textes sont trop importants pour que nous n'en reproduisions pas la partie essentielle.

« Les premiers traités conclus entre les Romains et les Carthaginois, dit Polybe, le furent au temps de L. Junius Brutus et de M. Horatius, qui furent les premiers consuls nommés après l'expulsion des rois, l'année même où fut consacré le temple de Jupiter au Capitole, et vingt-huit ans avant le passage de Xerxès en Grèce. Nous les avons transcrits aussi fidèlement que nous l'a permis la traduction qu'on nous en a faite, car la langue d'alors diffère tellement de celle que l'on parle aujourd'hui, qu'il n'est pas facile, même aux plus instruits, d'en comprendre tous les termes.

« Voici les principales de ces conventions :

« Il y aura amitié entre les Romains ainsi que les alliés des

tiora omnia fecit. Itaque ancoras, ne aut inter se concurrerent naves, aut terrae inferrentur, jecere. Ubi illuxit, ventus idem coortus, nebula disjecta, aperuit omnia Africa litora. Scipio, quod esset proximum promontorium percunctatus, quum Pulchri promontorium id vocari audisset : Placet omen, inquit; huc dirigite naves. Eo classis decurrit; copiaeque omnes in terram expositae sunt. »

[1] VIII, XIII : *Καὶ ἐστρατοπέδευον οὐ μακρὰν ἀπ' ἀλλήλων Ἀσδρούβας τε καὶ Σύφαξ καὶ Μασσανάσσης, περὶ Ἰτύκην πόλιν· ἐς ἣν ὁ Σκιπίων καταχθεὶς ὑπ' ἀνέμων, καὶ αὐτὸς ἐστρατοπέδευσε περὶ αὐτήν.*

« Romains et les Carthaginois ainsi que les alliés des Carthagi-
« nois. Ni les Romains, ni les alliés des Romains ne navigueront
« au delà du Beau Promontoire, à moins qu'il n'y soient forcés
« par le mauvais temps ou par la poursuite de l'ennemi. Si
« quelque navire est porté par force majeure sur ces rivages, il
« lui sera interdit de rien acheter ou de rien prendre, si ce n'est
« ce qui lui sera indispensable pour les besoins de la navigation
« et pour les sacrifices. Il devra repartir dans les cinq jours de
« son arrivée. Les navigateurs venus dans le dessein de com-
« mercer ne feront aucune opération de trafic sans l'assistance
« d'un greffier et d'un crieur public. . . »

Nous omettons les dernières stipulations de ce traité, relatives à la Sicile, à la Sardaigne et aux côtes du Latium.

« Le Beau Promontoire, continue Polybe en expliquant les actes qu'il vient de reproduire, est celui qui est situé en face et à peu près au nord de Carthage (*τὸ μὲν οὖν καλὸν ἀκρωτήριόν ἐστι τὸ προκείμενον αὐτῆς τῆς Καρχηδόνος ὡς πρὸς τὰς ἄρκτους*), et si les Carthaginois interdisaient aux Romains de naviguer au sud de ce cap avec de longs navires, c'était, à mon avis, afin de leur dérober la connaissance des localités situées dans le Byzacium et sur la petite Syrte, et qu'on appelle les Empories, à cause de leur fertilité. Si quelque navigateur romain est forcé par la tempête ou par l'ennemi de se réfugier dans ces parages, on trouve juste qu'il puisse y acheter ce qui lui est indispensable pour continuer son voyage ou pour sacrifier aux dieux, mais on ne lui accorde rien de plus. A Carthage, au contraire, et dans toutes les contrées de la Libye qui sont situées en deçà du Beau Promontoire, ainsi qu'en Sardaigne et dans les parties de la Sicile soumises aux Carthaginois, il est permis aux Romains de naviguer en vue du commerce[1]. »

[1] Hist., III, XXII-XXIII.

Il est bien difficile, lorsqu'on étudie ce passage sans idée préconçue, de ne pas reconnaître le cap Bon dans le Καλὸν ἀκρωτήριον de Polybe. C'est ce cap que désignent évidemment les indications topographiques de l'historien grec : le mot προκείμενον, « situé devant, en face », nous semble décisif. On pouvait, à la rigueur, l'appliquer au Ras Sidi-Ali-el-Mekki à l'époque où l'on croyait encore que les ports de Carthage étaient situés sur le golfe d'Utique. Aujourd'hui que la topographie de la ville punique est mieux connue, on ne saurait admettre que le cap situé en face de Carthage, presqu'au nord, ne soit pas le cap Bon, qui s'élève en effet au nord-est et en face de Carthage, de Byrsa et de ses ports.

Le commentaire de Polybe sur le traité de 509 confirme d'ailleurs ces indications géographiques. Comment admettre, avec Mannert, que la défense faite aux Romains de naviguer au delà du Beau Promontoire vise les contrées situées à l'ouest du Ras Sidi-Ali-el-Mekki, alors que Polybe dit en propres termes : « La défense de naviguer au sud de ce promontoire avait pour but de cacher aux Romains la connaissance des localités situées dans le Byzacium et sur la petite Syrte »? Il s'agissait certainement des contrées situées à l'est de Carthage et du Beau Promontoire. Et comme Polybe oppose un peu plus loin à cette interdiction la faculté acquise aux Romains de faire le commerce à Carthage même, il est de la dernière évidence que le Ras Sidi-Ali-el-Mekki et, à plus forte raison, le Ras ez-Zebib, situés tous deux à l'ouest de Carthage, ne peuvent pas être le Καλὸν ἀκρωτήριον.

Au double argument que fournit le texte de l'historien s'ajoute un indice tiré de la signification même du nom de Καλὸν ἀκρωτήριον. On l'a traduit par le « *Beau* promontoire »; ce qualificatif ne s'explique guère. Le massif du Ras Adar n'a

rien de remarquable. Les anciens étaient, en général, peu accessibles au sentiment tout moderne des beautés de la nature, et tout ce que nous savons des Carthaginois nous permet d'affirmer qu'ils ne faisaient pas exception à cet égard. Le mot καλός, en outre, signifie non seulement *beau, mais bon :* ce dernier sens est même le plus commun, et c'est presque le seul qu'ait gardé le grec moderne. Le Ras Adar avait donc reçu des Phéniciens le nom qu'il porte encore : on l'appelait le « cap Bon », par une de ces antiphrases intéressées qu'affectionnait la superstition antique, précisément parce que c'était un des points les plus dangereux pour le navigateur. Quiconque a doublé le cap Bon sait à quoi s'en tenir sur le sens de cette épithète.

La signification des mots, les habitudes de l'antiquité, la topographie, les traditions ininterrompues de la nomenclature locale, tout nous ramène, comme on le voit, à la synonymie qu'imposerait d'ailleurs à elle seule l'interprétation des documents diplomatiques rapportés par Polybe. Le « Beau » ou, pour mieux dire, le « Bon » promontoire ne peut être que le cap Bon, et Tite-Live a décidément commis une erreur en donnant ce nom au promontoire qui lui fait face.

En résumé :

1° Le Ras ez-Zebib n'est qu'un accident du Ras Sidi-Ali-el-Mekki, et n'était pour les géographes anciens qu'une partie du promontoire d'Apollon, comme le Ras Sidi-Ali-el-Mekki n'était naguère encore, pour nos cartographes, qu'une partie du Ras ez-Zebib.

2° Le Ras Sidi-Ali-el-Mekki est l'Ἀπολλώνιον ἀκρωτήριον de Strabon, le promontorium Apollinis de Mela et de Pline, l'Ἀπόλλωνος ἄκρον de Ptolémée et le promontorium Pulchri de Tite-Live.

3° Le Ras Adar ou cap Bon est le Καλὸν ἀκρωτήριον de

Polybe, qui traduisait une appellation punique, le Ἑρμαία ἄκρα de Scylax, du Stadiasme et de Strabon, le *promontorium Mercurii* de Mela et de Pline.

Ces trois points éclaircis, nous abordons la description détaillée du golfe que délimitent les deux promontoires d'Apollon et de Mercure, le *sinus Uticensis* de Mela, le Καρχηδονιακὸς κόλπος de Strabon. Aux indications de Ptolémée nous pourrons joindre désormais celles de deux portulans grecs, le Périple de Scylax et le *Stadiasmus maris magni*. Par l'exactitude comme par l'abondance de ses informations, le second de ces deux itinéraires maritimes est un des plus précieux documents géographiques que l'antiquité nous ait légués.

Nous avons déjà signalé les modifications qu'a subies, depuis l'époque romaine, la configuration du golfe d'Utique. Le profond *sinus* que dessinait le rivage, entre le promontoire d'Apollon et la pointe du Camp Cornélien, a été complètement comblé par les alluvions de la Medjerda. Du Ras Sidi-Ali-el-Mekki jusqu'au cap de Sidi-bou-Saïd, la côte, aujourd'hui, court presqu'en ligne droite, et l'isthme qui rattachait au continent la péninsule de Carthage s'est élargi, du côté du nord, de toute la partie du golfe qu'ont envahie les dunes de Kamart et les bas-fonds salins de la sebkha de Soukara. Nous aurons l'occasion de revenir sur les changements survenus dans toute cette partie du littoral en décrivant la topographie de Carthage.

A partir de la pointe de Kamart, l'aspect des côtes n'a pas changé depuis l'époque romaine, et la topographie actuelle nous permet de résoudre les difficultés que présente, au premier abord, la géographie comparée du golfe de Carthage. Déjà constatées par Barth[1], ces difficultés sont inextricables

[1] *Wanderungen*, p. 128 : « In Hinsicht der Identificirung der neueren mit den alten Localitäten an diesem Küstenstrich bestehen überhaupt bedeutende Schwierigkeiten. »

lorsqu'on se borne à rapprocher les données contradictoires de Ptolémée et du Stadiasme; elles disparaissent devant l'examen critique de ces textes, dont la valeur est fort inégale.

Ptolémée indique successivement, entre Carthage et le promontoire de Mercure, les bouches du fleuve *Catada, Maxula, Carpis, Misua* et *Clypea.* Nous devons écarter tout d'abord cette dernière localité, située au delà du Ras Adar et dont la position a été évidemment intervertie dans la liste ptoléméenne.

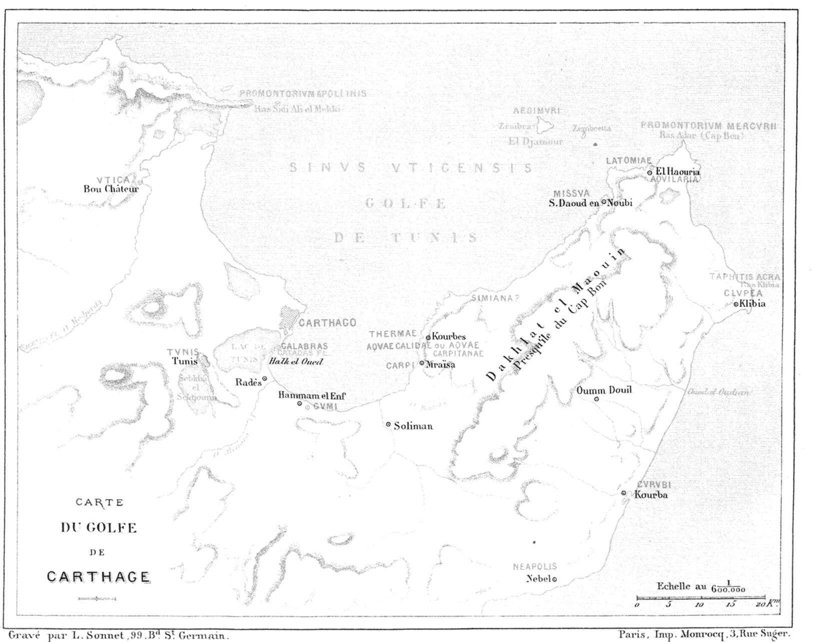
Le Stadiasme place, dans le même intervalle : *Galabras* (ὁ Γαλάϐρας), à 120 stades de Carthage; *Maxyla* (Μάξυλα), à 50 stades du point précédent; *Carpe* (Κάρπη), à 20 stades de Maxyla; *Thermae* (Θερμά), à 160 stades plus à l'est, et enfin *Misua* (Μισούα), à 60 stades de Thermae et à 120 du Ἑρμαία ἄκρα.

Strabon n'indique dans le golfe de Carthage que Θερμά et des carrières, Λατομίαι τινές. Pline cite *Maxulla, Carpi*[1] et *Misua;* l'Anonyme de Ravenne, qui procède de l'est à l'ouest dans son énumération, nomme *Missua, Seminina, Aquas, Carpas, Gumis, Maxula, Thunos, Carthagine.* Tite-Live mentionne enfin des *Aquae Calidae* qui se trouvaient en face de Carthage, et près desquelles se perdit une partie de la flotte de transport de Cn. Octavius[2].

La synonymie de Misua ou Missua est hors de discussion : une inscription découverte sur place a fait retrouver ses ruines

[1] *Carpi* (au pluriel) paraît être la forme latine du nom que les géographes grecs écrivent Κάρπη et Κάρπις. Nous la retrouvons à l'accusatif dans l'itinéraire maritime : *A Missua Carpos stad.* CC, *a Carpos Carthaginem stad.* CL. C'est également celle que donne saint Optat, *Schism. Donat.*, II, XVIII : *Episcopis vestris jubentibus et praesentibus, supra altare catholici diaconi occisi sunt; similiter et apud Carpos.* Les documents ecclésiastiques nomment un *Secundinus, episcopus a Carpis.*

[2] XXX, XXIV : « Onerariae, pars maxima ad Aegimurum, . . . aliae adversus urbem ipsam ad Calidas Aquas delatae sunt. »



Gravé par L. Sonnet, 99, B^d. S^t. Germain.

Paris, Imp. Monrocq, 3, Rue Suger.

à Sidi-Daoud-en-Noubi, sur la côte occidentale de la presqu'île du cap Bon. L'identité de Maxula n'est pas plus douteuse : les distances données par les Itinéraires prouvent qu'elle occupait, comme nous l'établirons plus tard, l'emplacement du bourg arabe de Radès.

Ces deux points de repère bien établis, nous pouvons aborder l'examen des textes de Ptolémée et du Stadiasme.

Les chiffres du Stadiasme sont fort embarrassants à première vue : il est impossible de les appliquer aux points principaux du littoral tel que nous le connaissons. C. Müller les déclare faux et, cherchant à rétablir des synonymies acceptables, exprime la conviction :

1° Que si Therma pouvait se trouver sur la côte, à 60 stades au sud-ouest de Misua (Sidi-Daoud), il est plus probable, néanmoins, que Thermae ne doit pas être distinguée de Carpe[1];

2° Que Carpe est Hammam-Kourbès, et que son port doit se retrouver à Mrisah (Mraïsa)[2];

3° Que Maxula était située entre Hammam-el-Enf et Radès;

4° Que Galabras est peut-être la Maxula Prates indiquée par l'Itinéraire à dix milles de Carthage, et qui ne devrait pas être confondue, dès lors, avec la Maxula de la Table de Peutinger et de Ptolémée.

[1] *Geogr. graeci min.*, I, p. 471 : « Hinc usque ad Thermas numerari poterant stadia LX, siquidem sequens locus, Carpis, ex plurimorum sententia, componendus est cum hodierno Gourbos sive Kourbos . . . At de Thermis in hoc loco ponendis aliunde non constat; neque calidae aquae nunc ibi reperiuntur, quantum sciam . . . Hinc igitur suspicio oritur Thermas et Carpin perperam distingui, nostraque e duobus fontibus male esse conflata. Potuit quidem Thermarum locus in alto situs a portu et ἐπινείῳ distingui, non ita tamen ut noster fecit. »

[2] *Ibid.* : « Locum hunc ad hodiernum Kourbos sive Gourbos referendum esse tum nomen suadet, tum distantiae Itinerarii maritimi. Perpaucae supersunt ruinae oppidi in alto siti; portus paulo infra Kourbos quaerendus in hodierna Merisah, i. e. *parvus portus.* »

Shaw, Temple, Mannert, Barth et tous ceux qui se sont occupés après eux de la géographie comparée de cette partie de la régence de Tunis considèrent également Hammam-Kourbès comme l'équivalent de Carpe.

Bien que cette synonymie ait réuni l'unanimité des suffrages, il est impossible de la maintenir. L'étude des localités et des distances prouve que les chiffres du Stadiasme, faux à la place qu'ils occupent, sont exacts lorsqu'on en intervertit l'ordre. En les transposant, comme nous le faisons dans le tableau ci-dessous, toutes les synonymies se retrouvent d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin de recourir à des hypothèses contredites par le texte et les indications numériques du portulan grec :

STATIONS.	CHIFFRES des MANUSCRITS.		CHIFFRES RÉTABLIS.		SYNONYMIES.
	Stades.	Milles romains.	Stades.	Milles romains.	
MISVA........	......	......	......	......	*Sidi-Daoud.*
	60	$7\frac{1}{2}$	160	20	
THERMA........	......	......	......	......	*Hammam-Kourbès.*
	160	20	60	$7\frac{1}{2}$	
CARPE........	......	......	......	......	*Mraïsa.*
	20	$2\frac{1}{2}$	120	15	
MAXVLA........	......	......	......	......	*Radès.*
	50	$6\frac{1}{4}$	20	$2\frac{1}{2}$	
GALABRAS........	......	......	......	......	*Halk-el-Oued.*
	120	15	50	$6\frac{1}{4}$	
CARTHAGO........	......	......	......	......	*Carthage.*
	410	$51\frac{1}{4}$	410	$51\frac{1}{4}$	

Reprenons ces synonymies une à une :

MISSUA (*Sidi-Daoud-en-Noubi*).

« Du port de Missua à Thermae, dit le Stadiasme, il y a soixante stades : c'est un bourg au-dessus duquel se trouvent

les thermes[1]. » Les soixante stades, comptées à partir de Missua (Sidi-Daoud), conduiraient à Henchir-el-Haïrech, où l'on remarque quelques vestiges antiques, mais où il n'existe pas et n'a jamais existé d'eaux thermales. La plage est basse et l'on ne retrouve pas les hauteurs auxquelles fait allusion le Stadiasme. Les cent soixante stades indiqués entre Therma et Carpe, et que nous rétablissons entre Therma et Missua, sont, au contraire, l'équivalent exact de la distance qui sépare Sidi-Daoud de Hammam-Kourbès « les Bains de Kourbès ». L'aspect des localités concorde également avec les indications du Stadiasme. Kourbès occupe le fond d'une des gorges du massif montagneux qui s'étend de Mraïsa au cap Zafran et dont les pentes plongent dans le golfe. Quelques débris du bourg antique existent encore dans l'anse étroite qui lui servait de port, ainsi que sur les deux versants de la gorge. Les bains sont situés plus haut, sur une plate-forme naturelle qui domine le golfe. Les thermes antiques, canaux, conduits et piscines, sont en partie conservés. Les eaux de Kourbès ont une température très élevée et passent pour plus efficaces encore que celles de Hammam-el-Enf.

THERMAE, AQUAE CALIDAE (*Hammam-Kourbès*).

Les eaux de Kourbès sont évidemment les Thermae du Stadiasme. Ce sont très certainement aussi les *Aquae Calidae* de Tite-Live. Mais Hammam-Kourbès n'est pas Carpi ou Carpis, comme on l'a affirmé jusqu'ici. C'est une de ces synonymies d'habitude, fondées sur quelques indices tirés d'une partie des textes antiques, mais qui tombent devant l'examen comparé de tous les documents. Carpis, dans notre conviction, ne doit être cherchée qu'à Mraïsa.

CARPIS OU CARPI (*Mraïsa*).

M. Guérin, dont le livre est le travail le plus récent qui ait

[1] *Stadiasmus maris magni*, § 120 : [Ἀπὸ Μισούας λιμένος] ἐπὶ Θερμὰ σ7άδιοι ξ′· κώμη ἐσ7ὶ καὶ ἐπάνω τὰ θερμά.

été publié sur la géographie comparée de la régence de Tunis, a reproduit et développé les arguments qu'on avait déjà fait valoir en faveur de l'identité de Carpi et de Kourbès. « L'Itinéraire maritime, dit M. Guérin, compte cent cinquante stades de Carpi à Carthage, ce qui est précisément la distance qui sépare Hammam-Korbès de l'ancien port de Carthage. Il n'y a donc pas de doute à concevoir sur l'identité de Carpi et de Korbès. D'ailleurs le nom antique de cette localité ne s'est-il pas maintenu dans le nom moderne, qui ne fait que traduire sous une forme arabe la dénomination grecque et latine? »

Le premier de ces deux arguments peut tout aussi bien être invoqué en faveur de l'identité de Carpi et de Mraïsa qu'en faveur de celle de Carpi et de Kourbès : Mraïsa est également située à cent cinquante stades de Carthage, cette dernière ville formant le sommet d'un triangle isocèle dont la côte, de Kourbès à Mraïsa, peut être considérée comme la base. Et, puisque l'occasion s'en présente, nous signalerons une fois pour toutes l'insuffisance de cette preuve sommaire dont on se contente trop souvent dans la recherche des synonymies géographiques. Étant donnés un point A dont la position est certaine, un point X à déterminer et une distance connue D, le premier point N qu'on rencontre à la distance D est considéré comme l'équivalent de X, sans qu'on tienne compte de N', N'', etc., qui, se trouvant dans le même rayon, satisfont également à la donnée D. C'est à de tels procédés que nous devons la plupart des fausses synonymies dont nous avons tant de peine à nous débarrasser. Quant au second argument, il est incontestable que Kourbès est la forme arabe de Carpi, mais nous ferons remarquer que la localité que nous identifions à Thermae, et qu'on fait correspondre à Carpi, s'appelle, non pas Kourbès, mais

Hammam-Kourbès « les Bains de Kourbès », et que cette dénomination n'implique pas nécessairement que les thermes et la ville qui leur avait donné son nom fussent une seule et même localité. Qu'on ne voie pas dans cette distinction une pure subtilité : les Aquae Carpitanae pouvaient être à six ou sept milles de Carpi, de même que les Aquae Thibilitanae sont à une certaine distance de Thibilis, de même que les bains d'Hammam-Kabès, les Aquae Tacapitanae, sont à seize mille de Tacape.

« Dans la Table de Peutinger, ajoute M. Guérin, cette ville (Carpi) est désignée sous le nom de Ad Aquas et marquée comme étant à vingt et un milles de Maxula. C'est effectivement l'intervalle qui s'étend par terre entre Hammam-Korbès et Hammam-el-Lif (Hammam-el-Enf), où j'ai placé Maxula. » Nous prouverons, dans la partie de ce livre spécialement consacrée à l'analyse des Itinéraires, que Maxula ne peut être Hammam-el-Enf et que les vingt et un milles de la Table sont une erreur, démontrée par le tracé de la route, par les chiffres de l'Itinéraire d'Antonin et par la position certaine de Vina. On compte d'ailleurs non pas vingt et un milles, mais vingt-huit milles entre Hammam-el-Enf et Hammam-Kourbès.

Nous nous appuyons, de notre côté, pour identifier Carpi à Mraïsa :

1° Sur les distances : en intervertissant les chiffres du Stadiasme, les soixante stades indiqués entre Thermae et Carpi sont aussi exacts que les cent soixante stades qui séparent Thermae de Missua ;

2° Sur les convenances topographiques et sur le texte du Stadiasme, qui, distinguant formellement Thermae de Carpi, appelle la première localité un « bourg », κώμη, et la seconde une « ville », πόλις. Or Hammam-Kourbès ou Thermae, par

sa situation même, n'a jamais pu être qu'un bourg : la nature des lieux ne lui permettait pas de prendre une plus grande importance; Thermae n'avait d'autre raison d'être que ses eaux. Carpi, au contraire, assise au pied du massif montagneux de Kourbès, sur un plateau qui domine à la fois les plaines fertiles de Soliman et le port naturel qui lui a valu son nom arabe de Mraïsa [1], réunissait toutes les conditions nécessaires à l'existence et à la prospérité d'un centre de population. En fait, le périmètre considérable de ses ruines justifie le nom de *πόλις* que lui accorde le Stadiasme [2]. J'ajouterai que la distinction établie par le portulan grec entre Thermae et Carpi est confirmée par deux autres textes anciens : l'Anonyme de Ravenne place Carpi au sud d'Aquae, et Tite-Live désigne Hammam-Kourbès par le nom d'Aquae Calidae, sans parler de Carpi, qu'il aurait évidemment nommée si Carpi et Aquae Calidae n'avaient été qu'une seule et même localité.

MAXULA (*Radès*).

Le texte et les indications numériques du Stadiasme, rétablies à leur véritable place, confirment la synonymie que nous établissons entre Maxula et Radès : Ἀπὸ Κάρπης εἰς Μάξυλαν σΊάδιοι κ' (ρκ')· πόλις ἐσΊὶ καὶ λιμένα ἔχει. Les cent vingt stades restitués entre Carpi et Maxula séparent effectivement Mraïsa de Radès. Les mots *λιμένα ἔχει* prouvent d'ailleurs que Maxula ne pouvait être ni à Hammam-el-Enf, ni, comme l'a supposé C. Müller, entre Radès et Hammam-el-Enf: cette dernière localité n'a jamais eu ni rade, ni port naturel ou artificiel; c'est un des points les plus exposés de la côte. Quant au littoral qui s'étend de Hammam-el-Enf à Radès, il n'offre ni vestiges de ports, ni traces de cités antiques.

GALABRAS (*Halk-el-Oued*, la Goulette).

Reste la position de Galabras. « De Maxula à Galabras, dit

[1] *Mraïsa* est le diminutif de *mersa* « port ». — [2] On remarque encore à Mraïsa les débris de la jetée qui protégeait le port. La longueur de ce brise-lames est de plus de mille mètres.

le Stadiasme, il y a vingt stades : on peut mouiller jusqu'à la langue de sable[1]. » Ces vingt stades (3700 mètres) conduisent du mouillage de Radès à celui d'Halk-el-Oued (la Goulette). Ce sont les deux seules stations maritimes de la côte qui soient aussi rapprochées. Ce chiffre insolite de vingt stades suffirait pour déterminer Maxula et Galabras, alors même que la situation de ce dernier point ne résulterait pas de la mention si caractéristique de la « langue de sable », c'est-à-dire de l'isthme sablonneux qui sépare le lac de Tunis du golfe de Carthage, et que d'autres textes grecs désignent sous le nom de γλῶσσα[2]. Le Galabras du Stadiasme ne peut donc être que la Goulette. La distance qui sépare ce mouillage du port de Carthage, évaluée à cinquante stades par le portulan grec, n'est en réalité que de vingt-sept stades (5000 mètres) : il faut substituer au chiffre κ' le groupe κζ' (4995 mètres).

Le Catadas de Ptolémée.

Nous avons vu que Ptolémée place l'embouchure du Catadas entre Carthage et Maxula, à égale distance de ces deux points. S'il n'y a pas une transposition dans le texte, le Catadas ne serait pas autre chose, comme l'a supposé Mannert, que l'estuaire de la Goulette. Le canal profond et rapide qui déverse dans le golfe le trop-plein du lac de Tunis est le seul cours d'eau, en effet, qui puisse représenter les bouches d'un fleuve entre Carthage et Radès, et il est évident que, si la synonymie de cette dernière localité et de Maxula n'avait pas été méconnue jusqu'ici, personne ne se serait avisé de voir l'Oued Meliana dans le Catadas de Ptolémée. Cette dernière synonymie, cependant, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, est universellement acceptée. Nous la considérons comme fort douteuse. Le texte de Ptolémée est formel : il place le Catadas

[1] § 123 : Ἀπὸ Μαξύλων ἐπὶ τὸν Γαλάβραντα σ7άδιοι ν' (κ')· ὅρμος ἐσ7ὶν ἕως [τῆς τῶν] ἀμμώδων ἀγωγῆς. — [2] Voir plus loin la topographie de Carthage.

à l'ouest de Maxula (Radès) et, pour admettre qu'il y ait eu une transposition des deux localités, il faudrait la motiver par de bonnes raisons. Or ces raisons font absolument défaut. La modeste embouchure de la Meliana, dont le nom est une véritable antiphrase[1], se confond avec la plage très basse qui s'étend de Radès à Mraïsa : elle n'a jamais pu servir de point de reconnaissance aux navigateurs; elle ne méritait par conséquent pas d'être déterminée astronomiquement. La correspondance de ce fleuve sans eau et du Catadas ne s'appuie, nous le répétons, que sur les fausses synonymies successivement proposées pour Maxula. Du moment où l'identité de cette station et de Radès est bien établie, le Catadas se retrouve tout naturellement dans le canal de la Goulette, là même où le place Ptolémée, dont rien ne nous oblige à corriger le texte.

Le fleuve anonyme de Scylax.

Il est possible toutefois, sans que nous osions l'affirmer, que le Galabras du Stadiasme et le Catadas de Ptolémée représentent le fleuve anonyme que le Périple de Scylax semble faire déboucher dans le golfe de Carthage. Après avoir parlé de Neapolis (*Nebel*, sur la côte occidentale de la presqu'île du cap Bon), l'auteur du Périple ajoute:

Ἀπὸ δὲ Νέας πόλεώς ἐστιν εἰς ἰσθμὸν στάδια ρπ′ πεζῇ πρὸς τὴν ἑτέραν θάλασσαν τὴν πρὸς Καρχηδόνα. Ἔστι δὲ ἀκτὴ δι' ἧς ἰσθμός ἐστι. Παράπλους ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἐντεῦθεν εἰς Καρχηδόνα ἥμισυ ἡμέρας. Μετὰ δὲ τὸν ἰσθμὸν Καρχηδών ἐστι, πόλις Φοινίκων καὶ λιμήν.

C. Müller traduit : « A Neapoli per isthmum pedestri itinere stadia sunt CLXXX usque ad alterum mare quod Carthaginem alluit: est enim litus ibi ad modum peninsulae in mare porrectum cum isthmo. Praetervectio a flumine ex hoc loco ad

[1] L'*Oued Meliana*, « la rivière pleine », est presqu'à sec pendant les trois quarts de l'année.

Carthaginem est diei dimidiati. . . Post isthmum est Carthago, urbs Phoenicum cum portu. »

Le savant commentateur suppose, comme on le voit, que l'*ἰσθμός* du Périple est la presqu'île du cap Bon, et traduit en conséquence *εἰς ἰσθμόν* par *per isthmum,* tout en faisant remarquer avec raison que l'expression correcte serait *δι' ἰσθμοῦ*. Peut-être l'auteur du Périple est-il innocent du solécisme qu'on lui prête, et faut-il attribuer un sens différent aux mots *εἰς ἰσθμόν*. La préposition *εἰς*, corrélative d'*ἀπό*, désignant le point d'arrivée corrélatif du point de départ, doit se traduire régulièrement par *usque ad.* L'isthme du Périple ne serait donc pas la péninsule du cap Bon, mais un isthme proprement dit, et cet isthme, que l'on retrouve *πρὸς τὴν ἑτέραν θάλασσαν,* serait alors celui qui sépare le lac de Tunis du golfe de Carthage. La phrase suivante : *ἔστι δὲ ἀκτὴ δι' ἧς ἰσθμός ἐστι*, paraît confirmer cette interprétation. Par suite de l'idée préconçue que l'*ἰσθμός* est la péninsule du cap Bon, Müller paraphrase plutôt qu'il ne traduit : *Est enim litus ibi ad modum peninsulae in mare porrectum cum isthmo.* Le sens le plus naturel n'est-il pas : « Il y a là une plage à travers laquelle s'étend un isthme »? Quiconque a parcouru cette partie du littoral tunisien ne peut guère en accepter un autre.

Les mots qui suivent : *Παράπλους ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἐντεῦθεν εἰς Καρχηδόνα,* supposent, comme le remarque fort bien Müller, une phrase intermédiaire qui a disparu et où il devait être question de l'embouchure du fleuve. Toujours préoccupé de l'identité de l'isthme et de la péninsule du cap Bon, Müller arrive, en ce qui concerne ce fleuve anonyme, à des conclusions difficilement conciliables avec la topographie du golfe : « Intelligi flumen Catadam prope Tunetum exeuntem censet Gailius, haud probabiliter; is potius flumen esse debet

qui ad ipsum isthmum in mappis notatur, nomen ejus nescio. » Ce fleuve adjacent à la presqu'île du cap Bon, et dont Müller ignore le nom, ne peut être que l'Oued Bezirkh ou l'Oued Sliman. Or il est bien peu probable que l'un de ces deux cours d'eau, également insignifiants, ait attiré l'attention de l'auteur du Périple; il faut donc identifier le *ποταμός* de Scylax soit à la Meliana, soit au canal d'Halk-el-Oued. Cette dernière synonymie nous paraît la plus vraisemblable pour les raisons qui nous ont engagé à rejeter la correspondance de l'Oued Meliana et du Catadas.

SIMIANA.

Simiana ou *Siminina*[1], que l'Anonyme de Ravenne indique entre Missua (Sidi-Daoud) et Aquas (Hammam-Kourbès), est probablement Henchir-el-Haïrech. L'emplacement de *Gumis*[2] se retrouverait à Henchir-Sabelat-el-Beï, à peu de distance au sud-est d'Hammam-el-Enf.

GUMIS.

LES LATOMIES.

Les *Latomies* de Strabon sont les immenses carrières d'El-Haouria, entre Missua et l'extrémité du Ras Adar.

AQUILARIA.

Quant au bourg d'El-Haouria, il paraît occuper l'emplacement de l'*Aquilaria* des Guerres civiles. C'est là qu'Agathocle avait débarqué : Diodore l'indique suffisamment en parlant des Latomies[3]; c'est là aussi que débarqua Curion. Cette rade était évidemment un des mouillages les plus fréquentés par les navires qui passaient de Sicile en Afrique, et Lucain ne manque pas de le rappeler :

> Namque rates audax Lilybaeo littore solvit
> Curio : nec forti velis Aquilone recepto
> Inter semirutas magnae Carthaginis arces
> Et Clupeam tenuit stationis littora notae.

[1] Rav. Anonym., III, 5 : *Simiama*; V, 5 : *Siminina*.

[2] Guid. 88 : *Gamina*.

[3] Diod., XX, VI : Ὁ δ' Ἀγαθοκλῆς ἀποβιβάσας τὴν δύναμιν πρὸς τὰς καλουμένας Λατομίας, . . . ἐνεώλκησε τὰς ναῦς.

La description que César donne d'Aquilaria porte le cachet de son exactitude habituelle : « Hic locus abest a Clupeis passuum XXII millia, habetque non incommodam aestate stationem et duobus eminentibus promontoriis continetur[1]. » Ces deux promontoires sont la pointe du Ras el-Ahmar et celle du cap Bon, entre lesquelles s'ouvre effectivement la rade d'El-Haouria.

Les ÉGIMURES (*El-Djouâmeur*, Zembra et Zembretta)

A la hauteur et à 10 milles environ à l'ouest du cap Bon, à l'entrée du golfe de Carthage, se dressent les deux îlots escarpés que les cartes italiennes désignent sous les noms de *Zembra* et *Zembretta*. Le plus considérable n'a guère plus de deux milles de long sur un mille de large, et se dessine, vu du sud, comme une gigantesque pyramide. Quelques roches détachées entourent ses flancs abrupts. L'autre îlot, situé à deux milles à l'est-sud-est du premier, est de forme allongée et mesure à peine un demi-mille dans sa plus grande dimension. Deux rochers isolés se dressent symétriquement à ses deux extrémités.

Ces deux îlots, ou plutôt ces deux écueils, *scopuli verius quam insulae*, pour nous servir de l'expression de Pline[2], sont les antiques Égimures, *Aegimuri* ou *Aegimori arae*[3], dont le nom s'est conservé sous la forme arabe *Djouâmeur*[4].

D'après une tradition recueillie par Pline, les Égimures, habitées autrefois, se seraient en partie affaissées au sein des

[1] *De Bello. civ.*, II, XXIII : « Iisdem temporibus C. Curio, in Africam profectus ex Sicilia... adpellit ad eum qui appellatur Aquilaria. »

[2] Pline, I, VII : « Atcontra Carthaginis sinum duae Aegimori arae, scopuli verius quam insulae. »

[3] Αἰγίμουρος, Strab., II, V, 19; VI, II, 11; XVII, III, 16. — Αἰγίμορος, Ptol., IV, III, XLIV. — Steph. Byz., s. v. *Aegimurus*. — Liv., XXX, XXIV. — *Aegimori arae*, Pline, V, VII. Il est facile de reconnaître dans la première syllabe de ce nom le mot punique אי, *ai* « insula », que nous retrouvons dans les composés *Aegades*, *Aethusa*, *Aethallia*, *Aegithallus* etc.

[4] Édrisi donne le nom de *Djâmour el-Kebir* à l'îlot principal, celui de *Djâmour*

flots : « auctores sunt et has quondam habitatas subsedisse. » Servius rapporte la même légende : « C'était, nous dit-il, sur ces rochers, situés entre l'Afrique, la Sardaigne et la Sicile, que les Carthaginois et les Romains avaient conclu le traité qui fixait les limites de leur domination respective : de là le nom d'*Arae*, que leur donnaient les Italiens[1]. Quelques-uns, ajoute le commentateur de Virgile, disent que c'était une île qui s'abîma tout à coup, et à la place de laquelle sont restés ces rochers, où les prêtres de Carthage viennent, à ce qu'on assure, accomplir des cérémonies religieuses. D'autres les ont appelés les autels de Neptune. »

Ce fut sur les Égimures qu'une tempête jeta, en 203, une partie de la flotte de transport de Cn. Octavius. Témoins de ce naufrage, les Carthaginois, au mépris de la trêve, allèrent saisir et ramenèrent à Carthage les navires désemparés et abandonnés par leurs équipages. Déjà, l'année précédente, d'après Caelius Antipater, la flotte de Scipion avait failli se briser contre ces mêmes écueils[2].

La Ταφῖτις ἄκρα de Strabon (Ras Klibia).

La Ταφῖτις ἄκρα que Strabon indique au sud du Ἑρμαία ἄκρα est le Ras Klibia, la pointe la plus orientale de la pénin-

es-Sghir à l'îlot secondaire ; le nom collectif est *Djouâmeur*, d'ou dérivent, au moyen âge, les noms de *Giemol* et *Giemolino*, qui figurent dans le portulan de Jean d'Uzzano ; celui de *Gemal*, inscrit sur la carte catalane de la Bibliothèque de Charles V, et les formes de plus en plus altérées *Zemola*, *Zimbala*, qu'emploie Livio Sanuto, et qui conduisent à celles de *Zimbre* et *Zimbrot*, *Zembra* et *Zembretta*.

El Bekri indique exactement la situation des *Djouâmeur* en face de Mersa-Bouna (Sidi-Daoud-en-Noubi). Cette dernière partie du nom actuel de la localité prouve qu'il faut lire *Nouba* نوبة au lieu de *Bouna* بونة, en rétablissant l'ordre des deux points diacritiques intervertis dans le texte d'El Bekri.

[1] Virg., *Aeneid.*, I, 107 :

Saxa vocant Itali mediis quae in fluctibus aras.

[2] Liv., XXX, xxiv : « Per induciarum tempus, et ex Sardinia ab Lentulo praetore centum onerariae naves cum commeatu, viginti rostratarum praesidio actae, et ab hoste et ab tempestatibus mari tuto, in Africam transmiserunt. Cn. Octavio ducentis onerariis triginta longis navibus ex Sicilia trajicienti, non eadem fortuna fuit.

sule du cap Bon. Strabon ajoute en effet : *καὶ ἐπ' αὐτῇ λόφος Ἀσπὶς καλούμενος ἀπὸ τῆς ὁμοιότητος, ὅνπερ συνῴκισεν ὁ τῆς Σικελίας τύραννος Ἀγαθοκλῆς.* Il s'agit évidemment de la colline, « en forme de bouclier », qui dominait Clupea, l'*Ἀσπίς* grecque.

Le sinus Neapolitanus (golfe d'*Hammamet*).

La baie largement ouverte que dessine la côte au-dessous de la presqu'île du cap Bon avait emprunté son nom de *sinus Neapolitanus* à la ville qui en occupait l'extrémité septentrionale, *Neapolis*, la moderne Nebel. Elle porte aujourd'hui celui de golfe d'Hammamet. Les géographes arabes du moyen âge la nommaient *El-Djoun-el-Madfoun* الجون المدفون « le golfe enterré[1] ». Tout indique en effet que ce golfe a été en partie comblé. En arrière de la ligne de dunes que suit aujourd'hui la route du littoral, s'étend une série de lagunes et de bas-fonds complètement inondés en hiver, auxquels les indigènes donnent le

In conspectu ferme Africae, prospero cursu vectum, primo destituit ventus; dein versus in Africum, turbavit ac passim naves disjecit. Ipse cum rostratis, per adversos fluctus ingenti remigum labore enisus, Apollinis promontorium tenuit : onerariae, pars maxima ad Aegimurum insulam (ea sinum ab alto claudit, in quo sita Carthago est, triginta ferme millia ab urbe), aliae adversus urbem ipsam ad Calidas Aquas delatae sunt. Omnia in conspectu Carthaginis erant. Itaque ex tota urbe in forum concursum est. Magistratus senatum vocare, populus in curiae vestibulo fremere, ne tanta ex oculis manibusque amitteretur praeda. Quum quidam pacis petitae, alii induciarum (nedum enim dies exierat) fidem opponerent, postremo permixto paene senatus populique concilio, consensum est, ut classe quinquaginta navium Hasdrubal Aegimurum trajiceret, indeque per litora portusque dispersas romanas naves colligeret. Desertae fuga nautarum, primum ab Aegimuro, dein ab Calidis Aquis onerariae Carthaginem puppibus tractae sunt. »

Liv., XXIX, XXVII : « Prosperam navigationem sine terrore ac tumultu fuisse, permultis graecis latinisque auctoribus credidi : Caelius unus, praeterquam quod non mersas fluctibus naves, ceteros omnes coelestes maritimosque terrores, postremo abreptam tempestate ab Africa classem ad insulam Aegimurum, inde aegre correctum cursum, exponit : et, prope obrutis navibus, injussu imperatoris, scaphis, haud secus quam naufragos, milites sine armis, cum ingenti tumultu in terram evasisse. »

[1] Édrisi, p. 125 du texte arabe publié par Dozy et de Goeje.

nom de *Sebkhat el-Djeriba* ou *Bahirt el-Djeriba;* ces lagunes représentent la partie ensablée de l'ancienne baie, dont les eaux atteignaient le pied des hauteurs parallèles au littoral.

Ces modifications dans la configuration de cette partie des côtes semblent en partie postérieures à l'époque romaine. Ptolémée, en effet, cite immédiatement au-dessous de Siagul (*Kasr ez-Zit*) une ville maritime, *Aphrodisium*, dont les ruines portent encore le nom, sous la forme à peine altérée de *Fradiz :* or Fradiz est aujourd'hui à une assez grande distance du littoral. La route indiquée par la Table de Peutinger longe évidemment la base des montagnes qui limitaient l'ancien golfe. L'*Itinerarium pictum* dessine d'ailleurs très nettement la saillie que présentait le littoral à la hauteur d'Horrea Caelia, et qui n'existe plus aujourd'hui. Il est probable cependant qu'une route plus directe conduisait de Pudput à Horrea Caelia, car la distance de 30 milles indiquée par l'Itinéraire d'Antonin entre ces deux points se retrouve exactement, en suivant le chemin de caravane qui longe constamment le rivage moderne, entre Henchir-el-Abiad et Hergla, synonymies certaines des deux stations antiques. Cette différence entre le tracé de la Table et celui de l'Itinéraire peut s'expliquer par les changements qu'a subis le littoral dans l'intervalle qui sépare la première rédaction du premier de ces deux documents de la date du second. Il est possible aussi que l'isthme que suivait la route de l'Itinéraire ne fût pas complètement formé : une ou plusieurs coupures, qu'on pouvait aisément franchir en bac, mettaient en communication le golfe et la lagune qui servait de port à Aphrodisium. Aujourd'hui encore, sur un ou deux points, la route arabe forme chaussée entre la mer et la sebkha d'El-Djeriba.

RUSPINA. Le golfe d'Hammamet se termine au sud par la pointe de

Monastir, l'antique *Ruspina*, dont le nom punique ראש פנה, *caput anguli*, s'explique par l'angle très marqué que forme le littoral. Ni le Périple ni le Stadiasme ne citent Ruspina, qui n'est mentionnée que dans les textes de l'époque romaine.

Les Tarichiae de Strabon. Les Larunesiae de Ptolémée (*El-Kouriat*).

A 18 kilomètres au large, à l'est de Monastir, il existe un groupe d'îles désigné par les indigènes sous le nom d'*El-Kouriat*. L'île principale, qui porte seule ce nom sur nos cartes, est très basse et de forme arrondie; son diamètre est d'environ deux milles; la seconde, appelée *Conigliera*, et également à fleur d'eau, offre l'aspect d'un triangle de deux milles de long sur un mille et un quart de largeur à la base. Elle est flanquée, au sud-ouest, d'une roche étroite et allongée. Le groupe des Kouriat se rattache au massif du cap Dimas par une série de hauts-fonds, vestiges d'un ancien archipel qui représentait lui-même les restes d'une terre basse, submergée par suite d'une de ces oscillations dont le littoral africain offre tant de traces. Les Kouriat sont probablement les *Tarichiae* indiquées par Strabon entre Hadrumète (Soussa) et Thapsus[1] (cap Dimas), et les hauts-fonds représentent sans doute les « îles nombreuses et serrées », *νησία ϖολλὰ καὶ ϖυκνά*, qui les entouraient.

L'île Kouriat et la Conigliera paraissent également correspondre aux *Λαρουνησίαι νῆσοι δύο*[2] que Ptolémée indique immédiatement après l'île d'Égimure.

Les deux Kouriat ne formaient-elles primitivement qu'une seule île? C'est ce qui semble résulter d'une indication du Stadiasme qui signale, au nord de Thapsus, une belle île, *νῆσον*

[1] XVII, III, 16 : Εἶθ' *αἱ* Ταριχεῖαι *λεγομέναι, νησία ϖολλὰ καὶ ϖυκνά.*

[2] Un manuscrit donne la variante *Λαρουνησία*. Les éditions portent en deux mots *Λάρου νησία* « les îlots de la mouette ». M. d'Avezac suppose qu'il faut lire *Λαγοῦ νησία* « les îlots du lièvre », et rapproche ce nom de celui de Conigliera « l'île des lapins », que porte l'une des Kouriat.

καλήν, située à 80 stades en pleine mer[1]. Cette distance de 14 400 mètres est précisément celle qui sépare, dans la direction du nord, la pointe de Thapsus de la plus grande des Kouriat. On peut donc affirmer que l'affaissement auquel nous avons fait allusion s'est produit entre l'époque punique et le premier siècle de notre ère; il s'est continué au second : à la date des renseignements du Stadiasme, il n'existe qu'une grande et belle île : Strabon connaît tout un archipel; Ptolémée ne mentionne plus que les deux îles qui existent encore aujourd'hui.

Le Stadiasme signale à la même hauteur, entre Leptis et Therma, près d'un promontoire, deux îles qu'il ne nomme pas et qui étaient entourées de pieux et de palissades, *ἐσκολοπισμένα*[2]. Ce ne sont certainement pas les Kouriat : l'expression *ἐπ' αὐτῷ* (*τῷ ἀκρωτηρίῳ*) prouve que ces deux îles étaient situées sur le littoral même. Le promontoire ne peut être d'ailleurs que le Ras Monastir, puisque le Stadiasme ajoute : « A partir du promontoire, tu verras Adrymète à la distance de 40 stades[3]. » Il existe deux groupes d'îlots sous les falaises du Ras Monastir : l'un, composé de deux îlots, est situé à la pointe occidentale et par conséquent la plus rapprochée d'Hadrumète; l'autre, en face de la ville même de Monastir, en compte trois : l'îlot le plus septentrional, appelé *Djezirat el-Hamam* « l'île aux pigeons », n'est guère qu'un écueil dont la circonférence est à peine de quatre cents mètres. Au sud de ce rocher est une île plus considérable, nommée par les indigènes *Djezira Sidi-Abou-*

[1] § 112 : Ἀπὸ Κερκίνης εἰς Θάψον σ7άδιοι ψ'· ἔχει δὲ νῆσον καλὴν, πελαγίαν, κειμένην κατὰ Θάψον πρὸς βορρᾶν, ἀπέχουσαν σ7αδίους π'.

[2] § 115 : Ἀπὸ Θερμῶν πλεύσας σ7αδίους μ', ὄψει ἀκρωτήριον ἐπ' αὐτῷ ἔχον δύο νησία ἐσκολοπισμένα· ὕφορμός ἐσ7ιν.

[3] § 116 : Ἀπὸ τοῦ ἀκρωτηρίου ὄψει Ἀδραμύτην τὴν πόλιν ἀπὸ σ7αδίων μ'.

el-Fadel-el-Ghadamsi; elle peut avoir deux kilomètres de circuit et il y existe un établissement pour la pêche du thon, ce qui lui a fait donner par les Européens le nom de *Tonnara.* Le troisième îlot, appelé *Djezirat el-Oustania* « l'île du milieu ou île de la Quarantaine », mesure un kilomètre de circonférence. La Tonnara et l'île de la Quarantaine sont considérées en général comme les deux îles du Stadiasme, et cette synonymie nous paraît justifiée par l'existence de pêcheries là même où le portulan grec semble indiquer un établissement du même genre, et surtout par la mention d'un mouillage, *ὕφορμος*, qui n'existe pas près des îlots du groupe occidental.

THERMA (*Sidi-ez-Zaghouâni*).

Le Stadiasme est le seul document antique qui parle, dans cette région, d'une localité du nom de *Therma.* Les distances indiquées de ce point à Leptis ($11^k 100^m$) et au promontoire que nous avons identifié au Ras Monastir ($7^k 400^m$) nous amènent à placer Therma près de la koubba de Sidi-ez-Zaghouâni, au fond du petit golfe qui s'étend entre Monastir et Lemta.

LA POINTE D'AMMON BALITHON, LE PROMONTOIRE BRACHODES et le CAPUT VADA (*Ras Kaboudia*).

Entre Thapsus (cap Dimas) et Thenae, Strabon indique la *pointe d'Ammon Balithon,* Ἄκρα Ἄμμωνος Βαλίθωνος, et il ajoute que cette pointe était utilisée pour la pêche du thon, *πρὸς θυννοσκοπίαν.* Ptolémée nomme successivement, sur cette partie de la côte, *Acholla, Ruspae,* le promontoire *Brachodes,* *Βραχώδης ἄκρα, Usilla* et *Taphrura.* Le Stadiasme ne cite que *Alipota* (Ἀλίποτα) et *Acholla* (Ἄχολλα.) Nous laisserons provisoirement de côté l'étude des villes maritimes, qui trouvera sa place dans l'analyse de la route du littoral, pour ne nous occuper que des deux promontoires. L'un et l'autre désignent, sous deux noms différents, la seule saillie remarquable que présente la côte, c'est-à-dire le Ras Kaboudia, dont le nom dérive d'une troisième dénomination antique, *Caput Vada* ou *Caput*

Vadorum, que nous a conservée Procope[1], et qui traduit exactement celle de Βραχώδης ἄκρα. C'est à partir de cette pointe, en effet, que commencent les hauts-fonds, *vada*, qui s'étendent jusqu'aux îles Kerkenna et qui marquent, en réalité, l'extrémité septentrionale de la petite Syrte. Ptolémée, toutefois, ne fait commencer la petite Syrte qu'au-dessous de Taphrura (Sfaks). Strabon donne la même indication, lorsqu'il place *Thena* (Henchir Tina, à huit milles au sud de Sfaks) παρὰ τὴν ἄρχην τῆς μικρᾶς Σύρτεως.

La petite Syrte (golfe de *Kabès*).

Limitée au nord par le Ras Kaboudia, au sud par l'île de Djerba, la petite Syrte porte aujourd'hui le nom de golfe de Kabès. Les géographes grecs lui donnent tantôt celui de Σύρτις μικρά, traduit par l'appellation latine *Syrtis minor*, tantôt ceux de *Syrte Cercinitique*, Κερκινῖτις[2], ou de *Syrte Lotophagitique*, Λωτοφαγῖτις[3], du nom des deux îles qui en déterminent les extrémités. Sa plus grande profondeur, mesurée entre le méridien du cap Kaboudia et l'embouchure de l'Oued Akarit, est de 120 kilomètres. La distance qui sépare le même cap de Djerba est de 150 kilomètres environ; c'est celle qu'indique Mela : *centum fere milia passuum qua mare accipit patens*[4]. Le géographe latin est moins bien informé lorsqu'il lui donne 300 milles de circonférence, *trecenta qua cingit* : on ne compte que 360 kilomètres du Ras Kaboudia à la pointe la plus orientale de Djerba. L'évaluation de Scylax est d'une remarquable exactitude : ses deux mille stades représentent 370 kilomètres. La mesure donnée par Strabon, 1600 stades (296 ki-

[1] Procope, *De Aedificiis*, VI, vi : Ἦν δέ τι καὶ ἄλλο ἐν τῇ τοῦ Βυζακίου παραλίᾳ χώριον, ὅπερ ἐκάλουν Καπούδβαδα οἱ ἐπιχώριοι.

[2] Scylac. *Peripl.*, III.

[3] Strabon, XVII, iii.

[4] Mela, I, vii. — Agathémère (I, v) donne 600 stades (111 kilomètres) à l'ouverture du golfe mesurée entre Cercina et Meninx : Ἀπὸ Κερκίνης ἐπὶ νῆσον Μένιγγα τὴν Λωτοφαγίτιδος, ὁ διάπλους στάδια χ', ὅσον τῆς μικρᾶς Σύρτιδος λέγεται τὸ στόμα.

lomètres), paraît s'appliquer à la circonférence mesurée entre la pointe Brachodès et la saillie du continent qui fait face à l'extrémité sud-ouest de l'île de Djerba.

La petite Syrte passait pour plus dangereuse encore que la grande : le Périple le constate en la qualifiant de *ϖολὺ χαλεπωτέρα καὶ δυσπλωτέρα τῆς ἄλλης*, et Mela l'explique non seulement par les périls qu'offraient ses bancs de sable, mais encore et surtout par la violence du flux et du reflux : « importuosus atque atrox, et ob vadorum frequentium brevia, magisque etiam ob alternos motus pelagi affluentis ac refluentis infestus. » La marée monte effectivement à une hauteur de plus de deux mètres dans le fond du golfe de Kabès, et son action est d'autant plus violente que le flot ne rencontre aucun obstacle dans toute l'étendue de la large zone que forment les hauts-fonds. La première flotte romaine qui se hasarda à croiser sur ces rivages, dans le cours de la première guerre punique, fit connaissance, à ses dépens, avec ce phénomène, qu'elle ne soupçonnait pas, et bien qu'elle en eût été quitte pour la peur et pour la perte de tout ce dont elle avait fait le sacrifice afin de s'alléger, elle regagna immédiatement les côtes de Sicile[1]. Polybe ajoute, avec une nuance d'ironie : *φυγῇ ϖαραπλήσιον ἐποιήσαντο τὸν ἀπόπλουν.*

Procope nous a laissé une intéressante description de la

[1] Polybe, I, XXXIX : Μετὰ δὲ ταῦτα, τῆς θερείας ἐπιγενομένης, οἱ κατασταθέντες ἄρχοντες, Γνάϊος Σερουΐλιος καὶ Γάϊος Σεμπρώνιος, ἀνέπλευσαν ϖαντὶ τῷ στόλῳ· καὶ διάραντες εἰς τὴν Σικελίαν, ἀφώρμησαν ἐντεῦθεν εἰς τὴν Λιβύην. Κομιζόμενοι δὲ ϖαρὰ τὴν χώραν, ἐποιοῦντο καὶ ϖλείστας ἀποβάσεις. Ἐν αἷς οὐδὲν ἀξιόλογον ϖράττοντες, ϖαρεγίγνοντο ϖρὸς τὴν τῶν Λωτοφάγων νῆσον, ἣ καλεῖται μὲν Μῆνιγξ, οὐ μακρὰν δ' ἀπέχει τῆς μικρᾶς Σύρτεως. Ἐν ᾗ ϖροσπεσόντες εἴς τινα βράχεα διὰ τὴν ἀπειρίαν, ἐπιγενομένης ἀμπώτεως, καὶ καθισάντων τῶν ϖλοίων, εἰς ϖᾶσαν ἦλθον ἀπορίαν. Οὐ μὴν ἀλλὰ ϖάλιν ἀνελπίστως μετά τινα χρόνον ἐπενεχθείσης τῆς θαλάττης, ἐκρίψαντες ἐκ τῶν ϖλοίων ϖάντα τὰ βάρη, μόλις ἐκούφισαν τὰς ναῦς. Οὗ γενομένου, φυγῇ ϖαραπλήσιον ἐποίησαντο τὸν ἀπόπλουν.

petite Syrte et des moyens qu'employaient les pêcheurs du littoral pour mettre leurs frêles embarcations à l'abri de ces dangers si redoutés des navigateurs :

« Là se produit chaque jour, dit l'historiographe de Justinien, un spectacle étonnant. Resserrée dans un golfe étroit et semi-circulaire comme celui de l'autre Syrte, la mer pénètre dans l'intérieur des terres sur une étendue au moins égale à celle que peut parcourir en un jour un bon marcheur. Vers le soir, elle se retire, laissant cette plage aussi à sec que le reste du rivage. Les marins profitent des heures du jour où se produit le flot pour naviguer aussi loin que possible; lorsque la nuit s'approche, ils se préparent à la passer en quelque sorte dans les terres, à l'aide de longues gaffes dont ils ont soin de se munir. Dès qu'ils s'aperçoivent que le reflux commence, ils saisissent leurs gaffes, s'élancent hors de leurs barques, et nageant d'abord, puis prenant pied lorsque l'eau n'est plus assez profonde pour baigner leur visage, ils enfoncent leurs crocs dans le sable que la mer a déjà découvert ou va découvrir, et les dressent de façon à en faire autant d'étais qui empêchent l'embarcation de s'incliner à droite ou à gauche et la tiennent en quelque sorte suspendue. Le lendemain, dès l'aube, la mer envahit de nouveau la plage, la couvre de ses flots écumants et soulève les barques : les pêcheurs dégagent leurs gaffes et reprennent leurs opérations. Les choses se passent ainsi régulièrement; chaque espace de vingt-quatre heures ramène, dans le même ordre, les mêmes incidents[1]. »

CERCINNA OU CERCINA (*Kerkenna*).

Les deux îles de Kerkenna occupent, comme nous l'avons dit, la partie septentrionale du golfe de Gabès. C'est, en effet, au commencement de la petite Syrte que Strabon, dont les

[1] Procope, *De Aedificiis*, VI, IV.

indications vont de l'ouest à l'est, place *Cercina* [1], grande île allongée qui possède une ville du même nom, et une île plus petite appelée *Cercinitis* [2]. Scylax ne mentionne qu'une île, *Cercinitis*, avec une ville (homonyme) : Κερκινῖτις νῆσος καὶ πόλις. Ce détail indiquant la Cercina de Strabon, l'auteur du Périple a-t-il passé sous silence, comme le suppose Gail [3], la plus petite des deux îles? Faut-il admettre qu'à l'époque du Périple les deux îles n'en faisaient qu'une? Sans recourir à cette hypothèse, d'ailleurs très acceptable puisque les deux Kerkenna ne sont séparées que par un chenal étroit, il est plus simple d'admettre que le nom de Cercinitis a été appliqué par Scylax comme adjectif plutôt que comme nom propre [4] au groupe formé par les deux îles, et que plus tard, à l'époque romaine, alors que le nom libyen de Kerkenna était adopté, celui de *Cercinitis* a été spécialement réservé à l'îlot.

Pline décrit assez longuement les deux îles et établit la même distinction que Strabon entre Cercina et Cercinitis :

« Ab ea (Meninge) centum mil. pass. contra laevum, Cercina, cum urbe ejusdem nominis libera, longa XXV mil. passuum, lata dimidium ejus, ubi plurimum : et in extremo non plus quinque mil. passuum. Huic perparva, Carthaginem

[1] Les deux orthographes Κέρκινα et Κέρκιννα, *Cercina* et *Cercinna*, se rencontrent également dans les textes grecs et latins.

[2] Strab., XVII, III : Παράκειται δὲ τῇ ἀρχῇ τῆς Σύρτεως νῆσος παραμήκης ἡ Κέρκιννα, εὐμεγέθης, ἔχουσα ὁμώνυμον πόλιν, καὶ ἄλλη ἐλάττων Κερκινῖτις. Diodore (V, XII) constate que l'île possédait plusieurs excellents ports, accessibles non seulement aux navires de commerce, mais aux bâtiments de guerre : Ἑξῆς δ' ἐστὶ Κέρκινα, πρὸς τὴν Λιβύην νενευκυῖα, πόλιν ἔχουσα συμμέτρον καὶ λιμένας εὐχρηστοτάτους, οὐ μόνον ταῖς ἐμπόροις, ἀλλὰ καὶ ταῖς μακραῖς ναῦσιν εὐθετοῦντας.

[3] « Verisimile est hanc Strabonis distinctionem hic minime fieri, et Scylacis Circinitem pro Cercinna Strabonis habendam esse; minorem vero insulam, quam Cerciniten Strabo vocat, apud nostrum nomine carere. »

[4] On sait avec quelle persistance les Hellènes ont, de tout temps, écarté les noms étrangers et les ont défigurés sous une forme grecque.

versus, Cercinitis ponte jungitur[1]. » Agathémère donne les mêmes détails, empruntés à la même source, probablement à Artémidore[2]. Hérodote attribue de même à l'île de *Cyraunis*, qui est évidemment Cercina, cette même longueur de deux cents stades (25 milles romains ou 37 kilomètres). Il n'en parle, du reste, que d'après les récits des Carthaginois.

Les mesures données par les textes antiques ne sont plus vraies aujourd'hui. La plus grande des deux îles, Kerkenna, ou *Djezirat ech-Cherkia* « l'île orientale », n'a pas plus de 30 kilomètres (20 milles romains) dans sa plus grande longueur. Sa largeur moyenne est difficilement appréciable en raison de l'extrême irrégularité de ses contours. Kerkenna, pour la forme générale, peut être comparée à une écrevisse : l'articulation de la patte gauche, à demi repliée, est représentée par le Ras el-Barrania, la pointe la plus septentrionale; l'extrémité de la pince par le Ras Daza; au-dessus de cette pince sont deux îlots, dont le plus considérable est appelé *Djezira Koucha* « l'île du four à chaux ». La pince droite est figurée par la pointe nord-est et par les six îlots, désignés sous le nom collectif de *Chraga*, qui la prolongent; le thorax et la queue, par la partie sud-ouest de l'île. La distance qui sépare le Ras Barrania de la pointe des Chraga représente la plus grande largeur de Kerkenna et n'est pas de plus de 14 kilomètres. On en compte à peine de cinq à six dans tout le reste de l'île, et deux seulement au point où ce que nous appelons la queue se rattache au thorax et aux pinces. L'îlot de Cercinitis, que les indigènes nomment *Djezirat el-Gharbia*, forme une ellipse allongée dont les deux diamètres mesurent

[1] *Hist. nat.*, V, VII.

[2] V, XXI : Κερκίνα νῆσος μῆκος [σ'], πλάτος ο', ὅπου δὲ στενοτάτη στάδια μ'... τῇ δὲ Κερκίνῃ παρακεῖται νῆσος Κερκινῖτις γεφύρᾳ ζευχθεῖσα, μῆκος στάδια μ', πλάτος δὲ στάδια κε'.

l'un quatorze, l'autre six kilomètres. Il est donc évident que les descriptions antiques s'appliquent à un état de choses que le cours des siècles a profondément modifié. Mais ces changements s'expliquent sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse d'un affaissement; la lame, dans cette mer perpétuellement agitée, mord facilement sur ces plages basses et sans consistance et disperse sur les bas-fonds avoisinants les sables qu'elle en arrache. Le centre et la partie nord de l'île ont été tout particulièrement entamés : les deux anses profondes qui s'ouvrent, l'une au nord-est, l'autre en face du continent, ont évidemment été creusées par l'action des vagues. Quant à la partie méridionale, elle n'a pas changé: les vestiges du pont antique qui la réunissait à Cercinitis existent encore; jeté sur le chenal profond qui sépare les deux îles, ce pont avait plus de mille mètres de longueur; il n'en reste plus aujourd'hui que les piles.

La ville « homonyme » dont parlent Scylax et Strabon était située du côté du continent; des ruines étendues, mais fort effacées, quelques fragments de mosaïque, un columbarium à double étage et d'innombrables débris de poteries marquent, autour du bordj d'El-Mersa, l'emplacement de la cité antique : là était, comme aujourd'hui, le principal port de l'île.

Les Kerkenna, habitées par une population agricole et par conséquent très dispersée, n'ont plus aujourd'hui de centre principal : les trois ou quatre mille Berbères qui y résident occupent les dix villages d'Ech-Chergui, El-Ataïa, El-Abbas, El-Kellebin, El-Oulad-bou-Ali, El-Oulad-Yanek, El-Oulad-Kassem, Er-Ramla et Melita; il existe deux hameaux de ce nom, l'un dans l'île principale, l'autre dans l'îlot.

Fertiles et très bien cultivées, bien qu'elles n'aient que de l'eau de puits, les deux îles produisent de l'orge, des fruits,

des olives et d'excellents raisins. Hérodote parle déjà des oliviers et des vignes de Cyraunis. Il ajoute, d'après les récits des Carthaginois, qu'il existait dans l'île un étang où les jeunes filles du pays cherchaient des paillettes d'or, qu'elles retiraient de la vase au moyen de plumes enduites de poix. Cette industrie n'occupe plus, que je sache, la population féminine de Kerkenna; mais l'étang existe encore : c'est la grande sebkha qu'on rencontre en se rendant d'El-Marsa dans le nord de l'île et que traversait une longue chaussée antique dont les vestiges sont très reconnaissables.

Les nombreux palmiers de Kerkenna ne donnent que des dattes médiocres, mais fournissent des bois de construction. La principale ressource des habitants est la pêche, très abondante et très facile sur les bas-fonds de la Syrte : elle se fait au moyen de madragues toutes primitives, formées de branches de palmiers dessinant des avenues et des chambres, dans lesquelles le poisson s'engage en suivant le mouvement de la marée, et dont il ne lui est plus possible de sortir. Ce procédé est celui que laissent entrevoir les textes antiques lorsqu'ils nous parlent des îles « entourées de pieux » du littoral libyen. La plus grande partie du poisson pêché est salée et expédiée dans tout le sud tunisien. Les poulpes, desséchés au soleil, sont dirigés de préférence sur la Grèce, qui en fait une très grande consommation [1]. La pêche des éponges est également très productive : les indigènes les détachent des roches auxquelles elles adhèrent, au moyen de longues perches armées d'un crochet.

La richesse relative des îles Kerkenna était déjà constatée

[1] On pêche surtout le poulpe à l'embouchure de la passe qui sépare Kerkenna de la terre ferme, sur un haut-fond auquel les indigènes donnent le nom de *Garmantès* فرمنطس.

par les textes anciens : menacés du pillage par une flotte romaine, en 217, les habitants purent se racheter à prix d'argent[1].

Le nom de Cercina se rattache à quelques épisodes historiques. Ce fut là que se réfugia d'abord Hannibal, là que Marius trouva pendant quelque temps l'asile que lui refusait Carthage. A l'époque des guerres civiles, Cercina livra à Salluste, envoyé par César, les approvisionnements de blé que Caïus Decius y avait réunis pour l'armée pompéienne, et les détails que donne l'auteur du livre sur la Guerre d'Afrique prouvent que son port était très fréquenté. Exilé à Cercina par Auguste, Sempronius Gracchus y fut mis à mort à l'avènement de Tibère.

CHILMI.

Les documents de l'époque chrétienne nous ont conservé le nom d'un des îlots de Cercina, *Chilmi,* où saint Fulgence, évêque de Ruspae, fonda un couvent en 532[2].

L'auteur de la Vie de saint Fulgence parle d'un autre îlot de la petite Syrte où cet évêque fonda également un monastère : « Est in medio vadosi maris sinu monasterium Iuncensi litori proximum, Bennefensi autem maxima ex parte contiguum, ubi neque hortos colere parvissimi scopuli limes sinit angustus, neque ligni vel potabilis aquae consolatio saltem ministratur exigua, sed rei utriusque per brevissimas naviculas quotidie sufficientia praeparatur[3]. » Cet îlot rocheux était situé, comme

[1] Polybe, III, xcvi : Μετὰ δὲ ταῦτα καταπλεύσας τῆς Λιβύης ὡς ἐπὶ τὴν τῶν Κερκινητῶν νῆσον, καὶ λαβὼν παρ' αὐτῶν χρήματα τοῦ μὴ πορθῆσαι τὴν χώραν, ἀπηλλάγη.

[2] Morcelli, t. III, p. 273 : « Hoc anno Fulgentius, quum supremum sibi diem instare videret, in insulam Circinam, paucis e Ruspensi monasterio sociis delectis, se recepit, *ubi*, inquit ejus vitae scriptor, *in quodam brevi scopulo, cui nomen est Chilmi, ubi jam monasterium fabricari mandaverat, lectioni et orationi ac jejuniis vacans,... ex toto corde suo poenitentiam gessit.* »

[3] Ferrand., *Vita Fulgentii*, XIV, xxix (Migne, *Patrologie*, t. LXV, v. 132).



on le voit, non loin de la partie du littoral où se trouvait la ville de Iunca et dans le voisinage immédiat d'une autre petite cité de la côte, Benefese. Nous ne connaissons pas la position de cette dernière localité, mais Iunca est certainement représentée par les ruines d'Ounga. Or, à dix-sept kilomètres au sud-ouest d'Ounga, nos cartes indiquent, sous le nom de *Surkenis,* un groupe de rochers qui portent en réalité celui d'*El-Keneïs,* et sur l'un desquels on a signalé quelques vestiges de constructions antiques. M. Partsch reconnaît dans ce rocher l'îlot de saint Fulgence[1], et cette synonymie paraît assez vraisemblable. La question toutefois ne peut être définitivement tranchée que lorsqu'on aura fixé la position de Benefese.

MENINX sive GIRBA (*Djerba*).

Située à l'extrémité méridionale du golfe de Gabès, Djerba n'est séparée du continent que par un canal très resserré à l'ouest et à l'est, là où les deux pointes méridionales de l'île correspondent à celles que projette la terre ferme. En dehors de ces deux pointes, le littoral de l'île forme une courbe en sens inverse de celle que dessine la côte opposée, et le chenal prend ainsi l'aspect d'un bassin elliptique, dont la profondeur contraste avec les ensablements que présentent les deux canaux par lesquels il communique avec la Méditerranée.

Large de 2500 mètres, en moyenne, le canal occidental est bordé, au sud, par une série d'escarpements assez élevés qui ont fait donner à la pointe continentale le nom de *Ras el-Djeurf* ou *Terf el-Djeurf* « le cap ou l'extrémité des falaises ». Au milieu des bas-fonds qui forment le prolongement sous-marin des deux rivages, et que recouvrent à peine 40 à 50 centimètres d'eau, les courants ont creusé et entretiennent un chenal se-

[1] *Monum. German. hist.*, t. III, pars posterior, p. XXXIV.

condaire fort étroit dont la profondeur varie de 3 à 17 mètres. Elle atteint 22 mètres au point où commence le bassin elliptique dont nous avons parlé.

Le canal oriental est beaucoup moins profond. Large de cinq kilomètres à son ouverture extérieure, comprise entre le Ras ech-Chemmakh et la plus orientale des deux pointes que projette la côte sud de Djerba [1], il se rétrécit en forme d'entonnoir, et ne mesure plus que 2700 mètres à son extrémité intérieure. Deux lignes de roches sous-marines ou d'îlots le barrent dans presque toute sa largeur : la plus orientale se compose de trois petites îles plates désignées sous le nom collectif d'*El-Kaliat*. Le barrage occidental est formé par une ligne de sept îlots rocheux. La profondeur du chenal sous-marin, entre ces deux barrières naturelles, est de 4 mètres du côté de l'est; du côté opposé elle est moindre de moitié, et n'atteint même pas un mètre à l'entrée du bassin intérieur. Les bas-fonds que sillonne le chenal étant, d'ailleurs, à peine recouverts de deux pieds d'eau, le passage est facilement guéable à marée basse. Les indigènes l'appellent *Trik el-Djemel* « le chemin des chameaux » : c'est celui que suivent effectivement les caravanes. C'est sur ce point, le plus resserré du canal oriental, qu'avait été construit le pont ou plutôt la chaussée dont les Itinéraires antiques nous ont conservé le nom, *pons Zitha*, comme la tradition locale en garde le souvenir, en donnant à ce passage le nom d'*El-Kantara*. Quelques masses de blocage en marquent encore l'emplacement entre Bordj el-Kantara et Bordj el-Bab.

La forme générale de l'île de Djerba est celle d'un quadrilatère dont le côté sud présente une large échancrure. Le

[1] Elle porte le nom de *Ras Bougal*.

côté nord est le plus long : de Bordj Djilidj au Ras Taghermassa (le cap *Trigamas* des vieilles cartes italiennes) on compte près de trente kilomètres. La côte occidentale, de Bordj Djilidj au Ras Adjin, présente un développement de vingt-deux kilomètres un quart. C'est à peu près la longueur du côté oriental, entre la pointe de Bougal et le cap Taghermassa, et du côté sud entre ce dernier point et le Ras Adjin. Les dimensions attribuées à Meninx par les géographes anciens sont beaucoup plus fortes : Scylax lui donne une longueur de trois cents stades sur une largeur un peu moindre[1]. Pline lui donne vingt-cinq milles de longueur sur vingt-deux milles de largeur[2]. S'il n'y a pas d'erreurs dans ces mesures, elles devaient s'appliquer à la ceinture des bas-fonds qui entourent les côtes actuelles, dont ils reproduisent fidèlement les contours et qui représenteraient dès lors les dimensions primitives de l'île, progressivement amoindries depuis, soit par un affaissement du sol, soit par l'action des eaux. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que Pline n'évalue qu'à deux cents pas la largeur du canal qui sépare Meninx du littoral[3]. Il est certain, d'ailleurs, que la constitution de la partie orientale du détroit qui sépare l'île du continent s'est singulièrement modifiée depuis les temps historiques. Navigable à l'époque punique, ainsi que le prouve l'itinéraire indiqué par le Stadiasme entre Gergis, Meninx, Githis et Cidiphtha, le chenal

[1] Scyl. *Peripl. : Ἔστι δὲ ἡ νῆσος αὕτη σταδίων τ', πλάτος δὲ μικρῷ ἐλάττων.*

[2] V, IV : « Clarissima est Meninx, longitudine XXV millia passuum, latitudine XXII. »

Agathémère évalue le plus grand diamètre de Meninx à 600 stades, le plus petit à 180 stades, ce qui donnerait à cette île la forme allongée qui caractérise Kerkenna. Ces chiffres sont évidemment altérés.

[3] *Hist. nat.*, V, IV : « Ipsa a dextro Syrtis Minoris promontorio passibus CC sita est. » Le Périple indique une distance de trois stades (555 mètres) entre l'île et la terre ferme : *ἀπέχει δὲ ἀπὸ τῆς ἠπείρου ὡσεὶ στάδια γ'.*

ne l'était probablement plus au XIVe siècle de notre ère, puisque le cheikh Et-Tidjani n'en parle que comme d'un gué; il ne l'était certainement pas au XVIe siècle, puisque Dragut, bloqué, en 1551, à l'entrée orientale du canal d'El-Kantara par la flotte d'André Doria, dut faire creuser le gué pour pouvoir gagner avec ses galères la partie occidentale du détroit, d'où il lui fut aisé de se dérober aux poursuites de l'ennemi.

Djerba est extrêmement basse : vue du large, elle apparaît comme une oasis de palmiers émergeant du sein des eaux. La partie centrale de l'île offre seule un plateau de quelques mètres d'élévation. Le sol est sablonneux et sec : aucune rivière, aucun ruisseau ne l'arrose, et les indigènes ne se procurent l'eau nécessaire à la culture qu'au moyen de puits. Djerba n'en est pas moins, grâce à l'industrie et au travail de ses habitants, la terre la plus fertile de toute la Régence : l'île tout entière n'est qu'une vaste forêt de dattiers, abritant elle-même des vergers d'une merveilleuse richesse. Les oliviers y atteignent des dimensions inconnues même dans le Sahel. La vigne, le pêcher, l'amandier, le figuier, le caroubier, l'oranger, le citronnier, y prospèrent également. Le cheikh Et-Tidjani parle longuement de la beauté des jardins de Djerba et vante surtout ses pommiers, dont les fruits incomparables étaient offerts par les chrétiens à leurs souverains [1]. Le Périple de Scylax constatait déjà cette fécondité de Meninx [2].

La population de Djerba peut être évaluée à 40 000 âmes. Essentiellement agricole, elle n'est agglomérée que dans un très petit nombre de centres sans importance et vit, en général, disséminée sur les terres qu'elle cultive. Les différents

[1] *Voyage* du cheikh Abou Mohammed et-Tidjani, p. 115.

[2] Ἐν δὲ τῇ νήσῳ γίνεται λωτός... Ποιοῦσι δὲ καὶ ἔλαιον πολὺ ἐκ κοτίνων. Φέρει δὲ καρπὸν ἡ νῆσος πολὺν, πύρους καὶ κριθάς. Ἔστι δὲ ἡ νῆσος εὔγειος.

districts de l'île portent le nom de حومة *Houma, Houmet* et, par contraction, *Houmt* « quartier ». Les principaux sont : au nord et à l'est, Houmt es-Souk, Houmt Sedrien et Houmt Sedouikch; au sud, Houmt Adjin et Kalela; à l'ouest et au nord-ouest, Taouseurkt et Melita. Les seuls mouillages encore accessibles sont : Mersa es-Souk, sur la côte septentrionale; à l'est, Mersa ez-Zerzis, le *Porto Saggia* des cartes italiennes; au sud-est, Mersa el-Kantara; au sud-ouest, Mersa el-Adjin.

Djerba a conservé sans altération le dernier des différents noms qu'elle a successivement ou simultanément portés dans l'antiquité. La tradition en faisait, au temps de Strabon, la « terre des Lotophages » de l'*Odyssée :* on y montrait un autel d'Ulysse et d'autres souvenirs du passage supposé de ce héros [1]. Mais la *γαίη Λωτοφάγων* homérique n'est vraisemblablement que la partie du littoral libyen dont le Périple fait la principale demeure des Lotophages [2]. Le texte même de l'*Odyssée* semble l'indiquer :

Ἔνθα δ'ἐπ' ἠπείρου βῆμεν [3]...

Ce ne fut probablement que plus tard, à la suite des premières explorations des Cyrénéens, que les Grecs connurent « l'île des Lotophages », *ἡ Λωτοφάγων νῆσος, ἡ Λωτοφαγῖτις*, et le nom que lui donnaient les indigènes, *Meniks* ou *Meninx*, Μήνιγξ.

Meninx peut être considérée comme un des principaux centres de la race primitive qui occupait le nord de l'Afrique lors de l'arrivée des Phéniciens. Aujourd'hui encore, comme au moyen âge arabe, Djerba est exclusivement peuplée de Berbères : l'élément autochtone s'y est maintenu contre la der-

[1] Strabon, XVII, III : Τὴν δὲ Μήνιγγα νομίζουσιν εἶναι τὴν τῶν Λωτοφάγων γῆν, τὴν ὑφ' Ὁμήρου λεγομένην, καὶ δείκνυται τινα σύμβολα, καὶ βωμὸς Ὀδυσσέως.

[2] Voir Völcker, *Homer. Geogr.*, p. 110.

[3] *Odyss.*, IX, 85.

nière invasion orientale aussi énergiquement qu'il avait résisté aux premières[1]. On peut donc considérer comme libyen ce nom de *Meninx,* que Bochart a cherché à expliquer par deux étymologies sémitiques aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre. Celui de Φαρίς, que nous a conservé Théophraste et qu'on a fait dériver de פריד *Parid,* « Zizyphus », espèce végétale à laquelle appartiendrait le lotus, était peut-être le premier nom punique dont l'expression grecque Λωτοφαγῖτις était l'analogue. Il est probable cependant que la dénomination libyenne prévalut, même à Carthage. C'est celle que nous retrouvons dans le Stadiasme comme dans tous les autres textes anciens[2], et qui subsiste jusqu'au IIIe siècle de notre ère, époque à laquelle elle est remplacée par le nom de *Girba.* Le passage d'Aurelius Victor où il est question de l'élévation de Gallus et de Volusianus à la dignité d'Augustes[3] permet de placer ce changement entre les années 252 et 260.

Meninx comptait dans l'antiquité un assez grand nombre de petits centres habités[4]. Le Stadiasme et Strabon ne parlent que de la πόλις ὁμώνυμος, Meninx. Pline nomme deux cités, Meninx

[1] Voir Édrisi, p. 151; Tidjani, p. 117-121. Les Djerbiotes, qui ne parlaient que le berbère au temps d'Édrisi, se servent aujourd'hui de la langue arabe dans leurs rapports avec les autorités tunisiennes et avec les tribus voisines : on ne pourrait cependant pas les classer parmi les Berbères « arabisants », attendu qu'ils se servent encore exclusivement entre eux de la langue berbère.

[2] Polyb., I, XXXIX. — Strab., III, XVII. — Plut., *Mar.*, c. XL. — Ptol., IV, III, 45. — Mela, II, VII. — Steph. Byz., s. v°. — Le passage dans lequel Scylax paraît donner à Meninx, qu'il ne désigne pas autrement, le nom d'« île des bas-fonds », Βραχείων, a été discuté par Mannert, qui regarde ce mot comme une interpolation. C. Müller a défendu avec raison, ce nous semble, le texte du Périple : il est naturel que la « polyonyme » Meninx ait reçu des navigateurs grecs le nom ou le surnom caractéristique qu'elle mérite si bien.

[3] *De Caesaribus historia*, XXXI : « Creati in insula Meninge, quae nunc Girba dicitur. »

[4] *Stadiasmus maris magni*, § 103 : Ἔχει δὲ πόλεις ἱκανὰς, μητρόπολις δέ ἐσῖιν [αὐτῇ]. — Strab., XVII, III : Πλείους δ' εἶσιν ἐν αὐτῇ πολίχναι, μία δ' ὁμώνυμος τῇ νήσῳ.

et Troar[1]. Ptolémée ne cite également que deux villes : Meninx et Gerra. La Table de Peutinger en indique quatre : Girba, Tipasa, Haribus et Uchium.

MENINX
(*Bordj el-Kantara*).

Une indication de Pline, rapprochée de celles que fournit Ptolémée, donne très approximativement la position de Meninx, et les renseignements du Stadiasme achèvent de la fixer. Nous savons par Pline que Meninx était située dans la partie de l'île qui regarde l'Afrique, par conséquent sur la côte méridionale. Ptolémée, d'autre part, la place par 31° 20′ et 39° 30′, à quinze minutes ou dix-huit milles trois quarts à l'est de Gerra. Réduite d'un sixième, d'après la correction fondamentale que doivent subir les notations du géographe alexandrin, cette distance est encore de plus de quinze milles romains. Or la plus grande largeur de Djerba ne dépassant pas vingt-deux milles, d'après Pline, il est probable que Meninx, la plus orientale des deux positions, était située à l'extrémité sud-est de l'île. Ses ruines seraient très vraisemblablement, dès lors, celles qui existent au nord-est de Bordj el-Kantara et portent elles-mêmes le nom d'Henchir el-Kantara. Barth n'a pas tenu compte de ces données en identifiant Meninx à Houmt es-Souk, situé au nord de l'île.

C. Müller fait correspondre Meninx au Port-Saggia des cartes italiennes et anglaises, situé à dix milles environ plus au nord, sur la côte orientale de l'île. La carte de Smyth indique déjà, à cet endroit, une localité du nom de *Menax*. Si ce nom de Menax ou Menaks, dont nous n'avons retrouvé aucune trace à Djerba, avait été réellement conservé par la tradition locale jusqu'à une époque récente, ce serait assurément une présomption en faveur de l'identité de Meninx et de Port-Saggia ;

[1] V, IV : « Oppida habet duo, Meningem ab Africae latere et altero Troar. » Ce dernier nom présente, suivant les manuscrits, les trois variantes : *Troiar*, *Thoiar* et *Thorar*.

mais le fait n'est rien moins que démontré, et, dans le cas même où il le serait, nous ne saurions y voir une preuve absolue. Les dénominations antiques, primitivement réservées à une seule localité, se sont souvent appliquées, par la suite, à un district tout entier. Port-Saggia a donc pu, par une de ces extensions si fréquentes dans la nomenclature géographique arabe, recevoir le nom de Menaks, qu'auraient dû exclusivement porter les ruines situées à quelques milles de là. Port-Saggia, en outre, n'offre pas de vestiges antiques, et sa position ne concorde pas avec le passage précité de Pline. La conjecture qui place l'ancienne métropole de Djerba à Henchir el-Kantara a pour elle, au contraire, non seulement les indications de ce texte, mais celles d'un autre document antique. Le Stadiasme, en effet, donne les distances qui séparaient Meninx des deux stations dont la position est certaine: Gergis (Djerdjis ou Zerzis) et Gigthis (Sidi-Salem-bou-Ghrara). Meninx est placée à cent cinquante stades de la première et à deux cents stades de la seconde. Ces distances sont mathématiquement celles que donne le compas entre Zerzis et Sidi-Salem-bou-Ghrara, d'une part, et le mouillage d'El-Kantara, de l'autre, tandis qu'elles seraient trop faibles, l'une de trente stades, l'autre de quarante, si l'on identifiait Meninx à Port-Saggia. C. Müller constate lui-même que les cent cinquante stades comptés par le Périple anonyme entre Gergis et Meninx conduisent exactement à Bougal, c'est-à-dire à la hauteur de Bordj el-Kantara.

Les ruines d'Henchir el-Kantara couvrent un espace dont le pourtour peut être évalué à cinq kilomètres. Les fondations du mur d'enceinte existent encore en partie, ainsi que celles de la citadelle. On reconnaît, en outre, au milieu des décombres qui forment sur plusieurs points de véritables collines de

ruines « solidifiées », pour nous servir de l'expression de Barth, les vestiges d'un certain nombre de grands édifices. Tous les débris qui jonchent le sol, chapiteaux, fragments de colonnes, de frises, d'entablements, de statues, appartiennent à la meilleure époque de l'art romain, de même que toutes les constructions, par la dimension des matériaux et le soin apporté à leur appareillage, semblent remonter à une date fort ancienne. L'aspect général de ces ruines, en un mot, confirme l'hypothèse qui voit dans ces vestiges ceux de la capitale primitive de l'île.

Le nom de Girba n'apparaît, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'au IIIe siècle de notre ère. C'est celui que donne la Table de Peutinger. Plus tard on le voit figurer dans la liste des églises épiscopales de la Tripolitaine [1], et la Notice des dignités de l'Empire d'Occident mentionne un *Procurator Baphii Girbitani provinciae Tripolitanae* [2].

GIRBA (*Houmt Souk*).

La Table de Peutinger place Girba au nord-ouest de l'île: c'est là que se trouve encore le principal centre de population et le chef-lieu politique de l'île, Houmt Souk. L'indication topographique de la Table et le nom de Djerba que portait encore au XIVe siècle, d'après le témoignage d'Et-Tidjani [3], la localité dont nous venons de parler, ne permettent pas de douter qu'elle ne représente Girba.

[1] *Episc. Girbensis.* Il existait une autre Girba dans la Proconsulaire (voir Morcelli, I, p. 170).

[2] *Not. Imp. Occid.*, c. XLII. Les teintures de pourpre de Meninx étaient renommées. Pline (IX, LX) leur assigne le premier rang parmi celles de l'Afrique : « Tyri praecipuus hic Asiae; in Meninge, Africae. » Aujourd'hui encore les tissus de laine de Djerba l'emportent par la vivacité de leurs couleurs sur tous ceux qui se fabriquent dans le reste de la Régence.

[3] P. 122 : « Nous passâmes cette nuit à côté de la vieille ville de Djerba, à l'endroit où était autrefois la Kasba de l'île. Aujourd'hui tout y est abandonné et désert. J'allai la voir et j'en parcourus les ruines. Je vis les restes d'une petite ville de forme carrée et entourée d'un rempart assez élevé qui est encore debout. »

Houmt-es-Souk n'offre que très peu de vestiges romains. Les débris de Girba ont été employés en partie à la construction du bourg berbère, en partie à celle du Bordj el-Kebir, massive citadelle du XIIIe siècle, qui domine le port.

La Gerra de Ptolémée.

Il n'est question de Gerra que dans les Tables de Ptolémée, qui la placent à l'ouest de Meninx, par 31° 15' de longitude et 39° 15' de latitude, et les commentateurs s'accordent, en général, à ne voir dans ce nom de ΓΕΡΡΑ qu'une transcription défectueuse de ΓΙΡΒΑ ou ΓΕΡΒΑ. Telle est également notre conviction. On peut alléguer, à l'appui de l'hypothèse contraire, que, d'après la position que lui assigne Ptolémée relativement à Meninx, Gerra aurait été située à l'extrémité sud-ouest de l'île, tandis que Girba se trouvait au nord-ouest; on peut faire observer en outre que les plus anciennes cartes de Djerba indiquent précisément au sud-ouest de l'île une localité du nom d'Agira. Mais ces considérations n'ont qu'une valeur relative, et d'autres raisons peuvent être invoquées en faveur de l'opinion qui a prévalu jusqu'ici. Il est peu vraisemblable, en effet, que Ptolémée, qui nomme Gerra, inconnue avant lui comme après lui, ait oublié Girba, assez importante, dès le siècle suivant, pour remplacer Meninx comme métropole de l'île. Quant à la question astronomique, on sait jusqu'à quel point le géographe alexandrin a faussé la direction de la côte dans toute la région syrtique. Pour obtenir le rapport réel de deux positions, il faut opérer un redressement qui, dans l'espèce, rétablit Gerra au nord-est de Meninx. Reste l'indice que semble fournir l'Agira des vieilles cartes italiennes. Il serait plus que hasardeux d'asseoir une synonymie sur une simple analogie de noms, alors surtout que les documents dont il s'agit défigurent la nomenclature indigène au point de faire *Zadaïca* de *Sedouikch* et *Burgare* de *Bougal*.

L'identité de Gerra et de Girba, en dehors des preuves ou des présomptions que nous venons d'indiquer, résulte, ce nous semble, d'un renseignement fourni par Marmol et que complète un détail de la Chronique de Ramon Montaner. On sait que le dernier épisode du combat décisif livré par Corrado Lanza aux indigènes, en 1310, fut l'enlèvement d'une forteresse dont Marmol ne précise pas la situation, mais qu'il dit avoir été élevée « à l'endroit où estoit autrefois la ville de *Gurre* ». Ramon Montaner, qui ne nomme pas cette forteresse, nous apprend de son côté qu'elle n'était qu'à une demi-heure du château bâti en 1284 par Roger de Loria. Or ce château, le Bordj el-Kebir dont nous avons parlé, est à la même distance de Houmt es-Souk. La *Gurre* de Marmol ne serait donc pas autre chose que le centre antique auquel a succédé Houmt es-Souk, et son identité avec Girba résulterait de celle de Girba avec cette même localité.

THOAR (*Henchir Borgo?*).

Troar ou Thoar était située, d'après Pline, à l'opposite de Meninx, par conséquent sur la côte septentrionale. Il est difficile de préciser davantage sa position. Peut-être se retrouve-t-elle aux ruines de Nasaft, ou Henchir Borgo, situées à deux milles environ à l'est de Houmt Sedrien. La ville antique s'étendait jusqu'au rivage, où l'on remarque une anse qui devait servir de port; elle ne présente plus que des monceaux de décombres, sauf un pan de mur encore debout dont la construction semble remonter à la meilleure époque de l'architecture romaine.

La Table de Peutinger, outre Girba, mentionne trois cités dont les noms ne se retrouvent pas dans d'autres documents antiques : *Tipasa*, au sud-ouest de l'île; *Haribus*, à l'est de Tipasa, et *Uchium* au nord-est.

Tipasa, comme l'indique son nom phénicien[1], devait être

[1] תִּפְסַח *tipsah'* « transitus ».

TIPASA (*Houmt Adjin*).

située à l'un des deux passages qui mettent l'île en communication avec le continent. Meninx occupant le passage oriental, Tipasa ne peut être cherchée qu'à la pointe sud-ouest de Djerba, en face de Terf el-Djeurf, point où les caravanes arrivant de Kabès traversent le bras de mer qui sépare Djerba de la terre ferme.

Précisément, dans le voisinage de cette pointe, se trouve un des principaux centres de population de l'île, Houmt Adjin[1]; on peut le considérer avec d'autant plus de vraisemblance comme l'équivalent de Tipasa que sa position relativement à Houmt es-Souk, est celle que la Table assigne à Tipasa par rapport à Girba.

HARIBUS (*Kelela*).

On peut déterminer avec certitude la synonymie de *Haribus,* la troisième des quatre cités indiquées par la Table de Peutinger. *Hares,* considéré comme un pluriel féminin par les écrivains latins, qui en ont fait *Haribus* à l'un des cas obliques, n'est pas autre chose que le radical sémitique *heres,* חֶרֶשׂ *testa, vas testaceum,* « les jarres, les poteries », employé comme nom de lieu. Or la fabrication de ces grands vases de terre, dont la forme reproduit fidèlement celle de l'amphore antique, est encore aujourd'hui l'une des principales industries de l'île de Djerba. Il est à remarquer, de plus, que cette industrie a un centre particulier, le bourg de Kelela, qui lui doit son nom arabe[2], comme Hares devait le sien à la même spécialité. Kelela est précisément située entre Houmt Adjin et Henchir el-Kantara, dans la position que la Table assigne à Haribus, entre Tipasa et la plus orientale des quatre villes qu'elle nous fait connaître. Cette indication géographique, en confirmant les

[1] Nos cartes écrivent *Adjim*. Nous suivons l'orthographe d'Et-Tidjani : أجّين.

[2] *Kelela* ou *Galala* (en adoucissant le *kaf* comme le font toujours les Tunisiens), de *K'lâl* قلال, pluriel de *K'olla* قلّة « jarre ».

indices que fournit l'étymologie, ne laisse aucun doute sur la correspondance de Hares et de Kelela.

Uchium, Meninx (*Henchir el-Kantara*).

On a vu dans le nom d'*Uchium* une transcription barbare de celui de Meninx. Il est peu probable, en effet, que la Table de Peutinger, qui cite Tipasa et Haribus, ait oublié l'ancienne métropole, qui, à en juger par les débris d'Henchir el-Kantara, a dû, grâce à sa position, conserver une très grande importance jusqu'à la fin de l'époque romaine. Nous sommes donc disposé à croire que ce nom d'*Uchium* cache en effet celui de Meninx.

Melita (*Melita*).

Il existe quelques vestiges antiques à Melita, sur la côte occidentale de l'île. On y a trouvé notamment des jarres funéraires remplies de cendres et d'ossements. Le nom de Melita, מליטה « effugium », est tout sémitique, et constitue en lui-même une preuve suffisante de l'origine phénicienne de la localité qui l'a conservé. Nous pouvons donc comprendre *Melita* parmi les localités antiques de l'île des Lotophages et ajouter son nom à la liste des villes que nous font connaître les textes anciens.

Les détails topographiques que nous avons donnés sur Meninx étaient indispensables pour fixer la position des stations du littoral comprises entre Tacape et Gergis. Nous reprenons la description des côtes à Thenae, qui se trouve exactement sous le parallèle de la pointe occidentale de Cercinitis.

L'« île déserte » du Périple (*Bseila*).

L'île déserte mentionnée par le Périple[1] entre Cercinitis et Epichos, à la hauteur d'une ville dont le nom a disparu du texte, mais qui est évidemment Macomades ou Neapolis, paraît être l'un des îlots qui composent le groupe des Keneïs. Quelques géographes ont supposé à tort que la *νῆσος ἐρήμη* de Scylax était la plus petite des Kerkenna. L'expression *ἔπεστιν ἐπ' αὐτῇ*

[1] Scylac. *Peripl.* : Ἀπὸ δὲ Ἐσχίδων [εἰς Μακομάδα ἢ Νεάπολιν] πλοῦς ἡμέρας· καὶ νῆσος ἔπεστιν ἐπ' αὐτῇ ἐρήμη. Μετὰ δὲ ταύτην Κερκινῖτις νῆσος.

(τῇ πόλει) prouve qu'il s'agit d'une île côtière, et les Keneïs sont les seules îles qui se trouvent dans l'intérieur du golfe[1].

L'embouchure de l'Oued Medjesser marque, à 47 kilomètres au sud-est de Kabès, le point le plus méridional de la courbe décrite par la petite Syrte. A partir de ce point, la côte se relève vers le nord-est et projette deux pointes correspondant aux deux extrémités sud-ouest et sud-est de Djerba. La première est appelée, comme nous l'avons vu, *Ras el-Djeurf* ou *Terf el-Djeurf.* L'autre est désignée par la carte de Smyth sous le nom de Ras Shabbou, par la carte du Dépôt de la guerre sous celui de Ras Marmor; les indigènes l'appellent *Er Ras ech-Chemmakh,* « le cap élevé ». Au-dessous de cette grande saillie, qui

[1] La carte du Dépôt de la guerre de 1857 indique à six kilomètres au nord-est des Keneïs, auxquelles elle donne, par erreur, le nom de *Skhira,* un îlot appelé *Bezila,* qui ne figure ni sur les cartes de l'amirauté anglaise, ni sur celles de l'amiral Mouchez. Cette île existe-t-elle là où la place la carte de 1857? Il est difficile de rien affirmer à cet égard, les cartes anglaises les plus récentes (1879) constatant que cette partie de la côte n'a pas été reconnue (*not examined*). Quant à l'existence même de Bezila (ou plus exactement *Bseïla,* diminutif de *Basla* بصلة « oignon »), elle n'est pas douteuse. Les indigènes me l'ont nommée, et elle figure sur d'anciens portulans dans un groupe de trois îles situé en face d'*Ioncha* (Ounga) et représentant évidemment les Keneïs. Ce groupe y est désigné sous l'appellation collective d'*Isoli di Psaila* (carte italienne non datée de Michel Angelo Farrugia; une carte française anonyme du XVIII[e] siècle indique également ces trois îlots sous le nom de *Psaila,* un peu au sud-est de Jonca). Bseïla ferait donc partie du groupe des Keneïs. Tel qu'il est représenté sur la carte anglaise de 1879, ce groupe comprend : une île anonyme, située au nord, une ligne d'écueils échelonnés vers le sud et portant le nom de *Surkenis,* et un îlot méridional, avec la mention *ruins.* S'il n'existe réellement pas d'île là où la carte de 1857 place Bezila, l'île anonyme doit être Bseïla et peut être considérée comme la νῆσος ἐρήμη du Périple. L'îlot méridional serait alors l'île de Saint-Fulgence. — Le nom de *Surkenis* reproduit probablement la dénomination arabe *Sour-el-Keneïs,* la « muraille des Keneïs », par laquelle les indigènes désignent la ligne d'écueils dont nous avons parlé. Cette jetée naturelle abrite un mouillage appelé *Marsa Sghira,* le « petit port », et c'est cette épithète de *Sghira* qui a été prise par les rédacteurs de la carte de 1857 pour le nom des Keneïs.

marque la limite de la petite Syrte du côté de l'est, le littoral prend la direction générale de l'est-sud-est, qu'il conserve jusqu'à la Syrte orientale.

Entre Tacape et Oea (Tripoli), le Stadiasme indique successivement : *Cidiphtha*, une ville dont le nom a disparu, *Meninx*, *Gergis*, *Zeucharis*, *Locri* et *Sabratha*. Le Périple nomme la ville d'*Epichos*, l'*île des Bas-Fonds*, la ville et le port de *Tarichiae*, la ville et le port d'*Abrotonum*. Strabon ne donne que trois positions : *Meninx*, le lac de *Zuchis*, avec une ville homonyme, et un lac plus petit. Ptolémée enfin place sur le littoral : *Gichthis* ou *Githis*, une ville du nom d'*Hedaphta*, la pointe de *Zitha*, *Sabathra* et le port de *Pisinda*, Πισίνδων λιμήν.

GIGTHIS (*Sidi-Salem-bou-Ghrara*).

Les positions de Zuchis, de Gergis et de Gichthis sont certaines. Deux inscriptions trouvées à Sidi-Salem-bou-Ghrara, dans la partie sud-ouest du bassin intérieur qui sépare Djerba du continent, donnent l'ethnique *Gigthensis*, *Gigthenses*, et fixent la véritable orthographe du nom de Gigthis [1], en même temps qu'elles précisent la position de cette station [2]. Le port de la ville antique, ouvert à l'est, était formé par la crique que dominent les dernières falaises du Ras el-Djeurf, un peu au nord de l'embouchure de l'Oued Morra.

Le nom de Gichthis a disparu par suite d'une lacune dans le texte du Stadiasme [3]; mais la mention du « continent », d'un port sûr et pourvu d'eau, ainsi que la distance de 200 stades

[1] Γιχθίς ou Γιθίς dans Ptolémée. La Table de Peutinger écrit *Gigti;* l'Itinéraire maritime, *Gitti.*

[2] Dans l'analyse de la Table de Peutinger qui fait partie du recueil de Fortia d'Urban, Gigthis est identifiée à une localité du nom de *Buchalat*, que je suppose être le *Buchal* ou *Boukal* de l'île de Djerba; dans celle de l'Itinéraire d'Antonin, on la fait correspondre à l'ilot de *Geres* de la carte de Smyth, le *Djilidj* de la carte du Dépôt de la guerre.

[3] *Stad.*, § 104 : Ἀπὸ Μήνιγγος εἰς τὴν ἤπειρον στάδιοι σ'· πόλις ἐστί· ἔχει δὲ καλὸν λιμένα καὶ ὕδωρ.

indiquée à partir de Meninx, désignent suffisamment la Γιθὶς de Ptolémée. C. Müller identifie très justement à cette même station l'Ἔπιχος πόλις du Périple[1] : il pense avec raison que le mot Ἔπιχος n'est qu'une transcription défectueuse d'ΕΓΙΘιΣ, de même que le mot Ἐσχίδων, qu'offre un peu plus loin le texte du portulan grec, représente le génitif Ἐγιχθέως ou Ἐγιχθίδος. Nous approuvons d'autant plus volontiers sa conjecture que la lettre initiale d'Ἐγιχθὶς n'était probablement en libyen que ce qu'elle est aujourd'hui en berbère, c'est-à-dire la caractéristique d'un nom masculin, et non pas une partie intégrante de ce nom.

Cidiphtha ou Hedaphtha (*Henchir Roumia*).

La position de Gigthis nous donne celle de la *Cidiphtha* du Stadiasme, l'*Hedaphtha* de Ptolémée. Identifiée par C. Müller à Ketena, port de la petite Syrte situé à égale distance de Kabès et de la pointe de Ras el-Djeurf, Cidiphtha se retrouve à Henchir Roumia, à peu de distance au sud-ouest de cette pointe, là même où le savant commentateur plaçait Gichthis. La distance de cent quatre-vingts stades (33^k 120^m) indiquée par le Stadiasme entre Gichthis et Cidiphtha[2] est exactement celle qui sépare Sidi-Salem-bou-Ghrara d'Henchir er-Roumia, mesurée sur les sinuosités du chenal que l'on suivait pour franchir la passe occidentale de Meninx.

La correspondance que nous avons déjà proposée entre Meninx et Henchir el-Kantara est également confirmée par les deux distances que compte le Stadiasme de Gichthis à Meninx et de Meninx à Gergis. La première est de deux cents stades (37 kilomètres)[3]; la seconde, de cent cinquante stades (27^k 600^m).

[1] Scyl. *Peripl.* : Μετὰ δὲ τὴν νῆσόν ἐστι Ἔπιχος πόλις. Ἀπὸ δὲ τῆς νήσου εἰς Ἔπιχον πλοῦς ἡμέρας ἡμισείας. Ἀπὸ δὲ Ἐσχίδων* [εἰς Μακομάδα] πλοῦς ἡμέρας.

[2] *Stad.*, § 105 : Ἀπὸ δὲ τῆς Γέργεως εἰς Κιδιφθὰν στάδιοι ρπ'· πόλις ἐστὶ καὶ λιμένα ἔχει.

[3] *Stad.*, § 103.

La pointe ZITHA (*Ras ech-Chemmakh*).

La *Ζεῖθα ἄκρα* de Ptolémée est le Ras ech-Chemmakh, relié à l'île de Meninx par le *Pons Zita* de l'Itinéraire d'Antonin.

GERGIS (*Djerdjis* ou *Zerzis*).

L'identité de Gergis et de Djerdjis ou Zerzis[1] résulte de celle des deux noms. Le Stadiasme l'indique comme un port pourvu d'eau et défendu par une tour de garde[2]. Tel est encore l'aspect des localités : mais le port est aux trois quarts ensablé, et le *πύργος* antique est représenté par un bordj arabe armé d'une quinzaine de canons. Quant au bourg de Zerzis, il occupe, à sept ou huit cents mètres de la plage, l'emplacement de la cité phénicienne qui lui a légué son nom. La ville antique paraît avoir eu quelque importance, bien qu'elle n'ait pas laissé d'autres vestiges que les matériaux qui ont servi à la construction de la Zerzis arabe et de son bordj.

Girgis est citée par Procope comme une des villes de la Tripolitaine[3].

A vingt-six kilomètres à l'est-sud-est de Zerzis, la côte dessine une lagune trilobée, qui porte aujourd'hui le nom de *Bahirat el-Bibân*. Sa plus grande longueur est de trente-quatre kilomètres; sa plus grande largeur, mesurée au centre, est moindre de moitié. Un isthme sablonneux, étroit et allongé, la sépare de la Méditerranée, dont elle reçoit cependant les eaux, à travers une passe en partie obstruée par une série d'îlots rocheux. Un fortin arabe, appelé Bordj el-Bibân et bâti sur un de ces îlots, au nord du goulet, marque la limite du Beylik de Tunis et de l'Eyalet de Tripoli.

[1] Les indigènes prononcent *Zerzis* : le *djin* arabe prend souvent, dans le dialecte tunisien, le son du *zaïn* : ainsi, on prononce indifféremment *Djelas* et *Zelas*, *Medjez* et *Mezez*.

[2] *Stadiasmus maris magni*, § 102 : Ἀπὸ Ζευχάριος ἐπὶ Γέργιν σΊάδιοι τν'· πύργος ἐσΊὶ, καὶ φρούριον ἔχει, καὶ λιμένα, καὶ ὕδωρ.

[3] *De Aedificiis*, VI, IV : Πόλεις δὲ δύο εἰσὶ ταύτης ἐν ἐσχάτῳ τῆς χώρας, Τάκαπά τε καὶ Γίργις.

Le Zuchis lacus (Bahirat el-Bibân).

Le lac des Bibân est la Ζοῦχις λίμνη de Strabon. Ce géographe évalue à quatre cents stades (74 kilomètres) la circonférence de ce vaste bassin, qui communique avec la mer par une étroite embouchure. Sur les bords du lac est une ville du même nom, avec des teintureries de pourpre et des fabriques de salaisons de toute espèce [1]. Cette dernière indication prouve l'identité de Zuchis et des Ταριχεῖαι de Scylax. Quant à la synonymie de la Ζεύχαρις du Stadiasme et de Bordj el-Bibân, elle résulte des détails mêmes que donne le portulan grec : « De Locri à Zeucharis, trois cents stades. Il y a là un poste de garde avec une tour. Sous la tour même il y a un port excellent [2]. » Le φρούριον actuel domine l'entrée du lac, qui servait certainement de mouillage; on voit encore quelques vestiges du port au sud-ouest de l'île [3]. La correspondance de la Zuchis de Strabon et de Bordj el-Bibân n'est pas moins certaine: Barth a remarqué, dans des ruines situées près du rivage, quelques vestiges des anciennes fabriques de pourpre [4].

Les Ταριχεῖαι de Scylax.

La Zuchis de Strabon est certainement la Ζοῦχις d'Artémidore. Est-elle la Χουζίς que Ptolémée place par 39° 30′ de longitude et 30° de latitude? On le suppose généralement, bien que ces coordonnées ne correspondent pas à celles de Zuchis et que Chuzis figure, dans les Tables ptoléméennes, parmi les villes de l'intérieur.

L'île de Zirou d'Édrisi.

En face de Bordj el-Bibân, qu'il désigne sous le nom de

[1] Strab., XVII, III, 18 : Μετὰ δὲ τὴν Σύρσιν Ζοῦχίς ἐσῖι λίμνη, σῖαδίων τετρακοσίων σῖενὸν ἔχουσα εἴσπλουν, καὶ παρ' αὐτὴν πόλις ὁμώνυμος πορφυροβαφεῖα ἔχουσα καὶ ταριχείας παντοδαπάς.

[2] *Stadiasmus*, § 101 : Ἀπὸ Λοκρῶν ἐπὶ Ζεύχαριν σῖάδιοι τ'· φρούριον ἔχον πύργον· ὁ δὲ πύργος (ὑπὸ δὲ τοῦ πύργου?) λιμὴν ἐσῖι ἐπίσημος.

[3] Barth, *Wanderungen*, p. 270.

[4] Barth, p. 270 : « Und davon sieht man, glaube Ich, noch heute Reste in den Ruinen aus Backsteinwerk nahe am Meere in denen sich ganz sowie man am Strande der phönizischen Tyrus, der Urpurpurfärberstadt, bemerkt, amphorenartige zur Bereitung der kostbaren Tinktur bestimmte Vertiefungen finden. »

Ksar Bani-Khattâb, Édrisi place, à un mille du rivage, une île de *Zirou* ou *Zizou*[1], qui n'existe plus aujourd'hui. Zirou, d'après le géographe arabe, n'avait pas moins de quarante milles de long sur une largeur d'un demi-mille. « Une partie de cette île, couverte d'habitations, ajoute Édrisi, produit du raisin et des dattes; l'autre est couverte d'eau à la profondeur d'environ une stature d'homme. » Ces détails si précis ne permettent pas de douter de l'existence de la Zirou d'Édrisi, bien que nos cartes n'indiquent aucune île dans ces parages. Elles signalent seulement, à peu de distance du littoral, une ligne d'écueils appelés *Zera* et un banc à sec à basse mer. Ces bas-fonds et le nom qu'ils portent sont tout ce qui reste aujourd'hui d'une île qui était fertile et peuplée au XII^e^ siècle, et qu'on retrouve encore au XVI^e^ sous le nom de *Secca di Palo.* Nous savons par de Thou que cette « sèche » de Palo fut le rendez-vous des forces navales du duc de Medina Cœli lors de l'expédition qu'il dirigea, en 1560, contre l'île de Djerba.

Zirou ne serait pas autre chose, dans la conviction de Barth, que la presqu'île qui sépare le lac des Bibân de la Méditerranée. Cette opinion ne nous paraît pas compatible avec les indications d'Édrisi. L'isthme rocheux dont il s'agit, ouvert à son centre, mais solidement rattaché à la terre ferme au nord et au sud, n'a jamais été une île et n'a jamais pu, d'ailleurs, produire ni vignes ni dattiers. Il s'agit évidemment d'une île basse, déjà à demi submergée au temps d'Édrisi, et dont un affaissement du sol a fait plus tard ce qu'elle était déjà dans l'antiquité : un simple bas-fond. L'existence de ce banc à

[1] La première forme a été adoptée par Hartman et Jaubert; la seconde par MM. de Goëje et Dozy, dont la correction ne nous paraît pas justifiée, le nom actuel de *Zera* n'étant certainement qu'une modification de celui de *Zerou.*

l'époque punique semble attestée par la distance de trois cent cinquante stades que le Stadiasme indique entre Zeucharis et Gergis; entre ces deux points, en ligne droite, on ne compte pas plus de cent quatre-vingts stades : le navigateur devait contourner les bas-fonds qui devinrent plus tard, en s'exhaussant, l'île de Zirou, de même qu'à la suite d'une nouvelle oscillation en sens inverse, ils ne forment plus aujourd'hui que le banc de Zera.

Le Πισίνδων λιμήν de Ptolémée (*Mersa Bourka*).

A vingt-sept kilomètres de Bordj el-Bibân, la côte dessine un bassin étroit et allongé, ouvert au nord-ouest et abrité du côté du large par une longue presqu'île dont l'extrémité porte le nom de Ras el-Mokhbez [1]. Ce port naturel, appelé par les indigènes *Mersa Bourka*, est le Πισίνδων λιμήν de Ptolémée : c'est à cette hauteur, en effet, que les deux Itinéraires placent la station de Pisida.

Est-ce là le « lac plus petit » que Strabon signale au delà du *Zuchis lacus?* Ou faut-il identifier ce même lac à la sebkha qui se trouve entre le Bahirt el-Bibân et Mersa Bourka, sous le méridien d'El-Medjen? La première conjecture nous paraît la plus vraisemblable. Bien que Mersa Bourka ne soit ni un lac proprement dit, ni même une lagune aussi caractérisée que le Bahirt el-Bibân, elle figure cependant, sur le littoral, un accident de terrain analogue à la Ζοῦχις λίμνη, et c'est le littoral que décrit Strabon : on ne comprendrait guère qu'il eût mentionné, dans une énumération succincte et strictement bornée aux points principaux, une sebkha que la plupart de nos cartes ne représentent même pas [2].

[1] Ce nom de *Ras el-Mokhbez* راس المخبز se trouve déjà dans Édrisi et Tidjani, qui évaluent à cinq milles la longueur de la presqu'île.

[2] La carte du Dépôt de la guerre la place hypothétiquement, sous le nom de « grand lac salé », à une certaine distance de la côte. Récemment reconnue par une de nos

Le Πισίνδων λιμήν est placé à tort par Ptolémée à l'est de Sabathra (Sabratha). Les deux positions sont évidemment interverties, comme celle d'Hedaphtha, placée à l'est de Githis.

Locri (Sidi-el-Ghâzi).

Le Stadiasme indique, à égale distance (300 stades) de Zeucharis et de Sabratha, le bourg de *Locri* (Λοκροί), dont le nom ne figure dans aucun autre document. « Au-dessus de ce bourg, ajoute le portulan, se trouve une tour élevée[1]. » La distance indiquée (55 kilomètres et demi) conduit de Bordj el-Bibân aux ruines d'une tour antique qui couvrent une éminence, près de la Koubba de Sidi-el-Ghâzi; Barth y retrouve les vestiges du πύργος ὑψηλός de Locri.

Sabratha (Sabrat).

Le Stadiasme place exactement *Sabratha* à trois cents stades à l'est de Locri. C'est ce même nom qu'il faut reconnaître sous la forme Ἀβρότονον que donne le Périple de Scylax. Pline dit de Sabratha qu'elle touche à la petite Syrte : *Sabrata contingens Syrtim minorem*. Le Stadiasme donne la même indication; le nom de Sabratha y est suivi de la mention : Λοιπὸν Σύρτις μικρά. Le mot *Syrtis* désignait, par conséquent, pour quelques géographes anciens, non seulement les deux golfes de Kabès et de la Sidre, mais les bas-fonds qui avoisinent le premier et sur lesquels se produit également le phénomène du flux et du reflux : la mer marne de 70 centimètres à Zerzis dans les vives eaux. Les ruines de Sabratha portent encore aujourd'hui le nom de *Sabrat*.

Oea, Macaraea (Tripoli).

La *Macaraea* du Stadiasme (Μακαραία pour Μακαροία, « l'Oea de Melkart ») est l'*Oea* oppidum de Mela, la *civitas*

colonnes, elle porte, sur un levé manuscrit que j'ai sous les yeux, le nom de *Sebkhat el-Mokta*. D'après mes propres renseignements, les indigènes lui donnent aussi celui de Sebkha Faroua, صبخة فروة. Elle s'allonge du sud-sud-ouest au nord-nord-est, sur une étendue de plus de cinquante kilomètres, et atteint le littoral.

[1] *Stadiasm.*, § 100 : Ἀπὸ Σαβράθης ἐπὶ Λοκροὺς σλάδιοι τ'· κώμη ἐσλὶ καὶ ὑπεράνω τῆς κώμης πύργος ὑψηλός.

Oensis de Pline, l'Ἑώα de Ptolémée, le Tripoli actuel. Nous reviendrons sur cette synonymie dans l'analyse des voies romaines, dont les indications, plus précises que celles des portulans, doivent être préférées dans l'établissement des correspondances.

Entre Macaraea et Neapolis (Leptis magna) le Stadiasme indique quatre positions : *Megerthis, Amaraea, Gaphara* et *Hermaeum.* Il est fort heureux que les synonymies de ces deux dernières localités ne soient pas douteuses, car la détermination des deux autres offrirait d'autant plus de difficultés, si nous n'avions pas ce double point de repère, que trois chiffres sur quatre, dans cette partie du portulan, sont évidemment altérés.

HERMAEUM (pointe *Ligata*).

De Leptis à *Hermaeum,* « station pour les petits bâtiments, » le Stadiasme ne compte que cinq stades : il faut lire quinze, comme l'a proposé Müller, et cette distance conduit de Leptis à la pointe Ligata, qui offre un mouillage contre les vents d'ouest.

GAPHARA (*Djefara*).

D'Hermaeum à *Gaphara* le même document compte trois cents stades. Ce second chiffre est encore faux. Le nom de la localité antique s'est conservé jusqu'à nos jours sous la forme *Djefara,* qui se prononce, dans certains dialectes, *Guefara.* Or la distance qui sépare le Ras Djefara de la pointe Ligata n'est que de quinze minutes ou cent cinquante stades. « Le Gaphara, ajoute le Stadiasme, est un promontoire qui offre un mouillage de chaque côté. Il est pourvu d'eau. On l'appelle *Aeneospora,* parce qu'il ressemble à une île. » Müller a rétabli avec raison, dans cette seconde dénomination donnée à la Γάφαρα ἄκρα, la première syllabe Αἰ, supprimée dans le manuscrit, et qui est évidemment l'אי phénicien. Quant à l'orthographe du premier nom, elle varie beaucoup : le Périple donne

la forme Γράφαρα; on trouve dans Ptolémée les variantes Γαράφα, Γάραφα, Γαράφας, Γράφαρα; les manuscrits de Pline portent *Trafra, Taphra, Thaphra, Tafra.* La forme correcte, indiquée par le nom moderne, est *Gaphara.* C'est celle que donne Ptolémée à une localité de la Marmarique, et l'on sait combien les noms de lieux se répètent dans la topographie africaine.

Le Ras Djafara présente, d'ailleurs, les particularités topographiques que signale le Stadiasme. Il affecte la forme d'une presqu'île et offre, des deux côtés de l'isthme qui le rattache au continent, un mouillage suffisamment abrité.

« De Gaphara à Amaraeas, continue le Stadiasme, 40 stades. Il y a une tour, sous laquelle se trouve le mouillage. L'eau est fournie par un fleuve qui traverse une terre cultivée et s'appelle Oenoladon.

« D'Amaraeas à Megerthis, 40 stades. C'est une ville avec un port et de l'eau.

« De Megerthis à Macaraea, 400 stades[1]. »

AMARAEAS
(*Oued Msid*).

C. Müller, en se fondant sur la distance de 40 stades indiquée entre Gaphara et Amaraeas, fait correspondre ce dernier point au Ras el-Hamra et l'Oenoladon à l'Oued Mata, sans s'apercevoir que ce dernier cours d'eau est beaucoup trop éloigné de l'emplacement qu'il assigne à Amaraeas pour que le Stadiasme ait pu dire de cette station qu'elle avait « de l'eau de rivière », ὕδωρ ποτάμιον. *Megerthis,* d'autre part, est évidemment identique à la *Magradi* de l'Itinéraire d'Antonin, et doit

MEGERTHIS
(*Oued er-Remel*).

[1] *Stadiasm.*, § 96 : Ἀπὸ τῶν Γαφάρων ἐπὶ τὸν Ἀμαραίαν σῖάδιοι μ'· πύργος ἐσῖὶ ὕφορμος· ὕδωρ ἔχει ποτάμιον· ἐσῖι δὲ γεώργιον πλησίον τοῦ ποταμοῦ. Οἰνολάδων ὁ ποταμὸς καλεῖται.

§ 97 : Ἀπὸ τοῦ Ἀμαραίας ἐπὶ Μεγέρθιν σῖάδιοι μ'· πόλις ἐσῖὶ καὶ λιμένα ἔχει καὶ ὕδωρ.

§ 98 : Ἀπὸ Μεγέρθεως εἰς Μακαραίαν σῖάδιοι υ'.

se placer à l'embouchure de l'Oued er-Remel, tandis que Müller la retrouve sous le Ras Châra, le cap Sciarra de la carte de Smyth, en remplaçant d'ailleurs le chiffre μ' (40), indiqué par le Stadiasme entre Megerthis et Amaraeas, par le chiffre $\rho\mu'$ (140).

Les distances données par l'Itinéraire d'Antonin prouvent que la correction proposée par Müller doit s'appliquer à la distance qui sépare Amaraeas de Gaphara, et qu'Amaraeas se trouvait en réalité, ainsi que l'avait pensé Barth, à l'embouchure de l'Oued Msid, là même où Smyth a remarqué quelques ruines antiques et les vestiges d'un port creusé de main d'homme[1]. L'Oued Msid représente, dès lors, l'Oenoladon. Nous présentons, pour plus de clarté, dans le tableau ci-dessous, les synonymies et les corrections proposées par Müller et celles que nous y substituons :

STATIONS.	DISTANCES INDIQUÉES			SYNONYMIES PROPOSÉES	
	par LE STADIASME.	par C. MÜLLER.	par NOUS.	par C. MÜLLER.	par NOUS.
MACARAEA				*Tripoli.*	*Tripoli.*
	$\upsilon' = 400$	$\tau' = 300$	$\tau' = 300$		
MEGERTHIS				*Ras Châra.*	*Oued Remel.*
	$\mu' = 40$	$\rho\mu' = 140$	$\mu' = 40$		
AMARAEAS				*Ras el-Hamra.*	*Ouadi Msid.*
	$\mu' = 40$	$\mu' = 40$	$\rho\mu' = 140$		
GAPHARA				*Ras Djafara.*	*Ras Djafara.*
	$\tau' = 300$	$\sigma' = 200$	$\sigma' = 200$		
HERMAEUM				*Pointe Ligata.*	*Pointe Ligata.*
	$\varepsilon' = 5$	$\iota\varepsilon' = 15$	$\iota\varepsilon' = 15$		
LEPTIS				*Lebda.*	*Lebda.*

[1] « We learnt from captain Smyth that in the neighbourhood of Wady Mseid there is a small boat cove ressembling an ancient Cothon; and near it the ruins of several baths with tesselated pavements. » (Beechey, *Proceedings*, etc., p. 44.)

Le Stadiasme décrit très exactement Leptis magna :

« En arrivant du large, tu apercevras une terre basse, avec de petites îles. Lorsque tu seras près de ces îles, tu verras la ville au bord de la mer et des dunes blanches formant le rivage. La ville aussi est toute blanche. Elle n'a point de port. Tu mouilleras en toute sûreté sous l'Hermaeon. La ville s'appelle Leptis[1]. »

LEPTIS MAGNA (Lebda).

La pointe basse et les petites îles sont le Ras et-Tabia et ses onze îlots. A la hauteur de cette pointe, en effet, on aperçoit les dunes de sable blanc qui ont enseveli les ruines de la « blanche » Leptis. Quant à la phrase du Stadiasme qui constate que la ville phénicienne n'avait pas de port, il faut l'entendre dans ce sens qu'elle n'avait pas de mouillage extérieur : les vestiges du port intérieur sont encore très reconnaissables.

Le Stadiasme n'indique aucune station entre Leptis et le promontoire Cephalae (Ras Mezrata). Ptolémée donne quatre positions : l'embouchure du *Cinyps*, *Barathia*, *Cisternae* et le Τρίηρον ἄκρον.

Nous savons que le Cinyps est l'Oued Mghar-el-Ghrin. Scylax le place à 80 stades ($14^{k}\,800^{m}$) à l'est de Leptis magna : la distance réelle est de 18 kilomètres. La petite île qu'il indique à l'embouchure du fleuve ne peut être que le principal des onze îlots de Marsa Ougra[2]. La ville déserte que le Périple place sur le même point, dans une contrée fertile[3], n'est citée par aucun autre géographe ancien : Probus seul,

[1] *Stadiasm.*, § 93 : Προσφερόμενος ἐκ τοῦ πελάγους ὄψει χώραν ταπεινὴν, νήσια ἔχουσαν· ὅταν δὲ αὐτοῖς ἐγγίσῃς, ὄψει τὴν πόλιν παραθαλάσσιον καὶ θῖνα λευκὸν καὶ αἰγιαλόν· ἡ δὲ πόλις ἐστὶ λευκὴ ὅλη· λιμένα δὲ οὐκ ἔχει· ἀσφαλῶς ὁρμίζου ἐπὶ τοῦ Ἑρμαίου. Αὕτη καλεῖται Λέπτις.

[2] Scylac. *Peripl.* : Ὑπ' αὐτῶν δ' ἐστὶ ποταμὸς Κίνυψ, καὶ νῆσος ὕπεστι πρὸς τὸν ποταμόν.

[3] Scylac. *Peripl.* : Μετὰ δὲ τὴν Σύρτιν ἐστὶ χώριον καλὸν καὶ πόλις, ᾗ ὄνομα Κίνυψ· ἔστι δὲ ἔρημος.

dans son Commentaire sur Virgile, parle d'une ville du nom de Cinyps [1].

La ville de CINYPS.

Au delà du Cinyps, qu'il ne nomme pas, Strabon indique les lagunes dont nous avons déjà parlé et la chaussée punique qui les franchissait : *διατείχισμά τι ὃ ἐποίησαν Καρχηδόνιοι γεφυροῦντες βάραθρά τινα εἰς τὴν χώραν ἀνέχοντα*. Ch. Müller suppose avec beaucoup de vraisemblance que c'est ce mot *βάραθρα* qu'il faut lire, au lieu de *βαραθία*, dans Ptolémée, bien que la distance de 25 minutes soit beaucoup plus forte que celle qui sépare l'embouchure du Cinyps du *διατείχισμα* punique. Dans toute cette partie des listes ptoléméennes, du reste, les positions et les chiffres sont intervertis. La position de *Cisternae* doit être reportée à l'est du cap Cephalae, là même où la Table de Peutinger place *Ad Cisternas* [2], et la distinction établie entre le *Τρίηρον ἄκρον* et le *Κεφαλαὶ ἄκρον* est une erreur évidente : il ne s'agit que d'un seul et même promontoire, et l'on doit lire *Τρίκερων ἄκρον* [3].

Le promontoire CEPHALAE (*Ras Mezrata*).

Entre les *βάραθρα* et le promontoire Cephalae, Strabon place quelques localités dont il omet les noms et qui n'ont point de ports, alors que tout le reste de la côte offre des mouillages [4]. « Ensuite, ajoute-t-il, est un promontoire élevé et boisé qui marque le commencement de la grande Syrte et qu'on appelle Cephalae [5]. » C'est le nom que lui donne également le Stadiasme et qui s'explique comme celui du *Τρίκερων* de Ptolémée par les trois saillies que forme le Ras Mezrata.

Entièrement dépourvu de végétation, le Ras Mezrata pro-

[1] « Cinyps oppidum est et flumen Africae. »

[2] Trois manuscrits de Ptolémée l'indiquent également à l'est de ce cap.

[3] Six manuscrits omettent le Κεφαλαὶ ἄκρον.

[4] Strabon, XVII, III, 18 : *Εἰσὶ δὲ καὶ ἀλίμενοί τινες ἐνταῦθα τόποι, τῆς ἄλλης παραλίας ἐχούσης λιμένας.*

[5] Strab., *ib.* : *Εἶτ' ἄκρα ὑψηλὴ καὶ ὑλώδης, ἀρχὴ τῆς μεγάλης Σύρτεως, καλοῦσι δὲ Κεφαλάς.*

prement dit ne justifie plus aujourd'hui l'épithète de ὑλώδης que lui donne Strabon; mais les collines qui l'environnent sont encore couvertes de palmiers. Formé de roches de grès que les lames ne cessent de ronger, il ne s'élève pas à plus de trente-trois mètres au-dessus du niveau de la mer; mais il n'en paraît pas moins fort élevé, par comparaison avec les terres basses de la côte, et l'on comprend très bien que Strabon ait pu le qualifier de ὑψηλή.

La grande Syrte.

C'est au Ras Mezrata que commence la grande Syrte, que les cartes appellent encore le golfe de la Sidre et que les indigènes désignent sous le nom de *Djoun el-Kibrit*, le « golfe du soufre »[1].

Les dimensions de la grande Syrte sont l'objet d'affirmations fort différentes de la part des géographes anciens, qui exagèrent en général sa profondeur aux dépens de sa largeur réelle. L'ouverture du golfe est évaluée à 1500 stades (277 kilomètres) par Strabon, à 312 milles romains (462 kilomètres) par Pline[2], à 3° 55′ par Ptolémée; elle est, en réalité, d'après Beechey, de 455,592 mètres; la carte de M. l'amiral Mouchez donne 537 kilomètres du cap Mezrata au promontoire opposé. Sa profondeur, d'après Ératosthène, cité par Strabon, aurait été de 1800 stades (333 kilomètres); de 2 degrés, d'après Ptolémée; de 1500 stades, d'après Strabon. Elle n'est que de 235 kilomètres entre le parallèle du Ras Mezrata et celui de Mouktar. Quant à sa circonférence, évaluée par Scylax et Agathémère à 5000 stades[3], par Strabon à 4930 stades[4],

[1] Brega, situé au fond du golfe, fournit à l'exportation une grande quantité de soufre.

[2] Plin., V, IV : « Inde Syrtis major, circuitu DCXXV, aditu autem CCCXII mil. pass. »

[3] Scylac. *Peripl.*, 109 : Ὡς δὲ εἰπεῖν ὅτι μάλιστα εἰκάζοντι σταδίων ͵ε. — Agathémère, III, VIII : Ἔστι δὲ ἡ μεγάλη Σύρτις σταδίων ͵ε.

[4] Strab., XVII, III, 20 : Ἡ δὲ μεγάλη

par Pline à 625 milles romains ou 925 kilomètres (ce qui revient à la précédente estimation), elle serait de 781,544 mètres, d'après Beechey. Mela se borne à constater, en termes généraux, que la grande Syrte est deux fois plus large et plus profonde que la petite[1].

Du promontoire Cephalae aux Autels des Philènes, le Stadiasme compte 2440 stades (451,400 mètres) et sept stations: *Tarichiae, Aspis, Dysopos, Euphrantae, Corax, Epiros* et *Hippou Akra*. Strabon nomme, au delà du grand lac dont nous avons déjà parlé, *Aspis*, la *tour d'Euphrantas* et *Charax*. Ptolémée indique *Macomaca* ou *Macomalaca, Aspis, Sacazama,* la *tour d'Euphranta, Pharaxa, Œsporis* et *Hippou Akra.*

Le Stadiasme est malheureusement très sobre de détails sur la première partie de cet itinéraire : jusqu'à Corax, il n'indique que les distances : 400 stades de Cephalae à Tarichiae; 350 de Tarichiae à Aspis; autant d'Aspis à Dysopos ; 150 de ce point à Euphranta; 290 entre Euphranta et Corax.

TARICHIAE (*Melfa*).

En tenant compte de ces distances, on est amené à placer la première station, *Tarichiae,* à Melfa, sur l'isthme étroit qui sépare la sebkha de Taouargha de la Syrte. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, comme l'a supposé Müller, que la première localité indiquée par Ptolémée au-dessous du promontoire Triceron (Cephalae), et dont le nom se rencontre dans les

Σύρτις τὸν μὲν κύκλον ἔχει σ7αδίων... ἐννακοσίων τριάκοντά ϖου, τὴν δ'ἐπὶ τὸν μυχὸν διάμετρον χιλίων ϖεντακοσίων, τοσοῦτον δέ ϖου καὶ τοῦ σ7όματος ϖλάτος. Le premier chiffre de la mesure du périmètre, comme on le voit, est omis. C. Müller le remplace dubitativement par le mot *τρισχιλίων*. Je crois qu'il faut lire 4930, chiffre à peu près identique à celui que donnent Scylax et Agathémère; c'est d'ailleurs celui que Pline a exactement traduit en mesures romaines : 625 milles équivalent à 4930 stades. Strabon constate du reste, au 2e livre, que d'autres évaluations n'attribuaient que 4000 stades de pourtour à la grande Syrte.

[1] Mela, I, VII : « Tum Leptis altera et Syrtis, nomine atque ingenio par priori; ceterum altero fere spatio, qua dehiscit, quaque flexum agit, amplior. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

manuscrits sous la forme Μακόμακα[1], ne corresponde à la Tarichiae du Stadiasme. Müller voit avec raison dans la leçon Μακόμακα une altération probable du composé punique מקם־מלחת *Makom Malakha* « la ville aux salaisons », dont le mot ταριχεῖαι est la traduction grecque.

ASPI (*Mahad-Hassan*).

Aspis se retrouve, d'après les indications numériques du Stadiasme, à Mahad-Hassan, à la hauteur de l'écueil que nos cartes marines désignent sous le nom de *Djerid*[2], et au-dessous duquel se trouve un mouillage indiqué par la carte de 1826. C'est à cette synonymie que se sont arrêtés Barth et Müller et c'est celle que nous adoptons nous-même, bien qu'il soit assez difficile de reconnaître dans l'ancrage de Djerid le port que Strabon considérait comme le meilleur de la Syrte[3]. Mais il est plus difficile encore d'admettre que le géographe grec ait voulu, comme le suppose Beechey, parler de Marsa Zafran. Mahad-Hassan se trouve, d'ailleurs, à la hauteur de la pointe méridionale de la sebkha, et c'est immédiatement au sud de ce lac que Strabon place le port d'Aspis.

DYSOPOS (*Marsa Zabak*).

Dysopos, à 350 stades au delà d'Aspis, semble correspondre à la Marsa Zabak de Smyth, près de Ziraïfeh.

Le nom de la station suivante apparaît sous trois formes différentes : le Stadiasme donne le pluriel Εὐφρανταί; on trouve dans Strabon ὁ Εὐφράντας πύργος, dans Ptolémée πύργος Εὐφράντα; Étienne de Byzance donne le même nom, avec une différence d'accent, Εὔφραντα, ainsi que l'ethnique Εὐφρανταῖος.

[1] Un seul manuscrit porte Ἀκόμακα. La correction de Wilberg, Μακόμαδα, n'est fondée que sur une erreur : l'éditeur de Ptolémée a supposé qu'il s'agissait de la *Macomades* de l'Itinéraire et de la Table de Peutinger, située beaucoup plus à l'est.

[2] *Zerid* sur la carte de l'amiral Mouchez.

[3] Barth s'est demandé si la phrase de Strabon, τόπος ἐστὶν Ἀσπὶς καὶ λιμὴν κάλλιστος, ne désignait pas deux localités différentes. Il n'est guère admissible que le καί soit disjonctif, et que le géographe grec ait parlé d'un des meilleurs ports de la Syrte sans en donner le nom.

La Tour d'Euphranta (*Kasr Zafran*).

La *tour d'Euphranta* est incontestablement le Kasr ou le « château fort » de Zafran[1]. Nous avons déjà pu remarquer plus d'une fois combien le caractère des localités change peu sur ce littoral des Syrtes : le *πύργος* ou le *praesidium* antique s'écroule sous l'action des siècles, mais pour voir s'élever sur ses ruines un *bordj* berbère ou un *kasr* arabe. La tradition militaire est rarement interrompue.

Le port de Zafran, *Marsa Zafran*[2], est aujourd'hui en partie comblé par les sables, mais devait offrir un excellent abri à l'époque punique. Il est fermé, du côté de l'ouest, par la pointe du Ras Zafran, que prolonge une sorte de môle rocheux, en partie naturel, en partie artificiel, de près de 550 mètres de longueur. Du côté de l'est, on remarque les vestiges d'une jetée semblable. Le goulet qui s'ouvre entre ces deux pointes est partagé lui-même par une troisième jetée, partant d'une saillie de la courbe intérieure du port, qui se trouve ainsi divisé en deux bassins. On aperçoit encore sous les sables quelques débris du quai antique : il paraît avoir été construit en pierres de grandes dimensions et soigneusement appareillées.

La ville punique s'étendait entre le bassin oriental et les hauteurs qui le bordent. On retrouve sur ces hauteurs, à l'ouest du *kasr* arabe, des vestiges considérables de l'enceinte antique, construite en pierres de grand appareil.

Nous savons par Strabon que la tour d'Euphranta marquait, à une certaine époque, la limite des possessions de Carthage et de la Cyrénaïque des Ptolémées[3]. On peut conclure

[1] Voir Beechey, *Proceedings*, p. 137. — Barth, *Wanderungen*, p. 367.

[2] Le port Chebek indiqué par la carte de 1826.

[3] Strab., XVII, III, 20 : Συνεχὴς δὲ ὁ Εὐφράντας πύργος ἐστὶν, ὅριον τῆς πρότερον Καρχηδονίας γῆς καὶ τῆς Κυρηναίας τῆς ὑπὸ Πτολεμαίῳ.

de ce témoignage que la dynastie grecque qui régnait sur l'Égypte avait profité de la lutte de Carthage avec Rome pour reporter momentanément la frontière à l'ouest des Autels des Philènes. Mannert a supposé que le Ptolémée dont parle Strabon était Ptolémée III Évergète, mort en 246. Nous pensons qu'il s'agit plutôt de son fils, Ptolémée IV Philopator : l'agrandissement de l'empire égyptien aurait été la conséquence du traité d'alliance que Rome négocia avec ce souverain au moment le plus critique de sa seconde lutte contre Carthage.

Charax, Corax, Pharax (*Medinat-es-Soultân*).

D'Euphranta à *Corax*, le *Charax* de Strabon et le *Pharax* de Ptolémée [1], le Stadiasme compte 200 stades (37 kilomètres). Il faut lire τ' (300), au lieu de σ', correction d'autant mieux justifiée que la somme des distances partielles comptées entre le promontoire Cephalae et les Autels des Philènes (2350 stades) est inférieure d'une centaine de stades à la distance réelle. Les 300 stades substitués au chiffre du manuscrit conduisent d'ailleurs de Marsa Zafran au premier abri qu'offre la côte, dans la direction de l'est, c'est-à-dire à Medinat-es-Soultân, la Sort des géographes arabes du moyen âge.

Medinat-es-Soultân est située dans une anse sablonneuse qui peut fournir un abri contre les vents du nord-ouest. Immédiatement à l'est de ce mouillage s'étend, sur une longueur de 22 kilomètres, une lagune profonde qui communique avec le golfe par deux passes et pouvait offrir un refuge plus sûr encore.

Charax, au dire de Strabon, était un comptoir punique : les marchands carthaginois y échangeaient leurs vins contre le

[1] Wilberg donne, d'après les manuscrits, la leçon Φάραξα, de préférence à la forme Φάραξ, généralement adoptée. Ni l'une ni l'autre n'est correcte : il faut écrire Χάραξ avec Strabon. Κόραξ, dans le Stadiasme, n'est qu'une altération de Χάραξ.

laserpitium et le silphium que les Cyrénéens y apportaient en contrebande[1].

Opiros, Epiros, Œsporis (*Naïm*).

Immédiatement à l'est de Corax, le Stadiasme nomme *Eperos* (Ἔπηρος), l'Οἰσπορὶς ou Ἰσπορὶς κώμη de Ptolémée, l'*Opiros* qui figure dans la Table de Peutinger. C. Müller suppose, avec vraisemblance, que la lettre initiale O s'est transformée en E par une faute de copiste dans le manuscrit du Stadiasme, mais il considère comme plus correcte la forme Οἰσπορὶς donnée par Ptolémée.

« Le port, ajoute le Stadiasme, peut recevoir de petits bâtiments et fournit de l'eau. Il existe sur ce point une forteresse barbare[2]. »

La synonymie d'Eperos et de Naïm, proposée par Barth, nous paraît inattaquable. Située à 27 kilomètres à l'est de Medinat-es-Soultân, distance qui représente, à 500 mètres près, les 150 stades du Stadiasme, Naïm possède un port accessible par tous les vents à des bâtiments d'un faible tonnage; trois points situés près du rivage représentent l'aiguade que signale le portulan grec. Le φρούριον indigène dont parle Strabon était sans doute situé sur la pointe qui protège l'entrée du port, là où Beechey a remarqué les ruines d'un ancien château. Nos cartes donnent à cette pointe le nom d'*Eski*, qui n'est, en réalité, qu'un adjectif turc[3]; le nom complet doit être *Eski-Liman* ou *Eski-Kouleh*, le « vieux port » ou la « vieille tour ». Barth fait observer qu'au temps où la Turquie avait une marine, il existait à Naïm un port artificiel, avec un môle,

[1] Strabon, XVII, III, 20 : Εἶτ' ἄλλος τόπος, Χάραξ καλούμενος, ᾧ ἐμπορίῳ ἐχρῶντο Καρχηδόνιοι κομίζοντες οἶνον, ἀντιφορτιζόμενοι δὲ ὀπὸν καὶ σίλφιον παρὰ τῶν ἐκ Κυρήνης λάθρα παρακομιζόντων.

[2] *Stad.*, § 86 : Λιμὴν ἐστι πλοίοις μικροῖς· ἔχει ὕδωρ· τοῦτο δ' ἐστι φρούριον βαρβάρων.

[3] *Eski*, en turc, signifie « vieux ».

qui figure sous le nom de *Liman Naïm* dans le recueil de Diez[1].

Ἵππου ἄκρα (Ras Bergaouad).

La dernière localité qu'indique le Stadiasme avant les Autels des Philènes est Ἵππου ἄκρα[2], à 400 stades des Autels et 350 du point précédent. Il la représente comme un promontoire escarpé sous lequel se trouvent la station et l'aiguade : *ἀκρωτήριόν ἐστι τραχύ· ἔχει ὕφορμον καὶ ὕδωρ*. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette description le Ras Bergaouad[3], dont la haute et puissante falaise forme une des saillies les plus remarquables de la côte[4]; c'est la seule d'ailleurs qui existe entre Naïm et le fond de la Syrte, ou du moins qui satisfasse aux données du texte du Stadiasme : le Ras Alia et le Ras Linouf, que nos cartes signalent entre ces deux points, ne sont que des pointes basses, n'offrant ni mouillage ni eau. Mais le chiffre de 400 stades est trop faible : il faut lire φ' au lieu de υ' : on compte, en effet, 92,600 mètres du Ras Bergaouad à Mouktar.

Les Autels des Philènes (limite des territoires de *Sort* et de *Barka*).

C'est à vingt-cinq minutes de marche à l'ouest de ce dernier point, aux limites des districts de Sort et de Barka, que Barth place les Autels des Philènes, et cette synonymie, comme nous le verrons plus tard, est pleinement justifiée par l'analyse du réseau routier. L'hypothèse de C. Müller qui place les *Φιλαίνων βωμοί* au Ras Linouf n'est pas soutenable. Le Stadiasme signale aux Autels des Philènes un bon mouillage d'été et de

[1] *Wanderungen*, p. 359 et 378 : « Hier war noch in der Blüthezeit der Osmanischen Marine ein guter künstlicher Hafen; so erscheint Liman Naïm auf Fol. 6 der Diez'schen Karte, mit einem wirklichen Molo. »

[2] Le manuscrit du Stadiasme porte par erreur Φιλίππου. Ptolémée donne la forme exacte Ἵππου ἄκρα.

[3] Le *Bengerwad* de Beechey, le *Benjawad* de Smyth.

[4] Beechey, *Proceedings*, p. 188 : « There is a very remarkable projection of a high cliff into the sea. » Beechey, qui ne connaissait pas le Stadiasme, place au Ras Bergaouad la tour d'Euphrania.

l'eau : *ὅρμος ἐστὶ θερινὸς καλὸς, καὶ ὕδωρ ἔχει*. Scylax, qui ne décrit que la côte orientale de la grande Syrte, place les Autels des Philènes *ἐν τῷ κοιλοτάτῳ τῆς Σύρτιδος*, ce qui est exact. On a supposé que le Périple indiquait, au même endroit, un *ἐπίνειον Ἄμμωνος*. Il est probable que, dans cette partie très altérée du texte grec, le mot *Ἄμμωνος* se rapporte aux *Ἀμμωνίου πηγαί* (*Bir Bechir*) que le Stadiasme indique à l'est d'Automalaca. Le manuscrit de Scylax porte : *ἐν τῷ κοιλοτάτῳ τῆς Σύρτιδος* (*ἐν τῷ μυχῷ*) *Φιλαιοῦ βωμοί, ἐπίνειον Ἄμμουνες· ἀλοῦς τῆς Σύρτιδος*. C. Müller traduit : « In intimo autem Syrtidis recessu sunt Philaeni arae, navale et Ammonis lucus (*ἄλσος*?) in Syrti. » Mais il ajoute, dans son commentaire : « quae quid sibi velint nescio, » et c'est à cette conclusion négative qu'il convient de s'arrêter, plutôt qu'à l'une des quatre conjectures auxquelles a donné lieu l'interprétation de ce mot *ἀλοῦς*, dans lequel on a reconnu tour à tour une corruption de *ὅρος*, de *ἕλος*, d'*ἄλσος* et de *ἅλες*.

Les Autels des Philènes marquaient tout à la fois le point le plus méridional de la grande Syrte et la frontière orientale de la province d'Afrique. Notre étude serait incomplète si, parvenu à ce terme, nous ne revenions pas sur le terrain que nous avons déjà parcouru, pour rappeler les descriptions que les anciens ont laissées du littoral des Syrtes et des Syrtes elles-mêmes.

La politique jalouse de Carthage avait, dans un dessein facile à comprendre, singulièrement exagéré les périls que présente la navigation de ces parages, et l'on ne saurait douter qu'elle ne l'ait fait de parti pris lorsqu'on remarque que la moins dangereuse des deux Syrtes, la petite, passait encore pour la plus redoutable au temps de Mela : plus riche que l'autre, renfermant dans sa courbe les comptoirs les plus flo-

rissants, elle avait été entourée à dessein d'un plus fâcheux renom. Les Syrtes justifient assurément, à certains égards, la détestable réputation qu'elles s'étaient acquise : elles sont loin de mériter celle que la défiance punique leur avait faite. A en croire non seulement les poètes, mais les géographes et les historiens, leurs courants, leurs écueils, leurs bas-fonds sans cesse déplacés, la violence du flux et du reflux, les rochers qu'entraînait l'action des lames[1], en faisaient un gouffre dans lequel tout navire courait à une perte à peu près inévitable[2]. Aussi les navigateurs avaient-ils soin de passer au large des deux golfes, de peur d'être surpris par les vents de Nord, qui y règnent habituellement[3], et entraînés sur ces côtes où les attendaient non seulement le naufrage, mais le Nasamon, toujours prêt à s'approprier la « proie » de la mer :

..... Aequoreus Nasamon, invadere fluctu
Audax naufragia et praedas avellere ponto[4].

Strabon constate cependant qu'on bravait parfois ces dangers, et surtout qu'on les diminuait en longeant les côtes : Τὸ *μέντοι παρακίνδυνον τῶν ἀνθρώπων ἁπάντων διαπειρᾶσθαι ποιεῖ, καὶ μάλιστα τῶν παρὰ γῆν περίπλων*. Le Stadiasme

[1] Salluste, *Jug.*, LXXVIII : « Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa, impares magnitudine, pari natura : quorum proxuma terrae praealta sunt, cetera, uti fors tulit, alta alia, alia in tempestate vadosa. Nam, ubi mare magnum esse et saevire ventis coepit, limum harenamque et saxa ingentia fluctus trahunt : ita facies locorum cum ventis simul mutatur. Syrtes ab tractu nominatae. »

[2] Strab., XVII, III, 20 : Ἡ *χαλεπότης δὲ καὶ ταύτης τῆς Σύρτεως καὶ τῆς μικρᾶς... ὅτι πολλαχοῦ τεναγώδης ἐστὶν ὁ βυθὸς καὶ κατὰ τὰς ἀμπώτεις καὶ τὰς πλημμυρίδας συμβαίνει τισὶν ἐμπίπτειν εἰς τὰ βράχη καὶ καθίζειν, σπάνιον δὲ εἶναι τὸ σωζόμενον σκάφος.*

[3] Strab., XVII, III, 20 : *Διόπερ πόρρωθεν τὸν παράπλουν ποιοῦνται, φυλαττόμενοι μὴ ἐμπέσοιεν εἰς τοὺς κόλπους ὑπ' ἀνέμων ἀφύλακτοι ληφθέντες.*

[4] Silius Italicus, *Punica*, III, v. 320.

donne précisément tous les détails de ce périple des Syrtes et indique les nombreux abris qu'elles offraient à la navigation côtière. Il est certain d'ailleurs que la population du littoral était en grande partie composée de pêcheurs, et l'on peut en conclure que ces mers si redoutées n'étaient réellement redoutables que pour l'inexpérience des navigateurs étrangers : il suffisait presque toujours de connaître le péril pour l'éviter.

Il y a lieu cependant de distinguer entre les deux Syrtes. Le danger y était inégal. La petite Syrte, nous l'avons déjà constaté, ne présentait guère que des difficultés hydrographiques. Ses bancs de sable laissés à sec par le reflux, les canaux étroits et tortueux de ses bas-fonds, pouvaient surprendre le marin qui s'y engageait pour la première fois; mais le navire en était quitte pour un échouage de quelques heures : la marée montante le remettait à flot. Les courants, bien que rapides, étaient sans dangers dans cette mer sans écueils. En outre, le chenal profond qui s'étend, ainsi que l'avait déjà remarqué Salluste [1], entre la côte et les bancs ou les îles, permettait aux petits bâtiments de suivre le littoral et d'y trouver un abri au premier coup de vent. Il en était tout autrement de la grande Syrte, qui présente encore, jusqu'à un certain point, les dangers que l'on attribuait indistinctement aux deux golfes, *impares magnitudine, pari natura.* Largement ouverte aux vents du nord, imparfaitement protégée contre ceux du sud par les basses terres qui la bordent, la grande Syrte est alternativement balayée par deux courants atmosphériques d'une extrême violence, qui y déterminent tour à tour d'énormes accumulations d'eau vers le centre, ou d'effroyables raz de marée à la circon-

[1] Salluste, *Jugurtha*, LXXVIII : « Proxuma terrae praealta sunt. »

férence : ce double phénomène, que les anciens expliquaient à tort par le flux et le reflux [1], constituait le seul véritable péril de la grande Syrte, mais ce péril était sérieux et il l'est encore pour nos voiliers. C'était à ces courants irrésistibles que les Syrtes devaient leur nom : *Syrtes ab tractu nominatae,* dit Salluste; et Procope, dans une longue description du plus dangereux des deux golfes, donne la même explication : « Déchirée par l'action de la mer qui l'inonde et la couvre de ses lames retentissantes, la plage semble s'abaisser et reculer sous les vagues qui l'envahissent. . . . . Lorsqu'un navire, détourné de sa route par le vent ou par les courants, s'engage dans le demi-cercle que décrit le golfe, il lui est impossible de reprendre sa direction primitive : il semble entraîné par une force invisible et croissante, et c'est pour cela, j'imagine, que les anciens ont donné aux Syrtes le nom qu'elles portent. Les navires ne peuvent même pas arriver jusqu'au rivage : la plage presque tout entière est semée de roches sous-marines qui ne permettent

[1] Beechey, *Proceedings*, etc., p, 271 : « What we must here understand by the flux and reflux of the sea, is not (we should imagine) the usual action of the tides, which is very trifling in the Mediterranean, compared with that which is observable in other seas; but the inset occasioned by violent winds blowing for any long continuance on shore, and the subsequent reaction of the sea in regaining its original leval. »

Ibid., p. 276 : « This rise and fall (as we have stated) can scarcely have been the customary motion of the tide; but it may reasonably be supposed that the reaction of such a body of water as must (under the influence of violent and continued winds) have been driven over the low lands of the greater Syrtis, was occasionally very considerable. This may have been the reflux (we imagine) alluded to; while the inset into the gulf, caused by strong winds blowing into it, may have been the rise which is mentioned as the flux.

« Of the indraught in question there can be no doubt. . . and when we consider that an unbroken sweep of level ground, very slightly raised above the surface of the sea, will be found extending itself on the western coast of the greater Syrtis for the space of a hundred miles in length, and occasionally as much as fifteen in breadth, we may easily allow that the reflux of the water, driven over a tract of such dimensions, may well be considered as formidable. »

pas d'y aborder et causent la perte des bâtiments. Ce n'est qu'en abandonnant le navire et en se jetant dans les embarcations que l'équipage peut espérer un salut toujours incertain [1]. »

Il semble résulter d'un passage de Lucain que l'on avait constaté, de son temps, une diminution progressive dans la profondeur des Syrtes, et que l'on prévoyait un jour où les deux golfes seraient comblés [2]. C'est le phénomène inverse qui s'est produit, en ce sens du moins que, par suite d'une oscillation de la côte, le littoral s'est abaissé sur plusieurs points et que la mer a pris possession d'une partie du rivage antique [3].

[1] Procope, *De Aedif.*, VI, III, 3 : Μετὰ τούτους αἱ Σύρτεις εἰσὶν αἱ μεγάλαι ὠνομασμέναι· ἐφ' οὗ δέ εἰσι σχήματος αὗται, καὶ ὅτου δὴ ἕνεκα τούτου μεταλαγχάνουσι τοῦ ὀνόματος, ἐγὼ δηλώσω. Προϐέϐληταί τις ἐνταῦθα ἠιών· σχιζομένη δὲ αὐτὴ τῇ τῆς θαλάσσης ἐπιρροῇ, τῷ τε ῥοθίῳ ἀφανιζομένη, ἀποϐαίνειν δοκεῖ, καὶ ἐφ' ἑαυτὴν ὑποχωροῦσα ὀπίσω ἰέναι· ἐς κόλπον δὲ μηνοειδῆ ἐπὶ μακρότατον τέτραπται· καὶ ὁ μὲν ἀρχομένης πλευρᾶς διάπλους ἐς τετρακοσίους διήκει σταδίους· τοῦ δὲ μενοειδοῦς τὸ περίμετρον ἐς ἡμερῶν ἓξ ὁδὸν κατατείνει. Ταύτης γὰρ ἡ θάλασσα πεπιεσμένη τῆς ἠπείρου ἐντὸς τὸν κόλπον ποιεῖται. Ἐπειδάν τε ναῦς ἀνέμῳ ἢ κλύδωνι βιαζομένη τοῦ διάπλου ἐντὸς ὑπὲρ τοῦ μηνοειδοῦς τὴν ἄρχην γένηται, τὸ ἐνθένδε αὐτῇ ἐπανιέναι ἀμήχανά ἐστιν, ἀλλὰ συρομένῃ τὸ λοιπὸν ἔοικε, καὶ διαφανῶς ἐπίπροσθεν ἀεὶ ἑλκομένῃ· καὶ ἀπ' αὐτοῦ, οἶμαι, οἱ πάλαι ἄνθρωποι τὸν χῶρον τοῦ πάθους τῶν νεῶν ἕνεκα Σύρτεις ὠνόμασαν. Οὐ μὲν οὐδὲ διανεῦσαι τοῖς πλοίοις ἄχρι ἐς τὴν ἠιόνα δύνατα γεγένηται. Πέτραι γὰρ ὕφαλοι διακεκληρωμέναι τὰ πλεῖστα τοῦ κόλπου πλώϊμα οὐ ξυγχωροῦσιν ἐνταῦθα εἶναι, ἀλλ' ἐν τοῖς βραχέσι τὰς ναῦς διαχρῶνται· μόνοις δὲ τοῖς λέμϐοις οἱ πλωτῆρες τούτων δὲ τῶν νηῶν οἷοί τέ εἰσι διασώζεσθαι, ἂν οὕτω τύχοι, μετὰ κινδύνων τὰς διεξόδους ποιούμενοι.

[2] Lucain, *Phars.*, IX, v. 303 :

Syrtes, vel primam mundo Natura figuram
Quum daret, in dubio pelagi terraeque reliquit
(Nam neque subsedit penitus, quo stagna profundi
Acciperet, nec se defendit ab aequore tellus;
Ambiguae sed lege loci jacet invia sedes :
Aequora fracta vadis, abruptaque terra profundo,
Et post multa sonant projecti litora fluctus;
Sic male deseruit, nullosque exegit in usus
Hanc partem Natura sui) : vel plenior alto
Olim Syrtis erat pelago, penitusque natabat :
Sed rapidos Titan ponto sua lumina pascens,
Aequora subduxit zonae vicina perustae;
Et nunc pontus adhuc, Phoebo siccante, repugnat.
Mox ubi damnosum radios admoverit aevum,
Tellus Syrtis erit : nam jam brevis unda superne
Innatat, et late periturum deficit aequor.

[3] Beechey, p. 272 : « We have already observed that the sea appears to have made great advances on the whole line of coast of northern Africa; and this fact seems to be proved from the circumstance of our

Quant à l'aspect général du littoral de la grande Syrte, les poëtes en ont singulièrement exagéré l'aridité. A en croire leurs descriptions, toute la côte, de Leptis à Bérénice, n'aurait été qu'un désert aride, embrasé, peuplé de serpents[1]. Les Itinéraires anciens faisaient déjà justice de ces fictions : les stations, les postes fortifiés, se succèdent à de courts intervalles sur ce long parcours. Aujourd'hui même, malgré l'état de barbarie où la région syrtique est retombée depuis l'invasion arabe, on y rencontre sur plusieurs points de véritables oasis, et presque partout de l'eau et des pâturages. Lucain l'avoue lui-même dans le passage où il exagère, pour la plus grande gloire de son héros, la stérilité de ce prétendu désert :

> Hoc tam segne solum raras tamen exserit herbas,
> Quas Nasamon, gens dura, legit.

La seule partie de la grande Syrte qui présente le caractère d'aridité que les poëtes ont étendu à tout le littoral est l'isthme étroit qui sépare du golfe la grande lagune de Strabon. L'eau

finding the remains of ancient towns, along its shore, at present under water to a considerable extent. We may now pass in boats over the ruins of the northern part of Alexandria,.. and remains of the city of Carthage, for the space of three furlongs in length, and half a furlong, or more, in breadth, are well known, on the authority of Shaw, to be at the present day « entirely under water ». In the intermediate space, we may instance the maritime towns of the Cyrenaica, where the sea has made considerable advance; those parts of the greater Syrtis which are not exposed to the accumulation of sand, and the town of the modern Tripoly, the northern part of which (as we have already stated in the words of Leo Africanus) appears to have been in his time under water. »

Le témoignage de Jean Léon et quelques autres indices prouvent que le terrain s'est relevé dans certaines localités et que l'assertion de Beechey est trop absolue.

[1] Lucain, *Pharsale*, IX, v. 523-525, 431-435 :

> Nam quidquid pulvere sicco
> Separat ardentem tepida Berenicida Lepti
> Ignorat frondes.....
> At quaecumque vagam Syrtim complectitur ora
> Sub nimio projecta die, vicina perusti
> Aetheris, exurit messes et pulvere Bacchum
> Enecat, et nulla putris radice tenetur.
> Temperies vitalis abest.....

y est rare et de très mauvaise qualité; mais le fait s'explique par la constitution même de ce long bourrelet de sables et de rochers, véritable digue naturelle jetée entre un amas d'eau saumâtre et un amas d'eau salée. La rive opposée de la lagune, que suivait la grande voie du littoral décrite par la Table de Peutinger, avec un certain nombre de routes secondaires, *compendia* ou *diverticula,* semble avoir offert plus de ressources. Voisine des derniers versants du plateau tripolitain, elle était moins dépourvue d'eau : les trois grandes dépressions que nos cartes désignent sous les noms d'*Ouadi Souf-ed-Djin,* d'*Ouadi Zemzem* et d'*Ouadi Baï,* et dont le cours hivernal alimente la sebkha, conservaient sans doute, en été, ces eaux souterraines qu'on trouve à une très petite profondeur dans le lit de presque tous les oueds africains. C'est ce que semble indiquer le passage de Scylax où il est dit que les Maces hivernaient le long de la côte, et se retiraient dans l'intérieur quand les chaleurs de l'été avaient desséché les sources du littoral[1].

Ptolémée fait figurer parmi les îles côtières de la province d'Afrique, à l'est de Meninx, *Misynos, Pontia* et *Gaïa*[2]. Comme il n'existe sur la côte, de Djerba à Mouktar, que des rochers ou des écueils, C. Müller suppose que Misynos peut être la petite île d'Hamoud, sur le littoral cyrénéen de la grande Syrte. Pontia serait, d'après lui, l'une des trois Pontiae de Scylax, situées au sud et dans le voisinage immédiat d'Hamoud. Quant a Gaïa, elle se retrouverait à 90 stades au sud-ouest de Pontia

[1] Scylac. *Peripl.*, § 109 : Ἀπὸ τούτου τὴν Σύρτιν παροικοῦντες οἱ Μάκαι χειμάζουσιν ἐπὶ θαλάττῃ, τὰ βοσκήματα κλείοντες, τοῦ δὲ θέρους, ὑπεκλειπόντων τῶν ὑδάτων, ἀπελαύνουσι τὰ βοσκήματα εἰς μεσογαίαν ἄνω μεθ' ἑαυτῶν.

[2] IV, III :

Μίσυνος νῆσος	μδ	γο'	λ	γο'
Ποντία νῆσος	με	γ'	λ	δ'
Γαία νῆσος	μς		κθ'	γο'



et porterait aujourd'hui le nom de *Djezira Gara*. Sans nous prononcer contre ces synonymies, nous devons constater qu'elles ne répondent ni au texte de Ptolémée, qui compte Misynos, Pontia et Gaïa parmi les îles côtières de la province d'Afrique, ni à ses indications astronomiques, qui sont, il est vrai, en contradiction avec son texte : d'après les coordonnées de Ptolémée, en effet, Misynos, Pontia et Gaïa auraient été situées au milieu même de la grande Syrte, sur une ligne oblique allant du nord-ouest au sud-ouest, et devraient figurer par conséquent parmi les îles pélagiennes.

Les îles pélagiennes.

Il nous reste à dire quelques mots des îles situées à une certaine distance des côtes, et que nous n'avons pu comprendre dans la description du littoral.

Hydra.

La plus occidentale est l'*Hydra* d'Éphore[1], la Ὕδρας νῆσος que Ptolémée place par 28° de longitude, c'est-à-dire entre Rusicade et Uzycath, et 33° de latitude. Si cette dernière indication, qui met Hydra à 20 minutes du littoral, est exacte, il faut admettre que cette île a disparu, car on ne trouve à cette distance de la côte aucune terre qui puisse la représenter[2]. La plupart des îles de cette partie de la Méditerranée sont le produit évident d'éruptions volcaniques[3] : leur existence est donc intimement liée aux manifestations de l'activité souterraine qui les a fait émerger du sein des eaux et qui peut les y replonger. L'apparition récente et la disparition presque

[1] Stephanus Byz., *sub verbo* : Ὕδρα, νῆσος Λιβύης περὶ Καρχηδόνα, ὡς Ἔφορος πέμπτῳ.

[2] Les deux seuls îlots que nous connaissions, *Srigina* et l'île *Tekouch*, sont très voisins du littoral. Le premier est situé en face de Stora, au nord-ouest de Rusicade; le second, au nord-est de ce même point. Si la position assignée par Ptolémée à l'île de l'Hydre n'est que le résultat d'une erreur de latitude, l'îlot de Tekouch paraît la synonymie probable de Ὕδρας νῆσος.

[3] Le nom de *Caene* (ἡ Καινή, « l'île nouvelle »), donné par Pline à l'une des îles voisines de la côte d'Afrique, indique peut-être que cette terre était d'origine récente.

immédiate de l'île Julia nous fournissent l'exemple le plus frappant des effets de ces forces agissant successivement dans les deux sens. Il est donc fort possible que l'Hydra d'Éphore et de Ptolémée ait eu le sort de cette île, que la même année a vue surgir et disparaître, de nos jours.

EUBOEA.

M. d'Avezac identifie l'îlot de Srigina à l'île que Scylax place en face des Pithécuses, et qui possédait une ville du nom d'*Euboea*[1]. Cette synonymie, qui ne repose que sur un rapprochement entre le nom de Pithécuses et celui d'« île aux Singes », que nos anciennes cartes donnent à Srigina, nous paraît inconciliable avec le sens du mot *Euboea*, « fertile en bœufs ». Srigina n'est qu'un rocher aride, mesurant quatre cents mètres sur cent, qui n'a jamais pu être habité ni nourrir d'autre bétail que des chèvres. C. Müller retrouve Euboea dans l'île de la Galite : « Haec insula non alia esse potest nisi ea quae apud Ptolemaeum Καλάθη, in Itin., p. 514, *Galata* vocatur. E regione ejus sitae Thabracae prope quas silvae simiarum plenae memorantur apud schol. Juvenal, *sat.* x, p. 194. Fortasse hanc ipsam urbem Graeci Pithecussarum nomine appellabant[2]. » Beaucoup plus vraisemblable que celle de M. d'Avezac, cette conjecture ne nous satisfait encore qu'à moitié. Si l'on admet avec C. Müller que les Pithécuses de Scylax soient identiques à la Thabraca punique et romaine, et nous l'admettons volontiers, il est beaucoup plus naturel de retrouver Euboea dans l'île de Tabarka que dans celle de la Galite. L'expression *κατ' ἐναντίον αὐτῶν* se comprend mieux. Il est à remarquer, en outre, que le Périple suit exactement le littoral et qu'Euboea doit être dès lors une île côtière, ce qui n'est pas le cas de la Galite. Le nom d'Euboea enfin s'explique tout naturellement : séparée du con-

[1] Scyl. *Peripl.*, § 111 : Πιθηκοῦσαι καὶ λιμήν· κατ' ἐναντίον αὐτῶν καὶ νῆσος καὶ πόλις ἐν τῇ νήσῳ Εὐβοίᾳ. — [2] *Geogr. graeci minores*, p. 90.

tinent par un canal guéable, l'île de Tabarka aurait été le siège du centre de population indiqué par le mot πόλις : elle forme un refuge facile à défendre, une véritable acropole, qui a toujours dû être habitée de préférence au littoral même. Le territoire d'Euboea, la « ville riche en troupeaux », aurait été la vallée voisine et exceptionnellement fertile qu'arrose l'Oued el-Kebir et qui s'ouvre en face même de l'île.

GALATA (*la Galite*).

La Galite, ἡ Καλάθη, figure dans les Tables ptoléméennes parmi les îles côtières. Elle se trouve en réalité à 60 milles romains ($88^k\ 860^m$) au nord de Thabraca. L'Itinéraire maritime, qui la désigne sous le nom de *Galata*[1], n'évalue cette distance qu'à 300 stades ($55^k\ 500^m$)[2].

Vue du sud-ouest, la Galite apparaît comme une terre haute et montagneuse, dont le point culminant s'élève à 393 mètres au-dessus du niveau de la mer. Considérée dans son ensemble, elle offre la forme d'un T, dirigé de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est et présentant, au nord et au sud, deux baies inégales, dont la plus vaste et la plus sûre est celle du sud.

La constitution de l'île est essentiellement volcanique. Ses hauteurs sont formées d'une roche trachitique remplie de

[1] C'est celui que lui donnent Mela et Pline. Deux manuscrits de l'Itinéraire maritime portent *Calatha;* un troisième donne la variante *Galatha*. M. d'Avezac suppose à tort que la *Calacte* de Silius Italicus, *littus piscosa Calacte*, est identique à Galata. Il s'agit dans l'espèce de la ville sicilienne qui porte dans Diodore le nom de Καλὴ ἀκτή, dans Ptolémée celui de Καλάκτα. Elle se trouvait sur la côte septentrionale, entre Tyndaris et Cephalaedium.

[2] *Itin. mar.*, p. 495, éd. Wessel : « a Galata Tabracam in Africam stadia CCCC. » — *Ibid.*, p. 514, 4 : « Insula Galata : a Caralis de Sardinia... stadia DCCXXX, a Tabraca ex Africa... stadia CCC. »

La distance de Galata à Caralis est évaluée, dans un autre passage (p. 494, 7), à 990 stades (183,150 mètres) : d'autres manuscrits donnent les chiffres 825, 935 et 925 stades. La distance réelle est de 99 milles marins, soit 183,348 mètres. Le chiffre de 990 stades peut donc être considéré comme très exact, eu égard aux méthodes d'évaluation dont se servaient les anciens.

belles laves. Pline affirme que le scorpion ne pouvait pas y vivre[1]. C'est encore une croyance répandue aujourd'hui parmi les marins qui fréquentent la Galite que le sol de l'île tue tout animal venimeux. Habitée autrefois, comme le prouvent les débris de constructions anciennes qu'on y remarque et les monnaies puniques qu'on y a trouvées, la Galite n'est plus aujourd'hui qu'un point de relâche pour les bateaux corailleurs et de dépôt pour la contrebande d'armes et de poudre qui se fait sur la côte d'Afrique.

PALMARIA (le Galiton est).

L'îlot de *Palmaria,* que l'Itinéraire maritime place à quarante stades (7400 mètres) de Galata[2], n'est pas, comme on l'a supposé, le Galiton ouest, grosse roche massive, haute de 158 mètres et accompagnée d'une roche conique appelée l'Aiguille, qui se trouve à 5800 mètres environ du port méridional de la Galite. Nous pensons que Palmaria est représenté par le Galiton est, situé précisément à 7408 mètres de ce même port. Le Galiton ouest et l'Aiguille seraient dès lors les deux îles que l'Itinéraire maritime semble indiquer comme faisant également partie du groupe de la Galite, mais sans préciser la distance, sous les noms de *insula Phalans* ou *Phalaris* et d'*insula Vulturia.* Ce dernier nom s'explique facilement : la Galite est un lieu de repos pour les oiseaux de passage et, par conséquent, de rendez-vous pour les oiseaux de proie, qui viennent les y attendre.

PHALARIS (le Galiton ouest). VULTURIA (l'Aiguille).

DRACONTIA (El-Kelab?).

L'île *Dracontia,* Δρακόντιος νῆσος[3], qui figure dans les listes de Ptolémée parmi les îles côtières entre Calathe et Aegi-

[1] Plin., V, VII : « Galata, cujus terra scorpionem, dirum animal Africæ, necat. »

[2] *Itin. marit.*, p. 514, 7 : « Insula Palmaria : inter hanc et Galatam stadia XL. » Nous avons préféré ce dernier chiffre, qui est celui de tous les manuscrits, sauf quatre, au chiffre XLV, qu'ont adopté Parthey et Pinder et qui s'éloigne de la distance réelle.

[3] Étienne de Byzance donne, d'après Alexandre Polyhistor, la forme Δράκοντος νῆσος.

IMPRIMERIE NATIONALE.

moros, a été identifiée par Mannert et C. Müller aux deux îlots des Cani, *El-Kelab,* situés à cinq milles marins au nord-est du Ras ez-Zebib. Mais il est permis d'objecter à cette synonymie que deux îlots ne peuvent guère représenter une île. La correspondance proposée nous paraît donc au moins douteuse.

PONTIA.

Scylax indique deux îles dans le voisinage du promontoire de Mercure : *Pontia* et *Cosyros*[1]. La première ne figure sous ce nom dans aucun autre document antique. Aussi quelques commentateurs, Gail entre autres, ont-ils supposé que les deux mots ἄκρα et ϖοντία qui se suivent dans le texte du Périple cachaient le nom de Δρακοντία, variante de la Δρακόντιος νῆσος de Ptolémée. L'indication de Scylax qui place Pontia près du promontoire de Mercure (cap Bon) ne permet pas d'accepter cette conjecture : on peut supposer avec C. Müller que la Pontia de Scylax est le nom grec de l'Aegimure punique, cette roche marine qui justifie si bien l'épithète de ϖοντία.

COSSURA (Pantellaria, *El-Kousra*).

A quarante milles marins à l'est-sud-est du cap Bon, et sous le parallèle de Klibia, se trouve l'île que nos cartes appellent *Pantellaria*[2], mais dont le nom primitif s'est conservé dans la dénomination arabe de *Kousra.* C'est la Κόσυρος de Scylax, la Κόσσυρος de Polybe, la Κόσσουρα de Strabon, la Κόσσυρα d'Appien et de Ptolémée; Mela écrit *Cosura;* Ovide et Pline, *Cosyra;* Martianus Capella, *Consura;* la forme *Cossura,* que

[1] Scylacis *Peripl.* : Ἔπεισι δὲ νησία ἐν τῇ Ἑρμαίᾳ ἄκρᾳ, Ποντία νῆσος καὶ Κόσυρος.

[2] Cette dénomination, qui se trouve déjà dans le portulan de Jean d'Uzzano et dans la carte catalane de 1375, n'est qu'une altération du nom de *Pantanella,* qu'on trouve dans la Chronique de Ramon Muntaner (1313), mais dont on n'a pas donné jusqu'ici une explication satisfaisante. Il n'est pas probable, en effet, que *Pantanella* vienne de *pantano* « marécage ». Le nom de *Pantellaria* ou, plus exactement, *Pantelleria,* paraît venir de *Pantalena,* nom que porte, dans le dialecte sicilien, le coquillage appelé *patella.* Le nom moderne de Cossura aurait donc la même origine que le nom antique de *Lopadusa.*

donne l'Itinéraire maritime, est celle qui se retrouve sur les monnaies de l'île.

Pantellaria mesure environ douze milles du nord-ouest au sud-est, c'est-à-dire dans le sens de sa plus grande dimension. Sa largeur moyenne est de sept milles, et sa forme générale est celle d'une ellipse. Sa circonférence est évaluée à trente milles; Strabon lui donne un périmètre de cent cinquante stades (27,750 mètres). D'origine volcanique, comme la Galite, l'île est formée par un massif montagneux très élevé, très accidenté et ne présentant de tous côtés que des gorges, des ravins, des précipices et des excavations. Le point central, qui est aussi le point culminant, atteint une altitude de 673 mètres. Deux anciens cratères, aujourd'hui remplis d'eau, ont reçu des habitants les noms de *Fossa* et de *Bagno*. Les eaux de ce dernier bassin sont tièdes et attirent en hiver, par leur température, les oiseaux, qui s'y rassemblent par milliers. Le port principal s'ouvre au nord-ouest, entre les deux pointes Santa-Croce et San-Leonardo, et forme une baie de cinq à six cents mètres d'ouverture, dont le fond est occupé par l'unique cité de l'île, Pantellaria, qui a évidemment succédé à la *πόλις ὁμώνυμος* mentionnée par Pline et Ptolémée [1]. D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir M. l'amiral Fincati, il existerait à Pantellaria des vestiges importants du port antique. Les deux môles qui les formaient, construits en pierres énormes soigneusement appareillées, sont encore visibles à une certaine profondeur au-dessous du niveau actuel des eaux.

La population entière de l'île peut être évaluée à 5,000 âmes. Fort laborieuse, elle tire tout le parti possible du peu de terres cultivables dont elle dispose; et exporte du vin, de l'huile, du

[1] Plin., V, VII : « Cosyra cum oppido. » — Ptol., IV : Κόσσυρα νῆσος καὶ πόλις.

coton, des raisins excellents, de l'alun et une assez grande quantité d'orseille.

Malgré leurs rapports constants avec la Sicile, les habitants de Pantellaria, comme ceux de Malte, parlent encore un dialecte arabe, et l'on a supposé avec quelque vraisemblance que, si cet idiome n'est pas un dérivé immédiat de la langue punique, il est tout au moins un mélange de l'arabe greffé sur une langue antérieure, d'origine également sémitique, c'est-à-dire sur le phénicien. Il est impossible, en effet, comme l'a fait remarquer d'Avezac, que les trois siècles de domination arabe qu'a subis l'île, entre neuf siècles de domination romaine et sept siècles de domination sicilienne, aient pu faire oublier la langue primitive et faire obstacle à l'introduction de l'italien. L'idiome primitif, antérieur à la conquête arabe, devait être analogue à celui qui se parle encore aujourd'hui.

On ne sait rien des origines de Cossura. Il est probable, bien qu'aucun texte ne permette de l'affirmer, qu'elle fut directement colonisée par les Phéniciens: elle formait un point de relâche trop important pour n'avoir pas été comprise dans le réseau de stations maritimes dont Tyr et Sidon avaient couvert la Méditerranée. Il est certain du moins qu'elle fit partie des possessions de Carthage, car on a recueilli des monnaies puniques frappées dans l'île et identiques, comme types, aux monnaies romaines qui portent son nom[1].

L'histoire proprement dite ne commence pour Cossura qu'à la première guerre punique. Ravagée en 255 par les consuls Servius Fulvius Nobilior et M. Aemilius Paullus, à qui cette expédition valut les honneurs du triomphe[2], réoccupée pres-

[1] Voir Gesenius, *Monum.*, pl. XXXIX. — Saulcy, *Mém. Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1845, t. XV. — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p 178. — Schröder, *Die phöniz. Sprache*, p. 279.

[2] Zonar., VIII, XIV.

que aussitôt par les Carthaginois, elle fut de nouveau prise en 217 par Cneius Servilius, qui y mit une garnison. Cossura n'en figure pas moins, en 213, parmi les contrées qui envoyèrent des renforts à l'armée carthaginoise de Sicile[1].

Son nom apparaît à diverses reprises pendant l'époque romaine. Cn. Papirius Carbo, au temps des guerres civiles, essaya vainement d'en faire un centre de réaction contre la fortune de Sylla et ne réussit qu'à s'y faire prendre par Pompée. Ovide nous parle de sa stérilité[2], et Sénèque, s'il a réellement voulu parler de Cossura dans le passage qu'il consacre aux îles les plus sauvages de la Méditerranée, en a fait le tableau le moins flatteur[3].

Cossura ne fut occupée par les Arabes qu'au IX^e siècle. Nous savons par Ibn Khaldoun que Ziadet Allah, sultan de Kaïrouan, dirigea contre l'île de Kousra, en 835, une flotte qui battit l'escadre byzantine. Enlevée aux Arabes en 1148 par le roi Roger, l'île n'a pas cessé depuis d'appartenir à la Sicile.

LOPADUSA (*Lampédouse*).

A cinquante milles environ de Cercina, Pline indique une île de *Lopadusa*, longue de six milles[4]. Strabon compte Λοπάδουσα ou Λοπάδουσσα[5] parmi les îles pélagiennes et la

[1] Silius Ital., *Pun.*, XIV, v. 251 :

Et bellare Tabas docilis, Cossyraque parva.

[2] *Fast.*, III, v. 567 :

Fertilis est Melite sterili vicina Cosyrae.

[3] Sénèque, *Consol. ad Helv.*, VI : « Deserta loca et asperrimas insulas, Sciathum et Seriphum, Gyarum et Corsicam pete : nullum invenies exsilium, in quo non aliquis animi causa moretur. Quid tam nudum inveniri potest, quid tam abruptum undique, quam hoc saxum ? Quid ad copias respicienti jejunius ? Quid ad homines immansuetius ? Quid ad ipsum loci situm horribilius ? Quid ad coeli naturam intemperantius ? Plures tamen hic peregrini quam cives consistunt. » — *Corsicam* est la vieille leçon, à laquelle Muret a substitué par conjecture *Cosuram*. Il est probable qu'il s'agit plutôt de la Corse, que Sénèque avait des raisons toutes personnelles de représenter sous de pareils traits.

[4] V, VII : « Lopadusa, longa VI millia passuum. »

[5] Les manuscrits donnent les deux variantes.

place en face de Thapsus[1]. Cette double indication, rapprochée de celle de Pline, désigne la Lampédouse de nos cartes, située effectivement sous le parallèle du cap Dimas et longue de six milles romains.

Ptolémée nomme également Λοπάδουσα, et la place parmi les îles voisines de la côte d'Afrique; mais on sait que sa division en îles côtières et îles pélagiennes est assez arbitraire : Calatha, par exemple, figure parmi les premières, alors que Cossura, qui n'est pas plus éloignée du littoral, est comptée parmi les secondes.

Lopadusa est très probablement la *Lampas* que Scylax indique après Melite et Gaulos[2], et dont le nom, peut-être emprunté au phare que portait l'une des deux ou trois tours dont parle le Périple, a été considéré comme l'origine de la dénomination actuelle de Lampédouse. La variante *Lampadusa* que donnent deux manuscrits de Martianus Capella aurait été la forme intermédiaire. Cette forme n'apparaît cependant dans aucun autre document antique : tous les textes donnent les variantes très voisines *Lopadusa*, Λοπάδουσα, Λοπαδοῦσα, Λοπάδουσσα, Λοπαδοῦσσα, Λοπαδοῦσσαι[3], et Athénée, qui adopte cette dernière forme, explique le nom de *Lopadusa* par le mot λοπάς, synonyme de λεπάς « coquillage »[4]. L'érudition

[1] Strab., XVII, 708, 17 : Εἶτα Θάψος πόλις, καὶ μετὰ ταύτην νῆσος πελαγία Λοπαδοῦσσα.

[2] Scylacis *Peripl.* : Ἀπὸ Ἑρμαίας ἄκρας πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντά εἰσι νῆσοι τρεῖς μικραὶ κατὰ τοῦτο, ὑπὸ Καρχηδονίων οἰκούμεναι· Μελίτη πόλις καὶ λιμὴν, Γαῦλος πόλις, Λαμπάς· αὕτη πύργους ἔχει δύο ἢ τρεῖς.

[3] C'est celle que donne Étienne de Byzance : Λοπάδουσσα, νῆσος κατὰ Θάψον τῆς Λιβύης, ὡς Ἀρτεμίδωρος ἑβδόμῳ γεωγραφουμένων. Τὸ ἐθνικὸν Λοπαδουσσαῖος.

[4] Athen., *Deipnosoph.*, I, p. 30 : Καὶ Λαγοῦσσαι νῆσοι, ἀπὸ τῶν ἐν αὐταῖς λαγῶν· καὶ ἕτεραι Φυκοῦσσαι, καὶ Λοπαδοῦσσαι, ἀπὸ τῶν παραπλησίων. L'édition de Venise porte Λεπαδοῦσαι; celles de Bâle et de Casaubon Λαπαδοῦσαι, forme que donnent également les manuscrits

antique répudiait donc l'étymologie qui rattache *Lampédouse* à *Lampas*[1].

Le nom actuel se rencontre pour la première fois dans Édrisi, qui écrit *Lanbedousa.* Le portulan de Jean d'Uzzano et Livio Sanuto donnent la forme *Lampedosa*[2]. L'Arioste semble revenir à la leçon antique en écrivant *Lipadosa.*

Située à quatre-vingts milles au sud-sud-est de Pantellaria, Lampédouse affecte la forme d'un plateau étroit, allongé de l'est à l'ouest, haut d'une centaine de mètres, et se terminant de toutes parts à la mer par des falaises escarpées, sauf du côté du sud-est, où il s'abaisse graduellement jusqu'à une plage basse, découpée en un certain nombre d'anses ou de baies, dont la principale forme le mouillage de l'île.

La seule donnée historique que nous possédions sur Lampedusa remonte à l'époque punique : Scylax, ainsi que nous l'avons vu, dit qu'il y existait deux ou trois tours, servant sans doute de phares et de signaux et occupées par les Carthaginois. Ce petit centre punique dut se développer assez rapidement et acquérir une certaine importance, car il existe à Lampedusa des catacombes fort étendues et composées d'une série de couloirs taillés dans le roc, dont les parois offrent une suite de niches et de fours à cercueils. Exactement semblables à celles de Medinat-el-Kdima, dans l'île de Malte, et du Djebel Khaoui, près de Carthage, ces catacombes remontent évidemment à l'époque carthaginoise. Elles sont creusées dans le massif rocheux qui fait face à l'Afrique, et la légende locale prétend qu'elles se prolongent par une galerie sous-marine jusqu'au cap Bon. On sait qu'une tradition analogue affirme l'existence d'une communi-

[1] On trouve *Lopas* employé pour *Lepas* dans Plaute.

[2] Les marins siciliens font venir le nom de Lampedusa du mot *lampo* « éclair ». Lampedusa est pour eux l'« île aux orages, aux éclairs ».

cation souterraine entre le rocher de Gibraltar et la montagne qui domine l'autre côté du détroit. L'île était-elle encore habitée à l'époque romaine? Nous l'ignorons; elle paraît avoir été complètement déserte au XII[e] siècle : Édrisi affirme qu'on n'y trouvait aucune espèce de fruits ni d'animaux. Il n'y existe aujourd'hui que quelques familles maltaises et siciliennes, groupées autour d'un château fondé au milieu du XV[e] siècle. Le reste de l'île est abandonné aux chèvres sauvages et aux lapins, qui y pullulent à un tel point que les habitants de la pointe orientale ont dû protéger leurs champs par un mur de clôture.

A sept ou huit milles de la pointe occidentale de Lampédouse s'élève un îlot en forme de table, mesurant 700 mètres du nord au sud, 180 de l'est à l'ouest; taillé à pic sur trois de ses faces, il s'abaisse du côté de l'est par une série de gradins jusqu'à une pointe basse qui se prolonge elle-même en écueil sur un espace de 200 mètres. Nos cartes l'appellent le *Lampion*. Livio Sanuto lui donne le nom de *Schola* (de *scoglio*, « écueil »)[1], qui figure déjà sous la forme *Scola* dans la carte catalane de la Bibliothèque de Charles V, et suppose à tort que cette petite île a été appelée par les anciens *Misinua* et *Demonesos*. Le premier de ces deux noms ne peut représenter, ainsi que l'a fait observer M. d'Avezac, que la *Misynos* de Ptolémée, située dans la grande Syrte, et *Demonesos* est une île de la côte d'Asie Mineure qu'une mauvaise leçon des *Memorabilia* a transportée près de Carthage, περὶ Καρχηδόνα, alors que le texte devait porter περὶ Χαλκηδόνα.

M. d'Avezac s'est trompé à son tour en retrouvant dans le Lampion l'antique *Aethusa*[2]. Le rapprochement qu'il établit

[1] L'îlot de Délos portait au moyen âge le nom de *Scholio*, qui s'explique de même. (Lebègue, *Recherches sur Délos*, p. 29.)

[2] *Îles d'Afrique*, p. 118 : « Nous ne croyons pas qu'une autre synonymie ait été proposée parmi les noms que nous

entre le nom grec de cette dernière île et celui que porte l'îlot voisin de Lampédouse n'est pas sérieux : le mot *αἴθουσα* ne signifie pas « resplendissante », comme il l'affirme, mais « brûlante, brûlée par le soleil[1] ». Le nom de Lampion, d'autre part, ne peut raisonnablement faire allusion qu'à la forme de l'îlot. Les Tables de Ptolémée indiquent d'ailleurs Aethusa à l'est de Lopadusa, tandis que le Lampion est à l'ouest de Lampédouse. Nous croyons donc que la synonymie réelle d'Aethusa est celle qu'on a adoptée jusqu'ici.

AETHUSA (*Linosa*).

Linosa, située à vingt-cinq milles marins au nord-est de Lampédouse, ne mesure guère que dix-huit kilomètres de circonférence. Elle offre l'aspect d'une masse arrondie, du sol de laquelle surgissent plusieurs cônes, dont le plus élevé atteint une altitude d'environ 160 mètres. La mer présente de grandes profondeurs autour de l'île : le moindre brassiage accuse au rivage même une vingtaine de mètres, un peu plus loin une centaine, et trois cents mètres à moins d'un demi-mille de la côte. Linosa peut donc être considérée comme le cône terminal d'une montagne sous-marine complètement isolée.

Le caractère essentiellement volcanique de l'île est attesté par l'existence de cônes d'éruption et de plusieurs cratères éteints, ainsi que par les vitrifications qu'on y rencontre parmi les ponces et les laves. A l'extrémité occidentale de l'île s'ouvre une petite anse, formée par l'affaissement d'une partie de cra-

offre la géographie classique ancienne ; et cependant il en est une qui nous paraît fournie très naturellement par les Tables de Ptolémée, dont malheureusement il n'a été fait sur ce point qu'une application fautive : nous voulons parler de son nom d'Aethousa ou « resplendissante », dont la dénomination cadre si bien avec celle de *Lampion*, qui la remplace aujourd'hui. »

[1] Il est même probable que le nom phénicien dont les Grecs ont fait Αἴθουσα n'a rien de commun avec le sens en question. La première syllabe, Ai, paraît bien être l'équivalent du אי phénicien « insula ». (Voir *Corpus inscr. semit.*, 2e fasc., p. 183 ; note de M. Renan.)

tère, qui offre un débarcadère commode sur une plage de sable fin.

La correspondance de Linosa et d'Aethusa résulte de la position que Ptolémée assigne à celle-ci par rapport à Lopadusa. Pline et Martianus Capella, qui nomment Aethusa immédiatement après Lopadusa, constatent qu'elle était aussi appelée *Aegusa*[1], « l'île aux Chèvres », et nous savons par Étienne de Byzance, qui donne seulement cette dernière forme, que les Libyens la désignaient sous le nom de *Katria*[2].

Édrisi, qui la place exactement à trente milles au nord-est de l'îlot d'*El-Kitab* (le Lampion), lui donne le nom de *Nemousa*, qui semble s'être transformé, deux siècles plus tard, sur la carte catalane, en celui de *Linosa*. M. d'Avezac voit dans ce nom de *Nemousa* l'altération de la dénomination primitive d'Ἀνέμουσα, qui désigne, dans certaines éditions de Ptolémée, une île située à quarante-cinq minutes à l'est de Lopadusa. Cette conjecture ne repose malheureusement que sur une interpolation des éditeurs : aucun manuscrit de Ptolémée ne mentionne cette île d'Anemusa. L'ethnique Αἰγουσαῖος, que donne Étienne de Byzance, semble indiquer que l'île d'Aegusa était habitée dans l'antiquité. Linosa est absolument déserte aujourd'hui.

Île de GLAUCON.

L'île pélagienne de Glaucon, que Ptolémée indique, avec une ville homonyme, à vingt minutes au nord de Cossura et sous le même méridien, ne se retrouve pas sur nos cartes. A-t-elle disparu? Y a-t-il simplement erreur dans les coordonnées de Ptolémée? Il est d'autant plus difficile de se prononcer à cet

[1] Plin., III, XIV : « Lopadusa, Aethusa, quam alii Aegusam scripserunt. » — Mart. Capel., VI : « Lopadusa, Aethusa, quam alii Aegusam dixere. »

[2] Steph. Byz. : Αἴγουσα, νῆσος Λιβύης, κατὰ Λιβύας λεγομένη Κατρία. Τὸ ἐθνικὸν Αἰγουσαῖος, ὡς Σκοτουσαῖος.

égard qu'aucun autre texte antique ne parle de l'île de Glaucon.

La plus orientale et la dernière des îles pélagiennes énumérées par Ptolémée est Malte, Μελίτη. Bien qu'à plusieurs égards on puisse la considérer comme une île africaine, elle n'a jamais appartenu à la province romaine d'Afrique et ne saurait, dès lors, figurer dans cette étude.

Îles dont la position est inconnue ou douteuse.

Étienne de Byzance nomme un certain nombre d'îles libyennes dont la position n'a pas été fixée jusqu'ici. Celles qui ne paraissent pas appartenir au littoral de la Cyrénaïque ou de la Marmarique sont : l'*île d'Apollon*[1], *Eudeipné*[2], *Hiéraphé*[3], *Histos* ou *Oudénoé*[4], l'*île des Chiens*[5], *Salars*[6], *Prosopon*[7], *Térapsé*[8] et les *Phoenicusae*[9].

Les cinq premières sont inconnues, aussi bien que Salars. Étienne de Byzance faisant seulement suivre leur nom de la mention très vague : *νῆσος Λιβύης* ou *νῆσος ἐν Λιβύῃ*, et cette expression de Libye ayant, dans ses listes, le sens le plus étendu, rien ne nous dit qu'elles ne doivent pas être cherchées sur le littoral des trois Maurétanies. Histos, seule, pourrait être retrouvée, grâce à la configuration spéciale qui lui avait fait donner son nom[10].

[1] Stephanus Byz. : Ἀπόλλωνος νῆσος ἐν Λιβύῃ.

[2] *Ibid.* : Εὐδείπνη, νῆσος Λιβυφοινίκων. Ἑκαταῖος περιηγήσει Λιβύης.

[3] *Ibid.* : Ἱεράφη,.. νῆσος Λιβύης. Ἑκαταῖος περιηγήσει.

[4] *Ibid.* : Ἱστὸς, νῆσος Λιβύης, Οὐδενόη λεγομένη ὑπὸ Λιβύων, ὑπὸ δὲ Φοινίκων Κέλλα Ῥαφσάθ, ὃ ἑρμηνεύεται ἱστὸς νεώς· νηὶ γάρ ἐστι παραπλήσιος.

[5] *Ibid.* : Κυνῶν νῆσος, Λιβύης. Ἀλέξανδρος τρίτῳ Λιβυκῶν.

[6] *Ibid.* : Σάλαρς,... νῆσος Λιβύης.

[7] *Ibid.* : Πρόσωπον, νῆσος οὐ πόρρω Καρχηδόνος.

[8] *Ibid.* : Τεράψη, νῆσος πρὸς Καρχηδόνα οὐ μεγάλη.

[9] *Ibid.* : Φοινικοῦσσαι, δύο νῆσοι ἐν τῷ Λιβυκῷ κόλπῳ πρὸς τῇ Καρχηδόνι, ὡς Ἑκαταῖος περιηγήσει Λιβύης.

[10] Son nom phénicien *Kella Raphsat* se traduisait par « mât de vaisseau », au dire d'Étienne de Byzance, qui ajoute : « elle ressemble en effet à un navire. » Ce nom

Prosopon (île *Pilau* ?).

Prosopon et Térapsé sont indiquées comme voisines de Carthage. La première est peut-être identique à l'île Pilau, située tout près du littoral, au nord-ouest du cap Sidi-Ali-el-Mekki. L'île Plane, plus petite et située à moins de quatre kilomètres à l'est du même cap, dans le golfe même de Carthage, pourrait être l'îlot de Térapsé, *νῆσος πρὸς Καρχηδόνα οὐ μεγάλη.*

Térapsé (île *Plane* ?).

Les Phoenicusae (*Zembra* et *Zembretta* ?).

Quant aux deux Phoenicusae, placées par Hécatée « dans le golfe libyen, près de Carthage », nous ne voyons qu'une correspondance possible. Il n'existe qu'un seul groupe de deux îles dans le golfe de Carthage : celui de Zembra et de Zembretta. On peut supposer que Hécatée a donné le nom grec de *Φοινικοῦσσαι* aux Égimures.

CHAPITRE III.

CLIMAT ET SOL.

Climat.

La contrée dont nous venons de décrire le relief et les côtes est comprise entre le trente-huitième et le trentième degré de latitude nord. Elle fait, par conséquent, partie de la zone tempérée arctique. Assez semblable, sur le littoral, à celui des côtes méridionales de l'Europe [1], le climat varie, dans l'inté-

de *Kella Raphsat* ou *Rarsat* (les manuscrits d'Étienne donnent les deux formes) a fort exercé l'esprit de conjecture des orientalistes du XVIIe siècle. Gesenius, en reproduisant l'explication de Bochart, ajoute : « Hanc explicationem vindicet qui possit, » et propose, de son côté, une étymologie non moins inadmissible pour la seconde partie de ce composé. Nous pensons cependant qu'on pourrait expliquer *kella* par « voile », sens qu'a également le mot *ἱστός*, et rapprocher du nom phénicien le nom arabe de *Kolouа es-Soud* la « voile noire », par lequel les indigènes, comme on l'a vu, désignent la pointe de la Vache noire, entre la baie d'El-Guelb et le cap de Garde (*supra*, p. 154-155).

[1] Lucain, *Phars.*, IX, v. 411 :

Tertia pars rerum Libye, si credere famae
Cuncta velis : at si ventos coelumque sequaris,
Pars erit Europae.

Moyennes annuelles de la température.

rieur, en raison de l'altitude; la moyenne annuelle de la température, qui atteint presque 22 degrés à Bône, s'abaisse à 17 et même à 14 degrés dans certaines parties du Tell. Par suite de cette même loi des compensations, la régence de Tunis, dont le sol est en général beaucoup moins élevé, offre de plus hautes températures : la moyenne de la saison chaude, à Soussa, est de 36°,5; celle de la saison des pluies, de 16 degrés, et la moyenne annuelle, de 24 degrés. Le thermomètre monte accidentellement à Tunis jusqu'à 48 degrés, sous l'influence du vent du sud qui souffle directement du Sahara sans rencontrer, comme au Maroc, la barrière naturelle de l'Atlas,

> . . . . Non montibus ortum
> Adversis frangit Libye. . . . .

et apporte, avec les exhalaisons étouffantes du désert, ces nuées de sable impalpable qui arrivent parfois jusque sur les côtes de Sicile.

Saisons.

Les saisons se succèdent avec une remarquable régularité. L'hiver, qui n'est autre chose que la saison des pluies[1], commence généralement en janvier et ne dure guère que deux mois. Le printemps, *Er-Rbia* الربيع « la verdure, le pâturage », finit avant le mois de mai. L'été, *Es-Sif* الصيف, se prolonge jusqu'en octobre. Les premières pluies annoncent l'automne, *El-Khrif* الخريف « la saison de la récolte des fruits ». Les chaleurs de l'été, du reste, sont singulièrement modifiées en plus ou en moins par les vents qui dominent alternativement. Accablantes lorsque règnent les vents du sud-est et du sud, elles sont très supportables sous l'influence des vents de nord et de nord-est. Les vents de nord-est et d'est dominent de mai en

Vents dominants.

[1] Les indigènes n'ont qu'un seul mot pour désigner la pluie et l'hiver : *Ech-Chta* الشتا « la pluie ».

septembre; les vents soufflent le plus souvent du nord-ouest et de l'est pendant le reste de l'année. Les vents de nord amènent souvent de fortes pluies[1]. L'équinoxe est généralement annoncé par de violentes rafales du vent de sud-ouest, l'*Africus*[2], si fécond en tempêtes[3]. Le milieu de septembre est presque toujours marqué, dans le golfe de Tunis, par un coup de vent furieux, dont les anciens avaient déjà remarqué la régularité : aussi l'appelait-on, à l'époque chrétienne, « la Cyprienne », l'ouragan se produisant presque toujours à l'anniversaire de la mort de saint Cyprien (XVIII des kalendes d'octobre = 14 septembre). Lorsque Archélaüs, amiral de la flotte de Bélisaire, voulut mouiller dans le golfe, à cent cinquante stades de Carthage, ses pilotes objectèrent les dangers de la côte et l'approche de cette tempête annuelle. La flotte byzantine alla chercher un abri dans le lac de Tunis[4].

La violence du vent du sud dans les régions sahariennes n'a été qu'à demi exagérée par Lucain, lorsqu'il nous représente les soldats de Caton aux prises avec l'Auster :

> Tum quoque Romanum solito violentior agmen
> Aggreditur, nullusque potest consistere miles
> Instabilis, raptis etiam, quas calcat, arenis. . .
> . . . . Galeas et scuta virorum
> Pilaque contorsit violento spiritus actu
> Intentusque tulit magni per inania coeli. . .

[1] Lucain, *Phars.*, IX, v. 422 :

> . . . . Arctoos raris Aquilonibus imbres
> Accipit et nostris reficit sua rura serenis.

[2] Sén., *Nat. quaest.*, V, XVI : « Africus furibundus, ac ruens ab occidente hiberno. »

[3] Virg., *Aeneid.*, I, v. 85 :

> Una Eurus Notusque ruunt creberque procellis
> Africus.

[4] Procop., *De bell. Vand.*, I, XX : Ἐπεὶ δὲ τοῦ πνεύματος σφίσιν ἐπιφόρου ὄντος ἀπὸ σταδίων πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν Καρχηδόνος ἐγένοντο, Ἀρχέλαος μὲν καὶ οἱ στρατιῶται αὐτοῦ ὁρμίσασθαι ἐκέλευον, τὴν τοῦ στρατηγοῦ δεδιότες πόρρησιν, οἱ δὲ ναῦται οὐκ ἐπείθοντο· τήν τε γὰρ ἐκείνῃ ἀκτὴν ἀλίμενον ἔφασκον εἶναι καὶ χειμῶνα ἐπίσημον αὐτίκα μάλα γενήσεσθαι ἐπίδοξον εἶναι, ὃν δὴ οἱ ἐπιχώριοι Κυπριανὰ καλοῦσι.

Sic orbem torquente Noto Romana juventus
Procubuit, metuensque rapi constrinxit amictus
Inseruitque manus terrae : nec pondere solo,
Sed nisu jacuit, vix sic immobilis Austro,
Qui super ingentes cumulos involvit arenae,
Atque operit tellure viros. Vix tollere miles
Membra valet, multo congestu pulveris haerens.
Adligat et stantes adfusae magnus arenae
Agger, et immoti terra surgente tenentur.

Nous avons pu constater par nous-même l'incroyable violence de ces ouragans du Sahara et l'énorme déplacement de sables qu'ils entraînent. Au mois de mars 1857, une colonne tunisienne chargée de lever l'impôt dans les oasis, et que nous accompagnions, fut assaillie entre Kafsa et Tôzeur par une tempête qui dura soixante-douze heures. Le matin du troisième jour, la force du vent était devenue telle que quelques-uns de nos cavaliers furent renversés. Les chevaux les plus vigoureux étaient obligés, par moments, de s'arc-bouter sur leurs jarrets pour résister à la rafale. D'épais tourbillons de sable, emportant des débris de palmes sèches et des ossements de chameaux, obscurcissaient le jour à tel point que j'avais peine à distinguer le guide qui me précédait. Notre infanterie, errant au hasard au milieu de ces demi-ténèbres, dut marcher ou plutôt piétiner sur place pendant vingt heures pour n'être point ensevelie. Plusieurs centaines de dattiers formant la lisière de l'oasis de Tôzeur furent enterrés jusqu'aux palmes.

Fertilité du sol.

Le sol est généralement fertile, surtout dans les parties basses des vallées et dans les plaines d'alluvion. Le sable même, ainsi que l'avait remarqué Columelle, est fécond lorsqu'il est arrosé : « . . . Quibusdam (sicut in Africa Numidia) putres arenae fe-

cunditate vel robustissimum solum vincunt[1]. » Les sables qui entourent Sfaks et la plupart des localités situées sur le golfe de Kabès ne demandent qu'un peu d'eau pour donner des légumes et des fruits comparables à ceux qu'on cultive dans les meilleures terres. Aucun sol au monde, du reste, n'égale en fertilité celui des oasis sahariennes : dans leurs sables féconds, largement abreuvés par des sources d'eau chaude, naît et se développe une végétation merveilleuse; la voûte gigantesque que forment les éventails de palmes des dattiers couvre une forêt de pistachiers, de grenadiers, d'orangers et de citronniers, qui protège elle-même un fourré d'arbrisseaux dont les fruits mûrissent encore sous ce double abri. Pline nous a laissé de l'oasis de Tacape, qu'il avait certainement visitée dans l'une de ses deux excursions en Afrique, une description qui est encore la plus exacte qu'on en puisse donner : « On rencontre au milieu des sables, quand on se rend aux Syrtes et à Leptis la Grande, une ville d'Afrique du nom de Tacape. Le sol, qui y est arrosé, est d'une fertilité plus que merveilleuse sur une étendue de trois mille pas en tous sens; une source y jaillit, abondante, il est vrai, mais dont les eaux ne se distribuent aux habitants que pendant un nombre fixé d'heures. Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier la vigne; sous la vigne on sème du blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres[2]. »

[1] *De re rustica*, praef.

[2] Plin., *Hist. nat.*, XVIII, LI : « Civitas Africae in mediis arenis, petentibus Syrtes Leptinque magnam, vocatur Tacape, felici super omne miraculum riguo solo, ternis ferme millibus passuum in omnem partem. Fons abundat, largus quidem, sed certis horarum spatiis dispensatur inter incolas. Palmae ibi praegrandi subditur olea, huic ficus, fico punica, illi vitis : sub vite seritur frumentum, mox legumen, deinde olus, omnia eodem anno, omniaque aliena umbra aluntur. » Pline ajoute que, dans cette même oasis de Tacape, quatre coudées car-

Ce tableau est celui de toutes les oasis tunisiennes : Kafsa, Oudian, Tôzeur, Nefta, Telemin, Kbilli, Djerba

Une seule partie de l'ancienne province d'Afrique contraste aujourd'hui, par sa stérilité relative, avec la fertilité des régions voisines : nous voulons parler des plateaux qui s'étendent du nord-ouest au sud-est entre Sbeïtla et le littoral de la petite Syrte.

Toute cette partie de l'ancienne Byzacène n'offre guère que des steppes arides, presque entièrement dépourvus d'eau. La plaine sablonneuse d'Aâmra, qui s'étend au nord-est de Kafsa, est le type de cette région désolée : « altéré comme le chacal d'Aâmra, » dit un proverbe saharien. Plus loin encore, entre Aâmra et le littoral, le tuf se montre par larges plaques : l'humus a disparu.

Tous les voyageurs qui ont parcouru cette partie de la régence de Tunis ont été frappés de la stérilité d'un sol qui avait été si longtemps et si justement renommé pour sa fécondité. Léon l'Africain, qui l'a constatée le premier, ne se l'explique que par une hypothèse inadmissible : « La mer Méditerranée se jette sur le Midy, tellement que les lieux qui devroient être gras et fertiles sont tous baignés en eau ; et disent les habitants de ce pays qu'anciennement il y avoit une grande étendue de terres qui s'avançoyent bien fort envers la tramontane, mais que, par le laps de temps et cours d'années, elles furent couvertes par le heurt des flots continuels, lesquels minoient toujours, comme il se void aux plages de Monestier, Mahdia, Affaces, Capes, l'isle de Gerbo et d'autres cités qui sont devers Levant. » La tradition locale sur laquelle s'appuie Jean Léon

rées de terrain, mesurées « à poing fermé » et non pas avec les doigts étendus, se vendaient quatre deniers : « Quaterna cubita ejus soli in quadratum, nec ut a porrectis metiantur digitis, sed in pugnum contractis, quaternis denariis venumdantur. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'est vraie qu'en tant qu'elle se rapporte à l'époque antéhistorique où la mer n'avait pas encore envahi les terres dont les bas-fonds et les îles de la petite Syrte représentent les derniers témoins. Cette modification du littoral s'était déjà accomplie à l'époque punique, c'est-à-dire au temps où les textes anciens attestent la fécondité du Byzacium. L'appauvrissement de la Byzacène ne s'explique pas davantage, comme l'ont supposé d'autres auteurs, par l'action stérilisante des vents marins. Cette action, nulle en ce qui concerne la culture de l'orge et du blé, ne s'étend guère au delà d'une zone de quelques centaines de mètres, et c'est précisément le littoral qui est aujourd'hui la partie la moins stérile du sud de la Régence. La fécondité de l'île de Djerba prouve bien, d'ailleurs, que le voisinage de la mer est absolument sans influence sur la prospérité des cultures.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication du contraste qu'on a constaté entre l'état actuel des choses et les témoignages du passé. Nous pensons, en premier lieu, que la Byzacène, même à l'époque romaine, était loin de présenter partout la fertilité que lui attribuent les textes antiques; l'eau y a toujours été rare à la surface du sol : le récit que nous fait Salluste des expéditions de Metellus et de Marius ne laisse aucun doute à cet égard. Polybe assignait déjà à la Byzacitis une étendue assez restreinte par rapport à celle de la contrée qui reçut depuis le nom de Byzacène. Certaines parties de cette contrée ont donc toujours été stériles, et nous en trouvons la preuve dans un document législatif du commencement du v^e^ siècle de notre ère. Une loi d'Honorius, datée du 20 février 422, et ayant pour but de déterminer, dans la Proconsulaire et dans la Byzacène, les terres qui doivent rester soumises à l'impôt et celles qui en doivent être dispensées comme deve-

nues improductives, donne le tableau suivant pour les deux provinces[1] :

Proconsulaire :

Terres fertiles : 9,002 centuries 141 *jugera;*

Terres improductives : 5,700 centuries 144,5 *jugera.*

Byzacène :

Terres fertiles : 7,460 centuries 180 *jugera;*

Terres improductives : 7,615 centuries 3,5 *jugera*[2].

La superficie totale de la Proconsulaire peut être évaluée à 208 myriamètres carrés (5,680 hectares), soit, en attribuant 200 *jugera* à la centurie, à 41,251 centuries $\frac{3}{5}$, ou 8,250,316,5 *jugera.* Celle de la Byzacène représente 479 myriamètres carrés (4,848 hectares), soit 94,834 centuries $\frac{4}{5}$, ou 18,966,962 *jugera.*

[1] *Cod. Theod.*, lib. XI, tit. XXVIII, l. 13 : *Imp. Honor. et Theod. AA. Venantio, Com. R. P.* « Breves quos spectabiles ac probatissimi nobis viri ad palatinorum sacrarium, vel ad praetoriana scrinia detulerunt, et professionis modum eum qui brevibus sedit, scribi volumus; eum vero qui recisus est de chartis publicis, jubemus auferri. Unde secundum fidem polypticorum, per *provinciam Proconsularem,* novem milia duas centurias, jugera centum quadraginta unum *in solvendo :* et quinque milia septingentas centurias, jugera centum quadraginta quatuor semis *in removendis.* Per provinciam vero *Byzacenam,* in *praestanda* functione septem milia quadringentas sexaginta centurias, jugera centum octoginta : septem milia sexcentas quindecim vero centurias, jugera tria semis in *auferenda* constat adscripta : ut circa eos, quibus conlocata ac relevata sunt praedia, ad securitatem perpetuae proprietatis intermina possent aetate servari. De his vero quae edictis prudentibus nondum sint certis adsignata personis, rectores provinciarum decernimus providere, ut, manentibus remediis quae fides supradicta adtribuit, idoneis colocentur. Dat. x Kal. Mart. Rav. Honor. XIII et Theod. X. AA. Coss. »

[2] On sait que le pied romain équivaut à 0m,2965. Le *passus* était de 5 pieds. L'*actus minimus* mesurait 5 pieds sur 120. L'*actus quadratus* était un carré de 120 pieds. Le *jugerum* était le double de l'*actus quadratus.* La *centuria* contenait 200 *jugera;* primitivement, comme son nom l'indique, elle n'en représentait que 100 : « *Centuriam* nunc dicimus, ut idem Varro ait, ducentorum jugerum modum. Olim autem ab centum jugeribus vocabatur centuria; sed mox duplicata nomen retinuit. » (Colum., *De re rustica*, V, I.)

L'étendue des terres imposées avant l'année 422 était donc, pour la Proconsulaire, d'un peu plus du tiers de la superficie totale (35 p. o/o); pour la Byzacène, cette même proportion se réduisait au sixième (16.75 p. o/o). Il est, par suite, évident que la Byzacène, dès l'époque romaine, offrait deux fois plus de terres improductives que la Proconsulaire.

La loi du 20 février 422 prouve, en outre, que le nombre des terres « abandonnées » était proportionnellement plus considérable dans la Byzacène que dans la Proconsulaire. Or c'est l'abandon de la terre que l'on peut considérer comme l'origine de l'appauvrissement actuel du sol partout où il avait pu être riche autrefois. Les puits d'arrosage se sont taris ou comblés; le déboisement, résultat des incendies qui signalaient les incursions des Maures ou simplement de ceux qu'allumaient périodiquement les nomades arabes, a livré les terres que ne défendait plus la main de l'homme au lavage des pluies hivernales et fait disparaître jusqu'à l'humus.

La pauvreté relative de la partie de la Régence qui correspond à la Byzacène s'explique, en résumé, par deux causes, sans recourir, comme on l'a fait, à l'hypothèse d'une « stérilisation » particulière de cette province :

1° L'existence de terres naturellement stériles dès l'époque romaine, dans une proportion que les textes habituellement cités ne font pas soupçonner, mais que nous révèlent les documents législatifs du v^e siècle;

2° La stérilisation des terres fertiles par suite de leur abandon, du déboisement et de la modification du régime des eaux, qui est la conséquence inévitable de celle du régime forestier.

La différence que nous venons de signaler entre la fertilité générale de la Proconsulaire et celle de la Byzacène peut expliquer le partage qui s'opéra à l'époque vandale : on sait que les

terres de la première de ces deux provinces furent assignées à l'armée conquérante, tandis que les quelques districts fertiles de la seconde formaient le domaine particulier du souverain.

L'appauvrissement de la Byzacène ne fit sans doute que s'accroître pendant la période vandale. Les documents de l'époque byzantine représentent l'intérieur de cette malheureuse province comme une vaste solitude, servant de champ de bataille aux armées qu'elle ne peut plus nourrir. L'auteur de la *Johannide* nous montre l'armée romaine campée dans la Byzacène sur le littoral et obligée de demander à la mer tous ses approvisionnements :

> At nos aequor alit, venalia, tempore certo,
> Cuncta ferens, Cereremque simul Bacchumque ministrat.

Les Maures, de leur côté, manquent de blé :

> .... Pecuaria tantum
> Sunt epulis, nam nulla Ceres.....................
> ....
> .... Et saeva fames jam comprimit omnes,
> Nam pecudum spes sola epulis...................

La terre est évidemment abandonnnée; elle se couvre encore de pâturages, elle ne donnê plus de moissons. La nature, elle aussi, a ses ruines en Afrique, et ce ne sont pas celles qui impressionnent le moins vivement. Mais ces ruines ne sont qu'apparentes. Partout où le sol a pu garder la couche végétale, il conserve aussi sa force productrice : la fécondité n'est qu'une question d'eau.

A part l'exception que nous venons de signaler dans la Byzacène, et qui s'étend à quelques districts du sud de la Numidie placés dans les mêmes conditions, la fertilité de la province d'Afrique était devenue proverbiale dans l'antiquité, et l'on

ne connaissait aucune autre contrée qui pût lui être comparée à cet égard. Les témoignages abondent, et nous aurons l'occasion de les citer en passant en revue les produits agricoles de cette terre privilégiée. Mais avant d'étudier sa flore et sa faune, nous devons tout d'abord interroger les profondeurs de son sol et parler de ses richesses minérales. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que notre but n'est pas de présenter un tableau complet des productions naturelles de l'Afrique septentrionale : elles comporteraient un livre spécial; nous nous renfermerons dans les limites assignées à notre travail, en nous bornant à comparer le présent au passé.

CHAPITRE IV.

PRODUCTIONS NATURELLES.

§ 1er. — RÈGNE MINÉRAL.

1. Métaux. — Exploitations minières.

Le terrain crétacé qui forme la plus grande partie du massif atlantique, du littoral jusqu'au Sahara, est remarquablement riche en substances métalliques. D'après Fournel, qui en a fait une étude spéciale, aucune contrée de l'Europe, la Bohême exceptée, ne présente rien d'analogue[1].

Il est peu probable que les Carthaginois n'aient pas tiré parti de ces richesses de leur sol, et il est certain que l'administration romaine les a largement exploitées. Les auteurs anciens, toutefois, ne nous ont laissé presqu'aucun renseignement à cet égard. Pline, qui nous a donné une si curieuse

[1] *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 8.

description des mines de l'Espagne, est absolument muet sur celles de la province d'Afrique. A part quelques textes législatifs, les seuls indices que nous possédions datent de l'époque chrétienne et ne constatent l'existence des mines de Numidie qu'à propos des peines infligées aux confesseurs de la foi[1].

Mais si les textes se taisent, le terrain parle, et les nombreux vestiges d'exploitations antiques qu'on a retrouvés en Algérie prouvent que la Numidie, au point de vue minéralogique, produisait autre chose que des marbres.

Mines de fer.

Le massif montagneux de la chaîne atlantique septentrionale, de l'Oued el-Kebir jusqu'au cap Bon, est extrêmement riche en minerais de fer oligiste ou oxydulé. Des traces d'exploitations anciennes ont été constatées à Djerad, à Sidi-Djedidi, l'*Elephantaria* de la route de Carthage à Hippone par Bulla Regia, dans le Djebel Zerissa, sur la route de Carthage à Theveste, et à Meridj.

Les riches minerais de fer des environs de Bône ont été également exploités à une époque reculée. Sur plusieurs points de la plaine qui entoure la colline d'Hippone on rencontre de très grandes quantités de scories anciennes. Les ruines romaines de la plaine de Khareza, au pied du versant nord du Djebel Belalieta, paraissent être celles d'une usine métallurgique : on y remarque une série d'ouvertures et de compartiments dont la destination ne peut guère s'expliquer que par l'existence d'une exploitation dont de nombreuses scories attestent l'importance. Des vestiges analogues ont été trouvés à Sidi-Ahmed-el-Hadj, à Aïn-Zamit et sur la rive orientale du lac Fzara, où un monticule isolé, appelé par les indi-

[1] Tertull., *Apolog.*, XII : « In metallo damnamur : inde censentur Dii vestri. » — Victor de Vita, *De pers. Vand.*, V, XIX : « Disperguntur, non tantum in capitibus omnium platearum, sed etiam in locis squalidis metallorum. »

gènes *Koudiat Dekir,* la « colline d'acier », est entièrement composé d'anciennes scories. Tout près de là, on remarque trois masses circulaires formées de couches superposées de $0^{m},20$ d'épaisseur, un peu élevées au-dessus du sol, et qui semblent avoir appartenu aux fonds des bas foyers dans lesquels les anciens traitaient le minerai, dont on trouve, du reste, de nombreux fragments parmi les scories[1].

Fournel ne pense pas que les exploitations de fer magnétique des environs de Bône remontent au delà de la période vandale. Cette conjecture ne s'appuie que sur des preuves négatives, et paraît peu conciliable avec l'existence de vestiges bien caractérisés de l'époque romaine dans quelques-uns des centres d'exploitation[2].

Mines de plomb argentifère.

L'exploitation des mines de plomb du Djebel er-Reças, dans le voisinage de Tunis, et de Djebba, dans la vallée du Bagrada, paraît dater de l'époque punique[3]. Les mines de plomb

[1] Fournel, p. 51. L'auteur signale encore des dépôts de scories antiques sur l'Oued Ziad, à Aïn-Morkha, autour de Makta-el-Hadid, à Sidi-Abd-er-Rebou, à Marouânia, au milieu des ruines d'El-Ksour, dans la grande plaine de l'Oued el-Kebir, à Sidi-Abd-ed-Dahar, à Oum-et-Teboul, à Sidi-Merzoug et dans le Djebel Felfela.

[2] Fournel, p. 57. Le silence de Pline sur la Numidie, alors qu'il énumère tous les points où l'existence du fer magnétique était connue, prouverait seulement que les exploitations des environs d'Hippone sont postérieures au I^{er} siècle de notre ère. Quant au passage de saint Augustin où il est question des pierres d'aimant venues de l'Inde, sans qu'il y soit fait allusion aux roches analogues qui se trouvaient dans le voisinage d'Hippone, nous ne saurions en conclure d'une manière absolue que ces roches étaient encore ignorées en 430.

[3] Une étude technique des mines du Djebel er-Reças a récemment été publiée par M. Haupt, ingénieur à Florence, dans la *Berg-und-Hüttenmännische Zeitung* (22 et 29 juin 1883, p. 290 et suiv., 305 et suiv.). L'auteur pense que l'exploitation remonte certainement à l'époque punique et essaye d'en déterminer les procédés. Cette exploitation a dû être très considérable, puisque M. Haupt estime à 65,700 tonnes la quantité de scories provenant des mines du Djebel er-Reças. La richesse de ces résidus (32.64 p. 0/0 de plomb en moyenne) atteste d'ailleurs l'imperfection des méthodes employées par les Carthaginois.

argentifère que Peyssonnel a visitées en 1724 entre Badja et le cap Negro, et qui ne sont probablement que le prolongement du gisement algérien d'Oum-Teboul, étaient certainement exploitées dans l'antiquité : c'est à l'entrée d'une de ces mines que Peyssonnel dit avoir vu un bas-relief représentant un cheval. Le Djebel Skikda, près de Philippeville, offre des vestiges d'une exploitation antique. Deux échantillons de galènes trouvés dans le voisinage et renfermant, l'un 0gr,0588, l'autre 0gr,095 d'argent pour 100 grammes, font supposer que ces galeries, aujourd'hui comblées, ont appartenu à une mine de plomb [1].

L'origine antique des mines de plomb des Nbaïl du Nadour est également prouvée par un fragment d'inscription qu'on y a récemment découvert [2].

Nous savons par Ibn Haoukal et El Bekri qu'il existait dans le Djebel Medjana, près de Tebessa, non seulement des gisements de fer, mais des mines d'argent, appartenant aux Louata. Le centre de population le plus voisin leur devait son surnom de *Medjânat-el-Mâden,* « Medjana aux Mines ». On peut supposer que cette exploitation, qui ne paraît pas avoir été retrouvée, remontait à l'époque romaine, et que les Berbères du XIe siècle n'avaient fait que continuer les travaux antiques.

Mines de cuivre.

Les mines de cuivre du Djebel Sidi-Rgheïs, dans la province de Constantine, datent aussi de l'époque romaine. « On trouve là, dit Fournel, des fouilles, des galeries obstruées, une halde assez considérable, en un mot, tous les témoins d'une exploitation qui a eu de la durée et de l'importance. Le grès dans lequel ont été ouvertes les galeries est tellement dur

[1] Fournel, p. 132. — [2] *Ann. de la Soc. arch. de Constantine,* t. XIX.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'on s'explique à peine comment les Romains, avec les moyens dont ils disposaient, pouvaient entreprendre de pareilles exploitations [1].

Les seules mines antiques de Numidie dont le nom figure dans un texte ancien sont celles de Sigus. Exilé à Curubis le 30 août 257, saint Cyprien écrit de cette ville à Némésien, Félix, Lucius et à d'autres chrétiens condamnés aux mines : *et caeteris fratribus in metallo constitutis*. Les réponses qui lui sont faites prouvent que les condamnés avaient été répartis dans trois exploitations différentes. L'une de ces mines est celle de Sigus, *metallum Siguense* : « Cypriano carissimo et dilectissimo Felix, Iades, Polianus, una cum presbyteris et omnibus nobiscum commorantibus apud metallum Siguense, aeternam in Domino salutem [2]. »

On a supposé, d'après un passage de la lettre de saint Cyprien, que les mines de Sigus contenaient de l'or et de l'argent : « Est-il étonnant, dit l'évêque de Carthage, qu'étant des vases d'or et d'argent, vous soyez envoyés aux mines, c'est-à-dire là même où se trouvent l'or et l'argent? » *Quid verum mirum si vasa aurea et argentea in metallum, id est auri et argenti domicilium, dati estis?* L'interprétation est évidemment forcée : les mines de Sigus, à en juger par le nom d'*Aïn-en-Nhas*, la « fontaine du cuivre », que porte une localité voisine, devaient être des mines de cuivre. Elles n'ont pas encore été retrouvées.

Mines d'or.

Les seules mines d'or dont l'existence ait été constatée sont celles du Djebel bou-Heudma, entre la sebkha de Nouâïl et les montagnes des Aïaïcha. M. Fuchs y a reconnu toutes les traces d'une exploitation antique considérable.

[1] Fournel, p. 263. — [2] *Epist.* LXXX.

Le nom d'*Oued ed-Deheb*, « rivière de l'or », que portent plusieurs torrents de l'Algérie, semble indiquer qu'il existerait également des gisements d'or dans notre colonie africaine; mais ils n'ont pas été retrouvés jusqu'ici.

Le sory.

Parmi les minerais que produisait l'Afrique, Pline cite encore le *sory*, un des trois composants de la chalcitis d'où l'on tirait le cuivre [1]. Le sory est probablement un sulfate de cuivre.

2. Marbres, pierres à bâtir et pierres précieuses.

Marbre numidique.

La Numidie ne produisait rien de remarquable, au dire de Pline, si ce n'est le marbre auquel elle avait donné son nom et les bêtes féroces qu'elle exportait: *nec praeter marmoris Numidici ferarumque proventum aliud insigne* [2]. On sait de quelle faveur jouissait à Rome cette variété de marbre qui avait tout particulièrement reçu le nom de *numidique*, et que Solin qualifie d'*eximium* [3]. Le *Numidicum marmor*, d'après les indications des textes antiques, paraît avoir été rouge et jaune :

> Sola nitet flavis Nomadum decisa metallis
> Purpura [4].

Isidore de Séville le représente comme marqué de taches de la couleur du safran : « Numidicum marmor Numidia mittit; ad cutem succum dimittit croco similem [5]. »

Pline, qui ne le décrit pas, donne la date de son importation à Rome : « Ce fut un des consuls de l'année 676, M. Le-

[1] *Hist. nat.*, XXXIV, XXIX-XXX : « Est et alia distinctio, quod chalcitis tria genera continet, aeris, et misyos, et soryos... Sory aegyptium maxime laudatur, multum superato cyprio, hispaniensi et africo. »

[2] *Hist. nat.*, V, II.

[3] Solin, XXVII. — Cf. Juvénal, *Sat.* VII, v. 182 :

> Parte alia longis Numidarum fulta columnis
> Surgat et algentem rapiat coenatio solem.

[4] Stace, *Sylves*, I, v. 36.

[5] Isidore de Séville, *Etym.*, XVI, v, 16.



pidus, qui fit, le premier, dans sa maison, les seuils en marbre de Numidie, et il en fut grandement blâmé. C'est la première trace que je trouve de l'importation du marbre numidique, non en colonnes toutefois, ni en plaques, mais en blocs et pour un très vil usage[1]. »

La colonne qui fut élevée à César dans le Forum, avec l'inscription *Parenti Patriae,* était en marbre numidique et haute de près de vingt pieds[2]. Le terme *solidam columnam* dont se sert Suétone prouve que cette variété de marbre était déjà rare. Au temps de Sénèque, c'était un luxe de le mélanger, sous forme d'incrustations, aux marbres d'Alexandrie[3]. A l'époque de Néron on commença à le moucheter de taches ovales[4].

Le marbre numidique est à peine connu aujourd'hui. L'unique échantillon qu'en possède le Louvre est une colonne de huit pieds de haut, placée dans la salle des Muses. Les carrières d'où on le tirait n'ont pas été retrouvées. Malte-Brun suppose qu'elles avaient été épuisées dès l'époque romaine[5].

Marbres blancs du Djebel Felfela.

En dehors de cette variété, dont l'extrême rareté faisait sans doute en grande partie la valeur, la Numidie produisait de très beaux marbres statuaires, dont les carrières ont été retrouvées dans le Djebel Felfela, à l'ouest de Bône. Le massif de cette montagne, si riche en minerais de fer, fournit un marbre saccharoïde, à grain fin, d'une beauté remarquable.

[1] XXXVI, VIII : « M. Lepidus Q. Catuli consulatu collega, primus omnium limina ex numidico marmore in domo posuit, magna reprehensione... Hoc primum invecti numidici marmoris vestigium invenio, non in columnis tamen crustisve, ut carystii, sed in massa ac vilissimo liminum usu. »

[2] Suétone, *Div. Jul.,* LXXXV : « Postea solidam columnam prope viginti pedum lapidis numidici in foro statuit scripsitque : *Parenti Patriae.* »

[3] Sénèque, *Epist.* LXXXVI : « Nisi Alexandrina marmora Numidicis crustis distincta sunt. »

[4] *Hist. nat.,* XXXV, I : « Neronis vero, maculas quae non essent, crustis inserendo unitatem variare, ut ovatus esset Numidicus... »

[5] *Précis de la Géogr. univ.,* t. X, p. 217.

Les carrières antiques avaient été ouvertes au-dessous du point culminant, du côté de l'ouest : à en juger par l'importance des excavations, elles ont dû fournir des blocs énormes. Elles offrent tous les indices d'une longue exploitation.

Marbres du cap de Garde.

Il existe au cap de Garde, près de Bône, plusieurs carrières de marbre blanc mêlé de nombreuses veines grises, qui datent de l'occupation romaine. On pouvait encore, en 1845, avant que l'exploitation eût été reprise, retrouver toutes les traces du travail antique. On voyait très distinctement les trous qui servaient aux ouvriers pour s'échafauder afin de pratiquer des entailles latérales de chaque côté du bloc. Une troisième entaille était pratiquée à la partie inférieure, dans toute la profondeur que l'on désirait donner au bloc, et comme la face supérieure était à découvert, il ne restait plus qu'à détacher la partie postérieure, seule adhérente à la carrière, au moyen de coins ou à l'aide de la scie; les traces de ce dernier instrument étaient tellement nettes, à certains endroits, qu'on aurait pu en compter tous les traits[1].

Marbres à nummulites de Djebba.

La Zeugitane était moins riche. Les montagnes de Djebba, qui séparent le bassin de la Medjerda de celui de l'Oued Khaled, fournissent encore les marbres à nummulites que les Romains avaient utilisés pour la construction du temple de Zucchara (*Djouggar*). J'ai retrouvé à Chemtou (*Simittu*) de vastes carrières d'un très beau marbre rose veiné de blanc. Elles se composent d'une série de salles et de couloirs éclairés par des ouvertures latérales ou pratiqués dans les voûtes, et rappellent par leurs dispositions les gigantesques latomies d'El Haouria. Quelques blocs non utilisés portent encore la date à laquelle ils ont été détachés de la carrière et un numéro d'ex-

Marbres roses de Chemtou.

[1] J. Tixier, *Bulletin de la Société géologique de France*, t. IV, p. 160. — Fournel, t. I, p. 34.

traction. L'un de ces blocs remonte à l'année 107 et porte le numéro DLXII[1]; d'autres appartiennent aux années 150[2], 151[3], 161[4] et 183[5], et portent les numéros DXVII, CCCXI[6], CCCXLIII. Quelques-unes de ces inscriptions donnent le nom des différents ateliers d'extraction : elles font connaître une

[1] Delattre et Héron de Villefosse, *Revue archéologique*, mai et juillet 1881 :

SVRA $\overline{\text{III}}$ Ɛ SENECI *one ii*
EX RAT.TESEI *Servi*
N DLXII R
TIINRIS

[2] *Ibid.* :

IMP.ANTONINI AVG PII D
N DXVII OF AGRIP
GALLICANO Ɛ VETERE COS

IMP ANTONINI AVG D
N CCCXLIII REG
GALLICANO Ɛ VETERE
imp. antonini aug PII D
n. . . . . . . of a GRIPP
gallicano et vete RE COS

[3] *Ibid.* :

IMP ANTONINI AVG PII
N EXXCIX OF REGIA
CONDIANO Ɛ MAXIMO *Cos*
F.C.P

[4] *Ibid.* :

IMP ANTONINI AVG PII NLX OF [illegible]
AVRELIO VERO CoS $\overline{\text{III}}$ Ɛ COMMODO
P C

[5] *Ibid.* :

N CCCV OF GENIİ MONTIS
IMP COMMODO AVG $\overline{\text{IIII}}$ ET VICTORINO $\overline{\text{II}}$
CAESVRA MAXIMI PROC

[6] Fragment communiqué par M. Dumartin :

IMP. . . . .
N CCCXI. . . . .
C

officina Regia, probablement la plus ancienne partie de la carrière, celle qu'on exploitait déjà au temps des rois numides; une *officina Genii montis;* une *officina Agripp(ae)*. D'autres portent les noms des fonctionnaires préposés à l'exploitation. Le bloc daté de l'année 107 semble indiquer que les carrières de Simittu étaient placées, à cette époque, sous la surveillance d'un esclave de l'empereur. Celui qui porte la date de 183 prouve qu'elles étaient dirigées par un procurateur. Une inscription ornée du monogramme du Christ autorise à supposer que les carrières de Chemtou étaient encore exploitées à l'époque chrétienne[1].

Pierres à bâtir. Tuf de Carthage.

«Le tuf, dit Pline, ne convient pas aux constructions, parce qu'il est mou et peu durable. Certaines localités cependant n'ont pas d'autres matériaux, par exemple Carthage en Afrique. L'air de la mer les ronge, le vent les effrite, la pluie les dégrade; mais on réussit à les protéger avec de la poix, car un enduit de chaux les corroderait. On a donc pu dire avec raison des Carthaginois qu'ils se servent de la poix pour leurs maisons et de la chaux pour leurs vins[2].»

Il existe en effet aux environs de Tunis et de Carthage un tuf calcaire de formation récente dont les couches constituent, dans la Zeugitane comme dans la Byzacène, la plus grande partie des terrains du littoral. On voit que ce banc a été exploité et même épuisé aux environs de toutes les villes antiques, mais

[1] Delattre et Héron de Villefossse, *Revue archéol.*, 1881 :

☧
OFF I...
TA A DIO
TIMO
*a*VG P̄NT
INRI

[2] XXXVI, XLVIII : «E reliqua multitudine lapidum, tofus aedificiis inutilis est mortalitate mollitiae. Quaedam tamen loca non alium habent, sicut Carthago in Africa. Exestur halitu maris, fricatur vento et terebratur imbre. Sed cura tuentur picando parietes, quoniam et tectorii calce roditur : sciteque dictum, ad tecta eos pice, ad vina calce uti, quoniam sic musta condiunt.»

il existe encore presque partout ailleurs. Son épaisseur varie de $0^m,40$ jusqu'à $1^m,50$; son grain, fin, serré et brun à la surface supérieure, augmente de grosseur et diminue de densité à mesure que l'on se rapproche de la couche inférieure, qui est d'un blanc mat[1]. C'est évidemment ce tuf calcaire que Pline a voulu désigner, et il le représente avec raison comme très sensible à l'action des agents atmosphériques. Cette pierre, toutefois, loin d'être attaquée par la chaux, se conserve fort bien lorsqu'elle est employée en moellons et recouverte de mortier.

Calcaire à grain fin des environs de Tunis.

Il est donc probable que Pline aura confondu ce tuf calcaire avec un calcaire à grain fin, d'une texture analogue à celle de la pierre lithographique, que les environs de Tunis produisent également en abondance et qui se délite avec plus de rapidité encore sous l'influence des vents de mer succédant aux températures élevées. C'est ce calcaire fin, selon toute apparence, que les Carthaginois enduisaient d'un enduit protecteur de poix ou de bitume, recouvert très certainement, bien que Pline n'en dise rien, d'une couche de chaux blanche éteinte, destinée à réfracter les rayons solaires. On l'a employé en outre en larges dalles plates pour le pavage des rues, et utilisé pour les degrés des escaliers et les gradins servant de sièges dans les amphithéâtres.

Grès coquillier.

Si les environs immédiats de Carthage ne produisaient que ces deux calcaires de qualité médiocre, la presqu'île du cap Bon fournissait des pierres plus solides. Il existe au nord de Sidi-Daoud-en-Noubi (Missua) d'immenses carrières souterraines de grès coquillier, dont il est déjà question dans le récit que Diodore nous a laissé de l'expédition d'Agathocle, et d'où la Carthage punique a dû tirer les matériaux de ses principaux

[1] Daux, *Recherches sur les Emporia*, p. 273-274.

édifices. Quant à ses remparts, bâtis, au témoignage d'Orose, *ex saxo quadrato,* ils paraissent avoir été construits en blocs énormes de ce tuf calcaire que produisent les environs mêmes; c'est ce qu'on peut affirmer tout au moins des murailles puniques de l'enceinte de Byrsa. La phrase d'Orose, *omni murali lapide in pulverem comminuto*[1], contient une exagération évidente en tant qu'elle s'applique à la destruction de ces remparts au lendemain de la prise de Carthage; elle n'est que l'expression de la vérité si on l'entend de la disparition des blocs, lentement broyés par le temps et réduits à cette couche de menus débris et de poussière sous laquelle Beulé a retrouvé la base des murs puniques de Byrsa[2].

C'est ce même tuf calcaire qui a fourni les matériaux des murs bâtis par l'ordre de Théodose II. Sciée à une épaisseur de quatre à cinq centimètres, dans le sens des couches, la pierre a été débitée en morceaux semblables à des briques et employés, comme dans l'appareil en briques, par lits alternant avec des lits de mortier.

Grès coquillier de Roudjich.

Les carrières de Roudjich, près de Mehedia, ainsi que plusieurs autres localités de la Régence, donnent un excellent calcaire coquillier à grain assez fort, qui a servi à de nombreuses constructions antiques, notamment à l'amphithéâtre de Thysdrus. Très tendre et très facile à débiter en blocs dans les strates de la carrière, il acquiert avec le temps une grande dureté et ne se délite sous aucune influence[3].

Calcaire métamorphique du Gorrâat-Azrou.

Les montagnes qui limitent la vallée de la Medjerda, en particulier le Djebel Gorrâat-Azrou, fournissent un calcaire métamorphique d'une grande dureté, que les indigènes désignent aujourd'hui sous le nom de *kaddahl.* Blanc et rosé,

[1] Orose, IV, XXIII.

[2] Beulé, *Fouilles à Carthage,* p. 53.

[3] Daux, *Recherches sur les Emporia,* p. 174.

IMPRIMERIE NATIONALE.

et d'apparence graniteuse, il a été souvent utilisé dans les constructions antiques : j'en ai trouvé de nombreux échantillons dans la plupart des ruines de la vallée du Bagrada.

Chaux et plâtre.

La chaux carbonatée est très répandue dans la régence de Tunis, ainsi que la chaux sulfatée, qui forme, surtout dans le Sud, des bancs d'une grande puissance. Une des stations antiques de la route de Tacape à Leptis portait le nom d'*Ad Gypsaria*. J'ai trouvé également des vestiges de plâtreries antiques entre les ruines de Teglata et celles de Vicus Augusti, sur la route de Carthage à Hippo Regius par la rive gauche du Bagrada.

Nous ne connaissons pas de carrières antiques de granite dans la province d'Afrique, ce qui ne veut nullement dire qu'il n'en existe pas. Les vestiges d'exploitations de grès sont au contraire assez nombreux. Fournel a retrouvé, à six kilomètres de Philippeville, les carrières de grès jaunâtre qui ont fourni les matériaux employés à la construction de Rusicade. Le Djebel Sidi-Msid, aux environs de Constantine, le Djebel Toumiat, entre Constantine et Philippeville, le Djebel Meguesba, près d'El-Hammam (Aquæ Herculis), offrent également les vestiges de grandes latomies antiques.

Grès jaunâtre de Rusicade, carrières du Djebel Sidi-Msid, du Djebel Toumiat et du Djebel Meguesba.

Procédés d'extraction.

Les traces de l'exploitation par gradins sont assez bien conservées dans les carrières du Djebel Msid pour que l'on puisse se rendre compte du mode d'extraction. On pratiquait d'abord dans le banc supérieur, à la hauteur correspondant à celle qu'on voulait donner à l'assise, une échancrure au fond de laquelle on perçait une série de trous destinés à recevoir des coins. Une entaille verticale, dont la forme était calculée de façon à faciliter l'action d'un coin, était pratiquée sur la face antérieure, et l'on procédait de même sur la face horizontale, pour achever de séparer le bloc du gradin [1].

[1] Fournel, p. 213.

Les pierres meulières sont assez abondantes en Afrique. Le Djebel Ktar, que longeait la voie romaine de Capsa à Tacape, en fournissait et en fournit encore d'excellentes. Les collines qui s'étendent au sud-est de Kafsa contiennent une énorme quantité de silex pyromaque. Medjana, dans les environs de Tebessa (Theveste), fabriquait encore au moyen âge des meules d'une qualité exceptionnelle. « Le Djebel Medjana, dit Édrisi, est très élevé, et on en extrait des meules d'une telle qualité que leur durée égale quelquefois celle de la vie d'un homme, sans qu'il soit besoin de les repiquer ni de les travailler en aucune manière, à cause de la dureté de leur grain et de la cohésion des molécules qui les composent. » C'est probablement de ces carrières, auxquelles fait allusion le nom d'*Ad Molas* donné à l'une des stations de la route de Carthage à Hippo Regius par Naraggara et Tipasa, que proviennent les innombrables meules de pressoirs à huile trouvées dans les ruines des grandes exploitations agricoles qui couvrent la partie orientale de la province de Constantine, et tout particulièrement le Bahirt el Arneb, au sud de Tebessa.

Pierres meulières.

L'hydrochlorate de soude (sel marin) devait être exploité, comme il l'est encore, dans la plupart des sebkhas qui le fournissent en abondance. On sait que le sel manque absolument dans le Soudan, et qu'il constitue un des principaux articles d'échange du commerce de caravanes. Le sel gemme est également très abondant dans le nord de l'Afrique. Le Djebel Hadifa, point culminant de l'extrémité orientale de la chaîne du Chereb, au nord du Chott el Djerid, en fournit des quantités considérables.

Hydrochlorate de soude.

Sel gemme.

L'argile à poterie est très commune. La plus estimée est celle de Nebel (Neapolis). Celle de Houmt Kellal, dans l'île de Djerba, est également très appréciée.

Argile.

Cicerculum. Rubrique. Purpurissum.

Pline nomme encore, parmi les produits minéraux de l'Afrique : la *sinopis*, qui se vendait huit as la livre et était par conséquent fort inférieure à la première qualité, dont le prix était de trois deniers; cette variété africaine portait le nom de *cicerculum*[1]; la *rubrique*, très utile dans la peinture industrielle[2]; enfin le *purpurissum* de Gétulie, inférieur, aussi bien que celui de Tyr, à la variété que fournissait Pouzzoles[3].

Pierres précieuses.

Dans sa longue énumération des pierres précieuses, Pline en cite un certain nombre comme appartenant à l'Afrique, au moins par leurs variétés.

Androdamas.

Parmi les cinq espèces d'hématites que distinguait Sotacus, cité par lui, il nomme au second rang, et comme se trouvant particulièrement en Afrique, l'*androdamas*, de couleur noire, remarquable par sa pesanteur et sa dureté, qui lui avait valu le nom qu'elle porte[4].

Anthracite.

L'*anthracite*, d'après le même Sotacus, se trouvait également en Afrique : usée par la pierre à aiguiser mouillée, elle rendait, par le côté qui tenait à la terre, une excrétion noire, par l'autre une excrétion safranée. Elle passait pour souveraine contre les ophtalmies, comme l'androdamas contre les affections du foie[5].

Aétite.

« L'*aétite* africaine, continue Pline, est petite, molle, ren-

[1] XXXV, XIII : « Sinopis inventa est primum in Ponto : nomen a Sinope urbe. Nascitur in Aegypto, Balearibus, Africa... Ejus quae ex Africa venit, octoni asses : cicerculum appellant. »

[2] XXXV, XV : « Ex reliquis rubricae generibus, fabris utilissima Aegyptia et Africana, quoniam maxime sorbentur picturis. »

[3] XXXV, XXVI : « E reliquis coloribus... ante omnes est purpurissum e creta argentaria... Puteolanum potius laudatur quam Tyrium aut Gaetulicum. »

[4] XXXVI, XXXVIII : « Alterum androdamanta dicit vocari, colore nigro, pondere ac duritia insignem, et inde nomen traxisse, praecipueque in Africa repertum. »

[5] *Ibid.* : « Anthraciten... nasci in Africa nigrum, attritum aquariis cotibus reddere, ab ea parte, quae fuerit ab radice, nigrum colorem, ab altera, croci. Ipsum utilem esse oculorum medicamentis. »

fermant dans son intérieur, et pour ainsi dire dans son ventre, une argile suave et blanche. Elle est friable, et on la classe parmi les pierres femelles [1]. »

Pierre spéculaire.

Pline cite aussi la *pierre spéculaire,* fournie autrefois par l'Espagne Citérieure seule, puis par l'île de Cypre, la Sicile et la Cappadoce, et que l'on venait, de son temps, de découvrir également en Afrique [2]; l'*héliotrope* [3], la *syrtitis* [4], venue, comme son nom l'indique, de la région des Syrtes, de couleur de miel, avec un reflet safrané, contenant à l'intérieur des étoiles d'un faible éclat; le *trichrus,* qui appartenait exclusivement à l'Afrique; noir, il produisait trois sécrétions : « un suc noir, à la base; au milieu, du sang; au sommet, de l'ocre [5]. »

Héliotrope. Syrtitis.

Trichrus.

Nous n'insisterons pas sur cette minéralogie fabuleuse, et nous rentrerons dans la réalité en disant quelques mots de la plus renommée des pierres africaines, l'*anthrax* de Théophraste, le *carbunculus* de Pline, appelé le plus souvent dans l'antiquité « pierre carthaginoise », *Carchedonia* [6]. Théophraste

Escarboucle et grenat.

[1] XXXVI, XXXIX : « ... In Africa nascentem pusillum ac mollem, intra se et velut in alveo habentem argillam suavem, candidam : ipsum friabilem, quem feminei sexus putant. »

[2] XXXVI, XLV : « Hispania hunc olim Citerior tantum dabat... jam et Cypros, et Cappadocia, et Sicilia, et nuper inventum Africa. »

[3] Cf. Solin, p. 138, ed. Mommsen : « De gemma heliotropio inter Aethiopiam, Africam, Cyprum certamen fuit, quaenam mitteret generis hujus eminentissimam : deprehensumque est documentis pluribus Aethiopicam aut Libycam palmam tenere. Viridi colore est non ita acuto, sed nubilo magis et represso, stellis puniceis superspersa. Causa nominis de effectu lapidis et potestate : dejecta in labris aheneis radios solis mutat sanguineo repercussu extraque aquam splendorem ejus abicit et avertit. »

[4] Pline, XXXVII, LXVII : « Syrtitides in litore Syrtium... inveniuntur, e melleo colore croco refulgentes : intus autem stellas continent languidas. »

[5] XXXVII, LXVIII : « Trichrus ex Africa nigra est, sed tres succos reddit : a radice nigrum, medio sanguinem, summo ochram. »

[6] Pline, XXXVII, XXV et XXX. — Strabon, XVII, III, XI et XIX. — P. Syr. ap. Petron. *Satiricon,* LV :

Quo Carchedonio optas ignes lapideos,
Nisi ut scintillent? probitas est carbunculus.

dit qu'on tirait l'anthrax de Carthage et de Marseille[1]; mais ces deux villes n'étaient que l'entrepôt et les deux principaux points d'exportation de cette pierre précieuse. On l'apportait du pays des Garamantes et de la Massésylie méridionale, d'après Strabon[2]; des montagnes des Nasamons, d'après Pline[3]. Elle provenait, dans la croyance des indigènes, d'une pluie divine et on la découvrait par des nuits de clair de lune, surtout quand l'astre était dans son plein. « Carthage en était jadis l'entrepôt, » ajoute Pline, *Carthaginem quondam deportabatur,* ce qui semble indiquer que ce commerce spécial, encore prospère au temps de Strabon, avait déjà cessé vers la fin du premier siècle de notre ère.

On admet généralement que la Καρχηδόνιος λίθος est le grenat. Mais il est évident que ce nom s'appliquait à deux variétés de la même pierre : l'*anthrax* de Théophraste, identique au *carbunculus carchedonius* de Pline, dont la description est empruntée au naturaliste grec[4], est certainement l'escarboucle, pierre de la famille des grenats, mais beaucoup plus recherchée : les prix élevés qu'elle atteignait, d'après Théophraste, les propriétés que lui attribue Pline, prouvent qu'il

[1] Theophr. *Fr.*, II, III : Ἄλλο δέ τι γένος ἐσΊὶ λίθων ὥσπερ ἐξ ἐναντίων πεφυκὸς, ἄκαυσΊον ὅλως, ἄνθραξ καλούμενος, ἐξ οὗ τὰ σφραγίδια γλύφουσιν, ἐρυθρὸν μὲν τῷ χρώματι, πρὸς δὲ τὸν ἥλιον τιθέμενον ἄνθρακος καιομένου ποιεῖ χρόαν. Τιμιώτατον δ'ὡς εἰπεῖν· μικρὸν γὰρ σφόδρα τετΊαράκοντα χρυσῶν. Ἄγεται δὲ οὗτος ἐκ Καρχηδόνος καὶ Μασσαλίας.

[2] XVII, III, 11 : Ἐν μὲν οὖν τῇ παρορείῳ λίθους εὑρίσκεσθαί φασι τοὺς λυχνίτας καὶ καρχηδονίους λεγομένους. — XVII, III, 19 : Ἡ δ'ὑπὲρ τῶν Γαιτούλων ἐσΊὶν ἡ τῶν Γαραμάντων γῆ παράλληλος ἐκείνῃ, ὅθεν οἱ Καρχηδόνιοι κομίζονται λίθοι.

[3] Pline, XXXVII, XXX : « Hoc idem et Carchedonia facere dicitur, quanquam multo vilior praedictis. Nascitur apud Nasamones in montibus, ut incolae putant, imbre divino. Invenitur ad repercussum lunae, maxime plenae. »

[4] XXXVII, XXV : « Principatum habent carbunculi, similitudine ignium appellati, quum ipsi non sentiant ignes, ob id a quibusdam acausti vocati. Horum genera Indici et Garamantici, quos et Carchedonios vocavere, propter opulentiam Carthaginis magnae. »

ne s'agit pas du grenat ordinaire[1]. Ce serait cette dernière pierre qui aurait été désignée par Pline, au chapitre xxx, sous le nom de *Carchedonia, multo vilior praedictis*. Les grenats sont effectivement assez communs dans tout le nord de l'Afrique septentrionale.

Dispositions législatives régissant l'exploitation des mines et des carrières.

Le code Théodosien consacre tout un titre à la législation des *metalla*[2], nom sous lequel on désignait tout à la fois les mines et les carrières.

Les *metalla* pouvaient appartenir soit à des particuliers, *metalla privata, lapicidinae privatae*, soit au fisc, *metalla publica*.

En ce qui concerne plus spécialement les carrières de marbre, le propriétaire avait la faculté de les exploiter à sa guise. Plus tard, et pour encourager une production qui ne suffisait plus aux besoins croissants du luxe[3], une loi, datée du 29 août 382, accorda à quiconque jugeait à propos d'en profiter le droit d'exploiter les carrières privées, à la seule condi-

[1] Pline, XXXVII, xxv : « Carchedonios multo minores esse : indicos etiam in sextarii unius mensuram cavari. Archelaus, Carchedonios nigrioris aspectus esse, sed igne, vel sole, et inclinatione acrius quam caeteros excitari. Eosdem obumbrante tecto purpureos videri, sub coelo flammeos, contra radios solis et scintillare : ceras signantibus his liquescere, quamvis in opaco. Multi Indicos Carchedoniis candidiores esse, et e diverso inclinatione hebetari scripsere : etiamnum in Carchedoniis maribus stellas intus ardere, feminas fulgorem universum fundere extra se. »

[2] *Cod. Theod.*, tit. XIX, l. 1 :

« Imp. Constantinus A. ad Maximum, rationalem Africae :

« Secandorum marmorum ex quibuscunque metallis volentibus tribuimus facultatem : ita ut qui caedere metallum, atque ex eo facere quodcunque decreverint, etiam distrahendi habeant liberam potestatem. Dat. Pridie Kalendas octobris. Constantino A. VI et Constante Caes. Coss. » (320).

[3] *Cod. Theod.*, tit. XIX, l. 2 :

« Imp. Julianus ad Rufinum, com. officiorum :

« Quoniam, marmorum cupiditate, in immensum quoddam saxorum pretia aucta sunt, ut sumptuosa voluntas copia relaxetur, permittimus omnibus, ut, qui volunt caedere, habeant licentiam adtributam. Fore enim arbitramur, ut etiam complures saxorum nitentium venae in lumen usumque perveniant. Dat. XI. kal. Nov. Antiochiae, Juliano A. IV et Sallustio Coss. » (363).

tion de payer un dixième du produit au fisc, et un autre dixième au propriétaire[1]. Onze ans plus tard, cette loi fut abrogée, dans un intérêt public que les commentateurs ont quelque peine à préciser[2].

Quant aux mines d'or, une loi du 10 décembre 365 en ordonnait également la libre exploitation; l'exploitant n'était tenu envers le fisc qu'à une redevance de huit scrupules[3], payable en poudre d'or (*balluca*).

§ 2. — FLORE NATURELLE ET PRODUCTIONS VÉGÉTALES DUES À LA CULTURE.

La flore de l'Afrique septentrionale appartient, jusqu'à l'Atlas, à la grande zone naturelle qu'on a justement qualifiée de « méditerranéenne », et que caractérise essentiellement la culture de l'olivier. Au delà de la chaîne atlantique commence une région toute différente, celle qu'on a appelée la zone saharique, c'est-à-dire l'immense désert qui s'étend, en longitude, à travers toute l'Afrique et une partie de l'Asie, du Sénégal jusqu'à l'Indus, et, en latitude, de l'Atlas jusqu'au Soudan.

« L'uniformité de la végétation ou l'unité botanique de la région méditerranéenne, dit M. Ch. Martins, ne saurait être mise en doute. Elle est telle que cette région forme réellement

[1] *Cod. Theod.*, tit. XIX, 10 :

« Imppp. Gratianus, Valentinianus et Theodos. AAA. Floro PF. P. :

« Cuncti qui, per privata loca, saxorum venam laboriosis effossionibus persequuntur, decimas fisco, decimas etiam domino repraesentent : cetero modo suis desideriis vindicando. Dat. IV Kal. Septembr. Constantinop. Artonio et Syagrio Coss. » Cf. l. 8.

[2] *Cod. Theod.*, tit. XIX, 13 :

« Imppp. Valentinianus, Theodos. et Arcad. A A A. Rufino PF. P. :

« Privatorum manus ab exercendo quolibet marmoreo metallo prohiberi praecipimus, ut fiscalibus instantia locis liberior relaxetur. Si quis vero clandestino opere vetita deinceps exercere temptaverit, omne id, quidquid exciderit, juri fisci et publico vindicandum. Dat. Prid. Id. Febr. Constantinop. Theod. A. III et Abundantio Coss. » (393).

[3] Le scrupule était la vingt-huitième partie de l'once.

un centre de création distinct de ceux qui l'entourent, comme si les bords de cette mer intérieure n'étaient que les restes d'une vaste région disparue sous les eaux;... la flore de la région littorale de l'Algérie reproduit celle du continent qui lui fait face, et chaque province participe de la végétation du rivage européen le plus voisin. La flore de la province d'Oran rappelle celle de l'Espagne; la végétation de la province d'Alger est celle qui offre le plus de ressemblance avec la végétation de la Provence et du Languedoc, et le voisinage de la Sicile se fait sentir dans celle de Constantine... D'un côté du bassin comme de l'autre, les terrains stériles sont occupés par les mêmes plantes, et la *garrigue* du midi de la France offre partout son aspect caractéristique. Le chêne vert, le chêne-liège, le micocoulier (*celtis australis*), le peuplier blanc, le pin d'Alep, le figuier, l'amandier, le laurier d'Apollon, l'olivier, le jujubier, le caroubier, tantôt à l'état sauvage, tantôt cultivé, deux espèces d'arbousiers, deux genévriers (*juniperus oxycedrus, juniperus phoenicea*), les phyllireae, le myrte, le grenadier, les lentisques et les térébinthes, le sumac, les cytises, les genêts, le redoul, l'épine du Christ, l'anagyre fétide, le palmier nain, les cistes et les labiées odorantes à tige ligneuse, thym, romarin, sauge et lavande, forment le fonds commun de la végétation arborescente. Les lauriers-roses ornent de leurs touffes fleuries le lit des torrents, et les tamaris se maintiennent sur les plages sablonneuses de la mer, où la scille maritime et le lys narcisse étalent leurs larges feuilles...

« Entre cette zone et celle du Sahara s'étend une zone intermédiaire, composée des gradins successifs par lesquels le massif atlantique s'élève graduellement au-dessus de la Méditerranée et de la mer de sables, et à laquelle on a donné le

IMPRIMERIE NATIONALE.

nom de sous-région des hauts plateaux. Dépourvue, en général, de végétation arborescente, parcourue en été par d'immenses troupeaux, dont la dent ronge les plantes jusqu'à la racine, cette zone n'offre plus les cultures variées de la région méditerranéenne. L'orge est la seule céréale qui y mûrisse sûrement ses grains. La vigne et l'olivier réussissent sur beaucoup de points et sont destinés à couvrir un jour la nudité de ces plateaux, que le libre parcours des troupeaux et l'incurie arabe ont dépouillés de leur verdure. Deux arbres habitent encore cette région : le cèdre, qui couvre quelques-unes des cimes ou des gorges des montagnes isolées dont les massifs abrupts interrompent ces plaines uniformes, et le *betoum* ou pistachier de l'Atlas. Un frêne spécial, le *fraxinus dimorpha*, les deux genévriers, des tamaris sur le bord des sebkhas, sont également communs sur les hauts plateaux, et deux herbes, l'alfa (*stipa tenacissima*) et l'armoise blanchâtre (*artemisia herba alba*), recouvrent d'immenses espaces d'un tapis uniforme[1]. »

La région saharienne est essentiellement caractérisée par le palmier : c'est là seulement que ses fruits mûrissent complètement[2]. Nous ne citerons que pour mémoire deux plantes particulières au désert de sable, le *drîn* (*arthratherum pungens*), graminée qui élève à deux mètres au-dessus du sol ses longues feuilles linéaires, si recherchées par les chameaux, et l'*ezel*, arbrisseau de la famille des polygonées, dont le tronc ligneux porte des branches noueuses terminées par de nombreux ra-

[1] Ch. Martins, *Le Sahara et la végétation du désert.*

[2] Il ne faut pas moins de 5,100 degrés de chaleur, accumulés pendant huit mois, pour que la datte mûrisse entièrement, et la chaleur n'étant utile au dattier qu'à partir du dix-huitième degré, toute température inférieure à ce degré n'entre pas dans ce calcul. Si la somme de chaleur est moindre, les fruits nouent, mais grossissent à peine et restent privés de la fécule et du sucre qui constituent leurs propriétés nutritives.

meaux verts, cylindriques et sans feuilles, qui se détachent et tombent pendant l'hiver. Ni l'une ni l'autre de ces deux plantes n'ont de place dans l'histoire de la flore antique, à laquelle cette esquisse sommaire de la végétation africaine, telle qu'elle s'offre à nous, formait une indispensable introduction.

Forêts.

Salluste nous représente le sol de l'Afrique, si fertile en moissons et en pâturages, comme peu favorable à la végétation arborescente : « Ager frugum fertilis, bonus pecori, arbore infecundus. » Le dernier trait de cette description n'est vrai que dans une certaine mesure et autant qu'il s'applique à l'aspect général du pays que Salluste avait administré; nous savons par saint Augustin que les plaines de la Numidie septentrionale, comme celles de l'Afrique propre, n'étaient guère plus boisées qu'aujourd'hui; mais d'autres témoignages ne permettent pas de douter que certaines parties de ces deux provinces ne possédassent de véritables forêts.

Le premier en date est le texte d'Hérodote que nous avons déjà cité, et qui représente le lac Triton comme séparant les plaines nues et sablonneuses de la région syrtique des terres élevées et couvertes de bois de la Libye occidentale. Le Djebel Atra et le Djebel Berda, qui dominent la rive septentrionale du Chott el-Djerid, sont encore très boisés : la sombre verdure qui couvre leurs cimes contraste avec les flancs dénudés de la chaîne des Chereb et du Djebel Arbet. Sur ce même versant saharien des hauts plateaux, entre Feriana et le Bahirt el-Arneb, il existe de véritables forêts, peuplées de bêtes fauves. Le Djebel Chaâmbi, le Djebel bou-Ghanem et les plateaux des Frachich offrent également d'épais fourrés de pins, repaire habituel des lions qui hantent cette partie du sud tunisien. Toute cette région présente donc encore les caractères que lui

attribue Hérodote, et il est évident qu'elle n'était pas moins boisée à l'époque romaine.

En Algérie et dans la même zone nous trouvons les forêts de l'Aurès, dont le nom berbère, *Aouras*, signifierait « les cèdres [1] », et pouvait avoir le même sens en libyen, puisqu'il est certainement d'origine libyenne. Plus au nord et toujours dans cette région des hauts plateaux, nous rencontrons dans les gorges de Chellela, près de Batna, les débris d'autres forêts de cèdres.

Il n'est donc pas douteux que le sud de l'Afrique propre et de la Numidie n'ait été en partie boisé dans l'antiquité. Nous croyons même que c'est là qu'il faut chercher ces forêts qui nourrissaient les éléphants dont parlent tant de textes anciens. Nous reviendrons sur ces témoignages au chapitre spécialement consacré à la faune africaine. Nous constaterons seulement ici que l'éléphant ne pouvait vivre, au nord du Sahara, qu'autour de ces immenses cuvettes de la partie méridionale des hauts plateaux qui forment le réservoir naturel des eaux descendues des versants opposés des deux chaînes atlantiques. Là seulement se trouvaient réunies les deux conditions indispensables à l'existence des grands pachydermes : de l'eau et d'épais fourrés.

Les documents de l'époque romaine prouvent également que l'Afrique possédait de véritables richesses forestières. Salluste lui-même parle de *saltuosa loca*. Les armées romaines, dans le cours des guerres puniques, trouvent sur place, non seulement les bois nécessaires à leurs retranchements, mais les gros matériaux de charpente qu'exigeait la construction de leurs machines et de leurs tours [2]. Pline mentionne les cèdres

[1] Nous devons dire que cette signification du mot *Aouras*, admise par quelques berbérisants, est contestée par d'autres. Le véritable nom du cèdre est *iguil* ou *iguidil* en tamahak et *inguel* dans le dialecte du Djurdjura.

[2] Appien, VIII, XCVII : Ὁ Κηνσωρῖνος ἐπὶ ὕλη ἐς μηχανὰς διέπλευσε διὰ τῆς λίμνης.

de la Numidie[1]; Juvénal fait allusion à ces grands bois de Thabraca, qui existent encore[2]; Corippus, qui était né en Afrique, parle à chaque instant des forêts de la Byzacène[3]. L'épigraphie, de son côté, nous révèle l'existence, tant dans la Numidie que dans l'Afrique propre, de *saltus*, dont quelques-uns dépassaient en étendue le territoire de certaines cités[4]. Il y a plus : toute une série de dispositions législatives attestent l'exportation régulière des bois d'Afrique à destination de Rome[5]. La province était donc assez boisée pour qu'elle pût

[1] *Hist. nat.*, XVI, LXXIX.

[2] *Sat.* X, v. 194 :

Quales, umbriferos ubi pandit Thabraca saltus.

[3] *Johannide*, II, v. 5 :

Castraque munivit posuitque impervia silvis.

Ibid., v. 53 :

Silcadenitque ferus, celsis qui vivida silvis
Bella dolis metuenda parat.

Ibid., v. 57 :

Mercurios colles et densis Ifera silvis.

Ibid., v. 62 :

Macaresque vagi, qui montibus altis
Horrida praeruptis densisque mapalia silvis
Objectae condunt securi rupis ad umbram.

Ibid., v. 424 :

... Et densae radiant in nubila silvae.

Ibid., v. 463 :

Silvis bellare videtur
Ipse sibi.

Ibid., III, v. 23 :

Ibat in adductas densis exercitus umbras
Arboribus.

Ibid., VI, v. 143 :

Urbs Laribus mediis surgit tutissima silvis.

[4] Tels sont : le *saltus Philomusianus*, nommé dans une inscription trouvée dans les environs de Simittu; le *saltus Burunitanus*, mentionné dans la Table de Souk-el-Khmis (*C. I. L.*, t. VIII, 10570); le *saltus Beguensis* (*ibid.*, 270); le *saltus Massipianus* (*ibid.*, 587); le *saltus Horreorum* (*ibid.*, 8425, 8426).

Aelius Gallus (*ap.* Fest., p. 244) définit ainsi le *saltus* : « Saltus est ubi silvae et pastiones sunt. » Le *saltus* représentait, par conséquent, les « prés-bois » des montagnes du Jura.

[5] *Cod. Theod.*, liv. XIII, tit. IV, l. 10 :

« Impp. Valentinianus et Valens A. A. ad Ampelium, proc Africae :

« Navicularios africanos qui idonea publicis dispositionibus ac necessitatibus ligna convectant, privilegiis concessis dudum rursus augemus. Dat. III. Id. Mart. Hadrianop. Divo Ioviano et Varroniano Coss. »

Godefroi a fait remarquer avec raison qu'il faut lire *Maii*. La loi est donc du 13 mai 364.

Une autre loi de Valentinien, du 2 décembre 369, fixe à soixante le nombre des *navicularii* chargés, par la législation de Constantin, de fournir les bois néces-

non seulement suffire à sa propre consommation, mais exporter encore des approvisionnements considérables de bois de chauffage et de charpente[1].

L'Afrique, on peut donc l'affirmer, était beaucoup plus boisée à l'époque romaine qu'elle ne l'est aujourd'hui. La diminution de ses richesses forestières semble dater de la fin du régime impérial. Nous avons vu dans quelles proportions l'agriculture avait déjà décliné au v^e siècle : l'abandon des terres eut pour conséquence l'extension du droit de parcours et de pâture, si fatal à la végétation arborescente; les incursions des Maures, les incendies périodiques qui les signalaient[2], augmentèrent singulièrement le mal. Les dévastations systématiques par lesquelles les indigènes essayèrent vainement de combattre l'invasion arabe[3] accrurent, dans une proportion déjà irréparable, la dévastation des forêts africaines. Le régime arabe l'acheva.

Citrus.

Parmi les rares essences forestières que nomment les auteurs anciens, il en est une, le *citrus*, qui joue un rôle important dans l'histoire du luxe romain : elle fournissait des tables

saires à la consommation des thermes de la ville de Rome :

« Impp. Valentinianus et Valens ad Olybrium P. V. :

« Sicut olim de linteonibus et naviculariis Divus Constantinus instituit, ita nunc ex omnibus sexaginta ad praesentis necessitatis teneantur inpensas... Sed sollicita inspectione prospiciatur, ne a quoquam amplius postuletur, quam necessitas exegit lavacrorum, vel instituta jamdudum forma praescripsit. Dat. iv. Non. Decembris. Triv. Valentiniano NB. P. et Victore Coss. »

Les privilèges des *navicularii* africains furent, à plusieurs reprises, confirmés par Honorius (L. 30, 31 et 36 *De navicularíis*).

[1] C'est aux bois de charpente que paraît s'appliquer l'expression *idonea publicis dispositionibus ligna*, qu'on trouve dans la loi du 13 mai 364.

[2] Corippus, *Johannide*, passim.

[3] D'après les historiens arabes, l'Afrique, au moment de l'invasion musulmane, « ne formait qu'un seul ombrage, depuis Tripoli jusqu'à Tanger. » La reine berbère Damia el Kahena, voulant opposer le désert aux envahisseurs, donna l'ordre de tout brûler.

d'un prix fabuleux. On conservait encore au temps de Pline celle que Cicéron avait payée un million de sesterces (210,000 francs), et qui était la plus ancienne qu'on connût. Celle d'Asinius Gallus avait coûté 1,100,000 sesterces. Deux tables de citre ayant appartenu au roi Juba et vendues à l'encan furent adjugées, l'une à 1,200,000 sesterces, l'autre à une somme un peu moindre. Un autre meuble de ce genre, appartenant à la famille des Cethegus, avait atteint le prix d'un grand domaine : 1,400,000 sesterces (294,000 francs). On utilisait pour ces tables le nœud de la racine de l'arbre, et l'on peut se faire une idée, ajoute Pline, de la grosseur du citre et de ses racines en considérant les tables rondes qu'il fournit. La plus grande que l'on eût encore vue était celle de Ptolémée, roi de Maurétanie : elle était faite de deux demi-circonférences réunies ensemble et mesurait quatre pieds et demi de diamètre sur trois pouces d'épaisseur. La plus grande table de citre d'un seul morceau portait le nom de son premier possesseur, Nomius, affranchi de Tibère : elle était large de quatre pieds moins trois quarts de pouce, sur une épaisseur de six pouces moins la même fraction.

Le principal mérite de ces tables, au dire de Pline, était d'offrir des veines disposées en cheveux crêpés ou en petits tourbillons. Les pièces de la première espèce portaient le nom de *tigrinae;* celles de la seconde, de *pantherinae.* D'autres, à ondulations crêpées, étaient plus recherchées encore lorsqu'elles reproduisaient les yeux de la queue du paon. Venaient ensuite celles dont les veines figuraient des grains entassés et serrés, *densa veluti grani congerie,* et que leur ressemblance avec la graine d'ache avait fait surnommer *apiata.*

C'était à la couleur du citre qu'on attachait le plus d'importance : la nuance de vin miellé, avec des veines brillantes, était

la plus estimée. Après la couleur, c'était la grandeur qu'on recherchait : on voulait des troncs entiers, et plusieurs dans une seule table : « Jam toti caudices juvant, pluresque in una. » Les défauts qui dépréciaient le citre étaient l'absence d'éclat, un fond uni et sans dessin, ou des dessins semblables à la feuille du platane; la ressemblance avec la couleur ou les veines de l'yeuse, des fentes ou des gerçures produites par la chaleur et les vents; une bande noire semblable à une murène, une couleur ponctuée comme celle de l'écorce du pavot, en se rapprochant du noir; enfin des taches d'une couleur sombre, *maculae discolores*.

Les indigènes enfouissaient le citre encore vert après l'avoir enduit de cire. Les ouvriers le faisaient ensuite sécher pendant sept jours sur des tas de blé et attendaient encore sept autres jours. Grâce à ces précautions, le poids de la pièce était singulièrement diminué. Le citre se desséchait aussi par l'action de l'eau de mer, et prenait alors une dureté et une densité qui le rendaient inaltérable. Aucun procédé ne lui donnait ces qualités au même degré. On entretenait le lustre du citre en le frottant avec la main sèche.

Le citre portait en grec le nom de *thyon* ou *thya*. Théophraste en parle comme d'une essence des plus estimées; les charpentes faites de ce bois duraient, pour ainsi dire, éternellement, et sa racine veinée fournissait la matière des ouvrages les plus précieux[1]. On le trouvait dans la partie inférieure de la Cyrénaïque; le plus estimé venait de l'oasis du Temple de Jupiter Hammon.

[1] Theophr., *Hist. plant.*, V, IV : Τὸ δὲ θύον, οἱ δὲ θύαν καλοῦσι... τὴν μὲν μορφὴν ὅμοιον κυπαρίττῳ καὶ τοῖς κλάδοις, καὶ τοῖς φύλλοις, καὶ τῷ στελέχει, καὶ τῷ καρπῷ, μᾶλλον δ' ὥσπερ κυπάριττος ἀγρία... ἀσαπὲς γὰρ ὅλως τὸ ξύλον οὐλότατον δὲ τὴν ῥίζαν ἐστί· καὶ ἐκ ταύτης τὰ σπουδαιότατα ποιεῖται τῶν ἔργων.

Pline ajoute que le citre était surtout fourni par la partie de la Maurétanie voisine de l'Atlas, et notamment par le mont Ancorarius, dans la Maurétanie Citérieure, qui donnait la variété la plus recherchée. Il était, du reste, déjà épuisé de son temps. Le naturaliste romain décrit le citrus comme un arbre semblable par le feuillage, l'odeur et le tronc, au cyprès femelle (*cupressus sempervirens* L.). Aussi croit-on le retrouver dans le *thuya articulata* d'Algérie, qui présente à peu près les mêmes caractères et dont le bois, richement veiné, peut rivaliser avec les essences les plus recherchées par l'ébénisterie moderne.

D'après une épigramme de Florus[1], on attribuait au fruit du citre certaines propriétés médicales :

> Stat similis auro citri mirabilis arbos,
> Omnibus autumni anteferenda bonis.
> Haec ornant mensas, haec praestant poma medellam,
> Cum quatit incurvos tussis anhela senes.

L'yeuse. Le tremble. Le cèdre.

Pline cite encore, parmi les essences forestières africaines, l'yeuse (*quercus coccifera*), qui donnait une belle teinture écarlate[2], le peuplier libyque (le tremble, en arabe *safsaf*)[3] et le cèdre. Le cèdre d'Afrique était un des plus estimés[4]. Les poutres de cèdre de Numidie employées dans la construction du temple d'Apollon, à Utique, existaient encore, au premier siècle de notre ère, telles qu'elles avaient été posées lors de la fondation de la ville, 1178 ans auparavant[5].

Notre Algérie offre encore quelques vestiges de ces forêts de cèdres numides, notamment dans les gorges du Chellala, près

[1] *Anthol. lat.*, ed. Riese, 170.
[2] Pline, XVI, XI.
[3] Pline, XVI, XXXV.
[4] Pline, XVI, LXXVI : « At cedrus in Creta, Africa, Syria, laudatissima. »
[5] Pline, XVI, LXXIX : « Memorabile et Uticae templum Apollinis, ubi Numidicarum cedrorum trabes durant ita ut positae fuere prima urbis ejus origine, annis MCLXXVIII. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Batna et de Teniet-el-Had, au sud de Miliana et dans le Djerdjera. « Jeunes, les cèdres de l'Atlas ont une forme pyramidale; mais quand ils s'élèvent au-dessus de leurs voisins ou du rocher qui les protège, un coup de vent, un coup de foudre, un insecte qui perce la pousse terminale, les privent de leur flèche; l'arbre est découronné : alors les branches s'étalent horizontalement et forment des plans de verdure superposés les uns aux autres, dérobant le ciel aux yeux du voyageur, qui s'avance dans l'obscurité sous ces voûtes impénétrables aux rayons du soleil. Du haut du sommet élevé de la montagne, le spectacle est encore plus grandiose. Ces surfaces horizontales ressemblent alors à des pelouses du vert le plus sombre ou d'une couleur glauque comme celle de l'eau, sur lesquelles sont semés des cônes violacés; l'œil plonge dans un abîme de verdure, au fond duquel gronde un torrent invisible. Souvent un groupe isolé attire les regards; on s'approche et, au lieu de plusieurs arbres, on se trouve en face d'un seul tronc, coupé jadis par les Romains ou les premiers conquérants arabes; l'arbre a repoussé du pied; des branches énormes sont sorties de la vieille souche; chacune de ces branches est un arbre de haute futaie, et les vastes éventails de verdure étalés autour du tronc mutilé ombragent au loin la terre. Quelques-uns de ces cèdres sont morts debout, leur écorce est tombée et, squelettes végétaux, ils étendent de tous côtés leurs bras blanchis et décharnés[1]. »

L'olivier.

Columelle donne le premier rang à l'olivier parmi tous les arbres utiles, *prima omnium arborum*. « La limite de la culture de l'olivier est celle de la région méditerranéenne. Partant de Perpignan, la courbe qui la circonscrit passe par Arles-sur-Tech et Olette dans les Pyrénées-Orientales, Carcassonne

[1] Ch. Martins, *Le Sahara*.

dans l'Aude, puis, pénétrant dans les vallées abritées des Cévennes, elle traverse Saint-Chignan, Saint-Pons et Lodève dans l'Hérault, le Vigan et Alais dans le Gard, Joyeuse, Aubenas, Beauchastel dans l'Ardèche, où elle atteint son point le plus septentrional par 44° 50′ de latitude; elle redescend ensuite vers le sud, coupe le Rhône à Douzères, descend à Nyons dans la Drôme, puis à Sisteron et à Digne dans les Basses-Alpes, à Bargenon et Grasse dans le Var, et à Saorgio dans les Alpes-Maritimes. Elle longe ensuite le pied méridional de l'Apennin, passe au nord de Florence, traverse la Dalmatie, coupe le méridien un peu au sud de Constantinople, et se termine dans l'Asie Mineure, sa patrie originelle. De là l'olivier s'est successivement étendu, dès la plus haute antiquité, en Syrie, en Palestine, en Grèce et dans le nord de l'Afrique, où il prospère admirablement depuis la Cyrénaïque jusqu'au Maroc. En Espagne, cet arbre est cultivé sur toute la côte orientale, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar. L'olivier entoure ainsi le pourtour de la Méditerranée d'une ceinture continue, qui n'est interrompue que par l'Égypte, où d'autres cultures plus fructueuses l'ont remplacé, sans l'exclure totalement. C'est donc avec raison que les dénominations de *région méditerranéenne* ou *région des oliviers* sont admises comme synonymes par les naturalistes et les géographes modernes [1]. »

On s'est appuyé sur deux textes antiques pour affirmer que la culture de l'olivier n'avait été introduite que fort tard dans l'Afrique septentrionale. L'un est un passage de Fenestella, reproduit par Pline [2]; l'autre, la phrase dans laquelle Diodore

[1] Ch. Martins, *Le Sahara*.

[2] Pline, *Hist. nat.*, XV, I : « Fenestella vero (aiebat oleam) omnino non fuisse in Italia, Hispaniaque, aut Africa, Tarquinio Prisco regnante, ab annis populi romani CLXXIII. »

prétend qu'à l'époque de la guerre de Sicile (312 avant notre ère), les Agrigentins importaient une grande quantité d'huile à Carthage, «la Libye n'étant pas encore plantée d'arbres fruitiers[1].»

On a forcé le sens des mots *οὔπω γὰρ κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους τῆς Λιβύης πεφυτευμένης* en en concluant que l'olivier n'existait pas en Afrique. Diodore a seulement voulu dire que l'Afrique, à cette époque, ne produisait pas assez d'huile pour suffire à ses propres besoins. Le même historien, au chapitre VIII du 20e livre, constate que l'armée d'Agathocle, en arrivant en Afrique, fut émerveillée de la beauté des vignobles et des plantations d'oliviers du territoire de Carthage[2]. Quant à l'assertion de Fenestella, elle ne doit pas être prise plus au sérieux que celle de Pline lorsque ce dernier auteur affirme «que les autres provinces de l'Empire produisent aussi des oliviers, à l'exception de la fertile Afrique, qui ne donne que du froment[3].» Pline, comme Diodore, nous permet lui-même de réduire son assertion à sa juste valeur, lorsqu'il ajoute : *Oleum ac vinum non invidit tantum, satisque gloriae in messibus fuit.* «La nature s'est bornée à ne pas lui refuser l'huile et le vin : de riches moissons suffisent à sa gloire.» A d'autres endroits, d'ailleurs, il parle des oliviers de Tacape et d'une espèce d'olive douce qu'on ne trouvait qu'en Afrique et en Lusitanie près d'Emerita[4].

[1] Diodore, XIII, LXXXI, 4-5 : Καὶ τὸ πλεῖστον τῆς χώρας ἐλαίαις κατάφυτον, ἐξ ἧς παμπληθῆ κομιζόμενοι καρπὸν ἐπώλουν εἰς Καρχηδόνα. Οὔπω γὰρ κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους τῆς Λιβύης πεφυτευμένης, οἱ τὴν Ἀκραγαντίνην νεμόμενοι τὸν ἐκ τῆς Λιβύης ἀντιφορτιζόμενοι πλοῦτον οὐσίας ἀπίστους τοῖς μεγέθεσιν ἐκέκτηντο.

[2] XX, VIII, 4 : Ἡ δὲ χώρα ἡ μὲν ἦν ἀμπελόφυτος, ἡ δὲ ἐλαιοφόρος, καὶ τῶν ἄλλων τῶν καρπίμων δένδρων ἀνάπλεως.

[3] Pline, XV, III : «Vicina bonitas provinciis, excepto Africae frugifero solo. Cereri tantum id natura concessit. Oleum ac vinum non invidit tantum, satisque gloriae in messibus fuit.»

[4] Pline, XV, IV : «Sunt et praedulces, per se tantum siccatae, uvisque passis dul-

Il est inadmissible que les colonies de Tyr et de Sidon n'aient pas introduit dans leurs établissements de la côte septentrionale d'Afrique une culture que la race cananéenne avait connue dès la plus haute antiquité[1] : tous les livres de l'Ancien Testament parlent de l'huile et de ses divers emplois. Une des plus anciennes colonies phéniciennes de la région syrtique, Zitha, devait ce nom significatif[2] à ses plantations d'oliviers, et la légende locale conserve, sous une forme un peu étrange, le souvenir de cette richesse spéciale, lorsqu'elle affirme qu'un aqueduc portait à Zerzis, port de Zitha, l'énorme quantité d'huile qu'elles produisaient.

Un passage de Magon, cité par Pline, constate qu'il existait en Afrique beaucoup d'oliviers qui rendaient jusqu'à mille livres d'huile par an, et qui avaient reçu en conséquence le nom de « milliaires »[3].

L'agronome carthaginois recommandait de planter les oliviers sur les coteaux, dans des lieux secs; dans un terrain argileux, entre l'automne et le solstice d'hiver; dans un terrain fort, ou humide, ou un peu arrosé, depuis la moisson jusqu'au même solstice; précepte, ajoute Pline, qui s'applique à l'Afrique[4].

Un usage également particulier à cette contrée était de ne

ciores, admodum rarae, in Africa et circa Emeritam Lusitaniae. »

[1] Sur l'origine liby-phénicienne de la culture de l'olivier et sur son introduction successive en Sardaigne et en Sicile, symbolisée par le mythe d'Aristée, voir Hehn, *Kulturpflanzen und Hausthiere in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland und Italien*, Berlin, 1877.

[2] זיתא de זַית, *olea*.

[3] Pline, XVII, XIX : « In Africa vero milliarias vocari multas narrant a pondere olei quod ferant annuo proventu. »

D'après un précepte de Magon, l'intervalle entre les plants d'oliviers devait être de 75 pieds en tous sens; de 45 pieds au moins dans un sol maigre, dur et exposé au vent : « Ideo LXXV pedes Mago intervallo dedit undique : aut in macro solo, ac duro, atque ventoso, quum minimum XLV. » (Pline, *ibid.*)

[4] Pline, XVII, XXX.

greffer l'olivier que sur l'olivier sauvage. L'opération se faisait par scions et par inoculation[1].

L'Afrique dut fournir annuellement à Rome, après la campagne de César, trois millions de livres d'huile (près d'un million de kilogrammes)[2]. Ce chiffre, donné par Plutarque, étant précisément celui de la quantité d'huile que Leptiminus fut condamnée à livrer chaque année[3], on peut supposer que cette ville, à l'époque de César, eut à supporter seule la taxe en nature qui reçut depuis le nom d'*oleum urbicarium*.

Les habitants d'Oea voulurent donner à Septime Sévère, leur compatriote, une preuve de leur reconnaissance en lui envoyant chaque année une certaine quantité d'huile, qui fut en partie distribuée au peuple romain. A la mort de l'empereur, l'approvisionnement en huile était assez considérable pour suffire pendant cinq ans, non seulement aux besoins de Rome, mais à ceux de l'Italie, où la culture de l'olivier avait été abandonnée[4]. La prestation, d'abord toute volontaire, des Tripolitains devint par la suite un impôt fort lourd, qui ne fut aboli que sous le règne de Constantin[5]. Ces distributions gratuites d'huile étaient d'ailleurs limitées aux besoins des gymnases et des bains. Restreintes sous Élagabal, elles furent reportées

[1] Pline, XVII, XXX.

[2] Plutarque, *Caes.*, LV : *Πρῶτον μὲν ὑπὲρ τῆς νίκης ἐμεγαληγόρησε πρὸς τὸν δῆμον, ὡς τοσαύτην κεχειρωμένος χώραν, ὅση παρέξῃ καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὸ δημόσιον σίτου μὲν εἴκοσι μυριάδας Ἀττικῶν μεδίμνων, ἐλαίου δὲ λιτρῶν μυριάδας τριακοσίας.*

[3] *De Bello africano*, XCVII : « Leptitanos tricies centenis millibus pondo olei in annos singulos multat. »

[4] Spartien, *Sever.*, XXIII : « Olei tantum reliquit, ut per quinquennium non solum Urbis usibus, sed totius Italiae, quae oleo egeret, sufficeret. »

[5] Victor, *De Caes.*, XLI : « Remotae olei frumentique adventitiae praebitiones, quibus Tripolis ac Nicaea acerbius augebantur : quas res, superioris Severi imperio, gratantes civi obtulerant : verteratque gratiam muneris hujus in perniciem, posterorum distimulatio. »

par Sévère Alexandre au chiffre fixé par Septime Sévère[1]. Elles se continuèrent sous les règnes suivants[2].

Victor, dans le passage précité, ajoute que Constantin maintint les distributions d'huile comme partie intégrante du *Canon urbicarius*. Une loi du même empereur traite des *mensae oleariae;* celle de l'année 386, promulguée par Valentinien II, a trait à l'*arca olearia* et *frumentaria*[3]. Plusieurs lettres de Symmaque (X, XXVII, XLVIII; IX, LV; IV, XVIII) témoignent de l'importance que la préfecture de l'Annone attachait à ce que l'huile ne manquât pas à Rome. La lettre XXXVIII fait allusion aux distributions quotidiennes d'huile d'Afrique : « Quare omnes suppliciter oramus, ut quam primum judices africanos super hac specie romanis horreis inferenda divinus sermo distimulet : nam properato opus est priusquam reliquum profliget diurna praebitio. »

Une loi d'Honorius, datée du 15 avril 397, fait également allusion aux approvisionnements d'huile d'Afrique destinés à la ville de Rome[4].

L'Afrique tirait encore, à la veille de l'invasion arabe, des bénéfices considérables de ses exportations d'huile[5]. Il est fort

[1] Lampride, *Alexand.*, XXII : « Oleum quod Severus populo dederat, quodque Heliogabalus imminuerat, turpissimis hominibus praefecturam tribuendo, integrum restituit. »

[2] Vopiscus, *Aurelian.*, XLVIII : « Statuerat et vinum gratuitum P. R. dare, ut, quemadmodum oleum et panis et porcina gratuita praeberetur, sic etiam vinum daretur. »

[3] *Cod. Theod.*, XX, XII, 2.

[4] *Cod. Theod.*, liv. XIV, tit. XV, l. 3 : « Impp. Arcad. et Honor. A. A. ad Senatum. « Certum habetis, Patres conscripti, quantum curarum impendimus pro vestris ac populi commodis : ideoque hac lege sancimus, ut si quid frumenti vel olei, urbicarii canonis remissione, indultum est speciali beneficio, contra publicum commodum elicita non valeant. Urbani etiam usus frumenta, si quando vel fortuna, vel ratio in Africa coegerit residere litoribus, adtingere nullus audeat, etc. Dat. XVII Kalend. Maii, Med. Caesario et Attico Coss. »

[5] Lorsque Abd Allah ben Saâd envahit la Byzacène, un habitant du pays lui

probable que cette culture, qui exige peu de travail, se développa en raison de l'abandon de celle des céréales. La production moyenne de l'huile, dans le Sahel tunisien, est évaluée aujourd'hui à 120,000 hectolitres, représentant une valeur d'environ douze millions de francs. La seule ville de Soussa, l'antique Hadrumète, figure pour un tiers dans ce chiffre.

L'huile africaine était de qualité inférieure et peu estimée à Rome : on ne l'employait guère que dans les gymnases et les bains publics, où elle était redoutée des raffinés. Son odeur, dit Juvénal, mettait en fuite les affreux reptiles de l'Afrique, et l'on ne se baignait pas volontiers avec les descendants des anciens sujets du roi Bocchus[1].

Cette infériorité provenait uniquement des procédés défectueux employés pour sa préparation ; les huiles tunisiennes, traitées par ces mêmes procédés traditionnels, ne sont encore utilisées à Marseille que pour la fabrication du savon, tandis que l'huile obtenue en Algérie par les méthodes européennes peut rivaliser avec celle de Provence.

La pulpe de l'olive était détachée du noyau et écrasée au moyen d'un moulin, *trapetum*, d'une forme particulière (fig. 1 et 2), dont Caton donne une minutieuse description[2]. Le *trapetum* se composait d'une base carrée en maçonnerie encadrant une cuve hémisphérique, *mortarium*, dont les bords portaient le nom de *labra*. Du centre de cette cuve s'élevait une courte et épaisse

montra une olive et lui dit : « C'est avec ceci que nous nous procurons de l'argent. » — « Et comment ? » demanda Abd Allah ben Saâd. — « Les Grecs », répondit l'indigène, « n'ont pas d'olives chez eux et viennent échanger leur argent contre notre huile. » (*Revue archéologique*, t. III, p. 495.)

[1] Juvénal, *Sat.* v, v. 86-91 :

Ipse venafrano piscem perfundit ; at hic qui
Pallidus affertur misero tibi caulis, olebit
Laternam : illud enim vestris datur alveolis, quod
Canna Micipsarum prora subvexit acuta ;
Propter quod Romae cum Bocchare nemo lavatur ;
Quod tutos etiam facit a serpentibus atris.

[2] *De re rustica*, xx-xxii et cxxxv.

colonne appelée *miliarium*, à cause de sa ressemblance avec les bornes milliaires, et destinée à supporter les axes des meules,

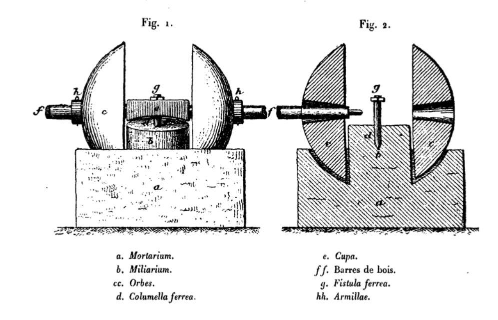


Fig. 1. Fig. 2.

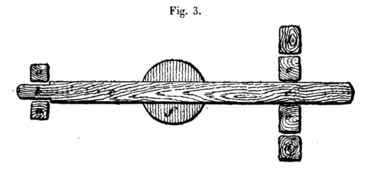
a. *Mortarium.*
b. *Miliarium.*
cc. *Orbes.*
d. *Columella ferrea.*
e. *Cupa.*
ff. Barres de bois.
g. *Fistula ferrea.*
hh. *Armillae.*

orbes. Celles-ci avaient la forme d'une calotte de sphère, dont la convexité formait une surface concentrique, mais non adhérente aux *labra*, c'est-à-dire à la partie concave du *mortarium*. Une boîte rectangulaire, appelée *cupa*, fixée au *miliarium* par un fort pivot en fer, *columella ferrea*, qu'assujettissait un boulon, *fistula ferrea*, recevait à chacune de ses extrémités deux longues barres de bois passant comme essieux par le centre des meules et servant à donner le mouvement à la machine. Un peu plus large que le diamètre du *miliarium*, la *cupa* tenait la surface plane des roues à une certaine distance de cette pièce, de manière à empêcher tout frottement; sur la barre de bois, au point où elle s'engageait dans la face convexe de l'*orbis*, était fixé un anneau, *armilla*, rivé par un clou, dont le rôle était d'empêcher les meules de céder à une pression latérale ten-

dant à les jeter sur les bords convexes de la cuve. La surface inférieure de la *cupa* était munie d'une plaque de fer, *tabella ferrea,* qui prévenait tout frottement entre la *cupa* et le *miliarium.* Il est aisé de comprendre le fonctionnement de la machine. Deux hommes, agissant sur l'extrémité des longues barres de bois auxquelles étaient fixées les meules, mettaient celles-ci en mouvement en tournant autour du bassin, rempli d'une quantité suffisante d'olives. Dans la révolution accomplie par les meules autour du *miliarium,* la résistance opposée par le fruit les forçait en même temps à tourner sur elles-mêmes; la barre de bois jouait alors le rôle d'axe. Cette double action avait pour résultat d'écraser la pulpe sans attaquer le noyau, les roues étant suspendues de façon à n'avoir de point de contact ni avec les *labra,* ni avec le *miliarium.* C'était pour arriver à cette action douce, égale et régulière, que toute cette machine était si ingénieusement combinée.

La pulpe écrasée était soumise ensuite à l'action du pressoir, *torcular* (fig. 3). Le pressoir à olives se composait d'un le-

Fig. 3.



vier en bois, *prelum* (*c*), engagé, par une de ses extrémités (*b*), qui portait le nom de *lingula,* dans un arbre, *arbor,* ou plus souvent entre deux arbres (*aa*), solidement fixés en terre. Deux autres pièces de bois verticales ou poteaux, *stipites* (*dd*), réunies à

leur extrémité supérieure par une traverse, recevaient les deux extrémités du treuil, *succula*[1] (*ee*), au moyen duquel on faisait agir le *prelum*. Les paniers remplis de pulpe d'olive et recouverts d'un disque de bois très fort, *orbis olearius*, étaient placés sur une *area* (*f*), au-dessous de la partie centrale du *prelum* qu'on abaissait, et dont la pression, régularisée par le disque, allait en croissant, par l'effort du treuil, jusqu'à ce que le suc fût complètement extrait. Une corde passée dans une poulie suspendue à la traverse servait alors à relever le *prelum*, de façon à ce qu'il fût possible de remonter le panier.

L'*area* du pressoir se trouvait placée dans un bassin carré dont le fond était incliné en pente douce, afin que l'huile se dirigeât vers un trou d'écoulement communiquant par un conduit de plomb avec une vaste jarre. A côté de cette jarre, se trouvait une sorte de piédestal, recouvert d'une tuile à rebords inclinés vers le récipient; c'est sur ce piédestal que l'ouvrier chargé de vider la jarre au fur et à mesure qu'elle se remplissait posait les vases destinés à puiser l'huile. L'inclinaison de la tuile ainsi que ses rebords permettaient de n'en pas perdre une goutte; toute portion du liquide répandue retournait à la jarre.

L'action du moulin à olives étant beaucoup plus rapide que celle du pressoir, le *torcularium* se composait d'un *trapetum*, occupant la partie centrale du bâtiment, et de deux machines à presser, placées aux deux extrémités. La figure 4 (p. 292), représentant le plan d'un *torcularium* découvert à Stabies, donnera une idée exacte de ces dispositions[2]. Les trous *g*, *h*, *i*, pratiqués dans le massif des fondations jusqu'à une profondeur assez considérable, étaient destinés à recevoir les montants du *prelum*.

[1] Pline, XVIII, LXXIV. — [2] Nous empruntons ce plan, comme la description du *trapetum*, au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Rich.

Fig. 4.

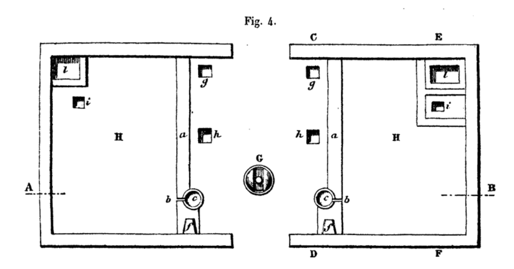


Fig. 5. — Coupe en A B.

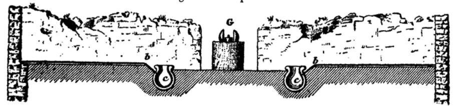
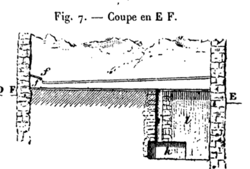


Fig. 6. — Coupe en C D.

Fig. 7. — Coupe en E F.



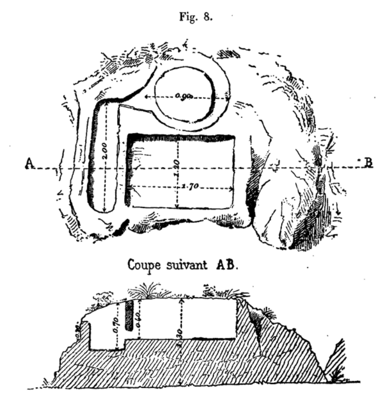
G. *Trapetam.*
HH. Bassins en maçonnerie.
a a. Bords fermant le bassin du côté du passage où se trouve le *trapetam.*
b b. Conduits en plomb.
c c. Jarres en terre.
f f. Piédestal incliné.
g, h, l. Trous carrés destinés à recevoir les *stipites* du treuil.
i. Trou destiné à recevoir l'arbre portant la *lingula* du *prelam.*
k k. Chambres où se trouvaient les traverses souterraines des *stipites.*
l l. Escaliers conduisant aux chambres *k k.*

Le trou *i* recevait l'*arbor;* les trous *g*, *h*, les deux *stipites.* Comme tout l'effort de la machine portait sur ces trois montants, on les assurait, sous le plancher, par des traverses ou des boulons, *pedicini,* logés dans une chambre souterraine *k*, à laquelle aboutissait un escalier *l* (fig. 4, 6 et 7).

L'appareil que nous venons de décrire est encore, à peu de chose près, celui dont on se sert dans le Sahel tunisien. Dans une très intéressante étude sur l'Aurès, M. Masqueray dit avoir retrouvé le pressoir antique avec toutes ses pièces chez les Beni-Ferah. Le fait est d'autant moins surprenant qu'une partie de la population de ces montagnes descend directement, d'après la tradition locale, des colons romains établis sur le versant méridional de l'Aurès; elle se distingue très nettement des indigènes, qui la désignent sous le nom de *Roumania.* Il est à remarquer, en outre, que tout ce versant de l'Aurès paraît avoir été, à l'époque romaine, couvert de plantations d'oliviers; sur les immenses plateaux du Bahirt el-Arneb, au sud de Tebessa, ainsi que dans toute la région adjacente du beylik de Tunis, les ruines de pressoirs à huile sont innombrables. Il est donc tout naturel de retrouver, dans le centre par excellence de la culture de l'olivier, les procédés que les Romains employaient pour l'extraction de l'huile. Mais ces méthodes ne paraissent pas avoir été adoptées par les populations libyennes non romanisées. Celles-ci employaient, selon toute apparence, les procédés beaucoup plus simples qui sont encore en usage dans la plupart des montagnes berbères. On écrase, au moyen d'une meule portative ou d'une pierre, les olives entassées dans une cuve creusée dans le rocher; on remplit ensuite la cuve d'eau, et l'huile, qui surnage, s'écoule dans une cuvette inférieure, où on la recueille. Une variante de cette méthode toute primitive consiste à faire tourner la meule dans une

rigole circulaire creusée dans le roc et communiquant avec deux auges ou bassins également creusés dans le rocher. Nous reproduisons ci-dessous (fig. 8) le plan et la coupe d'un pressoir à huile découvert à Tifrit-n-Aït-el-Hadj, dans le Djerdjera, et qui, d'après M. C. de Vigneral, à qui nous empruntons ce dessin[1], peut tout aussi bien être berbère que libyen.

Fig. 8.



Coupe suivant AB.

Le dattier.

Le dattier (*phoenix dactylifera*) a dû se répandre, dès la plus haute antiquité, dans la zone saharienne de l'Afrique septentrionale. Il figure sur les monnaies autonomes de Carthage, soit seul, comme symbole de l'origine phénicienne de la cité punique, soit accompagné du cheval libyen.

Les dattes africaines, très douces, passaient pour perdre

[1] C. de Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie, Kabylie du Djurdjura*, pl. XIII, fig. 1.

promptement leur saveur[1]. Les feuilles de palmier servaient, comme aujourd'hui, à tisser des cordes, des nattes[2] et des éventails[3].

Un passage de Pline[4] prouve qu'on fabriquait avec les dattes une sorte de vin très capiteux, *capiti inimicum*, auquel on donnait le nom de *caryotis*[5], non pas, comme l'affirme Pline, parce que cette liqueur donnait de la pesanteur de tête, *κάρος*, mais parce qu'on employait à sa fabrication des dattes ressemblant par leur forme et leur grosseur à des noix, *κάρυα*, et appelées *palmulae nucales*[6]. Aucun texte antique, à notre connaissance, ne parle de la liqueur que fournit le palmier même, et que les indigènes des oasis appellent *lagmi*. On l'obtient en coupant la cime de l'arbre et en creusant l'extrémité supérieure du tronc en forme de bassin. La sève ne tarde pas à remplir cette cavité, et l'alimente assez abondamment pendant douze ou quinze jours; la quantité diminue ensuite progressivement : au bout de six ou sept semaines l'arbre est épuisé et meurt. Aussi les Sahariens ne « tuent-ils » un palmier que dans les circonstances où leurs compatriotes du Tell égorgent un mouton, c'est-à-dire à la naissance d'un enfant, pour célébrer un mariage ou pour fêter un hôte de distinction. Le *lagmi* est sirupeux, très sucré et extrêmement agréable au goût. Il s'aigrit très vite.

L'oranger.

L'antiquité avait placé en Libye, avec raison, les pommiers des Hespérides. L'oranger atteint dans toute l'Afrique septen-

[1] Pline, XIII, VI : « Ferunt in maritimis Hispaniae fructum, verum immitem : dulcem in Africa, sed statim evanescentem. »

[2] Pline, XIII, VII : « Nunc ad funes, vitiliumque nexus, et capitum levia umbracula finduntur. » Cf. XVI, XXXVII.

[3] L'auteur de la *Vie de saint Fulgence* nous le montre occupé, dans sa retraite, à tresser des *flabella* avec des feuilles de palmier : « Ex palmarum foliis flabellos saepissime contexebat. » (Ferrand, *Vita Fulgentii*, XIV, XXIX; Migne, *Patrologie*, t. LXV, p. 132.)

[4] Pline, XIII, IX.

[5] Quelques manuscrits donnent la leçon *cariota*, qui n'est évidemment pas correcte, bien que les éditeurs l'aient adoptée.

[6] Caelius, *De morbis acutis*, II, XXXVII.

trionale des proportions inconnues ailleurs. Les jardins d'orangers de Blidah sont justement célèbres; ceux d'Aïn-ech-Chems, au Maroc, le sont plus encore dans le monde arabe; mais, quelle que soit leur réputation, ces beaux arbres ne donnent pas des fruits comparables à ceux des oasis tunisiennes : Nefta produit les oranges les plus grosses et les plus savoureuses qui soient au monde.

Le grenadier.

Le grenadier n'était pas un arbre indigène[1], mais il s'était si bien acclimaté en Afrique que son fruit était considéré comme le « fruit punique » par excellence, *punicum malum*. L'arbre lui-même était plus habituellement désigné par son surnom, *arbor punica*, que par son vrai nom, *granatum*[2]. Columelle reproduit la recette donnée par Magon pour conserver la grenade : on plongeait le fruit, enveloppé de lin ou de sparte, dans de l'eau de mer bouillante, jusqu'à ce qu'il se décolorât; on le laissait ensuite sécher pendant trois jours, puis on le suspendait dans un endroit frais. Vingt-quatre heures avant de le servir, on le faisait macérer dans de l'eau froide[3].

Un autre procédé, également recommandé par Magon, consistait à enduire soigneusement la grenade fraîchement cueillie d'une couche épaisse d'argile à potier, puis, lorsque l'argile était sèche, à suspendre le fruit dans un endroit frais.

[1] Candolle, *Géogr. botan.*, p. 891.

[2] Pline, XIII, XXXIV : « Sed circa Carthaginem Punicum malum cognomine sibi vindicat; aliqui granatum appellant. Divisit et in genera, apyrenum vocando cui lignosus nucleus abest; sed candidior ei natura, et blandiores sunt acini, minusque amaris distincti membranis. » — Columelle, X, CCXLII :

> Mox ubi sanguineis se floribus induit arbos
> Punica.....

Cf. Caton, *De re rustica*, VII; — Palladius, IV, X; — Varron, I, LIX.

[3] Columelle, XII, XLI, XLIV : « Poenus quidem Mago praecipit aquam marinam vehementer calefieri, et in ea mala granata lino spartove illigata paulum demitti, dum decolorentur, et exemta per triduum in sole siccari : postea loco frigido suspendi, et cum res exegerit, una nocte et postero die usque in eam horam qua fuerit utendum, aqua frigida dulci macerari. »

Au moment de le servir, on le plongeait dans l'eau pour le débarrasser de son enveloppe de terre. Par ce moyen, la grenade restait aussi fraîche qu'au moment où elle avait été cueillie[1].

On conservait encore les grenades dans un vase de terre neuf; on disposait alternativement une couche de copeaux de peuplier ou d'yeuse, non tassée, et une couche de fruits. Le vase, une fois rempli, était soigneusement fermé et luté avec de l'argile[2].

Le figuier.

Les figues d'Afrique jouissaient d'une réputation méritée. Elles figurent à deux reprises dans les menus de Martial[3]. Beaucoup de gastronomes les préféraient à toutes les autres : cependant, au dire de Pline, la question était fort débattue. Le passage de ce dernier auteur, du reste, est assez obscur[4] : il s'agit sans doute, non pas des figues africaines proprement dites, mais d'une espèce étrangère récemment introduite dans la province d'Afrique et qui avait gardé le nom du pays dont elle était originaire.

La figue africaine était connue depuis longtemps à Rome. Caton, Varron et Columelle[5] l'indiquent comme une des varié-

[1] Columelle, *ibid.* : « Sed et idem auctor est creta figulari bene subacta recentia mala crasse illinere, et, cum argilla exaruit, frigido loco suspendere; mox, cum exegerit usus, in aquam demittere et cretam resolvere. Haec ratio tanquam recentissimum pomum custodit. »

[2] Columelle, *ibid.* : « Idem jubet Mago in urceo novo fictili substernere scobem populneam vel iligneam, et ita disponere ut scobs inter se calcari possit : deinde facto primo tabulato, rursus scobem substernere, et similiter mala disponere, donec urceus impleatur : qui cum fuerit repletus, operculum imponere et crasso luto diligenter oblinire. »

[3] Martial, *Epigr.*, VII, LIII :

Et Libycae fici pondere testa gravis.

Cf. IV, XLVI.

[4] Pline, XV, XIX : « Nam de Africanis, quas multi praeferunt cunctis, magna quaestio est : quum id genus in Africam nuperrime transierit, patriae nomen obtinent. »

[5] Columelle, V, X : « Serendae sunt autem praecipue Livianae, Africanae... Libycae. » Cf. Cat., VIII; — Varr., I, XLI.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tés les plus estimables. Nous n'avons pas besoin de rappeler le rôle que joua l'un de ces fruits dans la destinée de Carthage[1].

On conservait les figues dans des vaisseaux de terre. C'était du moins la méthode employée à Ruspina, une des villes de la côte orientale de la Proconsulaire[2]. Un vers de Martial semble faire allusion à ces figues pressées et confites dans leur propre suc comme les dattes fraîches[3].

L'amandier. Le poirier de Numidie. Procédés puniques pour la transplantation des arbres fruitiers.

Pline nomme l'amandier[4] et une espèce de poire particulière à la Numidie, qui tirait son nom de sa provenance[5].

Le même auteur nous fait connaître la méthode employée en Afrique pour la transplantation des arbres fruitiers. Magon recommandait de creuser les fosses une année d'avance, afin qu'elles absorbassent le soleil et la pluie, ou, si les circonstances ne le permettaient pas, d'y allumer des feux deux mois avant la plantation; on ne devait procéder à cette dernière opération qu'après des pluies[6].

Tuberes.

On suppose que les *tuberes,* mentionnés par Pline immédiatement après les *zizypha,* étaient une variété de jujubier. Ces deux espèces d'arbustes avaient été apportées d'Afrique en

[1] Pline, XV, xx : « Sed a Catone appellata jam tum Africana, admonet et Africae, ad ingens documentum uso eo pomo. Namque perniciali odio Carthaginis flagrans, nepotumque securitatis anxius, quum clamaret omni senatu Carthaginem delendam, attulit quodam die in curiam precocem ex ea provincia ficum : ostendensque Patribus : « Interrogo vos, inquit, « quando hanc pomum demtam putetis ex « arbore? » Quum inter omnes recentem esse constaret : « Atqui tertium, inquit, « ante diem scitote decerptam Carthagine : « tam prope a muris habemus hostem. » Statimque sumtum est Punicum tertium bellum. »

[2] Pline, XV, xxi : « At ubi copia abundat, implentur orcae in Asia, cadi autem in Ruspina, Africae urbe. »

[3] Martial, *Epigr.*, IV, xlvi :

Et ficus Lybica gelata testa.

[4] Pline, XVII, xxx : « Mago idem amygdalas ab occasu Arcturi ad brumam seri jubet. »

[5] Pline, XV, xvi : « Patriae nomina habent... Numidiana. »

[6] Pline, XVII, xvi : « ...nec nisi post imbres... seri. »

Italie, vers la fin du règne d'Auguste, par Sext. Papinius, qui fut consul en 789 de Rome[1]. Martial parle de leurs fruits :

> Non tibi de Libycis tuberes et apyrina ramis,
> De Nomentanis sed damus arboribus[2].

Artichauts.

Les artichauts d'Afrique, *cardui,* étaient fort estimés; des planches de ce légume, cultivées dans la banlieue de Carthage, rapportaient jusqu'à six mille sesterces[3]. L'artichaut sauvage du Maroc est remarquable par sa délicatesse et sa saveur.

Truffes.

Les truffes africaines (*tubera*) étaient également fort appréciées[4].

Concombres.

Parmi les légumes, le concombre d'Afrique (*cucumis sativus*) tenait le premier rang au point de vue de la multiplication[5].

Oignons.

Les oignons africains étaient classés entre ceux de la Chersonèse Taurique et ceux de l'Apulie[6]. C'était l'espèce la plus âcre[7].

L'*ulpicum* d'Afrique était renommé[8]; plus volumineuse que l'ail ordinaire, cette espèce fournissait, broyée avec de l'huile

[1] Pline, XV, XIV : « Aeque peregrina sunt zizypha, et tuberes, quae et ipsa non pridem venere in Italiam : haec ex Africa, illa ex Syria. Sext. Papinius, quem consulem vidimus, primus utraque attulit, divi Augusti novissimis temporibus, in castris lata, baccis similiora quam malis. »

[2] *Epigr.*, XIII, XLII. — *Ibid.*, XLIII :

> Lecta suburbanis mittuntur apyrina ramis
> Et vernae tuberes. Quid tibi cum Libycis?

[3] Pline, XIX, XLIII : « Certum est quippe carduos apud Carthaginem magnam, Cordubamque praecipue, sestertium sena millia a parvis reddere areis. »

[4] Pline, XIX, XI : « laudatissima Africae. » — Mart., *Epigr.*, XIII, XLII :

> ... Tibi habe frumentum, Alledius inquit,
> O Libye; disjunge boves, dum tubera mittas.

[5] Pline, XIX, XXIII : « Placent copiosissimi Africae. »

[6] Pline, XIX, XXX : « Post hos in Africa nati maxime laudantur, mox Apuli. »

[7] Pline, XIX, XXXII : « Genera ejus, austeritatis ordine, Africana, Gallica, » etc.

[8] Pline, XIX, XXXIV : « Ulpicum quoque in hoc genere Graeci appellavere allium Cyprium, alii antiscorodon, praecipue Africae celebratum inter pulmentaria ruris, grandius allio. Tritum in oleo et aceto, mirum quantum increscat spuma. » L'*allium Punicum* de Columelle est probablement l'*ulpicum* de Pline.



et du vinaigre, une écume très abondante qui lui avait fait donner par les Grecs son nom d'ἀφροσκόροδον.

Asperges.

Les grandes asperges d'Afrique étaient recherchées [1]. Pomponius parle d'une asperge sauvage, appelée Libyenne, qu'on préférait à l'asperge des jardins [2]. Pline dit de même : *Silvestrem aliqui corrudam, aliqui Libycum vocant* [3].

Cardons.

Théophraste cite une espèce de cardon, particulière à la Sicile, mais qu'on avait acclimatée à Carthage [4].

Pois chiches.

Columelle parle d'une variété de pois chiche particulière à l'Afrique (*Punicum cicer*). Les Berbères donnent encore à ce légume son nom latin, modifié seulement par le préfixe qui représente dans leur langue l'article masculin : *Ikiker*.

Cumin.

Le cumin d'Afrique était fort estimé [5].

Thapsia.

Pline cite le thapsia africain (*thapsia garganica* L.) comme une des variétés les plus énergiques [6]. C'était par des emplâtres de thapsia, de cire et d'encens que Néron guérissait en quelques heures les meurtrissures qu'il rapportait de ses expéditions nocturnes [7].

Câprier.

Le câprier d'Afrique, *capparis*, passait pour nuisible aux gencives, et figure au nombre des espèces étrangères que Pline signale comme dangereuses [8].

Arum.

Parmi les végétaux qui servaient à la nourriture des Libyens, Strabon cite l'*arum* ou *dracontium*, l'*arum arisarum* ou gouet

[1] Athénée, *Deipnosoph.*, II, p. 62.

[2] « Duo genera asparagi, hortense et silvestre, sed incultum gratius est, quod corrudam, alii Libycum vocant. »

[3] *Hist. nat.*, XX, XLIII.

[4] *Hist. plant.*, VI, IV, 10.

[5] Pline, XIX, XLVII : « In Carpetania nostri orbis maxime laudatur : alioqui Aethiopico Africoque palma est. Quidam huic Aegyptium praeferunt. »

[6] Pline, XIII, XLIII : « Thapsia est in Africa vehementissima. »

[7] Pline, *ibid.* : « Nero Caesar claritatem ei dedit initio imperii, nocturnis grassationibus converberatam faciem illinens sibi cum ture, ceraque, et sequuto die, contra famam, cutem sinceram circumferens. »

[8] Pline, XIII, XLIV : « Cavenda ejus genera peregrina : siquidem Arabicum pestilens, Africum gengivis inimicum. »

colocase[1]. Desfontaines a constaté que les indigènes mangent encore la racine de cette plante, après l'avoir exposée au soleil ou à la vapeur de l'eau bouillante, pour lui faire perdre son âcreté.

Strabon parle encore des dimensions colossales qu'atteignaient en Afrique le *staphylinus* et l'*hippomarathon*, dans lesquels on a cru retrouver le panais et le fenouil, ainsi que le *scolymus*[2], chardon à racine comestible très commun dans les terres incultes et stériles du nord de l'Afrique, notamment dans les environs de la Calle.

Staphylinus.
Hippomarathon.

Scolymus.

L'auteur du livre sur la Guerre d'Afrique raconte qu'au moment où César se trouvait bloqué sous Ruspina par les forces réunies des Pompéiens et de Juba, ses vétérans parvinrent à nourrir tant bien que mal leurs chevaux et les bêtes de somme au moyen d'algues ramassées sur le rivage et lavées dans l'eau douce[3]. Cette algue, qu'on trouve en abondance sur la côte orientale de la Tunisie, est un *fucus saccharinus*, dont les tiges et les feuilles sont encore utilisées par les indigènes pour la nourriture du bétail. Les habitants de Kerkenna mangent eux-mêmes une sorte de galle que cette plante marine produit en abondance, et à laquelle ils donnent le nom d'« olive de mer ».

Olive de mer.

Le sparte d'Afrique était trop court pour être utilisé[4]. Le jonc palustre (*scirpus palustris* L.) servait, comme dans le bassin

Sparte.

[1] XVI, III, 4 : Βοτάνη τε ὑψηλὴ πᾶσα καὶ λάχανον νεαρὸν καὶ δρακόντιον.

[2] XVI, III, 4 : Οἱ δὲ τῶν σΊαφυλίνων καυλοὶ καὶ ἱππομαράθου καὶ σκολύμων δωδεκαπήχεις, τὸ δὲ πάχος παλαισΊῶν τεττάρων.

[3] *De Bello afr.*, XXIV : « Qua necessitate coacti veterani milites equitesque, qui multa terra marique bella confecissent et periculis inopiaque tali saepe essent conflictati, alga e litore collecta et aqua dulci eluta et ita jumentis esurientibus data, vitam eorum producebant. »

[4] Pline, XIX, VII : « In Africa exiguum et inutile gignitur. »

du Pô, à fabriquer des voiles, que les pêcheurs indigènes, « par un usage bizarre, dit Pline, attachaient aux mâts du côté qui regarde la poupe[1]. » Les Maures se servaient de ce même jonc pour couvrir leurs *mapalia*[2], équivalent du *gourbi* berbère. La petite ville africaine d'Abarita fournissait les roseaux les plus estimés pour les lignes à pêcher[3].

Joncs et roseaux.

Vigne.

La culture de la vigne, en Afrique, comme celle de l'olivier, date vraisemblablement des premières migrations orientales. Pline, en parlant des anciennes colonies phéniciennes de la côte occidentale de la Maurétanie, constate qu'elles n'avaient laissé d'autres vestiges que des restes de plantations de vignes et de palmiers[4]. Le terrain se prêtait merveilleusement à cette culture. Le cap Spartel s'appelait dans l'antiquité *Ampelusia*[5], « le promontoire des vignes », traduction grecque du mot libyen *Cotes*, que nous a conservé Strabon[6]. Les monnaies de Lix, une des plus anciennes colonies phéniciennes de la côte occidentale d'Afrique, portent pour emblème une grappe de raisin[7], et, d'après une tradition conservée par Pausanias, la vigne, en Maurétanie, produisait sans culture[8]. Les ceps ainsi que les grappes y atteignaient des dimensions extraordinaires[9]. Les vignes formaient la moitié de la richesse des vergers du territoire de Carthage[10]; elles étaient également cultivées dans la partie du littoral syrtique voisine de la Cyrénaïque, particu-

[1] Pline, XVI, LXX : « Verum et in mari piscator Africus, praepostero more vela intra malos suspendens. »

[2] Pline, *ibid.* : « Et mapalia sua Mauri tegunt. »

[3] Pline, XVI, LXVI : « Aucupatoria arundo a Panhormo laudatissima; piscatoria Abaritana ex Africa. »

[4] Pline, V, I, 13.

[5] Mela, V : « Caput atque exordium est promontorium quod Graeci Ampelusiam, Afri aliter sed idem significante vocabulo, appellant. »

[6] Strabon, XVI, III, 2.

[7] Müller, *Numism. de l'anc. Afrique*, III, p. 155.

[8] Pausanias, I, XXXIII.

[9] Strabon, XVII, III, 4.

[10] Diodore, XX, VIII : ἡ δὲ χώρα ἡ μὲν ἦν ἀμπελόφυτος, ἡ δὲ ἐλαιοφόρος.

lièrement à Tacape, où elles donnaient une double récolte [1], et à Tripoli, dont les crus étaient fort estimés. Ces vins de la région syrtique étaient en partie échangés contre le silphium que les contrebandiers cyrénéens apportaient à Charax [2]. Le raisin de Numidie, d'après Columelle, était renommé pour son rendement considérable. Aucune autre variété n'était plus agréable par sa fermeté : elle en avait tiré son surnom de *duracina* [3]. Nous savons par Pline que les raisins de cette espèce, séchés à la fumée des forges d'Afrique [4], étaient fort appréciés à Rome, où l'empereur Tibère les avait mis à la mode. Séchés au soleil, ils donnent un vin liquoreux, *passum*, qui avait une certaine réputation : on le plaçait au second rang, immédiatement après celui que fournissait la Crète [5]. Palladius nous en a conservé la recette. Les raisins desséchés au soleil étaient placés dans une corbeille de jonc tressée lâche. On les battait vigoureusement avec des baguettes, et lorsque les grains étaient rompus, on soumettait la corbeille à l'action du pressoir. La liqueur recueillie était conservée dans un vase, comme du miel [6].

Pline et Columelle font connaître les procédés employés pour la culture de la vigne en Afrique. On évitait, avant tout,

[1] Pline, XVIII, LI : « Super omnia est, biferam vitem bis anno vindemiare. »

[2] Strabon, XVII, III, 20.

[3] Pline, XIV, III : « Uva non aliubi gratior callo, ut inde possit invenisse nomen duracina. »

[4] Pline, *ibid.* : « Aliis gratiam, qui et vinis, fumus affert fabrilis; iisque gloriam praecipuam in fornacibus Africae, Tiberii Caesaris auctoritas fecit. »

[5] Pline, XIV, XI : « Passum a Cretico Cilicium probatur et Africum, et in Italia, finitimisque provinciis. »

[6] Pallad., XI, XIX : « Passum nunc fiet ante vindemiam, quod Africa suevit universa conficere pingue atque jucundum, et quo ad conditum, si utaris mellis vice, ab inflatione te vindices. Leguntur ergo uvae passae quam plurimae, et in fiscellis clausae juncto factis aliquatenus rariore contextu, virgis primo fortiter verberantur. Deinde ubi uvarum corpus vis contusionis exsolverit, cochleae supposita sporta comprimitur. Hinc passum est, quidquid effluxerit, et conditum vasculo, mellis more servatur. »

d'exposer les ceps au midi[1]. Magon recommandait de les planter du côté du nord[2]. Les vignes, en général, n'étaient pas maintenues debout, comme dans d'autres contrées; la violence du vent avait fait adopter la méthode qu'on emploie encore aujourd'hui au Maroc : on laissait les vignes « ramper sur le sol comme des herbes », pour nous servir de l'expression de Pline, et c'est à ce procédé qu'on attribuait le développement extraordinaire que prenaient les grappes[3].

Dans la méthode punique, adoptée par les Romains, les fosses des vignobles étaient protégées par des pierres d'une grosseur moyenne, disposées contre les parois et destinées à défendre les racines de la vigne contre les eaux de la saison des pluies et contre les chaleurs de l'été[4]. Magon recommandait également, comme engrais, le marc mélangé au fumier[5]. Il conseillait enfin de ne combler qu'à moitié, dès la fin de la première année, la fosse qui avait reçu les plants : ce n'était

[1] Pline, XVII, II : « In Africa meridiem vineas spectare, viti inutile, colono insalubre est, quoniam ipsa meridianae subjacet plagae. »

[2] Columelle, III, XII : « Democrito et Magone laudantibus coeli plagam septentrionalem, quia existiment ei subjectas feracissimas fieri vineas, quae tamen bonitate vini superentur. »

[3] XIV, III : « Vetant hoc aliubi venti : ut in Africa... Excrescere ultra suos pollices prohibitae, semperque pastinatis similes, herbarum modo vagantur per arva, ac succum terrae passim uvis bibunt, quae ob id magnitudinem infantium puerorum in interiore Africae parte exsuperant. »

[4] Columelle, III, XV : « Id enim vitare facile est per imum solum juxta diversa latera fossarum dispositis paucis lapidibus, qui singuli non excedant quinquelibrale pondus. Hi videntur, ut Mago prodit, et aquas hiemis, et vapores aestatis propulsare radicibus : quem secutus Virgilius tutari semina et muniri sic praecipit :

Aut lapidem bibulum aut squallentes infode conchas.

Et paulo post :

Jamque reperti
Qui saxo super, atque ingentis pondere testae
Urgerent; hoc effusos munimen ad imbres;
Hoc ubi hiulca siti findit canis aestifer arva. »

[5] Columelle, *ibid.* : « Idemque Poenus auctor probat vinacea permixta stercori depositis seminibus in scrobem vires movere, quod illa provocent et eliciant novas radiculas : hoc per hiemem frigentem et humidam scrobibus inferre calorem tempestivum, ac per aestatem virentibus alimentum et humorem praebere. »

que dans le cours des deux années suivantes qu'on la remplissait graduellement[1]. Le printemps était l'époque préférée pour la taille[2]. On adoucissait l'âpreté des vins avec du plâtre et, dans certains cantons, avec de la chaux[3].

Céréales.

Les céréales formaient la principale production de l'Afrique. D'après une tradition conservée par Polémon d'Ilium, c'était de la Libye que le froment avait été importé à Argos[4]. L'abondance des moissons africaines était proverbiale[5]. Comme qualité, les blés d'Afrique étaient classés après ceux d'Italie; au point de vue de la pesanteur spécifique du grain, ils occupaient le premier rang et donnaient 21 livres 3/4 par boisseau, tandis que ceux de Sardaigne, d'Alexandrie, de Sicile et des Gaules pesaient de 20 livres 1/2 à 20 livres[6]. Leur rendement n'était pas moins considérable. Tandis que les blés de la Sicile, de l'Égypte et de la Bétique donnaient 100 pour un, ceux de la Byzacène rendaient jusqu'à 150 dans les bons terrains, et Pline cite deux cas, exceptionnels il est vrai, où cette proportion avait été plus que doublée[7]. Varron, toutefois,

[1] Columelle, V, v : « Unum tamen huic consitioni Mago carthaginiensis adjicit, ut semina ita deponantur ne protinus totus scrobs terra compleatur, sed dimidia fere pars ejus sequente biennio paulatim ad aequetur. Sic enim putat vitem cogi deorsum agere radices. »

[2] Columelle, IV, x : « Putandi autem duo sunt tempora : melius autem, ut ait Mago, vernum, antequam surculus progerminet : quoniam humoris plenus facilem plagam, et laevem, et aequalem accipit, nec falci repugnat. »

[3] Pline, XIV, xxiv : « Africa gypso mitigat asperitatem, nec non aliquibus sui partibus calce. »

[4] Polemonis Iliensis *fragm.*, XII : Τοῦτο ἐπὶ τῶν Ἀργείων εἰσήγαγεν, ἐπειδὴ καὶ Ἀργείους οἶδε [μέγα] φρονοῦντας, ὡς ἐν τῇ Ἀργείᾳ σπαρέντος τῶν πυρῶν σπέρματος, ἐκ Λιβύης Ἄργου μεταπεμψαμένου· διὸ καὶ Δήμητρος Λιβύσσης ἱερὸν ἵδρυσεν ἐν τῷ Ἄργει, ἐν Χαράδρᾳ οὕτω καλουμένῳ τόπῳ, ὥς φησι Πολέμων.

[5] Columelle, III, viii : « Mysiam Libyamque largis aiunt abundare frumentis. » Cf. Pindare, *Isthm.*, iii, 72. — Salluste, *Jug.*, xvii. — Horace, *Carm.*, I, i; III, xvi; *Sat.*, II, iii, v. 87. — Sénèque, *Epist.* cxiv; *Thyeste*, v. 366. — Juvénal, *Sat* viii. — Stace, III, iii. — Sid. Apoll., V, 42-45.

[6] Pline, XVIII, xii.

[7] Pline, XVIII, xxi : « Tritico nihil est

IMPRIMERIE NATIONALE.

réduit à cent pour un le rendement moyen des blés de la Byzacène[1]. C'est celui qu'indiquent Solin[2] et Silius[3]. Desfontaines constatait, à la fin du siècle dernier, que, dans les années abondantes, les bonnes terres, en Tunisie, rendaient encore quatre-vingts et cent fois autant qu'on avait semé[4].

Les labours, impraticables tant que la terre était durcie par les chaleurs de l'été, devenaient faciles plus que partout ailleurs après les pluies. La scène de labour africain que Pline décrit en témoin oculaire[5] se reproduit encore chaque année dans ce pays, où l'homme ne change pas plus que la terre : pas plus que le Libyen d'alors, l'indigène d'aujourd'hui ne se fait scrupule d'atteler au même joug son âne et sa femme, surtout lorsque la femme n'est plus jeune. La charrue (fig. 9) est encore celle dont on se servait du temps de Magon. Elle se compose de deux pièces de bois assemblées : l'une forme tout à la fois le soc dans sa partie inférieure et le manche à l'extrémité opposée ; l'autre est l'age. Le soc en bois reçoit, au moment du travail, un sabot de fer terminé en pointe, et dont le plat est tourné vers le haut : le laboureur indigène l'emporte toujours lorsqu'il quitte le champ. De chaque côté sont des oreilles en bois, destinées à élargir le sillon. Le soc pénètre en terre peu profondément et,

fertilius... utpote quum e modio, si sit aptum solum, quale in Byzacio Africae campo, centeni quinquageni modii reddantur. Misit ex eo loco divo Augusto procurator ejus ex uno grano (vix credibile dictu) quadringenta paucis minus germina, exstantque de ea re epistolae. Misit et Neroni similiter CCCLX stipulas ex uno grano. » Cf. XVII, III.

[1] Varron, *De re rustica*, I, XLIV : « In Syria, ad Carada, et in Africa, ad Byzacium, item ex modio nasci centum. »

[2] C. XXVII : « in agro Byzaceno... glebis ita praepinguis, ut jacta ibi semina cum incremento centesimae frugis renascantur. »

[3] *Punic.*, IX, v. 204-205 :

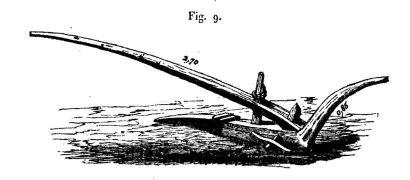
> ... seu sunt Byzacia cordi
> Rura magis, centum Cereri fruticantia culmis.

[4] *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, t. II, p. 48.

[5] Pline, XVII, III : « In Byzacio Africae illum centena quinquagena fruge fertilem campum, nullis, quum siccus est, arabilem tauris, post imbres vili asello, et a parte altera jugi anu vomerem trahente, vidimus scindi. »

procédant par arrachement, ne fait que déplacer la terre, sans la retourner, sur une largeur de 10 à 12 centimètres. En outre, il n'offre point une base sur laquelle la charrue puisse se maintenir naturellement, ce qui entraîne pour le laboureur la fatigue de la ramener sans cesse dans la direction voulue. Le manche est unique et s'élève presque verticalement; il n'est plus, dès lors, un levier destiné à abaisser ou à relever la pointe du soc; il ne transmet que la pression qui force le soc à pénétrer dans le sol. L'age, très court, est percé de plusieurs

Fig. 9.



trous, qui reçoivent les chevilles en bois destinées à rattacher le joug à la charrue. Le joug est une pièce de bois d'un peu plus de deux mètres : deux chevilles verticales, plantées au milieu, servent à le fixer au-dessus de l'extrémité de l'age, au moyen d'une longue bande de cuir qui s'enroule autour de ces chevilles et de celles de l'age. Les deux extrémités du joug présentent chacune deux tiges en bois, assez écartées pour qu'elles puissent venir s'appuyer sur les épaules des bœufs, le joug reposant sur le cou et en avant du garrot. Un coussinet adoucit le frottement. Ce mode d'attelage donne plus de liberté aux animaux et assure une grande régularité dans le tirage. Par contre, le joug étant trop long, les bœufs sont moins unis, et leur effort, par suite, moins simultané.

Lorsque la charrue est tirée par des bêtes de somme, le mode d'attelage est différent : le joug est placé sous le ventre des animaux, au passage des sangles. Il y est maintenu par un certain nombre de cordes qui passent sur le cou et le poitrail : des sacs remplis de paille font l'office de coussins et empêchent les frottements. Le laboureur tient d'une main le manche de la charrue, de l'autre l'aiguillon dont il se sert pour pousser et diriger les bêtes.

En somme, la charrue africaine a le double inconvénient de ne pas retourner la terre et de fatiguer beaucoup, sans donner de résultats suffisants, le laboureur et l'attelage[1].

Columelle et Pline affirment que le hersage, le binage et le sarclage n'étaient pas pratiqués en Afrique : la clémence du ciel rendait ces opérations inutiles, et le laboureur, après les

[1] Guin, *La charrue arabe; Revue africaine*, 5e année, n° 30. — Les noms berbères des différentes pièces qui composent la charrue africaine n'ont aucun rapport, comme on le verra par le tableau ci-dessous, avec les termes équivalents de la langue arabe :

	BERBÈRE.		ARABE.	
	DIALECTE algérien.	DIALECTE marocain.		
Charrue	*mâoun*	*azrar*	*el mouhrâts*	المحراث
Age	*atsmoun*	″	*es sehem*	السهم
Soc (de bois)	*tissilts*	″	*el ouçâda*	الوسادة
Oreilles du soc	*imizzar*	″	*el ourdenin*	الوردنين
Soc (de fer)	*tagorsa*	*teguersa*	*es sekka*	السكة
Manche	*tafeloust*	″	*el ousla*	الوصلة
Trous de l'age	*if la*	″	*el mkheroug*	المخروق
Joug	*azaglou*	″	*el medhmed*	المضمد
Chevilles centrales du joug	*iskak*	″	*el mrâïdj*	المرايج
Bande de cuir	*tazitma*	″	*el medjbed*	المجبد
Tiges latérales du joug	*tikhlal*	″	*el khlaïat*	الخلايات
Coussinet	*tidfassin*	″	*el fnâïa*	الفناية
Aiguillon	*anzel*	″	*el mhamez*	المهمز

semailles, ne retournait à son champ que pour moissonner[1]. C'est ainsi que se passent encore les choses et, si les mauvaises herbes ne sont pas aussi rares que veut bien le dire Columelle, elles ne sont pas assez abondantes, du moins, pour causer un dommage sérieux aux moissons. Un document épigraphique découvert dans une des parties les plus fertiles de l'Afrique propre, la Table de Souk-el-Khmis, prouve cependant que l'opération du sarclage était pratiquée à l'époque impériale, et que l'avidité des fermiers ne faisait plus aux plantes parasites la large part que leur laissaient et que leur laissent encore l'incurie et la paresse des indigènes. Dans ce curieux monument, les colons d'un domaine impérial, le *saltus Burunitanus,* se plaignent à l'empereur Commode de ce que, contrairement aux dispositions formelles d'une loi d'Hadrien, les fermiers s'arrogent le droit d'augmenter arbitrairement le nombre des prestations en journées de travail, et ils demandent que, conformément aux lettres des procurateurs déposées dans les archives de la circonscription domaniale de Carthage, ils n'aient pas à fournir, désormais, plus de six corvées par an, deux pour les labours, deux pour le sarclage, deux pour la moisson : *Et, ut se habent litterae Procuratorum quae sunt in tabulario tuo tractus Karthag(iniensis), non amplius annuas quam binas aratorias, binas sartorias, binas messorias operas debeamus*[2].

Le moissonneur se servait de la faucille (fig. 10), *falx messoria*

[1] Pline, XVIII, L : « At in Bactris, Africa, Cyrene, omnia haec supervacua fecit indulgentia coeli, et a semente non nisi messibus in aream redeunt. » — Columelle, II, XII : « Sunt enim regionum propria munera, sicut Aegypti et Africae, quibus agricola post sementem, ante messem segetem non attingit, quoniam coeli conditio, et terrae bonitas ea est, ut vix ulla herba exeat nisi ex semine jacto, sive quia rari sunt imbres, seu quia qualitas humi sic se cultoribus praebet. »

[2] *Inscr. de Souk-el-Khmis,* col. 3, l. 8-13. L'adjectif *sartorius* est nouveau. Le substantif *sartorium,* synonyme de *sarculus,* n'appartient qu'à la basse latinité.

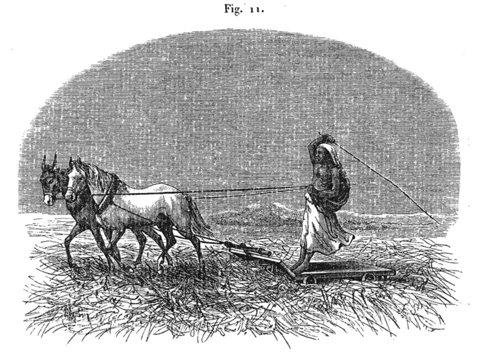


ou *stramentaria*[1], qui est encore en usage dans toute l'Afrique septentrionale. On coupait l'épi, comme aujourd'hui, à une certaine hauteur au-dessus du sol, ce qui permettait de donner aux bestiaux, qu'on parquait dans le champ moissonné, de la paille fraîche pendant quelques jours.

Fig. 10.

Comme aujourd'hui, le dépiquage des blés, *tritura*, s'opérait au moyen d'une sorte de traîneau de bois (fig. 11), *tribulum*[2],

Fig. 11.



monté sur de petites roues, armé, dans toute sa partie inférieure, de morceaux aigus de silex ou de dents de fer[3], et attelé

[1] Caton, *De re rustica*, x. — Pallad., I, XLIII. 1.

[2] Varron, *De lingua latina*, V, III : « Hinc in messe tritura, quod tum frumentum teritur, et tribulum, quo teritur. » — Servius, *Ad Virgil.*, *Georg.* I, v. 164 : « Genus vehiculi omni parte dentatum, quo teruntur in area fruges. »

[3] Varron, *De re rustica*, I, LII : « E spicis in aream excuti grana, quod fit apud alios

d'un ou de deux chevaux. Le conducteur se plaçait sur la plate-forme même, pour en augmenter le poids, et parcourait l'aire jusqu'à ce que le dépiquage fût complet. Ce procédé était particulièrement en usage en Afrique [1], d'où le nom de *plostellum poenicum* donné au *tribulum* que nous venons de décrire. La figure 11 ci-contre représente une scène de dépiquage que nous avons dessinée d'après nature aux environs de Tunis, et qui donnera une idée assez exacte de ce qu'était la *tritura* à l'époque romaine.

Le costume même de l'*auriga* reproduit fidèlement celui que portaient ses ancêtres.

Entrepôts de blés.

Les grains étaient conservés, comme aujourd'hui, dans ces cavités souterraines, affectant la forme d'un entonnoir renversé, que les indigènes appellent *metmoura* ou *silos*. Ce dernier nom semble venir du mot *σειρός* dont on se servait, en Cappadoce et en Thrace, pour désigner des réservoirs du même genre. Le fond de l'entonnoir était garni de paille, et, la cavité une fois remplie, on la bouchait hermétiquement. Mis ainsi à l'abri de l'humidité et de l'air, le blé pouvait s'y conserver pendant cinquante ans, le millet pendant un siècle [2].

Les cachettes à blé ont toujours joué un grand rôle dans les guerres africaines. Les silos de la Byzacène permirent à César

jumentis junctis ac tribulo. Id fit e tabula lapidibus aut ferro asperata, quae imposito auriga, aut pondere grandi trahitur jumentis junctis, ut discutiat e spica grana... aut ex assibus dentatis cum orbiculis, quod vocant plostellum poenicum. In eo quis sedeat, atque agitet, quae trahant jumenta, ut in Hispania Citeriore et aliis locis faciunt. »

[1] Servius, *loc. laud.* : « quo maxime in Africa utebantur. »

[2] Varron, *De re rust.*, I, LVII : « Quidam granaria habent sub terris speluncas, quas vocant *σειρούς*, ut in Cappadocia ac Thracia, alii, ut in Hispania Citeriore, puteos, ut in agro Carthaginiensi et Oscensi. Horum solum paleis substernunt, et curant ne humor aut aer tangere possit, nisi cum promitur ad usum. Quo enim spiritus non pervenit, ibi non oritur curculio. Sic conditum triticum manet vel annos quinquaginta; milium vero, plus annos centum. »

de nourrir ses troupes[1]; c'est à ces dépôts de blé, et non pas aux champs mêmes, qu'allaient les *frumentatores* chargés de ravitailler l'armée, et nous pouvons supposer que le *pilum* des légionnaires n'était pas moins utile, dans la recherche des silos, que ne l'était la baguette de fusil de nos soldats, dans les premiers temps de nos expéditions africaines.

Nous exposerons, dans la partie de ce livre consacrée à la géographie administrative, tout ce qui est relatif à l'exportation des blés africains.

La mouture du blé s'effectuait ordinairement au moyen de moulins, mis en mouvement soit par le bras de l'homme, *mola manuaria* ou *trusatilis*[2], soit par une bête de somme, *mola asinaria*[3] ou *jumentaria*[4], très rarement au moyen de moulins à eau, *mola aquaria*[5], en raison de l'extrême rareté de ce moteur en Afrique.

Le moulin à bras se composait essentiellement de deux pièces, la *meta* et le *catillus* (voir fig. 12). La *meta* consistait en une base cylindrique, A, mesurant ordinairement cinq pieds de diamètre sur un pied de hauteur, et portant une saillie conique ou, pour mieux dire, en forme de cloche, B, d'environ deux pieds de hauteur, munie à son sommet d'un pivot de fer, C. Le *catillus*, ou meule extérieure, D, affectait la forme d'un

[1] *De Bello afr.*, LXV : « Est in Africa consuetudo incolarum ut in agris et in omnibus fere villis sub terra specus condendi frumenti gratia clam habeant, atque id propter bella maxime hostiumque subitum adventum praeparent. Qua de re Caesar certior per indices factus, tertia vigilia legiones duas cum equitatu mittit ab castris suis milia passuum decem, atque inde magno numero frumenti onustos recipit in castra. »

[2] Iavolenus, *Digeste*, XXXIII, VII, 26. — Gellius, III, III : « Cum ob quaerendum victum, ad circumagendas molas, quae trusatiles appellantur, operam pistori locasset. »

[3] Caton, *De re rustica*, X, XIV; XI, IV.

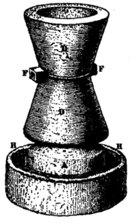
[4] Iavolenus, *Digeste*, XXXIII, VII, 27 : « Molas manuarias supellectilis, jumentarias instrumenti esse, Ofilius ait. »

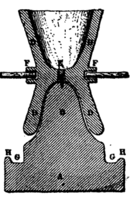
[5] Palladius, I, XLII. — Pline, XVIII, XXIII, 1. — Vitruve, X, X.

sablier: la moitié inférieure de cette pièce emboîtait le cône de la *meta* et recevait le pivot C dans un trou, E, pratiqué



Fig. 12.



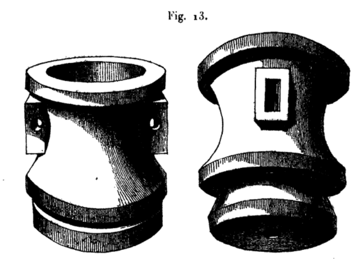


au centre de l'étranglement du *catillus*. Grâce à cette disposition, la meule extérieure était maintenue dans une position fixe, et le frottement était régularisé. Deux oreilles carrées F, F, percées d'un trou rectangulaire destiné à recevoir les barres de bois, f, f, qui transmettaient le mouvement, étaient ménagées à l'étranglement de la meule extérieure. Le blé était versé dans l'entonnoir formé par la partie supérieure du *catillus*, qui servait ainsi de trémie, et, descendant peu à peu, à travers quatre trous percés au fond de l'entonnoir, sur le cône solide de la *meta*, était broyé entre la face externe de ce cône et la face interne du *catillus*, à mesure que cette seconde pièce tournait autour de la première. La farine était reçue dans un canal, G, creusé, pour la recueillir, dans la face supérieure de la base de la *meta*.

La figure 13 (page 314) représente un *catillus* et une *meta* que nous avons trouvés dans les ruines de Vallis. Les oreilles ont une forme un peu différente, et elles sont percées de deux

œillets latéraux destinés à recevoir les chevilles qui maintenaient les barres de bois.

Fig. 13.



La *mola jumentaria* et la *mola aquaria* étaient construites d'après les mêmes principes, et ne différaient de la meule à bras que par l'appareil qui imprimait au *catillus* son mouvement de rotation.

Nous venons de décrire le moulin des populations sédentaires. Les nomades ne se servaient que de la petite meule à main encore en usage aujourd'hui parmi les tribus arabes. Un passage de la *Johannide* la représente comme formant, avec le *calathus*, équivalent du panier arabe قفّة, *kouffa*, le mobilier du Gétule errant[1].

On sait que les Berbères, en embrassant l'islamisme, ont adopté les divisions de l'année arabe. J'ai constaté qu'au Maroc, où l'élément indigène a été beaucoup moins modifié par l'invasion hilalienne que dans le reste de l'Afrique septentrionale,

[1] Corippus, *Johannide*, IV, v. 170 :

.......Cecidit calathusque lapisque
Quo Cererem frangit.

le calendrier romain est encore en usage concurremment avec le calendrier arabe; si l'on se sert exclusivement de ce dernier pour tous les actes de la vie politique, civile et religieuse, c'est toujours l'autre qu'on emploie quand il s'agit des différentes phases de l'année agricole[1]. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le 1[er] janvier de ce calendrier correspond au 13 janvier de notre style. De même la grande fête de l'agriculture, l'*Ânsera*, qui se célèbre au solstice d'été, tombe treize jours après la Saint-Jean du 24 juin.

M. Masqueray a observé de son côté, dans l'Aurès, des coutumes analogues, qui remontent certainement à l'époque chrétienne. La fête de Noël est célébrée, sous le nom de *Bou Ini*, à Menâa, chez les Chaouïa Roumania. Huit jours avant la fin de l'année, les femmes changent une pierre du foyer et renouvellent la terre qui l'entoure. Le premier jour de l'année se nomme, dans toute cette région, *Innâr* « janvier ». On fête l'année nouvelle, pendant la nuit qui la précède, par un repas dans lequel on sert de la viande et des œufs; on lave tous les vête-

[1] Nous donnons ci-dessous les noms des douze mois dans le calendrier agricole des Berbères du Maroc :

Janvier	*Ienaïr*	ينايـر
Février	*Febraïr*	فبراير
Mars	*Mars*	مارس
Avril	*Ebril*	ابريل
Mai	*Maïo*	مايه
Juin	*Iounio*	يُنيه
Juillet	*Ioulious*	يُليوز
Août	*Aghocht* ou *Ghocht*	غشت
Septembre	*Choutembir*	شتمبر
Octobre	*Oktouber*	اكتوبر
Novembre	*Nouambir*	نومبر
Décembre	*Doudjambir*	دجمبر

ments et l'on change tous les objets usés. Six semaines après cette date, par conséquent au commencement du printemps dans cette région, les gens de Menâa célèbrent une fête champêtre. On se rend dès le matin à la montagne, au son des flûtes, et chacun en rapporte des branches et des herbes vertes. Les réjouissances continuent toute la journée et les deux jours suivants. Une autre fête a lieu au mois de septembre, lorsque tous les grains sont battus et rentrés, et dure également trois jours [1].

Le lotos.

Nous terminerons cette étude de la flore africaine par quelques mots sur une espèce végétale que l'antiquité semble avoir localisée dans la région syrtique, et dont la détermination a été fort discutée. Elle l'est même encore aujourd'hui. Nous voulons parler du *lotos*.

Scylax en distingue deux espèces, qu'il ne décrit pas. On mangeait l'un, et l'autre servait à faire une sorte de vin [2]. Hérodote se borne à dire que le fruit du lotos était de la grosseur d'une baie de lentisque, et que sa saveur rappelait celle de la datte [3]. D'après Théophraste, le lotos est un arbre un peu moins grand que le poirier; sa feuille est dentée et semblable à celle de l'yeuse; le bois est noir. Le naturaliste grec constate qu'il existait plusieurs espèces de lotos donnant des fruits différents [4]. « Le fruit, ajoute-t-il, est de la grosseur d'une fève et, comme le raisin, il change de couleur à mesure qu'il mûrit, et pousse serré sur les rameaux, comme les bois de myrte. Celui que mangent les Lotophages est doux et agréable: il n'est pas nuisible à la santé et il favorise même la digestion. La variété la plus savoureuse est celle qui n'a pas de noyau. On en fait

[1] *Voyage dans l'Aouras* (*Bulletin de la Soc. de géographie*, juillet 1876).

[2] Scylacis *Peripl.*, § 110: Ἐν δὲ τῇ νήσῳ γίνεται λωτὸς, ὃν ἐσθίουσι, καὶ ἕτερος, ἐξ οὗ οἶνον ποιοῦσιν.

[3] IV, CLXXVII: Ὁ δὲ τοῦ λωτοῦ καρπὸς ἐστι μέγεθος ὅσον τε τῆς σχίνου, γλυκύτητα δὲ τοῦ φοίνικος τῷ καρπῷ προσεικελος.

[4] Théophraste, *Hist. plant.*, IV, III: Ἐν

aussi du vin. Le lotos croît en abondance et donne beaucoup de fruits : l'armée d'Ophellas, dans sa marche sur Carthage, put s'en nourrir pendant plusieurs jours [1]. »

La description la plus complète est celle de Polybe : « Le lotos des Lotophages », d'après cet historien, si bien informé de toutes les choses d'Afrique, « est un arbrisseau rude et armé d'épines : les feuilles sont petites, vertes et semblables à celles du rhamnus; ses fruits encore tendres ressemblent aux baies du myrte; lorsqu'ils sont mûrs, ils prennent une couleur rousse; ils égalent alors en grosseur les olives rondes et renferment un noyau osseux [1]. » — « Lorsque les fruits sont mûrs, ajoute-t-il, les Lotophages les cueillent, les écrasent et les renferment dans des vases... On les mange ainsi préparés. Leur saveur approche de celle des figues ou des dattes. On en fait aussi une sorte de vin en les mêlant avec de l'eau. Cette liqueur est très bonne, mais elle ne se conserve pas au delà de dix jours; aussi n'en prépare-t-on que la quantité nécessaire. On fait également du vinaigre avec les fruits du lotos [2]. »

Λιβύῃ δὲ ὁ λωτὸς πλεῖστος καὶ κάλλιστος... Ἔστι δὲ τοῦ λωτοῦ τὸ μὲν ὅλον δένδρον ἴδιον εὐμέγεθες ἡλίκον ἄπιος ἢ μικρὸν ἔλαττον· φύλλον δὲ ἐντομὰς ἔχον καὶ πρινῶδες· τὸ μὲν ξύλον μέλαν· γένη δὲ αὐτοῦ πλείω διαφορὰς ἔχοντα τοῖς καρποῖς· ὁ δὲ καρπὸς ἡλίκος κύαμος, πεπαίνεται δὲ ὥσπερ οἱ βότρυες μεταβάλλων τὰς χροιάς· φύεται δὲ καθάπερ τὰ μύρτα παρ' ἄλληλα πυκνὸς ἐπὶ τῶν βλαστῶν· ἐσθιόμενος δ'ὁ ἐν τοῖς Λωτοφάγοις καλουμένοις γλυκὺς καὶ ἡδὺς καὶ ἀσινὴς καὶ ἔτι πρὸς τὴν κοιλίαν ἀγαθός· ἡδίων δ'ὁ ἀπύρηνος, ἔστι γὰρ καὶ τοιοῦτόν τι γένος· ποιοῦσι δὲ καὶ οἶνον ἐξ αὐτοῦ. Πολὺ δὲ τὸ δένδρον καὶ πολύκαρπον· τό γ' οὖν Ὀφέλλου στρατόπεδον ἡνίκα ἐβάδιζεν εἰς Καρχηδόνα καὶ τούτῳ φασὶ τραφῆναι πλείους ἡμέρας, ἐπιλιπόντων τῶν ἐπιτηδείων. Ἔστι μὲν οὖν καὶ ἐν τῇ νήσῳ τῆς Λωτοφαγίας Φάριδι καλουμένῃ πολύς.

[1] Polybe, XII, II : *Ἔστι δὲ τὸ δένδρον, ὁ λωτὸς, οὐ μέγα· τραχὺ δὲ καὶ ἀκανθῶδες. Ἔχει δὲ φύλλον χλωρὸν παραπλήσιον τῇ ῥάμνῳ, μικρῷ βαθύτερον καὶ πλατύτερον. Ὁ δὲ καρπὸς, τὰς μὲν ἀρχὰς, ὅμοιός ἐστι καὶ τῇ χρόᾳ καὶ τῷ μεγέθει ταῖς λευκαῖς μυρτίσι ταῖς τετελειωμέναις· αὐξανόμενος δὲ, τῷ μὲν χρώματι γίνεται φοινικοῦς, τῷ δὲ μεγέθει ταῖς στρογγύλαις ἐλαίαις παραπλήσιος· πυρῆνα δ'ἔχει τελέως μικρόν.*

[2] *Ibid.* : *Ἐπὰν δὲ πεπανθῇ, συνάγουσιν·*

Pline considère le lotos comme une espèce de micocoulier, *celtis australis*.

La description qu'il en donne reproduit, en général, celle de Théophraste, sauf quelques détails empruntés à Cornelius Nepos :

« L'Afrique, dit Pline, dans la partie qui nous regarde, produit un arbre remarquable, le lotos, qu'on nomme *celtis*. Il est naturalisé dans l'Italie, mais le terrain l'y a modifié. Les plus beaux lotos croissent dans la région des Syrtes et chez les Nasamons. La feuille a de nombreuses découpures, comme celle de l'yeuse. Il y a plusieurs espèces de lotos, et ce sont surtout les fruits qui les caractérisent. Le fruit a la grosseur d'une fève, la couleur du safran; mais avant la maturité, cette couleur varie incessamment, comme dans le raisin. Il vient très serré sur les branches, comme les baies du myrte, et non pas, ce qui a lieu en Italie, comme les cerises. Dans le pays dont il est originaire, le lotos est tellement doux qu'une nation et une contrée en ont pris leur nom, et que les étrangers, séduits par ce fruit hospitalier, oublient leur patrie[1]. On dit que ceux qui en mangent n'éprouvent pas de maladies du ventre. La variété qui n'a pas de noyau intérieur est meilleure que celle qui en a un. On en extrait aussi un vin semblable au vin miellé, qui, au dire de Cornelius Nepos, ne se garde pas au delà de dix jours. Le même auteur ajoute que les baies du

καὶ τὸν μὲν, τοῖς οἰκέταις, μετὰ χόνδρου κόψαντες, σάτlουσιν ἐς ἀγγεῖα· τὸν δὲ τοῖς ἐλευθέροις, ἐξελόντες τὸν πυρῆνα, συντιθέασιν ὡσαύτως, καὶ σιτεύονται τοῦτον. Ἔσlι δὲ τὸ βρῶμα παραπλήσιον σύκῳ καὶ φοινικοβαλάνῳ· τῇ δ'εὐωδίᾳ, βέλτιον. Γίνεται δὲ καὶ οἶνος ἐξ αὐτοῦ, βρεχομένου καὶ τριβομένου δι' ὕδατος, κατὰ μὲν τὴν γεῦσιν ἡδὺς καὶ ἀπολαυσlικὸς, οἰνομέλιτι χρηστῷ παραπλήσιος· ᾧ χρῶνται χωρὶς ὕδατος. Οὐ δύναται δὲ πλέον δέκα μένειν ἡμερῶν· διὸ καὶ ποιοῦσι κατὰ βραχὺ πρὸς τὴν χρείαν. Ποιοῦσι δὲ καὶ ὄξος ἐξ αὐτῶν.

[1] *Odyssée*, IX, v. 94-97 :

Τῶν δ'ὅσlις λωτοῖο φάγοι μελιηδέα καρπὸν,
Οὐκέτ' ἀπαγγεῖλαι πάλιν ἤθελον οὐδὲ νέεσθαι·
Ἀλλ' αὐτοῦ βούλοντο μετ' ἀνδράσι λωτοφάγοισιν
Λωτὸν ἐρεπlόμενοι μενέμεν νόσlου τε λαθέσθαι.

lotos, hachées avec l'*alica*[1] et mises dans des tonneaux, sont conservées pour la table. Nous lisons même que les armées qui traversaient l'Afrique, dans un sens ou dans l'autre, s'en sont nourries. Le bois est de couleur noire; on le recherche pour les flûtes. Avec la racine, on fait des manches de couteaux et d'autres petits ustensiles[2]. »

Clusius et Shaw ont été les premiers à reconnaître dans le lotos une espèce de jujubier. Linné se rangea à cette opinion en donnant à cette plante le nom de *rhamnus lotus*. Après avoir parcouru la région qui, d'après les témoignages antiques, produisait le lotos, Peyssonnel n'a pas hésité à l'identifier à une variété de jujubier sauvage très abondante sur les rivages de la petite Syrte et qu'il décrit ainsi: « C'est un arbrisseau très rameux, d'environ quatre ou cinq pieds de haut, qui, lorsqu'il a perdu ses feuilles, ne présente plus qu'un buisson composé de rameaux blancs, nombreux, fléchis en zigzags, très épineux, d'un aspect tout à fait sauvage. Ses feuilles sont dures, petites, ovales, obtuses, légèrement dentées, à trois nervures longitudinales; les pétioles très courts; les fleurs petites, d'un blanc

[1] Épeautre ou bouillie fabriquée avec de l'épeautre.

[2] *Hist. nat.*, XIII, XXXII: « Eadem Africa, qua vergit ad nos, insignem arborem loton gignit, quam vocant celtim, et ipsam Italiae familiarem, sed terra mutatam. Praecipua est circa Syrtes atque Nasamonas. Magnitudo, quae piro : quanquam Cornelius Nepos brevem tradat. Incisurae folio crebriores, quae ilicis videntur. Differentiae plures, eaeque maxime fructibus fiunt. Magnitudo huic fabae, color croci, sed ante maturitatem alius atque alius, sicut in uvis. Nascitur densus in ramis myrti modo, non, ut in Italia, cerasi; tam dulci ibi cibo ut nomen etiam genti terraeque dederit, nimis hospitali advenarum oblivione patriae. Ferunt ventris non sentire morbum, qui eum mandant. Melior sine interiore nucleo, qui in altero genere osseus videtur. Vinum quoque exprimitur illi, simile mulso, quod ultra denos dies negat durare idem Nepos : baccasque concisas cum alica ad cibos doliis condi. Quin et exercitus pastos eo accipimus ultro citroque commeantes per Africam. Ligno color niger. Ad tibiarum cantus expetitur. E radice cultellis capulos, brevesque alios usus excogitant. Haec ibi natura arboris. »

pâle, ramassées par paquets axillaires le long des rameaux. Les fruits sont globuleux, roussâtres à leur maturité, offrant, sous une chair pulpeuse d'une saveur agréable, un noyau globuleux à deux loges. Les fleurs paraissent au mois de mai; les fruits sont mûrs dans le mois d'août et de septembre. » Cette description, comme on le voit, reproduit les principaux traits de celle de Polybe. Desfontaines constate, en outre, que les habitants des bords de la petite Syrte recueillent encore aujourd'hui les fruits de cet arbrisseau, les vendent sur les marchés, les mangent comme autrefois et en nourrissent même leurs troupeaux. Ils en font aussi une boisson en les broyant et en les mêlant dans de l'eau, exactement comme les Lotophages de l'antiquité se servaient du lotos : *καὶ πρὸς πόσιν καὶ πρὸς βρῶσιν*. Ils donnent à l'arbuste le nom de *seder* سِدْر, *sidra* سِدْرَة, et assurent, par tradition, que les anciens habitants de l'île de Djerba faisaient de son fruit, appelé *nabik* نَبِق, leur principale nourriture.

Bien que la question de l'identité du lotos et du *seder*, ou *rhamnus lotus* de Linné, semblât tranchée par le témoignage de Desfontaines, deux nouvelles opinions se sont récemment produites. Quelques naturalistes ont supposé que le lotos n'était pas autre chose que le caroubier, opinion qui semble difficilement conciliable avec les indications des textes antiques. M. le D[r] Guyon, d'autre part, croit avoir retrouvé le lotos dans un arbuste épineux auquel les indigènes donnent le nom de *damouch* (*nitraria tridentata* Desf.). La baie du damouch est de la grosseur d'une cerise allongée et rappelle par sa saveur la groseille et la framboise. Cet arbuste, qui a été observé entre Biskra et Sidi-Okba, existe également sur les bords de la petite Syrte, et représente très probablement la seconde des deux variétés dont parlent les textes que nous avons cités, c'est-à-dire

celle dont le fruit, plus savoureux encore que l'autre, était dépourvu de noyau. Les deux espèces de lotos seraient donc représentées par le *damouch* et le *seder*.

§ 3. — FAUNE.

Corail.

Les deux grandes classes de l'embranchement des Zoophytes, les Polypiers et les Spongiaires, sont largement représentées dans les eaux de l'Afrique septentrionale. La pêche du corail et des éponges, si fructueuse encore sur les côtes barbaresques, a dû être, dans l'antiquité, une des principales industries du littoral libyen. Pline ne nomme pas l'Afrique parmi les contrées qui produisaient le corail le plus estimé, mais il n'en est pas moins probable que les bancs de Thabraca et de quelques autres points des côtes numides devaient être activement exploités, puisque, au témoignage même du naturaliste romain, l'exportation avait rendu cette matière si rare qu'on ne la voyait plus guère, de son temps, dans les pays qui la produisaient[1].

Éponges.

Pline, par contre, parle à plusieurs reprises des éponges d'Afrique. Celles des Syrtes laissaient sur les rochers une couleur rougeâtre très vive[2]. Imbibée d'oxycrat, l'éponge d'Afrique passait pour résoudre les tumeurs[3]. Réduite en cendres et prise dans un mélange de suc de poireau et d'eau froide salée, elle était recommandée contre l'hémoptysie[4]. Pour certains usages médicaux, elle était préférée, à cause de sa dureté relative, aux éponges de Rhodes[5].

[1] *Hist. nat.*, XXXII, XI : «Nunc tanta penuria est vendibili merce, ut perquam raro cernatur in suo orbe.»

[2] *Hist. nat.*, IX, LXIX : «In petris cruoris quoque inhaeret color, Africis praecipue, quae generantur in Syrtibus.»

[3] *Hist. nat.*, XXXI, XLVII : «Privatim Africanae ex posca tumorem discutiunt.»

[4] *Hist. nat.*, XXXI, XLVII : «Africanae cinis cum porri sectivi succo sanguinem rejicientibus haustu salis ex frigida prodest.»

[5] *Hist. nat.*, XXXI, XLVII : «Africanas, quarum firmius sit robur : Rhodiacasque, ad fovendum molliores.»

Huîtres.

Pline ne parle des huîtres d'Afrique que pour reproduire l'opinion de Mucianus qui préférait celles de Cyzique à toutes les autres[1].

Coquillages purpurifères.

Les roches sous-marines du territoire africain fournissaient des murex (*murices*) et des pourpres (*purpurae*)[2], utilisés pour la teinture de ces étoffes dont la couleur était si peu solide, mais auxquelles le luxe romain mettait un prix presque égal au prix des perles[3]. Les pourpres africaines les plus estimées étaient celles de Meninx et de la côte occidentale de la Maurétanie[4]. On sait que la liqueur colorante de la pourpre est contenue dans un réservoir particulier, en forme de vessie, placé dans le voisinage de l'estomac. Pline décrit assez exactement cet appareil, et donne quelques détails sur la pêche des pourpres. On les prenait avec des nasses de petite dimension et à mailles larges que l'on jetait dans la mer. On y mettait en guise d'appât des bivalves appartenant aux espèces qui pincent en se refermant, telles que des moules, *clusiles mordacesque conchae.* « Ces coquillages à demi morts, mais qui, rendus à la mer, se raniment et s'ouvrent avidement, sont recherchés par les pourpres, qui les attaquent en avançant la langue : se sentant piqués, ils se referment et serrent ce qui les blesse; et les pourpres, victimes de leur avidité, sont enlevées, suspendues par la langue[5]. » On tâchait de les prendre vivantes, parce qu'elles rejetaient la liqueur colorante en mourant. Les indivi-

[1] *Hist. nat.*, XXXII, XXI : « Sunt ergo Muciani verba quae subjiciam : « Cyzicena « majora Lucrinis, dulciora Britannicis, « suaviora Medulis, acriora Lepticis. . . »

[2] *Hist. nat.*, V, I : « Quum ebori citroque silvae exquirantur, omnes scopuli Gaetuli muricibus ac purpuris. »

[3] *Hist. nat.*, IX, LX, 1 : « Conchylia et purpuras omnis hora atterit, quibus eadem mater luxuria paria paene etiam margaritis pretia fecit. »

[4] *Hist. nat.*, IX, LX, 3 : « Tyri praecipuus hic Asiae; in Meninge, Africae, et Gaetulo littore Oceani. »

[5] *Hist. nat.*, IX, LXI : « . . . ita pendentes aviditate sua purpurae tolluntur. »

dus de grande taille étaient extraits de leur coquille; quant aux pourpres plus petites, on les écrasait vivantes avec le test[1].

Fabrication de la pourpre.

Pline nous a également laissé de curieux détails sur la fabrication de la pourpre. Après avoir extrait le liquide de la vésicule, on y mettait du sel dans la proportion de vingt onces pour cent livres de liquide colorant, et on le laissait macérer pendant trois jours seulement, la liqueur ayant d'autant plus de force qu'elle était plus fraîchement recueillie. On la faisait bouillir ensuite dans des vases de plomb et réduire à une chaleur modérée, de façon que cent amphores de cette préparation (1,944 litres) donnassent cinq cents livres. On enlevait, avec l'écume, les chairs qui étaient restées adhérentes aux veines de la vésicule. Le dixième jour, tout était fondu, et l'on essayait la liqueur en y plongeant un morceau de laine dégraissée. La cuisson continuait jusqu'à ce qu'on eût atteint le point, *donec spei satis fiat*. La teinte qui tirait sur le rouge valait moins que celle qui tirait sur le noir. La laine trempait pendant cinq heures, puis on la replongeait dans le liquide colorant, après l'avoir cardée, jusqu'à ce qu'elle fût saturée. Le buccin mélangé à la pourpre donnait à la nuance trop foncée de celle-ci l'éclat sévère de l'écarlate. « Ainsi combinées, ajoute Pline, ces deux couleurs se donnent l'une à l'autre de l'éclat et du sombre : *ita permixtis viribus alterum altero excitatur aut adstringitur*. La juste mesure du mélange est, pour 50 livres de laine, 200 livres de buccin et 110 livres de pourpre : c'est ainsi que se fait cette admirable couleur d'améthyste[2]. »

La pourpre violette se vendait, vers la fin du Ier siècle de notre ère, 100 deniers (82 fr.) la livre. La pourpre tyrienne dibaphe coûtait dix fois plus cher[3].

[1] Pline, *Hist. nat.*, IX, LX.

[2] *Hist. nat.*, IX, LXII.

[3] *Hist. nat.*, IX, LXIII : « Nepos Cornelius, qui divi Augusti principatu obiit :

Escargots.

Les escargots d'Afrique, *cochleae*, passaient pour les plus féconds[1] et étaient les plus estimés. On les employait comme remède dans les maux d'estomac[2], les hémoptysies[3] et d'autres affections[4]. L'espèce africaine la plus recherchée se trouvait en Maurétanie, au promontoire du Soleil (cap Cantin)[5].

Rhax ou phalange de Libye.

Élien décrit une espèce de phalange, ou araignée venimeuse, particulière à la Libye, et appelée *rhax*, soit, à cause de sa couleur, qui est celle d'un grain de raisin noir, soit à cause de sa forme ronde. Elle a de longues pattes, sa bouche s'ouvre au milieu du ventre et sa morsure donne promptement la mort[6]. Le *rhax* d'Élien est évidemment le *rhagion* de Pline, qui présente les mêmes caractères, moins la longueur des pattes[7]. Peut-être faut-il lire *πόδας μικροὺς* au lieu de *πόδας μακρούς* dans le texte d'Élien. Strabon parle également des dimensions extraordinaires qu'atteignait la phalange africaine[8].

Scorpion.

Le scorpion figure parmi les attributs de l'Afrique personni-

« Me, inquit, juvene, violacea purpura vi« gebat, cujus libra denariis centum veni« bat; nec multo post rubra Tarentina. Huic « successit dibapha Tyria, quae in libras « denariis mille non poterat emi. »

[1] Pline, *Hist. nat.*, X, LXXXII : « Illyricae, quibus magnitudo praecipua, Africanae quibus foecunditas. »

[2] *Hist. nat.*, XXX, XV : « Praecipue vero cochlearum cibus stomacho : in aqua eas subfervefieri intacto corpore earum oportet, mox et in pruna torreri, nihilo addito, atque ita e vino garoque sumi, praecipue Africanas. »

[3] *Ibid.* : « Prosunt et sanguinem exscreantibus, demta testa tritae in potu aquae. »

[4] *Hist. nat.*, XXVIII, LIX.

[5] *Ibid.*, XXX, XV : « Laudatissimae autem sunt Africanae : ex his solitanae. »

[6] Élien, III, XXXVI : Γένος φαλαγγίου φασὶν εἶναι, καλοῦσι δὲ ῥαγὰ τὸ φαλάγγιον· εἴτε ὅτι μέλαν ἐσ7ὶ, καὶ τῷ ὄντι προσέοικε σ7αφυλῆς ῥαγὶ, καί πως ὁρᾶται καὶ περιφερὲς, εἴτε δι' αἰτίαν ἑτέραν, καταγνῶναι ῥᾷον τοῦτο οὐκ ἔσ7ι. Γίνεται δὲ ἐν τῇ Λιβύῃ, καὶ ἔχει ποδας μακρούς· σ7όμα δὲ εἴληχεν ἐν μέσῃ τῇ γασ7ρὶ, καὶ ἔσ7ιν ἀποκτεῖναι τάχισ7ον.

[7] Pline, *Hist. nat.*, XXIX, XXVII : « Vocatur et rhagion acino nigro similis, ore minimo sub alvo, pedibus brevissimis, tanquam imperfectis. Dolor a morsu ejus qualis a scorpione. »

[8] XVII, III, 11 : Ὁμοίως δὲ καὶ φαλάγγια καὶ μεγέθει καὶ πλήθει διαφέροντα.

fiée dans les monuments de l'époque romaine. Une médaille d'Hadrien, entre autres, représente l'Afrique coiffée de la dépouille d'un éléphant et tenant un scorpion dans la main droite[1].

Beaucoup plus grand et beaucoup plus dangereux que celui de l'Algérie et du Maroc, le scorpion de Tunis est un véritable fléau, et c'est évidemment à cette variété que s'appliquent les périphrases de Pline : *Hoc malum Africae*[2], *dirum animal Africae*[3]. Élien constate la terreur que ces arachnides inspiraient aux Libyens, et indique les mille précautions qu'on prenait pour se préserver de leur piqûre : chaussures doubles, lits élevés dont les pieds plongeaient dans des vases remplis d'eau[4], etc. « Les scorpions, » ajoute Élien, à qui il faut absolument du merveilleux, « n'en arrivent pas moins à leur but en formant, à partir du plafond, et en s'accrochant les uns aux autres, une chaîne vivante, qui descend jusqu'au visage du dormeur. » Strabon se borne à constater que les Massésyliens, pour se préserver des visites nocturnes des scorpions, frottaient d'ail les pieds de leurs lits ou les entouraient de broussailles épineuses[5]. On les enveloppe aujourd'hui de filasse ou de pelotes de laine.

Les anciens attribuaient à la terre de l'île de Galata et à celle de Clupea (Klibia) la propriété de tuer les scorpions[6]. Cette

[1] V. Pedrusi, *Cesari*, VI, XXIX, 1. — Mionnet, VI, suppl., p. 571. — Lippert, *Dactylioth.*, I, p. 730.

[2] *Hist. nat.*, XI, XXX.

[3] *Hist. nat.*, V, VII.

[4] Élien, VI, XXIII : *Οἱ Λίβυες τὸ πλῆθος αὐτῶν ὑφορώμενοι, καὶ πάντα τὰ τεχνάσματα μηχαναῖς αὐτοὺς μυρίαις ἀντεπινοοῦσι φυλαττόμενοι· κοῖλα γὰρ ὑποδήματα φοροῦντες, καὶ ὑψηλοὶ καὶ μετέωροι καθεύδοντες, καὶ τῶν τοίχων ἀναστέλλοντες τὰς χεῖρας, καὶ τῶν κλινῶν τοὺς πόδας εἰς ὑδρίας ὕδατος πεπληρωμένας ἐντιθέντες.*

[5] XVII, III, 11 : *Καθεύδοντες δὲ περιχρίουσι τοὺς κλινόποδας σκορόδοις, τῶν σκορπίων χάριν, καὶ παλιούροις περιδοῦσιν.*

[6] Pline, *Hist. nat.*, V, VII : « Galata, cujus terra scorpionem, dirum animal Africae, necat. Dicuntur et in Clupea emori. »

croyance existe encore en Tunisie. Les indigènes sont persuadés qu'il suffit de mettre sur le seuil d'une porte ou sur l'appui d'une fenêtre quelques fragments d'un grès coquillier qu'on trouve sur différents points de la Régence, pour que les scorpions reculent devant cette pierre. L'amphithéâtre d'El-Djemm est bâti tout entier en pierres de ce grès coquillier, et je dois dire que je n'ai jamais rencontré dans ses ruines ni un scorpion, ni un reptile.

Le scorpion de Tunis est fauve ou d'une couleur jaunâtre tirant sur le vert; il atteint une longueur de 16 à 18 centimètres, et sa piqûre, souvent mortelle, entraîne toujours de graves accidents. Il en existe une variété noire, particulièrement redoutée, qui se rencontre surtout à Kaïrouân et à Djerba. Dans cette dernière localité, la *Djemâa* de chaque village, qui représente l'*Ordo* du municipe antique, alloue une prime pour chaque scorpion tué. Enfilés à une ficelle, les corps de ces redoutables articulés forment de longs chapelets disposés en guirlandes d'un tronc de palmier à l'autre.

Victor de Vita considérait comme un miracle qu'aucun des catholiques exilés dans le sud de la Byzacène n'eût succombé à la piqûre des scorpions, dont cette partie de l'Afrique était infestée et qui était toujours mortelle[1].

Nous n'avons pas besoin de dire que nous n'avons retrouvé en Afrique ni les scorpions ailés de Strabon[2], ni ceux que

[1] *Hist. persec. Vand.*, I, XII : « Reliqui habiliores ad solitudinis loca perveniunt, in quibus collocati hordeum ad vescendum ut jumenta accipiunt. Ubi etiam venenatorum animalium atque scorpionum tanta esse dicitur multitudo, ut ignorantibus incredibilis videatur, quae solo flatu etiam procul positis veneni virus infundat. Ab scorpii autem percussu nullum dicunt aliquando evasisse : quorum feritas virulenta usque ad praesens tempus, Christo defendente, nullum servorum ejus nocuisse docetur. »

[2] XVII, III, 11 : *Καὶ σκορπίων δὲ καὶ πτηνῶν καὶ ἀπτέρων λέγεται πλῆθος.*

Pline faisait voyager par le vent du midi, « l'insecte étendant ses bras et s'en servant comme de rames[1]. »

Sauterelles.

Pline parle de la sauterelle comme d'un autre fléau africain dont les ravages s'étendaient souvent jusqu'à l'Italie : *Italiam ex Africa maxime coortae (locustae) infestant, saepe populo ad Sibyllina coacto remedia confugere, inopiae metu*[2]. Il ajoute, d'après le témoignage de Varron, que des populations entières, en Afrique, furent chassées par ces insectes[3].

Si la sauterelle est encore une calamité pour les terres fertiles du Tell, elle est une véritable bonne fortune pour les populations affamées des hauts plateaux sahariens, auxquelles elle assure des subsistances pour quelque temps. Confite dans la saumure ou desséchée, elle constitue une conserve qui n'est pas à dédaigner, et qui se vend fort bien, surtout au Maroc. Les Nasamons, au dire d'Hérodote, faisaient la chasse aux sauterelles, les faisaient sécher au soleil, les réduisaient en poudre et buvaient cette poudre avec du lait[4].

Poissons.

L'ichtyologie africaine tient bien peu de place dans les textes antiques. Nous n'avons guère à noter qu'un petit nombre de renseignements d'un médiocre intérêt. Pline assure que les poissons de Leptis étaient amers comme ceux de Dyrrhachium et de Scylla[5], et que le silure d'Afrique, plus que toutes les autres variétés de cette espèce, facilitait, employé en fumigations, le travail de l'accouchement[6]. Columelle parle de l'ombre

[1] *Hist. nat.*, XI, XXX : « Hoc malum Africae volucre etiam Austri faciunt, pandentibus brachia, ut remigia, sublevantes. »

[2] *Hist. nat.*, XI, XXXV.

[3] *Ibid.*, VIII, XLIII : « M. Varro auctor est ab ranis civitatem in Gallia pulsam, ab locustis in Africa. »

[4] Hérodote, IV, CLXXII : Τοὺς δὲ ἀττελέϐους ἐπεὰν θηρεύσωσι, αὐήναντες πρὸς τὸν ἥλιον καταλέουσι, καὶ ἔπειτεν ἐπὶ γάλα ἐπιπάσσοντες πίνουσι.

[5] Pline, *Hist. nat.*, XXXII, IX : « Nec illa in novissimis mira, amaros esse pisces ad Pelen insulam et ad Clazomenas, contra scopulum Siciliae ac Leptis Africae. »

[6] *Ibid.*, XXXII, XLVI : « Item siluri suffitu, praecipue Africi, faciliores partus fieri dicuntur. »

d'Afrique. Un vers d'Ennius, cité par Apulée[1], donne le premier rang aux *mustelae marinae*[2] de Clupea :

Omnibus at Clupeae praestat mustela marina.

La pêche, et tout particulièrement celle du thon, était très abondante sur les côtes syrtiques. Elle forme encore aujourd'hui la principale ressource des habitants de Benzert et de ceux de Kerkenna. On trouve des pêcheries et des fabriques de salaisons sur presque tous les points du littoral où les documents antiques nomment des établissements de ce genre, *ταριχεῖαι*[3].

On emploie pour pêcher le mulet, à Benzert, un procédé fort simple et qui date peut-être de l'époque punique. On tend, d'un bord à l'autre du canal par lequel le lac communique avec la mer, une corde entièrement plongée sous l'eau et munie d'un anneau assez large. A cet anneau est attachée une ficelle dont l'autre extrémité retient un mulet femelle. Le va-et-vient de cet appât vivant attire les mâles, et la pêche est aussi facile qu'abondante.

Les documents anciens sont plus nombreux en ce qui concerne les reptiles.

Tortue.

Parmi les chéloniens, nous trouvons la tortue terrestre d'Afrique, dont l'écaille, désignée par l'industrie antique sous le nom de *chersina*[4], était employée dans la fabrication des lyres,

[1] Apulée, *Apolog.*, c. XXXIX. Cf. Columelle, VIII, XVII.

[2] On suppose que la *mustela marina* était une espèce de lamproie; mais cette identification n'est rien moins que certaine.

[3] Voir plus haut le chapitre consacré au littoral et aux îles, et particulièrement p. 179 et 207.

[4] Élien, XIV, XVII : *Εἰσὶ δὲ ἄρα καὶ χελῶναι θρέμμα Λιβύης, οὐλόταται ὅσα ἰδεῖν, ὄρειοι δὲ αὗται, καὶ ἔχουσι τὸ χελώνειον εἰς βάρβιτα ἀγαθόν.* — Pline, *Hist. nat.*, IX, XII : « Sunt et terrestres, quae ob id in operibus chersinae vocantur, in Africae desertis, qua parte maxime sitientibus arenis squalent, roscido, ut creditur, humore viventes. »

Taillée en lames, elle servait aussi à revêtir les lits et les buffets[1].

Cameléon.

Lézards.

Parmi les sauriens, Pline cite le caméléon[2]; Strabon, des lézards de deux coudées[3], dans lesquels il est facile de reconnaître l'*ouaran* arabe.

Crocodile.

Pline affirme que le lac Nilis, en Maurétanie, nourrissait des crocodiles. Le roi Juba en avait rapporté un et l'avait consacré dans le temple d'Isis à Césarée[4]. L'existence de grands sauriens dans les bas-fonds qui séparent l'Afrique du Nord du plateau central ne saurait être mise en doute puisqu'on les a retrouvés, de nos jours, dans les lacs de ce même plateau. M. Henri Duveyrier, dont le témoignage a tant d'autorité, signale la présence du crocodile dans le lac de Miherho, une des sources de l'Igharghar, ainsi qu'à Taderadjeré, tête de l'Ouadi Tedjoudjalt, sur le rebord sud du Tasili du Nord. « Les grandes inondations qui ont eu lieu à l'époque de mon passage à Tikhammalt, dit M. Duveyrier, m'ont empêché d'aller moi-même constater l'identité de cet animal amphibie avec ceux du Nil ou du Niger, mais les renseignements précis et certains qui m'ont été donnés par des personnes ayant vu le crocodile en Égypte et dans le Soudan, l'effroi qu'il inspire aux serfs riverains, la dîme qu'il prélève sur les troupeaux qui vont boire aux lacs, enfin les blessures dont quelques Touâreg portent la cicatrice, ne me laissent aucun doute à cet égard. L'existence du crocodile dans les lacs du Tasili du Nord ne serait pas, d'ailleurs, une exception dans la région saharienne, car,

[1] Pline, *Hist. nat.*, IX, XIII : « Testudinum putamina secare in laminas, lectosque et repositoria his vestire, Carvilius Pollio instituit, prodigi et sagacis ad luxuriae instrumenta ingenii. »

[2] *Hist. nat.*, VIII, LI : « ... at chamaeleonem et ipsa (Africa gignit). »

[3] XVII, III, 11 : Σαύρας δὲ διπήχεις φασίν.

[4] Pline, *Hist. nat.*, V, X.

s'il faut en croire les Tebou, plusieurs lacs de leur pays, notamment celui de Domor, sur la frontière du Borgou, seraient aussi peuplés de crocodiles [1].

M. Duveyrier fait observer que, les lacs de Miherho étant une des têtes de l'Igharghar, le Triton d'Hérodote, la présence des crocodiles dans ce fleuve, à l'époque où les eaux remplissaient en tout temps un lit qui n'a pas moins de six kilomètres de largeur, n'a rien que de très probable; et que, par la même raison, on doit accepter comme vraisemblable que, l'eau ayant cessé de couler à ciel ouvert dans la partie inférieure du fleuve, les animaux auxquels il donnait la vie soient remontés jusqu'à ses sources. « Avec le temps, tout a changé : faute d'eau, le chameau a remplacé le zébu; faute d'eau, l'Igharghar est devenu un grand ouadi au lieu d'être un grand fleuve, et de même qu'il y a encore quelques zébus dans l'oasis, riche en eau, de Rhât, de même il y a encore des crocodiles dans les lacs de Miherho. La zoologie, dans ces deux cas, vient confirmer les traditions de l'histoire. »

L'herpétologie africaine n'est encore que très imparfaitement connue; aussi, nos listes sont-elles moins riches que celles des anciens, qui faisaient d'ailleurs une si large part à l'imagination et à la légende

Faut-il reléguer dans la faune fabuleuse le serpent gigantesque contre lequel Regulus dut employer les machines de ses légions? Le témoignage de Tubero, reproduit par Tite-Live, Valère Maxime, Sénèque, Silius Italicus, Pline, Florus, Gellius et Vibius Sequester [2], ne permet guère de douter que

[1] *Les Touâreg du Nord*, p. 232-234.

[2] Tite-Live, *Epitome* libri XVIII : « Atilius Regulus in Africa serpentem portentosae magnitudinis cum magna clade militum occidit. »

Valère Maxime, I, VIII, 19 : « Quae quia supra usitatam rationem excedentia attigimus, serpentis quoque a T. Livio curiose pariter ac facunde relata fiat mentio. Is enim ait in Africa apud Bagradam flumen

l'armée romaine, dans le cours de la première guerre punique, ait eu la rare fortune de rencontrer, sur les bords du Bagrada, un ophidien de dimensions exceptionnelles. Ce que nos naturalistes ont quelque peine à admettre, c'est que le monstre, dont la peau et les mâchoires furent envoyées à Rome, où elles restèrent suspendues dans un temple jusqu'à la guerre de Numance, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, ait eu la taille que les textes antiques lui attribuent. Le *soukourouyou,* ou boa du Brésil, le reptile le plus long que nous connaissions, n'atteint pas une longueur de plus de vingt-cinq mètres. Le python, ou boa d'Afrique, ne dépasse pas vingt-cinq pieds. Or le serpent du Bagrada n'aurait pas eu moins de cent vingt pieds romains (35m,58).

tantae magnitudinis anguem fuisse, ut Atilii Reguli exercitum usu amnis prohiberet, multisque militibus ingenti ore correptis, compluribus caudae voluminibus elisis, cum telorum jactu perforari nequiret, ad ultimum ballistarum tormentis undique petitam, silicum crebris et ponderosis verberibus procubuisse, omnibusque et cohortibus et legionibus ipsa Carthagine visam terribiliorem, atque etiam cruore suo gurgitibus imbutis corporisque jacentis pestifero adflatu vicina regione polluta, romana inde summovisse castra. Adjicit belluae corium centum et viginti pedum in urbem missum. »

Sénèque, *Epist.* LXXXII : « Serpentem illam in Africa saevam et romanis legionibus bello ipso terribiliorem, frustra sagittis fundisque petierunt; ne pilo quidem vulnerabilis erat, quum ingens magnitudo, pro vastitate corporis solida, ferrum et quidquid humanae torserant manus, rejiceret : molaribus demum fracta saxis est. Et adversus mortem tu tam minuta jacularis ? »

Silius Italicus, VI, v. 151 :

...Monstrum exitiabile et ira
Telluris genitum, cui par vix viderat aetas
Ulla virum, serpens centum porrectus in ulnas.

Pline, *Hist. nat.*, VIII, XIV : « Nota est, in punicis bellis, ad flumen Bagradam, a Regulo imperatore ballistis tormentisque, ut oppidum aliquod, expugnata serpens CXX pedum longitudinis. Pellis ejus maxillaeque usque ad bellum numantinum duravere Romae in templo. »

Florus, *Epit.*, II, II : « Nec cum hominibus, sed cum monstris quoque dimicatum est, cum, quasi in vindictam Africae nata, mirae magnitudinis serpens posita apud Bagradam castra vexaverit. »

Aulus Gellius, *Noct. Attic.*, VI, III : « Tubero in historiis scriptum reliquit, bello primo poenico Atilium Regulum, consulem in Africa, castris apud Bagradam flumen positis, proelium grande atque acre fuisse adversus unum serpentem in illis locis stabulantem, invisitatae immanitatis; eumque, magna totius exercitus conflictione, ballistis atque catapultis diu oppugnatum : ejusque interfecti corium longum pedes centum et viginti Romam misisse. »

Les légendes arabes et berbères, intarissables sur le chapitre des serpents, sont muettes en ce qui concerne le basilic, auquel la superstition libyenne attribuait une sorte de royauté sur tous les autres reptiles :

> Sibilaque effundens cunctas terrentia pestes,
> Ante venena nocens, late sibi submovet omne
> Vulgus, et in vacua regnat basiliscus arena[1].

Ces vers de Lucain résument le passage qu'Élien a consacré au basilic. « Lorsqu'un mulet tombe, en Afrique, épuisé de fatigue, et que les serpents s'attaquent à son cadavre, le basilic apparaît : à son premier sifflement, tous les reptiles se retirent. Lorsqu'il est repu, il les avertit par un second sifflement qu'ils peuvent profiter de ses restes[2]. »

« Le serpent appelé basilic, dit Pline, n'est pas doué d'une moindre puissance. La province de Cyrénaïque le produit; sa longueur n'est pas de plus de douze doigts[3]; il a sur la tête une tache blanche, qui lui fait une sorte de diadème. Il met en fuite tous les serpents par son sifflement. Il ne s'avance pas comme les autres en se repliant sur lui-même, mais il marche en se tenant dressé sur la partie moyenne de son corps. Il tue les arbrisseaux, non seulement par son contact, mais encore par son haleine; il brûle les herbes, il brise les pierres, tant son venin est actif. On a cru jadis que, tué d'un coup de lance porté du haut d'un cheval, il causait la mort, non seulement du cavalier, mais du cheval lui-même, le venin se propageant le long de la lance[4]. Ce monstre redoutable (on en a fait sou-

[1] Lucain, *Pharsale*, IX, v. 724-726.

[2] Élien, II, VII.

[3] Élien (II, VII) lui donne un empan de longueur : σπειθαμὴ δὲ τοῦ βασιλίσκου τὸ μῆκός ἐστι.

[4] Peut-être Pline fait-il allusion à ces vers de la *Pharsale* :

> Quid prodest miseri basiliscus cuspide Murri
> Transactus? Velox currit per tela venenum
> Invaditque manum.

vent l'épreuve pour les rois, désireux d'en voir le cadavre) ne résiste pas à des belettes. Ainsi le veut la nature, rien n'est sans contrepoids. On les fait entrer dans des cavernes que l'on reconnaît facilement parce que le sol est brûlé alentour; elles tuent le basilic par l'odeur qu'elles exhalent, et meurent en même temps. Tel est le résultat du combat de la nature avec elle-même[1]. »

L'erreur se mêle à la vérité dans l'énumération que nous a laissée Lucain des serpents auxquels l'armée de Caton eut affaire dans sa marche à travers la région syrtique; sans parler de ceux qui n'ont jamais existé que dans l'herpétologie fabuleuse, il en est quelques-uns qui n'appartiennent pas à l'herpétologie africaine.

Parmi les reptiles nés en Libye du sang de la Gorgone, Lucain nomme tout d'abord l'aspic, que « Rome demandait à la Libye comme un instrument de mort, » mis à la mode apparemment par le suicide de Cléopâtre, et « dont on avait fait une marchandise[2]. » L'expression *tumida cervice* employée par le poète semble désigner la « vipère des jongleurs », remarquable par l'attitude qu'elle prend, la tête très relevée et le cou étalé, lorsqu'elle aperçoit un ennemi. Elle n'est pas rare dans le sud de la Régence, et surtout dans les environs de Tina. Elle est commune au pied du versant sud de l'Aurès, à El-Faïdh et à Chegga, points les mieux abrités et les plus chauds du Sahara algérien. Les Arabes lui donnent le

[1] *Hist. nat.*, VIII, xxxiii. — Cf. XXIX, xix.

[2] *Pharsale*, IX, v. 700 et suiv.

Hic, quae prima caput movit de pulvere tabes,
Aspida somniferam tumida cervice levavit.
Plenior huic sanguis et crassi gutta veneni
Decidit; in nulla plus est serpente coactum.
Ipsa caloris egens gelidum non transit in orbem
Sponte sua, Niloque tenus metitur arenas.
Sed quis erit nobis lucri pudor? Inde petuntur
Huc libycae mortes et fecimus aspida mercem.

Cf. Solin, c. xxvii : « Hypnale quod somno necat, teste etiam Cleopatra, emitur ad mortem. »

nom de *naâdja*, les Berbères des plateaux sahariens, celui de *seffeltès*[1].

Lucain nomme ensuite : l'*hémorrhoïs*, reptile immense qui ne laisse pas à ses victimes une goutte de sang[2]; le *chersydre*, qui habite les bords douteux des Syrtes; le *chélydre*, qui trace un sillon de fumée; le *cenchris*, qui glisse toujours droit devant lui et dont le ventre est émaillé de plus de nuances diverses qu'on ne voit de taches gravées sur l'ophite de Thèbes; l'*hammodyte*, perdu dans le sable, dont la couleur se confond avec la sienne; le *céraste* vagabond, aux sinueux replis[3]; le *scytale*, qui seul, quand les frimas couvrent encore la plaine, rejette déjà sa dépouille[4]; la brûlante *dipsade*[5], le pesant *amphisbène*, qui dresse deux têtes[6]; le *natrix*, qui souille les ondes; le *jaculus* ailé[7], le *pareas*, qui se borne à sillonner la terre avec sa queue; l'avide *prester*, ouvrant sa gueule écumante; le *seps* homicide, dont le venin dissout les chairs et les os; enfin le *basilic*, qui

[1] H. Duveyrier, *Les Touâreg du Nord*, p. 237. Les habitants du Sahara algérien donnent le nom de *na'adja* à la femelle, celui de *thaaban* au mâle. Ce dernier nom est appliqué par les indigènes du Sahara tunisien à une autre espèce de reptile, de grande taille, et que la superstition locale considère comme le produit d'un serpent et d'une chèvre.

[2] Solin, c. XXVII : « Haemorrhois morsu sanguinem elicit et, dissolutis venarum commerciis, quicquid animae est evocat per cruorem. »

[3] Solin, *ibid.* : « Cerastae praeferunt quadrigemina cornicula, quorum ostentatione veluti esca inlice sollicitatas aves perimunt : nam reliqua corporis de industria harenis tegunt nec ullum indicium sui praebent, nisi ex ea parte qua invitatis dolo pastibus necem praepetum aucupentur. »

[4] Solin, c. XXVII : « Scytale tum praefulget tergi varietate, ut notarum gratia videntes retardet et, quoniam reptando pigrior est, quos adsequi nequit, miraculo sui capiat stupentes. In hoc tamen squamarum nitore humales exuvias prima ponit. »

[5] Solin, *ibid.* : « Dipsas siti interficit. »

[6] Solin, *ibid.* : « Amphisbaena consurgit in caput geminum, quorum alterum loco suo est, alterum in ea parte qua cauda : quae causa efficit ut capite utriusque secus nitibundo serpat tractibus circulatis. »

[7] Solin, *ibid.* : « Jaculi arbores subeunt, e quibus vi maxima turbinati penetrant animal quodcumque obvium fortuna fecerit. »

tue avant d'empoisonner, frappe d'épouvante tous les autres serpents et règne en maître sur les sables déserts[1].

Il faut évidemment faire, dans cette énumération, une très large part à l'imagination du poète. Il n'en est pas moins vrai que nous sommes loin de connaître tous les ophidiens du sud de l'Afrique septentrionale. On n'a guère signalé jusqu'ici que le *naâdja* et le céraste ou vipère à cornes, le *lefa'a* arabe, probablement identique et aux *cerastae* de Lucain et à ses *hammodytes*. Une exploration spéciale ferait retrouver d'autres espèces[2]. Le *jaculus* est sans doute le zorreïg (*echis carinata*), serpent venimeux assez commun dans les landes sablonneuses des Hamema, entre Kafsa et Sfaks : il se tient caché dans les hautes branches des tamarix, près des sources, et s'élance de là comme un trait sur sa proie. Il est certain qu'il existe, dans les montagnes qui forment la lisière du Sahara tunisien[3], un serpent fort redouté, auquel on donne le nom de *taguerga*. D'après les récits des indigènes, le taguerga serait aussi gros que la cuisse d'un homme et atteindrait une longueur de douze à quinze pieds. Deux individus de cette espèce, trouvés dans les bas-fonds de Baâdja, au pied du Djebel Teldja, ont été vus,

[1] Lucain, *Pharsale*, IX, v. 708 et suivants :

Aut non stare suum miseris passura cruorem
Squamiferos ingens haemorrhois explicat orbes;
Natus et ambiguae coleret qui Syrtidos arva
Chersydros, tractique via fumante chelydri;
Et semper recto lapsurus limite cenchris;
Pluribus ille notis variatam pingitur alvum
Quam parvis tinctus maculis Thebanus ophites;
Concolor exustis atque indiscretus arenis
Hammodytes, spinaque vagi torquenti cerastae;
Et scytale sparsis etiam nunc sola pruinis
Exuvias positura suas; et torrida dipsas,
Et gravis in geminum surgens caput amphisbaena;
Et natrix violator aquae, jaculique volucres;
Et contentus iter cauda sulcare pareas,
Oraque distendens avidus spumantia prester,
Ossaque dissolvens cum corpore tabificus seps;
Sibilaque effundens cunctas terrentia pestes,
Ante venena nocens, late sibi submovet omne
Vulgus, et in vacua regnat basiliscus arena.

[2] J'ai tué dans le sud du Maroc un trigonocéphale de forte taille qui n'appartenait à aucune des espèces africaines connues.

[3] Tout particulièrement dans le Djebel Teldja, entre Kafsa et le Chott el-Gharsa. Ces reptiles y seraient si nombreux qu'ils auraient obligé les indigènes à abandonner la montagne, aujourd'hui déserte.

l'un par feu le Dr Vignale, médecin de Mohammed bey, l'autre par Si Tahar bel Ahsen, commandant de la garde de Sidi Sadak. L'un et l'autre n'avaient pas plus de sept à huit pieds de long, et, d'après la description que m'en ont donnée mes deux informateurs, ils appartiendraient à une variété du python ou boa africain[1]. Les indigènes affirment cependant que ce reptile est extrêmement venimeux; ils le considèrent comme une vipère à cornes (*lefa'a*) parvenue « à un très grand âge » (onze cents ans) et, par conséquent, à une taille exceptionnelle.

Parmi les animaux sauvages qui peuplaient la Libye boisée et montagneuse au delà du Triton, Hérodote cite, d'après les récits des indigènes, de très grands serpents[2]. Il est fort possible que la disparition de ces grands ophidiens ait été, comme celle du crocodile et de l'éléphant, la conséquence du déboisement de la région des Sbakh et du desséchement des cours d'eau que représentent encore les lits à nappe souterraine de l'Igharghar et de l'Oued Djedi. M. Letourneux fait observer qu'on a conservé, dans le sud du Hodna, le souvenir d'énormes serpents, « descendants, ajoute-t-il, du serpent de Regulus[3], » et qui représentaient certainement les *ὄφιες ὑπερμεγάθεες* d'Hérodote.

Nous ignorons à quelle espèce appartient l'*elephantia* que Solin et Isidore de Séville citent parmi les serpents venimeux de l'Afrique septentrionale.

L'ornithologie antique des provinces africaines est à peu près nulle.

La poule d'Afrique (pintade).

Columelle donne le nom de « poule d'Afrique » à une espèce

[1] M. Henri Duveyrier a constaté l'existence du python à El-Faïdh, dans le bassin du Chott Melghigh. Un individu de cette espèce y a été tué par un des portemire du commandant Roudaire. — [2] IV, CXCI : ... *ὄφιες ὑπερμεγάθεες*.

[3] Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, t. I, p. 160.

de gallinacé qui ne diffère de la pintade proprement dite, ou méléagride, que par la couleur de son casque et de sa crête[1]. Les autres auteurs confondent la pintade méléagride[2] et la poule d'Afrique ou de Numidie, l'*Afra avis* d'Horace et de Juvénal, les *Libycae volucres* et les *Numidicae guttatae* de Martial. La description qu'en donne Varron a été en partie reproduite par Pline : *Gallinae africanae sunt grandes, variae, gibberae, quas μελεαγρίδας appellant Graeci. Hae novissimae in triclinium ganearium introierunt e culina, propter fastidium hominum. Veneunt propter penuriam magno*[3].

L'autruche.

L'autruche, *struthiocamelus africus*, est l'oiseau africain par

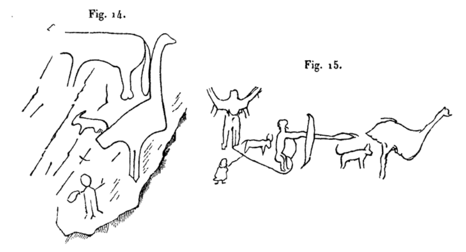


Fig. 14. Fig. 15.

excellence, et c'est à ce titre qu'elle figure sur une monnaie de la Cyrénaïque probablement antérieure au v[e] siècle avant notre ère[4]. Parmi les animaux représentés sur les bas-reliefs

[1] Columelle, VIII, II : « Africana est, quam plerique numidicam dicunt, meleagridi similis, nisi quod rutilam galeam et cristam gerit, quae utraque sunt in meleagride caerulea. »

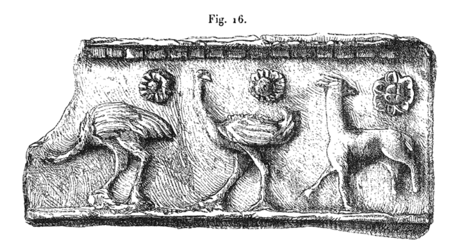
[2] *Hist. nat.*, X, XXXVIII : « Simili modo pugnant meleagrides in Boeotia. Africæ hoc est gallinarum genus, gibberum, variis sparsum plumis : quae novissimae sunt peregrinarum avium in mensas receptae propter ingratum virus. Verum Meleagri tumulus nobiles eas facit. »

[3] Varron, *De re rustica*, III, IX, 18.

[4] Müller (*Numism. de l'ancienne Afrique*, I, p. 9 et 17) a cru reconnaître sur cette pièce la tête d'une autruche.

libyens d'Hadjar-el-Khenga[1] et de Tiout, on reconnaît facilement des autruches (fig. 14 et 15). Deux de ces oiseaux figurent sur un fragment de bas-relief provenant d'un mausolée libyen et conservé aujourd'hui au musée de Tchinli Kiochk, à Constantinople (fig. 16).

Fig. 16.



Le struthiocamelus est exactement décrit par Pline[2]. Ses plumes servaient à orner le cimier des casques[3]; ses œufs, très recherchés à cause de leur grosseur, étaient utilisés comme vases[4], et servaient probablement aussi d'ornements : on en a retrouvé dans des tombeaux étrusques[5]. Les Maces recouvraient leurs boucliers de peaux d'autruche[6].

Le dauphin.

Nous ne nommerons la classe des cétacés que pour rappeler l'histoire du dauphin d'Hippone, racontée par Pline l'Ancien[7]

[1] Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie : cercle de Guelma*, p. 42.

[2] *Hist. nat.*, X, I.

[3] Pline, *Hist. nat.*, X, I : « Conosque bellicos et galeas adornantes pennae. » — Cf. Théophraste, *Historia plantarum*, IV, XLI.

[4] *Hist. nat.*, X, I : « Praemia ex iis ova, propter amplitudinem, pro quibusdam habita vasis. »

[5] W. Helbig, *Ann. dell' Inst. di corresp. arch.*, t. XLVIII.

[6] Hérodote, IV, CLXXV.

[7] *Hist. nat.*, IX, VIII : « Alius intra hos

et plus longuement par Pline le Jeune dans sa lettre à Caninius[1].

La chèvre, l'antilope, la gazelle.

Parmi les ruminants, la chèvre, l'antilope et la gazelle jouent un rôle important dans la faune africaine.

Les chèvres des bords du Cinyps étaient particulièrement renommées pour la longueur de leurs poils, qui servaient à fabriquer de grossiers mais utiles vêtements[2]. La peau de bique était le costume des Maces :

> . . . . squalentia barba
> Ora viris, humerosque tegunt velamine capri
> Saetigero[3].

L'*égide*, qui n'est autre chose qu'une peau de chèvre, était et est restée un vêtement essentiellement libyen : le *tabandja*, tablier de peau de chèvre qui couvre la poitrine et le ventre, est encore le complément nécessaire du costume de chasse ou de combat des Berbères. Les poils de l'animal qui dépassent les bords de la peau représentent les franges, *θύσανοι*, de l'égide de Pallas[4].

annos in Africo litore Hipponis Diarrhyti, simili modo ex hominum manu vescens, praebensque se tractandum, et alludens natantibus, impositosque portans, unguento peruunctus a Flaviano, proconsule Africae, et sopitus (ut apparuit) odoris novitate, fluctuatusque similis exanimi, caruit hominum conversatione, ut injuria fugatus, per aliquot menses : mox reversus in eodem miraculo fuit. Injuriae potestatum inhospitales, ad visendum venientium, Hipponenses in necem ejus compulerunt. »

[1] *Epist.*, IX, XXX. — Cf. Martial, VII, XCIV, 13; VIII, LI; XIII, VIII, LI. — Mela, I, VII.

[2] Virgile, *Géorgiques*, III, v. 312.

[3] Silius Italicus, III, v. 267. — Cf. Diodore, III, XLIX, 3 : Πάντες δ'οἱ Λίϐυες . . . δοραῖς αἰγῶν σκεπάζουσι τὰ σώματα.

[4] Élien, XIV, XVI : Αἶγες ἄγριοι τὰς Λιϐύων ἄκρας ἐπισ7είϐοντές εἰσι κατὰ τοὺς βοῦς τὸ μέγεθος ἰδεῖν. Τούς γε μὴν μηροὺς καὶ τὰ σ7έρνα, καὶ τοὺς τραχήλους κομῶσι τριξὶ δασυτάταις, καὶ σὺν τούτοις καὶ τὴν γένυν τὰ μέτωπα μὲν ἀγκύλοι καὶ περιφερεῖς, καὶ τὰ ὄμματα χαροποί, σκέλη δὲ αὐτοῖς ἐσ7ι κολοϐά· κέρατα μετὰ τὴν πρώτην συμφύην ἀλλήλων ἀπηρτημένα καὶ πλάγια· οὐ γάρ τοί που κατὰ τοὺς ὀρειϐάτας αἶγας τοὺς ἄλλους ὀρθά ἐσ7ι, κάτεισι δὲ ἐγκάρσια, καὶ εἰς τοὺς ὤμους προήκοντα, οὕτως ἄρα μήκισ7ά ἐσ7ιν.

La chèvre sauvage de Libye dont Élien nous a laissé une longue description est évidemment un mouflon de la grande espèce. « Elles sautent facilement, dit le naturaliste grec, d'un rocher à l'autre, et résistent aux plus terribles chutes. Leur dureté égale celle des rochers. » Leurs cornes servaient de vases à boire, et l'on fabriquait avec leur peau des vêtements qui protégeaient des froids les plus rigoureux[1].

Le mouflon d'Afrique (*arou*).

Le mouflon d'Afrique, ou mouflon à manchettes, qui a disparu des hautes cimes du Djerdjera, est encore assez commun dans les montagnes du sud de la régence de Tunis, particulièrement dans le Djebel Atra. Les indigènes lui donnent le nom d'*arou*.

Antilopes.

L'antilope et la gazelle (*antilope dorcas*) figurent sur les monnaies autonomes de la Cyrénaïque[2], en tant que représentant, avec la gerboise, la faune caractéristique de cette contrée.

L'antilope, en effet, habite presque exclusivement l'Afrique et surtout la chaîne atlantique. Sur une trentaine d'espèces connues, deux seulement appartiennent à l'Europe : le chamois (*antilope rupicapra*) et le saïga (*antilope saiga*), remarquable par le prolongement extraordinaire du nez, qu'on trouve en immenses troupeaux dans la Russie méridionale. Presque toutes les autres espèces sont originaires de l'Afrique; celles qui habitent le nord ont les cornes annelées, tandis que celles du midi ont les cornes lisses. Parmi les premières nous citerons :

1° La gazelle (*antilope dorcas*) : c'est celle que décrit Élien[3]. Grosse comme un chevreuil, elle est remarquable par ses

[1] Élien, XIV, XVI : Ἦν δὲ ἄρα ἀγαθὸν καὶ δορά τε καὶ κέρατά· ἡ μὲν δορὰ ἐν χειμῶσι τοῖς σφοδροτάτοις τὸν κρυμὸν οὐ πελάζει καὶ νομευτικοῖς ἄρα καὶ ὑλουργοῖς ἀνδράσι.

[2] Müller, t. I, p. 11, n° 26; p. 27, n° 89. Cf. n° 244.

[3] XIV, XIV : Περὶ τῶν ἐν Λιβύῃ δορκάδων.

formes élégantes, la finesse de ses membres, ses yeux noirs, vifs et d'une douceur proverbiale chez les Arabes; ses cornes, disposées en lyre, sont annelées, sans arêtes, et existent chez les deux sexes. Son pelage est foncé sur le dos, blanc sous le ventre, avec une bande brun foncé qui s'étend sur les flancs. Une partie de la joue est blanchâtre. Les oreilles sont grandes, la queue courte et terminée par une touffe de poils noirs. Les gazelles vivent en immenses troupeaux dans les plaines des hauts plateaux et sur la lisière du Sahara.

2° L'antilope commune (*antilope cervicapra*), qui tient par sa forme, comme son nom l'indique, le milieu entre la chèvre et le cerf.

3° L'*antilope mohor,* remarquable par ses cornes recourbées en avant et par la blancheur de son pelage. On la trouve dans les dunes de l'Erg, et elle est très commune dans le pays d'Aïr. Les Touâreg la chassent pour sa viande et pour sa peau, dont ils font des boucliers résistants, capables de parer utilement les coups de flèche, de sabre et de lance, et même d'amortir la balle[1].

4° L'*antilope oryx,* qui se rapproche le plus de la chèvre. Ses cornes, longues et droites, s'infléchissent en arrière à l'extrémité supérieure.

5° L'*antilope bubalus,* qui rappelle le bœuf, ce qui lui a valu les surnoms peu scientifiques de *taureau-cerf, vache-biche* ou *bœuf d'Afrique*. Les cornes sont recourbées en arrière.

6° L'*antilope gnu,* qui tient, par son extérieur, tout à la fois du cheval et du bœuf. Plus grand que les autres antilopes, le *gnu* est remarquable par son aspect farouche et les poils épais qui recouvrent sa face. Son pelage est fauve ou brun; la queue est garnie de longs poils blancs. Avec le mufle et les cornes

[1] Duveyrier, p. 231.

du bœuf, il a les jambes du cerf, l'encolure, la crinière et la croupe du cheval. Une seconde crinière, toute noire, pend de la face inférieure du cou. La queue est longue et terminée par une touffe de longs poils.

L'antilope et la gazelle jouent un grand rôle dans les scènes de chasse qui forment le sujet ordinaire des bas-reliefs rupestres ou funéraires d'origine libyenne. Un fragment des frises libyennes de Tchinli Kiochk représente une antilope (fig. 16, p. 338).

Le mouton.

L'*Odyssée* vante déjà les troupeaux de brebis de la Libye [1], que Pindare [2] et l'oracle cité par Hérodote [3] qualifient de *ϖολύμηλος* et de *μηλοτρόφος*. L'Afrique septentrionale est toujours, par excellence, la région des pâturages. Le mouton à grosse queue de la régence de Tunis donne une laine très recherchée; la qualité la plus estimée est fournie par les immenses troupeaux des Hamema, des Metelit, des Beni-Zid et des Frechich, tribus nomades qui parcourent et se partagent tout le sud de l'ancienne Byzacène.

Le bœuf.

La race bovine n'est pas moins largement représentée. Mais le bœuf d'Afrique, de petite taille et insuffisamment nourri pendant une partie de l'année, ne donne qu'une viande médiocre. Employé comme moyens de transport avant que le chameau eût été introduit en Afrique, le bœuf est encore aujourd'hui le principal instrument de labour.

Le bœuf joue un grand rôle dans les sculptures rupestres

[1] Homère, *Odyssée*, IV, v. 85 et 89.

[2] Pindare, *Pythiques*, IX, v :

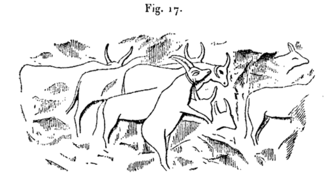
. . . Διωξίππου σἱεφάνωμα Κυράνας.
Τὰν ὁ χαιτάεις ἀνεμοσφαράγων ἐκ Παλίου κόλπων
ϖοτὲ Λατοΐδας
Ἅρπασ', ἔνεικέ τε χρυσέῳ ϖαρθένον ἀγροτέραν
δίφρῳ τόθι νιν ϖολυμήλου
Καὶ ϖολυκαρποτάτας θῆκε δέσποιναν χθονὸς
Ρίζαν ἀπείρου τρίταν εὐήρατον θάλλοισαν οἰκεῖν.

[3] Hérodote, IV, CLV :

Βάττ' ἐπὶ φωνὴν ἦλθες· ἄναξ δέ σε Φοῖϐος Ἀπόλ-
[λων
Ἐς Λιϐύην ϖέμπει μηλοτρόφον οἰκισῖῆρα.

qu'on a découvertes dans l'intérieur du Fezzan comme dans la région du littoral, et qui sont certainement l'œuvre d'artistes libyens. Le bas-relief de Teliz-Zarhen, copié par Barth, représente, avec un remarquable sentiment de la nature et une habileté de main fort rare dans les monuments de ce genre, un troupeau de bœufs se dirigeant sans doute vers l'abreuvoir [1].

Fig. 17.



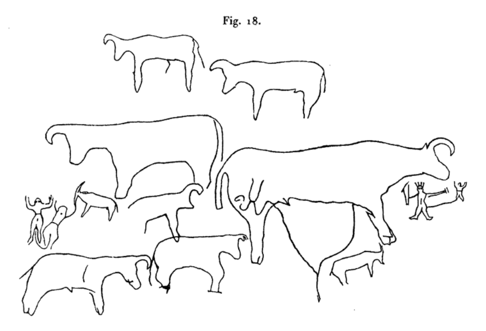
Le bœuf sauvage Le buffle.

Elien a consacré un chapitre aux bœufs sauvages de la Libye [2], mais il n'est pas facile de reconnaître l'animal dont il a voulu parler. Les indigènes donnent aujourd'hui le nom de *begueur-el-ouahach,* « bœuf sauvage », à une espèce de buffle rouge, à grandes cornes, de la taille d'un bœuf ordinaire. Lent dans tous ses mouvements, il ne représente certainement pas le bœuf sauvage d'Élien, qui était très rapide à la course. Il est probable que le naturaliste grec a décrit, soit le buffle blanc, qui est extrêmement agile et se laisse difficilement atteindre, soit le *ouadan,* troisième espèce de buffle sauvage, de la taille d'un âne, ayant de très longues cornes, la tête très grosse, le poil rougeâtre et de grandes touffes de poils de 18 à

[1] Barth, *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central-Afrika,* t. I, p. 214. — [2] Élien, XIV, XI.

20 pouces de longueur qui tombent des épaules[1]. Le *ouadan* passe pour être féroce. C'est sans doute l'animal, ressemblant à un bœuf, qu'on voit figurer dans les chasses représentées sur les bas-reliefs libyens de Tiout (fig. 18).

Fig. 18.



Le buffle ordinaire.

Le buffle ordinaire (*bos bubalus*), qui ne vit guère que dans les pays marécageux, paraît avoir été plus commun dans l'Afrique du Nord à l'époque punique et romaine qu'il ne l'est de nos jours. Nous savons par Dion qu'un troupeau de buffles fut la cause indirecte du suicide de C. Fuficius Fango. Le lieutenant d'Octave s'était retiré sur une hauteur, après la bataille indécise qu'il venait de livrer à Sextilius. « Des buffles, qui vinrent à passer près de là pendant la nuit, lui firent croire à une attaque de la cavalerie ennemie, et il se tua[2]. »

[1] Voir Lyon, *Voyages*, p. 35.

[2] Dion, XLVIII, XXIII : Ὁ Φάγγων τότε μὲν ἐς τὰ ὄρη ἀνέφυγε, τῆς δὲ νυκτὸς βουβαλίδων διαδραμουσῶν, ᾠήθη τε τὴν πολεμίαν ἵππον παρεῖναι, καὶ ἑαυτὸν κατεσΊρέψατο.

Le district de Mater, arrosé par l'Oued Djoumin et baigné en partie par le lac Tindja (*Sisara palus*), est la seule contrée de la régence de Tunis où, à notre connaissance, il existe encore des troupeaux de buffles. C'est peut-être dans la plaine de l'Oued Djoumin qu'eut lieu la bataille livrée à Sextilius par Fuficius Fango.

Le *catoblepon* d'Élien (*catoblepas* de Pline).

Cuvier a reconnu dans le *catoblepas* de Pline, dépouillé de certaines additions fabuleuses, l'*antilope gnu*. « Vers cette source (la fontaine Nigris) se trouve un animal sauvage, assez petit, ayant les membres comme frappés d'inertie, portant avec peine sa tête pesante, qu'il tient toujours penchée vers la terre[1]. » L'animal dont le naturaliste romain nous fait entrevoir la silhouette est évidemment celui qu'Élien décrit très soigneusement sous le nom de *κατώϐλεπον*, et qui paraît appartenir à la famille des buffles. « Il ressemble à un taureau, dit Élien, mais son aspect est plus terrible. Ses sourcils sont épais et relevés. Ses yeux, de la grandeur de ceux du bœuf, sont plus courts et sanglants. Il ne peut pas regarder droit devant lui; ses yeux sont toujours dirigés vers la terre, d'où son nom de *κατώϐλεπον*. Une sorte de crinière, semblable à celle des chevaux, naît au sommet de sa tête et retombe sur son mufle, qu'elle recouvre, en ajoutant à son aspect terrible. Il se nourrit de racines vénéneuses... Quand il mugit, son haleine infecte l'air. Les êtres qui la respirent tombent dans des convulsions et meurent. Le *catoblepon* a conscience de sa force. Les animaux le redoutent et le fuient[2]. »

[1] *Hist. nat.*, VIII, XXXII : « Apud Hesperios Aethiopas fons est Nigris, ut plerique existimavere, Nili caput : argumenta, quæ diximus, persuadent. Juxta hunc fera appellatur catoblepas, modica alioquin, caeterisque membris iners, caput tantum praegrave aegre ferens : id dejectum semper in terram : alias internecio humani generis, omnibus qui oculos ejus videre confestim exspirantibus. »

[2] Élien, VII, v : Ἡ γῆ ἡ Λίϐυσσα πολλῶν καὶ ποικίλων θηρίων γόνιμός

IMPRIMERIE NATIONALE.

Athénée veut bien nous apprendre qu'un de ces animaux s'était enrôlé dans les bandes de Jugurtha : tous ceux que regardait le catoblepas tombaient morts : un soldat romain réussit à le tuer de loin à coups de flèches [1].

Le cerf.

Hérodote, Aristote, Élien et Pline ont affirmé que ni le cerf, ni le sanglier n'existaient en Afrique [2]. Bien qu'on trouve aujourd'hui quelques cerfs en Algérie, dans l'est de la régence de Tunis et dans les montagnes boisées du Maroc, il nous semble difficile de révoquer en doute, au moins en ce qui concerne le cerf, le témoignage de deux observateurs aussi consciencieux qu'Hérodote et Aristote, témoignage non seulement reproduit, mais confirmé par Pline, qui, bien que moins scrupuleux dans le choix de ses informations, avait séjourné à deux reprises dans la province d'Afrique et pu vérifier sur place l'assertion des deux

ἐσΊι, καὶ μέντοι καὶ τὸ κατώϐλεπον οὕτω καλούμενον, καὶ αὐτὸ δὲ ἡ αὐτὴ ἔοικε τίκτειν. Καὶ ταύρῳ μέν ἐσΊι παραπλήσιον ὅσα ἰδεῖν, τὴν δὲ ὄψιν δοκεῖ βλοσυρώτερον· ὑψηλαὶ μὲν γὰρ πρόσω αἱ ὀφρύες αὐτῷ καὶ δασεῖαι· οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ ὑπόκεινται, οὐ μάλα τι κατὰ τοὺς τῶν βοῶν μεγάλοι, βραχύτεροι δὲ καὶ ὕφαιμοι. Καὶ ὁρῶσιν οὐκ εὐθύωρον, ἀλλ' ἐς τὴν γῆν, ἔνθεν τοι καὶ κέκληται κατώϐλεπον. Λόφος δὲ ἄρα ἄνωθεν ἐκ τῆς κορυφῆς ἀρξάμενος αὐτῷ, καὶ ἱππείᾳ τριχὶ παραπλήσιος, διὰ τοῦ μετώπου κάτεισι, καὶ τὸ πρόσωπόν οἱ καταλαμϐάνει, καὶ ἐργάζεται φοϐερώτερον τῷ ἐντυχόντι. Σιτεῖται δὲ ἄρα ῥίζας θανατηφόρους. Ἐπειδὰν δὲ ὑποϐλέψῃ ταυρηδὸν, φρίτΊει μὲν παραχρῆμα καὶ ἐγείρει τὴν λοφιάν· ὑπανισΊαμένης δὲ ἄρα ταύτης καὶ ὀρθουμένης καὶ γυμνουμένων τῶν περὶ τὸ σΊόμα χειλέων, εκπέμπει διὰ τῆς φάρυγγος ὀξειοϐαρὲς και βρωμῶδες, ὡς καταλαμϐάνεσθαι μὲν τὸν ὑπὲρ κεφαλῆς ἀέρα, τῶν δὲ ζώων τὰ πλησιάζοντα ἀναπνέοντα τοῦτον κακοῦσθαι σφόδρα, καὶ ἀφωνίαις τε καὶ σπασμοῖς θανατωδέσι περιπίπτειν. Συνίησι τε τῆς ἑαυτοῦ δυνάμεως ὅδε ὁ θήρ· οἶδε δὲ αυτὸν καὶ τὰ ζῶα, καὶ ὡς ὅτι πορρωτάτω ἀποδιδράσκει.

[1] Athénée, *Deipnosoph.*, V, x.

[2] Hérodote, IV, CXCII : Κατὰ τοὺς νομάδας... καὶ βεσσάρια, καὶ ὕαιναι, καὶ ὕσΊριχες, καὶ κριοὶ ἄγριοι, καὶ δίκτυες, καὶ θῶες, καὶ πάνθερες, καὶ βόρυες... Ταῦτά τε δὴ αὐτόθι ἐσΊὶ θηρία, καὶ τά περ τῇ ἄλλῃ, πλὴν ἐλάφου τε καὶ ὑὸς ἀγρίου· ἔλαφος δὲ καὶ ὗς ἄγριος ἐν Λιϐύῃ πάμπαν οὐκ ἐσΊι. — Aristote, *De animalibus*, VIII, XXVIII. — Pline, *Hist. nat.*, VIII, LXXXIII : « In Africa autem nec apros, nec cervos, nec capreas, nec ursos. » — VIII, LI : « Cervos Africa propemodum sola non gignit. » — Élien., *De nat. anim.*, XVII, x : Ἐν δὲ Λιϐύῃ συῶν ἀγρίων ἀπορία ἐσΊὶ καὶ ἐλάφων.

écrivains grecs. Aussi pensons-nous, avec le Dr Judas[1], que le cerf a dû être importé en Afrique sous la domination romaine, postérieurement à l'époque de Pline. Il est certain qu'aucun texte sérieux, aucun monument figuré antérieur au IIe siècle[2], n'atteste jusqu'ici l'existence du cerf en Afrique. En faisant chasser le sanglier et le cerf à son héros aux environs de Carthage[3], Virgile a probablement commis un anachronisme semblable à celui dont se rendrait coupable le peintre qui, ayant à représenter Jugurtha attaquant les légions romaines, mettrait dans le paysage ces aloès ou ces figuiers de Barbarie qui nous paraissent être aujourd'hui le type de la végétation algérienne.

Quant au cerf terrassé par un griffon qui figure sur une médaille de Bogud II[4], il ne faut y voir, avec Müller, qu'un symbole religieux emprunté à l'Orient[5].

[1] Voir le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1865.

[2] Les trois seuls monuments africains sur lesquels figure un cerf, — un bas-relief romain de Cyrène décrit par Pacho (*Voyage en Cyrénaïque*, pl. LII, II), un cippe déposé aujourd'hui dans la galerie algérienne du Louvre, et la mosaïque de l'Oued Atmenia, — paraissent postérieurs au IIe siècle de notre ère. Le troisième de ces monuments est certainement d'une époque assez basse. Quant aux prétendus cerfs représentés sur les monnaies de Cyrène, Müller les considère avec raison comme des antilopes et des gazelles, de même que l'animal figuré sur une médaille d'Hespéris paraît être un daim.

[3] *Énéide*, IV, v. 153 :

... Alia de parte patentes
Transmittunt cursu campos atque agmina cervi
Pulverulenta fuga glomerant, montesque relinquunt.

Cf. *ibid.*, I, v. 324 :

Aut spumantis apri cursum clamore prementem.

[4] Müller, t. III, p. 95, n° 6.

[5] « Le combat du lion et d'un autre animal devait avoir, dans l'art oriental, un sens symbolique. On s'accorde, en général, à reconnaître dans le lion le représentant de la puissance dévorante du soleil d'été, et dans l'animal qu'il attaque la personnification de l'élément humide. Le vainqueur est toujours le lion; le vaincu, c'est tantôt, comme en Assyrie, comme à Persépolis, comme en Lycie, le taureau, tantôt, comme en Cappadoce, le bélier, tantôt un cerf, comme sur certaines pierres gravées très anciennes, pour la plupart d'origine chaldéenne ou assyrienne. » (G. Perrot, *Bulletin de Correspondance hellénique*, janvier 1881.)

Le sanglier.

Il nous est moins facile d'accepter le témoignage d'Hérodote, d'Aristote et de Pline en ce qui concerne le sanglier. Cet animal est représenté sur une monnaie autonome de la Cyrénaïque de la première époque (fig. 19)[1], ainsi que sur une médaille à

Fig. 19.



légende punique de Macomada (fig. 20)[2]. Il suffit d'ailleurs de

Fig. 20.



constater qu'il a existé de tout temps en Espagne pour pouvoir affirmer que son habitat a dû s'étendre, dès l'origine, à l'Afrique septentrionale. Il est démontré aujourd'hui que le détroit de Gibraltar n'a été ouvert qu'à l'époque moderne et postérieurement à l'apparition de l'homme; il est impossible dès lors d'admettre que le sanglier n'ait pas passé des sierras du sud de l'Ibérie, où il pullule encore, aux montagnes africaines, qui n'en sont que le prolongement. Le détroit lui-même, dans le principe, était fort resserré et semé d'îles ou d'écueils[3]. Ce n'était pas un obstacle pour le sanglier, qui nage aussi facilement que le bœuf.

[1] Müller, t. I, p. 10, n° 15.

[2] Müller, t. III, p. 66, n° 77.

[3] Voir, sur l'élargissement progressif du détroit de Gibraltar, attesté par les textes antiques, mon *Mémoire sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.*

Le chameau.

Il est certain, au contraire, que le chameau n'a été introduit en Afrique qu'à une date relativement récente. Ainsi que l'a très justement fait observer Barth[1], on ne le voit pas figurer sur les bas-reliefs libyens où sa place serait si bien indiquée à côté du buffle et du bœuf garamantique. Ni Hérodote, ni Salluste, ni aucun des auteurs anciens qui ont décrit les mœurs des Libyens, ne font mention du chameau. On ne le voit pas jouer dans la vie nomade des populations africaines le rôle si important qui lui est dévolu aujourd'hui. Le cheval est exclusivement employé pour les courses rapides ou pour les longs trajets à travers les sables, comme le chariot, traîné par des chevaux ou des bœufs, est l'unique moyen de transport[2]. Dans les rares occasions où les habitants du Sahara occidental franchissaient le désert pour se rendre en Maurétanie, ils le traversaient à cheval, munis d'outres remplies d'eau, qu'ils attachaient sous le ventre de leurs montures[3]. A ces preuves négatives vient s'ajouter d'ailleurs un témoignage positif qui démontre que le chameau n'existait pas dans le nord-ouest de l'Afrique à l'époque punique : les Romains, au dire de Salluste, avaient vu pour la première fois des chameaux lors de la bataille qu'ils livrèrent à Mithridate sur le Rhyndacus[4]. Bien que cette asser-

[1] Barth, *Wanderungen und Entdeckungen*, etc., t. I, p. 214.

[2] Silius Italicus, III, v. 290 :

> Nulla domus, plaustris habitant...

Cf. *De bello Africano*, LXXV : « Lixarum mercatorumque, qui plaustris merces portabant. » — Pline, *Hist. nat.*, V, II : « Numidae vero Nomades a permutandis pabulis, mapalia sua, hoc est domus, plaustris circumferentes. »

[3] Strabon, XVII, III, 7 : Μίσγονται δὲ καὶ τοῖς Μαυρουσίοις οἱ Φαρούσιοι διὰ τῆς ἐρήμου σπανίως, ὑπὸ ταῖς κοιλίαις τῶν ἵππων ὑπαρτῶντες τοὺς ἀσκοὺς τοῦ ὕδατος· ἔσ7ι δ' ὅτε καὶ εἰς Κίρταν ἀφικνοῦνται διά τινων τόπων ἑλωδῶν καὶ λιμνῶν.

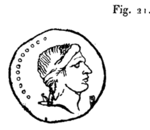
[4] Plutarque, *Lucull.*, XI, 10 : Σαλουστίου δὲ θαυμάζω τότε πρῶτον ὦφθαι Ῥωμαίοις καμήλους λέγοντος, εἰ μήτε πρότερον τοὺς μετὰ Σκηπίωνος νικήσαντας Ἀντίοχον ᾤετο μήτε τοὺς ἔναγχος πρὸς Ὀρχομενῷ καὶ περὶ Χαιρώνειαν Ἀρχελάῳ μεμαχημένους ἐγνωκέναι κάμηλον.

tion soit inexacte, en ce sens que l'armée romaine, ainsi que le fait observer Plutarque, avait déjà fait connaissance avec ces animaux à la bataille de Magnésie, en 187 [1], elle n'en établit pas moins ce fait que le chameau était inconnu en Afrique, non seulement à l'époque des guerres puniques, mais même au temps de Jugurtha.

Le premier texte qui y mentionne son existence est le passage où il est dit que, parmi le butin recueilli dans le coup de main de César sur Zeta, se trouvaient vingt-deux chameaux appartenant au roi Juba [2].

Une monnaie de la Cyrénaïque représentant un dromadaire est le monument africain le plus ancien sur lequel figure cet animal (fig. 21) [3]. Attribuée par Eckhel au L. Lollius Palicanus

Fig. 21.





qui fut préfet de la Cyrénaïque sous Auguste [4], elle a été restituée par Borghesi et Müller au L. Lollius, lieutenant de Pompée, qui, d'après la conjecture du savant italien, aurait réduit la Cyrénaïque en province romaine pendant la guerre contre les

[1] Liv., XXXVII, XL : « Ante hunc equitatum falcatae quadrigae et cameli, quos appellant dromadas. His insidebant Arabes sagittarii. »

[2] *De bello Africano*, LXVIII : « Itaque, capto C. Mucio Regino, equite romano, Scipionis familiarissimo, qui ei oppido praeerat, et P. Atrio, equite romano de conventu Uticensi, et camelis duobus et viginti regis adductis, praesidio ibi cum Oppio legato relicto, ipse se recipere coepit ad castra. »

[3] Müller, t. I, p. 154, n° 391.

[4] *Doctrina numorum veterum*, V, p. 237.

pirates (67-66 avant notre ère). Müller voit, dans cette représentation du dromadaire, « un type qui a rapport à la Libye ou qui désigne le commerce qui se faisait par des caravanes avec les pays intérieurs de l'Afrique. » Il est possible, en effet, que le chameau ait été introduit dans la Cyrénaïque par les Ptolémées[1]; mais il ne paraît pas qu'il ait été immédiatement transporté de cette contrée dans l'Afrique propre. Les textes sont muets, du moins jusqu'à la fin du IVe siècle pour la Tripolitaine, jusqu'à l'époque de Justinien pour les régions situées plus à l'ouest.

Le comte Romanus, dont les habitants de Leptis avaient imploré l'appui contre les Maures en 370, leur fit demander quatre mille chameaux, afin d'être en mesure de marcher à leur secours[2]. Le chameau, au Ve siècle, était déjà devenu le type de la bête de charge[3]. Les détails que donnent Procope[4] et Co-

[1] Strabon, XVII, I, 45 : *Λέγεται δ' ὁ Φιλάδελφος πρῶτος σΊρατοπέδῳ τεμεῖν τὴν ὁδὸν ταύτην, ἄνυδρον οὖσαν, καὶ κατασκευάσαι σΊαθμοὺς, ὥσπερ τοῖς εὐπορίοις ὁδεύμασι καὶ διὰ τῶν καμήλων.* — Un passage de Synesius (*Epist.* CXXX) prouve que les troupeaux de chameaux étaient une des principales richesses des habitants de la Cyrénaïque : *τοῖς πλείοσιν ἡμῶν τὸ πλουτεῖν ἐν βοσκήμασιν ἦν, ἐν ἀγελαίαις καμήλοις, ἐν ἵπποις φορβάσι.*

[2] Ammien Marcellin, XXVIII, VI, 5 : « Hac subita clade Leptitani perterriti, ante incrementa malorum, quae intentabat barbaricus tumor, praesidium imploravere Romani comitis per Africam recens provecti. Qui cum venisset militares copias ducens, ferreque opem rebus rogaretur adflictis, non nisi abundanti commeatu adgesto, et camelorum quattuor milibus apparatis, castra firmabat esse moturum. »

[3] Vict. Vit., *De pers. Vand.*, I : « Quantis sacerdotibus quantisque illustribus viris onera ingentia ut camelis vel aliis generibus jumentorum imposuerint. »

[4] Procope, *De bello Vand.*, I, VIII, 10 : *Ὁ δὲ (Καβάων) ἀκούσας ἐς τὴν ξυμβολὴν καθίστατο ὧδε· κύκλον ἀπολαβὼν ἐν τῷ πεδίῳ, ἔνθα δὴ τὸ χαράκωμα ποιεῖσθαι ἔμελλε, τὰς καμήλους ἔρυμα τῷ σΊρατοπέδῳ ἐγκαρσίας ἐν κύκλῳ καθίσΊη, κατὰ δώδεκα μάλισΊα καμήλους ποιησάμενος τὸ τοῦ μετώπου βάθος. Παῖδας μὲν οὖν καὶ γυναῖκας καὶ εἴ τι αὐτοῖς ἀπόμαχον ἦν, ὁμοῦ τοῖς χρήμασιν ἐς μέσον ἐτίθετο, τὸν δὲ τῶν μαχίμων λεὼν ἐς τῶν ζῴων ἐκείνων τοὺς πόδας ἐν μέσῳ φραξαμένους ταῖς ἀσπίσιν ἐκέλευεν ἰέναι.* — Cf. II, XI : *Κύκλον ἐκ τῶν καμήλων ταξάμενοι, ὅπερ καὶ τὸν Καβάωνα ἐν τοῖς ἔμπροσθε λόγοις εἰργάσθαι ἐρρήθη, κατὰ δύο καὶ δέκα μάλισΊα τοῦ μετώπου βάθος ἐποίουν.*

rippus[1] sur la guerre des Maures prouvent que le chameau jouait, dès ce moment, le rôle de bête de transport et de combat. Un passage de la Johannide nous fait assister à un épisode qui semble emprunté à une *ghâzia* arabe : un chameau, dont les jarrets ont été coupés par le chef de l'armée de Justinien, s'abat en entraînant sa charge humaine : la Gétule qui le monte tombe, avec ses deux enfants, écrasée par le bât dont les cordes se sont rompues, et avec elles tombent le panier et la meule à blé :

> Retro ruit revolutus humi stridore camelus
> Horribili, geminosque impressit pondere Mauros.
> . . . . Cecidit resupina duobus
> Cum genitis Gaetula jacens, supraque cadentes
> Sarcina laxa ruit. Cecidit calathusque lapisque
> Quo Cererem frangit[2].

[1] Corippus, *Johannide*, II, 91 :

> . . . . . Nam belliger Austur,
> Sollicitus dubias campis committere pugnas,
> Collocat astrictis muros fossasque camelis,
> Atque pecus varium densa vallante corona
> Ponit, ut obicibus pugnantes implicet hostes
> Ambiguosque premat.

Ibid., IV, 597 :

> Maurorum at princeps nocturno tempore Ierna,
> Sollicitus curis, muros per castra camelis
> Construit, octono circumdans ordine campum.
> Inde boves jungit, bis terno cornua gyro
> Cornibus arte ligans. . . . .

Ibid., IV, 995 :

> Miles et in mediis Mauros truncare camelis
> Coeperat. . .

Ibid., IV, 1021 :

> Currit et in mediis intrantes castra camelis
> Observat. . . . .

Ibid., IV, 1065 :

> . . . . . . sic fatus et ipse
> Castra petens, primus magnum ferit ense camelum.

Corippus, *Johannide*, IV, 1133 :

> Ille camelorum gaudet dirumpere vincla,
> Diripit ille boves, ovibus redit ille reductis.

Ibid., V, 83 :

> . . . . . Captivas cernere Mauras
> Ire juvat celsis inscripta ut fronte camelis
> Impavidae sedeant.

Ibid., V, 191 :

> Excurrunt celeres calidis a Syrtibus alae,
> Invitantque feras regni sub imagine gentes.
> Barbara turba coit; numeris augetur et armis;
> Tunc equites pedites quaerunt, altisque camelis
> Maurorum qui more sedent.

Ibid., VI, 236 :

> Plaustra gemunt onerata viis, altisque camelis
> Fervet iter.

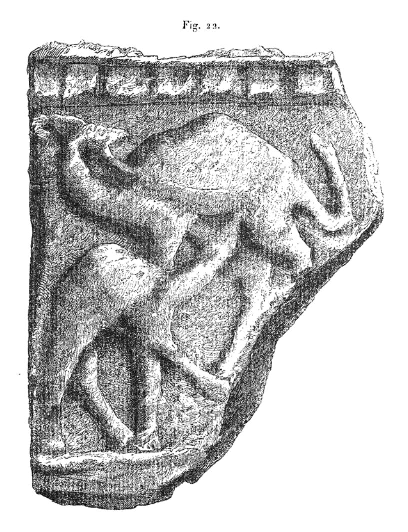
Ibid., VI, 341 :

> . . . . . Non frena retardant
> Cornipedes domitos; non, quae super ora, camelos
> Vincula rara tenent.

[2] Corippus, *Johannide*, IV, 1070.

Nous avons déjà parlé des bas-reliefs du musée de Tchinli Kiochk, à Constantinople; la notice turque les donne comme provenant du Darfour, mais la tradition les fait venir de l'intérieur de la Tripolitaine. L'un de ces fragments (fig. 22) re-

Fig. 22.



présente une chamelle allaitant son petit et indique, comme les sculptures rupestres de Teliz-Zaghen, un réel sentiment de la nature et une certaine science des formes et des allures

du modèle. La chamelle semble porter des montants de tente disposés de chaque côté du bât, comme ils le sont encore aujourd'hui. Le curieux fragment dont nous parlons fait partie d'une série de douze plaques représentant des scènes de la vie d'un chef libyen, et qui formaient sans doute la frise d'un mausolée.

Parmi les figures d'animaux tracées sur les parois extérieures du Madghasen, on a cru reconnaître celle d'un chameau[1]. Mais comme il est certain que ces figures, indiquées par un simple trait, ne faisaient pas partie de la décoration primitive du mausolée des rois de Numidie, on ne peut tirer aucune induction de ce fait quant à l'époque de l'introduction du chameau dans l'ouest de l'Afrique septentrionale.

Le cheval.

On sait que l'élément arabe ne s'est définitivement établi dans l'Afrique septentrionale qu'au XIe siècle de notre ère, à l'époque de la grande invasion hilalienne. Bien que cette émigration en masse des tribus orientales ait eu pour résultat d'introduire dans le Maghreb un très grand nombre d'étalons et de juments arabes, elle ne paraît pas avoir sensiblement modifié le cheval berbère. Le barbe, tel que nous le voyons aujourd'hui, reproduit fidèlement le cheval libyen tel que le représentent les monuments antiques, et tout particulièrement les monnaies de Cyrène et de Carthage[2]. Maigre, musculeux, large d'encolure, vigoureux dans sa petite taille, un peu bas sur jambes et légèrement ensellé, l'étalon libyen diffère assez sensiblement du cheval arabe. On retrouve d'ailleurs chez lui

[1] *Annuaire de la Société archéol. de Constantine*, 1857-1858, p. 68. — Les figures gravées au trait sur le Madghasen ne sont guère visibles que sous un certain jour, ce qui en a fait contester l'existence par quelques observateurs. Ceux qui ont été plus heureux croient y avoir distingué un bœuf harnaché et muselé (probablement un zébu), un éléphant, un chameau, une hyène, un lion, des lévriers, des lièvres et une tortue.

[2] Voir ci-après, p. 356 et 357.

toutes les qualités que l'antiquité reconnaissait au cheval numide : la sobriété, la résistance, une vitesse sans égale et une remarquable docilité[1]. On le dirigeait avec une baguette, et il suivait son maître comme un chien[2].

En constatant ces admirables qualités, Élien remarquait le peu de soin que les Libyens donnaient à leurs montures[3], et cette indifférence du Numide pour le bien-être de son compagnon de courses et de périls est encore un des traits caractéristiques du cavalier arabe ou berbère. La course achevée, on ne bouchonne pas le cheval : comme au temps d'Élien, on l'envoie au pâturage, *νέμεσθαι ἴᾶσι*, et c'est peut-être, au fond, la meilleure hygiène : le poil seul en souffre, mais la beauté de la robe est la moindre des qualités que le cavalier africain recherche dans sa monture. Chevaux et cavaliers, du reste, ne payaient pas de mine. « Au premier aspect, dit Tite-Live, rien de plus misérable ; hommes et chevaux sont également chétifs d'apparence : le cavalier est à peine couvert d'un vêtement flottant, et n'a d'autres armes que ses javelots ; le cheval n'a point de bride et paraît disgracieux, même dans l'action, avec son encolure raidie et sa tête au vent[4]. »

[1] Appien, VIII, c : *Καὶ ἵπποις χρώμενος μικροῖς καὶ ταχέσι, καὶ ποηφαγοῦσιν, ὅτε μηδὲν εἴη, καὶ φέρουσι δίψος, εἰ δεήσειε, καὶ λιμόν.*

[2] Strabon, XVII, III, 7 : *Μικροῖς ἵπποις χρώμενοι, ὀξέσι δὲ καὶ εὐπειθέσιν, ὥστ' ἀπὸ ῥαβδίου οἰακίζεσθαι· περιτραχήλια δὲ ξύλινα ἢ τρίχινα, ἀφ' ὧν ὁ ῥυτὴρ ἀπήρτηται· ἔνιοι δὲ καὶ χωρὶς ὁλκῆς ἕπονται ὡς κύνες.* — Claudien, *De bello Gild.*, v. 440-441 :

> Caetera nudus eques : sonipes ignarus habenae ;
> Virga regit.

[3] Élien, III, II : *Ἵππου δὲ τῆς Λιβύσσης περὶ Λιβύων λεγόντων ἀκούω τοιαῦτα· ὠκιστοι μέν εἰσιν ἵππων, καμάτου δὲ δή τι αἰσθονται οὐδέν· λεπτοὶ δὲ καὶ οὐκ εὔσαρκοι, ἐπιτήδειοί γε μὴν καὶ φέρειν ὀλιγωρίαν δεσπότου εἰσίν· οὔτε γ' οὖν αὐτοῖς κομιδὴν προσφέρουσιν οἱ δεσπόται, οὐ καταψῶντες καμόντας, οὐ καλινδήθραν ἐργασάμενοι, οὐχ ὁπλὰς ἐκκαθαίροντες, οὐ κόμας κτενίζοντες, οὐ χαίτας ὑποπλέκοντες, οὐ λούοντες καμνόντας· ἀλλ' ἅμα τε διήνυσαν τὸν προκείμενον δρόμον, καὶ ἀποβάντες νέμεσθαι ἰᾶσι. Καὶ λεπτοὶ μὲν καὶ αὐχμώδεις οἱ Λίβυες, ἐπὶ τοιούτων δὲ καὶ ἵππων ὀχοῦνται.*

[4] Liv., XXXV, XI : « Nihil primo ad-

Les juments de Libye, au dire d'Élien[1], étaient sensibles à la flûte. Il est certain que le barbe s'habitue très facilement à régler ses mouvements sur le son de la flûte berbère ou de la darbouka arabe. Souvent, dans les fêtes que célèbrent les tribus du sud de la Tunisie, un cavalier plante le fer de sa lance dans le sol et, continuant à la tenir par l'autre extrémité, fait galoper son cheval dans le cercle dont son bras étendu forme le rayon. L'animal n'accomplit pas seulement ce travail à force de souplesse, mais en mesurant son galop au rythme des instruments.

Le cheval figure, comme emblème, sur les monnaies des différentes contrées de l'Afrique septentrionale. Assez rare sur celles de la Cyrénaïque[2], il caractérise presque exclusivement les médailles de Carthage, où il représente la Libye, à côté du palmier phénicien[3] (fig. 23-26). On le retrouve, soit avec ce

Fig. 23.





Fig. 24.







spectu contemptius : equi hominesque paululi et graciles, discinctus et inermis eques, praeterquam quod jacula secum portat, equi sine frenis, deformis ipse cursus rigida cervice et extento capite currentium. »

[1] Élien, XII, XLIV.

[2] Müller, t. I, n^os 19, 95, 283.

[3] *Ibid.*, t. II, *passim.*

même palmier, soit seul, sur les monnaies de la dynastie numide[1]. Il figure enfin, bien que plus rarement, sur celles des rois de Maurétanie : Bocchus Ier[2], Bocchus II[3] et Ptolémée[4].

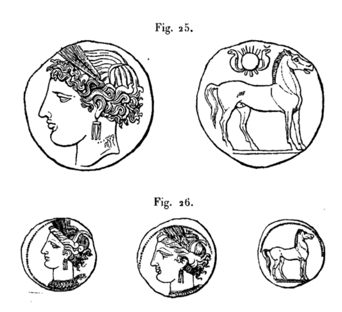


Fig. 25.

Fig. 26.

Le dressage du cheval, en Libye, remonte aux temps les plus reculés. Des chevaux de selle et d'attelage figurent, dans l'inscription triomphale de Karnak, parmi les prises faites par l'armée égyptienne sur le chef libyen Marmaïou.

. Le harnachement du cheval maurétanien était des plus simples : une corde de jonc passée dans la bouche servait tout à la fois de mors et de rênes. C'est ce qu'indique la phrase de Strabon : *σχοινοχαλίνοις χρώμενοι τοῖς ἵπποις καὶ γυμνοῖς*[5], et c'est ce que montrent deux médailles de Ptolémée : le cheval, complètement nu, n'a qu'une corde sans muserolle passée sur

[1] Müller, t. III, p. 202, n° 148; p. 13, nos 1, 3, 4; p. 16, n° 7; p. 17, nos 8, 12, 19; p. 148, n° 118.

[2] *Ibid.*, p. 106, n° 81; p. 88, n° 1.

[3] Müller, t. III, p. 91, nos 2, 3.

[4] *Ibid.*, p. 126, nos 123, et 124.

[5] Strabon, XVII, III, 7.

les barres[1] (fig. 27 et 28). Il est moins facile de se rendre compte de ce qu'a voulu dire Strabon lorsqu'il ajoute un peu plus loin, en parlant du harnachement du cheval numide ou libyen : *ϖεριτραχήλια δὲ ξύλινα ἢ τρίχινα, ἀφ' ὧν ὁ ῥυτὴρ ἀπήρτηται.* Müller voit dans le *ϖεριτραχήλιον* le collier placé à la base de l'encolure du cheval, qu'on remarque sur un certain nombre de monnaies africaines[2] (fig. 29 et 30), et il traduit les mots *ἀφ' ὧν ὁ ῥυτὴρ*

Fig. 27. Fig. 28.



Fig. 29.

Fig. 30.

ἀπήρτηται par « auquel pendait le frein ». Il y a dans cette explication, ce me semble, une double erreur. Le *ῥυτήρ*, en premier lieu, n'est pas le frein, c'est la bride. Il est impossible d'admettre, d'autre part, que le *ϖεριτραχήλιον*, « auquel sont suspendues les rênes », car tel est le véritable sens de la phrase *ἀφ' ὧν ὁ ῥυτὴρ ἀπήρτηται,* soit placé aussi bas que le suppose

[1] Müller, t. III, p. 126, n^os 123 et 124.

[2] Müller, t. II, p. 75, n° 5; p. 98, n° 220; p. 99, n^os 231, 238, 244, 246, 249; t. III, p. 18, n° 23; p. 19, n° 25; p. 32, n° 42.

Müller : l'action des rênes aurait été nulle si le περιτραχήλιον avait été réellement l'ornement dans lequel il a cru le reconnaître, et que l'on retrouve d'ailleurs dans le harnachement purement romain. Nous ferons observer enfin que, dans les médailles où figure ce même ornement, on ne voit pas trace de rênes. Nous pensons donc que le περιτραχήλιον est un simple licou, attaché à la partie supérieure de l'encolure du cheval, et dont l'extrémité, servant de bride, ῥυτήρ, permettait d'exercer sur l'encolure de l'animal une traction suffisante pour le diriger à droite ou à gauche. C'est le rôle que joue encore le *recen* arabe ou berbère, corde à nœud coulant, en poils de chèvre, fort différente du licou européen, qui porte le nom de *chekima*.

Le Numide ne se servait même pas toujours de la corde ou du licou que nous venons de décrire : quelques médailles représentent le cavalier montant un cheval complètement nu, et le dirigeant de la main gauche avec une baguette, tandis que de la main droite il brandit un javelot ou une courte lance[1] (fig. 31 et 32). Nous avons vu des cavaliers appartenant aux

Fig. 31. Fig. 32.



tribus amazigh de l'Atlas marocain monter des chevaux sans bride et les diriger, comme les *Numidae infreni,* dont ils descendent en droite ligne, soit au moyen du *recen,* soit à l'aide d'une simple baguette et de l'action des jambes.

[1] *Monnaies de Bocchus II,* Müller, t. III, p. 91, n^os 2, 3, 4.

Les monuments de l'époque impériale prouvent que le harnachement romain avait fini par être adopté, au moins par les chefs, jusque dans les parties les plus reculées des provinces africaines. On y reconnaît le *frenum,* avec ses trois éléments constitutifs, têtière, mors et bride, le *frontale,* le *monile,* l'*ephippium,* l'*antilena,* le *postilena* et le *scordiscum.* Le *monile,* ou collier, est orné le plus souvent d'un croissant (*monile lunatum*), formé sans doute, comme il l'est encore aujourd'hui, de deux dents de sanglier réunies à leur base.

L'Afrique romaine envoyait aux jeux du cirque, comme jadis Cyrène à ceux de la Grèce, ses meilleurs attelages et ses plus habiles conducteurs. Une inscription récemment découverte à Rome constate les lucratifs succès d'un cocher africain. « Le cocher Crescens, de la faction des bleus, Maure d'origine, âgé de vingt-deux ans, a remporté sa première victoire dans la course des chars sous le consulat de Vipstanus Messala, le jour de la fête anniversaire du divin Nerva, au quatrième départ, avec les chevaux *Circius, Acceptor, Delicatus* et *Cotynus.* Dans l'intervalle compris entre le consulat de Messala et celui de Glabrio, le jour de la fête anniversaire du divin Claude, il est entré en lice 686 fois et a remporté le prix 47 fois, à savoir : 19 fois dans les luttes où les chars couraient un à un, 23 fois dans les luttes où ils couraient deux à deux, et 5 fois dans les luttes où ils couraient trois à trois. Une seule fois il a reçu de l'avance, 8 fois il a pris la corde et l'a gardée, 38 fois il l'a conquise. Il a remporté 130 seconds prix et 111 troisièmes prix. Il a gagné 1,558,346 sesterces. »

Il est plus que probable que les courses de chevaux montés existaient, en Afrique, à côté des courses de chars. Au-dessus d'un des chevaux représentés dans la mosaïque de l'Oued Atmenia, on lit cette légende : *Vincas, non vincas, te amamus,*

POMPEIANVS

ALTVS
VNVSESVT
MONSEXVL
TAS

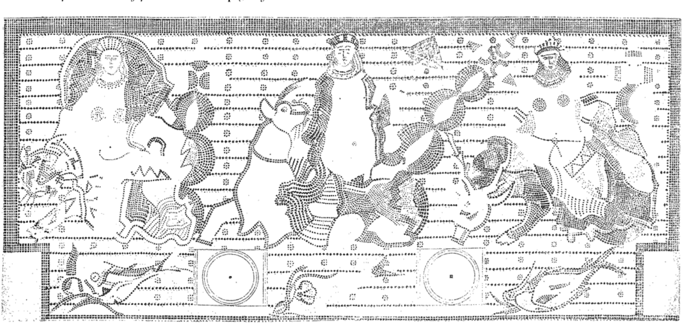
PVLLENTIA
NVS

DELICATVS

VINCASNONVI
NCASTEAMA
MVSPOLIDOXE

TITAS

SCHOLAS
TICVS



DIVINITÉS HUMIDES.



FEMMES DANS UN JARDIN



Polydoxe. Ces mots ne peuvent guère faire allusion qu'aux chances d'une course proprement dite.

Cette même mosaïque des bains de Pompeianus nous montre l'écurie d'une villa romaine de la Numidie (planche I). Six chevaux sont attachés à des mangeoires (*patenae*) à vasque hexagonale. Tous sont recouverts d'une housse (*scordiscum*) exactement semblable aux couvertures actuelles, mais ne couvrant que le corps, comme le *djellâl* arabe. Leurs noms sont indiqués. *Pullentianus* porte une housse verte brodée de jaune et une longe jaune; *Delicatus*, une housse rouge brodée de bleu et une longe bleue; *Titas* et *Scholasticus* sont gris de fer et portent, le premier, une housse grise à broderies noires, avec une longe noire; le second, une housse bleue agrémentée de rouge et une longe rouge. Le cinquième cheval, *Polydoxus*, dont il a déjà été question, est recouvert d'une housse jaune à broderies vertes; la longe est verte. Le dernier, *Altus*, porte une housse jaune brodée de rouge; la longe est rouge. Comme on le voit, la longe est toujours de la couleur des ornements de la housse : c'était probablement une règle adoptée dans le monde du *sport* d'alors. Au-dessus d'*Altus* on lit ces mots : *Unus es, ut mons exultas.*

Un monument épigraphique nous a conservé l'épitaphe d'une jument africaine :

> Gaetula harena prosata,
> Gaetulo equino consata,
> Cursando flabris compara,
> Speudusa, Lethen incolis[1].

Les documents législatifs du IVe et du Ve siècle nous fournissent quelques indications sur le prix moyen des chevaux à cette époque. Une loi de Valentinien et de Valens, datée du

[1] Marini, *Fratelli Arvali*, p. 87.

30 mai 367, fixe à 23 *solidi* (467f,44) la somme à payer pour chaque cheval dû par les colons et les autres contribuables[1] pour les besoins du service militaire[2]. On peut supposer, toutefois, que cette *adaeratio* représentait plus que la valeur réelle du cheval; l'administration impériale dépassait certainement le prix moyen dans ses évaluations. Un passage de Mamertinus[3] prouve qu'en Dalmatie, notamment, l'*adaeratio equorum* était devenue une taxe disproportionnée au prix des animaux dont elle était censée représenter la valeur.

Trente-quatre ans plus tard, une constitution d'Honorius du 13 février 401[4] abaissait à 20 *solidi* (407f,60) la somme à payer par les contribuables de la province d'Afrique comme équivalent des chevaux dus *curatoricio nomine*[5]. D'après cette

[1] Les *obnoxii*, tenus, en dehors des colons, de fournir des chevaux pour le service militaire étaient : les *honorati*, c'est-à-dire ceux qui avaient été revêtus de dignités militaires ou civiles (*Cod. Theod.*, l. 3, *De proximis Comit.*, l. 2, *De Decurion. et Silent.*); ceux qui obtenaient le titre de comte honoraire, ou de préfet honoraire (*Cod. Theod.*, l. 1, *De Oblatione equorum*); les membres de la corporation des mariniers qui obtenaient le brevet d'une dignité honoraire (*Cod. Theod.*, l. 15, *De Navicul.*); tous ceux enfin qui avaient obtenu le titre honoraire d'une fonction qu'ils n'avaient pas remplie et qui étaient rangés dans la catégorie des *honorarii* (*Cod. Theod.*, l. 1, *Qui a praeb. tiron.*).

[2] *Cod. Theod.*, lib. XI, tit. XVII, *De equorum Conlatione*, l. 1 :

« Impp. Valentinianus et Valens AA. Alexandrino Com. R. P.

« Viceni et terni solidi, per singulos equos qui a colonis atque ab obnoxiis exiguntur, ipsi magis jugiter, quam fraude procuratorum nostrorum equi offerantur. Dat. III kalend. Jun. Marcianop., Lupicino et Jovino coss. »

[3] *Gratiar. act. pro consulatu* : « Ipso tempore levati equorum pretiis enormibus Dalmatae. »

[4] *Cod. Theod.*, lib. XI, tit. XVII, *De equorum Conlatione*, l. 2 :

« Impp. Arcad. et Honor. AA. Pompeiano Proc. Afric.

« Sicut dudum praeceptum est, quamprimum equorum qui curatoricio nomine flagitantur, in pretio maturetur exactio : ita ut viceni quidam solidi pro singulis equis a Provincialibus exigantur, septeni vero contubernalibus ministrentur. Dat. id. Febr. Med. Vincentio et Fravitta coss. »

[5] On suppose généralement que les *equi curatoricii* étaient les chevaux réquisitionnés pour l'usage des fonctionnaires que les besoins du service obligeaient à

loi, du reste, comme aux termes d'une autre constitution du 21 mars de la même année (401), visant spécialement les *equi canonici*[1], une partie de la somme perçue, 7 *solidi* (142f,66), devait être remise à l'administration militaire pour le service de la cavalerie.

Une loi du 31 mars 401 réduisit cette taxe à 18 *solidi* (366f,84) pour la Numidie, et à 15 *solidi* (305f,70) pour la Byzacène et la Tripolitaine[2], différence qui s'explique par la plus grande valeur des chevaux de la première de ces trois provinces. Nous savions déjà par Végèce que les chevaux de Numidie étaient les plus estimés[3].

L'éléphant.

L'éléphant est un des attributs de l'Afrique personnifiée : les

des déplacements : « *Curatoricii equi* sunt quibus utebantur curatores et curagendarii, vel palatini, qui ad agendas curas reipublicae in provincias mittebantur. » (Forcellini, sub verbo.) Godefroi admet le côté vraisemblable de cette explication : « Curatoricios equos dictos quis existimet, eo quod ab iis primum exacti seu collati, quibus per Africam cura aliqua demandata erat, quique ad agendas curas destinabantur. » Il semble cependant croire que les *curatoricii equi* dont il est question dans la loi du 13 février 401 étaient réquisitionnés pour le service militaire, et tout particulièrement pour les détachements de cavalerie chargés de la garde des frontières méridionales des provinces africaines.

[1] *Cod. Theod.*, l. 3, *De Conlatione, equorum :*

« Impp. Arcad. et Honor. AA. PP. et Com. S. L.

« Equos canonicos militaris dioeceseos Africanae, secundum subjectam notitiam singularum provinciarum, ex praesenti duodecima indictione, jussimus adaerari : in tribuendis viris clarissimis comitibus stabuli sportulis in binis solidis pro singulis equis servari consuetudinem decernentes. Quam formam quotannis observari praecipimus, ut secundum postulationem Gaudentii, viri clarissimi comitis Africae, devotissimo militi septeni solidi pro equis singulis tribuantur. Dat. XII kalend. April. Med. Vincentio et Fravitta coss. »

[2] *Cod. Theod.*, lib. XI, tit. I, *De Annona et Tributis*, l. 29 :

« Impp. Arcadius et Honorius AA. Provincialibus provinciae consularis :

. . . « Ut vicenis solidis qui in praeteritum pro equis curatoriciis petebantur, duo solidi detrahantur : ita ut proconsularis Numidiae cognoscat octonos et denos solidos pro singulis equis debere persolvere : Byzaceni etiam Tripolitanique cognoscant quinos denos pro singulis equis se debere praestare... Dat. prid. kalend. April. Med. Vincentio et Fravitta coss. »

[3] *De re veterinaria*, IV, LXXI. — Cf. auct. vet. *Orbis descript. sub Constantio*, LII.

monuments figurés de l'antiquité la représentent coiffée d'une dépouille d'éléphant dont la trompe se recourbe en forme de cimier (fig. 33).

Fig. 33.

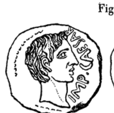


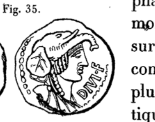
Il est à remarquer, toutefois, que cette personnification de l'Afrique n'apparaît, avant l'époque romaine, que sur les monnaies de la Numidie et de la Maurétanie. On la trouve sur les médailles de Juba I^er [1] (fig. 34), sur celles de Bogud II [2], sur une fort belle médaille maurétanienne frappée pendant l'interrègne de 33 à 25 avant notre ère [3] (fig. 35), sur les monnaies de Juba II [4], sur celles de Ptolémée [5], et enfin sur une monnaie de Césarée [6].

Fig. 34.

De même l'éléphant, qui ne figure ni sur les monnaies de la Cyrénaïque, ni sur celles de Carthage [7], est, au contraire, un des symboles les plus fréquents de la numismatique numide et maurétanienne.

Fig. 35.





On le trouve, comme le cheval et le lion, sur les monnaies des rois numides Micipsa [8] (fig. 36 et 37), Jugurtha [9] (fig. 38) et Juba I^er [10] (fig. 39), ainsi que sur les monnaies maurétaniennes

[1] Müller, t. III, p. 42 et 43, n^os 54 et 58.

[2] *Ibid.*, p. 95, n° 5.

[3] *Ibid.*, p. 101, n° 17.

[4] *Ibid.*, p. 103, n° 18; p. 107, n° 91.

[5] *Ibid.*, p. 130, n° 196.

[6] *Ibid.*, p. 138, n° 209.

[7] Une médaille de Cercinna représente un éléphant écrasant un serpent; mais elle date de l'époque romaine et du proconsulat de Fabius Maximus. Voir Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 61, n° 37.





[8] Müller, t. III, p. 17, n^os 16 et 17.

[9] *Ibid.*, p. 33, n^os 43 et 44.

[10] *Ibid.*, p. 43, n^os 55 et 56.

frappées entre les règnes de Bocchus III et de Juba II[1] et sur



Fig. 36. Fig. 37.

Fig. 38.

Fig. 39.

celles de Juba II et de Ptolémée (fig. 40)[2]. L'éléphant semble donc caractériser, avant tout, la Numidie, et plus particulièrement la Maurétanie, c'est-à-dire les deux provinces africaines qui le produisaient. Il est impossible, en effet, bien qu'on ait émis des doutes à cet égard, de ne pas admettre que ce grand pachyderme ait existé, jusqu'à l'époque romaine, dans la région comprise entre les Syrtes, le Sahara, l'Océan et la Méditerranée.

Fig. 40.

[1] Müller, t. III, p. 100, n° 16. — [2] *Ibid.*, p. 103, n° 20; p. 108, n° 76; p. 126, n° 125.

La science ne connaît aujourd'hui que deux variétés d'éléphants : l'éléphant d'Asie (*elephas indicus,* Cuvier) et l'éléphant de l'Afrique australe (*elephas capensis,* Cuvier). Les différences extérieures qui les séparent ne sont pas très saillantes. L'éléphant d'Asie parvient à une plus grande taille; sa tête est proportionnellement plus forte; le crâne est exhaussé par deux bosses pyramidales; le front est plat ou légèrement concave, et les oreilles sont d'une grandeur médiocre. Il possède deux molaires de chaque côté des deux mâchoires, cinq ongles aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière. L'éléphant du Cap est généralement plus petit : sa tête est bombée, son front convexe et ses oreilles, remarquablement plus larges, lui couvrent les épaules. Il n'a qu'une molaire de chaque côté des deux mâchoires et trois ongles seulement aux pieds de derrière. Ses défenses, enfin, sont d'ordinaire plus longues et plus fortes. Plus farouche, moins intelligent et moins courageux que l'éléphant d'Asie, il passe pour absolument inapprivoisable. De ce dernier détail, ainsi que des ressemblances physiques qu'on peut constater entre l'éléphant du Cap et celui que représentent les monuments antiques, on doit conclure que l'éléphant de l'Afrique septentrionale formait une sous-variété de l'*elephas capensis,* et cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable, au point de vue scientifique, qu'il existe en général d'assez grandes différences entre les deux variétés de la même espèce animale qui habitent l'une au nord, l'autre au sud du Sahara : le lion du Sénégal, par exemple, est fort différent de celui de l'Atlas. Il devait en être de même pour les grands proboscidiens, et nous pouvons, dès lors, subdiviser la race africaine en deux sous-variétés : l'éléphant transsaharien, le seul qui existe encore, et l'éléphant cissaharien ou libyen.

L'existence de l'éléphant dans le nord de l'Afrique est at-

testée par de nombreux témoignages, et nous croyons inutile de citer tous les textes qui la constatent. Nous nous bornerons à reproduire ceux qui nous paraissent de nature à bien établir, contre l'opinion à laquelle nous avons fait allusion, que l'éléphant libyen habitait les contrées situées au nord du Sahara.

Le Périple d'Hannon signale de nombreuses troupes d'éléphants dans les marais qui s'étendent immédiatement au-dessous du promontoire Soloeïs, c'est-à-dire entre le cap Cantin et le Tensift[1].

Hérodote affirme, de son côté, l'existence de l'éléphant dans la partie de la Libye montagneuse et boisée qui s'étend au delà du fleuve et du lac Triton, c'est-à-dire dans le sud de la Byzacène et de la Numidie[2]. En se reportant à ce que nous avons dit de cette région, on admettra facilement qu'à l'époque où les bas-fonds du versant méridional de l'Aurès constituaient de véritables marais, l'éléphant y ait trouvé toutes les conditions nécessaires à son existence, c'est-à-dire des terrains chauds, humides et couverts. Toute la région des Sbakh, dans le sud de la Numidie, devait présenter le même aspect et nourrir également de grands pachydermes.

Le témoignage d'Hérodote est confirmé par celui de Pline, qui parle de l'existence de l'éléphant au delà de la région syr-

[1] Hannon, *Périple*, § 3-4 : Κἄπειτα πρὸς ἑσπέραν ἀναχθέντες ἐπὶ Σολόεντα, λιβυκὸν ἀκρωτήριον λάσιον δένδρεσι, συνήλθομεν. Ἔνθα Ποσειδῶνος ἱερὸν ἱδρυσάμενοι πάλιν ἐπέβημεν πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα ἡμέρας ἥμισυ, ἄχρι ἐκομίσθημεν εἰς λίμνην οὐ πόρρω τῆς θαλάττης κειμένην, καλάμου μεστὴν πολλοῦ καὶ μεγάλου· ἐνῆσαν δὲ καὶ ἐλέφαντες καὶ τἄλλα θηρία νεμόμενα πάμπολλα.

[2] Hérodote, IV, CXCI : Ἡ μὲν γὰρ δὴ πρὸς τὴν ἠῶ τῆς Λιβύης, τὴν οἱ νομάδες νέμουσι, ἐστὶ ταπεινή τε καὶ ψαμμώδης μέχρι τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ, ἡ δὲ ἀπὸ τούτου τὸ πρὸς ἑσπέρης, ἡ τῶν ἀροτήρων, ὀρεινή τε κάρτα καὶ δασέα καὶ θηριώδης· καὶ γὰρ οἱ ὄφιες οἱ ὑπερμεγάθεες, καὶ οἱ λέοντες κατὰ τούτους εἰσὶ, καὶ οἱ ἐλέφαντές τε καὶ ἄρκτοι, καὶ ασπίδες τε καὶ ὄνοι οἱ τὰ κέρεα ἔχοντες.

tique et dans la Maurétanie comme d'un fait contemporain : *Elephantos fert Africa ultra Syrticas solitudines, et in Mauretania*[1]. Les mots *ultra Syrticas solitudines* ne peuvent s'entendre que de la région située au delà du littoral désert de la petite Syrte, c'est-à-dire aux bas-fonds inondés des chotts. Cette interprétation, ainsi que l'a fait observer le colonel Armandi, est justifiée par un autre passage de Pline, où il est dit que les éléphants habitaient en deçà du pays de Garamantes, c'est-à-dire au nord du Fezzan : *Excipiunt saltus repleti ferarum multitudine : et introrsus elephantorum solitudines, mox deserta vasta ultraque Garamantes*[2]. Ce pays séparé du Fezzan par de vastes déserts ne pouvait être que le sud de la Byzacène[3]. Quant à la Maurétanie, la présence de l'éléphant dans cette partie de l'Afrique septentrionale est attestée par un troisième passage de Pline, où il est dit que les bords du fleuve Amilo étaient habités par des éléphants[4]. Or nous croyons avoir suffisamment établi que l'Amilo maurétanien ne pouvait être que l'Oued Amlilou, un des affluents de la Mlouïa[5]. Pline affirme encore ailleurs l'existence de l'éléphant dans les forêts de la Maurétanie, *in Mauretaniae saltibus*[6], et il résulte d'un cinquième texte du même auteur que les montagnes de la partie orientale de la Tingitane produisaient des éléphants : *ipsa provincia ab Oriente montuosa fert elephantos*[7]. Pline indique même un des points de l'Atlas septentrional où ces animaux étaient

[1] *Hist. nat.*, VIII, XI.

[2] *Hist. nat.*, V, IV.

[3] *Hist. milit. des éléphants*, p. 15.

[4] *Hist. nat.*, VIII, I, 1 : « Auctores sunt in Mauretaniae saltibus ad quemdam amnem, cui nomen est Amilo, nitescente luna nova, greges eorum descendere : ibique se purificantes solemniter aqua circumspergi : atque ita salutato sidere in silvas reverti, vitulorum fatigatos prae se ferentes. »

[5] Voir mon *Mémoire sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane* (*Mémoires présentés par divers savants*, 1877).

[6] *Hist. nat.*, VIII, I.

[7] *Hist. nat.*, V, II.

fort nombreux : les monts des « Sept-Frères », c'est-à-dire la chaîne du Djebel Beliounech, l'antique *Abyla*[1].

« Aux pieds de l'Atlas, dit Élien, s'étendent de merveilleux pâturages et de profondes forêts, dont les sombres ombrages rappellent les bois sacrés. C'est là que les vieux éléphants se retirent lorsqu'ils sentent leur fin approcher[2]. » Élien raconte ailleurs que les empereurs envoyaient en Maurétanie des officiers spécialement chargés d'y capturer des éléphants[3].

Un passage de Lucien, qui a échappé aux savantes recherches de l'auteur de l'Histoire militaire des éléphants, prouve encore que ces animaux abondaient dans la Maurétanie. L'auteur s'y moque d'un historien qui s'interrompt dans le récit de faits importants pour raconter comment un cavalier maure, du nom de Mausakas, s'égare en route, rencontre des Syriens et, parmi eux, un nommé Malchion, qui avait vécu en Maurétanie, où son frère était soldat. Les deux personnages se mettent à causer, et l'un d'eux raconte comme quoi il a chassé dans ce pays et vu une quantité d'éléphants rassemblés en troupes et paissant dans le même endroit, comment il a failli être dévoré par un lion, et quels excellents poissons il a achetés à Césarée[4]. On peut conclure de ce dernier détail que le théâtre des aventures de Mausakas était la Césarienne, et que les éléphants qui y jouaient un si grand rôle habitaient les forêts marécageuses du bassin du Chélif ou les bords des deux grands lacs du Zaghez et de la Daïa Kahela.

A ces témoignages si explicites nous pouvons ajouter cer-

[1] *Hist. nat.*, V, II.

[2] Élien, II, II.

[3] Élien, X, I.

[4] *Quomodo historia conscrib. sit*, XXVIII : Μῦθοι τὸ μετὰ τοῦτο μακροὶ καὶ διηγήσεις, ὡς θηράσειεν αὐτὸς ἐν τῇ Μαυρουσίᾳ, καὶ ὡς ἴδοι τοὺς ἐλέφαντας πολλοὺς ἐν τῷ αὐτῷ συννεμομένους, καὶ ὡς ὑπὸ λέοντος ὀλίγου δεῖν καταβρωθείη, καὶ ἡλίκους ἰχθῦς ἐπρίατο ἐν Καισαρείᾳ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tains passages qui prouvent indirectement l'existence de l'éléphant dans le nord de l'Afrique. Appien[1] nous apprend que les Carthaginois, menacés par la prochaine descente de Scipion et voulant augmenter leurs moyens de défense, envoyèrent Asdrubal, fils de Giscon, à la chasse des éléphants. « Pour peu que l'on veuille examiner la marche des évènements, on sera convaincu, dit le colonel Armandi, qu'Asdrubal n'avait pu disposer que de très peu de temps pour se rendre sur les lieux, faire les dispositions de la chasse, et revenir avec les animaux qu'il avait pris... Si l'on ajoute le délai indispensable pour dompter les éléphants et pour les mettre en état de figurer dans les rangs de l'armée, on verra qu'il ne pouvait avoir été les prendre que dans la Maurétanie ou dans la Numidie, et probablement dans le sud de la Byzacène... Supposer qu'il ait poussé sa course plus loin, et que les Carthaginois, dans les circonstances périlleuses où ils se trouvaient, aient pu permettre une longue absence au meilleur général qui leur fût resté en Afrique, c'est ce qui me paraît complètement inadmissible[2]. »

Nous savons, par Florus, que les éléphants mis en ligne par Juba à la bataille de Thapsus étaient de véritables conscrits, « sortant à peine de la forêt », *nuperi a silva*[3].

Une preuve non moins évidente de l'existence de l'éléphant dans le nord de l'Afrique, à peu de distance du littoral, nous est fournie par un passage de Plutarque où il est dit que

[1] Appien, *Punic.*, VIII, IX : Καρχηδόνιοι δὲ, ταῦτα πυνθανόμενοι, Ἀσδρούβαν μὲν τὸν Γίσκωνος ἐπὶ Θήραν ἐλεφάντων ἐξέπεμπον... Ασδρούβας δ'ἀπὸ Θήρας ἐπανελθὼν, κατέλεγε Καρχηδονίων τε καὶ Λιβύων ἐς ἑξακισχιλίους πέζους ἑκατέρων καὶ ἱππέας ἑξακοσίους.

[2] *Histoire militaire des éléphants*, p. 17-18.

[3] Florus, IV, II, LXVII : « Accessit copiis Mauritaniae rex Juba, videlicet ut latius vinceret Caesar... Strages a Juba coepit. Ejus elephanti bellorum rudes et nuperi a silva, consternati subito clangore... »

Pompée, après sa courte campagne d'Afrique, s'arrêta encore quelques jours dans le pays pour y chasser le lion et l'éléphant[1]. Il ne s'agissait certainement pas d'une expédition transsaharienne.

Nous tenons donc pour démontré que l'éléphant a longtemps habité entre le Sahara et le littoral méditerranéen. Les progrès de la colonisation romaine l'ont fait disparaître, comme le défrichement des terres et la présence de l'homme civilisé l'ont chassé, de nos jours, des environs du Cap. Isidore de Séville affirme qu'il n'en existait plus de son temps dans cette Maurétanie Tingitane où ils avaient été autrefois si nombreux[2].

Le nom punique de l'éléphant, au dire de Servius, aurait été *caesar*[3]. Spartien affirme que ce mot appartenait à la langue des Maures[4], et donne la forme plus correcte *caesa* ou *caesai*[5]. Casaubon s'est prononcé avec raison pour l'opinion de Spartien : l'éléphant, en effet, dans toutes les langues sémitiques, est désigné sous le nom de פיל *fil*, dont les Grecs ont fait d'abord ἀφέλας ou ἐφέλας, puis ἐλέφας. Il porte le nom

[1] Plutarque, *Pompée*, XII : *Χρώμενος δὲ τῇ τύχῃ καὶ τῇ ῥύμῃ τοῦ στρατεύματος εἰς τὴν Νομαδικὴν ἐνέβαλε· καὶ πολλῶν ὁδὸν ἡμερῶν ἐλάσας καὶ πάντων κρατήσας, οἷς ἐνέτυχε, καὶ τὸ πρὸς Ῥωμαίους δέος ἤδη τῶν βαρβάρων ἐξερρυηκὸς αὖθις ἰσχυρὸν καὶ φοβερὸν ἐγκαταστήσας, οὐδὲ τὰ θηρία δεῖν ἔφη τὰ τὴν Λιβύην κατοικοῦντα τῆς τῶν Ῥωμαίων ἄπειρα ῥώμης καὶ τόλμης ἀπολείπειν. Ὅθεν ἐν θήραις λεόντων καὶ ἐλεφάντων ἡμέρας διέτριψεν οὐ πολλάς· ταῖς δὲ πάσαις, ὥς φασι, τεσσαράκοντα τοὺς πολεμίους συνεῖλε καὶ Λιβύην ἐχειρώσατο καὶ διῄτησε τὰ τῶν βασιλέων, ἔτος ἄγων ἐκεῖνο τέταρτον καὶ εἰκοστόν.*

[2] Isidore de Séville, *Etymolog.*, XIV, v, 12 : « Olim etiam et elephantis plena fuit, quos sola nunc India parturit. »

[3] Servius, *ad Virg. Aeneid.* I, v. 285 : « Caesar, vel quod caeso matris ventre natus est, vel quod avus ejus in Africa manu propria occidit elephantem, qui *caesar* dicitur Poenorum lingua. »

[4] Spartien, *Aelius Verus*, II : « Et quoniam de Caesarum nomine in hujus praecipue vita est aliquid disputandum, qui hoc solum nomen adeptus est, Caesarem, vel ab elephanto (qui lingua Maurorum caesa dicitur) in praelio caeso, eum qui primus sic appellatus est, doctissimi et eruditissimi viri putant dictum, » etc.

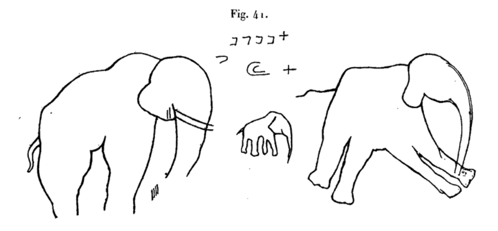
[5] Les manuscrits portent tous la leçon *caesai*.

d'*elou*, au pluriel *elouen*, dans tous les dialectes de la langue berbère.

D'après un auteur italien, cité par M. Élie de la Primaudaie dans son recueil de documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique [1], on pourrait croire qu'il existait encore, au XVI^e siècle, quelques éléphants dans l'intérieur de la Tunisie. L'auteur, qui écrivait en 1573, dit, en parlant d'une chasse faite par don Juan d'Autriche aux environs de Tunis : « On trouve dans ce pays des lions, des autruches, des singes, et même des éléphants, si nous devons croire ce que l'on nous a dit; mais cela arrive rarement. »

L'éléphant figure dans les scènes de chasse que représentent les dessins rupestres du sud de la province d'Oran. Plusieurs de ces animaux sont indiqués sur les bas-reliefs d'Aïn-Safra (fig. 41), avec un sentiment de la nature qui ne se retrouve

Fig. 41.

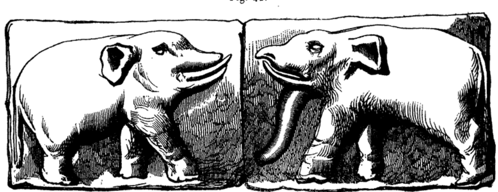


pas au même degré dans les œuvres d'une époque bien postérieure, par exemple dans les bas-reliefs du pont romain de Constantine (fig. 42). Il est évident que les nomades auxquels

[1] *Revue africaine*, n° 124.

sont dus les dessins d'Aïn-Safra, de Moghar-Tahtani et de Tiout, vivaient, en quelque sorte, avec les modèles qu'ils ont si naïvement et si fidèlement reproduits.

Fig. 42.



Le rat de montagne.

Parmi les animaux de la Libye sablonneuse, Hérodote cite trois espèces de rats, dont l'une porte le nom de ζεγέριες, qui signifie en libyen *collines : τὸ δὲ οὔνομα τοῦτό ἐστι μὲν Λιβυκὸν, δύναται δὲ καθ' Ἑλλάδα γλῶσσαν βουνοί*[1]. Bochart lui a cherché querelle à ce propos, et en trouvant par un mot hébreu une explication satisfaisante du mot *zegeries,* il ajoute ironiquement qu'il ne voit, entre les rats de ce nom et les *βουνοί*, d'autre rapport que celui qui existe entre la montagne et la souris du proverbe. Loin d'avoir dit ou répété une sottise, Hérodote nous a conservé un nom libyen et en a constaté le sens. Le mot *zegeries,* qu'on rencontre dans l'onomastique libyenne sous la forme *zeger,* signifie une « colline », une « hauteur ». Nous retrouvons ce même mot appliqué, dans la Table de Peutinger, à une station romaine de la rive méridionale du lac Triton, *Timezegeri turris.* Cette station est précisément située sur une colline. Quant à l'explication de ce fait que les

[1] IV, CXCII.

Libyens avaient donné le nom de *zegeri* à une espèce de rats, elle est des plus simples : le zegeri est un rat de montagne, *mus montanus*, et les indigènes donnent encore aujourd'hui à cette variété de rongeurs un nom arabe qui traduit littéralement l'expression libyenne [1].

La gerboise.

La gerboise, qui figure sur les monnaies de Cyrène (fig. 43), appartient essentiellement à la Libye. C'est ce qu'affirme Élien, dont la description est empruntée à Théophraste [2].

Fig. 43.



Les rats d'Afrique figurent, dans l'étrange pharmacopée de Pline, parmi les préparations qui guérissaient les affections des poumons. On les écorchait, puis on les faisait cuire dans de l'huile et du sel [3].

Le loup.

Les textes anciens constatent l'existence du loup en Afrique [4]. Parmi les présages funestes qui marquèrent la fondation de la Carthage romaine, on remarqua que les palissades destinées à en jalonner l'enceinte furent arrachées pendant la nuit par des loups. Je serais bien tenté de croire que les animaux sur le compte desquels les ennemis de l'entreprise de Caïus Gracchus mirent cette effraction de sinistre augure étaient de simples chacals. Les deux épithètes que Pline applique au loup

Le chacal.

[1] M. le docteur Reboud, qui admet aussi que le zegeri devait être un rat de montagne, l'identifie à l'espèce connue sous le nom de *goundi*, et qui habite en très grand nombre les creux des montagnes rocailleuses formant la limite septentrionale du Sahara. Le capitaine Lyon a retrouvé ce rongeur, sous le nom de *kandi*, sur les limites septentrionales de la Tripolitaine et du Fezzan. La description qu'il en donne est exacte : le goundi est de la taille du cochon d'Inde; il a la tête grosse, le poil brun cendré et soyeux, la queue très courte et terminée par un bouquet de poils. En hiver, sa chair est grasse et très estimée.

[2] Élien, XV, xxvi : *Εἶδον τούτους, Λιβυκοί εἰσι· βαδίζουσι δὲ ὀρθοὶ ἐπὶ τοῖν δυοῖν ποδοῖν, ὅταν δὲ διωκῶνται, πηδῶσι. Θεόφραστος λέγει ταῦτα.*

[3] *Hist. nat.*, XXX, xiv : « Pulmonis quoque vitiis medentur et mures, maxime africani, detracta cute in oleo et sale decocti, atque in cibo sumpti. Eadem res et purulentis vel cruentis exscreationibus medetur. »

[4] Pline, VIII, xxxiv : « Inertes hos parvosque Africa et Aegyptus gignunt. »

d'Afrique, *iners parvusque,* désignent bien le chacal (*lupus aureus*), le plus timide des digitigrades. Il est possible cependant qu'à l'époque romaine il y ait eu dans le Tell une espèce de loup de grande taille, très féroce, qui existe encore dans la région du haut Tasîli et dans les montagnes de l'Ahaggar. « Je n'ai pas vu cet animal, dit M. Duveyrier, et je n'ose pas affirmer qu'il soit réellement un loup; cependant, par les renseignements qui m'ont été donnés, je ne puis que l'assimiler à cet animal. Il ressemble à un grand chien fauve, disent les Touâreg, et il est le seul carnivore de notre pays qui attaque l'homme, sans même être provoqué à la défense. Cette espèce semble d'ailleurs tendre à disparaître des montagnes des Touâreg, car aujourd'hui, si l'on en croit les indigènes, elle serait déjà assez rare [1]. »

L'hyène.

L'hyène était et est encore très commune en Afrique [2]. L'antiquité lui attribuait une férocité qu'elle n'a pas. L'hyène est si timide qu'un Arabe croirait souiller ses armes en s'en servant contre elle. On la prend en pénétrant dans les cavernes qu'elle habite, et en lui jetant un burnous sur la tête : l'animal ne fait aucune résistance, et on l'assomme à coups de massue.

Le chien.

Gardien des troupeaux et compagnon de chasse de l'homme, le chien a dû occuper une grande place dans la vie des populations libyennes. Il y aurait même, au moins une fois, joué un rôle politique : d'après une tradition recueillie par Pline, un roi des Garamantes avait été ramené dans ses États par deux cents chiens, qui mirent à la raison ses sujets révoltés [3].

Les chiens qui figurent dans les bas-reliefs rupestres d'Hadjar-

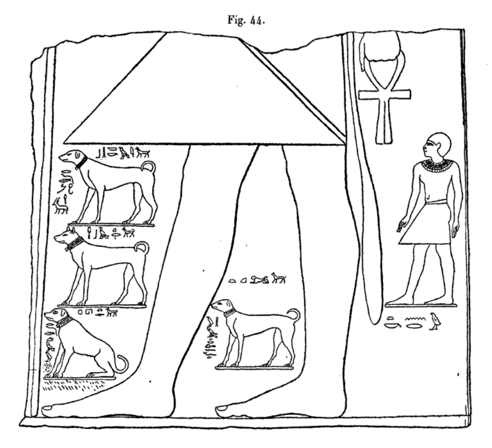
[1] H. Duveyrier, *Les Touâreg du Nord*, p. 280.

[2] Pline, VIII, XLVI : « Hyaenae plurimae gignuntur in Africa. » Cf. Solin, XXVII : « Hyaenam quoque mittit Africa. »

[3] Pline, VIII, LXI : « Garamantum regem canes ducenti ab exsilio reduxere, proeliati contra resistentes. »

Khenga, de Moghar-Tahtani et de Tiout, semblent appartenir à la race qui pullule encore autour de la tente arabe et du gourbi berbère. Les chiens de chasse représentés dans les monuments de l'époque romaine[1] ressemblent au lévrier par la

Fig. 44.



forme des oreilles, mais sont trop ventrus pour qu'on puisse reconnaître en eux les ancêtres du *slougui* africain.

Un monument de la XI[e] dynastie (fig. 44)[2] représente

[1] Notamment dans la scène de chasse des mosaïques de l'Oued Atmenia : l'un des chiens porte le nom de FIDELIS, l'autre celui de CASTVS.

[2] Mariette, *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, pl. XL. — Maspero, *Transact. of the Society of bibl. archaeology*, t. IV, v.

quatre chiens appartenant au roi Entef, et donne leurs noms libyens transcrits en caractères égyptiens. Deux de ces noms sont traduits : *Bhkaa*, c'est-à-dire « la Gazelle », — *Phtes*, c'est-à-dire « le Noir ». La signification des deux autres, *Tkoulou* et *Abakourou*, n'est pas donnée par le curieux monument dont nous parlons, mais il est facile de reconnaître dans le dernier le mot libyen *Abaïkour*, qui désigne encore, suivant les dialectes berbères, soit un chien, soit un lévrier. Ce dernier sens est le plus habituel, le nom générique du chien, en berbère, étant *idhi* ou *aïdhi*[1].

Le lion.

Le lion paraît avoir été très commun en Afrique à l'époque carthaginoise et dans les premiers temps de la domination romaine. « L'Afrique, dit Polybe, en était remplie[2]. » Nous savons par un fragment du même auteur que les lions atta-

[1] On peut rapprocher le premier nom, *Bhkaa*, du mot *Abechaou*, qui désigne une espèce d'antilope dans le dialecte des Aouelimmiden, et qui prendrait, dans celui des Azdjer, la forme *Abehaou*. M. H. Duveyrier croit avoir entendu donner à une levrette, chez les Touâreg de l'Ahaggar, le nom de *Bôhka*. D'après la même information, le nom d'*Ifettesen*, dérivé de *ftes*, figure dans la nomenclature géographique du pays des Imôhag (Touâreg du Nord). C'est celui que porte la partie la plus élevée du plateau du Mouydir (26° 30′ lat. nord, 2° 30′ long. est). Aucun Européen n'a encore vu l'Ifettesen, mais M. Duveyrier pense que sa constitution géologique ne doit pas différer beaucoup de celle du versant occidental du Tasîli, dont il n'est séparé que par la vallée de l'Igharghar. Or la roche du Tasîli est comme enduite d'un vernis noir. Le journal de route du colonel Flatters, d'autre part, indique à la hauteur du Mouydir, les monts Iraouen, « d'un gris noir ». L'Ifettesen doit être également gris ou noir, et il est fort possible que son nom rappelle sa couleur. Si tel est le cas, une trace de l'adjectif libyen *phtes*, que nous fait connaître le monument de Draâ Aboul-Negga, se serait conservée dans la toponymie berbère. Quant à *Tkoulou*, ce peut être, dans l'opinion de M. Duveyrier, un nom de chienne dérivé du verbe *ietkal*, « dresser, relever la tête ».

[2] XII, III : *Καὶ μὴν τὸ τῶν ἐλεφάντων καὶ λεόντων καὶ παρδάλεων πλῆθος καὶ τὴν ἀλκὴν, ἔτι δὲ βουβάλων κάλλος καὶ στρουθῶν μεγέθη, τίς οὐχ ἱστόρησεν; ὧν κατὰ μὲν τὴν Εὐρώπην τὸ παράπαν οὐδέν ἐστιν· ἡ δὲ Λιβύη πλήρης ἐστὶ τῶν προειρημένων.* — Cf. Solin, XXVII : « Verum, ut ad Africam redeam, interna ejus plurimae quidem bestiae, sed principaliter leones tenent. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

quaient de grands centres habités et qu'on les mettait en croix aux portes des villes pour effrayer leurs pareils[1].

Les lions abondent encore aujourd'hui dans le massif montagneux que traverse, du nord au sud, la limite du beylik de Tunis et de la province de Constantine, et tout particulièrement dans le Djebel bou-Ghanem.

Élien raconte que le lion d'Afrique comprend la langue des indigènes, et se laisse chasser par les femmes, qui l'accablent d'injures et de reproches quand, ayant fait mauvaise chasse, il s'approche des habitations. Ces croyances se retrouvent encore en Afrique. Les indigènes attribuent au lion une intelligence tout humaine; ils sont persuadés qu'on l'intimide en lui parlant avec fermeté et en le menaçant. Mais malheur à l'homme qui tremble devant le lion! La bête fauve se rapproche de sa victime, se colle à son côté, la heurte de sa puissante épaule, lui lèche le visage, la grise de sa bave, et lorsqu'il la voit enfin chanceler de peur, la terrasse d'un coup de griffe et la tue d'un coup de dent.

Les récits de la tente prêtent même au lion certaines notions d'esthétique : très friand de la chair des jeunes filles, il a horreur des vieilles femmes, qui le mettent infailliblement en fuite par le procédé que la vieille du fabliau employa pour se débarrasser du diable de Papefiguière.

Nous reproduisons ci-contre (fig. 45) une chasse au lion, empruntée aux bas-reliefs de Tiout. Le lion figure sur les monnaies maurétaniennes (fig. 46) comme un attribut de l'Afrique[2].

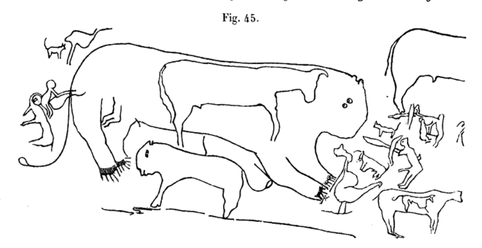
[1] Pline, *Hist. nat.*, VIII, XVI, 18 : « Polybius, Aemiliani comes, in senecta hominem appeti ab iis [leonibus] refert, quoniam ad persequendas feras vires non superant. Tunc obsidere Africae urbes : eaque de causa crucifixos vidisse se cum Scipione, quia ceteri metu poenae similis absterrerentur ab eadem noxa. »

[2] Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 103, n° 21.

La panthère.

La panthère et le léopard étaient désignés sous le nom collectif de « bêtes africaines », *ferae Africanae*[1], *ferae Libycae*[2],

Fig. 45.



θηρία λιβυκά[3]. Il semble cependant que cette expression de *ferae Africanae*, ou simplement *Africanae*, s'appliquait plus par-

Fig. 46.



Fig. 47.





ticulièrement à la panthère, qui a toujours été si commune en Afrique[4] (fig. 47).

[1] Mommsen, *I. N.* 4877 :
TITIO FABIO SEVERO
PATRONO COLONIAE OB ME
RITA EIVS DOMI FORISQVE
ET QVOD PRIMVS OMNIVM
EDITORVM SVMPTV *pr*OPRIO
QVINQVE FER*as african*AS
CVM FAMILIA *glad*...RIA
NORVM ET ADPA*ratu* MAG
NIFICO DEDERIT ORDO
CIVESQVE LIBENTISSIM
STATVAM TRIBVERVNT

[2] Gruter, 343, 2 :
ACERRIO FIRMEO LEONTIO PRIMARIO VIRO ET EDITORI MVNERIS SVI CVM FERARVM LIBYCARVM QVI VIXIT ANN· XXX DIGNISSIMO FILIO CONSACRABERVNT.

[3] Diodore, LIV, XXVI.

[4] Pline, *Hist. nat.*, VIII, XXIV : « Senatusconsultum fuit vetus, ne liceret Africanas in Italiam advehere. Contra hoc tulit ad populum Cn. Aufidius tribunus plebis, per-



On sait quelle effroyable consommation de bêtes fauves entraînaient les jeux du cirque, non seulement à Rome, mais dans toutes les villes de province d'une certaine importance. Il n'était pas jusqu'à d'obscurs municipes d'Italie qui ne vissent, de temps à autre, figurer quelques panthères dans leurs jeux[1]. Les proconsuls d'Asie et d'Afrique ne pouvaient pas toujours suffire aux besoins des amphithéâtres impériaux et aux commandes de leurs amis[2].

Le nombre des *ferae Africanae* était déjà fort réduit au IVe siècle de notre ère. L'édit de Dioclétien *de pretiis rerum* fixe le prix d'une peau de lion ou de panthère non préparée, *infecta,* à 1,000 deniers environ[3]. La peau préparée valait 1,250 deniers. C'est à peu près le double de ce que coûte aujourd'hui une peau de lion à Constantine ou à Bône, et l'on peut en conclure que « les bêtes d'Afrique » n'étaient guère plus communes à cette époque que de nos jours. Leur multiplication, du reste, est en raison directe de l'étendue des massifs forestiers. On m'a affirmé qu'en Algérie les fauves étaient ac-

misitque circensium gratia importare. Primus auten Scaurus aedilitate sua varias centum quinquaginta universas misit. » — Cf. Liv., XLIV, XVIII. — Suétone, *Caligula,* XVIII; *Claudius,* XXI. — Pline, *Hist. nat.,* VI, XXXIV.

[1] Voir l'inscription de Telesiae citée plus haut (*I. R. N.,* n° 4877).

[2] Cicéron, *Epist. ad famil.,* II, XI : « De pantheris per eos qui venari solent agitur mandato meo diligenter, sed mira paucitas est, et eas, quae sunt, valde aiunt queri quod nihil cuiquam insidiarum in mea provincia nisi sibi fiat. Itaque constituisse dicuntur in Cariam ex nostra provincia decedere. Sed tamen sedulo fit, et in primis a Patisco. Quidquid erit, tibi erit; sed quid esset, plane nesciebamus. Mihi mehercule magnae curae est aedilitas tua. » — Pline, *Epist.,* VI, XXXIV : « Vellem Africanae, quas coemeras plurimas, ad praefinitum diem occurrissent; sed licet cessaverint illae, tempestate detentae, tu tamen meruisti, ut acceptum tibi fieret, quod quominus exhiberes, non per te stetit. »

[3] VIII, XXXIX : « Pellis leopardina infecta* mille. » — XL : « Eadem confecta* mille ducenti quinquaginta. » — XLI : « Pellis leonina infecta* mille. » — Le texte latin porte *confecta,* par erreur; on lit, en effet, dans le texte grec : Δέρμα λέοντος ἀεργ[ον]* [α].

tuellement plus nombreux qu'au moment où nous avons pris possession du pays, par suite du reboisement auquel nous avons procédé sur divers points. Les incendies périodiques qu'allumaient et qu'allument encore les indigènes ne sont pas seulement pour eux un moyen d'améliorer les pâturages, c'est encore et surtout une mesure de défense contre les hôtes dangereux que cache toujours la broussaille africaine.

L'ours.

En affirmant que l'Afrique ne produisait pas d'ours, Pline laisse entendre que le fait était connu et constaté[1]. Ici encore la zoologie de l'époque romaine, ou tout au moins du Ier siècle de notre ère, diffère de celle des âges antérieurs et de la faune actuelle. Dans la quantité considérable d'ossements d'animaux qu'ont fournis les cavernes du Djebel Taïa, aux environs de Constantine, M. Lartet a reconnu ceux de trois espèces d'ours. Le témoignage de Solin, d'ailleurs, contredit celui de Pline[2].

L'ours existe encore au Maroc, pays beaucoup plus montagneux et beaucoup plus boisé que l'Algérie, et en Algérie même il ne paraît avoir disparu qu'à une date très récente. D'après les renseignements recueillis par M. le capitaine Sergent, l'ours était encore très commun au commencement de ce siècle dans le massif montagneux qui s'étend au nord d'Azeba, entre le Safsaf et l'Oued el-Kebir. Il n'a disparu de cette région, alors inhabitée, que lorsqu'elle a été occupée par les Oulad Skikda et les Ghadjeta. Plusieurs dictons populaires rappellent encore le souvenir de l'ours : « Être grossier comme un ours; — grogner comme un ours; — vivre d'arbouses comme un ours. » Des

[1] *Hist. nat.*, VIII, LIV : « Annalibus notatum est, M. Pisone, M. Messala coss. a. d. XIV kalendas octobr., Domitium Ahenobarbum aedilem curulem ursos Numidicos centum et totidem venatores Aethiopas in circo dedisse. Miror adjectum Numidicos fuisse, quum in Africa ursum non gigni constet. » — [2] Solinus, XXVI : « Numidici ursi caeteris praestant rabie dumtaxat et villis profundioribus. »

rivières, des rochers, des sources, ont conservé le nom de cet animal : *Oued ed-Deb, Guelaat ed-Deb, Belout ed-Debboub, Aïn ed-Debba.*

Parmi les animaux sauvages qui peuplaient la Libye boisée et montagneuse au delà du Triton, Hérodote cite, d'après les récits des indigènes, des cynocéphales, des acéphales, des hommes et des femmes sauvages, et d'autres monstres qu'il qualifie de *θηρία καταψευστά*[1]. Ce dernier mot de la phrase d'Hérodote nous dispense d'expliquer l'existence de ces acéphales qui avaient des yeux dans la poitrine. Quant aux hommes et aux femmes sauvages, l'antiquité elle-même y reconnaissait déjà des singes. Dans l'opinion du Carthaginois Proclès, cité par Pausanias à propos de la tête de Méduse ensevelie à Argos[2], la Gorgone n'était qu'une guenon appartenant à l'une des grandes espèces d'anthropomorphes que nourrit l'Afrique centrale, et qui s'était égarée jusque sur les bords du lac Tritonide. Le Dr Judas a fait remarquer que le mot *gorgone* signifiait, dans le dialecte yolof, un « homme à queue »; le mot *gorille* désignerait, dans la même langue, un « homme sauvage », traduction exacte de l'expression employée par Hérodote : *ἄγριοι ἄνδρες*[3].

Ce n'est pas à cette grande espèce, du reste, qu'appartenaient les quadrumanes si nombreux dont se nourrissaient les Gyzantes d'Hérodote, et qui avaient donné leur nom aux *Pithécuses* de Scylax et de Diodore. La seule variété de singe qui existe et

[1] IV, CXCI : *Καὶ γὰρ οἱ ὄφιες οἱ ὑπερμεγάθεες, καὶ οἱ λέοντες κατὰ τούτους εἰσὶ καὶ οἱ ἐλέφαντές τε καὶ ἄρκτοι, καὶ ἀσπίδες τε καὶ ὄνοι οἱ τὰ κέρεα ἔχοντες, καὶ οἱ κυνοκέφαλοι καὶ οἱ ἀκέφαλοι οἱ ἐν τοῖσι στήθεσι τοὺς ὀφθαλμοὺς ἔχοντες, ὡς δὴ λέγονταί γε ὑπὸ Λιβύων, καὶ οἱ ἄγριοι ἄνδρες καὶ γυναῖκες ἄγριαι, καὶ ἄλλα πλήθεϊ πολλὰ θηρία καταψευστά.*

[2] Pausanias, II, XXI, 6.

[3] Windisch (*Zeitschrift für vergleich Sprach forsch.*, XXXI, 395) rapproche le mot Gorgone du vieil irlandais *garg*, « farouche. »

qui ait jamais existé dans l'Afrique septentrionale est le magot, *pithecus inuus*, encore très commun dans le massif montagneux qui s'étend du Chott el-Djerid à l'Atlantique.

En suivant l'ordre indiqué par la méthode naturelle, les quadrumanes nous conduisent aux bimanes, l'anthropomorphe à l'homme, et c'est ici que nous devrions, scientifiquement, aborder l'étude des races humaines qui ont successivement peuplé l'Afrique septentrionale. Cette étude, toutefois, ne se rattache guère à notre travail qu'au point de vue de l'histoire, et nous en ferons l'objet du premier chapitre de la seconde partie de ce livre, consacrée à la géographie historique de la province romaine d'Afrique.

DEUXIÈME PARTIE.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET CHOROGRAPHIE.

LIVRE PREMIER.

L'AFRIQUE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

ETHNOGRAPHIE.

« Un trait de lumière, dit M. Renan, a été jeté sur l'obscure histoire de l'Afrique, quand il a été constaté que la langue berbère est à peu près identique au targui, et que le targui lui-même est dans la parenté la plus étroite avec tous les idiomes sahariens qui se parlent depuis le Sénégal jusqu'à la Nubie, en dehors du monde nègre ou soudanien. A partir de cette découverte, le vieux fond de race de l'Afrique du Nord a été nettement déterminé. Le Berbère est le Libyen d'Hérodote et de Scylax, le Maure ou le Maurusien des écrivains grecs de la seconde époque, le Gétule, le Numide, le Maure et, en général, l'*Afer* de l'époque romaine. Il n'a rien de commun avec le colon phénicien : une langue à part, profondément distincte des langues sémitiques, bien qu'ayant avec elles des traits de ressemblance, est à cet égard le plus irrécusable des témoignages[1]. »

[1] E. Renan, *La Société berbère, Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1873.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il est bien prouvé, en effet, par les explorations les plus récentes, que, de la Méditerranée au Sahara et de l'Océan au désert de Nubie, l'Afrique septentrionale est habitée par une race entièrement différente des populations noires ou soudaniennes. Les divers membres de cette grande famille ont reçu les noms de *Kabyles, Zouaoua, Zeneta, Chaouïa, Touareg, Tibou.* Ils se donnent eux-mêmes ceux d'*Imouhag, Imouchagh* ou *Amazigh* et de *Chleuh*[1]. Le nom générique de Berbères (*Berber,* au pluriel *Braber*), que leur appliquent les Arabes, qu'ils ont peut-être primitivement porté et qu'ils acceptent aujourd'hui, est, ainsi que l'a fait observer M. Renan, celui qui, jusqu'à présent, paraît le mieux leur convenir. C'est celui que nous emploierons pour désigner l'ensemble de leurs différentes fractions.

L'unité de la race berbère est attestée par celle de la langue qu'elle parle. Son ancienneté résulte de ce double fait, aujourd'hui bien constaté, que cette même langue explique le sens ou reproduit la physionomie des quelques débris de l'idiome libyen que nous a légués l'antiquité[2], et que les caractères qui la peignent encore aujourd'hui se retrouvent sur les monuments libyens de l'époque punique[3].

Hérodote avait déjà affirmé cette unité de la race libyenne, qu'il considérait comme autochtone. Après avoir parlé des nombreuses tribus qui peuplaient la Libye, des confins de

[1] Ce nom de *Chleuh* est particulier aux Berbères du sud du Maroc. Ceux du Rif portent le nom d'*Amazigh.*

[2] Pour n'en citer que deux exemples, le nom libyen de l'Atlas, *Δύριν*, *Dyrin,* cité par Strabon (XVII, III) et Pline (V, I), n'est pas autre chose que le mot berbère *Deren,* « montagnes », et le *Δέρριν ὄρος* de la Marmarique reproduit ce même mot. L'anonyme de Ravenne donne à la partie du littoral maurétanien qui faisait face à l'Espagne le nom libyen d'*Abrida :* c'est le mot berbère *abrid,* qui signifie « passage ».

[3] Neuf des caractères libyens qu'on a pu déterminer avec certitude se retrouvent avec la même valeur dans l'alphabet berbère de l'Ahaggar. Les autres appartiennent évidemment au même type d'écriture.

l'Égypte jusqu'au territoire de Carthage[1], il ajoute : « Tout ce que nous pouvons dire encore de ce pays, c'est qu'il n'est habité que par quatre races d'hommes : deux races autochtones et deux qui ne le sont pas. Les Libyens et les Éthiopiens sont autochtones, ceux-ci habitant le sud, ceux-là habitant le nord de la Libye. Les Phéniciens et les Grecs sont venus d'ailleurs[2]. » Il est impossible de résumer plus exactement l'ethnographie de l'Afrique du Nord au v^e^ siècle avant notre ère : deux éléments étrangers, les Grecs de la Cyrénaïque et les Sémites des colonies phéniciennes; deux éléments indigènes, les Éthiopiens, ou peuples de race noire, habitant le Soudan, et les Libyens, de race blanche, occupant le littoral, le massif de l'Atlas et les hauts plateaux sahariens.

Les documents égyptiens donnent à l'ensemble des peuplades libyennes du nord de l'Afrique le nom générique de *Tamahou*, qu'ils appliquent également aux peuples des îles de la Méditerranée et du midi de l'Europe[3]. Nous rechercherons bientôt les conséquences qu'on peut tirer de cette donnée ethnographique, et nous nous bornons, dès à présent, à constater l'identité de ce nom de Tamahou, donné par les textes d'Edfou, avec le mot *Tamahak*, qui est encore aujourd'hui, chez les Berbères du Sahara, l'ethnique de la race amazigh. Les peuples à peau blanche qui habitaient le littoral méditerranéen à l'ouest de l'Égypte portent plus particulièrement le nom ou plutôt le surnom de *Tahennou*, « peuples à teint clair », qui figure sur les

[1] IV, CLXVII : *Λιβύων γὰρ δὴ ἔθνεα πολλὰ καὶ παντοῖά ἐστι.*

[2] IV, CXCVII : *Οὗτοι μέν εἰσι τοὺς ἡμεῖς ἔχομεν Λιβύων ὀνομάσαι... Τόσον δὲ ἔτι ἔχω εἶπαι περὶ τῆς χώρης ταύτης, ὅτι τέσσερα ἔθνεα νέμεται αὐτήν, καὶ οὐ πλέω τούτων, ὅσον ἡμεῖς ἴδμεν, καὶ τὰ μὲν δύο αὐτόχθονα τῶν ἐθνέων, τὰ δὲ δύο οὔ, Λίβυες μὲν καὶ Αἰθίοπες αὐτόχθονες, οἱ μὲν τὰ πρὸς βορέεω, οἱ δὲ τὰ πρὸς νότου τῆς Λιβύης οἰκέοντες· Φοίνικες δὲ καὶ Ἕλληνες ἐπήλυδες.*

[3] Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XXI, 2.

monuments égyptiens dès le commencement du nouvel Empire[1]. Le nom de *Libou,* correspondant à celui de *Lehabim* ou *Loubim,* qu'on trouvera plus tard dans la Bible[2], comme à celui de Λίϐυες, qu'emploieront les Grecs, apparaît dans les textes les plus anciens et désigne les habitants de la contrée comprise entre le Delta et le Catabathme. Un papyrus nous montre Ramsès II foulant aux pieds les *Libou*[3]. D'autres fractions de la race des Tahennou sont désignées à la même époque sous les noms de *Kahaka* et de *Maschouacha* ou *Machouach*[4], appellation dans laquelle on retrouve le nom des Μάξυες d'Hécatée, des Μάξυες d'Hérodote, des Μάξιxες de Ptolémée et des *Maxitani* de Justin.

Comme les écrivains grecs qui l'ont précédé, comme ceux qui le suivront jusqu'à l'époque romaine, Hérodote comprend sous le nom de Libyens, Λίϐυες, tous les peuples de race blanche qui habitent l'Afrique septentrionale. L'Afrique elle-même n'est connue que sous le nom de Libye, ἡ Λιϐύη. Il est évident que les Grecs ont appliqué à toute la grande famille berbère le nom de la première de ses fractions qu'ils aient connue, les *Liouâta* ou fils de *Lioua,* grande tribu berbère originaire de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque[5]. Le mot Λιϐύη n'a pas d'autre origine que ce nom patronymique de *Lioua,* auquel les Égyptiens avaient déjà emprunté la désignation de *Libou*[6].

D'autres dénominations apparaissent à l'époque romaine, et tout d'abord celle d'*Africa,* que les Grecs avaient jusqu'alors

[1] Chabas, *Études sur l'Antiquité historique, d'après les sources égyptiennes,* p. 176.

[2] *Lehabim* להבים dans la table ethnographique de la Genèse; *Loubim* לובים, Nahum, III, 9; Dan., XI, 43; *Paralipom.,* II, XII, 3; XVI, 8.

[3] *Pap. Anastasi,* II, III, 2.

[4] Textes de Karnak, Chabas, *op. cit.,* p. 189 et 227.

[5] Procope mentionne des Λευαθαί parmi les tribus indigènes de la Tripolitaine. Ce sont évidemment les *Leouata* que les Arabes y trouvèrent encore établis.

[6] Voir Carette, *Origine et migrations des principales tribus de l'Afrique,* p. 261.

ignorée[1]. D'où vient ce nom, qui semble, pour les écrivains latins, avoir désigné d'abord la partie du massif atlantique qui formait le territoire propre de Carthage, puis la totalité de la grande presqu'île africaine? Bien des conjectures ont été hasardées à ce sujet, tant par les modernes que par les anciens eux-mêmes. On a vu tour à tour dans ce mot une allusion au climat de l'Afrique[2], à son sol sablonneux[3], à son isolement géographique[4], aux héros mythologiques ou bibliques qui l'avaient conquise[5]. M. d'Avezac suppose, en s'appuyant sur un passage de Suidas[6], que le nom d'Ἀφρική, anciennement porté par Carthage, s'était étendu par la suite à toute la contrée placée sous sa domination. « Quant à l'étymologie radicale de cette appellation de Carthage, ajoute-t-il, la langue de Carthage elle-même nous la fournit simple et naturelle en nous montrant dans *Afriqah* un établissement *séparé*, une co-

[1] Les textes latins les plus anciens qui mentionnent le nom d'*Africa* sont deux fragments d'Ennius, qui écrivait, comme on le sait, dans l'intervalle compris entre les deux premières guerres puniques :

Annales, VI :

Africa terribili tremit horrida terra tumultu
Undique...

Satires, III :

Lati campi quos gerit Africa terra politos.

[2] Isidore, *Orig.*, XIV, v, 2 : « Africam quidam inde nominatam existimant, quasi *apricam*, quod sit aperta coelo vel soli, et sine horrore frigoris. »

[3] Bochart (*Chanaan*, I, xxv) fait dériver le nom d'Africa du mot *efer* אֵפֶר, *pulvis*.

[4] Du radical sémitique פָּרַךְ, فرق, *separavit*.

[5] Solin, xxiv, 2 : « Quidam tamen Libyam a Libye, Epaphi filia, Africam autem ab Afro, Libyci Herculis filio, potius dictam receperunt. » — Suidas (v° Ἄφροι) fait descendre les Africains d'Afer, roi de Libye et fils de Saturne et de Philyra. Ce même Afer se transforme, dans une légende gréco-juive rapportée par Josèphe (*Antiq.*, I, xv), en un fils d'Abraham et de Cethura, nommé Aphera, qui avait secouru Hercule dans sa lutte contre Antée. — Les généalogistes arabes et berbères font d'*Ifrikis*, fils d'un roi du Yémen, le conquérant et le civilisateur du Maghreb, auquel il donna le nom d'*Ifrikia*. (Voir Ibn Khaldoun, t. I, p. 168, 176, etc.; Aboulféda, *Hist. anté-islam.*, p. 116; El-Kaïrouani, *Histoire de l'Afrique*, p. 21; Carette, *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique*, p. 306; Movers, *Die Phönizier*, t. II, 2e partie, p. 417.)

[6] Suidas, v° Ἀφρικανός : Καρχηδών, ἡ καὶ Ἀφρικὴ καὶ Βύρσα λεγομένη.

lonie de Tyr; et les Arabes sont venus, par une dérivation régulière, dénommer *Afriqyah* le pays dépendant de cette antique *Afryqah*[1]. » L'étymologie adoptée par M. d'Avezac, et tirée du radical sémitique פרך, n'est pas acceptable, en tant qu'elle donne au mot *Africa* le sens de « colonie, établissement séparé ». Tout au plus pourrait-on admettre que Carthage ait dû ce nom, si elle l'a jamais porté, à sa position topographique et à son isolement du continent[2]. Aussi préférons-nous faire dériver le nom d'*Africa*, comme l'a proposé M. Carette[3], de celui de la grande tribu indigène des *Aourigha*, les *Afarik* des généalogistes arabes, les *Ifuraces* de Corippus. Refoulés dans le Sahara, où ils forment encore, sous le nom d'*Aouraghen*, une des plus importantes fractions des Azgar[4], les Aourigha ont dû habiter le littoral aux époques les plus anciennes, et donner leur nom à la contrée qui est devenue depuis le territoire de Carthage. Et de même que les Grecs de Cyrène avaient appliqué à tout le continent africain le nom des *Libou*, la première fraction berbère avec laquelle ils s'étaient trouvés en contact, de même les Romains ont étendu à la Libye grecque le nom de la grande

[1] *Afrique ancienne*, p. 5.

[2] La petite ville arabe de Mehedia, située, comme Carthage, dans une presqu'île, portait au moyen âge le même nom d'*Africa*.

[3] *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie*, p. 306.

[4] Les Aouraghen paraissent avoir formé, dès les temps les plus reculés, une des plus puissantes familles berbères, puisqu'un des principaux dialectes de la langue tamacheck a reçu d'eux le nom d'*Aourighia*. L'importance de cette même tribu est encore attestée par ce fait qu'Ibn Khaldoun fait descendre d'*Aourigh* les deux grandes fractions berbères des Sanhadja et des Lamta. Les Keloui du district d'Aïr descendent également des Aouraghen. (Barth, *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central-Afrika*, p. 250 et 372.) Au temps d'El-Bekri, quelques fractions des *Afarik* habitaient encore, sur le littoral syrtique, les districts de Kabès et de Barka. (El-Bekri, *Description de l'Afrique*, p. 13 et 44; Abd er-Rahman, cité par M. de Slane dans sa traduction d'Ibn Khaldoun, t. I, p. 301 et 306.) C'est là que Corippus, au VI^e^ siècle, plaçait les *Ifuraces* (*Johannide*, II, 113; VII, 648).

tribu qui occupait le territoire où ils avaient tout d'abord pénétré[1].

L'opinion à laquelle nous nous rallions est d'autant plus vraisemblable, que le mot *Africa*, en dehors de son sens général, n'a jamais perdu le sens restreint que les Romains lui avaient donné tout d'abord : il a toujours été appliqué, en d'autres termes, au territoire de Carthage, *Africa vetus*, *Africa proprie dicta*, et c'est dans ce sens que Ptolémée et les autres écrivains grecs ou romains de l'époque impériale emploient les mots Ἀφρική, *Africa*[2]. La partie de la régence de Tunis qui représente cette même contrée est encore appelée de nos jours *Frikia* ou *Ifrikia*[3].

Viennent ensuite les noms de *Numides*, de *Gétules* et de *Maures*. On s'accorde à ne voir dans le mot *Numidae* que la transcription latine du mot grec Νομάδες; les Numides sont, en effet, des nomades libyens, mais appartenant, ainsi que nous le démontrerons plus tard, à une région définie. Ils ne forment, en réalité, qu'une fraction des Libyens nomades. On peut en dire autant des Gétules, qui, nomades ou sédentaires, habitent une autre zone distincte. Le nom de *Gétule* est d'ailleurs essentiellement libyen, et s'est conservé dans celui de la grande tribu berbère des *Guezzoula* ou *Gued'oula*. Le nom de *Mauri*, pour la plupart des ethnographes modernes, ne serait

[1] Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 150.

[2] Zonaras, IX, XIV : Ἀφρικὴ γὰρ ἥδε ἡ περὶ Καρχηδόνα Λιβύη ὠνόμαστο.

[3] M. Meltzer (*Gesch. der Karthag.*, t. I, p. 433) se prononce contre l'étymologie proposée par M. Carette et adoptée par M. Vivien de Saint-Martin : « Il ne faut pas oublier, dit-il, que le mot *Africa* est simplement une dérivation adjective italienne de la forme fondamentale *Afer*, *Afri*. On ne méconnaît pas le fait sans violer ouvertement toutes les lois de l'étymologie scientifique. Peut-être faut-il considérer comme un point de départ fructueux pour des recherches nouvelles l'indication d'une tribu autrefois puissante des Ifren. » M. Mommsen considère le mot *Afer* comme dérivé de la même racine que le nom des Hébreux עבר.

que la transcription du mot grec Μαῦροι, les « noirs ». C'est là, croyons-nous, une complète erreur. Les *Mauri* des plus anciens géographes latins sont exclusivement, comme les Μαυρούσιοι de Strabon, les populations indigènes du nord-ouest de l'Afrique, les habitants des Maurétanies. Appliqué à ces populations, aussi blanches, plus blanches même que celles de la Numidie, de la Gétulie, de l'Afrique propre ou de la Tripolitaine, l'adjectif μαῦρος n'a pas de sens. Le mot *Mauri* et son dérivé *Maurusii* doivent avoir une autre signification. Nous n'hésitons pas à y voir le surnom d'« Occidentaux », מוחרים, *Maouharim,* donné par les Carthaginois à leurs voisins de l'Occident, comme les Arabes de l'Ifrikia ont donné plus tard au nord-ouest de l'Afrique le nom de *Maghreb,* « Occident », et à ses habitants celui de *Gharaba,* qui a le même sens que le mot punique *Maouharim.* L'appellation arabe explique la désignation phénicienne.

En étudiant, dans un chapitre spécial, la nomenclature détaillée des tribus libyennes, nous y retrouverons les noms de plus d'une fraction actuelle de la grande famille berbère. Nous n'en citerons que deux pour le moment : les Μάζικες de Ptolémée et les *Sabarbares* de Pline. L'identité des Μάζικες et des Amazigh est incontestable : elle est même absolue, puisque la voyelle initiale du mot *Amazigh* n'est que le préfixe caractéristique du masculin dans les noms berbères. Il est à remarquer, en outre, que ce nom de *Mazices* avait fini, dès l'époque romaine, par désigner une grande partie des tribus indigènes : *gentes mazices multas.*

Quant au mot *Sabarbares,* nous y voyons, abstraction faite du composant représenté par la syllabe initiale, la première trace historique de ce nom de *Berbère,* dont l'étymologie a donné lieu à tant d'hypothèses et tient une si grande place

dans l'histoire et dans la géographie de l'Afrique septentrionale.

Quelle est l'origine du mot *Berbère?* Quel sens convient-il d'y attribuer? De toutes les hypothèses qui se sont produites à cet égard[1], deux seulement méritent d'être discutées.

Faut-il voir dans le mot *Berber,* avec les partisans de la plus ancienne et de la plus communément acceptée des deux opinions auxquelles nous venons de faire allusion, l'épithète grecque de Βάρϐαροι, ou son équivalent latin *Barbari,* appliqué par les Romains aux populations africaines incomplètement soumises ou imparfaitement assimilées? Doit-on y reconnaître, au contraire, un nom de tribu indigène, généralisé et étendu par les conquérants arabes à l'ensemble de la race autochtone?

Adoptée par Chénier[2], Gibbon[3], Shaler[4], Castiglioni[5],

[1] Nous ne mentionnons que par acquit de conscience les puériles étymologies forgées par les auteurs arabes. Une tradition rapportée par Ibn Khaldoun fait dériver le nom des Berbères du mot arabe *berberat,* « sons inintelligibles, bredouillement ». L'un des anciens princes himyarites de l'Yémen, Afrikis, fils de Kis, fils de Saïfi, ayant conquis le Maghreb et constaté la variété des dialectes qui s'y parlaient, se serait écrié tout surpris : ما اكثر بربرتكم « Que vos jargons sont nombreux ! » D'après Abd el-Bar, auteur du v^e^ siècle de l'hégire, cité par Chaâbeddin, les Berbères auraient reçu leur nom de Ber, fils de Kis, fils de Ghîlan, qui fut un des premiers souverains de l'Égypte. Ce Ber étant allé s'établir dans le Maghreb, on dit de ce personnage : *Ber berra,* « Ber s'est retiré dans le désert. » Kis conserva, depuis ce moment, le nom de Berber. Suivant Tabari, également cité par Chaâbeddin, Afrikis ayant conduit une colonie d'Amalécites dans la contrée qui depuis garda son nom, ses compagnons murmurèrent de se voir transportés si loin; ce qui fit dire à Afrikis : « Ces Cananéens murmurent, » *berberou.* Léon l'Africain voit dans le nom des Berbères le mot *bar* répété : « D'autres sont de cette opinion que Barbare soit un mot répliqué, parce que *bar,* en langue arabesque, signifie *désert.* »

[2] *Recherches historiques sur les Maures,* t. I, p. 31.

[3] *Hist. de la décad. de l'Emp. rom.,* t. X, p. 310. Paris, 1812.

[4] *Nouv. Annales des voyages,* t. XXVII, p. 83. Paris, 1825.

[5] *Mémoires géographiques et numism. sur la partie orientale de la Barbarie,* p. 83. Milan, 1826.

Saint-Martin [1], Reinaud [2], Fournel [3], la première de ces deux étymologies soulève plus d'une objection. Les Romains donnaient sans doute le nom de Barbares à tous les peuples qui ne faisaient pas partie de l'*Orbis Romanus,* de même que les Grecs, si exclusifs, avaient confondu sous ce nom toutes les nations qui ne parlaient pas leur langue. Mais l'Afrique septentrionale était comprise tout entière dans les limites du monde romain; elle était déjà assez romanisée au IIe siècle de notre ère pour que les peuples ne fussent plus qualifiés de *Barbari :* ils faisaient d'ailleurs partie intégrante de l'Empire, et ce seul fait les mettait légalement à l'abri de l'épithète dont nous avons indiqué la signification exacte. Comment s'expliquer, en outre, que ce nom de *Barbari* ne se trouve dans aucun texte, dans aucun document de l'époque romaine, en tant que s'appliquant à l'ensemble des peuplades indigènes de l'Afrique septentrionale? Comment les Arabes auraient-ils pu emprunter ce même nom aux Romains, alors qu'à l'époque où ils allaient leur succéder en Afrique les Berbères étaient désignés sous le nom collectif de *Mauri,* quand ils ne l'étaient pas par les noms particuliers de leurs différentes tribus? Comment enfin, si les Arabes avaient réellement emprunté le nom de *Barbari* aux Byzantins, ne serait-il resté chez leurs historiens aucune trace de l'origine de ce nom?

Les partisans de l'hypothèse qui voit dans l'ethnique *Berber* la généralisation d'un nom de tribu et un fait analogue à celui que nous avons déjà constaté, à propos des noms de *Libye* et d'*Afrique,* font remarquer que ce nom de tribu se retrouve

[1] *Observations sur un passage de Salluste,* mémoire lu à l'Académie des inscriptions (22, 29 février et 18 avril 1828).

[2] *Mémoire inédit sur les populations de l'Afrique,* lu en partie dans la séance annuelle de l'Académie des inscriptions du 7 août 1857.

[3] *Les Berbers,* p. 32. L'auteur, sans se prononcer, incline évidemment vers cette opinion.

sur différents points de l'Afrique septentrionale. Nous avons déjà vu que Pline nomme, parmi les tribus indigènes de l'Afrique propre, les *Sabarbares*, que Ptolémée désigne sous le nom de Σαϐούρϐουρες. Les Égyptiens, nous le savons par Hérodote[1], appelaient Βάρϐαροι les peuples habitant aux environs de la vallée du Nil, et leurs descendants donnent encore le nom de *Brabra* (pluriel collectif de *Berber*) aux Senaâri, aux Nouba et aux Kenous[2]. Le pays des *Somâli* ou *Somâl* portait, dans l'antiquité, le nom de *Barbaria*[3]. Le Périple de la mer Érythrée, dont la date probable se place entre l'an 76 et l'an 89 de notre ère, nomme une autre *Barbaria*, Βαρϐαρικὴ χώρα, dans la Troglodytique, au sud de Bérénice[4]. Julius Honorius place des *Barbares* près de l'embouchure de la Malva ou Mulucha. L'Itinéraire d'Antonin donne enfin à l'un des caps de la côte maurétanienne de la Méditerranée le nom de *Promontorium Barbari*. Il est difficile de ne pas admettre que cette chaîne d'homonymies, qui part de la mer Érythrée, couvre le bassin du Nil et se prolonge au nord du Sahara jusqu'à l'Atlantique[5], tient aux origines mêmes de la race berbère et en marque le domaine primordial[6]. Aussi voyons-nous, avec MM. Carette et Vivien de Saint-Martin, dans ces noms de *Barbari, Barbares, Sabarbares, Saburbures*, une désignation particulière à un certain nombre de fractions de la race aborigène de l'Afrique septentrionale, et non pas

[1] II, CLVIII.

[2] Burckhardt, *Voyages*, p. 25, 132. — Ritter, *Erdkunde*, t. I, p. 550.

[3] Employée par Cosmas, au VIe siècle, comme un nom tout à fait usuel, cette appellation a laissé une trace dans le nom de *Berbera*, que garde encore le port principal de la côte à l'est du golfe Avalitique. (Vivien de Saint-Martin, p. 208.)

[4] *Périple*, § 2, p. 258.

[5] On trouve encore aujourd'hui des *Beni-Barbara* dans le sud de la Tripolitaine. (Carette, *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie mérid.*, p. 22.) Il existe également des *Beni-Barbar* dans l'Aurès.

[6] Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique*, p. 208-209.

une appellation grecque ou romaine. Les Romains ont pu se laisser aller à la ressemblance de cet ethnique avec un adjectif de leur langue, comme nous avons nous-mêmes transformé *Berbérie* en *Barbarie;* mais il n'en est pas moins certain pour nous qu'ils ont trouvé, à leur arrivée en Afrique, le mot *Berber* jouant déjà le rôle d'ethnique, et que le mot *Barbari* est toujours resté pour eux une désignation indigène et locale, en ce sens qu'elle ne s'appliquait qu'à un certain nombre de fractions.

Mais comment cette désignation locale est-elle devenue, au moment de la conquête arabe, le nom collectif de la race indigène? Par une circonstance analogue, à notre avis, à celles qui nous expliquent l'extension donnée aux noms de *Libou* et d'*Aourigha*. Les Arabes, arrivant en Afrique par l'Égypte, ont appliqué à l'ensemble de la race aborigène le nom des premières fractions de cette race avec lesquelles ils se sont trouvés en contact, c'est-à-dire des Berbères du bassin du Nil, les *Brabra* des Égyptiens.

M. Carette donne une explication un peu différente du fait que nous constatons avec lui. Il suppose que c'est à la suite de la résistance opposée à Okba-ben-Nafih par les *Barbares* du Sous que les Arabes étendirent à tous les indigènes de l'Afrique du Nord le nom qu'ils leur donnent encore. « L'expédition contre Sous, dit M. Carette, fut la première où les Arabes eurent à combattre l'élément indigène pur de tout mélange avec les Romains. C'était la première fois aussi qu'ils rencontraient en Afrique des peuples idolâtres. Ces deux circonstances, jointes au prestige de l'éloignement, durent attirer au plus haut degré l'attention des nouveaux conquérants. D'un autre côté, l'insurrection de Ksila fut le premier acte de résistance sérieuse à l'invasion arabe; elle éclatait dans un vaste

massif de montagnes peuplé par la race indigène; elle suivait immédiatement l'expédition du Sous; elle coûtait la vie au général musulman vainqueur des Berbères idolâtres; c'était plus qu'il n'en fallait, sans doute, pour motiver l'extension du nom de Berbères à tous les peuples de sang africain. Il est donc très probable que le nom de *Barbares,* dans l'antiquité, comme celui des Berbères d'Okba, d'où sont venus ceux de *Barbares* et de *Barbaresques,* ne s'appliquait primitivement qu'à un seul peuple, et que ce sont les Arabes qui l'ont généralisé, par suite de la préoccupation où les jeta la coïncidence d'une expédition lointaine chez un peuple sauvage et idolâtre et d'une formidable insurrection dans de hautes montagnes habitées par une nation de même langue et de même origine [1]. »

Tout en acceptant la conclusion principale de M. Carette, on peut faire remarquer, en ce qui concerne les considérations sur lesquelles elle s'appuie, que les Berbères du Sous n'étaient pas les premiers idolâtres de cette race que les Arabes eussent rencontrés. Antérieurement à l'expédition de l'an 62 de l'hégire, et par conséquent à la révolte de l'Aurès qui la suivit en 63, ils avaient été en rapport avec les Maures du littoral syrtique, de la Tripolitaine et de la Byzacène, adorateurs d'Ammon, de Gurzil, de Mastiman et des autres vieilles divinités libyennes. Il est peu probable, d'autre part, que les Arabes soient allés chercher à l'extrémité occidentale de l'Afrique le nom de la tribu berbère la plus lointaine pour l'appliquer à tout le massif ethnique qu'ils venaient de traverser. Il est beaucoup plus naturel de supposer qu'ils ont trouvé cette désignation au seuil même de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire en Égypte [2]

[1] *Recherches sur l'orig. et les migr. des princip. trib. de l'Algérie*, p. 16 et 17.

[2] On a rattaché l'origine comme le nom des *Brabra* des Égyptiens aux *War-*

§ 1. — POPULATIONS PRIMITIVES.

Les populations de l'Afrique septentrionale n'ont gardé aucun souvenir de leurs origines. Elles n'ont jamais eu de traditions nationales, et les légendes puniques recueillies par Salluste n'ont guère plus de valeur historique que les généalogies par lesquelles les Berbères ont cherché à se rattacher à la race arabe. Il faut donc s'adresser aux faits. L'étude du vieux sol libyen, celle des caractères physiologiques de la race berbère, les indices fournis par sa langue, permettent de soulever au moins un coin du voile derrière lequel se dérobe son passé.

Les dernières explorations dont le Sahara septentrional a été le théâtre nous le représentent comme un des plus anciens habitats connus de l'espèce humaine. On a découvert récemment à Oglat-el-Hassi, entre El-Aghouat et El-Golea, des fragments de silex taillés sous une couche de travertin de soixante centimètres d'épaisseur, déposée par des sources qui avaient cessé de couler dès les temps géologiques[1], et l'on peut considérer ces débris, nous le répétons, comme un des plus anciens

wara des anciens poèmes de l'Inde. Vaincus et chassés par Wiswamitra, les Warwara auraient gagné l'Afrique, et leur itinéraire serait marqué, sur les rivages de l'océan Indien et de la mer Rouge, par une série de stations portant leur nom. On peut consulter, sur ce sujet, la longue note dans laquelle Ritter (*Erdkunde*, t. I, p. 554-563) a réuni toutes les preuves qu'on a fournies à l'appui de cette thèse. Mais le savant géographe, dans ce cas comme en beaucoup d'autres, s'est laissé induire en erreur par les opinions reçues de son temps, qui attribuaient aux poèmes indous une très haute antiquité. Quoi qu'on puisse penser des Warwara de l'Inde, il est certain qu'ils n'ont ni formé ni modifié le fond de la race berbère.

[1] Les sources d'El-Hassi ont complètement disparu, et les puits qu'on y rencontre sont alimentés par de petites nappes d'eau d'infiltration renfermées dans les couches crétacées sous-jacentes. Ce fait vient s'ajouter à d'autres tendant à prouver que le Sahara, depuis qu'il est habité par l'homme, est de plus en plus privé d'eau et, par suite, de plus en plus désert. (G. Rolland, *Sur le gisement de silex taillés d'El-Hassi*, communication faite à l'Académie des sciences dans la séance du 26 juillet 1880.)

monuments de l'industrie humaine qu'on ait retrouvés jusqu'à présent. « Le sol du Sahara renferme d'ailleurs des pointes de flèches en silex et des débris de la taille de ces flèches en quantité innombrable, preuve irrécusable de l'existence d'une population nombreuse, qui trouvait un climat favorable à la vie dans des contrées qui semblent vouées aujourd'hui à une stérilité éternelle[1]. » Les ateliers de taille se retrouvent, en général, au bord des *daïa,* dépressions de terrain ou cuvettes que l'on rencontre fréquemment sur le plateau calcaire qui sépare El-Loua de la chebka du Mzab. Les plus remarquables sont situés au sud des puits de Zebbacha, dans la vallée d'Aïn-Mâcin, près du cromlech de Sidi-Menâa, à El-Hassi, sur le plateau de Noumar et à El-Golea. On en rencontre encore dans les grandes dunes de Mechgarden; ils disparaissent jusqu'à Hassi-Berkan, et reparaissent plus nombreux dans l'Oued Mia, et particulièrement dans les environs d'Ouargla.

Un certain nombre de ces silex sahariens sont exceptionnellement usés : les arêtes sont émoussées et les facettes sont polies sous l'action du sable entraîné par les vents; les silex roulés par les torrents présentent rarement une usure aussi considérable. Il est donc probable qu'un laps de temps très long a été nécessaire pour produire de tels effets, et l'on doit attribuer par conséquent à ces objets une très haute antiquité. Il est d'ailleurs à remarquer que ces instruments usés par les sables ont une forme plus grossière que les autres, ce qui confirmerait encore leur ancienneté relative. On les rencontre surtout dans le Sud et aux environs d'El-Golea. Les silex du Nord, ceux de Zebbacha et d'Ouargla, entre autres, offrent au contraire des échantillons d'un fini parfait. M. le Dr Weissgerber, à qui nous em-

[1] P. Bourde, *La France au Soudan*, *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1881.



pruntons ces détails, s'appuie sur ces différences constatées dans la taille des silex pour supposer que les populations du Sud étaient plus anciennes que celles du Nord, et qu'elles ont émigré progressivement du Sud vers le littoral, laissant le désert derrière elles et probablement chassées par le désert[1].

Les descendants directs de ces aborigènes sahariens paraissent être représentés : à l'Est, par les Brabra de la vallée du Nil; au Centre, par la race garamantique des plateaux du Fezzan et des oasis de Nefzaoua et de l'Oued Souf; à l'Ouest, par les *Rouagha* ou habitants de l'Oued Righ (oasis d'Ouargla, de Temacîn et de Touggourt), ainsi que par les Berbères du Sous marocain. Bien que leur teint soit des plus foncés, ces populations diffèrent essentiellement des Nègres par les traits et par la chevelure. Elles se caractérisent elles-mêmes par l'épithète de *khomri*, « brun », et regardent comme une injure toute assimilation avec la race noire. « La population autochtone de l'Ouad Righ, dit M. Carette, marque la transition de couleur et de traits entre la race blanche et la race noire. Ce n'est pas le teint plus ou moins bronzé des populations blanches du Midi : c'est une couleur tout autre et qui leur est propre, beaucoup plus voisine du noir que du blanc. Ils n'ont de la race noire ni le nez aplati, ni les lèvres épaisses, bien que leurs traits ne soient pas

[1] *Monuments archéologiques du Sahara* (*Revue archéologique*, juillet 1881). — Avec les silex taillés qui existent à la surface du sol, on trouve presque toujours de nombreux fragments d'une poterie grossière, informe, colorée en rouge extérieurement, en noir à l'intérieur. Ces fragments ressemblent beaucoup aux rares ustensiles de terre cuite que possèdent les nomades du désert; ils présentent tous les caractères des poteries trouvées sous les dolmens de Roknia, dans le nord de la province de Constantine. (Dr Weissgerber, *Revue archéologique*, 1881.) — La mission du colonel Flatters a également découvert des silex taillés sur toute l'étendue de son itinéraire et jusque dans le massif des Hoggar. L'existence de semblables instruments a aussi été signalée dans l'Oued Righ. M. Worsaae, directeur du Musée de Copenhague, avait déjà trouvé en 1867 des silex taillés dans la partie du désert de Libye qui touche à la vallée du Nil.

complètement ceux de la race blanche. C'est une race intermédiaire, mitoyenne, tenant à la fois des deux races extrêmes qu'elle rapproche et qu'elle sépare[1]. » Le nom même que portent les Rouagha caractérise le rôle qu'ils jouent comme intermédiaires ou comme barrière entre les deux races. Le mot *righ* رغ, dans l'ancienne langue berbère, paraît avoir les deux sens de « séparation » et de « contiguïté ». *Oued Righ* signifie donc le « bassin de séparation, de transition[2] ». Quant aux migrations de la race saharienne vers le Nord, elles sont indiquées par ce fait que deux tribus du Sahel et du Tell portent le nom de *Righa*[3]. Les Aourigha des plaines de la Medjerda avaient évidemment la même origine[4].

Il est prouvé, d'un autre côté, que la partie de l'Afrique septentrionale comprise dans la région de l'olivier n'a pas toujours été séparée de l'Europe méridionale. A une époque postérieure à l'apparition de l'homme, deux larges isthmes reliaient le massif Atlantique aux deux péninsules Italique et Ibérienne. L'hydrographie nous montre encore les vestiges sous-marins de ces deux puissantes attaches, brisées peut-être dans la catastrophe géologique qui fit émerger le fond de l'Océan scythique et disparaître en même temps l'Atlantide[5]. Les contrées que sépare aujourd'hui la grande mer intérieure étaient donc habitées, on peut l'affirmer, par la même race d'hommes, comme elles nourrissent encore aujourd'hui la même faune et la même flore. Les êtres humains dont les abris du midi de la

[1] Carette, *Orig. et migr. des princip. tribus de l'Algérie*, p. 305.

[2] Carette, p. 306.

[3] L'une est cantonnée dans le voisinage de Miliana, l'autre dans les montagnes qui bordent au Sud la plaine de Sétif.

[4] Le nom d'*Aourigha*, composé de la particule او *aou*, indiquant un rapport soit de filiation, soit d'attribution, et du mot ريغا *righa*, signifie « ceux qui forment la séparation » ou « les descendants de ceux qui forment la séparation ».

[5] Voir à l'appendice la note sur l'*Atlantide*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

France et les cavernes de Gibraltar nous ont conservé les ossements avaient certainement peuplé les cavernes et les abris du Maroc septentrional, tandis que leurs congénères de l'Italie et de la Sicile gagnaient de proche en proche les montagnes africaines rattachées à la péninsule Italique.

Deux groupes humains ont donc, dès l'époque la plus reculée, peuplé le massif Atlantique : l'un remontant du Sahara vers le Nord, l'autre descendant de l'Europe méridionale vers le Sud. Tel nous paraît être le fond primitif de la race berbère, et nous y distinguons, dès ce moment, les deux éléments ethniques dont on retrouve la trace dans les traditions des âges suivants, comme on les reconnaît encore dans l'anthropologie africaine : une race brune européenne et une race brune saharienne profondément distincte de la race noire.

C'est à cette première et puissante couche indigène que sont venus s'ajouter successivement, du Nord, de l'Est, peut-être de l'Ouest, les divers éléments étrangers où l'on a prétendu reconnaître la race berbère primitive, et qui ne sont en réalité que des composants de la race berbère actuelle. Ces nouveaux éléments, du reste, semblent s'être juxtaposés plutôt que superposés au fond primitif de la population atlantico-saharienne. Nous les retrouvons encore aujourd'hui vivant pour ainsi dire parallèlement, conservant leurs caractères physiologiques propres et, jusqu'à un certain point, leur individualité psychologique. Mais si les traits physiques sont restés distincts, si les aptitudes et les instincts ethniques présentent encore quelques différences, la langue est la même; la race la plus ancienne l'a imposée à tous les éléments nouveaux qui l'ont successivement accrue, et dont nous allons esquisser l'histoire dans la mesure, malheureusement bien restreinte, où il est possible de la reconstituer.

§ 2. — POPULATIONS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

A côté des deux races brunes que nous considérons comme le fond de la race berbère, il existe, dans la plus grande partie de l'Afrique septentrionale, un élément blond dont l'importance n'a été reconnue qu'à une date très récente. On n'avait vu longtemps, dans les individus appartenant à ce type, que des descendants des Vandales, et cette conjecture inadmissible se reproduit encore périodiquement, avec la ténacité qui caractérise les erreurs. Des recherches plus complètes et des observations plus exactes ont démontré le caractère général des faits qu'on n'avait considérés jusqu'alors que comme une exception dans l'ethnographie africaine[1].

Le Maroc, dont les massifs montagneux sont si difficilement accessibles, peut être regardé comme un des centres où l'élément berbère s'est le mieux défendu contre les invasions et les croisements qui en sont la conséquence : c'est aussi la région de l'Afrique septentrionale où le type blond est le plus fréquent. On reste certainement au-dessous de la vérité en affirmant que ce type y forme le tiers de la population totale. Cette proportion doit être bien plus considérable si l'on tient compte de ce double fait, que les observations n'ont porté jusqu'ici que sur une population mélangée de sang arabe et de sang noir, et que la masse berbère pure du grand Atlas et du Rif n'a pas pu être étudiée sur place. Les deux tiers de la colonie rifaine établie à Tanger se composent d'individus appartenant aux types blond et châtain.

La population berbère *arabisante* de la province de Tanger,

[1] Voir Faidherbe, *Bulletin de la Société d'anthropologie*, deuxième série, t. VIII, p. 118. — Tissot et Broca, *Sur les monuments mégalithiques et les populations blondes du Maroc* (*Revue d'anthropologie*, n° 3. 1876).

qui descend des grandes tribus des Sanhadja et des Ketama, présente les mêmes proportions : beaucoup de femmes sont blondes; le plus grand nombre sont du type châtain; celles qui appartiennent au type brun offrent les mêmes caractères, les mêmes traits que nos paysannes du Berry, de l'Auvergne ou du Limousin. L'impression générale que laisse cette population berbère, c'est qu'elle appartient à une race identique à la nôtre. Le Berbère du nord et du centre du Maroc a une physionomie essentiellement européenne : ses mœurs, ses habitudes, le rapprochent de nous et confirment cette supposition d'une origine commune.

Les Berbères purs de l'Atlas, au sud du Maroc, et ceux des montagnes indépendantes du centre de l'empire (aux environs de Meknès, dans le Djebel Zerhoun et à l'est de Fez) m'ont paru appartenir à cette même race de physionomie européenne. La plupart des chefs berbères avec lesquels j'ai eu l'occasion de causer, en longeant le versant septentrional de la grande chaîne atlantique, de Maroc à Mogador, parlaient un dialecte peu différent de celui du Rif : presque tous étaient du type châtain ou châtain clair. Sur les hauts sommets de la chaîne atlantique, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, la population tout entière serait remarquablement blonde. Elle aurait les yeux bleus, gris ou « verts comme ceux des chats », pour reproduire l'expression même dont s'est servi le cheikh qui me renseignait.

Les blonds sont nombreux dans la grande Kabylie et dans l'Aurès. On cite des tribus dont tous les individus, naguère encore, appartenaient à ce type. Beaucoup de Berbères, parmi les montagnards de la Tunisie et de la Tripolitaine, sont blonds ou châtains. Les habitants de l'île berbère de Djerba présentent les mêmes caractères. Scylax avait déjà remarqué que les popu-

lations de Méninx étaient blondes, *ξανθοί τε καὶ κάλλιστοι*, et un passage de Callimaque prouve que ce type était assez fréquent parmi les habitants de la Cyrénaïque[1]. L'existence d'une grande race blonde dans l'Afrique septentrionale est d'ailleurs attestée par des monuments bien antérieurs à ces deux textes, puisque les *Libou* et les *Tamahou* des bas-reliefs de la XIXᵉ dynastie égyptienne sont représentés avec des traits européens et des cheveux blonds.

Les Espagnols, à l'époque de leur conquête, trouvèrent dans les îles Canaries deux types bien distincts, l'un brun, l'autre blond, qui s'y sont maintenus jusqu'à nos jours. L'origine africaine de la population de cet archipel, déjà rendue très probable par la géographie, a été confirmée par toutes les recherches modernes : on a même découvert, il y a quelques années, une inscription libyenne dans l'île de Fer, et depuis que l'on connaît l'existence, l'ancienneté et la grande extension des populations blondes dans l'Afrique septentrionale, depuis qu'on les a retrouvées, plus ou moins mêlées aux Berbères bruns, dans toute la chaîne de l'Atlas, dans le Sahara et dans tout le Maroc, on considère la présence des deux éléments brun et blond dans les Canaries comme la conséquence naturelle et presque nécessaire de l'arrivée des Berbères dans ces îles; les deux types canariens se rattachent ainsi aux deux types berbères, et il n'y a pas à chercher ailleurs l'origine des Canariens blonds[2].

L'existence et, sur certains points, la prédominance d'une race blonde dans le nord de l'Afrique, rapprochées de ce fait

[1] *Hymn. Apollin.*, v. 84 :

Ἦ ῥ' ἐχάρη μέγα Φοῖβος,
ὅτε ζωστῆρες Ἐννυοῦς
ἀνέρες ὠρχήσαντο μετὰ
ξανθῇσι Λιβύσσης,
Τέθμιαι εὖτε σφιν Καρ-
νειάδες ἤλυθον Ὧραι.

[2] *Sur les monuments mégalithiques et les populations blondes du Maroc*, par MM. Tissot et Broca (*Rev. d'anthrop.*, n° 3, 1876).

qu'on retrouve dans toute cette contrée des monuments mégalithiques exactement semblables à ceux qui couvrent les régions du nord et de l'ouest de l'Europe, ont conduit les archéologues qui affirment, avec MM. Henri Martin et de Bonstetten, que cette chaîne de dolmens, de menhirs et de cromlechs est l'œuvre d'un peuple unique, à attribuer aux Berbères une origine aryenne. D'après les uns, les Aryens, venus de l'Asie centrale, auraient passé par les Orcades, l'Irlande, l'Angleterre, la Gaule et le Portugal, d'où ils auraient gagné l'Afrique. D'autres indiquent comme étapes successives de cette longue migration le Caucase, la Baltique et les bords de l'Océan. D'autres enfin assignent une marche différente à la race des constructeurs de dolmens : ils les font arriver en Afrique du côté de l'Est, en passant par le Caucase, l'Afghanistan, le Daghestan, la Palestine et l'Arabie. Le D[r] Broca se prononce pour l'itinéraire par l'Espagne, dans le mémoire déjà cité et dont nous reproduisons les conclusions :

« Les peuples celtiques pénétrèrent jusque dans la Bétique (Andalousie), où l'existence d'une population blonde a été signalée par les anciens, et où les archéologues modernes ont découvert un grand nombre de monuments mégalithiques. Que ces peuples aient franchi le détroit de Gibraltar, comme le firent plus tard les Vandales, qu'ils se soient répandus de l'Ouest à l'Est dans l'Afrique septentrionale, et que, un ou deux siècles plus tard, ils soient parvenus jusqu'aux frontières de l'Égypte, c'est ce qui peut être admis sans difficulté, et ce qui est rendu probable par la concordance des dates indiquées plus haut.

« Tout permet donc de penser que les peuples blonds qui ont introduit en Afrique les monuments mégalithiques y sont venus par la Bétique, à travers le détroit de Gibraltar. Cette opinion se présentait déjà comme une hypothèse assez plausible,

lorsqu'on ne connaissait encore qu'un seul fait, savoir : l'existence de monuments mégalithiques de formes européennes dans la province de Constantine. Elle est devenue de plus en plus probable depuis que l'étude des monuments mégalithiques de l'Andalousie a permis de retrouver la dernière étape européenne des constructeurs de dolmens. Lorsqu'on voit, sur les cartes d'archéologie préhistorique, cette longue traînée de dolmens qui, des bords de la Baltique, s'étend, à travers le nord et l'occident de l'Europe, jusqu'au détroit de Gibraltar, et lorsqu'on retrouve ensuite ces mêmes dolmens dans l'Algérie, on reste convaincu que les peuples à dolmens ont dû suivre, dans les temps préhistoriques, l'itinéraire que suivirent plus tard les Vandales de Genséric. M. le général Faidherbe, dont les travaux ont jeté tant de jour sur l'ethnologie primitive de l'Afrique septentrionale, a contribué plus que tout autre à faire prévaloir cette opinion. Il ne se dissimulait pas, toutefois, que de l'Andalousie à la province de Constantine la distance était grande encore, et que la découverte des étapes intermédiaires était nécessaire pour établir la démonstration. C'était donc dans le Maroc que l'étude de la question devait se poursuivre. Le général, retenu dans l'Algérie orientale par son commandement, ne put faire lui-même cette recherche; mais, ayant eu l'occasion de rencontrer quatre Marocains, il les conduisit aux dolmens du Bou-Merzoug (province de Constantine), et obtint d'eux l'attestation que beaucoup de monuments semblables existaient dans la province de Sous, à deux journées sud-sud-ouest de Fez.

«Ne pouvant se contenter de ce premier renseignement, M. Faidherbe écrivit à M. Tissot, ministre de France au Maroc, pour lui demander des informations sur la double question des Berbères blonds du Maroc et des dolmens de ce pays. Sur ces

deux points il reçut une réponse affirmative. M. Tissot avait constaté, dans les environs de Tanger, l'existence d'un assez grand nombre de monuments mégalithiques, dolmens, menhirs et cromlechs, semblables à ceux qu'il avait vus en France; il ajoutait qu'il avait rencontré un très grand nombre de blonds parmi les Berbères du Maroc. Ces renseignements, transmis à la Société d'anthropologie par le général Faidherbe, ont été publiés en janvier 1873 dans le Bulletin de cette société (2e série, t. VIII, p. 118); et, depuis lors, la question de l'origine des blonds d'Afrique et des dolmens d'Afrique peut être considérée comme à peu près résolue.

« On entrevoit toutefois encore la possibilité d'une objection, sinon générale, du moins partielle; car, si l'on ne peut douter que la race blonde et les monuments mégalithiques de la Berbérie ne soient originaires de l'Europe, on peut se demander à la rigueur si leur introduction n'aurait pas eu lieu par une voie autre que le détroit de Gibraltar. Le fait qu'à une époque peu postérieure à celle-là, les peuples de l'Étrurie, de la Sardaigne, de la Sicile, étaient capables de diriger contre l'Égypte une grande expédition maritime, prouve que l'art de la navigation était déjà très développé dans la Méditerranée occidentale; on concevrait donc que les constructeurs de dolmens, partis soit de l'Ibérie, soit de la Celtique, eussent pu aller débarquer directement vers la Tunisie. On sait que c'est dans l'Aurès, sur les confins de la Tunisie et de la province de Constantine, que l'existence des Berbères blonds a surtout été signalée; on sait encore que les premiers dolmens d'Afrique ont été découverts dans cette même province de Constantine, qu'ils y sont extrêmement nombreux, tandis qu'ils sont, au contraire, fort rares dans le reste de l'Algérie. Ces deux faits peuvent faire naître l'idée que les peuples à dolmens seraient débarqués sur la

partie du littoral africain qui fait face à la Sicile et à la Sardaigne. De là ils auraient pu se répandre vers l'Ouest et gagner le Maroc, où leur arrivée est constatée à la fois par leurs monuments mégalithiques et par leurs descendants de race blonde. Quoique cette hypothèse soit beaucoup moins conforme que l'autre aux probabilités géographiques, elle prendrait pourtant quelque consistance si les hommes blonds et les monuments mégalithiques ne se rencontraient qu'en petit nombre dans le Maroc; mais s'ils y sont au contraire très nombreux, les doutes seront dissipés, et l'itinéraire par le détroit de Gibraltar pourra être admis sans hésitation. »

Les monuments mégalithiques n'ont une valeur absolue, ni comme documents ethnographiques, puisqu'on les retrouve à peu près partout, dans le nouveau monde et la Polynésie comme dans l'ancien continent, ni comme documents chronographiques, puisqu'ils sont de toutes les époques. Si séduisante que soit, en général, la théorie qui lie l'existence des dolmens à celle de la race qui les a élevés sur le sol européen, si vraisemblable même qu'elle soit dans l'espèce, nous ne croyons pas que le moment soit encore venu d'exprimer une opinion bien arrêtée à cet égard. Nous disjoindrons donc la question des monuments mégalithiques de celle des populations blondes de l'Afrique septentrionale, et nous nous bornerons à exprimer la conviction que ces populations, d'origine aryenne, ont pénétré dans le Maghreb par le sud de l'Espagne. L'itinéraire pour lequel nous nous prononçons nous paraît indiqué par le fait que la proportion des blonds aux bruns diminue à mesure que l'on s'avance vers l'Est. Cette décroissance ne s'explique pas par celle qu'on observe, en sens inverse, dans le rapport de la race arabe à la race berbère : les deux éléments, en effet, ne se sont guère pénétrés. On ne peut donc voir dans

le fait que nous constatons que la conséquence d'une loi naturelle : l'émigration aryenne s'est affaiblie à mesure qu'elle s'éloignait de son point de départ, de même que l'invasion arabe a de moins en moins refoulé la race indigène à mesure qu'elle s'avançait vers l'Occident.

On ignore la date de cette grande immigration des Aryens en Afrique. Elle est certainement antérieure au XVe siècle avant notre ère, puisque les monuments de la XIXe dynastie égyptienne représentent déjà les Libou comme un peuple aux yeux bleus et aux cheveux blonds, tandis que ceux de la IVe les dépeignent comme un peuple à peau brune ou grisâtre[1]. L'arrivée des populations blondes en Afrique semble donc se placer entre le XXXVIIIe siècle et le XVIe. Nous n'avons pas besoin de faire observer, toutefois, que le premier de ces deux termes n'est indiqué que par une preuve négative, tandis que l'autre s'appuie sur un document positif.

Les traditions libyennes recueillies par Salluste semblent avoir conservé un souvenir confus de cette invasion européenne, en même temps que celui des deux éléments ethniques qu'elle avait trouvés installés sur le sol africain.

« Quant aux premiers possesseurs de l'Afrique, dit Salluste, et à ceux qui vinrent après, ainsi qu'à la manière dont ils se mêlèrent entre eux, quoique mon récit s'écarte de la tradition commune, je dirai aussi brièvement que possible ce qui m'a été traduit des ouvrages puniques du roi Hiempsal et ce que pensent à ce sujet les habitants mêmes de ce pays.

« L'Afrique fut d'abord habitée par les Gétules et les Libyens, peuples grossiers et barbares qui se nourrissaient de la chair des bêtes sauvages, ou d'herbes comme les bestiaux. Ils n'obéis-

[1] Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e édit., p. 8.

saient ni à des lois sociales ni à l'autorité d'un maître. Se déplaçant et errant sans cesse, ils n'avaient d'autres lieux de repos que ceux où la nuit les surprenait. Mais quand Hercule, comme le croient les Africains, eut péri en Espagne, son armée, composée de nations diverses, et livrée, après la mort de son chef, à une foule de rivaux qui s'en disputaient le commandement, ne tarda pas à se disperser. Les Mèdes, les Perses et les Arméniens qui en faisaient partie, ayant passé en Afrique sur des vaisseaux, occupèrent les pays voisins de notre mer. Les Perses se rapprochèrent davantage de l'Océan; ils se firent des cabanes en renversant la coque de leurs navires, car il n'y avait point de bois dans le pays, et ils n'en pouvaient pas tirer de l'Espagne par achat ou par échange : la grande mer et l'ignorance de la langue empêchaient tout commerce. Peu à peu ils se mêlèrent aux Gétules par des mariages, et comme, en essayant de divers territoires, ils avaient maintes fois changé de demeures, ils s'appelèrent eux-mêmes Numides. Au reste, de nos jours encore, les habitations des paysans numides, qu'ils nomment *mapalia,* rappellent la carène d'un vaisseau par leur forme allongée et la double courbure de leur toit. Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils se joignirent aux Libyens, car ceux-ci vivaient près de la mer d'Afrique, tandis que les Gétules étaient plus rapprochés de la zone torride, et ils eurent de bonne heure des villes, car, n'étant séparés de l'Espagne que par un détroit, ils avaient établi avec ce pays un commerce d'échange. Leur nom fut insensiblement altéré par les Libyens, qui, dans leur langue barbare, les appelèrent Maures au lieu de Mèdes. Cependant la puissance des Perses s'accrut rapidement et plus tard, sous le nom de Numides, quelques-unes de leurs fractions, quittant leurs foyers à cause de l'excès de la population, prirent possession du pays voisin de Carthage

qui s'appelle la Numidie. Puis les uns et les autres, se prêtant un mutuel appui, subjuguèrent les peuples limitrophes par la force ou par la peur, ceux-là surtout qui étaient dans le voisinage de notre mer, les Libyens étant moins belliqueux que les Gétules. Dès lors toute la partie septentrionale de l'Afrique appartint aux Numides; les vaincus se confondirent avec la nation conquérante et prirent le nom des vainqueurs[1]. »

Pris au pied de la lettre, ce récit de Salluste mérite les critiques qu'on ne lui a pas ménagées[2]. La tradition rapportée

[1] Salluste, *Jugurtha*, XVII-XVIII : « Sed qui mortales initio Africam habuerint, quique postea accesserint, aut quomodo inter se permixti sint, quanquam ab ea fama, quae plerosque obtinet, divorsum est, tamen uti ex libris Punicis, qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est, utique rem sese habere cultores ejus terrae putant, quam paucissumis dicam. Ceterum fides ejus rei penes auctores erit.

« Africam initio habuere Gaetuli et Libues, asperi incultique, quîs cibus erat caro ferina, atque humi pabulum, uti pecoribus. Hi neque moribus neque lege aut imperio cujusquam regebantur; vagi, palantes, quas nox coegerat, sedes habebant. Sed postquam in Hispania Hercules, sicuti Afri putant, interiit, exercitus ejus, compositus ex variis gentibus, amisso duce ac passim multis sibi quisque imperium petentibus, brevi dilabitur. Ex eo numero Medi, Persae et Armenii, navibus in Africam transvecti, proxumos nostro mari locos occupavere. Sed Persae intra Oceanum magis; hique alveos navium invorsos pro tuguriis habuere, quia neque materia in agris neque ab Hispanis emendi aut mutandi copia erat : mare magnum et ignara lingua commercia prohibebant. Hi paulatim per connubia Gaetulos secum miscuere, et quia saepe tentantes agros alia deinde alia loca petiverant, semetipsi Numidas appellavere. Ceterum adhuc aedificia Numidarum agrestium, quae mapalia illi vocant, oblonga, incurvis lateribus tecta, quasi navium carinae sunt. Medis autem et Armeniis accessere Libues (nam hi propius mare Africum agitabant); Gaetuli sub sole magis, haud procul ab ardoribus; hique mature oppida habuere, nam freto divisi ab Hispania mutare res inter se instituerant. Nomen eorum paulatim Libues corrupere, barbara lingua Mauros pro Medis appellantes. Sed res Persarum brevi adolevit, ac postea nomine Numidae, propter multitudinem a parentibus digressi, possedere ea loca quae proxume Carthaginem Numidia appellatur. Dein utrique alteris freti finitumos armis aut sub imperium suum coegere, nomen gloriamque sibi addidere, magis hi qui ad nostrum mare processerant, quia Libues quam Gaetuli minus bellicosi. Denique Africae pars inferior pleraque ab Numidis possessa est; victi omnes in gentem nomenque imperantium concessere. »

[2] M. Vivien de Saint-Martin (*Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 125-127) se

par le roi Hiempsal est, au moins dans la forme, beaucoup plus punique que libyenne; on y reconnaît l'influence de l'esprit oriental et celle de l'éducation grecque qu'avait reçue le royal écrivain. Nous ne pensons pas, toutefois, qu'il y ait lieu de la rejeter complètement. Dégagée du mythe gréco-punique d'Hercule, ainsi que de l'erreur, fort excusable lorsqu'on se reporte aux procédés de la critique historique tels qu'on les comprenait alors, dans laquelle est tombé le roi numide en transformant en Perses, en Mèdes et en Arméniens des peuplades dont les noms se retrouvent encore aujourd'hui dans l'ethnographie berbère[1], la légende que nous a conservée Sal-

prononce contre le fond même de ce récit. Les auteurs qui n'ont pas rejeté les données recueillies par l'historien de Jugurtha ont cherché à expliquer de différentes manières la présence assez peu attendue des Arméniens, des Perses et des Mèdes dans les traditions des peuples de l'Atlas. L'abbé Mignot (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XLII) pense que ces noms, dans les écrits puniques où Salluste a puisé, ne se rapportaient pas aux nations que l'historien a désignées, mais à des peuplades cananéennes ou syriennes; il croit y reconnaître les Araméens, les Madianites et les Phéréséens. Movers ne serait pas éloigné de penser que les nations nommées par Salluste ont pu être, en effet, représentées, dans les colonies phéniciennes du nord-ouest de l'Afrique, par les troupes mercenaires qu'y envoyait Sidon; d'autres, comme Saint-Martin (*Nouveau Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XII, 1836), qu'elles y auraient été conduites par quelque ancien conquérant asiatique.

[1] Ibn Khaldoun (t. I, p. 279) mentionne une tribu des *Ourmana*, appartenant aux Haouara, une des grandes branches des Beranès ou Berbères de l'Ouest. On trouve plusieurs ethniques analogues à celui des Mèdes dans l'ouest de l'Afrique. El-Bekri cite les *Medâça* parmi les tribus du grand désert occidental, et il existe encore aujourd'hui, au sud de Sétif, une tribu berbère des *Medâci*. (El-Bekri, *Descr. de l'Afrique*, p. 393-395. — Carette, *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale*, p. 223.) Les *Mediouna* forment une autre tribu très importante du Maghreb, dans le bassin de la Mlouïa. (Ibn Khaldoun, t. I, p. 232 et 250; t. III, p. 293. — Aboulféda, I, p. 84.) M. Tauxier (*Ethnographie de l'Afrique septentrionale avant Mahomet*, *Revue africaine*, 1863) fait remarquer que le nom des *Masmouda* peut se traduire par « descendants de Moud ». Quant aux Perses, ainsi que le fait remarquer M. Vivien de Saint-Martin, la tradition punique qui les rattachait aux Gétules nous met elle-même sur la voie : ce sont les *Pharusii, quondam Persae* (Pline, V, VIII), dont l'existence dans le voisinage de l'Atlantique avait été

luste renferme un fond de vérité. Elle nous montre, comme le plus lointain souvenir des origines libyennes, la coexistence sur le sol africain de deux peuples qu'elle oppose l'un à l'autre, sous le nom de Gétules et de Numides, et dans lesquels nous retrouvons les deux races qui forment le fond primitif de la famille berbère. Elle rappelle, d'autre part, l'arrivée en Libye, par l'Espagne, de ces populations indo-européennes qui sont venues apporter à l'ethnographie africaine cet élément blond dont nous avons constaté l'importance.

L'invasion aryenne a profondément modifié une grande partie de la race berbère. Elle a créé en Afrique toute une population qui, par ses traits physiologiques, ses aptitudes, ses instincts et ses mœurs, se sépare très nettement des éléments autochtones ou sémitiques.

Au physique, le Kabyle se distingue, à première vue, de l'Arabe. Sa tête est moins fine, mais plus intelligente : sa physionomie franche et ouverte, son œil vif, contrastent avec l'immobilité habituelle du masque sémitique. Il est moins sec que l'Arabe; ses muscles sont plus volumineux et moins détachés. L'ovale du visage est plus large et plus court; les pommettes sont plus fortes; la mâchoire inférieure est plus lourde et plus carrée. Le crâne, dans les deux races, offre le plus souvent des différences très sensibles. Vu d'en haut, le crâne présente, chez l'Arabe, une des formes ovales les plus régulières que l'on puisse constater dans l'espèce humaine, tandis que, chez le Kabyle, cet ovale est modifié par un élargissement trop brusque au niveau des bosses pariétales, d'ailleurs peu développées, et par un rétrécissement en avant, à la hauteur des tempes. Les arcades sourcilières du Berbère sont, en général,

révélée aux Romains par l'expédition nautique de Polybe. Ce sont aussi les *Perorsae* des géographes de la basse époque.

bien développées, confluentes à la glabelle et surmontées d'une dépression transversale très visible. Elles sont à peine indiquées chez l'Arabe [1].

Les différences sont plus tranchées encore au moral. Le Kabyle est aussi actif et entreprenant que l'Arabe est indolent et paresseux. Il est vif et emporté; l'Arabe a le calme du fataliste. Essentiellement sédentaire, le Berbère habite une maison de pierre ou de chaume et vit en communautés fixes, villages ou hameaux. Individuellement propriétaire, il s'attache à sa maison, à son jardin, à ses vergers, engraisse ses terres et s'efforce de leur faire rapporter le plus possible. Il tire parti des moindres fentes de rochers, plante des arbres fruitiers, les greffe, cultive des légumes, du tabac. L'Arabe campe sous la tente, change de place aussi souvent que l'exigent les besoins de ses troupeaux et ne cultive qu'accessoirement. La tribu ayant la propriété collective du sol, qu'elle loue ou distribue chaque année, l'individu n'a aucun intérêt à l'améliorer.

Le Kabyle est prévoyant, il abrite ses bestiaux et leur emmagasine des provisions pour l'hiver. L'Arabe vit au jour le jour et se laisse surprendre par la famine, lui et ses bêtes. C'est lui qui incendie les forêts pour en renouveler les pacages et amender les terres sans fatigue; en pays berbère, au contraire, l'incendie des forêts est réprouvé comme méthode d'amendement.

Le Kabyle est industrieux; il se livre à la maçonnerie, à la menuiserie, il fabrique de la chaux, des tuiles, du savon, de l'huile, de la poudre, des armes, des instruments d'agriculture;

[1] P. Topinard, *Instruction sur l'anthropologie de l'Algérie*, 1874. Nous empruntons à cet excellent ouvrage la plupart des détails qui vont suivre, et que M. le Dr Topinard a puisés lui-même en partie dans les travaux de MM. Warnier, Faidherbe, Daumas, Aucapitaine, Bibesco, Letourneux et Hanoteau.

il exploite les mines. L'Arabe, à proprement parler, n'a pas d'industrie; il ne confectionne guère que des selles, des mors et autres articles de harnachement.

Le Kabyle fait du commerce; il prend du service dans nos troupes, descend dans la plaine, où il cultive les terres des Arabes, et va chercher fortune dans les villes du littoral; mais toujours il revient au village, où il achète un lot de terre et se marie. Le nom de *Berrani* dans les villes s'applique collectivement à tous les Berbères qui émigrent ainsi passagèrement. La tribu berbère des Beni-Djennad, dans le cercle de Dellys, fournit chaque année quinze cents travailleurs aux pays arabes. On estime à six mille le nombre des colporteurs que la seule tribu des Zouaoua met en mouvement pour échanger, à de grandes distances, les produits de leur industrie contre le grain et les matières premières dont ils ont besoin. Les neuf dixièmes du bataillon des tirailleurs indigènes de Constantine sont Berbères.

L'Arabe, au contraire, ne se déplace que dans un certain cercle.

Le Kabyle a toujours une attitude fière et digne; il ne s'abaisse pas au mensonge. L'Arabe ment et sera humble et arrogant tour à tour. L'une des plus belles qualités du Berbère est le respect de la parole donnée : ni lui ni les siens ne manquent jamais aux obligations qu'elle impose. Avant de déclarer la guerre à son ennemi, il retire loyalement son *anaya* [1]. L'Arabe procède par surprise et par trahison. Le point d'honneur existe au plus haut degré chez le Berbère, et c'est le motif ordinaire de ces querelles si fréquentes de tribu à tribu, de fraction à fraction, de village à village et, dans le village même, de

[1] L'*anaya* est le symbole matériel de la parole donnée et, par extension, cette parole même. Le village est le plus souvent solidaire de l'*anaya* donnée par un de ses habitants. La tribu est engagée de même par l'*anaya* d'une de ses fractions.

quartier à quartier. La *ghâzia* arabe n'a pour motif que le pillage. Pour le Kabyle, la bastonnade est un châtiment infamant; pour l'Arabe ce n'est qu'une douleur. La charité envers les pauvres et l'hospitalité à l'égard des étrangers ne font jamais défaut dans la tribu berbère. L'hospitalité arabe est toute d'ostentation et de calcul.

La constitution de la famille est fort différente dans les deux races. L'Arabe est polygame, et ne voit dans la femme qu'un instrument de plaisir ou une bête de somme. Le Berbère est en général monogame : protégée non seulement par les mœurs, mais par certaines lois spéciales, la femme kabyle occupe dans la famille le même rang que l'Européenne; elle règne dans la maison, et son influence s'exerce parfois jusque dans les affaires du village et de la tribu.

Mêmes contrastes dans l'état social. Tandis que, dans l'organisation essentiellement aristocratique, théocratique et patriarcale de la tribu arabe, l'individu s'efface toujours devant un supérieur, la société berbère est fondée sur une parfaite égalité. Chacun de ses membres y garde son individualité, y jouit des mêmes droits, y est astreint aux mêmes devoirs. Point de noblesse militaire ni religieuse; point de chefs héréditaires. La communauté berbère est administrée par de simples délégués, chargés d'appliquer les lois et coutumes consacrées par le temps et d'exécuter les décisions votées dans l'assemblée générale de la commune ou *djemâa.* Tout membre de la tribu arrivé à l'âge de la puberté fait partie de cette assemblée et a le droit d'y parler et d'y voter. Toutes les affaires générales et particulières s'y discutent, et chacun respecte les décisions prises. Le délégué ou *amine* est toujours révocable à la majorité des suffrages. Plusieurs communes assemblées nomment parfois un *amine des amines,* qui s'occupe des affaires pour lesquelles il a été dé-

signé, sans jamais s'immiscer dans les questions intérieures de chaque commune. L'association de plusieurs *arch* en une confédération est rare ou passagère. Toute idée de nationalité en est exclue; le patriotisme du Berbère ne dépasse guère la *ferka*[1]. De là une absence d'unité et une difficulté de s'entendre pour une action commune qui font précisément notre sécurité[2].

Le portrait que nous venons de tracer, d'après nos écrivains algériens, du Kabyle du Djerdjera ou de l'Aurès, est celui du Berbère marocain. Les montagnards d'Andjera, du Rif, du Zerhoun et de la grande chaîne atlantique présentent ces mêmes caractères physiques et moraux qui rapprochent si étroitement le Berbère de l'Européen[3]. On comprend dès lors que certains ethnographes aient cru pouvoir attribuer à la race berbère tout entière une origine indo-européenne. Présentée sous une forme aussi absolue, cette théorie est inadmissible : elle a le tort de conclure de la partie au tout et de généraliser, nous ne dirons

[1] Les subdivisions politiques parmi les Berbères sont : la confédération ou *kbaïla*, la tribu ou *arch*, la fraction ou *ferka*, et la commune ou *dachera*.

[2] Cependant il est des institutions qui remplacent dans une certaine mesure cette absence de lien politique et donnent naissance à une sorte d'aristocratie relative : ce sont les *soff* et les *marabouts*. Les soff sont des alliances contractées, en dehors de toute action administrative, entre individus ou familles isolées d'une même tribu ou de tribus différentes; elles se groupent autour d'un personnage plus ou moins influent, riche ou considéré. Les marabouts sont les gardiens de la lettre du Koran; ils sont respectés et ont une grande autorité morale; ce sont eux qui ont réussi à liguer contre nous plusieurs confédérations et à généraliser un soulèvement. Logés à la zaouïa, ils reçoivent la *zekkat* et l'*achour* prescrits par le Koran, c'est-à-dire le centième sur les troupeaux et le dixième sur les grains, avec lesquels ils pourvoient aux frais du culte, secourent les pauvres, nourrissent les voyageurs et donnent les trois degrés d'instruction : primaire, secondaire et transcendante.

[3] Les habitations berbères que nous avons pu observer sur le versant nord de l'Atlas, au sud de Maroç, ont un aspect tout européen. Construites en bois sur un cube de maçonnerie, munies d'une galerie au premier étage, et recouvertes de grands toits en auvent surchargés de grosses pierres, elles reproduisent exactement le chalet des montagnes du Jura ou des Alpes.

pas l'exception, mais des faits qui ne concordent pas avec d'autres faits. Il est difficile de reconnaître dans le Kabyle, tel que nous le connaissons, le Numide qu'ont dépeint les écrivains de l'époque romaine. Nous ne pouvons donc que maintenir la conclusion que nous avons déjà posée : l'arrivée des populations blondes en Afrique a complété la race aborigène plutôt qu'elle ne l'a modifiée; le nouvel élément, en d'autres termes, s'est juxtaposé à l'ancien plutôt qu'il ne l'a pénétré.

Il semble d'ailleurs que la langue des autochtones se soit imposée aux nouveaux venus. Le berbère, en effet, n'offre que bien peu de mots d'origine indo-européenne, et ces mots, pour la plupart, ne datent que de la domination romaine[1]. Absorbés par la langue libyenne, les dialectes aryens que parlaient sans doute les populations blondes dont nous retrouvons les descendants en Afrique n'ont guère laissé de traces que dans la nomenclature géographique, surtout dans celle des cours d'eau, si persistante partout et par là même si instructive. L'*Auser* d'Italie a un homonyme dans le voisinage de la petite Syrte,

[1] Nous avons cité le mot *cicer*, « pois chiche », berbérisé sous la forme *ikiker*. *Lens*, aux cas obliques, est devenu de même *telentit*. On suppose que *ourti*, « jardin », vient d'*hortus*, et *eggour*, *tiguert*, « champ », d'*ager*. *Tennaout*, « navire », rappelle le mot latin *nauta*. *Andjelous*, « ange, génie », dans le dialecte de l'Ahaggar, ne date évidemment que de l'époque chrétienne. Le mot *tayoka*, qui désigne dans la langue chelha une paire de bœufs attelés à la charrue, peut tout aussi bien venir du latin *jugum* que de la racine indo-européenne de ce mot. Mais nous considérons comme purement aryen un mot libyen que nous a conservé Hérodote lorsqu'il raconte (IV, CLIX) que les Cyrénéens dépouillèrent de ses États un roi indigène dont le nom était Adicran : Συλλεχθέντος δὲ ὁμίλου πολλοῦ ἐς τὴν Κυρήνην περιταμνόμενοι γῆν πολλὴν οἱ περίοικοι Λίβυες καὶ ὁ βασιλεὺς αὐτῶν, τῷ οὔνομα ἦν Ἀδικράν, οἷα τῆς τε χώρης στερισκόμενοι καὶ περιυβριζόμενοι ὑπὸ τῶν Κυρηναίων, πέμψαντες ἐς Αἴγυπτον ἔδοσαν σφέας αὐτοὺς Ἀπρίῃ τῷ Αἰγύπτου βασιλέϊ. Hérodote a pris pour un nom propre le titre même que portait le chef libyen. Le mot *Adicran*, en effet, se retrouve exactement dans le sanscrit अधिकरण *Adikaraṇa*, avec le sens de « celui dont l'acte est au-dessus des autres, le dominant, le prééminent, le chef. »

l'*Ausere* de la Table de Peutinger. L'*Aesarus* italien, l'*Isara* gauloise, l'*Isarus* de Vindélicie, sont autant de variantes du nom générique *Isar, Issar,* qu'on retrouve encore aujourd'hui dans la toponymie africaine sous les formes identiques *Issar, Isser,* et qu'on découvre sous celle d'*Asar* dans la nomenclature antique[1].

Nous sommes bien tenté d'attribuer également une origine européenne au mot *Ar,* composant initial des noms de quatre cours d'eau qui figurent dans la nomenclature géographique de l'Afrique ancienne : l'*Armua,* l'*Armoniacus,* l'*Armascla,* l'*Ardalio.* Ce mot *Ar* ou *Er* paraît avoir également le sens générique de « cours d'eau ». Seul, il forme le nom de l'*Aar* helvétique; redoublé, celui de l'*Arar* gauloise; à l'état composé on le retrouve dans les noms d'une trentaine de fleuves ou de rivières. Nous citerons, sans sortir de l'Europe, l'*Arauris* de la Narbonnaise, l'*Erubrus* de la Gaule septentrionale, l'*Argita* de la Grande-Bretagne, l'*Eridanus,* l'*Ariminus,* l'*Armine,* l'*Arnus,* l'*Arocha* de l'Italie; l'*Arda,* l'*Arzus,* l'*Artiscus,* l'*Erigon* et l'*Erginus* de la Thrace; l'*Erasinus* de l'Argolide, les deux *Erasinus* ou *Arsinus* de l'Achaïe et de l'Attique, l'*Arsia* de l'Istrie, l'*Arrabo* de la Pannonie. En Asie, nous trouvons l'*Artannes* de la Bithynie, l'*Archabis* du Pont, l'*Araxes,* l'*Arsinus* et l'*Arsanias* de la Grande Arménie, l'*Arosapes* de l'Arachosie, l'*Aragus* de l'Ibérie, l'*Arcenthus* de la Syrie, l'*Araxes* et l'*Arosis* de la Perse, l'*Erinessis* de l'Inde[2].

[1] Le nom antique de *Sufasar* n'est qu'un pléonasme qui indique le sens générique du mot étranger accolé au mot indigène. Le mot *souf,* en berbère, désigne une « rivière ». Il avait certainement le même sens en libyen, comme nous le démontrerons en recherchant l'étymologie des noms de *Sufes* et de *Sufetula. Sufasar* n'est donc, selon toute apparence, que la répétition inconsciente du même mot dans deux idiomes différents. Les Libyens autochtones auront dit *Sufasar,* comme les Arabes ont dit plus tard *Aïn Tala* ou *Kef Azrou,* en faisant précéder le mot berbère du mot sémitique équivalent, comme nous disons nous-mêmes, en triplant le pléonasme, la « fontaine d'Aïn Tala », le « rocher de Kef Azrou. »

[2] Nous n'avons pas compris dans cette

Est-ce par une simple coïncidence que les noms de tant de cours d'eau offrent la même syllabe initiale? Et si l'on reconnaît dans cette syllabe le nom commun modifié par un qualificatif variable, ne peut-on pas y voir la trace des étapes successives de ces populations qui, parties des hauts plateaux de l'Asie centrale et marchant de l'Est à l'Ouest, ont traversé l'Europe jusqu'à l'Océan, puis, longeant les rivages occidentaux de la grande mer et ceux de la Méditerranée, pénétré jusqu'en Afrique, où leurs descendants se retrouvent encore avec tous les caractères physiques et toutes les aptitudes morales des races aryennes?

Les Ibères.

L'absence de toute donnée chronologique certaine nous permet de placer après l'immigration aryenne l'invasion des Ibères, qui l'a peut-être précédée. La solution de l'énigme qui se pose à cet égard est d'ailleurs intimement liée à celle d'une autre question fort discutée jusqu'ici : celle de l'identité des Ibères et des Atlantes[1].

L'origine des Ibères est encore à l'état de problème, et ce problème a été inutilement compliqué par la parenté établie à tort, dès l'antiquité, entre les Ibères d'Espagne et ceux d'Asie. Même en le débarrassant de cette fausse donnée, la critique moderne n'est pas encore parvenue à le résoudre d'une manière satisfaisante[2]. Parmi les différentes hypothèses qui se sont

liste l'*Arachotes*, qui s'écrit en réalité *Harachotes* en zend, et correspond au sanscrit *saraswati*, « riche en lacs ». Le plus ancien nom de l'Euphrate est *Arat*, qu'on trouve dans les inscriptions cunéiformes. Le Nil d'Égypte porte le nom d'*Ieôr* en hébreu, celui d'*Iaour* ou d'*Iaâr* en assyrien. (Communication de M. J. Oppert.)

[1] Strabon admettait que les Ibères d'Asie étaient une colonie des Ibères d'Espagne. L'hypothèse inverse était soutenue par d'autres érudits de l'antiquité. La langue des Ibères d'Asie étant iranienne, comme l'a établi M. Phillips, on ne saurait admettre une parenté quelconque entre les deux peuples. Appien rejetait déjà cette communauté d'origine, en se fondant sur la différence des langues parlées par les Ibères d'Espagne et ceux d'Asie. (App., *De bello Mithrid.*, CI, éd. Didot, p. 209.)

[2] Voir, sur les origines des Ibères, Diefenbach, *Origines Europeae*, p. 110. — G.

produites, l'une voit dans les Ibères un peuple d'origine touranienne, de même race par conséquent que les Finnois, seuls Touraniens dont l'existence en Europe soit constatée d'une manière certaine avant l'arrivée des Mongols et des Hongrois[1].

Une autre théorie, soutenue par M. d'Arbois de Jubainville, identifie les Berbères aux Atlantes des traditions égyptiennes, aux peuples venus des « îles lointaines » des légendes gauloises. Cette conjecture s'appuie non seulement sur des preuves négatives, telles que l'impossibilité de donner aux Ibères une origine sémitique ou indo-européenne et le peu de vraisemblance de la théorie qui les rattache à la race touranienne, mais sur les analogies que l'on a constatées entre la langue des Basques, derniers représentants des Ibères, et celles de l'Amérique du Nord[2], considérée par quelques auteurs, sinon comme ayant fait partie de l'Atlantide, du moins comme ayant été en rapports de race avec le mystérieux continent qui la reliait autrefois au vieux monde.

M. d'Arbois de Jubainville pense dès lors, conformément à la légende de l'Atlantide, que les Ibères auraient conquis toute l'Afrique du Nord jusqu'aux confins de l'Égypte; il reconstitue, d'après des témoignages antiques plus ou moins explicites, un vaste empire ibéro-libyen, comprenant non seulement l'Espagne, la terre ibérique par excellence, mais les îles Britan-

Phillips, *Die Einwanderung der Iberer in die pyrenäische Halbinsel*, dans les *Sitzungsberichte der K. Akad. der Wissenschaften zu Wien*, t. LXV, 1870, p. 519. — Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*. — D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 17. — F.-M. Tubino, *Los aborigenes Ibericos*.

[1] C'est l'opinion que soutient M. Maspero. Elle est combattue par M. d'Arbois de Jubainville, qui fait ressortir les profondes différences constatées par les anciens eux-mêmes entre les Ibères et les Finnois.

[2] Whitney, *La vie du langage*, 1875, p. 213. — G. Phillips, dans le mémoire cité plus haut (p. 550-555), pose la question de savoir si les Ibères sont venus d'Amérique; mais il reste dans le doute.

niques, la Gaule, l'Italie, la Sardaigne, la Corse [1] et la Sicile. Il considère comme Ibères, avec Tacite [2], les Silures de la Grande-Bretagne, avec Denys d'Halicarnasse [3], les Sicanes de la Sicile; il rattache à la même race les Liburnes, qui, d'après Pline [4], auraient occupé la plus grande partie de la Gaule cisalpine; il reconnaît dans les Liburnes les *Libui* de Tite-Live [5] et les *Libou* des Égyptiens; il accepte les traditions qui donnent une origine libyenne aux Sardes [6], et les identifie aux *Sordes, Sordones* ou *Sardones,* Ibères établis au nord des Pyrénées, sur la côte méditerranéenne [7], comme aux *Shardanas* des textes égyptiens; il incline enfin à voir dans la légende des Amazones de Libye, rapportée par Diodore [8], un épisode de la guerre des Libyens contre un des rois de la IIIe dynastie égyptienne, Néchérofès [9].

Nous éprouvons quelque embarras à nous prononcer sur la valeur absolue des conclusions que suggèrent à M. d'Arbois de Jubainville les textes qu'il a d'ailleurs si habilement rapprochés. Que la domination des Ibères se soit étendue sur une partie de l'Afrique septentrionale, nous l'admettons volontiers : il est difficile d'expliquer autrement que par la prédominance d'une race étrangère, relativement plus avancée, l'état de civilisation que les documents égyptiens constatent dans le nord de la Libye à une époque antérieure aux premières migrations orientales connues. Mais si nous n'avons pas de sérieuses rai-

[1] M. d'Arbois de Jubainville s'appuie sur le passage dans lequel Sénèque (*Consol. ad Helv.*, VII, IX) constate en Corse l'existence de populations identiques aux Cantabres.

[2] *Agric.*, XI. — Dionys., *Perieg.*, v. 561-564.

[3] I, LXXXIX.

[4] III, XIX.

[5] V, III.

[6] Solin, X. — Silius Ital., XII, 359-361. — Pausan., X, XVII.

[7] Festus Avien., v. 551-575. — Pline, III, V. — Pomp. Mela, II, III.

[8] III, LIII-LV.

[9] Brugsch, *Hist. d'Égypte*, 2e éd., p. 45. — Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 61.

sons de révoquer en doute le fait même d'une colonisation partielle du nord de l'Afrique par quelques fractions ibériennes, nous avons quelque peine à admettre que ce fait ait transformé l'état de choses antérieur. Au point de vue ethnographique, l'élément ibère paraît avoir été plus ou moins complètement absorbé par l'élément indigène : la minorité conquérante a subi la loi commune et a dû disparaître dans la masse de la population conquise. Au point de vue de la langue, on peut affirmer que l'ibère n'a nullement modifié le libyen : autant que nous pouvons en juger par les débris actuels de ces deux langues, — le basque et le berbère, — le libyen et l'ibère ne se sont pas pénétrés. Le libyen est demeuré une langue à flexion; l'ibère, langue essentiellement agglutinative, n'a pas laissé de traces appréciables en dehors des quelques noms de lieux qu'on relève des deux côtés du détroit. Nous retrouvons dans la toponymie de la Tripolitaine le composé caractéristique que les Ibères ont laissé partout comme un souvenir de leur passage : *Illi berri,* « ville neuve ». La *Tillibari* ou *Tilliberi* de l'Itinéraire d'Antonin n'est pas autre chose que ce composé, berbérisé par le préfixe *t.* Cette berbérisation d'un mot ibère prouve, par parenthèse, que la langue libyenne était déjà formée lors de l'invasion des Ibères. On peut rapprocher l'*Anatis*, le *Subur* et le *Subus* maurétaniens de l'*Anas* et du *Subur* des Laetani et du *Subis* qui coulait dans le voisinage[1]; la *Badias* du sud de la Numidie de la *Badia* de Lusitanie[2]; la *Vacca* numide de la *Vacca* lusitanienne[3]; le *Magradi* de la Tripolitaine du *Magrada* de la Péninsule[4]; la *Civilis* de la Byzacène de son homonyme de la Bétique[5]; les *Tucca* de la Proconsu-

[1] Ptol., II, VI, 17. — Pline, III, III.

[2] Val. Max., III, VII, 1. — Plut., *Apophth. Rom.*, éd. Reiske, t. VI, p. 740.

[3] Pline, III, III.

[4] Mela, III, I, 10.

[5] Pline, IV, XXI, 35.

laire et de la Numidie de la *Tucci* ibérique[1]; l'*Alonianum* du sud de la Byzacène de l'*Alonae* espagnole[2]; la *Laminie* de la Tripolitaine de la *Lamini* du Conventus de Carthagène, dont Pline donne l'ethnique *Laminitani*[3]. Le mot basque *Gor,* « hauteur », se retrouve peut-être dans le nom de *Gorra* que portent deux des plus hautes montagnes du bassin de la Medjerda. Peut-être aussi peut-on assigner une origine commune aux *Cinethii* de la Maurétanie et aux *Cynetes* des bords de l'Anas. La toponymie présente des ressemblances trop complètes et trop nombreuses, des deux côtés du détroit, pour qu'on puisse refuser aux Ibères une certaine part dans la colonisation de l'Afrique septentrionale. Nous n'hésitons donc pas à la leur accorder, sous le bénéfice des réserves précédemment formulées.

Les Kouchites.

Nous avons constaté, au début de ce chapitre[4], l'unité de la race qui peuple l'Afrique septentrionale, de la rive gauche du Nil à l'Océan et des bords de la Méditerranée au centre du Sahara. Il n'est pas douteux que le peuple inconnu qui habitait la vallée du Nil, lorsque les Égyptiens y pénétrèrent, n'ait été une fraction de la grande famille autochtone dont les traces matérielles se retrouvent dans la zone atlantique[5]. Repoussés au Sud par l'invasion égyptienne, les anciens possesseurs du sol formèrent, autour de la « terre noire », *Kemi,* cette ceinture de peuplades auxquelles les Égyptiens conservèrent

[1] Ptol., II, iv, 11. — Strab., III, xiv. — App., *Hisp.,* lxviii.

[2] Pline, III, iii, 1. — Mela, II, vi. — Ptol., II, vi.

[3] Pline, III, iv, 3.

[4] Voir p. 386.

[5] Sur l'origine indo-européenne des Égyptiens, voir Brugsch, *Histoire d'Égypte,* pages 1 et suivantes. Il est certain d'ailleurs que les nouveaux venus se croisèrent avec la race indigène : à défaut de preuves historiques, le fait est suffisamment indiqué par les lois physiologiques qui ne permettent pas à la race européenne de se perpétuer, sans croisement, dans la vallée du Nil.

leur nom primitif de Berbères, tandis qu'ils donnaient aux populations noires du Soudan celui de *Nahas* ou *Nahasi*.

L'affinité qu'on a constatée entre les idiomes kouchites et berbères s'explique par la parenté d'origine des deux races [1]. Les rapports qui s'établirent plus tard entre les Égyptiens et les Libyens ne paraissent avoir sensiblement modifié ni l'ethnographie, ni la langue de l'Afrique septentrionale. L'influence de l'Égypte, ainsi qu'Hérodote le constate, ne se fit sentir que parmi les peuplades du littoral comprises entre les bouches occidentales du Nil et Barca.

Les deux peuples, du reste, n'eurent guère de contact que dans les guerres ou les conquêtes passagères dont les monuments égyptiens conservent le souvenir. La lutte s'engage dès le premier règne de le première dynastie égyptienne. Elle continue sous la troisième dynastie, et les incursions des Libyens durent se renouveler plus d'une fois jusqu'au moment où l'Égypte, devenue une grande puissance maritime, put à son tour prendre l'offensive. Les flottes de Thoutmès III, vers la fin du XVII^e siècle, soumirent tout le littoral libyen [2]. Séti I^{er}, au XV^e siècle, Merenphthah au XIV^e, eurent à repousser les attaques dirigées contre la Basse-Égypte par ses voisins de l'Ouest. De 1306 à 1299, Ramsès III soutint trois guerres contre les Libyens, seuls ou ligués avec les Zakkaro, les Pélasges et les Kheta [3]. Au commencement du VII^e siècle, enfin,

[1] Voir, sur les rapports de l'égyptien et du berbère, l'*Essai sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère*, de M. de Rochemonteix. (Extrait des Mémoires du Congrès international des orientalistes, première session, Paris, 1873.)

[2] M. Meltzer suppose que la domination égyptienne ne dépassa pas, en Afrique, le littoral oriental de la grande Syrte, dont la vaste baie représente, pour lui, « l'autre mer » des textes hiéroglyphiques. Il affirme, à l'appui de cette conjecture, que l'on ne rencontre pas de monuments égyptiens au delà de cette limite.

[3] En 1306, 1302, 1300 et 1299.

le troisième souverain de la dynastie éthiopienne, Tahraka, aurait poussé ses conquêtes en Libye jusqu'au détroit de Gadès.

On a vu, dans la première partie de ce travail, que les traditions du Nefzâoua conservaient le souvenir d'une invasion égyptienne dans le Sahara tunisien. Une légende analogue s'est conservée au sud de l'Aurès : un Pharaon aurait campé non loin de Siar, et les Beni-Barbar donnent à cette localité le nom de *Menaceb Farâoun* [1]. Les légendes antiques qui attribuaient à l'Hercule thébain la fondation, dans le désert de Libye, d'une Hécatompyle que saint Jérôme identifie à Théveste [2], ne font que présenter sous une forme mythique les faits rappelés par les documents égyptiens. Ces derniers, d'ailleurs, attestent suffisamment la réalité des expéditions conduites dans le nord de l'Afrique. Ce dont on peut douter, c'est que l'influence de l'Égypte ait pénétré aussi loin que ses armes. Les conquêtes de Thoutmès III, comme celles de Tahraka, ne paraissent avoir été qu'un brillant épisode de la lutte séculaire soutenue par les habitants de la vallée du Nil contre la race libyenne. Les quelques noms de localités dont la physionomie est incontestablement kouchite [3] s'expliquent suffisamment

[1] Masqueray, *Le Djebel Cherchar, Revue afric.*, mars-avril 1878.

[2] Diod., IV, XVIII. — Cf. Polybe, I, LXXIII. — Hieronym., *Comment. epist. Pauli ad Galatas*, III.

[3] Nous avons déjà fait remarquer l'analogie du nom de l'île de *Phla*, dans le Chott el-Djerid, avec celui de la *Philé* de la Haute-Égypte. La *Nepte* de la Table de Peutinger rappelle la *Napata* éthiopienne, comme le *Terento* du même document romain peut être rapproché de la *Tarendout* égyptienne. Le nom de la ville forte de *Nepheris*, voisine de Carthage, est certainement la forme hellénisée de *Nefer*, «la bonne», second élément du nom de Memphis, *Mennefer*. Quant au premier de ces deux composants, *Men*, la «place», la «station», on le retrouve dans les noms de deux villes de la Byzacène cités par l'Itinéraire d'Antonin : *Menegerre*, *Menegesem*. Les noms de *Tunis*, *Thinissa*, *Tiniza*, *Tuniza*, *Tennae* (dans le composé liby-phénicien *Karth-Tennae*, *Cartennae*), ne sont que des variantes du nom de *Teni* ou *Tini*, la *Thynis* de la Haute-

par l'affinité des deux langues, et l'on peut affirmer que les Égyptiens n'ont laissé aucune trace appréciable de leur séjour ou, pour mieux dire, de leur passage dans le nord-ouest de l'Afrique.

Les Hellènes.

On peut en dire autant de l'élément hellénique. L'établissement dorien de Cyrène, fondé dans la première moitié du VII^e siècle avant notre ère, n'exerça aucune influence sur la partie de l'Afrique septentrionale qui fait l'objet de nos recherches. Quel qu'ait été l'éclat dont a brillé Cyrène, elle était condamnée, par sa situation même, à n'être qu'une oasis hellénique sur le littoral africain de la Méditerranée. Isolé au milieu des sables et des flots, le plateau de la Cyrénaïque n'est, en quelque sorte, qu'un îlot séparé de la grande île du Maghreb par un désert redoutable ou par le golfe, encore plus redouté, de la Syrte. La fortune politique des Cyrénéens était limitée d'avance, comme leur territoire. Les Phéniciens, d'ailleurs, les avaient devancés depuis cinq siècles dans l'Afrique occidentale. La place était prise et bien gardée. Lorsque Cyrène essaya de s'étendre vers l'Ouest, elle rencontra dans la résistance de Carthage, déjà toute-puissante, un obstacle dont il lui fut impossible de triompher.

A deux reprises cependant, dans le cours du IV^e siècle, la domination grecque faillit se substituer à celle des Sémites africains. La mort surprit Alexandre au moment où il se préparait à traverser la Libye, de l'Égypte aux Colonnes d'Hercule, comme il avait franchi l'Asie, de la Méditerranée au Gange. Son succès n'était pas douteux : le fils de Jupiter Ammon n'avait qu'à paraître pour soulever contre Carthage toutes les

Égypte. Ces ressemblances, encore une fois, s'expliquent par l'affinité de la langue libyenne avec les idiomes kouchites, plutôt que par le fait, très douteux, d'une influence directe de l'Égypte sur les populations de la Libye.

populations indigènes, qu'elle s'était déjà aliénées. L'expédition d'Alexandre n'aurait été qu'une marche triomphale; sa seule apparition aurait suffi pour faire écrouler la puissance factice des colonies tyriennes et ouvrir l'Afrique occidentale à l'élément hellénique. Le rêve du conquérant macédonien faillit être réalisé, quinze ans après sa mort, par les efforts réunis des Cyrénéens et des Grecs de Sicile. Agathocle avait déjà mis Carthage à deux doigts de sa ruine, lorsqu'il offrit à Ophellas l'empire de la Libye. On sait par quelle série de hasards le tyran sicilien dut abandonner l'Afrique, désormais perdue pour le monde grec.

L'élément hellénique ne joue donc, nous le répétons, aucun rôle appréciable dans l'ethnographie de l'Afrique occidentale. On trouve bien, à l'ouest de la grande Syrte, quelques vestiges d'établissements dont les noms grecs subsistent jusqu'à l'époque romaine. Le *Stadiasme* mentionne une ville de *Locri* entre Oea et Meninx; les *portulans*, les *itinéraires*, Diodore et Ptolémée nous font connaître, dans l'Afrique propre et en Numidie, deux *Neapolis*, deux *Aphrodisium* et une *Megalopolis*. Mais, si les noms sont helléniques, les localités sont indigènes. La persistance des noms grecs ou traduits en grec sur quelques points de l'Afrique s'explique par le fait bien simple que les Romains reçurent des Grecs de Sicile leurs premières informations sur le littoral africain. C'est ainsi que nous avons adopté la nomenclature des pilotes espagnols pour toute la côte du Rif, où il n'existe cependant pas une seule colonie espagnole. En somme, on peut affirmer d'une manière absolue que les Autels des Philènes formaient non pas seulement la frontière des possessions de Cyrène et de Carthage, mais aussi la limite des établissements grecs et phéniciens dans l'Afrique septentrionale.

Les Phéniciens.

On a beaucoup exagéré le rôle qu'a joué l'élément phénicien dans l'ethnographie de l'Afrique du Nord. Mais, pour n'avoir pas eu l'importance qu'on lui avait attribuée jusqu'ici, ce rôle n'en a pas moins été considérable.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire des colonies phéniciennes. Nous nous bornerons à constater, après les recherches les plus récentes, que les premiers établissements des Cananéens en Afrique sont fort antérieurs à la date que leur avait assignée Movers, c'est-à-dire au XVI[e] siècle avant notre ère. Les documents égyptiens nous montrent le successeur de Ramsès II luttant contre les flottes des Sardes, des Sicules et des Tyrrhéniens. Il faut donc admettre que les origines du commerce maritime de la Méditerranée remontent beaucoup plus haut qu'on ne le supposait. En ce qui concerne les Phéniciens en particulier, Meltzer a démontré que l'importation de l'argent dans l'Asie orientale ne pouvait s'expliquer que par de très anciennes relations entre les Cananéens du littoral et le sud de l'Espagne. Ce serait même à ce commerce spécial que se rattacherait l'origine de toutes les colonies phéniciennes de la Méditerranée : Chypre, Rhodes, Malte, la Sicile, la Sardaigne, les Baléares, auraient été bien moins des colonies proprement dites qu'une série d'escales jalonnant la route de Tarsis, de même que les établissements cananéens en Afrique auraient eu surtout pour but de créer des points de relâche dans le voyage de retour, plus facile lorsqu'on suit les courants qui se dirigent de l'Ouest à l'Est sur les côtes méridionales de la Méditerranée.

La fondation de Gadès, que toutes les traditions antiques font remonter à une époque très voisine de la guerre de Troie, n'aurait été que le couronnement des relations bien antérieures qui s'étaient établies entre la Phénicie et le sud de la pénin-

sule Ibérique. Point terminal de la grande ligne méditerranéenne du commerce phénicien, Gadès paraît avoir été en même temps le point de départ de la colonisation de l'Afrique.

Cette colonisation a-t-elle été facilitée, pour les Phéniciens, par des établissements sémitiques d'une date plus ancienne? A-t-elle trouvé en Afrique une population déjà mélangée d'éléments cananéens? Parmi tous les auteurs qui ont résolu cette question par l'affirmative, Movers est celui qui a apporté à l'appui de cette thèse les arguments les plus nombreux et, en apparence du moins, les plus concluants; aussi ne croyons-nous pas pouvoir nous dispenser de les reproduire.

Les plus anciennes migrations cananéennes se rattachent, dit Movers, à l'histoire des dieux nationaux. Ce sont ces divinités qui émigrent, et comme l'Afrique est le principal but des colonies orientales, c'est aussi là que vont les divins voyageurs, moitié fugitifs, moitié conquérants. Les traditions de toutes les races sémitiques conduisent en Égypte leur dieu Baal, et l'y représentent comme fondant un empire que l'histoire reconnaît en effet dans celui des Hyksos. C'est à la destruction de cette dynastie et à la dispersion des tribus qui lui obéissaient que se rattachent les mythes d'après lesquels Saturne (Kronos ou Baal) s'enfuit vers l'Occident, et y fonde un nouvel empire.

La plus ancienne de ces légendes est celle qui représente Arba ou Arbaal comme le fondateur de la ville de Zoar en Égypte. Il est à remarquer, ajoute Movers, que les Libyens donnaient au premier homme, c'est-à-dire à l'auteur de leur race, ce même nom d'Arba : *Λίϐυες δὲ Τάρϐαντά φασι πρωτόγονον αὐχμηρῶν ἀναδύντα πεδίων γλυκείας ἀρπάξασθαι Διὸς βαλάνου*[1]. D'après une autre légende, Kronos, Bel ou Arbel,

[1] *Anecdot. Pindar.*, Scheidewin, *Philologus*, I, p. 423.

chassé de Syrie, se serait réfugié en Afrique, où il aurait fondé un royaume[1]. Après un règne signalé par des rigueurs excessives[2], il aurait laissé le pouvoir à son fils Aphros. Une troisième tradition représente Kronos détrônant Ammon, le dieu de la race noire[3].

Les conquérants arabes trouvèrent un grand nombre de légendes analogues dans le nord de l'Afrique. Mais, de même que les Grecs et les Romains donnaient aux divinités étrangères le nom de leurs propres dieux, les Ismaélites attribuèrent aux héros de ces traditions les noms de leurs héros antéislamiques, confusion que des affinités de race leur rendaient plus facile.

Le plus ancien de ces conquérants est Cheddad, fils d'Ad (le Phénicien Sadid, fils de Baal), premier roi des Géants chez les Himyarites[4]. Il pénètre jusqu'en Maurétanie, y bâtit la ville de Tingis et la soumet à un tribut, qu'il impose également à toutes les contrées voisines[5]. Une tradition postérieure, déjà consignée dans le Koran[6], représente un successeur de Cheddad, Doul Kourneïn, comme soumettant l'Afrique[7] et pénétrant jusqu'aux Canaries[8]. Ce « Seigneur des deux cornes », que les Arabes confondent le plus souvent avec Alexandre, est probablement, d'après Movers, le Milichus de Silius Italicus[9], le Dionysios de Diodore[10], qui, vainqueur de la Libye, portait le double insigne de son père Ammon. Vient ensuite le cycle des légendes arabes qui se rapportent à Afrikis. C'est à ce héros, dit Movers, que se rattachent presque toutes les

[1] Africanus, *Chron. pasch.*, t. I, p. 66.

[2] Diod., III, LXXI.

[3] Diod., *ibid.*

[4] Aboulféda, *Hist. antéislam.*, p. 116, et Chaâbeddin, *Notice des manuscrits*, t. II, p. 138-140.

[5] Léon l'Africain, p. 298.

[6] Sourate XVIII.

[7] Aboulféda, *l. l.*

[8] *Notices et extraits*, t. II, p. 550.

[9] Silius Italicus, III, v. 104.

[10] Diodore, III, LXXIII.

traditions relatives aux premières invasions des races sémitiques dans l'Afrique septentrionale, et c'est ainsi que s'expliquent les éléments très hétérogènes, souvent contradictoires, dont se compose le cycle mythique. Afrikis, dans les légendes locales, est le père de la race des *Afri* ou Libyens, et répond ainsi à l'Ἄφρος que les anciens regardaient tantôt comme le fils de Kronos et le plus ancien roi de l'Afrique, tantôt comme un fils d'Hercule[1], double filiation, ajoute Movers, qui se résout dans une même origine. Afrikis conquit l'Afrique propre, la Maurétanie jusqu'à Tingis et bâtit les principales villes de ces deux contrées[2]. Ses compagnons, ancêtres des Berbères, étaient, selon les uns, un mélange d'Amalécites et de Cananéens[3]; selon d'autres, des Himyarites[4]; selon d'autres encore, des Himyarites, des Modharites, des Coptes, des Amalécites, des Cananéens et des Koréïchites[5]. D'après une autre tradition, Afrikis, chassé de ses États par un roi assyrien, s'enfuit d'abord en Égypte avec les débris de son armée, et pénétra ensuite dans le Maghreb jusqu'à Carthage, où il s'établit, et donna son nom à la contrée[6].

Movers rapporte ensuite les diverses traditions qui rattachent ce qu'il appelle les colonies orientales de la seconde période à l'émigration cananéenne que détermina la conquête de la Terre promise par les Hébreux.

La plus ancienne légende qui ait rapport à ce fait, dit l'auteur des *Phönizier,* se trouve consignée dans le Talmud de Jérusalem. D'après ce commentaire, Josué, avant d'entrer dans la terre de Canaan, fit dire aux habitants «que ceux qui vou-

[1] Solin, XXIV, 2 : «Africam ab Afro, Libyci Herculis filio, dictam receperunt.»

[2] El-Bekri.

[3] *Histoire universelle* de Thabari, citée par Ibn Khaldoun.

[4] Aboul Hassan, *Ann. reg. Maurit.*, t. I, p. 75.

[5] Malek ben Morahel, cité par Ibn Khaldoun.

[6] Léon l'Africain, *l. l.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

draient se retirer pouvaient le faire librement; que ceux qui se soumettraient pouvaient rester; que ceux qui voudraient la guerre n'avaient qu'à s'armer. » A la suite de cette sommation, les Girgésites s'enfuirent, les Gébéonites firent leur soumission, et trente et une peuplades prirent les armes pour repousser les envahisseurs. Les Girgésites se retirèrent en Afrique. Movers s'appuie, pour l'affirmer, sur les deux preuves suivantes. D'abord, le nom de Gergis que portait et porte encore une ville voisine de la petite Syrte; ensuite un passage du Talmud de Babylone, d'après lequel « les fils de l'Afrique vinrent avec Alexandre pour réclamer la terre de Canaan, pays de leurs ancêtres. » Un savant juif, Gibeah ben Pesisa, réfuta victorieusement leurs prétentions, mais la demande même qu'il eut à combattre prouve, dans la pensée de Movers, que le souvenir d'une antique émigration s'était conservé parmi les descendants des Girgésites.

Une traduction latine d'une ancienne chronique dont l'original grec date de la première moitié du IIIe siècle de notre ère représente les habitants des îles Baléares comme des descendants des Cananéens chassés par Josué. Elle ajoute que les Jébuséens, une des onze tribus cananéennes, avaient bâti Gadès [1].

Procope, enfin, affirme que les Girgésites, les Jébuséens et d'autres peuples qui habitaient la Palestine en furent chassés par les Israélites, gagnèrent l'Égypte, qu'ils durent également abandonner, et se répandirent dans toute l'Afrique septentrionale, jusqu'au détroit de Gadès. L'historiographe de Justinien

[1] *Chronic. pasch.*, t. II, p. 96 : « Insulae autem quae pertinent ad Hispaniam Tarraconensem tres sunt, quae appellantur Valliaricae... Harum inhabitatores fuerunt Cananaei fugientes a facie Jesu filii Nave : nam et Sidona qui condiderunt, et ipsi Cananaei. Gades autem Jebusaei condiderunt, et ipsi similiter profugi. »

ajoute qu'à Tigisis ils élevèrent deux colonnes sur lesquelles était gravée cette inscription en langue phénicienne : « Nous sommes ceux qui se sont enfuis devant le brigand Josué, fils de Navé[1]. »

L'émigration des tribus cananéennes, dans l'opinion de Movers, dut continuer pendant les longues guerres que leur firent les Israélites, depuis l'invasion de la Terre promise jusqu'au règne de Salomon. Les Cananéens fugitifs se seraient mêlés aux Libyens, et de ce mélange seraient issus les Liby-Phéniciens, race mixte qui aurait singulièrement facilité l'établissement des colonies de Sidon et de Tyr.

Aucune de ces prétendues preuves n'a de valeur sérieuse[2]. Procope n'a recueilli à Tigisis qu'une légende chrétienne ou judaïque interprétant un texte dont le véritable sens avait été oublié. Les mythes de Kronos-Baal n'ont pas de date et se rattachent non pas à des migrations primitives, dont on ne trouve aucune trace historique, mais aux premières colonies phéniciennes. Le nom du *Tarbas* libyen n'est pas identique à celui de l'*Arbal* sémitique, la lettre initiale, dans le nom libyen, n'étant pas un préfixe, comme le suppose Movers, mais bien une partie essentielle du mot. Les légendes postérieures ne reposent que sur une fausse interprétation du nom de *Cananéens* par lequel les Phéniciens se désignaient eux-mêmes. La signification originelle de ce nom s'était perdue depuis longtemps lorsqu'on lui donna, à l'époque chrétienne et sous la double influence du christianisme et du judaïsme, alors si puissants en Afrique, le sens que lui attribue l'Ancien Testament. Quant aux

[1] Procope, *De bello Vand.*, II, x.

[2] M. Renan (*Histoire générale et systèmes comparés des langues sémitiques*, p. 46) se prononce contre les conclusions de Movers, et conteste avec raison l'importance ethnographique qu'on a attribuée aux immigrations phéniciennes dans l'Afrique septentrionale.

traditions berbères qui font remonter l'origine des populations africaines aux héros antéislamiques ou aux conquérants orientaux, elles s'expliquent toutes par le besoin qu'ont toujours éprouvé les Berbères, depuis leur conversion à l'islamisme, de se rattacher à la race arabe. De là ces prétendues généalogies que leur historien national, Ibn Khaldoun, ne rapporte que pour en affirmer la fausseté[1]. Enfin l'expression de Λιβυφοίνικες et la phrase de Tite-Live qui la traduit, *mixtum punicum Afris genus*, ne prouvent nullement l'existence d'immigrations cananéennes antérieures aux colonies phéniciennes. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est qu'une certaine fusion s'était opérée, à la longue, entre ces colonies et les populations libyennes avec lesquelles elles se trouvaient en contact immédiat[2].

Ce mélange des deux races, toutefois, ne dépassa jamais les proportions assez restreintes que nous indiquons. Tout ce que nous savons de l'histoire de Carthage nous autorise à affirmer, en thèse générale, que le littoral seul était cananéen. Les habitants des environs d'Hippone, d'après le témoignage de saint Augustin, se donnaient encore ce nom au v^e^ siècle de notre ère : « Interrogati rustici nostri quid sint, punice respondentes Chenani, corrupta scilicet voce, sicut in talibus solet, quid aliud respondent quam Chananaei. » Les populations de l'intérieur avaient sans doute subi dans une certaine mesure l'influence des quelques villes puniques qui s'y étaient fondées.

[1] C'est ce que notre regretté confrère, M. de Slane, a surabondamment démontré dans l'appendice du tome IV de sa traduction de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun.

[2] M. Meltzer (*Gesch. der Karthag.*, p. 62 et 436-438) va beaucoup trop loin lorsqu'il ne voit dans les Liby-Phéniciens qu'une « catégorie politique », et non pas un groupe ethnographique. Partant d'une théorie d'ailleurs fort juste de M. Mommsen, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, il la pousse à l'extrême, et en tire des conséquences qu'il est impossible d'admettre sans faire violence aux textes mêmes sur lesquels il s'appuie.

Au fond, elles étaient restées Libyennes en face des Cananéens, comme elles restent encore Berbères à côté des Arabes. Ces conclusions seront justifiées par le tableau que nous essayerons de tracer, dans le chapitre suivant, des rapports des deux races qui se trouvaient en présence sur le sol africain lorsque Rome substitua sa domination à celle de Carthage.

CHAPITRE II.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TRIBUS LIBYENNES.

Nous ne possédons que fort peu de renseignements sur la situation géographique des différentes tribus indigènes à l'époque carthaginoise. Les indications d'Hérodote ne nous font guère connaître que la zone du littoral, et s'arrêtent à la petite Syrte. Les historiens de la campagne d'Agathocle et des guerres puniques y ajoutent à peine quelques noms.

Hérodote nomme successivement, sur le littoral, à partir de l'Égypte : les *Adyrmachides*, Ἀδυρμαχίδες, dont les terrains de parcours étaient bornés à l'Ouest par le port de Plynos (Mersa Soloum); les *Giligammes*, Γιλιγάμμαι[1], dont le territoire s'étendait jusqu'à la hauteur de l'île d'Aphrodisias (île de Bomba); les *Asbytes*, Ἀσϐύσ7αι, qui habitaient l'intérieur au sud de Cyrène et possédaient une ville homonyme[2]; les *Auschises*, Αυσχῖσαι[3], cantonnés au sud de Barcé (Barca), mais qui atteignaient la côte non loin d'Evhespérides (Benghazi). A peu près

[1] Les manuscrits donnent les variantes Γιλιγάμμαι et Γιγάμαι. Étienne de Byzance écrit Γιλιγάμαι.

[2] Étienne de Byzance, *Ethnicorum* p. 130 : Ἀσϐύσ7α, πόλις Λιϐύης, καὶ ὁ πολίτης Ἀσϐύσ7ης· «Οἴη τε Τρίτωνος ἐφ' ὕδασιν Ἀσϐύσ7αο» Καλλίμαχος Αἰτίων πρώτῃ.

[3] Étienne de Byzance, d'après Apollodore, écrit Αὐσχῖται : Αὐσχῖται ἔθνος Λιϐύης ὑπὲρ Βάρκης. Ἀπολλόδωρος περὶ γῆς δευτέρῳ.

au centre du territoire des Auschises habitent les *Bakales*, Βάκαλες, petite peuplade qui s'étend jusqu'à la mer, du côté de Tauchira. A l'ouest des Auschises se trouvent les *Nasamons*, Νασαμῶνες, une des plus nombreuses tribus de la Libye. Aux Nasamons confinent les *Psylles*, Ψύλλοι, dont le territoire, situé au fond de la Syrte, est dépourvu d'eau. C'était déjà la position que leur assignait Hécatée[1]. Hérodote rapporte une légende libyenne d'après laquelle les Psylles périrent ensevelis sous les sables dans une expédition qu'ils firent contre le vent du Midi. Les Nasamons occupèrent leurs terres abandonnées. Une partie de la tribu échappa pourtant au désastre, car les Psylles figurent encore, à l'époque romaine, sur la liste des peuplades de la région syrtique[2]. A l'ouest des Psylles habitent les *Maces*, Μάκαι, qui occupent le littoral jusqu'au Cinyps[3]. Viennent ensuite les *Gindanes*, Γινδᾶνες; les *Lotophages*, Λωτοφάγοι, habitant la partie du territoire des Gindanes qui fait saillie dans la mer, c'est-à-dire la pointe de continent qui fait face à l'île de Meninx, et Meninx elle-même, la Λωτοφαγῖτις γῆ par excellence[4]. Au delà sont les *Machlyes*, Μάχλυες, dont le territoire s'étend du littoral jusqu'au fleuve Triton; les *Auses* ou *Auséens*, Αὐσέες[5], qui habitent, au delà de ce fleuve, les bords du lac Tritonide; les *Maxyes*, Μάξυες[6], tribu sédentaire et agricole,

[1] Steph. Byzant. : Ψύλλοι καὶ Ψυλλικὸς κόλπος, ἐν τῷ Λιβυκῷ κόλπῳ. Ἑκαταῖος περιηγήσει Λιβύης· « Ὁ Ψυλλικὸς κόλπος μέγας καὶ βαθὺς, τριῶν ἡμερῶν πλοῦς. »

[2] Pline, V, IV, 27; VII, II, 14. — Strabon, XVII, III.

[3] Les Μακκοῖοι ou Μακκαῖοι dont parle Polybe (III, XXXIII) paraissent avoir habité beaucoup plus à l'Ouest. Mais la ressemblance des deux noms indique une communauté d'origine.

[4] Cf. Strabon, I, II, p. 25; III, IV, p. 157; XVII, III, p. 834.

[5] Steph. Byzant. : Αὐσεῖς, ἔθνος Λιβύης. Ἀπολλόδωρος δευτέρᾳ περὶ γῆς, καὶ Ἡρόδοτος ἐν τετάρτῃ.

[6] Steph. Byz. : Μάζυες, οἱ Λιβύης νομάδες. Ἑκαταῖος περιηγήσει· εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι Μάζυες καὶ ἕτεροι Μάχλυες. Meineke suppose que cette dernière phrase est une citation d'Hécatée et la rétablit ainsi : [εἶτα Μάξυες νομάδες·] εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι

comme toutes celles qui sont établies à l'occident du même lac[1]; les *Zauèces*, Ζαύηκες, et enfin les *Gyzantes*, Γύζαντες[2], dont le nom, ainsi que le fait remarquer Étienne de Byzance, doit être lu Βύζαντες[3].

Hécatée avait indiqué, avant Hérodote, la limite des Libyens nomades et des Libyens sédentaires. Il la fixait à *Megasa*[4], ville que nous ne connaissons que par lui et dont l'emplacement n'a pas été déterminé. Nous supposons qu'elle se retrouve, sous son nom antique à peine altéré, à *Mâguès* ماقس, un des principaux centres du Nefzâoua. Mâguès est située sur la rive méridionale du Chott el-Djerid, au pied du versant nord du Djebel Rsifa. C'est encore une oasis entourée de sables, mais elle n'est séparée des terres labourables du Tell que par la pointe du chott qui porte le nom particulier de Sebkhat el-Fedjedj. Hécatée a donc pu dire avec raison que la région du blé et des tribus agricoles commençait à partir de Megasa.

La position respective des Zauèces et des Gyzantes (Byzantes) paraît avoir été intervertie dans l'énumération d'Hérodote. Les premiers, en effet, sont très vraisemblablement les Libyens de la Zeugitane; les autres appartiennent à la Byzacène. M. Meltzer explique ingénieusement cette transposition par l'origine même des renseignements fournis à Hérodote. Jusqu'au lac Triton, ces renseignements sont puisés aux sources cyrénéennes. Les quelques détails qu'Hérodote a recueillis sur les tribus si-

Μάζυες· *εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι* Μάχλυες. Nous pensons que les deux tribus sédentaires des Μάζυες et des Μάχλυες ne doivent pas être séparées, dans l'énumération d'Hécatée, par la tribu nomade des Μάζυες, et qu'il n'y a pas lieu de corriger le texte donné par Étienne de Byzance.

[1] Le nom de *Maxitani*, dans Justin, n'est qu'une variante de celui de Μάξυες.

[2] Steph. Byz.: Γύζαντες, ἔθνος Λιβυκὸν, ὡς Ἡρόδοτος ἐν τετάρτῃ καὶ Ἡρωδίανος.

[3] Steph. Byz. : Βύζαντες... παρ' Ἡροδότῳ δὲ κακῶς διὰ του γ Γύζαντες.

[4] Steph. Byz. : Μέγασα, ... πόλις Λιβύης. Ἑκαταῖος περιηγήσει Ἀσίας «ἐξ αὐτῆς Σιτοφάγοι καὶ Ἀροτῆρες».



tuées plus à l'Ouest lui ont été donnés par des Carthaginois, et il est naturel que ceux-ci, prenant mentalement Carthage pour point de départ, aient nommé les Zauèces avant les Byzantes[1].

Au sud de la zone du littoral habitée par les Nomades, Hérodote signale une seconde zone, peuplée d'animaux sauvages, qu'il désigne sous le nom de Λιϐύη Θηριώδης. Cette « Libye des bêtes fauves » est limitée elle-même, au midi, par une chaîne sablonneuse, ὀφρύη ψάμμου, qui s'étend de Thèbes d'Égypte jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et offre de dix en dix journées de marche, ou à peu près, des collines de sel gemme ; de ces collines jaillissent des sources d'eau douce et fraîche, autour desquelles habitent les peuples les plus voisins du désert. En suivant cette chaîne, à partir de Thèbes, on parvient d'abord en dix jours à l'oasis des *Ammoniens*, Ἀμμώνιοι (Siouah). Dix autres journées conduisent à celle d'*Augila*, Αὔγιλα (Aoudjila), fréquentée en été par les Nasamons, qui viennent y faire provision de dattes. A dix journées plus à l'Ouest, en suivant le même ourlet sablonneux, on arrive aux oasis de la puissante tribu des Garamantes, Γαράμαντες, situées à trente jours de marche des Lotophages. A dix journées plus loin, dans la même direction, habitent les *Atarantes*, Ἀτάραντες, qui donnent ce nom à l'ensemble de leur nation, mais chez lesquels les individus ne portent pas de noms particuliers[2]. Dix jours de marche conduisent enfin au pied de l'Atlas, montagne isolée qui soutient le ciel et qui a fait donner aux populations voisines le nom d'*Atlantes*, Ἄτλαντες.

Là s'arrêtent les renseignements ethnographiques recueillis

[1] Meltzer, *Geschichte der Karthager*, p. 77.

[2] Hérodote, IV, CLXXXIV : *Καὶ ἄνθρωποι περὶ αὐτὸν οἰκέουσι τοῖσι οὔνομά ἐστι Ἀτάραντες, οἳ ἀνώνυμοί εἰσι μοῦνοι ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν· ἀλέσι μὲν γάρ σφί ἐστι Ἀτάραντες οὔνομα, ἑνὶ δὲ ἑκάστῳ αὐτῶν οὔνομα οὐδὲν κέεται.*

par Hérodote. Il sait seulement que l'ὀφρύη ψάμμου se prolonge à l'occident de l'Atlas jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et même au delà, et que, de dix journées en dix journées, on y trouve des carrières de sel blanc et pourpre, et des centres habités dont les maisons sont construites en blocs de sel[1]. Au sud de la chaîne sablonneuse qu'il vient de décrire s'étend un désert sans eau et sans végétation, où l'on ne rencontre pas un être vivant.

On s'est donné beaucoup de peine pour retrouver dans la topographie de la zone saharienne, telle que nous la connaissons, les indications recueillies par Hérodote sur la Libye intérieure. Il ne faut les prendre que pour ce qu'elles valent. Hérodote décrit évidemment, d'après des renseignements égyptiens, une route de caravanes qui conduisait de Thèbes dans la Maurétanie, en passant par les oasis du désert de Libye et par le Fezzân. Les dix journées de marche qui séparaient l'oasis d'Ammon d'Augila, et Augila des oasis des Garamantes, se retrouvent assez exactement entre Siouah et Aoudjila, ainsi qu'entre Aoudjila et Ouâdan, la plus orientale des oasis du Fezzân. A partir de ce dernier point il est difficile de faire coïncider les indications de plus en plus vagues d'Hérodote avec les données de la géographie positive. L'Atlas, tel qu'il le décrit, ne paraît pas être, comme on l'a supposé, la grande chaîne atlantique du Maroc. Il le représente en effet comme un cône d'une

[1] Le témoignage des explorateurs modernes est venu, en ce qui concerne ce détail, comme à tant d'autres égards, prouver l'exactitude des renseignements d'Hérodote :

« Dans la même plaine, dont la surface est composée d'un sable gris et dur, on trouve de gros blocs de sel, et, à peu de distance de l'endroit où l'on abreuve les bestiaux, plusieurs maisons construites en briques faites de cette substance. Les Maures me dirent qu'il avait existé très anciennement à cette place un gros village de leur caste, dont les habitants exploitaient les mines de sel de Trazar, et en faisaient un commerce considérable avec le Soudan. » (Caillié, *Voyage à Tombouctou*, t. II, p. 418.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

médiocre circonférence à la base, mais d'une hauteur telle qu'on ne saurait en apercevoir le sommet, toujours couvert de nuages, en été comme en hiver[1]. Barth a cru retrouver les oasis des Atarantes dans celles d'Asben[2]. Il faudrait admettre alors que

[1] Hérodote, IV, CLXXXIV, 3 : Ἔστι δὲ στεινὸν καὶ κυκλοτερὲς πάντη, ὑψηλὸν δὲ οὕτω δή τι λέγεται ὡς τὰς κορυφὰς αὐτοῦ οὐκ οἷά τε εἶναι ἰδέσθαι· οὐδέκοτε γὰρ αὐτὰς ἀπολείπειν νέφεα, οὔτε θέρεος οὔτε χειμῶνος. Le pic conique du Miltsin domine bien la grande chaîne marocaine des Glaoui; mais il est impossible de retrouver cette chaîne, dont la hauteur moyenne est de plus de deux mille cinq cents mètres, dans l'ὀφρύη ψάμμου. Le pic de Ténériffe répond seul à la description d'Hérodote, mais cette synonymie n'est guère plus vraisemblable que celle du Miltsin. Il faudrait supposer que le pic de Ténériffe était resté, dans les traditions libyennes, le type de l'Atlas et que, séparé de la grande chaîne à laquelle il appartenait, par une catastrophe géologique postérieure à la naissance de l'homme, il lui avait été rendu en quelque sorte par ces traditions. Nous n'avons qu'à un médiocre degré cette foi qui transporte si facilement les montagnes, et nous préférons accuser d'inexactitude les renseignements indigènes recueillis par Hérodote.

[2] Rappelant ce que dit Hérodote du nom d'Ἀτάραντες, appliqué à l'ensemble de la tribu, Barth voit dans ce nom le participe passé *a-tara*, « rassemblé », de la langue haoussa : « Der Herodot... setzt in seiner grossartigen Skizze des Nordens von Afrika, im 184sten Kapitel des vierten Buches 10 Tage W. S. W. von den Sitzen der Garamanten mit den Salzlagern (von Bilma), einen Stamm, den er Atarantes nennt; das jedoch kein Nationalname war, erklärt er selbst ausdrücklich, indem er sagt, dass dieser Name der Gesammtheit des Volkes (eigentlich « den Versammelten », ἁλέσι) zukomme. Nun heisst *tāra* in der Hausasprache « versammeln », *ina tāra*, « ich versammele », *sun-tara* « sie haben sich versammelt », und *a-tara* ist das Participium Passivi mit der Bedeutung « versammelt ». Da nun Herodot's Angabe der Sitze dieses Stammes der Atarantes ihn genau dorthin verlegt, wo wir die früheren Sitze des Hausa-Volkes nach historischen Zeugnissen nachgewiesen haben, hege ich nicht den allergeringsten Zweifel, dass die angegebene Verbalform der Hausasprache für « die Gesammtschaft, die Volksgemeinde » der wirkliche Ursprung jenes von Herodot angegebenen Namens ist, indem der Grieche von jener Form *a-tara* mit Zufügung eines *s* einfach den Namen *ataras* für ein einzelnes Individuum bildete; da nun die natürliche Genitiv-Form hiervon ἀτάραντος lautet, so konnte er dem Plural nur die Form ἀτάραντες geben. So erlangen wir denn für die Hausanation, und zwar gerade für ihre Sitze im Berglande Asben, wo wir ihnen noch um die Mitte der verflossenen Jahrhunderts begegnen, und wo zwar keine natürlichen Salzlager sich befinden, aber wo durch natürliche Bedingungen die Haupt-Niederlage des Salzes von Bilma von Alters her sich finden musste, ein Alterthum von wenigstens 2,300 Jahren. » (Barth, *Sammlung central-afrikanischer Vokabularien*, 1ste Abth. p. C, CII.)

la route de caravanes décrite par Hérodote comme courant de l'Est à l'Ouest se serait considérablement infléchie vers le Sud. C'est ce que ferait supposer d'ailleurs la distance de trente journées de marche indiquée, au chapitre CLXXXIII, entre les oasis des Garamantes et la région des Lotophages.

Le *Périple* de Scylax. ne nomme que quatre peuplades libyennes : les *Marmarides*, de la frontière égyptienne à Hespérides[1]; les *Nasamons*, de ce dernier point au fond de la grande Syrte; les *Maces*, qui habitent le littoral occidental du même golfe[2], et les *Lotophages*, dont le territoire s'étend du promontoire Cephalae (Ras Mezrata) jusqu'à la pointe orientale du golfe de la petite Syrte[3].

Diodore, dans son récit de l'expédition d'Agathocle et dans un fragment du XXVI[e] livre, nous fait connaître trois tribus libyennes dont les noms ne se retrouvent pas à l'époque postérieure : les *Micatani*[4], les *Zuphones*[5] et les *Asphodelodes*[6]. Il est impossible de déterminer la situation géographique des deux premières. L'analogie qu'on a voulu établir entre les Zuphones et la localité que Shaw appelle *Zowan* ne repose que sur une

[1] Scylax, *Périple*, 108 : Ἀπὸ δὲ Ἄπιδος ἔθνος Λιβύων ἐσ7ὶν οἱ Μαρμαρίδαι μέχρις εἰς Ἑσπερίδας.

[2] *Ibid.*, 109 : Ἀπὸ δὲ Ἑσπερίδων, κόλπος ἐσ7ὶ μέγας, ᾧ ὄνομα Σύρτις . . . Περιοικοῦσι δὲ αὐτὴν Λιβύων ἔθνος Νασαμῶνες μέχρι τοῦ μυχοῦ τοῦ ἐπ' ἀρισ7ερᾷ· τούτων δὲ ἔχονται Λιβύων ἔθνος παρὰ τὴν Σύρτιν μέχρι τοῦ σ7όματος τῆς Σύρτιδος Μάκαι.

[3] *Ibid.*, 110 : Τὰ δὲ ἔξω τῆς Σύρτιδος παροικοῦσι Λίβυες Λωτοφάγοι ἔθνος μέχρι τοῦ σ7όματος τῆς ἑτέρας Σύρτιδος.

[4] Diodore, XXVI, XXIII : Ὅτι Καρχηδόνιοι καταλύσαντες τὸν Λιβυκὸν πόλεμον, τὸ τῶν Μικατανῶν Νομάδων ἔθνος σὺν γυναιξὶ καὶ τέκνοις τιμωρησάμενοι, πάντας τοὺς συλληφθέντας ἀνεσ7αύρωσαν. Διόπερ οἱ τούτων ἀπόγονοι τῆς εἰς τοὺς πατέρας ὠμότητος ἀναμιμνησκόμενοι χαλεπώτατοι τοῖς Καρχηδονίοις πολέμιοι καθεσ7ήκεισαν.

[5] Diodore, XX, XXXVIII : Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι παραγενηθέντες εἰς τοὺς Νομάδας τοὺς καλουμένους Ζούφωνας, πολλοὺς τῶν ἐγχωρίων προσηγάγοντο καὶ τῶν ἀφεσ7ηκότων ἐνίους εἰς τὴν προϋπάρχουσαν ἀποκατέσ7ησαν συμμαχίαν.

[6] Diodore, XX, LVII, 5 : Ἠνάγκασε πειθαρχεῖν τοὺς τὴν ἑξῆς χώραν νεμομένους τοὺς καλουμένους Ἀσφαδελώδεις, ὄντας τῷ χρώματι παραπλησίους τοῖς Αἰθίοψι.

fausse orthographe de ce dernier nom, qui se prononce et s'écrit en réalité *Zaghouân*, زغوان. Le nom donné par Diodore à la troisième peuplade n'est qu'une traduction grecque de l'appellation libyenne. Les *Asphodelodes,* d'après Diodore, se rapprochaient des Éthiopiens par la couleur de leur peau. Ils habitaient, d'autre part, près d'une ville de *Phelline*[1]. Phelline elle-même, autant qu'on en peut juger par l'ordre dans lequel sont racontées les opérations militaires du lieutenant d'Agathocle, était voisine de *Meschela,* ville importante fondée par les Grecs à leur retour de la guerre de Troie[2]. Phelline devait donc appartenir à la zone du littoral, où se trouvait certainement Meschela, et être en même temps assez rapprochée du Sahara. Peut-être se retrouve-t-elle dans la *Pallene* que la Table de Peutinger indique entre Zitha et Praesidium, c'est-à-dire entre le Ras ech-Chemmakh, qui fait face à la pointe sud-est de Djerba, et le lac des Bibân. Les Asphodélodes auraient alors occupé les oasis méridionales du Nefzâoua, où habitent encore des populations à peau noire. Nous ne proposons cependant cette synonymie que sous toutes réserves : la position des Asphodélodes, en effet, comme celles qu'on peut assigner approximativement aux différentes villes libyennes énumérées dans le récit de la double campagne d'Eumaque, dépend de la direction générale des opérations de l'armée sicilienne. Or il est assez difficile de se prononcer à cet égard : les indications de Diodore, comme nous le verrons plus loin, sont non seulement vagues, mais parfois contradictoires.

A l'époque des guerres puniques apparaît le nom d'*Afri*, donné

[1] Diodore, XX, LVII, 5 : *Εἶθ' ἑτέραν ἐκπολιορκήσας τὴν ὀνομαζομένην Φελλίνην, ἠνάγκασε πειθαρχεῖν τοὺς... Ἀσφοδελώδεις.*

[2] Diodore, *ibid. : Τρίτην δ' εἷλε Μεσχέλαν, μεγίστην οὖσαν, ᾠκισμένην δὲ τὸ παλαιὸν ὑπὸ τῶν ἐκ Τροίας ἀνακομιζομένων Ἑλλήνων.*

par les Romains aux Libyens du territoire de Carthage. Ce territoire lui-même est appelé *Africa*[1]. Les indigènes de l'Ouest sont désignés sous le nom de *Numidae,* reproduction du mot grec Νομάδες[2]. Les contrées situées à l'occident de la Numidie reçoivent des *Mauri,* qui en habitent le nord, le nom de *Mauretaniae*[3]. Les *Mauri* sont appelés aussi *Maurusii*[4], Μαυρούσιοι, forme toujours employée par les écrivains grecs[5], et qui exclut l'étymologie qui fait dériver le nom des Maures de la prétendue couleur de leur peau : cette modification du nom indigène semble précisément avoir pour but de prévenir une confusion entre l'ethnique libyen et l'adjectif grec de même forme.

Nous ne connaissons que par Appien une tribu des *Aréacides*, qui habitait les environs d'Hadrumète[6].

En même temps se dessinent deux grandes divisions territoriales plutôt qu'ethnographiques. Les pays numides compris entre le territoire propre de Carthage et l'embouchure de la Mulucha (Mlouïa)[7] sont partagés en deux zones perpendiculaires au littoral et séparées par le cours de l'Amsaga (Oued el-Kebir). Celle de ces deux zones qui confine au territoire punique est habitée par les Massyliens, *Massyli* ou *Maesulii*[8], Μασσυ-

[1] Mela, I, iv : « Proxima Nilo provincia quam Cyrenas vocant; dein, cui totius regionis vocabulo cognomen inditum est, Africa. »

[2] Salluste, *Jugurtha,* xix. — Mela, I, iv.

[3] Pline, V, i, 2 : « Gentes in ea, quondam praecipua Maurorum, unde nomen. »

[4] Pline, *ibid.* : « Maurorum... quos plerique Maurusios vocant. » — Cf. Steph. Byz. : *Μαυρούσιοι καὶ Μαῦροι, ἔθνος μέγα Λιβύης, ὡς Κουάδρατος ἐν πρώτῳ Παρθικῶν.*

[5] Strabon, XVII, iii, 2 : *Οἰκοῦσι δ' ἐνταῦθα Μαυρούσιοι μὲν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων λεγόμενοι, Μαῦροι δ' ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων καὶ τῶν ἐπιχωρίων, Λιβυκὸν ἔθνος μέγα καὶ εὔδαιμον, ἀντίπορθμον τῇ Ἰβηρίᾳ.*

[6] Appien, VIII, xxxiii : *Ὁ Ἀννίβας... ἐς Ἀδρυμητὸν Λιβύης κατήγετο πόλιν.. καὶ τὸν δυνάστην τῶν Νομάδων τῶν καλουμένων Ἀρεακιδῶν ἐς φιλίαν ὑπήγετο*

[7] Salluste, *Jug.*, xix : « Cetera loca usque ad Mauretaniam Numidae tenent. »

[8] Liv., XXIV, xlviii : « Quod ubi Carthaginienses acceperunt, extemplo ad Galam in parte altera Numidiae — Maesulii ea gens vocatur — regnantem legatos mittunt. » Cf. XXIX, xxix, xxxi et xxxii.

λεῖς[1], Μασσύλοι[2], Μασυλιεῖς[3], Μασυλῆες[4], Μασσύλιοι[5]. La zone occidentale appartient aux Massésyliens, *Masaesulii*[6], *Massaesyli*[7], Μασαισύλιοι[8], Μασαίσυλοι[9], Μασαισυλεῖς ou Μασαισυλῖται[10]. Au temps de la seconde guerre punique la première de ces régions forme le royaume de Gala et de Massinissa; l'autre, celui de Syphax. Les Massyliens et les Massésyliens ne sont que deux grandes fractions de la race numide. Le mot *mas* ou *mes* a encore, dans les dialectes berbères du Maghreb, le sens de « fils, descendant ». Les *Massyli* sont donc les « Fils de Soul », les *Massaesyli*, les « Fils de Sissoul ». Le nom de *Soul* se retrouve comme nom propre dans les inscriptions libyennes[11]. Celui de *Sis* s'y retrouve également[12]. Le composé *Sissoul* est formé par le procédé qui a produit *Sismal*[13] et *Sismat*[14], dont les derniers éléments, *Mal* et *Mat*, figurent comme noms propres isolés dans l'épigraphie indigène[15].

L'Afrique libyenne est partagée, en outre, en deux régions

[1] Polybe, III, xxxiii, 15 : Νομάδων δὲ, Μασσυλέων καὶ Μασσαισυλίων...

[2] Stephanus Byzantinus : Μασσύλοι, Λιβυκὸν ἔθνος· Πολύβιος ἐν ἑβδόμῳ Μασσυλεῖς αὐτούς φησι.

[3] Strabon, II, v, 33 : Συνάπτουσι δ' οἱ Νομάδες αὐτῇ (τῇ Καρχηδονίᾳ)· τούτων δὲ τοὺς γνωριμωτάτους τοὺς μὲν Μασυλιεῖς, τοὺς δὲ Μασαισυλίους προσαγορεύουσιν. — Cf. Appien, VIII, x : Μασσυλέων δ' αὖ, γένους ἀλκίμου.

[4] Dionys., *Periegesis*, v. 187 :

Ἔνθα Μασαισύλιοί τε καὶ ἀγρόνομοι Μασυλῆες.

[5] Appien, *Punic.*, X, xxvii.

[6] Liv., XXVIII, xvii : « Masaesulii, gens adfinis Mauris, in regionem Hispaniae maxime qua sita nova Carthago est spectant. »

[7] Pline, V, i, 17 : « Proxima illi Massaesylorum fuerat. » — V, i, 19 : « Amnis Mulucha, Bocchi Massaesylorumque finis. » — X, ix, 8 : « In insula Africae Cerne in Oceano accipitres totius Massaesyliae humi fetificant. »

[8] Polybe, XVI, xxiii, 6 : Καὶ γὰρ ὁ Σύφαξ, ὁ τῶν Μασαισυλίων βασιλεύς. — Strabon, *l. l.* — Dionys., *Periegesis*, *l. l.*

[9] Ptolémée, IV, ii, 17

[10] Steph. Byz : Μασαισυλία, χώρα Λιβύης προσεχὴς τῇ τῶν Μαυρουσίων· τὸ ἐθνικὸν Μασαισύλιοι καὶ Μασησυλεῖς καὶ Μασησυλῖται.

[11] Halévy, *Études berbères*, n° 5.

[12] Halévy, n°s 70, 104, etc.

[13] Halévy, n° 223.

[14] Halévy, n° 103.

[15] Halévy, n°s 166 et 48.

parallèles à la Méditerranée. Les *Afri*, les Numides et les Maures peuplent de l'Est à l'Ouest la région du littoral. Au sud de cette grande zone s'étend, des bords de l'Océan jusqu'à la Cyrénaïque, la région des Gétules, *Gaetuli*, **Γαίτουλοι**[1]. Descendants directs de ces aborigènes dont les silex taillés du Sahara nous ont révélé l'existence aux époques préhistoriques les plus reculées, les Gétules forment une catégorie distincte dans l'ethnographie africaine. Tandis que les Libyens de la zone maritime sont plus ou moins pénétrés par les éléments étrangers, ibères, indo-européens ou sémitiques, qui s'établissent successivement en Afrique, les Gétules, par leur position géographique, échappent à ces influences extérieures et ne se croisent guère qu'avec les races sahariennes[2]. Aussi voyons-nous se produire entre ces deux branches issues d'une même souche, dès les premières pages de leur histoire, une opposition qui s'accentue de siècle en siècle, à mesure que le développement de l'une contraste davantage avec l'immobilité de l'autre, et qui ne s'effacera en partie que lorsque, séparée, par

[1] Salluste, *Jug.*, XIX : « Cetera loca usque ad Mauretaniam Numidae tenent; proxumi Hispaniae Mauri sunt. Super Numidiam Gaetulos accepimus, partim in tuguriis, alios incultius vagos agitare, post eos Aethiopas esse. » — Mela, I, IV : « At super ea quae Libyco mari adluuntur, Libyes Aegyptii sunt, et Leucaethiopes, et natio frequens multiplexque Gaetuli. Deinde late vacat regio, perpetuo tractu inhabitabilis. »

[2] Les *Melanogaetuli*, **Μελανογαιτοῦλοι** de Ptolémée (IV, VI, 16), comme ses **Λευκαιθιόπες** (IV, VI, 17), sont issus d'un mélange des *Nigritae* ou *Aethiopes* sahariens avec les tribus gétules du Sahara. Les *Nigritae* ou *Nigrites*, d'après Étienne de Byzance, devaient leur nom au fleuve Nigir : *Νίγρητες, ἔθνος Λιβύης, ἀπὸ ποταμοῦ Νίγρητος. Διονύσιος* « *Καὶ ἀγχέμαχοι Νίγρητες.* » — Cf. Strabon, II, v, 33 : *Νέμεται δ' ἔθνη τὴν Λιβύην τὰ πλεῖστα ἄγνωστα... ὅμως δ' οὖν τὰ λεγόμενα τοιαῦτά ἐστι· τοὺς μὲν μεσημβρινωτάτους Αἰθίοπας προσαγορεύουσι, τοὺς δ' ὑπὸ τούτοις τοὺς πλείστους Γαράμαντας καὶ Φαρουσίους καὶ Νιγρίτας, τοὺς δ' ἔτι ὑπὸ τούτοις Γαιτούλους, τοὺς δὲ τῆς θαλάττης ἐγγὺς ἢ καὶ ἁπτομένους αὐτῆς πρὸς Αἰγύπτῳ μὲν Μαρμαρίδας μέχρι τῆς Κυρηναίας, ὑπὲρ δὲ ταύτης καὶ τῶν Σύρτεων Ψύλλους καὶ Νασαμῶνας καὶ τῶν Γαιτούλων τινὰς, εἶτ' Ἀσβύστας καὶ Βυζακίους μέχρι τῆς Καρχηδονίας.*

l'invasion arabe et surtout par l'islamisme, du monde européen auquel elle devait sa civilisation relative, la région du littoral retombera dans la barbarie, d'où l'autre n'est jamais sortie. Cette distinction entre Libyens et Gétules apparaît, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, à la première ligne du récit du roi Hiempsal tel que nous l'a transmis Salluste, et cette légende indigène l'explique précisément par les conditions géographiques et ethnographiques fort différentes dans lesquelles se trouvent les deux groupes[1]. Ce sont les Gétules qui prendront les armes contre Juba II, le dernier des rois vassaux que Rome donnera à la Numidie; ce sont eux dont l'Afrique assimilée du littoral aura sans cesse à repousser les incursions, pendant toute la durée de l'occupation romaine; ce sont eux qui feront aux Byzantins ces guerres sanglantes que racontent Procope et Corippus; ce sont eux qui anéantiront les premières armées arabes; ce sont eux enfin que nous avons encore à combattre dans le sud de nos provinces africaines.

Les limites de ces deux régions, que nous comparerions volontiers à nos territoires civil et militaire, sont assez difficiles à préciser. On peut affirmer en termes généraux que la zone septentrionale correspond à notre Sahel algérien et à la plus grande partie du beylik de Tunis. Les hauts plateaux et les massifs montagneux de la chaîne atlantique saharienne représentent l'immense territoire des Gétules. Du côté du Sud, nous avons une indication précise : la Gétulie de Pline s'é-

[1] Salluste, *Jug.*, XVIII : « Africam initio habuere Gaetuli et Libues, asperi incultique, quis cibus erat caro ferina, atque humi pabulum, uti pecoribus. Hi neque... imperio cujusquam regebantur... Medis autem et Armeniis adcessere Libues (nam hi propius mare Africum agitabant); Gaetuli sub sole magis, haud procul ab ardoribus... hique mature oppida habuere : nam freto divisi ab Hispania mutare res inter se instituerant. . . . . . Quia Libues quam Gaetuli minus bellicosi... »

tend jusqu'au fleuve Nigris (Oued Djedi), limite de l'Afrique et des Éthiopiens[1]. La Table de Peutinger indique des Gétules nomades, *Bagigetuli,* au sud de Sabrata, sur la rive droite de l'Ausere. Du côté du Nord, le même document nous fournit peut-être un indice : la grande voie de Carthage à Sitifis par Siguese et Vatari semble représenter, avec ses stations et ses postes militaires si rapprochés, la route stratégique qui séparait, au moins à l'origine, les territoires numides des terrains de parcours des Gétules. Madaure était situé à peu de distance au nord de cette ligne, et Apulée, qui y était né, se représente lui-même comme à demi Gétule et à demi Numide[2].

Pline est le premier géographe de l'époque impériale qui sorte de ces généralités ethnographiques et donne quelques renseignements sur les différentes tribus indigènes de la province d'Afrique. Parmi les vingt-six peuples qui, de l'Amsaga jusqu'à la Cyrénaïque, sont soumis à la domination romaine, Pline cite les *Natabudes,* les *Capsitani,* les *Misulani,* les *Sabarbares,* les *Massyli*, les *Nisives,* les *Vacamures,* les *Ethini,* les *Mussini* et les *Marchubii*[3]. Quelques-uns de ces noms se retrouvent dans les inscriptions africaines, qui nous permettent d'en rétablir la forme exacte en même temps qu'elles indiquent la position des tribus. Une dédicace à Septime Sévère, découverte à Oumm-

[1] Après avoir énuméré les principales tribus indigènes de la province d'Afrique, Pline ajoute : « Et tota Gaetulia usque ad flumen Nigrin, qui Africam ab Aethiopia dirimit. » (V, IV, 4.) Le même auteur nous montre, en Maurétanie, les puissantes tribus gétules des *Autololes* et des *Baniurae* remontant vers le Nord et s'emparant des territoires abandonnés par les Maures et les Massésyliens, tandis qu'une fraction des Autololes, les *Vesuni,* va s'établir au Sud, dans le voisinage des Éthiopiens. « Gaetulae nunc tenent gentes, Baniurae, multoque validissimi Autololes et... Vesuni. » (V, I, 2.)

[2] Apulée, *Apolog.,* XXIV : « Sitam [patriam] Numidiae et Gaetuliae in ipso confinio meis scriptis ostendis, scilicet quibus memet professus sum, cum Lolliano Avito c. v. praesente publice dissererem, Seminumidam et Semigaetulum. »

[3] *Hist. nat.,* V, IV, 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Guerriguech, fixe la situation des *Nattabutes*[1]. Celle des *Suburbures* est précisée par un autre document épigraphique, trouvé entre Constantine et Sétif[2]. Les *Capsitani* sont certainement les tribus qui occupaient le territoire de Capsa (Kafsa). L'ethnique *Capsenses*, qu'ont fourni plusieurs inscriptions découvertes dans cette localité, désigne spécialement les habitants mêmes du municipe. Celui que donne Pline s'applique à la *gens* tout entière.

Beaucoup plus détaillée que celle de Pline, la liste de Ptolémée énumère trente-neuf peuplades indigènes dans la province d'Afrique et vingt-cinq dans la Maurétanie Césarienne. L'histoire de cette dernière province, au point de vue des rapports des tribus avec les populations complètement assimilées par Rome, se lie trop intimement à celle de l'Afrique propre et de la Nu-

[1] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 4826 :

DIVO·COM *modo divi*
M·ANTONINI·PII·G*erman*
SARMAT·FILIO·FR*atri*
IMP·CAES·L·SEPT *imi Seve*
RI·PII·PERTINACI *s·aug·ara*
BIC·ADIAB·PARTH·M *ax pont*
MAX·TRIB·POT·XV *ii·imp·xi*
COS·III·PROCOS·PROP *aga*
TOR·IMP·FORTISSIMI·*feli*
CISS *imiq·princ*IPIS *patruo*
IMP·CAES·M·AVRELI A*n*
TONINI·PII·FE *licis aug*·PON *t*
MAX·TRIB·POT·XII CO *s·iii*
PROCOS·FORTISSIM *i fe*
LICISSIMIQII PRIN *cipis*
ET·SVPER·OMNES·P *rin*
CIPES·NOBISSIM·C *iv*
NATTABVTVM

[2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 10335 (inscription trouvée près de Bordj Maâmra) :

imp·Caes·M·Aurelio Antonino
*pro felice aug·p*ONT
M·TRIB·POT·XVIIII·IMP·III
COS.IIII·P·P·PROCOS·RESPVB
GENT. SVBVRBVR·VIAS·EX
AVSTAS·RESTITVIT·AC·NO
VIS MVN *itio* NIB·DILATAVIT
XXI

L'inscription n° 8270 nomme un *defensor gentis* (*Suburburum*), décurion de la colonie des *Tutcenses*, qui formaient sans doute une fraction de la tribu :

M·AVR·HONO
RATIANO CON
CESSI FILIO SVBVR
BVRI·COL·DEC·COL
TVTCENSIVM DEFEN
SORI GENTIS VIRO
FORTI AC FIDELISSI
MO AVR·MAXIMVS
FRATRI INCOM
[PARABILI
VIX. A·LIII

midie pour que nous ne croyions pas utile de reproduire les indications ethnographiques de Ptolémée à partir des frontières de la Tingitane.

Ptolémée nomme successivement de l'Ouest à l'Est :

Les *Herpeditani*, Ἑρπεδιτανοί, qui habitent au sud des « mines de cuivre »; au sud des Herpeditani, les *Taladusii*, Ταλαδούσιοι; à l'est des Herpeditani, les *Sorae*, Σῶραι, au sud desquels se trouvent les Massésyliens, Μασαίσυλοι, placés eux-mêmes au nord des *Dryitae*, Δρυῖται. On voit que cette dénomination de « Massésyliens », comme celle de « Massyliens » que nous retrouverons plus loin, n'a plus la portée que lui attribuaient les documents antérieurs : elle se localise et ne désigne plus que la tribu dont le nom s'était imposé aux tribus voisines.

A l'est du mont Durdus et jusqu'aux monts Garaphi habitent les *Elulii*, Ἠλούλιοι, les *Tolotae*, Τολῶται, et les *Nacmusii*, Νακμούσιοι; ce dernier nom s'est conservé dans la nomenclature géographique de la Kabylie : le massif de la rive droite de l'Oued Akbou est encore appelé aujourd'hui *Djebel Nakmous*. La Table de Peutinger inscrit le mot NAGMVS entre Cuicul et Tucca, au-dessus de la route qui relie ces deux localités. A l'est des Taladusii et jusqu'à l'embouchure du Chinalaph, se trouvent les *Machusii*, Μαχούσιοι, situés au nord du mont Zalacus, qui les sépare des *Mazices*, Μάζικες. Une épitaphe de Lambaesis rappelle une défaite infligée par un centurion de la légion III[e] Augusta aux *Masices regionis Montensis*[1]. Ces derniers mots, qui

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 2786, inscription de Lambaesis :

D M
P·AELIO PF RO
MANO EX MY
SIA ˥ LEG·III·AV
ET·VII·CL·XX
V·V·ET.I·ITAL
DONIS DO
NATO DE
BELLATORI
HOSTIVM
PROV·HIS·
ET·MAZICVM
REG·MON
TENS.......
....

fixent la position des *Mazices* dans le massif montagneux qui séparait la Numidie de la Maurétanie Sétifienne, et où la Table de Peutinger indique la station de *Mons*, distinguent cette tribu d'une autre fraction de la même *gens* placée par Ptolémée, sous le nom de **Μάσικες**, dans le nord de la Tingitane.

Viennent ensuite : les *Banturarii*, **Βαντουράριοι**, et au sud des monts Garaphi les *Aquenses*, **Ἀκουήνσιοι**, les *Myceni*, **Μυκῆνοι**, et les *Maccurae*, **Μακκοῦραι**; au-dessus du mont Cinnaba les *Enabasi*, **Ἐνάβασοι**. A l'est du Zalacus, sur le littoral, sont les *Macchurebi*, **Μαχουρῆβοι**[1], dont le nom a été rapproché de celui de la grande tribu berbère des *Maghraoua*.

Au sud des Macchurebi se trouvent : les *Tulenses*, **Τουλήνσιοι**; ensuite les *Baniuri*, **Βανίουροι**, qui habitent au nord des *Machures*, **Μαχοῦρες**; puis les *Salassi*, **Σαλάσσιοι**, et les *Malchubii*, **Μαλχούβιοι**; ces derniers paraissent être les *Marchubii*, que Pline comptait parmi les peuplades de la province d'Afrique. Ces déplacements de tribus durent être aussi fréquents à l'époque romaine, et pour les mêmes raisons politiques, qu'ils le furent au moyen âge arabe et surtout sous la domination turque. A l'est des Tulenses sont les *Mucuni* et les *Chituae*, **Μουκοῦνοι καὶ Χιτοῦαι**, qui arrivent jusqu'à l'Amsaga. Au sud sont les *Coedamusii*, **Κοιδαμούσιοι**, et, près des sources de l'Amsaga, les *Toducae*, **Τοδοῦκαι**.

A cette liste des tribus maurétaniennes doivent s'ajouter les *Succhaei* de Dexippe[2]. Quant aux *Elbestii* et aux *Mastieni* d'Hécatée et de Philiste[3], ils paraissent originaires de la péninsule Ibérique : Polybe nomme les *Mastiani* parmi les tribus espa-

[1] Les *Macurebi* et les *Nabades*, séparés par le fleuve *Usar*, sont les deux seules tribus que Pline mentionne dans la Césarienne.

[2] Stephanus Byzantinus : Σουκχαῖοι, ἔθνος Μαυρούσιον, ὡς Δέξιππος χρονικῶν δεκάτῳ.

[3] Steph. Byz. : Ἐλβέστιοι, ἔθνος Λιβύης. Φίλιστος ῆ « περὶ δὲ τοὺς Λίβυας . . . » Ἑκαταῖος Εὐρώπῃ « Ἐλβέστιοι καὶ Μαστιηνοί ».

gnoles qui furent transportées en Afrique à l'époque de la seconde guerre punique[1].

Dans la province d'Afrique Ptolémée distingue nettement les deux zones parallèles au littoral dont nous avons parlé. Il nomme successivement de l'Ouest à l'Est, dans la région septentrionale, les *Cirtesii,* Κιρτήσιοι, les *Nabathrae,* Ναϐάθραι, et les *Iontii,* Ἰόντιοι, qui habitent la Numidie ou Afrique nouvelle jusqu'à Thabraca; puis les *Mideni,* Μιδηνοί[2], les Liby-Phéniciens, Λιϐυφοίνικες, du territoire propre de Carthage, ἡ Καρχηδονία, les *Machyni,* Μάχυνοι, qui s'étendent jusqu'à la petite Syrte, les *Cinithii,* Κινίθιοι, qui habitent les bords mêmes du golfe[3]; les *Nigitimi,* Νιγίτιμοι, qui s'étendent jusqu'au Cinyps, et les Lotophages, Λωτοφάγοι, qui occupent les rives de ce fleuve. Sur les bords de la grande Syrte sont les *Samamycii,* Σαμαμύκιοι, dont le nom se retrouve peut-être dans celui de la tribu berbère des Semkân, et les *Nycpii,* Νύκπιοι; au sud de ces derniers habitent les *Elaeones,* Ἐλαιῶνες.

Dans la seconde zone, au sud des Cirtésiens et du mont Audus, habitent les *Misulani,* Μισουλανοί, au-dessus desquels se trouvent les *Nattabutes,* Νατ7αϐοῦτες, et les *Nisibes,* Νίσιϐες, déjà nommés par Pline, aussi bien que les Misulani[4].

Au sud des Mideni sont les *Miaedii,* Μιαίδιοι, placés eux-mêmes au nord des *Musuni,* Μούσουνοι, identiques aux *Mussini* de Pline. Ce sont les *Musunii* que la Table de Peutinger place au-

[1] Polybe, III, XXXIII, 9 : Ἦσαν δ'οἱ διαϐάντες εἰς τὴν Λιϐύην Θερσῖται, Μασ7ιανοί, πρὸς δὲ τούτοις, ὀρεῖται Ἴϐηρες, Ὀλκάδες.

[2] Ce nom de *Mideni* rappelle celui des *Myndones* d'Éphore, cité par Étienne de Byzance : Μύνδωνες, ἔθνος Λιϐύης. Ἔφορος εἰκοσ7ῷ ὀγδόῳ « Μύνδωνες οἵπερ εὐγνωμότατοι δοκοῦσιν εἶναι πλουσιώτατοι τὸν βίον. »

[3] Tacite (*Ann.*, II, LII) nomme la tribu des Cinithii, *haud spernendam nationem.*

[4] Wilberg préfère à tort la leçon Νατταϐοῦται à la forme correcte Νατταϐοῦτες, que donnent plusieurs manuscrits et qui se retrouve dans les inscriptions.

dessous de la route qui conduisait de Sitifis à la station d'*Ad Oculum Marinum*.

Au sud du mont Thamme habitent les *Saburbures*, Σαβούρβουρες; au sud de ces derniers, les *Haliardi*, Ἁλιάρδοι.

Au midi de la région byzacitide habitent les *Ozutae*, Ὀζοῦται, les *Cerophaei*, Κεροφαῖοι, et les *Mampsari*, Μάμψαροι, cantonnés au nord de la montagne du même nom et séparés par ce massif des *Motuturii*, Μοτουτούριοι. Au midi des Machyni sont les *Machryes*, Μάχρυες, les *Machlyes* d'Hérodote, puis les *Gephes*, Γηφεῖς, et les *Mimaces*, Μίμακες, déjà mentionnés par Philiste[1].

Au sud du mont Usalaetus habitent les *Uzalae*, Οὐζάλαι, et commence la Libye déserte. Au-dessous des Cinithii se trouvent les *Sigiplosii*, Σιγιπλώσιοι, les *Achaemenes*, Ἀχαιμενεῖς, et les *Muturgures*, Μουτούργουρες; au midi de ces derniers sont les *Muchthusiii*, Μουχθούσιοι.

Au-dessous des Nigitimi sont les *Astacures*, Ἀστάκουρες; au-dessous des Lotophages, les *Eropaei*, Ἐροπαῖοι, puis les *Dolopes*, Δόλοπες; au sud de ceux-ci, les *Erebidae*, Ἐρεβεῖδαι. Au midi des Samamycii habitent les *Edamenses*, Ἡδαμήνσιοι, puis les *Nygbeni*, Νυγβηνοί; au sud de ces derniers sont les *Nycpii*, Νύκπιοι. Enfin au sud des Nycpii et des Elaeones habitent les *Macae Syrtitae*, οἱ Μάκαι οἱ Συρτῖται, qui touchent au désert de Libye.

Les *Nycpii* et les *Elaeones* figurent, comme on le voit, dans les deux zones. Ces deux tribus s'étaient-elles dédoublées? Y a-t-il simplement erreur dans le texte de Ptolémée? Nous posons la question, sans essayer de la résoudre.

Nous ne nous prononcerons pas davantage en ce qui concerne l'identité, généralement admise, des *Misulani* de Ptolémée

[1] Steph. Byz. : Μίμακες, ἔθνος Λιβυκόν. Φίλιστος Σικελικῶν ὀγδόῳ.

et de Pline, et des *Musulamii* de Tacite[1], dont le nom se retrouve dans les deux inscriptions de Ksar Gouraï et d'Henchir el-Begueur[2]. D'après ces deux derniers documents, le territoire des Musulamii s'étendait des environs de Théveste (Tebessa) jusqu'à ceux de Sufes (Sbiba). Les Musulamii de Tacite, au contraire, habitaient évidemment l'ouest de la Numidie : c'est ce que prouve la phrase dans laquelle l'historien dit que les Musulamii entraînèrent dans leur prise d'armes les Maures du voisinage, *Mauros accolas*. C'est également la position que la Table de Peutinger assigne aux *Musulamii*, entre la route de Cuicul à Mileu et la grande voie qui conduisait directement de Sitifis à Carthage par Sigus, Vatari et Siguese. Or c'est précisément dans le voisinage de la Césarienne que Ptolémée place les Misulani. Il y a donc là, nous le reconnaissons, un indice en faveur de l'identité des Misulani et des Musulamii, indice que n'affaiblit pas la situation différente assignée aux Musulamii par les textes épigraphiques, puisqu'on sait jusqu'à quel

[1] Tacite, *Ann.*, II, LII : « Eodem anno coeptum in Africa bellum, duce hostium Tacfarinate. Is natione Numida, in castris romanis auxiliaria stipendia meritus, mox desertor, ... postremo non inconditae turbae sed Musulamiorum dux haberi. Valida ea gens et solitudinibus Africae propinqua, nullo etiam tum urbium cultu, cepit arma Maurosque accolas in bellum traxit. »

[2] Inscription de Ksar Gouraï (*C. I. L.*, t. VIII, n° 10667) :

EX AVCTORITATE
IMP·CAES·TRAIANI
AVG·GER·DACICI
MVNATIVS GALLVS
LEG·PRO·PR
FINIBVS MVSVLAMIOR
...LEGII VETVSTATIS
...TAM ABOLEVIT

Inscription d'Henchir el-Begueur (*C. I. L.*, n° 270) : « . . . Ut ei permittetur in provincia Afric(a) regione Beguensi, territorio Musulamiorum, ad Casas. . . nundinas instituere. . . habere. . . »

point, de tout temps, les tribus africaines ont été fractionnées. Nous hésitons, toutefois, à ne voir dans le nom des Misulani qu'une variante de celui des Musulamii. Si nous ne connaissions les Misulani que par Pline, nous pourrions admettre plus facilement une erreur dans la transcription de leur nom : mais ce nom se retrouve sous la forme identique dans Ptolémée, dont l'autorité est si grande en matière d'onomastique africaine. Nous ajouterons qu'à ce dernier point de vue, le composé *Mis-ilan* ou *Mis-ulan* n'a rien que de très correct[1]. De l'analogie des deux noms, enfin, il serait imprudent de conclure à leur identité. La toponymie et l'ethnographie africaines offrent une quantité de noms qui diffèrent à peine les uns des autres, et il est possible qu'en identifiant, sous prétexte de ressemblance, ceux des Misulani et des Musulamii, on s'expose à une erreur semblable à celle que l'on commettrait en confondant *Tucca* et *Thugga, Tuniza* et *Thinissa,* les *Machlyes* et les *Maxyes* d'Hérodote, ou les *Maccurae* et les *Macchurebi* de Ptolémée. Nous n'admettrons donc pas sans réserves l'identité des Misulani et des Musulamii.

Une inscription de Cirta nous a fait connaître une tribu africaine, les *Saboides,* dont le nom ne figure dans aucune des listes ethnographiques que nous a laissées l'antiquité[2]. D'autres

[1] Le nom propre *Il* se lit dans les inscriptions libyennes; en y ajoutant le suffixe berbère et libyen *en, an,* on reconstitue le mot *misilan.*

[2] *Corpus inscriptionum latinarum,* t. VIII, n° 7041 :

M · C O C V L N I O
S E X · F I L · Q V I R
Q V I N T I L I A N O · L A T O
C L A V O · E X O R N A T O · A B
I M P · C A E S A R E · L · S E P T I M I O
S E V E R O . . . . . .
. . . .
F L O R V S · L A B A E O N I S · F I L
P R I N C E P S · E T · V N D E C I M · P R I M V S
GENTIS · SABOIDVM AMICO MERENTI
. . . .

textes épigraphiques mentionnent, sur plusieurs points de la province d'Afrique, des *gentes Numidarum*, qu'elles ne désignent pas sous un nom particulier. Une dédicace d'Henchir Guergour (*Masculula*), qui remonte aux premiers temps du règne de Tibère, fait allusion à un *conventus* de Numides et de citoyens romains[1]. Une épitaphe de Khmissa (*Thibursicum Numidarum*) nomme un *princeps gentis Numidarum*[2]. Nous retrouvons cette même qualification dans une inscription de Kherbet Guidra (*Sertei*) datant de l'année 247[3]. Deux bornes trouvées à Gherria[4], à cinq kilomètres à l'ouest de Bordj Medjana, rappellent le cantonnement d'une tribu numide effectué sous le règne d'Hadrien par un procurateur de la Maurétanie Césarienne :

*e*X INDVLGENTI*a*
*i*MP CAES TRAIA*ni*
HADRIANI AN*g* *sic*
FINES ADSIGNÁ
TI GENTI NVMIDA
RVM PER C · PET*ro*
NIVM CELEREM
PROC AVG PROL*inc* *sic*
MAVRETANIAE CAE*sa*
RESIS

EX INDVLGEN
TIA IMP CAES HAD
RIANI AVG FINES
ADSIGNATI GEN
TI NVMIDARVM
PER C PETRONI
VM CELEREM
PROC AVG PRO
m · *c*AES*ariensis*

[1] Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, fascicule 1, p. 135.

[2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 4484.

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 8826.

[4] *C. I. L.*, t. VIII, n°s 8813 et 8814.

Un fragment inédit découvert à Ellès, et dont nous ne possédons qu'une copie faite par une main peu expérimentée, paraît avoir appartenu à un monument dédié à Dioclétien, Maximien, Constance Chlore et Galère, par un chef numide[1]. Une autre inscription, également inédite, trouvée à Zouarin, nomme des *Chellenses Numidae :*

CHELLENSES
NVMIDAE
PCCCCXLIII

Ces derniers avaient une désignation particulière, empruntée sans doute au *pagus* sur le territoire duquel ils vivaient. Quant aux *gentes Numidarum* qui ne portaient que ce nom générique, nous y voyons des fractions de tribus transplantées, ayant perdu le souvenir de la *gens* particulière à laquelle elles appartenaient primitivement, mais conservant celui de leur race vis à vis des populations romaines ou romanisées au sein desquelles elles s'étaient établies. C'est la condition actuelle des nombreuses fractions tripolitaines qu'on rencontre dans le nord de la Tunisie, et qui ne se désignent plus elles-mêmes que sous le nom générique de *Trabelsia,* « Tripolitains ».

Deux monuments épigraphiques du IIIe siècle nous font connaître les noms de quatre tribus nouvelles. L'une de ces inscriptions, trouvée à Lambaesis[2], rappelle les défaites infligées en 259 ou 260 par C. Macrinius Decianus, légat propréteur de Numidie, aux *Bauares,* aux *Quinquegentanei gentiles* de la Maurétanie Césarienne et aux *Fraxinenses,* qui avaient, à plu-

[1] DDDD NNNN DIOC..
CLE CCVASOLQ.....
E GNVMID...

[2] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, nº 2615.

sieurs reprises, envahi et dévasté la province placée sous son commandement :

I · O · M
CETERISQ DIIS DEABVSQ IMMORTALIB
C MACRINIVS DECIANVS V·C·LEG
AVGG PR PR PROV NVMIDIAE ET NO
RICI BAVARIBVS QVI ADVNATIS IIII
REGIBVS IN PROV NVMIDIAM IN
RVPERANT PRIMVM IN REGIONE
MILLEVITANA ITERATO IN CONFI
NIO MAVRETANIAE ET NVMIDI
AE TERTIO QVINQVEGENTANEIS
GENTILIBVS MAVRETANIAE CAE
SARIENSIS ITEM GENTILIBVS FRA
XINENSIBVS QVI PROVINCIAM
NVMIDIAM VASTABANT CAP
TO FAMOSISSIMO DVCE EORVM
CAESIS FVGATISQVE

Nous ne connaissons pas la position exacte des *Fraxinenses*. On suppose que les Quinquégentiens habitaient le massif du Djerdjera.

Quant aux *Bauares*, on les place dans les montagnes du Babor, dont le nom rappelle effectivement celui de la tribu vaincue par Macrinius Decianus.

La seconde inscription date du règne de Dioclétien et de Maximien. Comme la première, elle est consacrée à « Jupiter Très Bon, Très Grand, et aux autres Dieux immortels »[1], en reconnaissance de la victoire complète remportée par Aurelius

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 9324.

Litua, personnage perfectissime, *praeses* de la province de Maurétanie Césarienne, sur les *Babari transtagnenses :*

IOVI OPTIMO MAXIMO
CETERISQVE DIS
IMMORTALIBVS
GRATVM · REFERENS
QVOD · ERASIS FVNDITVS
BABARIS · TRANSTAGNEN
SIBVS · SECVNDA · PRAEDA
FACTA · SALVVS · ET · INCOLVMIS
CVM · OMNIBVS · MILITIBVS
DD · NN · DIOCLETIANI · ET
MAXIMIANI · AVGG
REGRESSVS
AVR · LITVA · V · P · P · P · M · C
VOTVM · LIBENS · POSVI

Cette curieuse dédicace est, comme on le voit, un véritable bulletin lapidaire : l'ennemi a été « rasé à fond », *erasis funditus;* les prises ont été considérables, *secunda praeda,* et les pertes nulles, *salvus et incolumis cum omnibus militibus.* Le surnom de *transtagnenses* donné par le texte aux *Babari* prouve que cette tribu habitait au delà de la sebkha du Hodna, et distinguait sans doute cette fraction méridionale de celle qui occupait le massif du Babor. Il est vraisemblable, en effet, que les deux noms de *Babari* et de *Bauares* désignent une seule et même peuplade.

Les Bauares sont également nommés dans une inscription d'Auzia, datée du 26 mars 260[1], et gravée par conséquent à

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 9047.

la même époque que la dédicace de Macrinius Decianus, probablement à l'occasion des mêmes événements :

*q.g*ARGILIO · Q · F · Q · MARTIALI · EQ · R ·
*pr*AEF · COH · I · ASTYRVM · PR · BRITTA
*n*IAE · TRIB · COHSP · PR · MAVR · CAE
*a*MIL · PRAEF · COH · SING · ET · VEX
*e*QQ · MAVROR · IN TERRITORIO
*a*VZIENSI · PRAETENDENTIVM
DEC · DVARVM · COLL · AVZIEN
SIS · ET · RVSGVNIENSIS ET PAT
PROV · OB INSIGNEM IN CI
VES AMOREM ET SINGVLA
REM · ERGA PATRIAM ADFEC
TIONEM ET QVOD EIVS VIR
TVTE AC VIGILANTIA · FA
RAXEN REBELLIS CVM SA
TELLITIBVS SVIS FVERIT
CAPTVS ET INTERFECTVS
ORDO COL AVZIENSIS
INSIDIIS BAVARVM DE
CEPTO P · P · F DD VIII · KAL
a PR PR CCXXI

[Q. G]argilio Q. f. Q(uirina) Martiali, eq(uiti) R(omano), [pr]aef(ecto) Coh(ortis) I Astyrum pr(ovinciae) Britta(niae), trib(uno) co(hortis) Hisp(anorum) pr(ovinciae) Maur(etaniae) Caes(ariensis), [a] mil(itiis), praep(osito) coh(orti) sing(ularium) et vex(illationi) [e]q(uitum) Mauror(um) in territorio [A]uziensi praetendentium, dec(urioni) duarum col(oniarum) Auziensis et Rusguniensis et pat(rono) prov(inciae), ob insignem in cives amorem et singularem erga patriam adfectionem, et quod ejus virtute ac vigilantia Faraxen rebellis cum satellitibus suis fuerit captus et interfectus, ordo col(oniae) Auziensis insidiis Bavarum decepto p(ecunia) p(ublica) f(ecit). D(e)d(icatum) VIII kal. [A]pr[a(nno)] pr(ovinciae) CCXXI.

Une inscription d'Igilgilis[1], datée du consulat de Torquatus et de Libo (128 de notre ère), précise la limite occidentale des terrains de parcours des *Zimizes*, dont la Table de Peutinger inscrit le nom au-dessous de la grande voie du littoral entre Chullu et Paccianis Matidiae :

TERMINI · POSITI · INTER
IGILGILITANOS · IN
QVORVM · FINIBVS · KAS
TELLVM · VICTORIAE
POSITVM · EST · ET · ZIMIz
VT SCIANT · ZIMIZES
NON · PLVS · IN VSVM
SE · HABER · EX AVCTO
RITATE · M · VETTI · LA
TRONIS · PROC · AVG
QVA IN · CIRCVITV
A MVRO · KAST · P
D · PR · LXXXIX · TOR
QVATO ET LIBONE COS ·

Termini positi inter Igilgilitanos, in quorum finibus kastellum Victoriae positum est, et Zimiz(es), ut sciant Zimizes non plus in usum se haber(e) ex auctoritate M. Vetti Latronis proc(uratoris) Aug(usti) qua(m) in circuitu a muro kast(elli) p(assus) quingentos. (Anno) pr(ovinciae) LXXXIX, Torquato et Libone cos.

L'inscription du col de Fdoulès[2], dans la Kabylie, mentionne un *rex gentis Vcutaman*. . . ou *Vcutuman*. . . Le nom de cette peuplade se retrouve peut-être dans celui de la tribu berbère des Ketama.

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 3869. — [2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 8379.

Une inscription de Ténès (Cartennae)[1] nomme des *Baquates :*

C·FVLCINIO M F QVIR
OPTATO FLAM AVG IIVIR
QQ PONTIF IIVIR AVGVR
AED QV*ae*STORI QVI
INRVP*ti*ONE BAQVA
TIVM CO*l*ONIAM TVI
TVS EST *tes*TIMONIO
DECRETI ORDINIS ET
POPVLI CARTENNITANI
ET INCOLAE PRIMO IPSI
NEC ANTE VLLI
AERE CONLATO

Les Baquates devaient former une tribu considérable, ou tout au moins très fractionnée, car l'Itinéraire d'Antonin les place dans le nord de la Tingitane, avec les *Macenites*[2], et Ptolémée compte les Βάκατες parmi les tribus de la Marmarique[3]. L'auteur du *Liber generationis* cite également des *Baccuates,* et les *Massennas* dont le nom est accolé au leur sont certainement les *Macenites* que l'Itinéraire mentionne à côté des Bacuates.

Outre les Musunii, les Nacmusii, les Musulamii et les Zimizes, déjà nommés dans les textes que nous venons de reproduire, la Table de Peutinger indique trois peuplades que nous ne connaissons que par elle : les *Nababes,* placés au sud du mont Ferratus, entre ce massif et la route qui conduisait de Saldae à Rusuccuru, et probablement identiques aux *Natabudes* de Pline, dont le copiste de la Table aura défiguré le nom;

[1] *C. I. L.,* t. VIII, n° 9663. — [2] Itin. d'Antonin, p. 1 : « A Tingi Mauretania id est ubi Bacuates et Macenites barbari morantur. » — [3] Ptolémée, IV, v, 21.

les *Gevaluses,* cantonnés entre Saldae, Cuicul et Choba; les *Seli,* dont le territoire s'étendait de la rive droite du fleuve Be (Oued Baï) jusqu'aux Autels des Philènes, et qui avaient donné leur nom à deux villes de la côte, Macomades Selorum et Vigdida, que la Table qualifie de *Municipium Selorum.* La Table de Peutinger mentionne en outre un groupe de Numides dans le nord-ouest de la province d'Afrique : le mot NVMIDARVM est inscrit au-dessous de la voie du littoral entre Tucca et Paccianis Matidiae.

Ammien Marcellin, dans son récit de la campagne de Théodose contre Firmus, nomme un certain nombre de tribus appartenant aux Maurétanies Sitifienne et Césarienne : les *Abanni*[1], les *Auastomates*[2], les *Baiurae*[3], les *Cafaues*[4], les *Cantauriani*[5], les *Dauares*[6], les *Iesalenses*[7], les *Isaflenses*[8], les *Iubaleni*[9], les *Masinissenses*[10], les *Mazices*[11], les *Musones*[12], les *Tyndenses*[13]. A l'exception des *Baiurae,* qui sont peut-être les *Baniuri* de la liste ptoléméenne; des *Abanni,* cités par Julius Honorius sous le nom d'*Abenna* ou *Avennei;* des *Mazices,* que nous connaissons par Ptolémée et par l'inscription de Lambaesis; des *Musones,* qui sont certainement les *Musuni* de l'époque antérieure et les *Musunei* de Julius Honorius, aucune de ces peuplades n'est mentionnée dans d'autres textes. Autant qu'on en peut juger par la série des opérations de Théodose, telle que l'expose Ammien, les *Tyndenses* et les *Masinissenses* devaient être cantonnés dans les environs de Tubusuctu, probablement sur la

[1] Amm. Marcell., XXIX, v, 37.
[2] *Ibid.,* v, 33.
[3] *Ibid.,* v, 33.
[4] *Ibid.,* v, 33.
[5] *Ibid.,* v, 33.
[6] *Ibid.,* v, 33.
[7] *Ibid.,* v, 44, 47, 50.
[8] Amm. Marcell., XXIX, v, 40.
[9] *Ibid.,* v, 44.
[10] *Ibid.,* v, 11.
[11] *Ibid.,* v, 17, 21, 25, 26, 51.
[12] *Ibid.,* v, 27.
[13] *Ibid.,* v, 11.

rive droite de l'Oued Sahel. On a cru retrouver le nom des *Masinissenses* dans celui des *Msisna,* tribu berbère qui habite précisément dans l'angle formé par le confluent de ce fleuve et de l'Oued Akbou. Les *Iubaleni,* les *Iesalenses* et les *Isaflenses* habitaient plus à l'Occident, au sud-ouest ou au sud de Césarée. Quelques archéologues voient dans les *Flissa* ou *Iflissen* de la Kabylie occidentale les descendants des *Isaflenses.* Les Oulad-Djebara des environs de Bougie représenteraient les *Iubaleni.* Quant aux *Abanni,* dont le nom s'est perpétué dans celui des Aït-Abenn, ils habitaient, selon toute apparence, le massif montagneux qui s'étend au nord-ouest de Msila. Un passage d'Ammien prouve qu'ils étaient voisins des Éthiopiens, dont ils reçurent des renforts[1]. Or Msila n'est séparée du bassin de l'Oued Djedi, limite des Gétules et des Éthiopiens, que par les plaines du Hodna et la chaîne d'El-Kantara. Cette position s'accorde d'ailleurs avec les indications d'un autre texte ancien qui place les *Abenni* au pied des monts *Caprarii,* les *Caprarienses montes* d'Ammien, dans le voisinage des Quinquegentiani, des Masices, des Bauares et des Massyli[2]. La position encore inconnue de *Tipata,* où Théodose séjourna pendant une partie de l'hiver de l'année 373, pourrait seule nous donner celle des tribus voisines des *Baiurae,* des *Cantauriani,* des *Auastomates,* des *Cafaues* et des *Dauares*[3]. Peut-être faut-il lire, dans ce dernier nom, *Bavares* au lieu de *Dauares.*

[1] Amm. Marcell., XXIX, v, 37 : « Theodosius, Caprariensibus Abannisque, eorum vicinis, praelio levi sublatis, ad municipium properavit... ense ; verisque nuntiis doctus barbaros occupasse jam tumulos, per anfracta undique spatia in sublime porrectos, nullique pervios nisi indigenis locorum perquam gnaris, repedando dedit hostibus facultatem per indutias licet breves Aethiopum juxta agentium adminiculis augeri vel maximis. »

[2] Jul. Orat. ap. Cassiodor., *De divin. litt.* xxv.

[3] Amm. Marcell., XXIX, v, 32-33 : « Exinde Theodosius... Tipatam mense februario venit. Ubi diutius agens, ut antiquus ille cunctator, pro negotio consultabat... Mittebat tamen adsidue suadendi

Les géographes de la basse époque ajoutent quelques noms, trop souvent défigurés, à la liste des tribus indigènes. Ethicus cite des *Arzuges*, qui habitaient les environs de Leptis Magna et, en général, les frontières méridionales de la province d'Afrique[1]; des *Natavri*, qui appartenaient au sud de la Tripolitaine[2]. Julius Honorius nomme des *Gurbisenses*, habitant la presqu'île que termine le promontoire de Mercure, des *Theriodes*[3], des *Begguenses*[4], des *Feratenses*[5], des *Fluminenses*, des *Beitani*, des *Barzufulitani* ou *Bardubitani*, des *Bures* ou *Burenses*[6], des *Artennites*, des *Barbares* ou *Barbaricenses*, des *Salamaggenites* ou *Alamaggei*; Vibius Sequester, des *Magemburi Libyae*; le *Liber generationis*, des *Magartae* et des *Macrones*. Enfin la Chronographie de l'année 354 nomme des *Tautamei*, appelés *Tantameos* par le *Liber generationis*.

L'invasion des Vandales en Afrique est le signal d'un grand mouvement des populations indigènes : de l'Ouest à l'Est et du Sud au Nord, elles remplissent le vide que les envahisseurs, trop peu nombreux pour occuper le pays tout entier, laissent derrière eux à mesure qu'ils se rapprochent de Carthage. Procope fait allusion aux nombreuses défaites qu'elles avaient infligées plus tard aux Vandales et constate que, maîtresses de

quosdam peritos ad gentes circumsitas, Baiuras, Cantaurianos, Auastomates, Cafaues Dauaresque et finitimos alios. »

[1] Aethici *Cosmographia*, II, XLIV : « Regio Arzugum, ubi Leptis Magna civitas est, quanquam Arzuges per Africae limitem generaliter vocantur. » Orose (I, II) donne à la Tripolitaine le nom de *regio Arzugum*.

[2] Ce sont les *Natabres*, qu'Orose (I, II) place entre les Gétules et les Garamantes.

[3] Ce nom grec est probablement un souvenir de la Libye θηριώδης d'Hérodote et n'a aucune valeur ethnographique.

[4] Les *Begguenses* paraissent être une fraction des Musulamii, dont le territoire, ainsi que le prouve l'inscription précitée d'Henchir Begueur, comprenait la *regio Beguensis*.

[5] Les *Feratenses* sont sans doute les habitants du *mons Ferratus*.

[6] Ce nom de *Bures* entre peut-être dans la composition de celui de *Thibursicum Bure* (Teboursouk), et se retrouve certainement dans le dernier élément de l'ethnique *Magemburi* mentionné par Vibius Sequester.

toute la Maurétanie jusqu'à Césarée, elles s'étaient en outre emparées de la plus grande partie du reste de l'Afrique [1]. C'est par ce déplacement des tribus maurétaniennes vers l'Est que s'explique l'extension donnée, à cette époque, au nom de *Maurusii*. Cette forme grecque du nom que les textes de l'époque impériale écrivent correctement *Mauri* se retrouve jusque dans les documents officiels du règne de Justinien : l'inscription de Théveste constate la « destruction de la nation maurusienne » : *post abscisos ex Africa Vandalos, extinctamque universam Maurusiam gentem* [2]. L'Anonyme de Ravenne va jusqu'à qualifier la Cyrénaïque de *Mauritania Cyrenensis*.

Procope, en véritable Grec, ne se sert que du mot Μαυρούσιοι pour désigner Maures, Numides et Gétules, quand il ne les appelle pas, plus helléniquement encore, des « Barbares ». Il ne désigne par son nom particulier qu'une seule tribu de la Tripolitaine, les Λευαθαί [3]. Il est impossible, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, de ne pas reconnaître dans ces *Levathae* les *Leouata* ou *Louata* qui joueront un si grand rôle à l'époque arabe, et ce nom s'ajoute à ceux que nous avons déjà signalés et que nous signalerons encore comme formant la chaîne ininterrompue qui rattache les Berbères à leurs ancêtres libyens.

La *Johannide* de Flavius Cresconius Corippus, composée dans la dernière moitié du VIe siècle [4] et si riche en indications sur l'onomastique libyenne, ajoute une vingtaine de noms aux

[1] Procope, *De bello Vand.*, II, x : *Ὕστερον δὲ οἱ Μαυρούσιοι πολλὰς κατὰ Βανδίλων νίκας ἀνελόμενοι Μαυριτανίαν τε τὴν νῦν καλουμένην, ἐκ Γαδείρων μέχρι τῶν Καισαρείας ὁρίων τείνουσαν, καὶ Λιβύης τῆς ἄλλης τὰ πλεῖστα ἔσχον.* Procope ajoute, au chapitre XXI, que, bien que Césarée eût été occupée par les troupes de Bélisaire, on ne pouvait s'y rendre que par mer, toutes les contrées environnantes étant au pouvoir des Maures.

[2] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 1863.

[3] Procope, *De bello Vand.*, II, XXI.

[4] La *Johannide* a été composée sous le règne de Justin II (565-578).

listes ethnographiques de l'époque romaine. L'auteur était Africain : familiarisé avec les « aboiements » de la langue libyenne,

Nam fera barbaricae latrant sua nomina linguae

il conserve à ces noms leur forme indigène, trop souvent adoucie et par conséquent dénaturée par les écrivains des siècles antérieurs. Presque toutes les tribus qu'il énumère appartiennent à la Zeugitane, à la Byzacène et à la Tripolitaine; mais il est souvent impossible d'en préciser la position. Les *Ilaguas* ou *Ilasguas*[1], les *Languentan, Laguantan, Laguanta* ou *Ilaguaten*[2], les *Mazaces*[3], les *Mecales*[4], les *Naffur*[5], les *Leucada*[6], les *Macares* nomades[7], les *Silcadenit*[8], les *Silvacae*[9], les *Silvaizan*[10], sont nommés, sans qu'aucun détail significatif indique leur

[1] *Johann.*, I, v. 478 :

... Non quantus Ilasguas
Notus Marte tibi, quem tantum fama perennis
Prisca canit?

Ibid., II, 345 :

... Saevae seu gentis Ilaguas.

[2] *Johann.*, I, 144 :

Languentanque acies armis prosterne rebelles.

Ibid., I, 467 :

...Laguantan gentis acerbae.

Ibid., IV, 48 :

Laguantanque cohors...

Ibid., 797, manuscrit T :

Ferro Ilaguaten impellit Martius hostem.

[3] *Johann.*, I, 549 :

His agit in bellis fingens certamina Mazax.

Les *Mazaces* sont déjà nommés par Lucain (*Phars.*, IV, 681) et par Claudien (*Carm.*, V, 356). Cf. IV, 724, 1020; V, 167, 450, 460; VII, 305.

[4] *Johann.*, III, 410 :

... Sed gentiles durosque Mecales
Secum ad bella trahens fessis non viribus ibat.

[5] *Johann.*, II, 52 :

Silvacaeque truces et saevis Naffur in armis.

[6] *Johann.*, III, 294 :

Spectavit Leucada pugnas
Virtutemque tuam.

[7] *Johann.*, II, 62 :

Silvaizan Macaresque vagi...

[8] *Johann.*, II, 53 :

Silcadenitque ferus, celsis qui vivida silvis
Bella dolis metuenda parat.

[9] *Johann.*, II, 52 :

Silvacaeque truces...

[10] *Johann.*, II, 62 :

Silvaizan Macaresque vagi...

situation géographique. Les trois dernières tribus sont peut-être des fractions des *Seli* de la Table de Peutinger. M. Partsch ne voit dans les Leucada, les Ilaguas et les Languantan qu'une seule et même tribu, qu'il identifie aux Λευάθαι de Procope[1]. Les *Mutuniani* ou *Mucturiani*[2] habitaient les montagnes situées au sud de Tripoli. Les *Anacutasur*, les *Celiani*, les *Imaclas*, qui sont sans doute identiques aux *Mecales*, et la puissante tribu des *Astrices*[3] paraissent appartenir aux régions les plus orientales de la Tripolitaine. Les *Gadabitani*[4] étaient voisins de Leptis, nous le savons par Procope[5]. Les *Arzugites* sont les *Arzuges*, que nous connaissons déjà[6]. Quant aux *Austures*[7], le doute n'est pas possible : ce sont les *Austuriani* qu'Ammien Marcellin place dans le voisinage d'Oea et de Leptis Magna[8]. Les *Caunes* et les *Silzactae*, séparés par le Vadara (Bagrada)

[1] Partsch, *Corippi Africani libri qui supersunt*, p. XII.

[2] *Johann.*, II, 210 :

... Indomitis ardens quae fertur in armis
Mutuniana manus.

Ibid., II, 116 :

Muctuiana manus calidis descendit ab oris
Quae Tripoli deserta colit.

[3] *Johann.*, II, 74 :

... Et accitus longis convenit ab oris
Astrices, Anacutasur, Celianus, Imaclas.

Ibid., V, 391 :

Astrices illis longo jam tempore terris
Errantes habuere domos, gens aspera bellis
Et numerosa viris, multos illaesa per annos.

Ibid., V, 404 :

Astricum gens clara virum.

[4] *Johann*, II, 117 :

Gadabisque maligna
Mittit ab arce viros.

[5] Procope, *De Aedif.*, VI, IV.

[6] *Johann.*, II, 148 :

... Nutrit quos horrida tellus
Arzugis infandae.

[7] *Johann.*, II, 89 :

Cornipedum saevus laxatis Austur habenis
Viribus hunc sequitur fidens, et fortis in armis
Et numero superante modum; nam belliger Austur,
Sollicitus dubias campis committere pugnas,
Collocat adstrictis muros fossasque camelis,
Atque pecus varium densa vallante corona
Ponit, ut obicibus pugnantes implicet hostes
Ambiguosque premat.

Ibid., VI, 283 :

... Campis Mammensibus Austur
Rustica funereis sternebat corpora telis,
Byzacii partem rapiens praedamque secundam.

[8] Amm. Marcell., XXVIII, VI, 1 et 2 : « Hinc tanquam in orbem migrantes alium, ad Tripoleos Africanae provinciae veniamus aerumnas... Austuriani his contermini partibus barbari, in discursus semper expediti... »

au point où ce fleuve quitte les montagnes pour serpenter dans la plaine [1], occupaient peut-être le massif des Beni-Mazen, au sortir duquel la Medjerda sillonne de ses méandres les grandes plaines de Djendouba. L'ethnique *Silzactae* se décompose en deux noms propres qu'on retrouve dans l'épigraphie africaine : *Sil-Saktout*. Le nom des *Frexes* [2] se retrouve, dans la nomenclature berbère de la Tunisie, sous celui des *Frechich*, puissante tribu dont les terrains de parcours s'étendent de Thala jusqu'à Feriana. Les *Urceliani* [3] sont les *Urciliani* ou *Ursiliani* de Végèce [4]. Les *Ifuraces*, qui combattent à pied et se servent habilement du sabre [5], sont évidemment des montagnards. On sait avec quelle adresse les Berbères manient la *flissa*, longue lame droite, dont le tranchant seul dessine une double courbe, concave près de la poignée, convexe vers la pointe. On a voulu retrouver le nom des Ifuraces dans celui des *Foughal* ou *Ifour'al*, tribu kabyle du massif du Babour.

Nous avons tenu à donner une analyse complète de tous

[1] *Johann.*, II, 66 :

...quos flumen fortes interserit undis
Silzactae Caunesque leves, qua montis ab alto
Dirigit incurvis amnem per gramina ripis
Vadara, quem planos currentem fundit in agros.

[2] *Johann.*, II, 43 :

Hunc consanguineos sequitur densissima turmis
Frexes, et tumida laudat cervice regentem,
Fortis gens et dura viris bellique tumultu
Effera, seu pedes it campis praesumpta per hostes,
Sive frementis equi pulsat calcaribus armos.

Peut-être faut-il rapprocher des *Frexes* de Corippus les *Φρῆτες* d'Hérodien, cité par Étienne de Byzance : *Φρὴς, Φρητός, Φρῆτες, ἔθνος Λιβυκόν, ὡς Ἡρωδιανὸς ιδ'.* Le nominatif *Φρής* a seul une valeur ethnographique : les cas indirects sont formés d'après les règles de la déclinaison grecque.

[3] *Johann.*, VI, 390 :

Urceliana manus Romanis addita fatis.

[4] Végèce, III, XXIII : « Camelos aliquantae nationes apud veteres in aciem produxerunt, ut Ursiliani in Africa, Macetes hodieque producunt. » Le nom de *Macetes*, comme ceux de *Maces*, *Macenites*, n'est qu'une variante de l'ethnique *Mazigh*.

[5] *Johann.*, II, 113 :

Ifurac infestis venit consultus in armis,
Hic pedes insignis clipeo telisque resultat
Et mucrone potens...

Ibid., IV, 641 :

Ifuraces in bella movens...

les documents antiques qui se rapportent à l'ethnographie de l'Afrique septentrionale. Si aride, en effet, et si fastidieuse que soit au premier abord cette longue liste des tribus indigènes, elle présente, au fond, un très grand intérêt pour quiconque s'occupe sérieusement des études africaines, en ce sens qu'elle rattache le présent au passé et nous fait retrouver dans les peuplades libyennes l'origine des différentes fractions de la grande famille berbère.

CHAPITRE III.

MŒURS DES TRIBUS LIBYENNES.

Il est impossible de tracer un tableau d'ensemble des mœurs et de l'état social des Libyens à un moment donné de leur histoire. La civilisation de la race qui a peuplé toute l'Afrique septentrionale a nécessairement varié, en degrés, suivant le temps et l'espace. Elle n'a été la même, ni sur les mêmes points aux diverses époques de l'antiquité, ni au même moment dans les différentes régions qui s'étendent de la Méditerranée au Sahara et des bords de la mer Rouge à ceux de l'Océan. Ces différences sont surtout sensibles du nord au sud de la partie de l'Afrique dont nous nous occupons spécialement, et s'expliquent bien moins par la distance absolue qui séparait les diverses fractions de la race libyenne que par leur éloignement plus ou moins grand de l'élément civilisateur par excellence, c'est-à-dire de cette Méditerranée, qui fut à la fois le centre et l'agent principal du développement du monde antique. Salluste constate le fait en quelque mots lorsqu'il dit : « Ibi et in omni Africa, qua procul a mari incultius agebatur. »

Les deux zones ethniques qui partagent l'Afrique septen-

trionale parallèlement à la grande mer intérieure correspondent, par le fait, à deux degrés fort inégaux dans l'état social de la race libyenne. Adoucies dès les temps les plus reculés par le mélange d'éléments étrangers que l'histoire n'est pas en mesure de définir, les populations du littoral se séparent presque aussitôt de celles de la zone saharienne, moins encore par un état social plus avancé que par une aptitude plus grande à sortir de leur condition barbare. Tel nous paraît être, dans les traditions locales recueillies par Salluste, le sens de cette légende qui partage la race indigène en Libyens et en Gétules, bien avant l'arrivée des peuples venus d'Espagne, Ibères et Indo-Européens. A dater de cette double immigration, attestée non seulement par les souvenirs de la race africaine, mais par les indices d'une incontestable valeur que fournissent la physiologie de cette même race et la nomenclature géographique, les différences qui séparent les deux zones ethniques de l'Afrique occidentale sont nettement accusées. La race blonde prend possession du littoral, qu'elle partage avec les débris des peuplades ibériennes, tandis que les populations sahariennes, réfractaires à tout mélange et à toute assimilation, continuent à mener dans l'intérieur cette vie sauvage que dépeignent encore les premiers historiens de l'époque romaine.

La zone méditerranéenne elle-même se partage en différentes régions d'une culture fort inégale. Au moment où les monuments égyptiens nous donnent les premiers renseignements certains que nous possédions sur les tribus libyennes, deux centres de civilisation se dessinent aux deux extrémités opposées de l'Afrique septentrionale. Tandis que la Maurétanie, voisine de l'Espagne, participe vraisemblablement aux premiers progrès réalisés de l'autre côté du détroit, la Libye orientale, à l'est de la Cyrénaïque, paraît avoir atteint une civilisation

analogue à celle que l'on constate parmi les populations qui lui font face de l'autre côté de la Méditerranée. Les documents égyptiens du XIVe siècle avant notre ère prouvent que les Libou, dès cette époque, avaient des rois ou chefs héréditaires, une industrie assez avancée, une marine, et des relations, non seulement commerciales, mais politiques, avec les peuples des îles de la Méditerranée et des côtes méridionales de l'Europe. Un des textes que nous avons cités, celui de Karnak, nous montre un de leurs chefs, Marmaïou, fils de Deïd, organisant une alliance des peuples méditerranéens contre l'Égypte[1]. Indépendamment des tribus libyennes des Machouacha, des Kahaka et des Libou, la confédération comprend les *Shardana,* les *Shakulsha,* les *Toursha,* les *Likou* et les *Akhaouacha,* dans lesquels on croit reconnaître les Sardes, les Sicules, les Tyrrhéniens, les Lyciens et les Achéens.

Dans la liste des objets enlevés aux vaincus figurent 9111 coutelas de bronze des Machouacha[2], des monnaies, de l'or, de l'argent, des sièges, des arcs et des vases de bronze appartenant au chef des Libyens[3]. La grande inscription de Médinet-Abou contient également une liste de trophées conquis sur les Machouacha par Ramsès III et cite, entre autres objets, 115 coutelas de bronze de cinq coudées, 124 coutelas de trois coudées, des arcs, des carquois, des javelots et des chars.

Les Libou représentés sur les monuments égyptiens de la XIXe dynastie ont la peau blanche, les yeux bleus, les cheveux et la barbe blonds ou châtains. La chevelure, bouclée avec soin, est partagée en deux touffes, dont l'une couvre la nuque, tandis

[1] Monument de Karnak, voir Brugsch, *Das Ausland,* pl. 25. — Lepsius, *Denkm.,* III, 199 *a.* — Dümichen, *Hist. Inschr.,* 1-5. — Rougé, *Rev. arch.,* 1867.

[2] Monument de Karnak, ligne 58.

[3] Monument de Karnak, ligne 36. A la ligne 61, il est question de coupes d'argent et de cuirasses de bronze, mais il est impossible de deviner si ces objets ont été pris aux Libyens ou à leurs alliés.

que l'autre retombe sur le front. Le crâne, au-dessus de l'oreille droite, est en partie rasé; deux franges de cheveux, étroites et parallèles, réunissent seulement la touffe de devant à celle de derrière. En avant de l'oreille pend une longue tresse, recourbée à l'extrémité, et exactement semblable à celle que les Amazigh du Rif portent encore sur la tempe droite. Les chefs se distinguent par leur chevelure bouclée soigneusement, comme celle des princes maurétaniens du Ier siècle avant notre ère, et surmontée de deux plumes d'autruche. La moustache, fort courte, découvre la lèvre supérieure. La barbe est taillée en pointe. Le costume se compose d'une pièce de toile ou de coton ceignant les reins et d'une robe de laine ouverte dans toute sa longueur, dont les deux extrémités supérieures sont nouées sur l'épaule gauche. Ce second vêtement est orné d'une bordure; celui que portent les personnages d'un rang élevé est couvert de broderies disposées parallèlement à la bordure inférieure.

Un des chefs libyens représentés dans les peintures du tombeau de Menephtah porte sur le biceps du bras gauche un tatouage qui se répète sur la jambe gauche et représente un rectangle allongé et quadrillé. Le bras droit et la cuisse gauche sont également tatoués d'une série de traits horizontaux ou perpendiculaires.

La coiffure des Tahennou du monument de Karnak est une sorte de bonnet rond, couvrant en partie la nuque, muni de deux brides et surmonté de deux plumes d'autruche. Celle des Libou est à peu près semblable; elle ne diffère guère de la première que par l'ampleur plus grande du couvre-nuque et la double échancrure qu'on remarque en avant et en arrière des brides. Les femmes de certaines tribus de la Tripolitaine portent encore cette espèce de coiffe.

La Libye orientale, du reste, paraît avoir subi de bonne heure l'influence de l'Égypte. Dès le v^e siècle avant notre ère, toutes les tribus cantonnées entre la vallée du Nil et la Cyrénaïque avaient adopté les mœurs égyptiennes : le costume seul était resté libyen [1].

La Cyrénaïque formait elle-même un autre centre de civilisation. Les Asbystes, les Bakales et les Auschises s'étaient hellénisés au contact de la colonie dorienne [2]. Ce n'est qu'à l'ouest d'Evhespérides, limite du territoire de Cyrène, qu'Hérodote constate des mœurs nationales et des usages originaux. Les Nasamons épousent plusieurs femmes, qui appartiennent d'ailleurs à qui bon leur semble. Comme chez les Massagètes, le personnage qui est honoré de ces faveurs passagères plante son bâton en terre avant de les recueillir. La première nuit des noces est consacrée par la nouvelle mariée à se faire une dot avec les présents intéressés dont chaque convive a soin de se munir. Les Nasamons honorent la mémoire des hommes qui se sont distingués par leur justice et leur courage, en jurant par leurs noms et en touchant leur tombeau au moment même où ils prononcent un serment. Pour deviner l'avenir ils vont prier sur les tombes de leurs ancêtres, s'y endorment et règlent leur conduite d'après les songes qui ont rempli leur sommeil. Pomponius Mela constate la même coutume parmi les habitants d'Augila, qui faisaient d'ailleurs partie de la confédération des Nasamons : « Les Augiliens ne reconnaissent d'autres divinités que les âmes des morts. Ils ne jurent que par elles et les consultent comme des oracles. Après leur avoir exposé leurs demandes, ils se couchent sur un tombeau et considèrent leurs songes comme une réponse [3]. » Une coutume analogue

[1] Hérodote, IV, CLXVIII, CLXIX.

[2] Hérodote, IV, CLXX, CLXXI.

[3] Mela, c. IX : « Augilae manes tantum Deos putant; per eos dejurant; eos ut ora-

existe encore chez les Berbères du Sahara. « Souvent, pour se mettre en communication avec ceux qui leur sont chers et qu'une longue expédition retient loin d'elles, les femmes, parées de leurs vêtements et de leurs ornements les plus riches, vont se coucher sur les anciennes tombes, où elles évoquent l'âme de celui qui les renseignera. A leur appel, Idebni, un esprit, se présente sous la forme d'un homme. Si l'évocatrice a su plaire à l'esprit, Idebni lui raconte tout ce qui s'est passé dans l'expédition; dans le cas contraire, il l'étrangle[1]. »

Les Nasamons engageaient leur parole en se donnant réciproquement à boire, ou, à défaut d'eau, en se présentant un peu de poussière que chacun des contractants léchait dans la main de l'autre[2].

Les Garamantes, qui habitaient au sud des Nasamons, fuyaient tous les autres hommes, ne connaissaient pas l'usage des armes et ne savaient pas combattre même pour se défendre[3].

A l'ouest des Nasamons se trouvent les Maces, les Gindanes, les Lotophages, les Machlyes et les Auséens. Trois de ces tribus se distinguaient entre elles par l'arrangement différent de leur chevelure. Les Maces ne laissaient qu'une crête sur le milieu du crâne[4]; les Machlyes ne se rasaient que la partie antérieure de la tête; les Auséens, au contraire, ne gardaient de cheveux que sur cette même partie, et se rasaient l'occiput[5]. Des différences analogues se remarquent encore aujourd'hui parmi quelques tribus Amazigh. Les Ghomara du Rif ne laissent pousser

cula consulunt : precatique quae volunt, ubi tumulis incubuere, pro responsis ferunt somnia. »

[1] H. Duveyrier, *Les Touâreg du Nord*, p. 415.

[2] Hérodote, IV, CLXXII.

[3] Hérodote, IV, CLXXIV.

[4] Hérodote, IV, CLXXV : . . . *Λόφους κείρονται, τὸ μὲν μέσον τῶν τριχῶν ἀνιέντες αὔξεσθαι, τὰ δὲ ἔνθεν καὶ ἔνθεν κείροντες ἐν χροΐ.*

[5] *Ibid.*, CLXXX : *Καὶ οἱ μὲν Μάχλυες τὰ ὀπίσω κομέουσι τῆς κεφαλῆς, οἱ δὲ Αὐσέες τὰ ἔμπροσθε.*

leurs cheveux que sur la partie gauche du crâne; les Beni-Ahsen de la rive gauche du Sbou se rasent la partie antérieure de la tête, comme les Machlyes. La crinière médiane des Maces se retrouve chez les Imohagh, leurs descendants directs, qui conservent, du front à la nuque, une crête de cheveux appelée *ahokkot* et tressée en petites mèches réunies les unes aux autres[1]. L'*ahokkot* targui ressemble assez exactement à la crinière d'un casque antique et justifie le mot λόφος dont se sert Hérodote.

Hérodote constate, chez les Gindanes, les Machlyes et les Auséens, une facilité de mœurs plus grande encore que chez les Auschises. Les femmes des Gindanes portent au bas des jambes autant de bandes de cuir qu'elles ont eu d'amants, et celles qui en portent le plus sont les plus considérées, comme ayant été les plus recherchées[2]. Chez les Machlyes et chez les Auséens les femmes sont en commun. Les enfants sont élevés par leurs mères; quand ils sont grands, on les mène à l'assemblée que les hommes tiennent tous les trois mois, et celui à qui l'enfant ressemble le plus en est réputé le père[3] : « quos pro suis colant, formae similitudine agnoscunt[4]. » Des mœurs analogues ont été observées par Ibn Batouta chez les Messoufa d'Ioulaten[5], par Barth chez les Touâreg d'Aïr[6], par Lyon chez les Tibbou[7]. Les jeunes filles des Oulad-Naïl algériens ainsi que celles des tribus touâreg campées près de Ghadamès amassent leur dot, comme les femmes gindanes, en anticipant sur le mariage, et ne s'en marient que mieux.

Les femmes de la tribu des Auséens portaient, outre leur tunique, le pardessus en peau de chèvre orné de franges de

[1] H. Duveyrier, *Les Touâreg*, p. 432.
[2] Hérodote, IV, CLXXVI.
[3] Hérodote, IV, CLXXX.
[4] Mela, I, VIII. Cf. Pline, V, VIII.
[5] *Voyages* d'Ibn Batouta, traduction de M. Defrémery, t. IV, p. 388.
[6] *Reisen und Entdeckungen*, etc.
[7] *Travels*, p. 251.

cuir que les Grecs leur empruntèrent, dit Hérodote, pour en faire un des attributs d'Athéné[1]. Les Maces du Cinyps se couvraient également de peaux de chèvre.

Hérodote suppose que l'*ὀλολυγή*, le cri prolongé que l'on poussait dans les fêtes d'Athéné, avait été, comme le culte de cette déesse, emprunté à la Libye. « Les femmes libyennes, en effet, ajoute-t-il, ont l'habitude de le faire entendre et le modulent très agréablement : » *κάρτα γὰρ ταύτῃ χρέονται αἱ Λίϐυσσαι, καὶ χρέονται καλῶς*[2]. Les descendants des Libyennes excellent toujours à pousser ce cri aigu, prolongé et modulé comme un trille, qui porte le nom de *zagrit* et que l'on fait entendre dans toutes les fêtes. L'arrivée d'un hôte de distinction, les noces, le retour d'une expédition heureuse, sont toujours salués par le zagrit.

Hérodote est frappé, comme le sera plus tard Salluste[3], de la vigoureuse constitution des Libyens et de leur longévité exceptionnelle. « De tous les hommes que nous connaissons, dit-il au chapitre CLXXXVII, ce sont assurément ceux qui jouissent de la plus robuste santé[4]. » Les Libyens attribuaient eux-mêmes ce fait à une pratique que rapporte Hérodote. Dès qu'un enfant avait accompli sa quatrième année, on lui appliquait sur le sommet de la tête et souvent sur les tempes des moxas de laine de brebis. Cette médication prophylactique devait avoir pour résultat d'empêcher tout flux d'humeur prove-

[1] Hérodote, IV, CLXXXIX : *Τὴν δὲ ἄρα ἐσθῆτα καὶ τὰς αἰγίδας τῶν ἀγαλμάτων τῆς Ἀθηναίης ἐκ τῶν Λιϐυσσέων ἐποιήσαντο οἱ Ἕλληνες· πλὴν γὰρ ἢ ὅτι σκυτίνη ἡ ἐσθὴς τῶν Λιϐυσσέων ἐστὶ καὶ οἱ θύσανοι οἱ ἐκ τῶν αἰγίδων αὐτῇσι οὐκ ὀφιές εἰσι, ἀλλ' ἱμάντινοι, τὰ δὲ ἄλλα πάντα κατὰ τὠυτὸ ἔσταλται.*

[2] Hérodote, IV, CLXXXIX.

[3] Salluste, *Jugurtha*, XVII : « Genus hominum salubri corpore, velox, patiens laborum : plerosque senectus dissolvit, nisi qui ferro aut bestiis interiere : nam morbus haud saepe quemquam superat. »

[4] Hérodote, IV, CLXXXVII, 3 : *Εἰσὶ γὰρ ὡς ἀληθέως Λίϐυες ἀνθρώπων πάντων ὑγιηρότατοι τῶν ἡμεῖς ἴδμεν.*

nant de la tête[1]. Quand il survenait des convulsions pendant l'opération, on les calmait par des aspersions d'urine de bouc[2]. Ces pratiques médicales sont encore en usage chez les Berbères. Tous les enfants portent sur le crâne des cicatrices laissées par le fer rouge, qui remplace aujourd'hui les moxas de laine de mouton. La cautérisation, du reste, forme le fond de la médication indigène. Les médecins ambulants qui parcourent les tribus n'ont pour tout bagage qu'un sac de cuir rempli d'une série de fers de différentes formes et de différentes dimensions; rougis au feu, ces fers sont appliqués en toute circonstance : la nature se charge de faire le reste. C'est ce que laisse entendre, d'ailleurs, le cri par lequel s'annonce l'opérateur : « Voici le médecin qui soigne; la guérison vient de Dieu. » Les praticiens berbères répètent, comme on le voit, le mot d'Ambroise Paré.

Au temps d'Ibn Khaldoun, la durée habituelle de la vie, chez les Touâreg, était de quatre-vingts ans. C'est encore la moyenne actuelle; les centenaires sont nombreux, et l'on cite des individus qui ont vécu jusqu'à cent trente et cent cinquante ans[3].

Le culte des divinités solaire et lunaire était commun à tous les Libyens. Ils sacrifiaient tous au soleil et à la lune, et ne sacrifiaient qu'à ces seules divinités, au dire d'Hérodote. Les nomades voisins du lac Tritonide faisaient seuls exception : ils sacrifiaient en outre à Athéné, leur divinité principale, puis à Triton et à Neptune[4]. Le sacrifice s'accomplissait de la manière suivante : on commençait par couper l'oreille de la victime et on la jetait par-dessus l'épaule; puis on lui tordait le cou[5]. Il existe encore dans les montagnes qui dominent l'oasis de Kriz, sur la rive septentrionale du Chott el-Djerid,

[1] Hérodote, IV, CLXXXVII, 2. — [2] *Ibid.*, CLXXXVII, 4. — [3] Duveyrier, *Les Touâreg du Nord*, p. 428. — [4] Hérodote, IV, CLXXXVIII. — [5] Hérodote, *ibid.*

un curieux monument de ce vieux culte libyen. Sur la surface aplanie d'un rocher, à peu de distance d'une autre roche portant quelques inscriptions votives de l'époque romaine, on distingue une tête tracée au trait et surmontée d'une sorte de croissant (fig. 48). Cet attribut et la forme rigoureusement sphérique de la tête ne permettent guère de douter que l'artiste n'ait voulu représenter une divinité lunaire.

Fig. 48.

Les indications d'Hérodote sur le culte des Libyens ne s'appliquent qu'à la région située entre l'Égypte et le territoire de Carthage; mais, même dans cette limite, elles sont incomplètes et, à certains égards, trop absolues. L'historien grec raconte lui-même que les Atarantes injuriaient et maudissaient le soleil comme l'ennemi implacable de la terre et des hommes [1].

Les Libyens nomades dont Hérodote décrit les mœurs enterraient leurs morts comme les Grecs. Les Nasamons seuls les ensevelissaient assis, et c'est dans cette attitude que le mourant devait expirer [2]. Ce que l'historien grec nous a donné comme l'exception devait être la règle parmi les tribus libyennes qui n'avaient pas subi l'influence des mœurs étrangères. Toutes les tombes mégalithiques que nous avons observées au Maroc prouvent que le cadavre ne pouvait y être placé qu'accroupi.

Les Libyens nomades habitaient des huttes formées de

[1] IV, CLXXXIV, 2 : *Οὗτοι τῷ ἡλίῳ ὑπερβάλλοντι καταρέονται καὶ πρὸς τούτοισι πάντα τὰ αἰσχρὰ λοιδορέονται, ὅτι σφέας καίων ἐπιτρίβει, αὐτούς τε τοὺς ἀνθρώπους καὶ τὴν χώρην αὐτῶν.*

[2] IV, CXC : *Θάπτουσι δὲ τοὺς ἀποθνήσκοντας οἱ Νομάδες κατάπερ οἱ Ἕλληνες, πλὴν Νασαμώνων· οὗτοι δὲ κατημένους θάπτουσι, φυλάσσοντες, ἐπεὰν ἀπίῃ τὴν ψυχὴν, ὅκως μιν κατίσουσι μηδὲ ὕπτιος ἀποθανέεται. Νόμοισι μὲν τοιούτοισι χρέονται.*

quelques pieux soutenant des nattes tressées de joncs et de tiges d'asphodèle[1]. Les indigènes donnaient à ces cabanes de branchages le nom de *mapalia*. Elles portent aujourd'hui celui de *gourbis*. La tente, d'origine arabe, était inconnue aux Libyens. Aujourd'hui encore elle n'est guère en usage que parmi les Arabes. Les *mapalia* de quelques tribus maurétaniennes ressemblaient à une carène de navire renversée. Le toit des gourbis berbères des environs de Tanger affecte encore la courbe des flancs d'un navire.

Comme Hérodote, Diodore ne décrit que les tribus libyennes répandues entre l'Égypte et la partie orientale de la région syrtique. Celles de ces peuplades qui trouvent des ressources suffisantes dans le sol se livrent à l'agriculture; d'autres sont nomades et ne vivent que des produits de leurs troupeaux. « Les unes et les autres, ajoute Diodore, obéissent à des rois et ne mènent pas une vie absolument sauvage. Mais une troisième fraction de ces Libyens ne reconnaît aucune autorité, n'a aucune notion du juste et ne vit que de brigandages, s'élançant à l'improviste du désert sur la proie qui se présente et l'entraînant dans ses repaires. Tous ces Libyens mènent une existence de bêtes sauvages, couchant en plein air et abrutis par leur genre de vie. Ils ne connaissent ni notre nourriture, ni notre vêtement : à peine se couvrent-ils de peaux de chèvres. Leurs chefs n'ont pas de villes, mais seulement, dans le voisinage des sources, des tours dans lesquelles ils renferment leurs richesses. Chaque année, ils exigent des tribus qui vivent dans leur dépendance le serment d'obéissance absolue. Ils traitent en alliés ceux qui le prêtent, en ennemis ceux qui le refusent. Leur armement est conforme à la nature de

[1] Hérodote, IV, CXC, 2 : *Οἰκήματα δὲ σύμπηκτα ἐξ ἀνθερίκων ἐνερμένων περὶ σχοίνους ἐστὶ, καὶ ταῦτα περιφορητά.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

leur pays et à leurs mœurs : légers de corps et habitant un pays de plaines, ils courent au combat avec trois javelots et quelques pierres dans un sac de cuir; ils ne portent ni épée, ni casque, ni aucune autre arme quelconque; ils ne s'attachent qu'à gagner l'ennemi de vitesse, soit dans l'attaque, soit dans la retraite. Aussi, développant leurs aptitudes naturelles par un exercice continuel, excellent-ils à courir et à lancer des pierres. Du reste, envers les étrangers, ils n'observent absolument ni foi, ni loi [1]. »

Nos plus anciens renseignements sur les mœurs des Libyens de l'Afrique occidentale ne datent que de la seconde guerre punique. Carthage avait créé, dans cette région, un troisième centre de civilisation, mais dont l'influence ne s'était pas étendue au delà des limites assez restreintes de son territoire propre et de celui de ses nombreuses colonies du littoral. L'intérieur de l'Afrique était resté barbare. Polybe constate que le plus grand titre de gloire, pour Masinissa, fut d'avoir arraché les Numides à la vie sauvage et de les avoir attachés au sol [2]. Denys le Périégète, dont les descriptions sont le plus souvent empruntées à des sources fort anciennes, représente Massyliens et Massésyliens comme menant à travers les bois et les plaines l'existence la plus misérable [3].

[1] Diodore, III, XLIX.

[2] Polybe, XXXIII, III : Τὸ δὲ μέγιστον καὶ θειότατον τοῦτον· τῆς γὰρ τῆς Νομαδίας ἁπάσης ἀχρήστου τὸν πρὸ τοῦ χρόνον ὑπαρχούσης, καὶ νομιζομένης ἀδυνάτου τῇ φύσει πρὸς ἡμέρους καρποὺς ὑπάρχειν· πρῶτος καὶ μόνος ὑπέδειξε, διότι δύναται πάντας ἐκφέρειν τοὺς ἡμέρους καρποὺς οὐδ' ὁποίας ἧττον, ἑκάστῳ τῶν καρπῶν ἐν διαστάσει μυριοπλέθρους ἀγροὺς κατασκευάσας παμφόρους.

[3] Dionys., *Perieg.*, v. 186-194 :

Τοῖσι δ' ἔπι Νομάδων παραπέπταται ἄσπετα
Ἔνθα Μασαισύλιοί τε καὶ ἀγρόνομοι Μασυλῆες
Βόσκονται σὺν παισὶν ἀν' ἤπειρόν τε καὶ ὕλην,
Μαιόμενοι βιότοιο κακὴν καὶ ἀεικέα θήρην.
Οὐ γὰρ γειομόροιο τομὴν ἐδάησαν ἀρότρου·
Κείνοις δ' οὔποτε τερπνὸς ἀκούεται ὁλκὸς ἁμάξης,
Οὐδὲ βοῶν μυκηθμὸς ἐς αὔλιον ἐρχομενάων·
Ἀλλ' αὔτως, ἅτε θῆρες, ἀνὰ δρία βουκολέονται,
Νήιδες ἀσταχύων καὶ ἀπεύθεες ἀμήτοιο,

Au premier siècle de notre ère, les indigènes du littoral ont adopté presque tous les coutumes romaines : quelques groupes seulement conservent encore leur langue nationale et le culte des divinités de leurs ancêtres. Mais les tribus du voisinage sont loin d'avoir subi l'influence des conquérants. Les Libyens de cette seconde région n'ont point de villes : ils habitent toujours leurs *mapalia* de roseaux ou de feuillages. Les chefs seuls portent des saies : le peuple n'a pour tout vêtement que des peaux de bêtes féroces ou d'animaux domestiques. Le sol sert de table et de lit. Pour toute boisson, du lait ou le suc de certaines baies; pour toute nourriture, de la venaison, car on ménage les animaux domestiques, seule richesse de la tribu [1].

Dans l'intérieur, les mœurs sont plus sauvages encore. Nomade comme les troupeaux qu'il suit plutôt qu'il ne les conduit, l'indigène s'arrête là où la nuit le surprend. Point de communautés : dispersés au hasard, les individus ne se groupent que par familles; mais, grâce à la polygamie, ces groupes sont toujours assez nombreux [2]. Il est facile de reconnaître dans ces nomades de l'intérieur les Gétules de Salluste [3].

La plupart des Libyens et des Maures sont encore nomades

[1] Mela, I, v : « Orae sic habitantur, ad nostrum maxime ritum moratis cultoribus, nisi quod quidam linguis differunt, et cultu Deos, quos patrios servant, ac patrio more venerantur. Proximis nullae quidem urbes stant, tamen domicilia sunt, quae mapalia appellantur. Victus asper et munditiis carens. Primores sagis velantur; vulgus bestiarum pecudumque pellibus. Humi quies epulaeque capiuntur. Vasa ligno fiunt aut cortice. Potus est lac, succusque baccarum; cibus est caro, plurimum ferina : nam gregibus (quia id solum opimum est) quoad potest, parcitur. »

[2] Mela, I, viii : « Interiores etiam incultius, sequuntur vagi pecora : utque a pabulo ducta sunt, ita se ad sua tuguria promovent : atque ubi dies deficit, ibi noctem agunt. Quanquam in familias passim et sine lege dispersi, nihil in commune consultant : tamen, quia singulis aliquot simul conjuges, et plures ob id liberi agnatique sunt, nusquam pauci. »

[3] Salluste, *Jugurtha*, xix : « Super Numidiam Gaetulos accepimus, partim in tuguriis, alios incultius vagos agitare. »

au temps de Strabon. Ils ont pour costume une tunique flottante à large bordure et un manteau de peau attaché par une agrafe; pour armes une courte lance à large fer et un petit bouclier rond en cuir[1]. Les Maurétaniens se distinguent cependant par une certaine recherche : ils portent des bijoux, soignent leurs dents et leurs ongles, frisent leurs cheveux et leur barbe. « Ils évitent, ajoute Strabon, de se toucher lorsqu'ils s'abordent, de peur de déranger l'élégant édifice de leur coiffure[2]. » Les cavaliers maures combattent le plus souvent avec une longue lance, mais ils ont aussi des sabres. Les fantassins portent des boucliers en cuir d'éléphant. Tous sont couverts de peaux de lion, de panthère et d'ours, qui leur servent tour à tour de vêtements et de lits[3]. Le sabre est encore l'arme favorite des cavaliers marocains. Légèrement recourbé, de façon à pouvoir frapper de taille et d'estoc, il est muni d'une garde en corne de rhinocéros, dont la forme est toujours la même et reproduit très probablement celle de la *μαχαίρα* maurétanienne.

La peinture que Procope a tracée des habitudes des Maures du Pappua est loin d'accuser un progrès dans leur bien-être. « Les Maures, dit l'historiographe de la campagne de Béli-

[1] Strabon, XVII, III, 7 : Οὕτω δ'εὐδαίμονα χώραν οἰκοῦντες τὴν πλείστην οἱ Μαυρούσιοι διατελοῦσιν ὅμως καὶ μέχρι δεῦρο τοῦ χρόνου νομαδικῶς ζῶντες οἱ πολλοί... Σχεδὸν δέ τι καὶ οὗτοι καὶ οἱ ἐφεξῆς Μασαισύλιοι καὶ κοινῶς Λίβυες κατὰ τὸ πλέον ὁμοιόσκευοί εἰσι... πέλτη μικρὰ βυρσίνη, πλατύλογχα μικρὰ, ἄζωστοι πλατύσημοι χιτῶνες, ἐπιπόρπημα, ὡς ἔφην, δορὰ καὶ προθωράκιον.

[2] Strabon, XVII, III, 7 : Καλλωπίζονται δ'ὅμως κόμης ἐμπλοκῇ καὶ πώγωνι καὶ χρυσοφορίᾳ σμήξει τε ὀδόντων καὶ ὀνυχισμῷ· σπάνιόν τε ἂν ἴδοις ἁπτομένους ἀλλήλων ἐν τοῖς περιπάτοις τοῦ παραμένειν αὐτοῖς ἄθικτον τὸν κόσμον τῶν τριχῶν.

[3] Strabon, XVII, III, 7 : Μάχονται δ' ἱππόται τὸ πλέον ἀπὸ ἄκοντος, σχοινοχαλίνοις χρώμενοι τοῖς ἵπποις καὶ γυμνοῖς· ἔχουσι δὲ καὶ μαχαίρας· οἱ δὲ πεζοὶ τὰς τῶν ἐλεφάντων δορὰς ὡς ἀσπίδας προβάλλονται· τὰς δὲ τῶν λεόντων καὶ παρδάλεων καὶ ἄρκτων ἀμπέχονται καὶ ἐγκοιμῶνται.

saire, habitent, été comme hiver, dans des huttes où l'on étouffe. Ni la neige, ni les chaleurs torrides de l'été ne leur font abandonner ces misérables retraites. Ils couchent sur le sol, les plus riches se contentant de s'étendre sur une toison, quand ils l'ont sous la main. Ils ne changent pas de vêtements suivant les saisons : en tous temps ils ne sont vêtus que d'une tunique grossière et d'un vieux manteau d'une étoffe aussi rude. Ils n'ont ni pain, ni vin, ni quoi que ce soit de bon. Le blé, l'épeautre, l'orge, leur servent de nourriture, mais ils n'en font ni bouillie, ni farine : ils mangent le grain tout cru, à la façon des animaux[1]. » Le dernier trait du tableau est évidemment chargé, et l'auteur se réfute lui-même lorsque, quelques lignes plus loin, il raconte l'histoire de cette galette cuite sous la cendre, « selon la coutume des Maures, » qui décida Gélimer à se rendre à Pharas[2]. Mais les autres détails sont en-

[1] Procope, *De bello Vand.*, II, VI : *Μαυρούσιοι δ' οἰκοῦσι μὲν ἐν πνιγηραῖς καλύβαις, χειμῶνί τε καὶ θέρους ὥρᾳ, καὶ ἄλλῳ τῷ ξύμπαντι χρόνῳ, οὔτε χιόσιν, οὔτε ἡλίου θέρμῃ ἐνθένδε, οὔτε ἄλλῳ ὁτῳοῦν ἀναγκαίῳ κακῷ ἐξιστάμενοι· καθεύδουσι δὲ ἐπὶ τῆς γῆς, κώδιον οἱ εὐδαίμονες αὐτοῖς, ἂν οὕτω τύχοι, ὑποστρωννύντες· ἱμάτια δὲ σφίσιν οὐ ξυμμεταβάλλειν ταῖς ὥραις νόμος, ἀλλὰ τριβώνιόν τε ἁδρὸν καὶ χιτῶνα τραχὺν ἐς καιρὸν ἅπαντα ἐνδιδύσκονται. Ἔχουσι δὲ οὔτε ἄρτον οὔτε οἶνον οὔτε ἄλλο ἀγαθὸν, ἀλλὰ τὸν σῖτον, ἢ τὰς ὀλύρας τε καὶ κριθὰς, οὔτε ἕψοντες οὔτε ἐς ἄλευρα ἢ ἄλφιτα ἄγοντες, οὐδὲν ἀλλοιότερον ἢ τὰ ἄλλα ζῶα ἐσθίουσι.*

[2] Procope, *De bello Vand.*, II, VII : *Γυνή τις Μαυρουσία, σῖτον ὀλίγον ἀμωσγέπως συγκοψαμένη, μᾶζαν δὲ ἐνθένδε βραχεῖαν κομιδῇ ποιησαμένη ἐς ζέουσαν τὴν σποδιὰν τὴν ἐν τῇ ἐσχάρᾳ ἐνέβαλλεν. Οὕτω γὰρ νόμος ἐν Μαυρουσίοις τοὺς ἄρτους ὀπτᾶσθαι. Παρὰ ταύτην δὲ τὴν ἐσχάραν δύο παῖδε καθημένω καὶ τῷ λιμῷ ὑπεράγαν βιαζομένω, ἅτερος μὲν αὐτῆς τῆς ἀνθρώπου υἱὸς, ἢ τὴν μᾶζαν ἐμβεβλημένη, ἐτύγχανεν, ὁ δὲ ἕτερος Γελίμερος ἀδελφιδοῦς ὢν, ἐβουλέσθην ταύτην δὴ τὴν μᾶζαν ἁρπάσασθαι, ἐπειδὰν αὐτοῖς τάχιστα ὠπτῆσθαι δοκῇ. Τούτοιν τοῖν παίδοιν ὁ μὲν Βανδίλος προτερήσας ἔφθασέ τε τὴν μᾶζαν ἁρπάσας καὶ ζέουσαν ἔτι ὡς μάλιστα σποδιᾶς τε ἀνάπλεων οὖσαν, ὑπερβιαζομένου αὐτὸν τοῦ λιμοῦ, ἐς τὸ στόμα ἐμβαλλόμενος ἤσθιεν, ὁ δὲ ἕτερος λαβόμενος αὐτοῦ τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ τριχῶν ἐπάταξέ τε κατὰ κόῤῥης καὶ αὖθις ῥαπίσας ἠνάγκασε τὴν μᾶζαν ξὺν βίᾳ πολλῇ ἀποβαλεῖν ἤδη ἐν τῇ φάρυγγι οὖσαν. Τοῦτο δὲ τὸ πάθος οὐκ ἐνεγκὼν Γελίμερ . . . ἐθηλύντη τε τὴν διάνοιαν καὶ πρὸς Φάραν ὡς τάχιστα ἔγραψε τάδε κ. τ. λ.*

core vrais, depuis la masure enfumée qui ne défend le Kabyle ni du chaud, ni du froid, et que rien ne peut lui faire abandonner, jusqu'au τριβώνιον, *djellaba* déchiquetée qu'on se lègue de génération en génération.

Les textes antiques que nous venons de dépouiller ne donnent qu'une idée générale de l'état social des tribus libyennes. Il nous reste à interroger les vestiges mêmes que ces populations ont laissés sur le sol africain, et à recueillir les quelques indications que fournissent encore, à l'époque romaine, les inscriptions et les monuments figurés.

L'épigraphie africaine nous fait connaître quelques-unes de ces divinités libyennes dont le culte avait survécu à l'indépendance nationale. Nous trouvons dans la Maurétanie Césarienne, à Pomaria, un *Deus sanctus* ou *Deus invictus Aulisva*[1]; en Numidie, à Lambaesis, un *Motmanius* associé à Mercure[2], et à Madaure un *Lilleus Augustus*[3]; à Guelaat-bou-Sbâa, près de

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 9906 :

DEO
SANCTO
AVLISVAE
FL·CASSI
ANVS PRAE
FECT ALAE
EXPLORA
TORVM
POMARI
ENSIVM
SEVERIANAE

C. I. L., t. VIII, n° 9907 :

DEO · INVICTO
AVLISVAE ·
M [illegible]
FL [illegible] *praef*
ALAE·EXPL·PO
MAR · GORDIA
NAE·ET·PROC
AVG·N·

[2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 2650 :

MOTMANO
ET
MERCVRIO
SACRVM
Q·MANLIVS
VICTOR
>LEG [illegible] AVG
V·S·L·A

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 4673 :

LILLEO · AVG ·
PRO SALVTE·IMP·CAE*s*
M · AVRELI SEVERI *a*
L·E·X *a n d r i* *a u g*
....

Calama et sur le versant méridional du Fedjoudj, un *Baldir Augustus*[1]; à Calama, une déesse *Gilva* identifiée à *Tellus*[2]; à Mascula, un *Kautus pater*[3]; un rocher isolé qui domine le plateau de Guechguech, dans les environs de Constantine, porte, gravée dans une niche, la dédicace suivante à *Ifru Augustus* :

IFRV AVG·SAC C IVL
CRESCENS VIS
AR FECIT

Ifru Aug(usto) Sac(rum) C(aius) Iul(ius) Crescens, vis[u] (admonitus), ar(am) fecit[4].

On a rapproché le nom d'Ifru du mot *ifri*, qui signifie « grotte » en berbère, et l'on a supposé qu'Ifru était une divinité des cavernes. On a assigné le même caractère à un *Bacax Augustus* dont la grotte du Djebel Taïa, près de Thibilis, était certainement le sanctuaire[5]. Les parois du couloir étroit qui donne accès à cette grotte sont couvertes d'inscriptions votives, gravées pour la plupart par des magistrats de la ville voisine, et portant une date[6].

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 5279 :

BALDIR·AVG·
SACRVM
MACEDO
PVB
VOTVM SOLV
IT Libens ANimo

[2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 5305 :

TELLVRI GILVAE AVG

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 2228 :

KAVTO PATI

[4] Cherbonneau, *Ann. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1860-1861. Reboud, *Inscr. libyco-berbères*, p. 8. Wilmanns (*C. I. L.*, t. VIII, n° 5693) a corrigé à tort le nom d'*Ifru* qu'il lit IERV.

[5] *C. I. L.*, t. VIII, n° 5504 :

BACACI AVG SAC
GENTIANO ET PAS
O COS VII·ID MAIAS
C · IVLIVS FRONTO
NIANVS ET [illegible]
ESTIVS PRVDES
MAGS THIB VSL

Cf. 5505-5510, 5512, 5514, 5517.

[6] La plus ancienne de ces dates remonte à l'année 211; la plus récente, à l'année 279.

Nous retranchons de cette liste un *Caub augustus* et un *Eruc augustus* qui figurent comme divinités libyennes dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (t. VI, p. 34, et t. XVIII, p. 615). Vérification faite des deux textes, Wilmanns a lu dans le premier : G·AVB·AVG. *Genio Aub... augusto;* dans le second : DEO·SANC·FRVG·SAC·, *Deo Sancto frugifero augusto Sacrum.*

Une inscription votive de Tiklat (Tupusuctu), dédiée à *Iemsal* et datant du IIe ou du IIIe siècle, semble indiquer que les anciens souverains numides avaient été divinisés et recevaient un culte analogue à celui des *Divi*[1].

Les divinités tutélaires des villes, des bourgs, des montagnes, des fleuves, des sources, des lacs, prennent, à l'époque romaine, le nom de *Génies,* emprunté à la mythologie latine. C'est ainsi que nous trouvons : à Saint-Denis-du-Sig, un *Numen et Genius fluminis*[2]; à la source du Bou-Merzoug, le *Genius numinis caput Amsagae*[3]; à Guern-el-Esnam, près d'Aumale, le *Genius montis Pastorianensis*[4]; à Cirta, le *Genius coloniae Cirtae*[5] ou *populi Cirtae*[6]; à Lamasba, le *Genius Lamasbae augustus*[7]; à Lambaesis, le *Genius Lambaesis*[8] ou *vici Lambaesis*[9]; à Uzappa, le *Genius civitatis Uzappae augustus*[10]. Ces génies tutélaires sont

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 8834 :

IEMSALI
L·PERCIINIVS
L·F·STEL
ROGATVS
V·*s*·*l*·*a*

[2] *C. I. L.*, t. VIII, n° 9749.

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 5884.

[4] *C. I. L.*, t. VIII, n° 9180 :

GENIO MONT*is*
PASTORIA*nen*
SIS VIM T*em*
PESTATVM *a*
PATRIAN *av*
CENTI SCI[illegible]
[illegible]T VICTIM[illegible]

[5] *C. I. L.*, t. VIII, nos 2595, 5693. — [6] *C. I. L.*, t. VIII, nos 6947, 6948. — [7] *C. I. L.*, t. VIII, n° 4437. — [8] *C. I. L.*, t. VIII, nos 2528, 2611. — [9] *C. I. L.*, t. VIII, nos 2604, 2605. — [10] Inscription inédite d'El-Ksour.

évidemment les anciennes divinités topiques, protectrices des premières agglomérations libyennes : l'inscription d'Auzia, dédiée à l'*Auzius Deus, Genius et Conservator Coloniae*[1], prouve que ces divinités éponymes gardaient quelquefois leur nom.

A côté ou au-dessus des divinités topiques se placent les divinités ethniques. Chaque grande fraction de la race indigène paraît avoir eu la sienne. A cette catégorie appartiennent le *Deus Numidarum magnus*[2], le *Numen Mauretaniae*, les *Mauri* ou *Dii Mauri*, les *Dii Mauri Augusti*, les *Dii Maurici*, les *Dii hospites Maurici* et enfin les *Mauri Barbari* de la curieuse inscription de Lambaesis[3].

La *Johannide* de Corippus nous fait également connaître trois divinités indigènes : *Sinifere*[4], *Mastiman*[5] et *Gurzil*[6]. La dernière semble appartenir à la Marmarique[7]. Mastiman, assimilé

[1] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 9014 :

AVZIO DEO GENIO ET CONSERVATORI COL

[2] *Annales de la Soc. arch. de Constant.*, 1878, p. 192 :

DEO · NVM · MAG
PRO · SALVTE · D · N
IMP · CAES · M · AVRELI
SEVERI..............
....

Wilmanns pense qu'on doit lire *Deo numeri magno*. Un simple *genius* nous paraît très suffisant pour un *numerus* ou détachement de troupes.

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 2641, Lambaesis, dans le prétoire :

MAVRIS · BARBA
RIS · SERVILIVS · IMPE
TRATVS · VO · SO · LIB · AN
VICTOR · VENI · VIC ME FAC

[4] *Johann.*, IV, 681 :

Hinc Sinifere vocans acies Maurusia clamat.

[5] *Johann.*, IV, 682 :

Mastimanque ferum : Mastiman assonat echo.

[6] *Johann.*, VII, 304 :

Hi mactant Gurzil, illi tibi, corniger Ammon.

Ibid., IV, 683 :

Inde ferunt Gurzil : Gurzil cava saxa resultant.

Ibid., II, 109 :

Ierna ferox his ductor erat Gurzilque sacerdos.

[7] *Johann.*, IV, 669 :

...Ammonii signantem numine Gurzil
Omina prima suis...

IMPRIMERIE NATIONALE.

au *Jupiter Taenarius*, est une divinité infernale, dont le culte était ensanglanté par des sacrifices humains[1].

Le culte des génies des eaux, des sources, des arbres, des rochers, a laissé quelques traces dans l'Afrique musulmane. Les indigènes de la Tunisie suspendent encore des lambeaux de laine à certains arbres désignés par la tradition. Dans le nord du Maroc les rochers isolés d'une forme particulière ou ceux qui donnent naissance à une source reçoivent chaque année une marque blanche, tracée à la chaux. Peut-être faut-il rattacher au culte d'une divinité champêtre deux coutumes encore en vigueur au Maroc et dans notre Kabylie. A l'époque des moissons, dans la province de Tanger, on promène à travers champs une sorte de poupée qui porte le nom de *Mata*. Des cavaliers se la disputent et la portent à tour de rôle en lançant leurs montures à fond de train. Dans la Kabylie, à certains jours de l'année, les *Mrabtin* de chaque village, précédés d'un homme qui porte une poupée informe, à grosse tête, appelée *Tislit ou amân*, la « fiancée des eaux », font une procession solennelle et vont quêter de maison en maison[2].

Costume.

Les monuments figurés ne fournissent que très peu de renseignements sur le costume des indigènes. Une femme représentée sur les bas-reliefs rupestres de Tiout (fig. 49) semble porter une tunique dont les manches sont ornées de franges, détail qu'on a observé dans les gravures de l'époque magdalénienne. Sur un autre bas-relief saharien, celui de

[1] *Johann.*, VII, 307 :
Mastiman alii : Maurorum hoc nomine gentes
Taenarium dixere Jovem, cui sanguine multo
Humani generis mactatur victima pesti.

[2] E. Masqueray, *Inscript. inéd. d'Auzia*, *Bulletin de corresp. africaine*, fasc. 1, p. 11. M. Masqueray voit avec raison dans cette coutume un souvenir du culte primitif, qui prit une forme plus précise à l'époque punique et devint celui de la *Virgo Caelestis*.

Moghar-et-Tahtania (fig. 50), on remarque un homme vêtu d'un pagne et dont la tête paraît être ornée de plumes. Il est

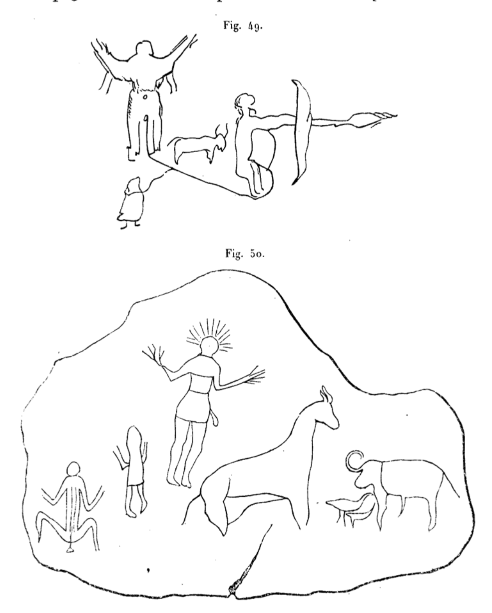


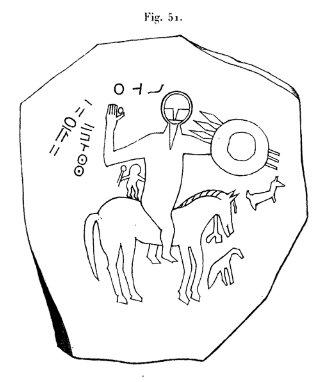
Fig. 49.

Fig. 50.

possible toutefois que l'artiste ait simplement voulu figurer la chevelure. Les figures gravées sur les rochers de Bou-Hadjar

sont complètement nues et n'accusent pas un progrès sensible comparées à la plupart des œuvres d'art de l'époque préhistorique. Le monument d'Abizar[1] et la pierre de Souama[2] sont évidemment d'une date plus récente et peuvent être considérés comme deux précieux spécimens de l'art libyen. La

Fig. 51.



stèle d'Abizar (fig. 51) représente un guerrier nu, à cheval, tenant de la main gauche un bouclier rond et les trois javelots dont se munissaient les Nomades des Syrtes[3]. La main droite

[1] La pierre d'Abizar a été trouvée dans le village de ce nom, chez les Beni-Djennad, tribu du cercle de Tizi-Ouzou. Publiée d'abord en 1859 dans la *Revue africaine*, t. IV, p. 153, elle a été donnée plus exactement par M. Masqueray dans le premier fascicule du *Bulletin de correspondance africaine*.

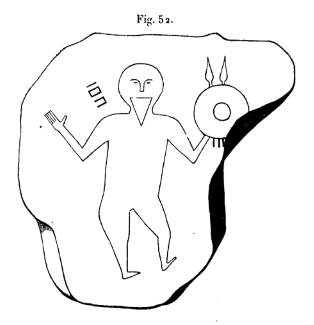
[2] Ce second monument a été découvert dans la même région, entre les villages de Bel-Ghezelia et de Souama. Voir E. Masqueray, *La stèle libyque de Souama* (dans le *Bulletin de correspondance africaine*, fasc. 1, p. 38).

[3] Diodore, III, XLIX.

ouverte est élevée à la hauteur de la tête. Le visage, très caractéristique, est encadré par une épaisse chevelure. La barbe se prolonge en pointe. Un personnage de très petite taille, enfant ou génie, est debout sur la croupe du cheval et tient de la main droite un sceptre ou un bâton surmonté d'une pomme arrondie. A l'encolure du cheval est suspendu un objet qui peut représenter l'amulette, ou *glada*, qui fait encore partie du harnachement africain. Devant le cheval sont figurés deux animaux : un chien de chasse et une autruche. L'inscription gravée dans la partie supérieure du bas-relief, à droite de la figure, donne le nom et la filiation du personnage : *Babavadil fils de Kenroun Ravaï*[1].

La stèle de Souama (fig. 52) représente également un

Fig. 52.



guerrier nu, armé d'un bouclier rond et de trois javelots,

[1] D'après le système de transcription proposé par M. Halévy. D'après celui de M. Letourneux, il faudrait lire *Babadjedel fils de Kazrouz Radji*.

mais à pied. La position du bras droit est la même. La barbe pointue est grossièrement figurée par un triangle dont la base se place sous le nez. Les trois caractères libyens gravés au-dessus de l'épaule droite peuvent être lus *Daran* ou *Daraz,* suivant que l'on adopte l'un ou l'autre des deux systèmes de transcription.

Une troisième stèle, trouvée à Aïn-Sidi-Youssef (Naraggara) (fig. 53), représente également un guerrier à pied, mais vêtu d'une tunique flottante, tenant de la main gauche une lance courte, à large fer, et élevant la main droite ouverte à la hauteur du visage. L'inscription, toujours gravée à la droite du personnage, peut se lire *Dia* ou *Daïa* fils de *Kansan* ou *Kasajes*[1].

Fig. 53.

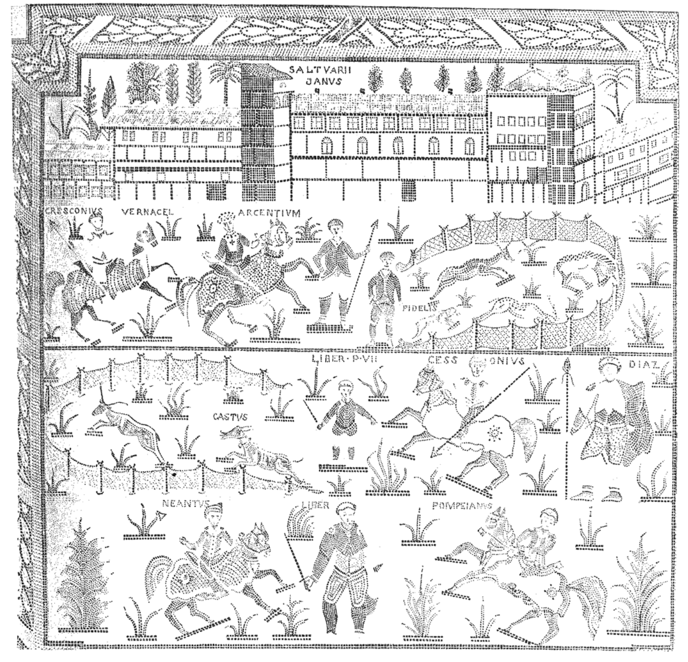


Les stèles funéraires de l'époque romaine ont un caractère moins original. Les personnages y sont représentés sans armes, vêtus de robes légèrement fendues sur la poitrine, comme la *gandoura* tunisienne et algérienne ou la *djellaba* marocaine[2].

Le cornac d'un éléphant, figuré sur une médaille maurétanienne, porte un bonnet conique exactement semblable au fez marocain (voir ci-dessus, fig. 37). On retrouve ce même bonnet, comme coiffure de guerre, sur les bas-reliefs libyens du musée de Tchinli Kiochk (fig. 54).

[1] *Recueil des notices de la Soc. arch. de Constantine*, 1878, pl. V.

[2] Reboud, *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, Paris, 1870. — *Inscriptions des environs de Milah et de Souk-Ahras*, Constantine, 1879.



CHASSE A L'ANTILOPE

Les divinités numides représentées dans les mosaïques de l'Oued Atmenia (planche II) ont une coiffure assez compliquée qui rappelle assez exactement, dans l'ensemble comme dans les détails, l'ajustement de tête des femmes du sud de la province

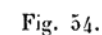


Fig. 54.



de Constantine et de la Tunisie. C'est cette même coiffure, simplifiée, que porte, dans ces mêmes mosaïques, la femme de Pompeianus (planche III). Les monuments de l'Oued Atmenia, du reste, nous donnent les indications les plus inattendues sur le costume qu'on portait en Afrique, à la campagne tout au moins, au commencement du v^e^ siècle de notre ère. Les cavaliers qui accompagnent Pompeianus dans une chasse à l'antilope sont vêtus, comme lui, d'une sorte de justaucorps très serré, de culottes et de jambières (planche IV). Parmi les piqueurs qui conduisent la chasse et qui portent un costume à peu près semblable, il en est un dont la physionomie est particulièrement remarquable. C'est un Espagnol, ainsi que le prouve le nom de DIAZ, inscrit au-dessus de l'épaule gauche.

Les cheveux, noirs et crépus, sont en partie cachés par une bande de toile blanche. Vêtu d'un gilet de dessous à manches de couleur rouge, à demi recouvert par un gilet de dessus extrêmement court et de couleur verte, de culottes bleues et de jambières jaunes, Diaz, en véritable Espagnol, porte sur l'épaule gauche une sorte de veste rouge. Tout ce costume a un caractère singulièrement moderne, et il n'est pas jusqu'à ce nom de Diaz qui ne forme un étrange contraste avec les noms de Cresconius, Cessonius et Pompeianus.

Habitations.

Les « abris » sont certainement aussi nombreux dans le massif atlantique que dans le midi de la France, mais on les a peu étudiés jusqu'ici. Ceux que j'ai fouillés au Maroc, notamment à Sidi-el-Yemeni, dans les falaises du cap Spartel et dans les berges de l'Oued Chichaoua, m'ont fourni des silex et des flèches d'un travail remarquable. Les stries naturelles qui sillonnent les rochers des deux rives de l'Oued Bedjeur, dans le massif du Djebel Chechar, paraissent avoir été longtemps habitées. Chacune de ces stries forme dans la paroi rocheuse une entaille de deux mètres de hauteur sur un mètre et demi ou deux mètres de profondeur. L'abri était complété par deux murs de refend et par un mur en pierres sèches fermant la gorge ouverte du sillon [1].

Mardelles.

On retrouve également en Afrique l'équivalent de nos « mardelles » [2], vastes dépressions creusées de main d'homme et destinées, dans les plaines où rien n'arrête le regard, à dérober à

[1] E. Masqueray, *Le Djebel Chechar* (*Revue africaine*, janvier-février 1878, p. 43). La tradition locale affirme que ces villages étaient habités par les Nememcha à l'époque romaine. L'occupation romaine ayant d'ailleurs couvert cette même vallée de ses établissements militaires et agricoles, on peut affirmer, avec M. Masqueray, que les deux races vivaient l'une à côté de l'autre sans se confondre.

[2] Les mardelles portent dans le département de la Loire les noms de *mares*, *mardes* ou *redoutes*. Voir *Congrès archéol. de France*, 40e session, et *Bull. monum.*, 5e série, t. III.

la vue de l'ennemi la retraite de la tribu et de ses troupeaux. Cette précaution si simple est en même temps si efficace qu'il est impossible de soupçonner l'existence d'une de ces dépressions jusqu'au moment où l'on arrive sur les bords mêmes de l'entonnoir. M. Lac de Bosredon a observé une de ces cachettes entre Aïn-bou-Chekifa et Aïn-el-Kelb, sur la rive gauche de l'Oued Mekimen. Elle offre l'aspect d'une grande cavité circulaire, dont le pourtour mesure quatre-vingts mètres environ, et qui est creusée en forme de tronc de cône à une profondeur de six mètres. Les parois de cette excavation présentent une certaine inclinaison, excepté du côté du Sud, où l'ouverture perd sa forme arrondie et tend à devenir elliptique; de ce côté la pente est assez douce. Situé sur un plateau complètement découvert, aride et sablonneux, cet entonnoir est toujours à sec. Rien ne fait pressentir sa présence; l'aspect du terrain est exactement le même sur ses bords que sur les points environnants, et il faut s'approcher de l'excavation pour l'apercevoir. Les déblais, qui devaient être considérables, n'ont laissé aucune trace. Ils ont dû être jetés au fur et à mesure dans l'Oued Mekimen. La tradition locale attribue cet entonnoir aux premiers habitants du pays, auxquels il servait de retraite : d'où le nom de *Mekimen*, qui signifie en arabe « embuscade, cachette [1] ».

Il existe dans le sud de la Tunisie, surtout dans les montagnes de Matmata, de nombreuses habitations creusées dans des calcaires tendres et qui tiennent tout à la fois de la mardelle et de la crypte. Elles servent encore aujourd'hui de demeures aux populations indigènes et constituent de véritables villages troglodytiques. Ces logements souterrains se composent d'une excavation circulaire plus ou moins vaste, à murs perpendicu-

[1] *Recueil des mém. de la Soc. arch. de Constantine*, 1876-1877, p. 393-394.

IMPRIMERIE NATIONALE.

laires et à ciel ouvert, dans les parois de laquelle sont creusées deux ou trois chambres de forme rectangulaire, servant de logement à la famille et d'étables pour les bestiaux. Un couloir en pente douce, fermé par une porte, conduit de la cour centrale au sommet de la plate-forme dans laquelle est creusée l'habitation. Parfois aussi, surtout quand le groupe des demeures souterraines est assez nombreux et assez aggloméré pour que sa sécurité soit assurée, un escalier formé de dalles empilées ou engagées dans la paroi de la cour permet de gagner directement la plate-forme supérieure. On ne peut guère douter que l'origine de ces villages souterrains ne remonte à l'époque libyenne.

Refuges et tours.

On a vu, par les textes que nous avons cités, que les indigènes de l'intérieur de l'Afrique septentrionale ne possédaient pas de villes jusqu'à l'époque romaine. Les huttes de joncs et de branchages qui leur servaient d'abri se groupaient le plus souvent dans le voisinage d'une hauteur, que l'on utilisait comme refuge, ou d'une tour, qui servait à abriter les richesses du chef et les vivres de réserve du groupe auquel il commandait. C'est encore le rôle que jouent le *bordj*, dont le nom reproduit celui du *burgus* de l'époque romaine, et la *kalaa*, centre politique, point de refuge et dépôt d'approvisionnement de chaque fraction berbère.

Les refuges fortifiés que j'ai observés dans les montagnes du Maroc couronnent en général l'extrémité d'un plateau ou le sommet d'une colline isolée. Semblables aux acropoles helléniques, ils sont entourés d'une enceinte en pierres brutes de grandes dimensions, et l'espace qu'ils circonscrivent n'offre en général aucune trace d'habitations : c'était sur cette *area* vide que campait la tribu quand les circonstances l'obligeaient à quitter la vallée ou la plaine.

L'acropole berbère de Chichaoua, localité située entre Maroc

et les montagnes des Haha, présente une diposition particulière. Elle possède deux enceintes, l'une entourant la colline, à mi-côte, l'autre couronnant le sommet de la hauteur. Les murs sont formés, non pas de pierres superposées, mais de grandes dalles plantées verticalement dans le sol et assez hautes pour couvrir complètement les défenseurs de la place. Les portes de l'enceinte sont défilées et décrivent un angle vers la gauche de façon à livrer aux coups de l'assiégé le flanc droit de l'assaillant qui aurait tenté d'en forcer l'accès.

Les refuges fortifiés sont rares dans la Tunisie, où se sont élevés de bonne heure de véritables citadelles. On en a signalé dans le Sahara algérien, notamment à Sidi-Menâa, à cinq kilomètres au sud-est d'Aïn-Mâcin. Les dispositions défensives y sont les mêmes qu'à Chichaoua : le débouché du sentier d'accès est défendu par de grosses pierres plates, placées debout et formant créneaux. Le mur de défense est construit en pierres sèches. Haut de 1^{m},50, épais de 1^{m},20, il est formé de deux parements de pierres plates assez volumineuses, posées à sec. L'intervalle compris entre ces deux faces est rempli de pierrailles, dans lesquelles sont plantées debout de larges dalles formant également créneaux[1].

Monuments funéraires.

Les monuments les plus nombreux, de beaucoup, sont les tombeaux. La vie a laissé peu de vestiges : les monuments funéraires se présentent à chaque pas et sous les formes les plus variées.

Dolmens.

Le type le plus simple et le plus répandu est le *dolmen*, composé de quatre dalles brutes dessinant un rectangle ou un trapèze et recouvertes d'une cinquième dalle. On peut diviser les dolmens en deux catégories : les dolmens *enterrés* et les

[1] D^r Weissgarber, *Note sur quelques monuments archéologiques du Sahara* (*Rev. archéol.*, juillet 1881).



dolmens *découverts*. Dans les premiers, qu'on trouve en grand nombre au Maroc, les quatre dalles verticales maintiennent les parois de la fosse; la dalle horizontale apparaît seule au niveau du sol et se confond souvent avec des affleurements de rochers. Les dimensions de ces sépultures sont très modestes : la chambre funéraire est tout juste assez spacieuse pour recevoir un corps humain replié sur lui-même, les genoux ramenés sous le menton. On sait du reste que cette position du cadavre est le mode caractéristique de l'inhumation pendant l'âge de la pierre en Europe. On l'a rattaché avec raison à une superstition très explicable : l'homme devait rentrer dans le sein de la terre, notre mère commune, dans l'attitude que l'enfant occupe dans le sein de sa mère[1]. Les dolmens découverts, dont les dimensions atteignent parfois trois ou quatre mètres[2], présentent deux types différents. Les uns se composent d'une longue table horizontale soutenue par un, deux ou trois dés de pierre. La table est souvent rectangulaire, relativement

[1] Les fouilles pratiquées dans quelques dolmens de l'Algérie ont prouvé que le cadavre était aussi replié sur lui-même de deux autres façons : dans certains cas, l'extrémité des orteils touche le front; dans d'autres, les jambes sont tellement ramenées en arrière que les talons se trouvent à la hauteur de l'occiput. Il va sans dire que ces deux positions anormales ne pouvaient être que le résultat d'une désarticulation. Voir à ce sujet Neltnez, *Fouilles d'El-Menghoub* (*Recueil des notices de la Soc. de Constantine*, 1865). — Oppetit, *Sur les tombeaux dits Celtiques* (même recueil, 1870).

[2] D'après une notice insérée dans la *Revue africaine* (n° 8, décembre 1857), il existerait dans les environs de Tiaret, au bas de la rampe de Kertoufa, un dolmen de près de vingt mètres de longueur sur huit de largeur et trois d'épaisseur. Ce monolithe serait couché sur des assises de roche qui l'élèvent à onze ou douze mètres au-dessus du sol. La surface supérieure présenterait trois augets carrés communiquant par deux rigoles. Des degrés pratiqués dans la partie inférieure permettent d'arriver facilement sur la plate-forme. Dans les environs se trouveraient quelques menhirs. Les dimensions attribuées au monolithe de Kertoufa sont tout à fait anormales, et il serait utile d'étudier de nouveau ce monument, dont il n'a plus été question, à notre connaissance du moins, depuis la notice publiée en 1857.

assez mince, et repose sur quatre pierres peu élevées. Les autres sont formés par trois dalles plantées verticalement et surmontées d'une dalle horizontale. Les dalles verticales, surtout celle du fond, sont parfois remplacées par des pierres superposées.

Dans quelques-unes de ces tombes, la table n'est soutenue qu'à l'une de ses extrémités, l'autre s'appuyant obliquement sur le sol. Quelques archéologues ont fait de ces monuments une catégorie particulière, et les désignent sous le nom de *demi-dolmens*. D'autres n'y voient que des dolmens en partie détruits.

Les dolmens sont innombrables dans la province de Constantine; on en trouve partout. Les groupes les plus considérables ont été observés à Djelfa, Roknia, Guyotville, Hammam Meskoutin, dans le Djebel Debagh, au Tarf, dans le Djebel bou-Abed, entre Bône et la Cheffia, aux sources du Bou-Merzoug, à Aïn-Beïda et dans le massif du Dir, près de Tebessa. Ils sont moins nombreux en Tunisie, fait qui s'explique peut-être par le développement tout particulier qu'a pris l'agriculture dans cette dernière région. On peut citer cependant un groupe de plusieurs centaines de monuments de ce genre dans l'Enfida, au pied du versant sud-est du Djebel Zaghouân. Ceux d'Ellès et de Maghrâoua, dans le massif des Oulad-Aoun, appartiennent à la catégorie des *dolmens accolés*. Ils forment une série de chambres contiguës recouvertes par une plate-forme de grandes dalles. On trouve également des dolmens à Edja, à Dougga, à Ebba, à Medeïna, à Toual-ez-Zameul, à Zouarin, à Sbeïtla et à Haïdra.

Menhirs.

Les *menhirs* sont fort rares dans certaines régions, extrêmement nombreux dans d'autres. M. le commandant Payen estime qu'il en existe près de dix mille dans la seule plaine de la

Medjana. Leur hauteur varie de $1^m,25$ à $1^m,60$. Réduit à ces modestes dimensions, le menhir peut être considéré comme le prototype de la *stèle,* pierre longue, taillée ou simplement dégrossie et plantée verticalement en terre. La partie supérieure forme en général un angle plus ou moins aigu. La stèle appartient à l'époque punique. Elle porte souvent une inscription en caractères libyens, à laquelle s'ajoutent, dans les régions où les deux races s'étaient rapprochées, les symboles religieux qui ornent toutes les tombes puniques, et parfois aussi la représentation du mort.

Stèles.

Cromlechs.

Le *cromlech,* enceinte circulaire dessinée par une série de pierres fichées, est assez fréquent en Algérie et au Maroc. Les pierres qui le forment sont presque toujours de dimensions médiocres. Le cromlech se compose très souvent de deux ou trois enceintes concentriques [1].

Enceintes carrées.

Souvent aussi, au lieu d'être circulaires ou ellipsoïdes, les enceintes sont rectangulaires ou carrées. Elles sont ordinairement remplies de pierrailles. Quelquefois, à l'un des angles de l'enceinte, s'élève une pierre sur laquelle on distingue un ou plusieurs trous arrondis plus ou moins profonds, semblables à ceux des pierres à écuelles du Jura ou des menhirs d'Écosse. Le centre de l'enceinte carrée est quelquefois occupé par une ou plusieurs enceintes de petites dimensions. Cette disposition se remarque notamment à M'ser, près de Foum-Tagrist [2].

Tumuli.

Les *tumuli* (galgals, barrows) sont très nombreux dans certaines contrées de l'Afrique, fort rares dans d'autres. Isolés, on les trouve surtout dans les terrains sablonneux ou argileux, dans les plaines d'alluvions, là en un mot où la pierre manque. Ils

[1] Par exemple à Sidi-Menâa, dans le Sahara. (Dr Weissgarber, *Revue archéolog.*, juillet 1881.)

[2] Letourneux, *Lettre à M. Desor sur les monuments funéraires de l'Algérie orientale* (*Archiv für Anthropologie,* 1868).

se composent alors d'un amas de cailloux et de terre, affectant une forme hémisphérique plus ou moins régulière.

Tumuli à fossés concentriques.

Un de ceux que j'ai observés au Maroc, sur les terrasses sablonneuses de Bou-Menkach qui dominent la rive droite de l'Oued Sbou, est entouré, à cinquante pas de sa base, d'un fossé concentrique, géométriquement tracé, profond d'un mètre, large de $4^m,80$, qui enferme le cône funéraire dans un anneau de près de 400 mètres de circonférence. Haut de 5 à 6 mètres, le tumulus mesure à la base 145 pas.

Tumuli en tronc de pyramide.

C'est peut-être au même genre de sépultures que se rattachent, par la substitution des formes carrées aux formes rondes, certains monuments qui n'ont été observés jusqu'ici que dans les plaines de l'Arad, entre Kabès et les montagnes de Matmata et des Beni-Zelten. Tantôt isolées, tantôt entourées de vestiges d'habitations, ces constructions affectent toutes les mêmes dimensions et la même forme : celle d'un tronc de pyramide dont les côtés présentent une inclinaison de 45 degrés. M. Chevarrier, ancien vice-consul de France à Kabès, à qui je dois ces renseignements, suppose que le corps de la pyramide est formé d'un massif de maçonnerie recouvert de terre, mais il n'a pas pu s'en assurer. Les talus ont environ trois mètres de hauteur; la plate-forme, carrée, mesure huit à dix mètres de côté et offre les vestiges d'une muraille d'enceinte construite en pierres de taille de grandes dimensions. A en juger par la quantité relativement peu considérable de ces débris, la muraille devait être peu élevée. Les quelques assises encore debout sont cimentées avec de la chaux. On trouve aussi parmi les décombres qui en proviennent une grande quantité de ces briques en plâtre séchées au soleil, auxquelles les indigènes, qui les fabriquent encore aujourd'hui, donnent le nom de *djibs*, comme au plâtre même. La pyramide tronquée est toujours

entourée d'un fossé de dix à douze mètres de largeur à la partie supérieure. Il serait donc intéressant d'étudier ces monuments, dont les analogues n'ont pas été observés, que nous sachions, dans le reste de l'Afrique du Nord.

Les différentes formes simples que nous venons de décrire se combinent souvent entre elles. Des agglomérations complexes de tous ces éléments couvrent des espaces considérables et dessinent des enceintes carrées, rondes, concentriques, reliées entre elles par des allées de pierres levées, simples ou doubles, identiques aux « alignements » de l'ouest de la France.

Le dolmen occupe quelquefois le centre d'un cromlech simple, double ou même triple. Un des dolmens du Tarf présente cette particularité assez remarquable que, des deux enceintes dont il est entouré, l'une, la plus rapprochée du centre, est formée de pierres brutes fichées, tandis que l'autre se compose d'une bordure circulaire de pierres équarries régulièrement assemblées.

Le menhir s'associe également au cromlech lorsqu'une des pierres fichées de l'enceinte dépasse de beaucoup les autres en hauteur.

Le tumulus est très souvent entouré d'un cromlech simple ou d'un cromlech à menhirs. C'est cette dernière disposition que l'on observe à Mzôra, dans le nord du Maroc. Le plateau de Mzôra, dont le nom, par parenthèse, signifie en berbère « les ancêtres », est couvert, sur une étendue de quatre à cinq cents pas, de débris de monuments mégalithiques formant plusieurs groupes. Le plus remarquable se compose d'un tumulus elliptique de 75 mètres de circonférence, entouré à sa base d'une quarantaine de pierres debout[1], d'un mètre de hau-

[1] On en comptait encore quatre-vingt-dix il y a une cinquantaine d'années. Voir Arthur Coppel de Brooke, *Sketches in Spain et Morocco*, London, 1831, t. II, p. 36.

teur, en moyenne, et flanqué à l'ouest d'un groupe de menhirs dont le principal ne mesure pas moins de six mètres. Plus large qu'épais[1], il se termine par une pointe conique et a été évidemment dégrossi par la main de l'homme[2].

La combinaison du cromlech, du tumulus et du dolmen a donné naissance, d'autre part, à certains monuments particuliers à l'Algérie, et qui semblent appartenir à une époque plus avancée.

Bazina.

Il existe dans les plaines du Hodna, ainsi que dans celles qui avoisinent l'Aurès, un très grand nombre de monuments auxquels les indigènes donnent le nom berbère de *bazina*, « buttes »[3]. Ils consistent en une série d'assises concentriques, circulaires ou elliptiques, s'élevant en retrait. L'espace circonscrit par la dernière assise est rempli de pierrailles, et le centre en est le plus souvent marqué par trois pierres minces et longues, enfoncées verticalement en terre et formant les trois côtés d'un rectangle allongé. Le diamètre ou le grand axe de ces constructions est en général de neuf à dix mètres. Dans la plupart des cas, la bazina s'élève dans la plaine; quelquefois aussi elle est placée sur la pente d'un tertre et ne fait butte que du côté de la déclivité. Les bazina sont souvent voisines des enceintes carrées.

Chouchet.

Les indigènes de l'Aurès et du Hodna donnent le nom de

[1] La largeur, mesurée sur la face orientale, est de 1m,35. A peu près à hauteur d'homme, cette même face présente un trou circulaire, creusé en forme d'entonnoir, de 6 à 7 centimètres de profondeur.

[2] On trouvera une description détaillée des monuments de Mzôra dans nos *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.* (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tirage à part, Paris, Klincksieck, 1877.)

[3] Ces monuments ont été particulièrement étudiés et décrits par M. le commandant Payen, *Lettre sur les tombeaux circulaires de la province de Constantine* (*Rec. des notices et mém. de la Soc. arch. de Constant.*, 1863); par M. Féraud, *Monuments dits Celtiques de la province de Constantine* (même recueil, 1864).

chouchet (au singulier *choucha* « bonnet, calotte ») à des monuments de forme cylindrique, semblables à une tour très basse, construits en assises régulières, et recouverts d'une énorme dalle brute. Les chouchet ont généralement 2m,50 de hauteur sur 3 mètres de diamètre. On les rencontre le plus souvent dans le voisinage des bazina et des enceintes carrées. Sur certains points on les compte par milliers. Les fouilles exécutées par M. le commandant Payen ont toujours amené la découverte, au centre de la choucha, d'une auge formée de dalles et renfermant des squelettes et des vases de terre cuite.

De même que le dolmen est souvent superposé à la bazina [1], la bazina se superpose souvent à la choucha [2]. Cette dernière combinaison peut être considérée comme le type primitif des grands mausolées de l'époque numide. Nous voulons parler du *Madghasen* et du *Kbour er Roumia,* ou « tombeau de la Chrétienne ». On sait que le second de ces monuments était déjà regardé par Mela comme le mausolée des rois de Numidie, *monumentum commune regiae gentis.* Il n'est pas douteux que le Madghasen n'ait eu une destination identique. Les généalogies résumées par Ibn Khaldoun rattachent toutes les ramifications de la race berbère à deux souches principales : celle de Branis et celle de Madghès. Ainsi que l'a fait remarquer M. Carette [3], Ibn Khaldoun, en donnant à cette classification la forme généalogique, a été surtout guidé par le respect des traditions bibliques et des habitudes patriarcales de l'Arabie, et il ne faut chercher dans ce mode d'indication que l'expression symbolique des rapports de dépendance qui, à un moment donné, ont lié entre elles les différentes fractions de la nation berbère.

[1] Notamment à Mser, près de Foum-Tagrist et aux sources du Bou-Merzoug.

[2] M. le commandant Payen en a constaté plusieurs exemples dans le Hodna.

[3] Carette, *Orig. et migr. des principales tribus de l'Algérie*, p. 31.

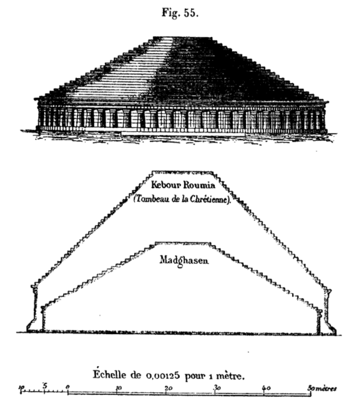
Les deux auteurs de cette race ne représentent que deux tribus ou deux familles ayant assujetti à leur autorité presque toutes les autres, et fondé deux grandes principautés desquelles relevaient d'autres groupes secondaires, partagés eux-mêmes en nombreuses fractions. C'est ce qu'on observe encore aujourd'hui dans l'Afrique berbère, où des groupes considérables de tribus sont réunis sous l'autorité d'un cheikh héréditaire, donnant son nom patronymique à toutes les peuplades de sa dépendance, encore qu'il n'existe entre elles et leur chef aucun lien de parenté. La classification d'Ibn Khaldoun se rapporte à une époque où le plus grand nombre des tribus africaines relevaient de deux puissances qui avaient leur siège, l'une, celle de Madghès, au pied des versants nord de l'Aurès, l'autre, celle de Branis, au pied des versants méridionaux. Le nom de *Madghasen*, مدغسن, n'est pas autre chose que le pluriel berbère de Madghès ou Madghis, et le mausolée qui le porte est certainement celui des souverains de la dynastie qui régnait au nord de l'Aurès. Peut-être faut-il voir, dans cette division des tribus libyennes en descendants de Branis et de Madghès, une nouvelle trace des deux zones ethniques dont la plus ancienne indication se trouve dans la légende numide recueillie par Salluste.

Le type du Kbour er Roumia et du Madghasen[1] est le même :

[1] Le soubassement cylindrique du Madghasen a 58m,86 de diamètre sur 4m,43 de hauteur. Le couronnement tronconique, haut de 13m,92, se compose de vingt-quatre gradins de 0m,58 de hauteur sur 0m,97 de largeur. Le diamètre de la plate-forme est de 11m,40. La hauteur totale du monument est de 18m,35. La corniche, fort endommagée, a 0m,90 de hauteur sur 0m,80 de saillie, et forme un cavet droit de 0m,80 de rayon. Au-dessous règne une architrave avec un réglet à pans ayant une saillie de quinze centimètres. L'architrave a 0m,50 de hauteur ; elle est terminée à sa partie inférieure par un plan coupé et se trouve en saillie de 0m,22 sur le revêtement. La partie cylindrique est ornée de soixante colonnes engagées, sans bases, et taillées dans le massif des cinq assises, dont la dernière forme le chapiteau. Le

l'un et l'autre se composent d'une base cylindrique, que surmonte un cône formé d'une série de gradins (fig. 55 et 56).

Fig. 55.



Cryptes.

Les monuments funéraires creusés dans le roc forment une

filet de ce dernier a $0^{m},17$ de hauteur, $0^{m},70$ de largeur et $0^{m},38$ de saillie; l'échine a $0^{m},20$, en y comprenant l'astragale. La hauteur du fût est de $2^{m},27$; son diamètre de $0^{m},45$ sous l'astragale et de $0^{m},60$ à la base. Le fût repose sur un soubassement qui est en saillie de $0^{m},53$ sur la partie cylindrique de l'entre-colonnement. Les colonnes sont espacées de $2^{m},90$ d'axe en axe. (Colonel Brunon, *Mémoire sur les fouilles exécutées au Madrasen en 1873, Rec. des notices*, 1873-1874.) — Voir, sur le Madghasen et le Kbour er Roumia : F. Becker, *Essai sur le Madrasen* (*Annales de la Société archéologique de Constantine*, 1854-1855); docteur Leclerc, *Étude sur le Madracen et sur le Tombeau de la Chrétienne* (*Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, juillet-août 1857); commandant Foy, *Notice sur le Madracen* (*Ann. de Const.*, 1856-1857); Ab. Cahen, *Le Madracen* (*Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1873-1874).

dernière classe, qui se subdivise elle-même en plusieurs catégories.

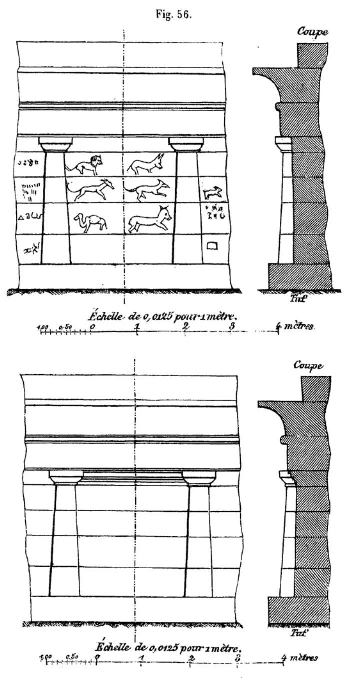


Fig. 56.

Haouanet.

On remarque, dans les flancs des collines rocheuses, dans les berges escarpées des cours d'eau ou dans les murailles des défilés, de nombreuses excavations présentant la forme de petites chambres cubiques, isolées ou communiquant entre elles, auxquelles les indigènes donnent quelquefois le nom de *haouanet* (au singulier *hanout*) « boutiques ». L'ouverture qui y donne accès est de forme carrée, rectangulaire allongée ou trapézoïde. La rainure qui l'encadre prouve qu'elle se fermait de l'extérieur par une dalle. Cette particularité, aussi bien que les ossements qu'on a découverts dans quelques-unes de ces chambres, ne laissent aucun doute sur leur destination. Ce sont des tombes taillées dans le roc, analogues à celles qu'on observe dans tout l'Orient. Ces cellules funéraires n'offrent d'ailleurs ni sculptures, ni inscriptions. Dans quelques-unes d'entre elles, toutefois, M. Letourneux a signalé de larges disques en relief occupant le milieu des deux parois latérales et de celle du fond.

Les cryptes que nous venons de décrire sont très nombreuses dans tout le nord de l'Afrique, mais on les rencontre surtout dans le voisinage des centres antiques. Nous citerons parmi les groupes les plus remarquables de ce genre de sépultures: en Tunisie, ceux de Toukkabeur, de Chaouach et d'Henchir-Djâl; en Algérie, ceux de Roknia, de Gastal, près de Tebessa, de Mdaourouch. Il en existe toute une série au Maroc, dans un défilé rocheux de la province de Haha, sur le versant nord de la grande chaîne atlantique.

M. Letourneux a observé à Bou-Hadjar, dans le nord-est de la province de Constantine, deux cryptes du même genre, mais présentant certaines dispositions particulières. L'une est pratiquée dans un rocher isolé, sur la pente de la montagne. La face nord du rocher est percée, vers le milieu de sa base,

d'une petite ouverture carrée, autrefois fermée par une dalle qui s'appliquait à une entaille encore visible. Le centre du rocher est évidé et forme une chambre rectangulaire dont la voûte est assez haute. Dans la paroi du fond, et un peu sur la droite, une auge surmontée d'une arçade en forme d'*arcosolium,* fait face à la porte. La paroi latérale gauche offre les mêmes dispositions. Les indigènes donnent à cette sorte d'hypogée le nom de *Bit-el-Hadjar,* la « maison de pierre »[1].

A deux kilomètres de là, dans la même contrée, un autre rocher isolé présente une excavation du même genre, mais l'ouverture se trouve au sommet. Elle est rectangulaire, comme la chambre à laquelle elle donne accès, et le rebord qui l'encadre indique qu'elle était autrefois fermée par d'énormes dalles. La chambre est vaste, mais à demi-comblée par un éboulement. D'après des renseignements fournis par des gens du pays, d'autres monuments analogues existeraient non loin de la Cheffia.

Auges creusées dans le roc.

Les auges funéraires sont également très nombreuses. Le plateau rocheux qui domine Tanger offre plusieurs groupes d'auges affectant la forme de rectangles allongés et munies, à la partie supérieure, d'un rebord destiné à recevoir la dalle de fermeture. La longueur de ces sarcophages est très variable : elle est évidemment calculée d'après celle du cadavre. La profondeur est en général de 55 à 60 centimètres; la largeur, de 40 à 50 centimètres au-dessous du ressaut. Une seule de ces tombes présente des dimensions exceptionnelles : $1^{m},28$ de largeur sur $2^{m},50$ de profondeur. Le ressaut destiné à recevoir la dalle ne se dessine qu'à $1^{m},20$ au-dessous de l'orifice.

J'ai observé deux groupes importants de sépultures sem-

[1] Letourneux, *Lettre à M. Desor,* p. 315-316.

blables, l'un à l'extrémité orientale de la presqu'île de Mehedia (Tunisie), l'autre dans le col rocheux que traverse le chemin conduisant de Mehedia à Bordj-el-Arif. M. Letourneux a signalé, de son côté, près de la Zmala du Tarf, dans le cercle de la Calle, des auges funéraires pratiquées dans la surface horizontale des rochers, mais présentant cette particularité que la cavité destinée à recevoir le cadavre affecte la forme générale du corps humain. La partie supérieure, arrondie, encadrait exactement la tête du cadavre; le reste est taillé en forme de gaine [1]. Ces auges rappellent trop la forme des sarcophages phéniciens pour que nous n'y reconnaissions pas des sépultures puniques ou libyco-puniques.

On peut ranger dans la catégorie des cryptes les sépultures en forme de silos qui ont été signalées dans la Kabylie et qu'on trouve en grand nombre dans les environs de Ténès et de Cherchell. Le plus souvent isolés, ces hypogées présentent parfois deux ou trois chambres communiquant entre elles. On ne les rencontre pas, que nous sachions, en Tunisie ni dans la province de Constantine. On peut donc les considérer comme appartenant en propre à la Maurétanie.

Djedar.

Les indigènes de l'Algérie donnent le nom de *djedar*, « bâtisses », à certains monuments funéraires que l'on trouve en assez grand nombre à la limite des hauts plateaux et du Tell, chez les Haouara et les Khilafa. Les plus remarquables sont trois constructions massives qui couronnent trois contreforts du Djebel Akhdar, à peu de distance de Tiaret et près des sources de la Mina. Leur destination primitive est encore indiquée aujourd'hui par le nom d'*Aïn el-Kbour*, la « fontaine des tombeaux », que porte une source voisine. Les

[1] Letourneux, *ibid.*, p. 316-317.

djedar du Djebel Akhdar ont la forme de prismes quadrangulaires surmontés par une pyramide tronquée, composée actuellement de neuf gradins, peut-être de douze primitivement, et renfermant un système assez compliqué de couloirs et de chambres fermées par des dalles glissant ou roulant dans des rainures [1].

Les matériaux romains qui entrent dans la construction de ces édifices, le caractère de leur ornementation qui rappelle celle du Bas-Empire, les symboles chrétiens gravés ou peints qu'on y remarque, prouvent que les *djedar* datent tout au plus du v^e^ siècle de notre ère.

M. de la Blanchère, qui a fait une étude spéciale de ces monuments, y voit les tombeaux d'une dynastie indigène qui aurait régné dans la Maurétanie Césarienne du v^e^ au vi^e^ siècle. D'abord vassale des Romains, probablement indépendante à l'époque vandale, puis alliée des Byzantins, elle se serait maintenue jusqu'à la conquête musulmane, et ce serait dans le cours de cette période que les *djedar* auraient été successivement construits.

On peut assigner la même destination, mais on doit attribuer une date beaucoup plus ancienne aux monuments que MM. Vatonne [2] et H. Duveyrier [3] ont étudiés à Ghadamès, la *Cydamus* de l'époque romaine. Les indigènes donnent le nom d'*El Asnam*, « les idoles », à un groupe de six tombeaux dont l'étrange silhouette affecte vaguement les contours généraux de la figure humaine. Formées d'un piédestal continué par un pilier que couronne une sorte de chapiteau, ces constructions, vues à distance, rappellent un corps humain surmonté d'une

[1] Colonel Brunon (*Recueil des notices de la Soc. arch. de Constant.*, 1873-1874, p. 305). Cf. Henri Bernard (*Revue africaine*, 1856), et Bordies (même recueil), t. IX.

[2] *Mission de Ghadamès*, p. 270.

[3] *Les Touâregs du Nord*, p. 251.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tête que réunirait au buste un cou démesuré. L'appareil est composé de petites pierres plates de grès et de dolomie unies par du ciment. Le piédestal est percé d'une niche voûtée. Une autre construction analogue se trouve près de l'angle nord-ouest des remparts de Ghadamès. C'est une tour carrée, bâtie, comme « les idoles », en matériaux pris sur place, grès, gypse et dolomie. Une porte basse donne accès dans une chambre voûtée, dont le mur de fond présente une saillie formant banquette. Au-dessus de cette pièce était pratiqué un second réduit, également voûté.

M. Vatonne a copié sur une pierre en grès rouge, provenant de cette tour, une inscription bilingue; quelques-uns des caractères sont grecs; les autres paraissent appartenir à une variété de l'alphabet libyen. M. Duveyrier n'hésite pas à voir dans « les idoles » de Ghadamès des monuments antérieurs à l'époque romaine et appartenant à cette ancienne période de la civilisation garamantique qui a laissé tant d'autres traces dans le Sahara.

Bas-reliefs rupestres.

Outre les stèles funéraires, l'art libyen n'a pas laissé d'autres traces que les grossiers dessins qui couvrent la surface de certains rochers, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. Gravés au trait, ces dessins ne dépassent pas, comme valeur artistique, ceux qui ornent un certain nombre d'ustensiles ou d'objets trouvés en France et datant de l'époque néolithique. Ce sont les mêmes procédés et le même style, la même naïveté dans l'exécution, jointe au même sentiment de la nature, à la même observation de l'animal, qui joue toujours le principal rôle dans ces représentations.

Les bas-reliefs de Tiout, étudiés dès 1849 par M. le professeur Armieux, couvrent une table verticale de grès ferrugineux de 75 mètres environ de longueur sur 20 de hauteur. Le trait,

large d'un centimètre, profond d'un ou de deux millimètres, se détache en rouge sur la teinte noirâtre de la surface du roc. Parmi les animaux représentés on reconnaît aisément le lion, l'éléphant, le rhinocéros, l'antilope, le lièvre, l'autruche, la vipère, la chèvre, le chien, et cette espèce de bœuf aux cornes dirigées en avant, dont parle Hérodote[1]. Les hommes sont représentés nus, armés d'arcs et de flèches. Les femmes portent une ceinture grossièrement indiquée par un trait horizontal au-dessus des hanches et quelques-unes, ainsi que nous l'avons déjà dit, semblent être revêtues d'une tunique à manches pendantes. Elles paraissent assister à une chasse à l'autruche, dans laquelle le chien joue déjà le rôle d'auxiliaire de l'homme.

Les bas-reliefs de Moghar représentent les mêmes animaux, plus la girafe, qu'on ne remarque pas dans les dessins de Tiout, et qui se trouve également dans ceux du Sous marocain.

Les dessins rupestres d'El-Hadj-Mimoun appartiennent à une époque postérieure. On y voit en effet des chameaux, et nous savons que le chameau n'a pas été introduit en Afrique avant la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. Il ne figure sur aucun autre bas-relief rupestre. Les dessins d'El-Hadj-Mimoun représentent en outre des guerriers armés de boucliers, des chevaux avec leurs cavaliers, un lion, une espèce de grosse tortue, des serpents, des lézards, des croix simples, doubles, triples, pattées, annelées, et le *svastika,* assez rare en Afrique.

A travers ces figures courent de nombreuses inscriptions tracées au hasard. M. le capitaine Boucher, qui en a fait une étude spéciale, y a reconnu une trentaine de caractères différents, dont cinq appartiennent à l'écriture libyque et cinq

[1] IV, CLXXXIII.

au tifinagh. Les vingt autres sont identiques à ceux qui se retrouvent dans les inscriptions rupestres du Sahara[1].

Il nous reste à dire quelques mots d'un sujet qui mériterait une étude toute spéciale : nous voulons parler de la langue et de l'écriture libyennes.

Les quelques mots libyens qui nous ont été conservés par les textes antiques nous autorisent à affirmer que les Berbères parlent encore aujourd'hui la langue de leurs ancêtres. Cette langue s'est modifiée sans doute avec le cours des siècles; le fond est resté le même. Nous avons déjà cité un certain nombre de mots libyens qui se retrouvent dans les dialectes modernes[2]. Beaucoup de noms antiques de villes ou de localités s'expliquent par le berbère. *Tingi*, ou plus exactement *Tinge*, est « la ville de la lagune », *tinga; Thamuda*, « la ville des marais », *timda; Tucca* est le mot berbère *toukka*, « les herbages »; *Theaenae* ne vient pas du phénicien *thina*, « les figuiers », comme on l'admet généralement, mais bien du berbère *teïni*, « les dattiers »; *Tisurus* est l'adjectif féminin *tesouer*, « la forte ». La particule berbère de relation *aou*, « celui de, celle de », forme le premier élément des noms de localités libyennes qui commencent par la syllabe *au : Aubuzza, Audus, Augemmi, Augila, Augmadum, Ausigda, Ausucurru, Ausilimda, Autenti, Autipsida, Automalax, Auxitima, Auziqua, Ausiti, Auzia.* Elle entre aussi dans les ethniques *Ausees, Auschisae, Austuriani, Autololes.* L'expression berbère *aït ou*, « la tribu de, les gens de », se retrouve dans le composé *Aethogurzenses*, qui désigne, dans une inscription romaine, la confédération dont Gurza était le centre. Le

[1] Dr Hamy, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, avril-juin 1882.

[2] *Dyrin, deren*, « montagne »; *Abrida, abrid*, « passage »; *Zegeri*, « rat de montagne »; *Suf, souf*, « rivière »; *Tana*, « source, cours d'eau »; *lar*, « contrefort »; *Mas, mes*, « fils » ou « descendant ».

mot *lam*, « peuple, tribu, campement », seul ou suivi de la conjonction berbère *b*, *ba*, se reconnaît dans les composés libyens *Lamasba*, *Lambaesis*, *Lambdia*, *Lambafudi*, *Lambiridi*, *Lamfoct*, *Lamida*, *Lemellef*, *Lamigizza*, *Lamigum*, *Lamniana*, *Lampsili*. La dernière partie de quelques-uns de ces composés, ainsi que l'a fait très justement observer M. Masqueray [1], s'explique de même par le berbère : *Lam-b-iridi*, « le campement du chevreau »; *Lam-ba-foudi*, « le campement de la soif »; *Lam-b-foct*, « le campement du soleil »; *Lam-b-ilef*, « le campement du sanglier ». Les noms propres libyens, et tout particulièrement ceux dont Corippus a respecté la forme vraie, ont au plus haut degré la physionomie berbère et présentent les procédés de composition et de dérivation que nous observons encore aujourd'hui dans l'onomastique indigène.

Quant à l'alphabet libyen, on l'a retrouvé dans les montagnes berbères de l'Ahaggar. C'est, à de très légères modifications près, celui dont se servent encore les Touâregs, et c'est seulement depuis que nous avons eu connaissance de l'alphabet targui que nous avons pu aborder sérieusement l'œuvre de reconstitution dont l'inscription bilingue de Thugga avait été le point de départ [2].

Le tableau ci-après permettra de constater l'identité de forme et, dans la plupart des cas, de valeur des caractères libyens et berbères.

[1] E. Masqueray, *Bull. de corr. afric.*, fasc. I, p. 21-22.

[2] Voir, sur l'inscription de Thugga : Gesenius, *Scripturae linguaeque phoeniciae monumenta*; — Saulcy, *Journal asiatique*, février 1853; — Judas, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*; — Blau, *Zeitschrift der deutsch. morg. Gesellsch.*, 1851, p. 337; — Schröder, *Die phöniz. Sprache*, p. 257; — sur l'alphabet libyco-berbère : Oudney, *Narrative of travels*, etc.; — Boissonnet, *Revue archéologique*, novemb. 1845; — Hanoteau, *Essai de grammaire Tamachek*; — Halévy, *Études berbères*, et surtout les travaux publiés en dernier lieu par MM. Faidherbe, Letourneux et Reboud.

ALPHABET BERBÈRE.

ALPHABET BERBÈRE (TIFINAGH).				CARACTÈRES LIBYENS IDENTIQUES OU ANALOGUES.
VALEUR		NOM.	FORME.	
en arabe.	en français.			
ا	A	*tagherit*	•	•
ب	B	*yeb*	ⴱ ◫	⊙ ⊡
	G	*yeg*	.I. ˙I˙	⊥ ⊤
	G′ doux	*yeg′*	⋈	⋈
د	D	*yad*	⊓ ⊔ Λ	⊓ ⊔
ه	H	*yah*	⁞	≣ ||||
و	OU	*yaou*	:	= ||
ز	Z	*yez*	#	
	Z′ doux	*yez′*	ⵣ ⵣ	≻ ≻
خ	KH	*yakh*	∷	↿↾
ط ض	T′ DH	*yadh*	∃	Ш ⊓⊓
ى	I	*yey*	≤	≥ N
ك	K	*yek*	·:	
ل	L	*yel*	||	||
م	M	*yem*	⊐	⊐
ن	N	*yen*	|	|
س	S	*yes*	⊙ ⊡	⊙ ⊡
ف	F	*yef*	ⵃ][	⇚ ↿↾
ق	K′	*yak*	⋯	≡
ر	R	*yer*	O ◻	O ◻
ش	CH	*yech*	Ↄ	
ت	T	*yet*	+	+
غ	GH	*yegh*	⁝	|||
ج	J	*yej*	⌶	⌶

ALPHABET LIBYEN.

FORME DES LETTRES		VALEUR DES LETTRES	
dans L'ÉCRITURE HORIZONTALE (inscription de Thugga).	dans L'ÉCRITURE VERTICALE.	d'après M. HALÉVY.	d'après M. LETOURNEUX.
•	•	A	A
—	|	A	N
|	—	Ṅ	S Ç
○ ⊡	○ □	R	R
○ ⊡	⊙ ⊡	B	B
⌐	⊢ ⊣ ⌈ ⌉ ⋀ > ∨ ∧	G	G
+ X	+ X	T	T
...	T ⊥	V, OU	J
...	·|· ÷	A' ע ع	J
≡	|||	A' ע ع	GH غ
...	≡	H ה	GH غ
...	||||	H' ח ح	H
...	≣	K' ק ق	H
=	||	OU	OU
||	=	L	L
⊓	⊏ ⊐	D	D
⊏	⊓	S ס	S
⊐	⊔	M	M
...	H ⌶	OU, W	F
≻	≻	T ט ط	T
...	⤚	...	Ts
...	⩎	...	Ts
⩎	Ш	Z	TH, DH
Z	≷ ≶ ϟ N	I	I
⇚ ≤	⥮ ⥯	K כ ك	K
⧗ 8	⧗ 8 8	Ts צ	Ts ث
⧗	⋈	P, PH, F	P
≥	W ≥ Ħ	S ש	S
⊒	⊔	A' ע	A'
...	C	...	S



L'identité de ces deux alphabets est d'autant moins contestable, qu'il est de principe, dans l'écriture tifinagh, de considérer les points comme équivalant aux lignes.

Quant à la valeur des caractères semblables, elle est la même dans le plus grand nombre des cas. Il est certain toutefois que, tout en gardant leur forme primitive dans l'alphabet tifinagh, quelques lettres libyennes ont changé de valeur. C'est ainsi que le signe ⊙ ⊡, équivalant au *b* dans l'alphabet libyen, représente aujourd'hui un *s* dans l'écriture berbère. Le signe ॥, dont la valeur primitive était *ou*, est devenu *l*. Le tifinagh ne peut donc pas nous donner à lui seul la clef de l'alphabet libyen. Les indications qu'il peut fournir doivent être contrôlées par l'étude des textes bilingues libyco-puniques ou lybico-latins. Ces textes, malheureusement, sont encore rares, mais le nombre s'en accroît chaque année, et l'on peut considérer comme prochain le moment où nous serons en mesure de reconstituer complètement l'alphabet libyen. Déjà, grâce aux recherches de MM. de Saulcy, Judas, Faidherbe, Halévy et Letourneux, les trois quarts des signes sont déterminés. Sept ou huit lettres seulement sont encore discutées, sinon discutables. Le tableau précédent (p. 519) résume les résultats acquis, ainsi que les quelques divergences d'interprétation qui se sont récemment produites.

La valeur attribuée par M. Letourneux au signe ǀ nous paraît certaine. Le docteur Judas avait cru reconnaître dans ce signe un *z;* M. Halévy y voit un *a* bref. Plusieurs inscriptions bilingues nous en donnent l'équivalent exact, *n*. Bien autrement concluants que les indices sur lesquels s'est appuyé M. Halévy, ces textes ont été cités par M. Letourneux au congrès international des orientalistes en 1878, et nous croyons utile de les reproduire ici.

Une inscription découverte au Kef des Beni-Faredj, dans le cercle de la Calle, est ainsi conçue :

NADDASEN · COTVZA
NIS · F · TRB · MISICTRI · VIX
ANNIS XX · H · S · E[1]

I
X I ≡
⊏ · ⊔
⊏ III ⊔
⊙ Λ ⊙
I II T

La colonne de gauche du texte libyen donne, comme on le voit, toutes les consonnes du nom latin N[B]DDSN, plus le B, ⊙, qui suit la lettre initiale dans le texte libyen et qui a été omis dans l'inscription latine. En restituant les voyelles, on a le nom complet N*a*BDD*a*S*a*N ou N*a*BDD[H]*a*S*a*N.

L'inscription suivante, trouvée à Aïn-el-Hofra (*C. I. L.*, 5217) donne la même valeur *n* au signe I :

CHINIDIAL
MISICT · F
TRIBV MISI
CTRI · VIX
AN · XXXX

= + ≡
~ 1 X
⊏ Ш Ш
I ⊔ I
1r II

Ici encore le nom latin se retrouve dans la colonne de gauche

[1] La cinquième lettre du premier mot est d'une lecture douteuse : on peut lire A ou H. Wilmanns a adopté cette dernière valeur (*C. I. L.*, t. VIII, n° 5218).

du texte libyen, K*i*N*i*DI*a*L. Ce nom de *Kinidial* s'est d'ailleurs conservé dans la nomenclature moderne : une localité voisine d'Aïn-el-Hofra est encore appelée par les indigènes Henchir *Kindil.*

La lecture *n* du trait vertical est encore assurée par un certain nombre de noms terminés en *an* qui figurent en caractères puniques sur les stèles de Carthage et de la province de Constantine, et en caractères libyens sur celles de la Cheffia et du cercle de Souk-Ahras. C'est ainsi que le nom de *Ialassan,* 𐤉𐤏𐤋𐤑𐤑𐤏𐤍, יעלצצן, gravé sur une stèle carthaginoise, se retrouve dans les deux incriptions suivantes de la Cheffia.

Faidherbe, n° 71 :

	I
I	X
X	X
⊙	=
I	N
	II

« N*a*BS*a*N fils de I*a*L*a*SS*a*N. »

Faidherbe, n° 72 :

	I
III	X
⊙	X
II	=
X	N
	II

« SOUB*a*GH fils de I*a*L*a*SS*a*N. »

D'autres textes bilingues donnent les noms de *Iasouktan, Iartan* et *Iastatan.*

Aux divers arguments produits par M. Letourneux vient s'ajouter celui que fournit une inscription libyco-phénicienne

découverte par nous en 1879, à Bordj-Halal, entre Hammam-Darradji (Bulla Regia) et Chemtou (Simittu). La lecture du texte libyen « IG*a*OUK*a*N OU K*a*NR*a*D*a*T » est pleinement confirmée par le texte punique :

יכעוכן בן כנרדעת

Ika'oukan ben Kanrada't.

La valeur *n* du signe I nous paraît donc hors de discussion, et les deux textes bilingues par lesquels M. Halévy justifie celle qu'il attribue à ce même signe[1] prouvent seulement que la désinence *an* de certains noms libyens[2] se modifiait parfois en *a* dans la traduction punique ou latine, par l'élision de la lettre finale.

La valeur *s* attribuée par M. Letourneux au signe –, contre l'opinion de MM. Judas et Halévy qui y voient un *n*, nous paraît également justifiée par l'inscription bilingue suivante, trouvée au Kef des Beni-Faredj (*C. I. L.*, t. VIII, 5220) :

SACTVTI HIMIR
P·VIXIT ANNORVM LXX

		III		≡
		=	≡	⊏
+	□	⊡	II	↿
+	⊔	ᴧ	X	I
↿	ᴧ	+	⊔	⊔
–	II	⊔		

La colonne de gauche donne, dans le système de M. Letourneux, toutes les consonnes du nom latin : « S*a*KT*ou*T », tandis

[1] *Études berbères*, p. 7 : « א· La valeur de cette lettre voyelle se dégage à l'aide de noms tels que יצכתא, ביא, qui se trouvent transcrits, l'un en latin, IASVCTA, l'autre en néo-punique ביא. »

[2] Les noms en *an* sont très fréquents dans la *Johannide* de Corippus, et cette désinence est encore celle de la plupart des adjectifs berbères.

qu'en restant fidèle à sa théorie, M. Halévy est obligé de lire *Naktut*.

Nous considérons, d'autre part, comme probable la valeur *gh* attribuée par M. Letourneux aux deux groupes ||| ≡, dans lesquels M. Halévy reconnaît un O et un A'. Le docteur Judas l'avait déja entrevue, tout en maintenant aux deux groupes la valeur de L N ou N L : « Les trois barres verticalement parallèles doivent équivaloir aux trois barres parallèles transversalement qui s'offrent deux fois dans l'inscription de Thugga. Malheureusement elles ne font point partie des noms propres, en sorte que la valeur ne peut en être fixée avec certitude. Mais, d'une part, l'analogie des trois points superposés de l'alphabet moderne qui correspondent au *ghaïn,* d'autre part, le contexte, me portent à croire qu'elles représentent le pronom démonstratif G', l'*aghi* de Venture, c'est-à-dire qu'elles valent G'[1]. » M. Letourneux voit dans les groupes ||| ≡ une abréviation spéciale, ayant le sens du mot berbère *aghi,* « adfuit », et constatant la présence aux funérailles des personnages dont les noms figurent si souvent dans l'épitaphe à côté de ceux du défunt. La fréquence avec laquelle ce signe apparaît à la suite de noms propres évidemment complets semble justifier l'hypothèse de MM. Judas et Letourneux.

Nous sommes moins édifiés sur la véritable valeur du signe ⊤, que M. Halévy considère comme un *v* ou un *ou,* tandis que M. Letourneux y voit un *j*. En se fondant sur les analogies des deux alphabets libyen et berbère, le signe ⊤ devrait être plutôt considéré comme l'équivalent du *yeg* berbère ⋅̈ ⊤, dans lequel les deux points remplacent la barre horizontale de la lettre antique.

[1] Judas, *Sur plusieurs épitaphes libyques*, p. 3. — *Nouvelle analyse de l'inscription de Thugga*, p. 41 et 42.

Les valeurs *ou, w* et *f* attribuées, la première par M. Halévy, la seconde par M. Letourneux, au signe H, ⵊ, soulèvent une objection analogue. Ce signe se retrouve dans l'alphabet berbère sous la seconde forme, ⵊ, et équivaut à notre *j*. Mais nous reconnaissons que les analogies ne constituent qu'une présomption et nullement une preuve. Il nous paraît donc prudent d'attendre, en ce qui concerne les deux caractères T et ⵊ, qu'un texte bilingue permette d'en établir définitivement la valeur.

On est loin d'être d'accord sur l'origine de l'écriture libyenne. M. Halévy soutient, contre MM. Judas et Blau, qu'elle dérive directement de l'alphabet phénicien[1]. A l'appui de cette opinion, M. Hanoteau fait remarquer que le mot berbère *asekil,* « caractère d'écriture », semble reproduire le terme hébreu שכל, « forme, figure », et que le mot *tifinagh,* par lequel les Imouchagh désignent l'ensemble de l'alphabet, est le pluriel de *tafinek,* berbérisation de l'ethnique *Finek,* « Phénicien ». Ce rapprochement est peut-être plus ingénieux que vrai. Les Phéniciens ne se désignaient pas eux-mêmes sous ce nom, qui est d'origine purement égyptienne[2] et que les Grecs ont emprunté aux Égyptiens. Ils se donnaient soit le nom générique de *Kenani,* « Cananéens », soit le nom particulier de leur cité d'origine. M. Halévy affirme en outre que l'alphabet libyen n'a rien de commun avec les écritures égyptienne et sabéenne, théorie qui paraît difficilement acceptable, au moins sous cette forme absolue, lorsqu'on constate l'analogie de certains caractères de l'alphabet de Safa avec ceux de l'alphabet libyen.

D'autres théories rattachent ce dernier système graphique

[1] *Études berbères,* p. 13-16.

[2] Les Égyptiens avaient donné à la Phénicie le nom de *Fenoukhou* la « terre rouge », par opposition à l'Égypte, désignée par eux sous le nom de *Kem, Kemi,* la « terre noire ». Le terme grec Φοινός, que présuppose le nom latin *Poenus,* ne faisait que traduire l'appellation égyptienne.

soit au type primitif de l'alphabet araméen, soit à l'alphabet égyptien, source aujourd'hui reconnue de l'écriture phénicienne.

Une dernière conjecture, produite par M. Meltzer, se fonde sur le caractère sévèrement géométrique de l'écriture libyenne pour y voir « le produit tardif d'un effort individuel agissant d'une manière consciente de son but, soit pour donner à la phonétique indigène un système de transcription plus exact que celui que fournissait l'alphabet punique, soit pour élever la langue nationale à la hauteur d'une langue écrite[1]. » Précisant sa pensée, M. Meltzer se demande si l'invention de l'alphabet libyen ne se rattache pas aux plans de civilisation conçus et réalisés par Masinissa, et ajoute que la solution de cette question dépend de la date qu'il convient d'assigner à l'inscription de Thugga. Or il est impossible de préciser cette date. Malgré son désir évident de la reporter aussi haut que possible, Blau ne la croit pas antérieure au IIIe siècle avant notre ère.

Les épitaphes libyco-latines qui ont été découvertes en Algérie prouvent que l'usage de l'écriture nationale s'était conservé pendant toute la période romaine[2]. Restreint d'ailleurs aux inscriptions funéraires[3], l'emploi des caractères libyens n'a dû cesser qu'à l'époque et par suite de la conversion des Berbères à l'islamisme. L'alphabet libyen n'est plus en usage aujourd'hui que dans le massif saharien de l'Ahaggar, où il n'est guère connu que des femmes. On m'a affirmé toutefois qu'il

[1] *Gesch. der Karthager,* t. I, p. 439.

[2] Une inscription bilingue de la Cheffia (*C. I. L.*, t. VIII, 5209) nomme un vétéran indigène congédié avec des récompenses militaires, et devenu *flamen perpetuus* de sa ville natale, *Tenelium.*

[3] A part trois pierres gravées, toutes les inscriptions libyennes que nous possédons sont des épitaphes. Nous ne connaissons encore aucune inscription monumentale ou religieuse écrite dans cette langue.

existe encore dans les montagnes du Rif d'anciens manuscrits du Koran écrits en caractères berbères, et l'on a signalé à M. Duveyrier un fait du même genre[1].

CHAPITRE IV.

GÉOGRAPHIE PUNIQUE.

---

§ 1. — TERRITOIRE DE CARTHAGE.

Nous n'avons pas l'intention d'exposer ici ce que l'on croyait savoir, naguère encore, des origines de Carthage et de celles des nombreux établissements, phéniciens ou puniques, qui se trouvaient politiquement placés dans sa dépendance. Ce travail a été récemment fait par M. Meltzer. Après avoir réuni tous les documents antiques qui se rattachent à cette question, examiné leur autorité, discuté leur valeur, l'auteur a résolument écarté la plupart des inductions qu'on avait cru pouvoir en tirer, et a démontré que l'on ne peut rien affirmer ni quant à la date absolue, ni quant à l'ancienneté relative de la fondation des différentes cités puniques. « Tout ce que l'on peut dire avec certitude, en ce qui concerne Carthage, ajoute M. Meltzer, c'est qu'elle a été fondée par des Tyriens, dans des circonstances d'ailleurs absolument inconnues, avant l'époque où l'élément grec commença à pénétrer dans la Mé-

[1] « Il existerait à Houmet-Oualegh, village de l'île de Djerba, dans la famille du cheikh Omar el-Bâtour, un livre écrit en berbère, peut-être même avec les anciens caractères libyques. Quant à l'existence du livre, le doute n'est pas permis; nous nous permettons seulement de supposer qu'il est écrit en caractères libyques, en nous basant sur une remarque curieuse faite par un voyageur étranger. Les Djerâba reconnurent, dans les lettres des copies d'inscriptions libyques qu'on leur montrait, celles de leur propre langue. Or on ne trouve nulle part à Djerba d'inscriptions libyques. » (Duveyrier, *La Tunisie*, 1881.)

diterranée occidentale, et qu'à cette même époque elle était déjà assez puissante pour prendre l'hégémonie de toutes les colonies phéniciennes de l'Ouest[1]. »

Tout en reconnaissant la justesse de ces conclusions générales, nous pensons que M. Meltzer est allé un peu loin dans le parti pris qui caractérise sa critique. Il nous paraît difficile de refuser à l'affirmation de Timée, quant à la date de la fondation de la Carthage qui lutta contre Agathocle et Rome, l'autorité qu'y attachait l'antiquité tout entière. Après avoir constaté lui-même qu'en dehors d'un ou deux systèmes isolés et sans valeur, toutes les dates indiquées par les textes anciens se rattachent plus ou moins directement à la théorie de Timée, M. Meltzer n'en rejette pas moins ces témoignages, sous prétexte qu'ils sont puisés à une source unique. L'objection ne nous paraît pas suffisante. Il faudrait démontrer que les renseignements de Timée sont faux, et c'est ce que Polybe lui-même, si disposé qu'il fût à prendre à partie l'historien sicilien, n'a pas jugé possible de faire. La date approximative qu'il assigne à la durée de l'empire punique confirme, au contraire, celle que donne Timée. Nous croyons donc qu'on peut faire remonter la fondation de Carthage à la seconde moitié du IX^e siècle avant notre ère.

Il est vraisemblable, d'autre part, que cette fondation du IX^e siècle ne fut que la reconstitution d'un établissement phénicien antérieur dont la date reste inconnue. On ne comprendrait guère, en effet, que la situation exceptionnelle de Carthage n'eût pas été utilisée par les navigateurs cananéens dès la première période de leurs expéditions dans l'Ouest[2]. L'exis-

[1] Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 141.

[2] Voir, sur l'hypothèse d'une double fondation de Carthage : Heyne, *Exc. I ad Virg. Æneid. lib. IV;* — Lelewel, *Klein. Schrift. geogr. hist. Inhalts;* — Movers, *Die*

tence d'un premier établissement phénicien explique d'ailleurs tout naturellement ce nom de « ville neuve »[1] qui fut donné au second[2].

Quoi qu'il en soit de ces origines, l'histoire de Carthage ne commence qu'au VIe siècle, au moment où, menacée par les envahissements de la race hellénique, elle est obligée de rompre avec les traditions de sa politique passive. C'est alors qu'après une lutte opiniâtre elle refoule les Cyrénéens dans ces limites, qu'ils ne pourront plus franchir, qu'elle défend contre les Grecs les Phéniciens de Sicile, et que, placée désormais à la tête de la confédération des villes cananéennes de l'Occident, elle songe à affermir sa situation en Afrique. Vers le milieu du Ve siècle, Carthage s'affranchit du tribut qu'elle avait payé jusqu'alors aux peuplades indigènes et s'empare du sol qu'elle n'occupait qu'à titre précaire. Elle ne fonde cependant pas un empire proprement dit. Au temps de sa plus grande puissance, sa domination s'étend du fond de la grande Syrte aux Colonnes d'Hercule, sur une étendue de plus de seize mille stades[3],

Phönizier, II, I, 110, 351, 358; II, 2, 92 101, 133-157.

[1] *Kart Hadasat*, כרת חדשת, 𐤒𐤓𐤕𐤇𐤃𐤔𐤕 sur les monnaies. (Müller, II, p. 174.) C'est aussi la forme que donnent les inscriptions. (Ph. Berger, *Les ex-voto du temple de Tanit*, *Gaz. archéol.*, 1877.) La traduction latine *civitas nova* est donnée par Caton, cité par Solin : « Urbem istam, ut Cato in oratione senatoria autumat,... Elissa mulier extruxit domo Phoenix, et Carthadam dixit, quod Phoenicum ore exprimit civitatem novam. Mox sermone verso in morem Punicum, et haec Elisa et illa Carthago dicta est. »

[2] Sur le nom de *Caccabe* ou *Cambe* qu'aurait porté Carthage (Steph. Byz., s. v. Καρχηδών; Eustath., *ad Dionysii Perieg.*, v. 195), voir Meltzer, *Geschichte der Carthager*, p. 470-471. — Les prétendus noms de Καδμεία et d'Οἰνοῦσσα mentionnés par Étienne de Byzance ne sont que des épithètes.

[3] Polybe, III, XXXIX, 2 : Καρχηδόνιοι γὰρ ἐν τούτοις τοῖς καιροῖς τῆς μὲν Λιβύης ἐκυρίευον πάντων τῶν ἐπὶ τὴν ἔσω θάλατταν νευόντων μερῶν, ἀπὸ τῶν Φιλαίνου βωμῶν, οἳ κεῖνται κατὰ τὴν μεγάλην Σύρτιν, ἕως ἐφ' Ἡρακλείους στήλας. Τοῦτο δὲ τὸ μῆκός ἐστι τῆς παραλίου ὑπὲρ τοὺς ἑξακισχιλίους καὶ μυρίους σταδίους.

mais ne dépasse pas la zone étroite du littoral, ou, pour mieux dire, les limites fort restreintes des villes phéniciennes ou puniques placées sous sa suzeraineté. Elle ne possède, en somme, que la contrée qui l'entoure. En dehors des étroites frontières de son territoire propre, *ἡ Καρχηδονία, ἡ ἰδία τῶν Καρχηδονίων χώρα,* elle n'a que des alliés ou des tributaires. C'est la situation qu'indique Diodore lorsqu'il partage les populations africaines en quatre catégories bien distinctes : les Phéniciens habitant Carthage; les Liby-Phéniciens des nombreuses villes maritimes, auxquels les Carthaginois avaient accordé le droit de *connubium* et qui devaient à ces liens de parenté le nom sous lequel on les désignait; les Libyens, comprenant toute la masse de la population indigène et abhorrant les Carthaginois à cause de la dureté de leur domination; enfin les Nomades, habitant les vastes contrées qui s'étendent jusqu'au désert[1].

La seconde des quatre catégories énumérées par Diodore comprend toutes les colonies cananéennes de la côte d'Afrique, soit que ces colonies fussent d'origine phénicienne, soit qu'elles dussent leur fondation à Carthage elle-même. On y a reconnu avec raison cette classe de sujets carthaginois « soumis aux mêmes lois que Carthage », *οἱ Καρχηδονίων ὕπαρχοι ὅσοι τοῖς αὐτοῖς νόμοις χρῶνται,* dont il est question dans un des traités cités par Polybe[2]. Ce sont les villes fédérées ou tributaires, *συμμαχίδες πόλεις*[3], *urbes vectigales, urbes tributariae*[4], astreintes

[1] Diodore, XX, LV, 4 : Τέτταρα γὰρ τὴν Λιβύην διείληφε γένη· Φοίνικες μὲν οἱ τὴν Καρχηδόνα τότε κατοικοῦντες, Λιβυφοίνικες δὲ πολλὰς ἔχοντες πόλεις ἐπιθαλαττίους καὶ κοινωνοῦντες τοῖς Καρχηδονίοις ἐπιγαμίας, οἷς ἀπὸ τῆς συμπεπλεγμένης συγγενείας συνέβη τυχεῖν ταύτης τῆς προσηγορίας· ὁ δὲ πολὺς λαὸς τῶν ἐγχωρίων, ἀρχαιότατος ὤν, Λίβυς ὠνομάζετο, μισῶν διαφερόντως τοὺς Καρχηδονίους διὰ τὸ βάρος τῆς ἐπιστασίας· οἱ δὲ τελευταῖοι Νομάδες ὑπῆρχον, πολλὴν τῆς Λιβύης νεμόμενοι μέχρι τῆς ἐρήμου.

[2] Polybe, VII, IX.

[3] Diodore, XX, X.

[4] Justin, XXII, VII, 3.

à fournir un contingent militaire et une contribution en argent dont le chiffre était déterminé[1], mais ayant obtenu de la ville suzeraine le *connubium* et le *commercium*. M. Mommsen a justement fait ressortir l'analogie qui existe, au point de vue du nom et des droits réciproques, entre les Liby-Phéniciens et les Latino-Romains[2].

Les indigènes habitant le territoire propre de Carthage étaient moins des sujets que des colons, soumis à la plus dure condition. Alors même que nous n'aurions pas à cet égard le témoignage de Polybe et de Diodore, leurs perpétuelles révoltes disent assez la haine que leur avait inspirée l'avare et cruelle domination des Carthaginois. Quant aux tribus nomades situées en dehors du territoire propre de Carthage, elles avaient conservé une certaine indépendance et ne contractaient avec la cité punique que des alliances temporaires et presque toujours douteuses.

On se rend compte, dès lors, de la faiblesse réelle de cet empire carthaginois, composé d'éléments si hétérogènes et si hostiles. Quelle que fût l'origine du lien qui les rattachait à la cité maîtresse, conquête, colonisation ou nécessité d'une défense commune, les villes confédérées se trouvaient de fait dans une situation inférieure, qui les indisposait contre Carthage. Lorsque nous voyons Utique, la cité phénicienne la mieux traitée, faire défection dans la guerre des Mercenaires, on s'explique sans peine le peu de résistance qu'opposaient les autres villes chaque fois que l'ennemi envahissait le territoire punique. Quant aux Libyens, c'étaient autant d'auxiliaires acquis d'avance à toute invasion étrangère. Dur et étroit, ne poursuivant que des profits immédiats, ayant la passion du gain et

[1] Leptis, par exemple, payait chaque jour un tribut d'un talent. — [2] *Hist. rom.*, t. III, p. 14, de la traduction française.

nullement celle de la domination, le génie punique n'avait su ni soumettre l'Afrique, ni se l'assimiler. Semblable à un poulpe gigantesque, Carthage étendait ses bras démesurés sur toutes les côtes africaines : elle n'étreignait pas l'Afrique. Le jour où ses remparts furent forcés, il n'y eut même pas un spasme dans ces membres sans corps : comme la pieuvre frappée à la tête, l'empire punique fut anéanti d'un seul coup.

Étendue du territoire de Carthage.

Il est difficile de déterminer l'étendue du territoire propre de Carthage. Certains indices permettent de supposer que ses limites étaient singulièrement restreintes; on peut affirmer en tout cas qu'elles ne comprenaient pas les deux tiers du Beylik de Tunis. Lorsque la ville punique avait fini par s'affranchir du tribut qu'elle avait si longtemps payé aux Libyens du voisinage, elle s'était contentée de mettre la main sur les parties les plus fertiles des territoires voisins : elle s'était agrandie en propriétaire plutôt qu'en conquérante, cherchant une banlieue de rapport plutôt qu'un empire territorial. Elle semble s'être arrêtée au point où chacun de ses citoyens, suffisamment pourvu, pouvait doubler les profits du commerce par ceux de la grande culture. On sait par un fragment d'Eumaque, conservé par Phlégon de Tralles, que le territoire propre de Carthage était protégé par un fossé[1]. Ce sont les « fosses puniques », *αἱ φοινικίδες ταφροί*, dont il est question dans un passage d'Appien. Parmi les conditions du traité de 201, figure, pour les Carthaginois, l'obligation de se renfermer dans les limites qu'ils occupaient au moment du débarquement de l'armée romaine en Afrique, et ces limites, rappelées à deux reprises par

[1] *Phlegonis Tralliani fragm.*, XLVII : Εὔμαχος δέ φησιν ἐν Περιηγήσει, Καρχηδονίους περιταφρεύοντας τὴν ἰδίαν ἐπαρχίαν εὑρεῖν ὀρύσσοντας δύο σκελετοὺς ἐν σοροῖς κειμένους, ὧν τοῦ μὲν εἰκοσιτέσσαρας εἶναι πήχεις τὴν σύνθεσιν, τοῦ δὲ ἑτέρου εἰκοσιτρεῖς. (Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. III, p. 622.)

Scipion dans son discours aux envoyés de Carthage, sont précisément les Fosses puniques[1]. On peut donc considérer ces *φοινικίδες ταφροί* comme la ligne de démarcation que Carthage avait volontairement tracée, à l'heure de sa plus grande puissance, entre son territoire propre et les possessions des Numides ou des Liby-Phéniciens tributaires de la République. On peut affirmer, en outre, que le district de Tusca et celui des Grandes Plaines étaient compris dans les limites de la Carthaginoise. Nous savons en effet que Masinissa s'empara de ces territoires, au mépris des stipulations du traité de 201[2]. Mais aucun autre texte ancien ne nous permet de déterminer le tracé des Fosses puniques entre les Grandes Plaines et le littoral. On suppose généralement que les limites du territoire de Carthage étaient celles de la Zeugitane romaine, et que le fossé-frontière aboutissait par conséquent au golfe d'Hammamet, en laissant au sud Horrea Caelia. Cette hypothèse, toutefois, a contre elle un passage d'Étienne de Byzance, dont on n'a pas tenu compte jusqu'ici. L'auteur des *Ethniques* rapporte que, d'après d'anciens témoignages, la partie intérieure de la Byzacène faisait partie du territoire de Carthage : *Ἔσ7ι δὲ διμερὴς ἡ Βυζακία. . . Καρχηδόνος ἐνδοτέρω, καὶ δύο ἔθνη Βυζακηνῶν, ὡς ἱσ7οροῦσι.* Le texte d'Étienne présente une lacune, qu'il est facile de combler : le mot *ἐνδοτέρω* prouve que la phrase omise mentionnait le littoral de la Byzacène, occupé par les Liby-Phéniciens [*ἡ μὲν τῶν Λιβυφοινίκων πρὸς τῇ θαλάσσῃ*], par opposition à l'intérieur [*ἡ δὲ*] *Καρχηδόνος ἐνδοτέρω*. Po-

La Byzacène.
Βύσσατις, Βυζακία.

[1] App., VIII, LIV : . . . Καὶ τὰς φρουρὰς ὑμᾶς ἐξαγαγεῖν ἐκ τῶν πόλεων, ὅσαι τῶν Φοινικίδων ταφρῶν ἐκτός εἰσι. . . . . Τὴν δὲ πόλιν ὑμᾶς ἔχειν καὶ τὴν χώραν, ὅσην ἐντὸς τῶν Φοινικίδων ταφρῶν εἴχετε ἐμοῦ διαπλέοντος ἐς Λιβύην.

[2] App., VIII, LXVIII : Οὐ πολὺ δ'ὕσ7ερον ὁ Μασσανάσσης ἠμφισβήτει καὶ τῶν λεγομένων μεγάλων πεδίων, καὶ χώρας πεντήκοντα πόλεων, ἣν Τύσκαν προσαγορεύουσι. Cf. Liv., XLII, XXIII.

lybe donne à la Byzacène le nom de *Byssatis*. Il en parle au livre III comme d'une des contrées maritimes dont Carthage, par ses traités avec Rome, avait réussi à interdire l'accès[1]; dans un fragment du livre XII, conservé par Étienne de Byzance, il la représente comme un territoire de forme ronde ou elliptique ayant environ deux mille stades de circonférence[2]. Il la distingue d'ailleurs des Empories situées sur la petite Syrte, contrairement à l'affirmation d'Étienne de Byzance ou plutôt de son abréviateur, Timolaus, qui la place κατὰ τὰς Σύρτεις. Il est facile dès lors de se rendre compte de ce que Polybe entend désigner par le mot *Byssatis*. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour s'apercevoir que le littoral, d'Hergla à Thenae, limite septentrionale de la petite Syrte, dessine une saillie en arc de cercle assez marquée. En achevant par le compas la figure arrondie dont parle Polybe, on voit que la Byssatis formait une ellipse limitée, au nord et à l'ouest, par les montagnes qui dominent la plaine de Kaïrouân, le Djebel Serdj, le Djebel Kesra et le Djebel Halouk-el-Mkhila; au sud-ouest et au sud, par une ligne courbe dont le Djebel Hamra, le Djebel Gassera, le Djebel Meheri et le plateau des Neffetia marquent les points principaux. La zone du littoral formait les territoires d'Hadrumète, de Ruspina, de Thapsus, d'Achulla, de Ruspe et d'Usilla. L'intérieur appartenait à Carthage.

Les Empories. Τὰ Ἐμπόρια.

Les Empories, τὰ Ἐμπόρια[3], formaient, ainsi que l'indique

[1] Polybe, III, XXIII, 2 : ...διὰ τὸ μὴ βούλεσθαι γινώσκειν αὐτοὺς, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, μήτε τοὺς κατὰ τὴν Βύσσατιν, μήτε τοὺς κατὰ τὴν μικρὰν Σύρτιν τόπους, ἃ δὴ καλοῦσιν Ἐμπορεῖα, διὰ τὴν ἀρετὴν τῆς χώρας.

[2] Steph. in Βύζαντες : Πολύβιος Βυσσάτιδα [vel Βυζακίδα] χώραν εἶναί φησι περὶ τὰς Σύρτεις, ἐν δωδεκάτῳ, σταδίων μὲν οὖσαν τὴν περίμετρον δισχιλίων, τῷ δὲ σχήματι περιφερῆ.

[3] On trouve dans Polybe les deux variantes τὰ Ἐμπορεῖα (I, LXXXII, 6; III, XXIII, 2) et τὰ Ἐμπόρια (fragm. XXXII, II). Le manuscrit Aug. Reg. A, dans le passage précité du livre I, donne la leçon Ἐμπορίων, qui suppose le nominatif Ἐμπόρια. Deux autres manuscrits, celui de Flo-

Polybe, un territoire distinct, commençant à la petite Syrte, qui commençait elle-même à Thenae. Restreinte, géographiquement, aux villes du littoral de la petite Syrte[1], cette dénomination semble avoir été étendue quelquefois aux échelles situées entre les deux golfes, telles que Gergis, Sabratha, Oea, Leptis Magna. Les Empories de la petite Syrte comprenaient une zone intérieure d'une certaine étendue. On sait en effet par Polybe que Masinissa s'était facilement emparé du pays, mais qu'il n'avait pu se rendre maître des villes, solidement occupées par les Carthaginois[2].

Les Empories faisaient-elles partie intégrante du territoire punique, comme semble l'indiquer ce passage, ou ne relevaient-elles de Carthage qu'en tant qu'appartenant aux villes liby-phéniciennes placées sous son autorité? Il est difficile de rien affirmer à cet égard. Rien n'est plus obscur, en somme, que cette question de l'étendue du territoire propre de Carthage, *agri qui juris esset Carthaginiensium.* Nous ne connaissons que très imparfaitement la nature des liens politiques qui rattachaient les différentes colonies phéniciennes ou puniques à la cité dont elles relevaient, et quant à la situation des Carthaginois par rapport aux peuplades numides, au point de vue des

rence et le Codex Vaticanus, portent *Ἐμποριῶν*, qui impliquerait, au même cas, le féminin pluriel *Ἐμπορίαι*. Cette dernière forme est inadmissible, le sens du mot *ἡ ἐμπορία* « mercatura, negotiatio, ea praesertim qua mare trajicitur mercium causa, » ne pouvant pas désigner un comptoir, pas plus au pluriel qu'au singulier. La véritable leçon, indiquée par le sens, est *τὰ Ἐμπόρια*, « les comptoirs ». Le mot *Ἐμπόριον* est le terme propre qui désigne, en grec, un marché, une échelle commerciale, un comptoir. Henri Estienne considère la variante *Ἐμπορεῖον* pour *Ἐμπόριον* comme aussi incorrecte qu'*Ἐμπορεία* pour *Ἐμπορία*. Tite-Live donne le pluriel neutre Emporia (XXXIV, LXII).

[1] Polybe, III, XXIII, 2 : *Τοὺς κατὰ τὴν μικρὰν Σύρτιν τόπους.* Fragm. XXXII, II : *Τὸ πλῆθος τῶν πόλεων τῶν περὶ τὴν μικρὰν Σύρτιν ἐκτισμένων.*

[2] Fragm. XXXII, II : *Τῆς μὲν οὖν χώρας ταχέως ἐγενήθη κύριος, ἅτε τῶν ὑπαίθρων κρατῶν... Τῶν δὲ τῶν πόλεων οὐκ ἠδυνήθη γένεσθαι κύριος, διὰ τὸ τοὺς Καρχηδονίους ἐπιμελῶς τηρεῖν αὐτάς.*

limites territoriales, ce que Tite-Live nous a conservé de l'argumentation des envoyés de Masinissa paraît être l'expression de la vérité : « per opportunitates nunc illos, nunc reges Numidarum usurpasse jus; semperque penes eum possessionem fuisse qui plus armis potuisset[1]. » Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en dehors du territoire propre de Carthage, délimité par les Fosses puniques, la domination carthaginoise s'étendait à l'intérieur sur un certain nombre de districts, maintenus dans l'obéissance par quelques postes avancés plutôt qu'occupés, dans le vrai sens du mot[2]. Moins complet que le système romain, ce réseau stratégique fut nécessairement moins efficace, et c'est ainsi que s'expliquent les nombreuses vicissitudes que subit l'influence de Carthage sur les tribus limitrophes de son territoire propre.

§ 2. — VILLES PUNIQUES DONT LES NOMS NE REPARAISSENT PLUS À L'ÉPOQUE ROMAINE.

Comme nous retrouverons dans la géographie de la Proconsulaire la plupart des villes qui faisaient partie du territoire carthaginois, nous ne nous occuperons ici que des cités puniques dont les noms ne reparaissent pas à l'époque romaine.

Le récit de l'expédition d'Agathocle en Afrique nous fait connaître un certain nombre de localités dont il est malheureusement fort difficile de déterminer la position. Les noms sont hellénisés, pour la plupart, et Diodore ne donne que de très vagues indications sur la série des opérations de l'armée sicilienne.

[1] Liv., XXXIV, LXII, 13.

[2] On sait que Théveste ne fut occupée par les Carthaginois qu'au temps de la première guerre punique. (Diodore, IV, XVIII; cf. *C. I. L.*, VIII, p. 215.) Les inscriptions funéraires néo-puniques récemment trouvées à Ksour Abd-el-Melek (Uzappa) prouvent que l'élément carthaginois avait pénétré jusque dans le massif libyen des Oulad-Aoun.

Nous avons déjà identifié les « Latomies » près desquelles eut lieu le débarquement d'Agathocle aux carrières antiques d'El-Haouria[1]. La « Grande Ville », ἡ ὀνομαζομένη Μεγάλη πόλις[2], dont le tyran sicilien s'empara immédiatement après l'incendie de sa flotte, était certainement située dans la presqu'île du cap Bon, mais rien n'autorise à l'identifier à Soliman, comme on l'a presque toujours fait jusqu'ici, en reproduisant sans examen une conjecture que Shaw a émise, comme tant d'autres, sans réflexion. Soliman est beaucoup trop éloigné du point de débarquement de l'armée sicilienne et se trouve d'ailleurs placé en dehors de la ligne qu'elle avait dû suivre, et qu'indique la configuration orographique de la presqu'île. Agathocle, en marchant sur Carthage, avait nécessairement laissé sur sa droite le massif impraticable des montagnes de Kourbès, pour prendre la route qui passe par le centre de la péninsule. Nous ne pensons pas, pour les mêmes motifs, qu'on puisse, comme l'a fait Barth, retrouver la « Grande Ville » à Missua (Sidi-Daoud-en-Noubi). Il est à remarquer d'ailleurs que la cité que Diodore appelle ἡ Μεγάλη πόλις semble avoir conservé ce nom jusqu'à la fin de la période romaine : un *episcopus Meglapolitanus* figure sur la liste des évêques d'Afrique. Ce serait donc soit au centre, soit sur la côte orientale de la presqu'île du cap Bon qu'il faudrait chercher Megalopolis[3].

LES LATOMIES (*El-Haouria*).

MEGALOPOLIS, ἡ Μεγάλη πόλις.

Les géographes sont partagés sur la question de savoir si « Tynès la Blanche », ὁ Λευκὸς Τύνης, dont Agathocle s'empara immédiatement après la prise de la « Grande Ville », et que le

TYNÈS LA BLANCHE, ὁ Λευκὸς Τύνης.

[1] Il existait au-dessus de ces Latomies une ville du même nom. Strab., XVII, page 1191 : καὶ ἐπ' αὐτῶν πόλις ὁμώνυμος.

[2] Diod., XX, VIII : Ὁ δ'Ἀγαθοκλῆς... ἦγε τὴν δύναμιν ἐπὶ τὴν ὀνομαζομένην Μεγάλην πόλιν, οὖσαν τῶν Καρχηδονίων.

[3] Wesseling suppose qu'elle était voisine de Clupea : « Quin, si Notitiae ordo justus est, prope Clupeam, a qua citra omne dubium haec Megalepolis brevi spatio fuit dissepta. »

texte de Diodore place à deux mille stades de Carthage[1], est, ou non, la Tynès qui apparaît ensuite à plusieurs reprises dans le récit de Diodore, sans y recevoir une seule fois la qualification donnée à la première, et dont l'identité avec la Tunis des guerres puniques n'est pas douteuse. Il y a certainement une erreur dans le chiffre de 2000 stades donné par Diodore. Il est impossible qu'Agathocle ait commis la faute de s'engager à près de cent lieues dans l'intérieur des terres, alors que tout lui commandait de profiter de la surprise de l'ennemi. Il résulte d'ailleurs du texte même que Tynès la Blanche devait être très rapprochée de Megalopolis. Les deux villes sont rasées par Agathocle, contre le désir de ses soldats, qui comptent y déposer leur butin, et la destruction des deux places est résolue au même moment[2]. D'autre part, le surnom de Λευκός donné à la ville voisine de Megalopolis n'est certainement pas une épithète descriptive et paraît avoir précisément pour objet d'empêcher une confusion. Nous pensons donc avec Ortelius, contre l'opinion de Wesseling adoptée en dernier lieu par M. Meltzer, qu'il y a lieu de distinguer entre Tunis et Tunis la Blanche, et que celle-ci devait être située, comme Megalopolis, dans la presqu'île du cap Bon.

Après avoir battu les Carthaginois dans le voisinage de l'autre Tunis[3], qui devient sa place d'armes, Agathocle prend pour objectif les villes tributaires de la côte orientale, s'empare de Neapolis, qui garde également son nom grec pendant toute

[1] Diodore, XX, VIII : Εὐθὺς δὲ καὶ πρὸς τὸν Λευκὸν Τύνητα καλούμενον ἀναζεύξας ἐχειρώσατο τὴν πόλιν, ἀπέχουσαν Καρχηδόνος δισχιλίους σταδίους.

[2] Diodore, XX, VIII : Ἀμφοτέρας δὲ τὰς ἁλούσας πόλεις οἱ μὲν στρατιῶται διαφυλάττειν ἠβούλοντο, καὶ τὰς ὠφελείας εἰς αὐτὰς ἀποτίθεσθαι. Ὁ δ' Ἀγαθοκλῆς ἀκόλουθα τοῖς πεπραγμένοις διανοηθεὶς, καὶ διδάξας τὸ πλῆθος ὡς οὐδεμίαν συμφέρει καταφυγὴν ἀπολιπεῖν, ἕως ἂν παρατάξει νικήσωσι, κατέσκαψέ τε τὰς πόλεις καὶ κατεστρατοπέδευσεν ἐν ὑπαίθρῳ.

[3] Justin, XXII, VI.

l'époque romaine, d'Hadrumète, de Thapsus, et de près de deux cents villes ou bourgs situés dans cette zone du littoral. Les événements le rappellent à Tunis au moment où il allait envahir la Libye supérieure, et il y passe l'hiver de l'année 310-309. Au printemps de l'année 307, il dirige ses armes contre les places de la côte septentrionale, assiège Utique, qui repousse ses attaques et s'empare d'Hippo Diarrhytus, dont il fait une seconde base d'opérations contre Tunis. Obligé de repasser en Sicile, il laisse le commandement de ses troupes à son fils Archagathe. Reprenant le projet auquel Agathocle n'avait pas pu donner suite, Archagathe envoie son lieutenant, Eumaque, *εἰς τοὺς ἄνω τόπους*[1]. Dans la langue géographique des Grecs comme dans celle des Romains, les mots « Libye supérieure » désignent le sud de la Libye, située au-dessus du littoral pour l'observateur placé en Sicile ou en Italie. Eumaque se dirige donc vers le sud ou le sud-ouest et s'empare tout d'abord d'une ville importante, **Τῶκαι**, dont la prise entraîne la soumission d'un grand nombre de nomades du voisinage[2]. On a voulu voir dans **Τῶκαι** la *Tucca Terebinthina* de l'Itinéraire d'Antonin, qui se trouve effectivement dans la direction probable de la marche du lieutenant d'Archagathe. Eumaque prend ensuite *Phelline*[3], et soumet les Asphodélodes, dont nous avons déjà parlé. Il se rend maître ensuite d'une troisième cité, très importante, nommée *Meschela*[4] et fondée par des Grecs au retour de la guerre de Troie, puis d'une quatrième, appelée *Hippou-Acra,* comme celle qu'avait enlevée Agathocle[5], saccage

TOCAE.

PHELLINE.

MESCHELA.

HIPPOU-ACRA.

[1] Diodore, XX, LVII, 4.

[2] Diodore, XX, LVII, 4 : **Οὗτος γὰρ (Εὔμαχος) Τώκας πόλιν εὐμεγέθη χειρωσάμενος, πολλοὺς προσηγάγετο τῶν πλησίον κατοικούντων Νομάδων.**

[3] Diodore, XX, LVII, 5 : **Εἶθ' ἑτέραν ἐπολιορκήσας τὴν ὀνομαζομένην Φελλίνην.**

[4] Diodore, XX, LVII, 6 : **Τρίτην δ'εἷλε Μεσχέλαν, μεγίστην οὖσαν, ᾠκισμένην δὲ τὸ παλαιὸν ὑπὸ τῶν ἐκ Τροίας ἀνακομιζομένων Ἑλλήνων.**

[5] Diodore, XX, LVII, 6 : **Ἑξῆς δὲ τὴν**

ACRIS.

la ville autonome d'Acris[1] et va rejoindre Archagathe sous les murs de Tunis.

MILTINE.

Dans une seconde expédition, Eumaque dépasse les villes qu'il avait précédemment soumises, et s'avance jusqu'à Miltine, Μιλτίνη[2], qu'il essaye de surprendre. Repoussé par les Libyens, il continue sa marche, franchit une haute montagne, remplie de chats sauvages, qui s'étend sur un espace de deux cents stades, et pénètre dans un pays où les singes vivent pêle-mêle avec les hommes, qui leur rendent les honneurs divins. Eumaque s'empare d'une des trois villes de ce pays qui portent un nom que Diodore traduit par celui de *Pithécuses*[3]; les deux autres se rendent; mais, averti que les indigènes se rassemblent de toutes parts, Eumaque se hâte de regagner le littoral. Cette dernière indication, abstraction faite des expressions si claires dont Diodore se sert à deux reprises, *εἰς τοὺς ἄνω τόπους, εἰς τοὺς ἄνω τῆς Λιβύης τόπους,* prouve bien qu'Eumaque ne parcourt pas le littoral punique jusqu'au delà d'Hippone Royale, comme l'a supposé Mannert, et que les Pithécuses de l'expédition sicilienne ne sont pas celles du Périple de Scylax. Leur position n'en reste pas moins inconnue, comme celle d'Acris, de Phelline, de Miltine, de Meschela et d'Hippou-Acra.

LES TROIS PITHÉCUSES.

L'armée sicilienne avait occupé l'Afrique pendant près de trois ans, d'août 310 à octobre 307; elle avait soumis toutes les places du littoral, d'Hippo Diarrhytus jusqu'à la petite Syrte,

ὀνομαζομένην ἄκραν Ἵππου, τὴν ὁμώνυμον τῇ χειρωθείσῃ κατὰ κράτος ὑπ' Ἀγαθοκλέους.

[1] Diodore, XX, LVII, 6 : *καὶ τελευταίαν τὴν προσαγορευομένην Ἀκρίδα, πόλιν αὐτόνομον.*

[2] Diodore, XX, LVIII : *Ὑπερβαλὼν δὲ τὰς πόλεις ὧν πρότερον ἐγεγόνει κύριος, παρεισέπεσεν εἰς τὴν καλουμένην Μιλτίνην πόλιν.*

[3] Diodore, XX, LVIII, 3 : *Διελθὼν δὲ τὴν ὀρεινὴν ταύτην, ἐνέβαλεν εἰς χώραν ἔχουσαν πλῆθος πιθήκων καὶ πόλεις τρεῖς τὰς ἀπὸ τούτων τῶν ζῴων ὀνομαζομένας, εἰς τὸν Ἑλληνικὸν τρόπον τῆς διαλέκτου μεθερμηνευομένας Πιθηκούσσας.*

et pénétré à deux reprises dans l'intérieur. Les sources auxquelles a puisé Diodore, alors même qu'elles n'auraient contenu que le journal de marche d'Agathocle et de ses lieutenants, pouvaient nous fournir les renseignements les plus complets sur la géographie du territoire de Carthage. Il n'en est que plus regrettable que Diodore se soit borné à consigner des indications aussi rares que vagues, quand elles ne sont pas puériles dans leur précision.

L'époque des guerres puniques a des historiens plus sérieux, et c'est de ce moment que datent les premiers renseignements utilisables.

Ades, Adis, Adin (Oumm-Douil?).

La synonymie d'*Adès* et de Radès, proposée par Shaw et adoptée par tous les géographes, doit être absolument rejetée. Elle ne repose que sur l'analogie plus apparente que réelle des deux noms. En effet, Polybe ne donne que l'accusatif Ἀδίν; quelques manuscrits ont la variante Ἀδύν. Le nominatif peut être Ἀδίς ou Ἀδίν, mais la seconde forme nous paraît préférable, car elle est indiquée par l'étymologie très vraisemblable du nom punique עדין, *amoena*. D'autre part, *Adin* ou *Adis* n'a pas pu devenir *Radès* à l'époque berbère ou arabe : on pourrait admettre cette transformation si le nom actuel commençait, comme on l'a supposé, par l'une des deux gutturales ع ou غ, équivalent de l'ע par lequel devait s'écrire le nom punique. Mais dans le nom de Radès رادس, tel qu'on le lit dans tous les auteurs arabes, la lettre initiale est une liquide; il n'y a donc pas identité entre les deux noms. Nous savons, d'autre part, que la ville antique à laquelle à succédé Radès s'appelait *Maxula*. Si ce nom, essentiellement libyen, lui était donné à l'époque romaine, à plus forte raison devait-elle le porter à l'époque antérieure. Il est fort improbable qu'Adin, comme l'a supposé Mannert, ait pris le nom de *Maxula* après la première guerre

punique. Elle a simplement reçu plus tard le surnom de *Prates*, que donne l'Itinéraire d'Antonin et qui pourrait bien être l'origine de son nom actuel. La synonymie que nous discutons est difficilement conciliable, en outre, avec les indications données par Polybe. L'armée carthaginoise qui se porte au secours d'Adin, assiégée par Regulus[1], commet la faute de camper sur des hauteurs difficilement abordables, *εἰς τόπους ἐρυμνοὺς καὶ δυσϐάτους*. Sa cavalerie et ses éléphants ne peuvent agir, et lorsque l'infanterie romaine attaque la colline de chaque côté, elle ne rencontre de résistance que de la part des mercenaires, qui se font vaillamment tuer et donnent aux Carthaginois le temps de gagner la plaine. La petite chaîne de collines dont Radès occupe la pointe septentrionale offre une hauteur moyenne de 50 mètres, et ne représente guère les « lieux élevés et d'un accès difficile » dont parle Polybe. La même objection nous empêche d'accepter la synonymie que le traducteur de Tidjani, A. Rousseau, a proposée pour Adin. Il la retrouve à Oudena, l'*Uthina* de l'époque romaine. Plus acceptable au point de vue de l'onomastique, elle est moins vraisemblable au point de vue topographique. Le plateau légèrement ondulé d'Uthina ne présentait aucune difficulté pour l'action de la cavalerie et des éléphants.

La suite des opérations de l'armée romaine, telle qu'elle est présentée par Polybe, nous fait penser qu'Adin n'était pas aussi rapprochée de Tunis et de Carthage qu'on l'a supposé jusqu'ici. Débarqué à Clupea, Regulus ravage d'abord les environs : il y détruit un grand nombre de maisons de campagne opulentes, enlève une quantité de bestiaux et envoie sur ses

[1] Polybe, I, xxx, 4 et 5 : Ὁ δὲ Μάρκος μετά τινας ἡμέρας ἐπεπορεύετο, τὰ μὲν ἀτείχιστα τῶν ἐρυμάτων ἐξ ἐφόδου διαρπάζων, τὰ δὲ τετειχισμένα πολιορκῶν. Ἀφικόμενος δὲ εἰς πόλιν Ἀδὶν ἀξιόχρεων, περιστρατοπεδεύσας ταύτην, συνίστατο μετὰ σπουδῆς ἔργα καὶ πολιορκίαν.

vaisseaux, pour être conduits à Rome, vingt mille esclaves dont il s'est emparé. Ces scènes de pillage ont pour théâtre cette partie de la presqu'île du cap Bon dont la richesse avait émerveillé, un demi-siècle auparavant, les Siciliens d'Agathocle. Elles durent quelques jours, puis le général romain assiège Adin. L'armée carthaginoise accourt et se fait battre. Sûrs de n'être plus inquiétés, les Romains continuent leurs ravages; ils parcourent toute la contrée et pillent les villes : *μετὰ δὲ ταῦτα πᾶσαν ἐπιπορευόμενοι τὴν χώραν καὶ τὰς πόλεις, ἀδεῶς ἐπόρθουν*. Puis Regulus s'empare de Tunis, dont il compte faire sa base d'opérations contre Carthage. Or Tunis n'est qu'à douze kilomètres de Radès. Si Adin avait été aussi rapprochée de Tunis, Regulus n'aurait certainement pas battu toute la contrée environnante avant de s'emparer de cette dernière place. Il en aurait pris possession tout d'abord, sauf à en faire le point de départ d'une expédition dans l'intérieur. Les villes que le général romain saccage avant et après le siège d'Adin sont donc toutes situées dans la presqu'île du cap Bon, sur le chemin que l'armée romaine suivait pour atteindre Tunis. Adin elle-même, par conséquent, devait se trouver au centre ou à la base de la presqu'île. Peut-être faut-il la chercher à Oumm-Douil, dont la position répond suffisamment aux indications topographiques du récit de Polybe : les collines assez élevées qui dominent Oumm-Douil du côté du nord-est projettent un éperon dans lequel on peut reconnaître le λόφος que les Romains attaquèrent de deux côtés.

Théâtre présumé de la défaite de Regulus (*El-Djeriba*).

On suppose que la bataille décisive qui suivit cette première phase de l'expédition romaine eut lieu sur les bords du lac de Tunis. Rien ne l'indique d'une façon précise dans le récit de Polybe. Appien parle bien d'un lac que l'armée romaine mit près d'une journée à contourner avant d'atteindre l'ennemi,

mais il ajoute qu'au dernier moment, les troupes de Regulus, déjà fatiguées par une longue marche exécutée sous les armes, en plein été, et sous une grêle de traits lancés des hauteurs voisines, eut à traverser un fleuve dont Xanthippe occupait la rive opposée [1]. Aucune de ces particularités n'est applicable au lac de Tunis : aucun cours d'eau ne s'y jette, et il n'est dominé que sur deux points, au sud-est et au sud-ouest, par les collines de Radès et celles de Sidi-Fathalla. Or c'est sur la rive opposée, près d'El-Aouïna, qu'on place le théâtre de l'action, et cette rive est absolument plate.

Polybe ne parle ni de lac ni de fleuve. Une phrase incidente de son récit prouve seulement que la bataille se livra dans une plaine, ce qui empêcha les débris de l'armée romaine d'échapper à la poursuite de l'ennemi. Les deux mille légionnaires de l'aile gauche qui avaient enfoncé et repoussé fort loin la droite des Carthaginois réussirent seuls à gagner Clupea, « par miracle », ajoute Polybe. Ce dernier incident fait encore supposer que l'action n'eut pas lieu sur la rive septentrionale du lac de Tunis. Les quatre cohortes qui échappèrent au massacre ne durent leur salut qu'au mouvement en avant qui les avait éloignées du champ de bataille. Si l'affaire avait eu lieu sur la rive nord du lac, il leur aurait été impossible de gagner Clupea; la seule route qui pût les y conduire passait par l'isthme qui reliait Carthage à Maxula, et l'accès de cet isthme était fermé par les remparts de la ville punique.

Il semble résulter d'ailleurs du récit de Polybe que la bataille ne s'engagea qu'après une série de mouvements prépa-

[1] Appien, VIII, III : Ὁ δὲ Ἀτίλιος ἀμφὶ λίμνῃ σΊρατοπεδεύων, ὥρᾳ καύματος, περιώδευε τὴν λίμνην ἐπὶ τοὺς πολεμίους, ὅπλων τε βάρει, καὶ δίψει, καὶ πνίγει, καὶ ὁδοιπορίᾳ κακοπαθῶν, καὶ βαλλόμενος ἀπὸ κρημνῶν ἄνωθεν. Ὡς δ' ἐπλησίασε περὶ ἑσπέραν, καὶ ποταμὸς αὐτοὺς διεῖργεν, ὁ μὲν εὐθὺς ἐπέρα τὸν ποταμὸν, ὡς καὶ τῷδε τὸν Ξάνθιππον ἐκπλήξων.

ratoires. « Lorsque les Romains, dit-il, virent que les Carthaginois exécutaient leurs marches en plaine et campaient en rase campagne, cette tactique nouvelle ne laissa pas que de les inquiéter. » Ces marches et ces campements répétés des troupes de Xanthippe ne s'expliquent pas dans l'hypothèse d'après laquelle l'action décisive aurait eu lieu entre Carthage et Tunis, points de départ des deux armées : la plaine intermédiaire n'a pas plus de 14 kilomètres de longueur. L'occupation de Tunis fut donc suivie d'une campagne de l'armée romaine dans l'intérieur du pays. Il est possible, par conséquent, que la bataille qui mit fin à l'expédition de Regulus ait eu lieu à une certaine distance de Carthage. Si les détails donnés par Appien sont exacts, elle se serait probablement livrée sur les bords de la Djeriba, longue lagune qui s'allonge parallèlement au golfe d'Hammamet jusqu'à la latitude d'Hergla, et qui reçoit un certain nombre de cours d'eau descendus des hauteurs qui la bordent à l'ouest. C'est là seulement qu'on peut retrouver toute la topographie indiquée par Appien : un lac que l'armée romaine met un jour à longer, des collines qui le dominent et un fleuve comme dernier obstacle. La retraite des quatre cohortes sur Clupea s'explique d'ailleurs facilement dans cette hypothèse.

Le défilé de la Scie.

Nous croyons avoir retrouvé le théâtre du plus sanglant épisode de la révolte des Mercenaires, qui suivit de près, comme on le sait, la première guerre punique. Polybe raconte, au chapitre LXXXV, que les rebelles, tout en assiégeant Carthage, se trouvaient eux-mêmes assiégés. Amilcar tenait la campagne avec Naravas, leur coupait les vivres et les réduisit bientôt à une telle disette qu'ils furent contraints de renoncer à leur entreprise. Peu de temps après, Autarite et Spendius, ayant formé avec l'élite de leurs troupes une armée de cinquante mille hommes, au nombre desquels étaient l'Africain

Zarzas et les auxiliaires qu'il commandait, reprirent leur ancienne tactique et se remirent en campagne, serrant de près Amilcar et observant tous ses mouvements. « La crainte des éléphants et de la cavalerie de Naravas les empêchait de se hasarder dans les plaines et les forçait à se maintenir sur les montagnes et dans les défilés. Amilcar eut l'adresse de les engager dans une position dangereuse pour eux et favorable à ses propres troupes. Il se saisit de tous les passages et enveloppa le camp des rebelles de fossés et de retranchements, de telle façon que, n'osant pas risquer la chance d'un combat et ne pouvant pas s'y soustraire par la fuite, ils éprouvèrent en peu de jours toutes les horreurs de la faim. Bientôt ils en furent réduits à se nourrir de chair humaine. Pleins d'une aveugle confiance dans la promesse de leurs chefs et espérant que l'armée de Tunis arriverait pour les délivrer, ils supportaient avec une incroyable constance ces affreuses extrémités. Mais lorsqu'ils eurent mangé tous leurs prisonniers et même leurs esclaves, aucun secours ne venant de Tunis, ils éclatèrent en menaces contre leurs chefs. Alors Autarite, Zarzas et Spendius résolurent de traiter avec Amilcar... La convention signée, le général carthaginois les retint comme faisant partie des dix chefs qui devaient être livrés à son choix... Lorsqu'ils apprirent qu'on avait retenu leurs chefs, les révoltés, ignorant la capitulation conclue et se croyant trahis, coururent aux armes. Mais Amilcar fit avancer contre eux ses éléphants et son armée, les enveloppa de toutes parts et les extermina jusqu'au dernier (leur nombre dépassait quarante mille), dans l'endroit qu'on appelle *la Scie*. On l'avait ainsi nommé, ajoute Polybe, à cause de la ressemblance de sa configuration avec l'instrument dont nous venons de parler » : *ϖερὶ τὸν τόπον τὸν* Πρίονα *καλούμενον· ὃν συμβαίνει, διὰ τὴν ὁμοιότητα τοῦ σχήματος ϖρὸς*

τὸ νῦν εἰρημένον ὄργανον, ταύτης τετευχέναι τῆς προσηγορίας[1].

D'après les indications de Polybe, « la Scie » doit se trouver dans un massif montagneux, puisque les Mercenaires évitaient la plaine, et à quelques journées seulement de Tunis, puisqu'ils s'attendaient à être secourus par les troupes qui occupaient cette ville. La localité doit, en outre, présenter cette particularité topographique qui lui avait fait donner son nom, c'est-à-dire une ligne de hauteurs dentelées, une *sierra*. Elle doit enfin et surtout offrir l'aspect d'une sorte de cirque, plus ou moins ouvert sur quelques points de sa circonférence, mais facile à entourer et à fermer. Toutes ces conditions se retrouvent dans une localité située non loin des plaines de Kaïrouân, sur le plateau très accidenté qui sépare le bassin de l'Oued Nebhan de celui de l'Oued el-Kebir. Lorsqu'on se rend du premier de ces deux bassins dans l'autre, on quitte au passage de l'Oued Merhotta la grande route de Kaïrouân, qu'on laisse sur la gauche, et, à 35 kilomètres du point de bifurcation, après avoir traversé l'Oued Nebhan, on rencontre un étroit défilé auquel les indigènes donnent le nom de *Teniet-es-Sif*, le « col du Sabre ». Au delà de ces gorges, on atteint les bords d'un vaste cirque de forme elliptique, enfermé de tous côtés par une ceinture de collines dont les arêtes sont dentelées. Deux coupures seulement, outre le Teniet-es-Sif, y donnent accès : l'une, située au sud, est appelée *Melez-el-Djedian;* l'autre, du côté de l'ouest, porte le nom de *Foum-el-Kofel*, « la bouche des caravanes ». Le Foum-el-Kofel est une gorge d'un kilo-

[1] I, LXXXV. Le défilé de la Scie n'est guère connu que sous le nom de « défilé de la Hache ». C'est une expression pour ainsi dire consacrée et qui se trouve déjà dans les Commentaires du chevalier Folard. Mais, pour dater de loin, l'erreur n'en est pas moins certaine : le mot grec πρίων ne désigne pas une hache mais une scie.

mètre de longueur environ, dominée par deux murailles rocheuses de 60 à 80 mètres de hauteur, et servant de canal d'écoulement aux eaux du cirque que nous avons décrit.

Nous pensons que cette vaste arène est le Πρίων de Polybe. Bien arrosée et pourvue d'une abondante végétation, elle forme une espèce d'oasis au milieu des plateaux rocailleux qui bornent à l'ouest la grande plaine de Kaïrouân. Elle se trouve, en outre, comme nous l'avons dit, sur la ligne qui met en communication deux grands bassins hydrographiques. Elle offrait donc aux Mercenaires une position très facile à défendre, et c'est ainsi qu'Amilcar put aisément les y attirer. Mais par la configuration même des lieux, la résistance ne pouvait y être que passive : il suffit au général carthaginois de fermer les trois défilés qui y donnaient accès et de faire occuper les hauteurs dominantes pour paralyser la défense : sûr de ne pas être attaqué, il n'avait pas à attaquer lui-même. Il attendit que la faim eût fait son œuvre, et ce fut au dernier moment qu'il fit écraser sous les pieds de ses éléphants, dans cette arène dont nul ne put s'échapper, les quarante mille hommes qu'il y avait enfermés. Le cirque que nous décrivons offre enfin, au plus haut degré, la particularité topographique à laquelle il avait dû le nom punique que Polybe traduit par le mot πρίων : les arêtes dentelées qui le dominent de toutes parts expliquent parfaitement ce nom.

Nous avons déjà prouvé que le *Pulchri promontorium* près duquel débarqua Scipion, la quinzième année de la seconde guerre punique, n'était pas le Καλὸν ἀκρωτήριον de Polybe. Il nous paraît d'autant moins inutile d'insister sur ce point, que l'erreur à laquelle a donné lieu le récit de Tite-Live se reproduit avec plus de ténacité. C'est à ce récit même que nous emprunterons le complément de notre démonstration.

Partie de Lilybée avec une brise de nord-est assez fraîche, *vento secundo vehementi satis,* la flotte romaine perd bientôt de vue les côtes de Sicile. Le vent mollit au large; vers midi, la mer se couvre d'un brouillard épais, qui ne se dissipe que le lendemain au lever du soleil. La brise fraîchit en même temps, et l'on distingue déjà la terre. Bientôt le pilote de Scipion lui annonce qu'on n'est plus qu'à cinq milles de la côte et qu'il aperçoit le promontoire de Mercure. Il offre d'y faire aborder la flotte. Scipion donne l'ordre d'atterrir plus bas, c'est-à-dire dans le golfe même de Carthage : *dare vela et alium infra navibus accessum petere jubet.* Le vent est toujours au nord-est : *vento eodem ferebantur.* Comme la veille, le brouillard s'élève vers midi et dérobe la vue des terres. Le vent tombe; la nuit survient; on jette l'ancre de peur que les navires ne s'abordent ou ne soient portés à la côte. Au lever du soleil, la brise de nord-est recommence à souffler, le brouillard se dissipe et l'on aperçoit toutes les côtes d'Afrique. Scipion demande quel est le promontoire le plus proche. On lui répond que cette pointe est appelée *Pulchri promontorium;* il voit dans ce nom un heureux présage et donne l'ordre d'aborder : *Scipio quod esset proximum promontorium percunctatus, cum Pulchri promontorium id vocari audisset, « placet omen, inquit; huc dirigite naves. » Eo classis decurrit.*

Tous les détails de ce récit prouvent bien que le point de débarquement de la flotte romaine fut le Ras Sidi-Ali-el-Mekki, le *Promontorium Apollinis* des géographes latins. Vingt-quatre heures après son départ de Sicile, la flotte romaine aperçoit le promontoire de Mercure, le Καλὸν ἀκρωτήριον de Polybe, le cap Bon de nos cartes. Toujours poussée par des vents de nord-est, elle le dépasse, est surprise par le brouillard dans le golfe de Carthage, reprend sa route vers le troisième jour, au lever

du soleil, avec les mêmes vents, et découvre le *Pulchri promontorium,* c'est-à-dire le Ras Sidi-Ali el-Mekki. Elle avait fait route, en d'autres termes, de la pointe orientale du golfe de Carthage jusqu'à celle qui forme l'extrémité occidentale du même golfe. La traversée avait été constamment favorable, au dire de tous les historiens. Coelius seul, ainsi que le fait remarquer Tite-Live, affirmait que la flotte avait rencontré de gros temps à la hauteur des Égimures, contre lesquelles elle avait failli se briser. Mais ce détail même prouve encore qu'elle avait traversé d'un cap à l'autre le golfe dont les Djouâmeur ferment l'ouverture.

Tite-Live a-t-il commis une méprise en donnant au *Promontorium Apollinis* le nom de *Pulchri promontorium?* Ce cap était-il ainsi désigné par antiphrase, comme le promontoire de Mercure l'était par le nom de Καλὸν ἀκρωτήριον? Cette seconde hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. Rien de plus naturel que le Ras Sidi-Ali-el-Mekki ait été désigné, à l'époque punique, par une périphrase que Tite-Live a sans doute rendue par cette expression assez singulière de *Pulchri promontorium,* mais dont l'équivalent est fourni tout naturellement par l'arabe راس الخير, *Râs el Khaïr,* le « cap du bien ».

La suite du récit de Tite-Live prouve une fois de plus que l'expédition romaine avait pris terre au Ras Sidi-Ali el-Mekki. Scipion envoie sa flotte devant Utique et, s'avançant lui-même à peu de distance dans l'intérieur des terres, il occupe les hauteurs voisines du littoral : *ipse haud ita multum progressus a mari tumulos proximos ceperat*[1]. Ces hauteurs sont celles qui s'étendent du Ras Sidi-Ali-el-Mekki à Bou-Châteur et dessinent le littoral primitif du golfe d'Utique.

[1] Liv., XXIX, XXVIII.

Après un premier combat de cavalerie, dans lequel succombe Hannon, le chef du détachement carthaginois, Scipion ravage le pays et s'empare d'une ville voisine assez considérable, que Tite-Live ne nomme pas[1], mais qui est peut-être Cotuza (*El-Alia*). Pendant quelques jours, le général romain campe sur le littoral, appuyé par sa flotte; puis il va s'établir à mille pas environ d'Utique, dont il commence le siège[2]. Le camp romain occupait évidemment les hauteurs du Djebel Menzel-el-Ghoul, qui dominent au sud-ouest les collines d'Utique.

SALAECA.

Les Carthaginois forment un nouveau corps de cavalerie et en confient le commandement à Hannon, fils d'Amilcar. Ils pressent en même temps Hasdrubal et Syphax de marcher contre les envahisseurs. Trop faible, non seulement pour attaquer l'ennemi, mais même pour défendre les populations des campagnes contre ses ravages, Hannon s'efforce tout d'abord de grossir les troupes dont il dispose en prenant à sa solde des Numides, et ne tarde pas à occuper avec quatre mille cavaliers la ville de *Salaeca,* située à quinze milles environ du camp romain[3]. Masinissa va offrir le combat à Hannon aux portes mêmes de Salaeca, tandis que Scipion avec sa cavalerie s'embusque dans les sinuosités des hauteurs qui dominent la route : *cum romano equitatu secutus, tegentibus tumulis qui peropportune circa viae flexus oppositi erant, occultus processit.* Pris en queue par la charge inattendue de la cavalerie romaine et en tête par un retour offensif de Masinissa, les Carthaginois sont complètement battus : Hannon reste sur le champ de bataille avec

[1] Liv., XXIX, XXIX : « Scipio non agros modo circa vastavit, sed urbem etiam proximam Afrorum satis opulentam cepit ».

[2] Liv., XXIX, XXXIV : « Ad Uticam tum castra Scipio, ferme mille passus ab urbe, habebat, translata a mari, ubi paucos dies stativa conjuncta classi fuerant. »

[3] Liv., XXIX, XXXIV : « Jam ad quattuor milia equitum habebat, cum Salaecam nomine urbem occupavit, quindecim ferme milia ab romanis castris. »

un millier des siens. Deux mille autres cavaliers, poursuivis pendant près de trois milles, sont pris ou tués dans leur retraite. Salaeca est fortement occupée par un détachement de l'armée romaine[1].

La position de Salaeca est déterminée jusqu'à un certain point par les deux indications que donne Tite-Live : elle était située à quinze milles du camp de Scipion, par conséquent à seize milles d'Utique (23k 450), et la route qui y conduisait de cette dernière ville suivait une ligne de hauteurs. L'expression dont se sert l'historien : *tegentibus tumulis qui circa viae flexus oppositi erant,* ne permet pas d'hésiter entre les deux séries de collines qui limitent au nord et au sud les grandes plaines de l'estuaire de la Medjerda : les collines du sud, prolongement du Djebel Kabeur-el-Djeheli, ne forment qu'une arête à peine sensible; la route qui les suit est tracée en ligne droite de Kalaat el-Oued à Henchir Merekeb-en-Nabi; comme on ne retrouve de ce côté ni les *flexus viae,* ni les *tumuli,* si favorables à une embuscade, les hauteurs dont parle Tite-Live doivent être celles qui prolongent les collines d'Utique jusqu'à la vallée de l'Oued Chaïr et portent le nom de *Djebel Menzel-el-Ghoul.* Salaeca devait donc être située à l'extrémité occidentale de ces hauteurs, et les ruines romaines qu'on aperçoit au-dessous de Dar-Bobra, sur la rive gauche de l'Oued Zazia, en marquent sans doute l'emplacement.

Un passage d'Appien justifie d'ailleurs notre conjecture en précisant le point où s'embusqua la cavalerie romaine. Bien que différant dans certains détails du récit de Tite-Live, la narration d'Appien a évidemment trait au même incident[2].

[1] Liv., XXIX, XXXIV, XXXV.

[2] Tite-Live laisse entendre lui-même qu'il existait deux versions un peu différentes du même fait, lorsque, après avoir dit que Hannon avait été tué dans l'action, et faisant allusion au personnage du

La tour d'Agathocle.

Dans le récit d'Appien, qui se place immédiatement après le débarquement de Scipion, Masinissa, après avoir feint d'accepter les avances d'Hasdrubal et de Syphax et de se rallier à la cause de Carthage, va trouver secrètement le général romain, campé, comme ses deux adversaires, à peu de distance d'Utique. Il invite Scipion à placer le lendemain même cinq mille hommes en embuscade à trente stades d'Utique, près d'une tour qui portait le nom d'Agathocle et avait été bâtie par le tyran sicilien : *ἐδίδασκε, τῆς ἐπιούσης ἔς τι χωρίον ἀπὸ τριάκοντα σταδίων Ἰτύκης, ἔνθα πύργος ἐστὶν, Ἀγαθοκλέους ἔργον τοῦ Συρακουσίων τυράννου, μὴ πλείους πεντακισχιλίων ἐνεδρεῦσαι.* Le lendemain, à l'aube, il engage Hasdrubal à donner à Hannon, le chef de sa cavalerie, l'ordre de reconnaître les positions de l'ennemi et de se rendre à Utique pour s'assurer des dispositions des habitants. Hannon part avec mille cavaliers carthaginois et un contingent de Libyens. Masinissa l'accompagne avec ses Numides. Au moment où l'on arrive à la hauteur de la tour d'Agathocle, Hannon ayant pris les devants et se trouvant déjà près d'Utique, une partie des cavaliers romains sort de l'embuscade. Masinissa engage le commandant du détachement carthaginois à les charger, et lui promet de le suivre et de l'appuyer. Il le suit en effet, mais pour l'attaquer en queue tandis que les Romains le chargent de front. Les Carthaginois sont taillés en pièces. Masinissa se porte ensuite au-devant d'Hannon, qui revenait d'Utique, s'empare de lui par surprise et l'échange plus tard contre sa mère, prisonnière d'Hasdrubal[1].

même nom qui avait péri dans le premier engagement, il ajoute que, d'après d'autres historiens, le chef carthaginois avait été fait prisonnier : « Duos eodem nomine Carthaginiensium duces duobus equestribus proeliis interfectos non omnes auctores sunt, veriti, credo, ne falleret bis relata eadem res : Coelius quidem et Valerius captum etiam Hannonem tradunt. » (XXIX, xxxv.) Nous verrons qu'Appien reproduit l'assertion de ces deux auteurs.

[1] Appien, VIII, xiv.

La distance de trente stades (5^k500) indiquée par Appien entre Utique et la tour d'Agathocle permet de fixer avec certitude cette dernière position. Précisément à cette distance des ruines de Bou-Châteur, dans la direction de l'ouest, la petite chaîne du Djebel Menzel-el-Ghoul est séparée en deux massifs par la gorge étroite que traverse la route directe de Tunis à Benzert (Hippo Diarrhytus), et l'on remarque encore à l'entrée de ce passage, sur la droite, les substructions d'une tour antique. Or on sait qu'Agathocle avait fait d'Hippo Diarrhytus et de Tunis ses deux bases d'opération contre Carthage. Destinée à assurer les communications entre ces deux places d'armes, la tour dont parle Appien ne pouvait avoir été bâtie qu'à l'entrée du défilé qui conduisait de l'une à l'autre, la route du littoral étant fermée par les remparts d'Utique. C'est dans ce même défilé que se cacha l'embuscade romaine, et nous ajouterons que c'est la seule gorge des environs d'Utique qui ait pu abriter cinq mille cavaliers.

Il résulte d'ailleurs du récit d'Appien que le camp d'Hasdrubal était situé à l'ouest de la tour d'Agathocle, puisque Hannon, parti de ce camp, dut nécessairement passer devant la tour d'Agathocle pour se rendre à Utique. En rapprochant ce détail de la distance de sept milles (10^k367) indiquée par Tite-Live entre le camp de Scipion et celui d'Hasdrubal[1], on arrive à déterminer exactement la position de l'armée carthaginoise. Le camp punique devait être assis sur le versant méridional du Djebel Menzel-el-Ghoul, à cinq milles au sud-ouest

[1] Liv., XXX, v : « Media nocte, septem enim milia itineris erant, modico gradu ad castra hostium perventum est. » Scipion était campé à ce moment sur les hauteurs de Kalaat el-Oued. L'arrivée de Syphax et d'Hasdrubal l'avait déterminé à abandonner, vers la fin de l'automne de 304, la position qu'il avait prise tout d'abord à un mille d'Utique. Il la fit cependant réoccuper, dans l'hiver de 303, par un détachement de deux mille hommes.

d'Utique. Nous savons par Appien que le camp d'Hasdrubal était le plus rapproché des positions romaines[1], et par Polybe qu'il n'était qu'à dix stades (1,840 mètres) de celui de Syphax[2].

LOCHA.

Entre le combat de cavalerie livré près de la tour d'Agathocle et l'incendie des camps d'Hasdrubal et de Syphax se placent, dans le récit d'Appien, la prise de *Locha*, grande ville que les soldats de Scipion saccagèrent au moment où elle offrait de se rendre[3], et celle de *Tholounta*, place située dans l'intérieur et qui était le dépôt de blé de l'armée romaine. Syphax s'en empara par surprise et massacra la garnison[4]. Aucune indication topographique ne permet de déterminer l'emplacement de ces deux localités.

THOLOUNTA.

Après l'incendie des deux camps carthaginois et numide, Hasdrubal se réfugie dans une place forte que Polybe ne nomme pas[5]; Appien l'appelle *Anda*[6], et Tite-Live dit qu'elle était voisine des camps incendiés[7]. Elle se trouvait donc à peu de distance à l'ouest ou au sud-ouest d'Utique. Syphax de son côté s'arrête à *Abba* ou *Obba*[8]. La première forme est donnée

ABBA.

[1] Appien, VIII, XIII : Καὶ ἐσῖρατοπέδευον οὐ μακρὰν ἀπ' ἀλλήλων Ἀσδρούβας τε καὶ Σύφαξ καὶ Μασσανάσσης περὶ Ἰτύκην πόλιν... Οὐ πολὺ δ'ἀπεῖχεν ὁ Ἀσδρούβας αὐτοῦ (τοῦ Σκιπίωνος).

[2] Polybe, XIV, I, 14 : Δύο γὰρ ἦσαν σῖρατοπεδεῖαι, μία μὲν, ἣν Ἀσδρούβας εἶχε... ἄλλη δὲ περὶ δέκα σῖαδίους ἀφεστῶσα ταύτης, ἡ τῶν Νομάδων.

[3] Appien, VIII, XV : Πολιορκοῦσι δ'αὐτοῖς πόλιν μεγάλην, ᾗ ὄνομα ἦν Λόχα, καὶ πολλὰ δεινὰ πάσχουσιν, οἱ μὲν Λοχαῖοι προστιθεμένων τῶν κλιμάκων ἐπεκηρυκεύοντο, ἐκλείψειν τὴν πόλιν ὑπόσπονδοι. Καὶ ὁ Σκιπίων ἀνεκάλει τῇ σάλπιγγι τὴν σῖρατίαν· ἡ δ'οὐχ ὑπήκουεν, ὑπὸ ὀργῆς ὧν ἐπεπόνθεσαν...

[4] Appien, VIII, XVIII : Πόλιν τε ἐν μεσογείῳ Θολοῦντα, Ῥωμαίων παρασκευὴν καὶ σῖτον πολὺν ἔχουσαν, ἐκ προδοσίας εἷλε, καὶ τοὺς φρουροῦντας αὐτὴν ἔκτεινεν, οὐκ ἐθελήσαντας ἀπελθεῖν ὑποσπόνδους.

[5] Polybe, XIV, VI, 2 : Τὰς μὲν οὖν ἀρχὰς ὁ Καρχηδόνιος ὑπέμενε, καίπερ αὐτῷ προσαγγελίας γενομένης· τοῦτο δ' ἐποίει πιστεύων τῇ τῆς πόλεως ὀχυρότητι.

[6] Appien, VIII, XXIV : Ἀσδρούβας δὲ, ὁ σῖρατηγὸς ὁ Καρχηδονίων, ἐν μὲν τῇ νυκτομαχίᾳ, μεθ' ἱππέων πεντακοσίων, τετρωμένος, εἰς Ἀνδὰν κατέφυγεν.

[7] Liv., XXX, VII : « Hasdrubal ex fuga cum paucis Afrorum urbem proximam petierat. »

[8] Polybe, XIV, VI, 12 : Καὶ γὰρ πλησίον

par Polybe, la seconde par Tite-Live[1]. Il semble résulter d'une indication de ce dernier historien qu'elle était située à huit milles d'Anda[2]. Il n'est donc pas possible de l'identifier, comme l'ont fait quelques commentateurs, avec l'*Orba* de la Table de Peutinger, située entre Lares et Théveste.

ANDA (*Merkeb-en-Nabi*).

Nous pensons que les ruines d'Henchir Merkeb-en-Nabi, situées sur la Medjerda à huit milles du point où nous avons retrouvé le camp d'Hasdrubal, peuvent être considérées comme l'emplacement probable d'Anda. Cette position, en effet, commande la route d'Utique à Hippo Regius par la rive gauche du Bagrada, et nous savons par Polybe et Tite-Live que les députés carthaginois chargés de retenir Syphax rencontrèrent près d'Anda un contingent de quatre mille Celtibères, arrivant d'Espagne par la Numidie et dont l'arrivée décida le roi à continuer les hostilités[3]. La synonymie que nous proposons est donc justifiée non seulement par la distance qui sépare les ruines dont nous avons parlé de l'emplacement du camp d'Hasdrubal, mais par la situation d'Henchir Merkeb-en-Nabi sur la grande route que devaient nécessairement suivre les mercenaires espagnols.

LES GRANDS CHAMPS.

Nous avons déjà retrouvé dans la Dakhla des Ouled-bou-Salem, ou plaine de Djendouba, les Grands Champs dans lesquels Scipion remporta une victoire décisive sur Hasdrubal et Syphax. Les collines sur lesquelles campa l'armée romaine avant de descendre dans la plaine sont évidemment les hau-

αὐτὸν εἰς τὴν Ἄϐϐαν ἀποκεχωρηκέναι, συναθροίζειν δὲ τοὺς ἀπὸ τοῦ κινδύνου διαφυγόντας. Cf. XIV, VII, 5.

[1] Liv., XXX, VII : « Spem quoque opportune oblatam adferebant legati : quattuor milia Celtiberorum circa urbem nomine Obbam, ab conquisitoribus suis conducta in Hispania, egregiae juventutis, sibi occurrisse, et Hasdrubalem propediem adfore cum manu haudquaquam contemnenda. »

[2] Liv., XXX, VII : « Syphax, octo milium ferme inde spatio loco communito consedit. »

[3] Polybe, XIV, VII, 5. — Liv., XXX, VII.

teurs occidentales du plateau de Badja[1]. Le camp royal devait être établi sur le versant des montagnes qui dominent la partie nord-ouest de la Dakhla. Tite-Live ajoute en effet : « Quarto die in aciem *utrimque descensum est.* »

RUSUCMONA (*Ghar-el-Melah*).

Débarrassé d'Hasdrubal et de Syphax par sa victoire des Grands Champs, Scipion se prépare à attaquer Carthage en prenant Tunis pour base d'opérations. Au moment même où ses soldats sont le plus occupés à se retrancher dans leur nouvelle position, on aperçoit la flotte carthaginoise se dirigeant vers Utique. Craignant pour ses propres navires, dont une partie était à terre, tandis que l'autre, surchargée de machines de guerre ou servant de tours flottantes, était utilisée pour le siège d'Utique, Scipion marche immédiatement à leur secours. Par ses ordres, les bâtiments de combat qu'on n'avait pas le temps de remettre à flot sont protégés par une quadruple ligne de navires de charge solidement reliés entre eux et recouverts d'une plate-forme sur laquelle prennent place un millier de soldats d'élite. La flotte carthaginoise, voyant l'ennemi prêt à repousser l'attaque, s'éloigne lentement et va mouiller, au couchant du soleil, dans le port de *Rusucmona :* « Carthaginienses,... die segni navigatione absumpto, sub occasum solis in portum (Rusucmona Afri vocant) classem appulere. » Le lendemain, au lever du soleil, elle gagne le large et se range en ordre de bataille dans l'espoir que les Romains accepteront le combat. Ceux-ci ne sortant pas de leurs positions, les galères puniques se décident à les y attaquer et, après un engagement assez vif, se retirent en n'emmenant pour tout trophée que six

[1] Liv., XXX, VIII : « Ipse cum robore exercitus ire ad hostes pergit. Primo in tumulo quattuor milia ferme distante ab castris regiis consedit, postero die cum equitatu in Magnos, ita vocant, Campos, subjectos ei tumulo, digressus, succedendo ad stationes hostium lacessendoque levibus proeliis diem absumpsit. »

navires de charge enlevés à la première ligne de défense de la flotte romaine[1].

La position de Rusucmona n'est pas douteuse : le nom même de cette ville indique qu'elle était située près d'un promontoire, et ce promontoire doit être cherché dans le voisinage immédiat d'Utique, car le récit de Tite-Live prouve que les deux flottes ne se perdirent pas de vue. La synonymie de *Ghar-el-Melah*, le *Porto Farina* de nos cartes, petite ville arabe dont le port s'ouvre sous la pointe méridionale du Ras Sidi-Ali-el-Mekki, nous paraît d'autant moins contestable que le littoral n'offre pas d'autre abri entre Carthage et Benzert.

La plupart des éditeurs de Tite-Live ont adopté la variante *Ruscinona*, reproduite par Shaw, Mannert et tous les géographes. La véritable forme est *Rusucmona*[2], et nous serions assez disposé à y retrouver le composé punique *Rus Esmoun*, le « cap d'Esmoun ». On sait que cette divinité était assimilée par les Grecs et par les Romains au dieu de la santé, représenté par Apollon aussi bien que par Esculape, et que le promontoire de Rusucmona avait reçu des géographes latins le nom de *Promontorium Apollinis*.

NARCE.

Rien ne permet de préciser la position de *Narce*, ville dont Hannibal s'empara par surprise après son débarquement. Elle faisait partie des possessions de Masinissa[3].

[1] Liv., XXX, x.

[2] Le Puteanus, source principale du texte pour toute la 3e décade, donne *Rusucmona*, et les leçons qu'on trouve dans les manuscrits de la troisième classe prouvent que le Spirensis, leur origine commune, devait donner la même forme : on trouve, en effet, outre le nom correct *Rusucmona*, les variantes *Rusuchumona*, *Rusnemona*, *Rusucinona*, *Ruismona*, qui s'expliquent presque toutes par des mauvaises lectures de la véritable leçon. L'archétype commun du Puteanus et du Spirensis devait donc porter *Rusucmona*. Les corrections proposées *Ruspinam* ou *Ruspinonam* n'ont aucune valeur, et la première est, en outre, inconciliable avec la série chronologique des opérations telle que la présente le récit de Tite-Live. (Communication de M. Riemann.)

[3] Appien, VIII, XXXIII : Πόλεις τε Μασ-

PARTHOS.

Nous ne connaissons pas davantage la position de *Parthos*, ville importante que Scipion prit d'assaut à l'expiration de la trêve qui avait suivi le combat de cavalerie dont les environs de Zama avaient été le théâtre[1]. Il résulte seulement du récit d'Appien que Parthos était située entre Zama et Cilla.

On sait que c'est près de cette dernière ville qu'eut lieu, d'après Appien, l'action décisive que Polybe et Tite-Live placent près de Naraggara, et qui porte, on ne sait pourquoi, le nom de « bataille de Zama ». Les grandes ruines de Zouitin, qu'on remarque à peu de distance au sud-sud-est d'Aïn-Sidi-Youssef (Naraggara), peuvent marquer l'emplacement de Cilla. Elles sont situées sur un plateau qui représente bien, en face de la position de Scipion, le λόφος εὐφυὴς ἐς σΊρατοπεδείαν dont parle Appien[2]. Nous étudierons du reste, dans l'analyse de la route de Carthage à Cirta par Naraggara, l'emplacement du champ de bataille de l'année 202.

THON.

La ville de *Thon*, où Hannibal se réfugia immédiatement après sa défaite[3], était évidemment située à peu de distance de Cilla ou de Naraggara, dans la direction d'Hadrumète, où le général carthaginois arriva le surlendemain, après avoir franchi, dit Appien, trois mille stades (557 kilomètres) en

σανάσσου τὰς μὲν ὑπήγετο, τὰς δ'ἐϐιάζετο. Νάρκην δ'ἐνήδρευσεν ὧδε· ἀγορᾷ χρώμενος ἐσέπεμπεν ὡς ἐς φίλους· ὅτε δ'ἔδοξεν ἐπιθέσθαι, πλείους ἔπεμπε ξιφίδια ἐπικρύπτοντας, οἷς εἴρητο, τὰ δίκαια ποιεῖν ἐς τοὺς πιπράσκοντας, μέχρι σαλπίγγων ἀκούσειαν· τότε δ'ἐπιχειρεῖν τοῖς ἐντυχοῦσι, καὶ τὰς πύλας οἱ φυλάσσειν. Οὕτω μὲν ἑάλω Νάρκη.

[1] Appien, VIII, XXXIX : Καὶ Σκιπίων Πάρθον τε, μεγάλην πόλιν, αὐτίκα προσπεσὼν εἷλε, καὶ πλησίον Ἀννίϐου μετεστρατοπέδευεν.

[2] Appien, VIII, XL : Πόλις δ'ἐγγὺς ἦν Κίλλα, καὶ παρ' αὐτὴν λόφος εὐφυὴς ἐς σΊρατοπεδείαν. Ὃν ἐπινοῶν ὁ Ἀννίϐας προλαϐεῖν, ἔπεμπέ τινας διαγράφειν σΊρατόπεδον. Καὶ εὐθὺς ἀνασΊήσας, ἐϐάδιζεν, ὡς ἕχων τὸν λόφον. Σκιπίωνος δ'αὐτὸν φθάσαντός τε καὶ προλαϐόντος, ἀποληφθεὶς ἐν πεδίῳ μέσῳ καὶ ἀνύδρῳ, διετέλει τὴν νύκτα πᾶσαν ὀρύσσων φρέατα.

[3] Appien, VIII, XLVII : Καὶ σκότιος μετ' εἴκοσι ἱππέων, τῶν δυνηθέντων σὺν αὐτῷ συνανύσαι τὸν δρόμον, ἐς πόλιν κατέφυγεν ᾗ ὄνομα Θών.

quarante-huit heures[1]. Si le chiffre est exact, Hannibal dut faire un assez long détour vers le sud, car de Naraggara à Hadrumète la distance, en ligne directe, n'est que de 270 kilomètres. Hannibal, en arrivant à Thon, y trouva beaucoup de cavaliers bruttiens ou espagnols qui s'y étaient réfugiés après le combat[2]. Thon ne devait donc pas être à plus de dix ou douze milles du champ de bataille.

MARTHAMA.

Marthama, où Hannibal avait déjà rassemblé quelques milliers d'hommes lorsqu'il fut appelé à Carthage pour y donner son avis sur les conditions de paix faites par les Romains, devait se trouver dans le voisinage d'Hadrumète[3]. Son nom, comme celui de toutes les villes que nous venons de citer, ne reparaît pas à l'époque romaine.

OROSCOPA.

Il est impossible de fixer la position d'*Oroscopa*, ville dont Masinissa se rendit maître postérieurement au traité de 201. Elle faisait certainement partie du territoire de Carthage, puisqu'Appien dit que le roi numide s'en empara au mépris des traités[4]. Ce fut sous les murs de cette place que le futur héros de la troisième guerre punique, envoyé à ce moment en ambassade auprès de Masinissa, assista en spectateur au choc de plus de cent mille combattants[5].

On sait que le théâtre de la troisième guerre punique se circonscrit aux environs immédiats de Carthage: « Non enim tam cum viris quam cum ipsa urbe pugnatum est[6]. » Les récits

[1] Appien, VIII, XLVII. Σταδίους δ'ἀνύσας ἐς τρισχιλίους δύο νυξί τε καὶ ἡμέραις.

[2] *Ibid.*

[3] Appien, VIII, LV : Τέλος δ'έγνωσαν Ἀννίβαν, ἔχοντα μὲν ἤδη πεζοὺς ἑξακισχιλίους, ἱππέας δὲ πεντακοσίους, σ7αθμεύοντα δ'ἐν πόλει Μαρθαμᾶ, σύμβουλον ἐπὶ τοῖς παροῦσι καλεῖν.

[4] Appien, VIII, LXX : Ἐφ οἷς ὁ Μασσανάσσης προφάσεις τάσδε ποιούμενος, ἐπολιόρκει πόλιν Ὀρόσκοπα, καὶ τῇσδε παρὰ τὰς συνθήκας ἐφιέμενος.

[5] Appien, VIII, LXXI : Ὁ δὲ Σκιπίων ἐθεᾶτο τὴν μάχην ἀφ' ὑψηλοῦ, καθάπερ ἐκ θεάτρου.

[6] Florus, *Epit.*, II, XV.

de cette dernière campagne ne nous font connaître que deux localités nouvelles: *Tegaza,* où Manilius tua ou prit dix-huit mille hommes aux Africains[1], et *Néphéris,* dont la prise hâta la chute de Carthage.

Tegaza n'est citée que par Orose, dont le témoignage, du reste, a une autorité particulière quand il s'agit des choses africaines. Rien ne permet d'en préciser la position.

TEGAZA.

L'emplacement de Néphéris n'avait pas été retrouvé jusqu'ici. Mannert l'identifie à Mraïsa, sans tenir compte ni des distances données par Strabon, ni des indications topographiques d'Appien, et les dernières cartes du Dépôt de la guerre (1882) la placent à Sidi-Daoud-en-Noubi, erreur plus grossière encore. Il suffit cependant de rapprocher les textes antiques de la topographie bien connue des environs du golfe de Tunis pour retrouver la forteresse d'Hasdrubal et de Diogène.

Néphéris était située dans les montagnes[2]. Un cours d'eau qui n'offrait que quelques gués assez difficiles coulait à trois stades (552 mètres) de l'escarpement qu'elle occupait[3]. « Pour se rendre à Néphéris, dit Strabon, on s'embarque à Carthage: le trajet par mer est de soixante stades (11^k 040); on monte ensuite l'espace de cent vingt stades (22^k 080) jusqu'à Néphéris, qui est située sur les rochers[4]. » L'expression de Strabon

NEPHERIS.

[1] Orose, IV, XXII: « Manilius Tegazam urbem expugnavit atque diripuit. Duodecim milia ibi Afrorum caesa, sex milia capta sunt. »

[2] Strab., XVII, III, 16: *Διάπλους δ'ἐστὶν ἐκ Καρχηδόνος ἑξήκοντα σταδίων εἰς τὴν προσεχῆ περαίαν ὅθεν εἰς Νέφεριν ἀνάβασις σταδίων ἑκατὸν εἴκοσιν, πόλιν δ'ἐρυμνὴν ἐπὶ πέτρας ᾠκισμένην.* — Appien, VIII, CII: *Μανιλίου δὲ ἐς Νέφεριν ὁδεύοντος ἐπὶ Ἀσδρούβαν, ἐδυσχέραινεν ὁ Σκιπίων, ὁρῶν πάντα ἀπόκρημνα καὶ φάραγγας, καὶ λόχμας, καὶ τὰ ὑψηλὰ προειλημμένα.*

[3] Appien, VIII, CII: *Ὡς δ'ἀπὸ σταδίων τριῶν ἐγένοντο τοῦ Ἀσδρούβα, καὶ ἔς τι ῥεῦμα καταβάντας ἐχρῆν ἀναβαίνειν ἐπὶ τὸν Ἀσδρούβαν... Δυσπόρου δ'ὄντος τοῦ ποταμοῦ, καὶ διαβάσεων ὀλίγων τε καὶ δυσχερῶν.*

[4] Strabon, *l. l.* Voir le passage cité ci-dessus au commencement de la note 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

διάπλους δ'ἐσῖὶν ἐκ Καρχηδόνος ἑξήκοντα σῖαδίων εἰς τὴν προσεχῆ περαίαν a fait supposer à presque tous les géographes que Néphéris était située en face de Carthage, dans la presqu'île du cap Bon. Cette conjecture ne repose que sur une fausse interprétation de la phrase grecque: Strabon se serait servi de l'expression *κατ' ἐναντίον* si Néphéris avait été réellement située en face de Carthage. Il a simplement voulu dire qu'on pouvait se rendre par mer de Carthage à Néphéris et que, dans cette direction, le trajet était de soixante stades jusqu'au point du littoral le plus rapproché de cette localité. Tel est le sens exact des mots *εἰς τὴν προσεχῆ περαίαν*. La distance de Carthage à la côte opposée est de près du double de celle qu'indique Strabon (20 kilomètres). Les soixante stades (11 kilomètres) dont il parle ne conduisaient donc qu'au fond du golfe, entre l'embouchure de l'Oued Melian et le point où le massif du Djebel Bou-Kourneïn atteint le littoral. La route, à partir de la côte, longeait le versant sud-ouest de ce massif, franchissait les pentes ravinées ou boisées, *φαράγγας καὶ λόχμας*, qui le relient au Djebel er-Reças, et redescendait dans la vallée de l'Oued Tounis. Néphéris était située sur un éperon rocheux qui domine la rive gauche de ce cours d'eau, à la distance de trois stades (500 mètres) indiquée par Appien. Les ruines qu'on trouve sur cette plate-forme, à trois kilomètres environ de la source de l'Oued Tounis, marquent certainement l'emplacement de Néphéris. Du point de la côte dont nous avons parlé jusqu'à ces ruines, la distance est de vingt-deux kilomètres, qui représentent exactement les cent vingt stades indiqués par Strabon. La rivière que les troupes romaines durent franchir pour attaquer la ville, et qu'elles eurent tant de peine à repasser, est l'Oued Tounis, qu'on est obligé de traverser pour arriver jusqu'au plateau rocheux de

Néphéris. L'élévation de ce plateau explique enfin la phrase dans laquelle Appien fait allusion aux fatigues qu'eurent à supporter les troupes de Scipion pendant un siège de vingt-deux jours « en plein hiver et dans un pays froid [1]. »

Nous compléterons cette liste des villes puniques en y ajoutant un certain nombre de localités africaines dont les noms se retrouvent dans les *Ethniques* d'Étienne de Byzance et sont empruntés, pour la plupart, soit à la *Périégèse* d'Hécatée, soit au *Périple* d'Alexandre Polyhistor. Le premier de ces documents date, comme on le sait, du VIe siècle avant notre ère; l'autre, du temps de Sulla. Nous ne comprendrons pas dans cette énumération les localités qu'on peut rattacher, avec plus ou moins de certitude, soit à la Cyrénaïque, soit aux Maurétanies.

Outre Megasa, dont il a été question plus haut, Hécatée nomme parmi les villes libyennes : *Hybélé* [2] et *Canthélé* ou *Canthelia* [3], toutes deux voisines de Carthage; *Cybos* ou *Cybo* [4], peut-être située à l'ouest d'Utique [5]; *Calamenthé* ou *Calaminthé* [6], si-

[1] Appien, VIII, CXXVI : Ἑάλω δὲ καὶ ἡ πόλις ἡ Νέφερις ἐπὶ τῷ στρατοπέδῳ, δύο καὶ εἴκοσιν ἡμέραις ἄλλαις πολιορκηθεῖσα πρὸς τοῦ Σκιπίωνος πάνυ κακοπαθῶς, ἐν χειμῶνι καὶ ψυχρῷ χωρίῳ.

[2] Steph. Byz. : †Βέλη, πόλις περὶ Καρχηδόνα. Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ.

[3] Κανθηλία, πόλις περὶ Καρχηδόνα. Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ. Ἡρόδοτος.

Κανθήλη, πόλις Λιϐυφοινίκων· καὶ Ἑκαταῖος οὕτω.

Meinecke propose de corriger ainsi ces deux passages : Κανθηλία, πόλις περὶ Καρχηδόνα. [Λέγεται καὶ Κανθήλη.] Ἡρωδίανος « Κανθήλη, πόλις Λιϐυφοινίκων » καὶ Ἑκαταῖος οὕτω. « Canthelia et Canthele nil nisi diversae ejusdem nominis formae sunt. Herodianus ista dixerat libro duodecimo τῆς Καθόλου, ut conjicere licet ex Arcadio, p. 109-4. Herodotus Cantheliam nusquam memorat. »

[4] Steph. Byz. : Κύϐος [ἢ Κυϐὼ], πόλις Ἰώνων ἐν Λιϐύῃ.

Φοινίκων. Ἑκαταῖος περιηγήσει αὐτῆς « καὶ λιμήν που ἄκρη καὶ Κυϐώ. » M. Meltzer fait remarquer avec raison qu'il devait y avoir un signe de ponctuation après le mot Ἰώνων, et qu'il s'agit de deux villes du même nom situées, l'une dans l'Ionie, l'autre dans la Libye punique.

[5] Meinecke propose la restitution suivante de la citation d'Hécatée : [μετὰ δὲ Ἰτύκη, πόλις καὶ] λιμὴν, Ἵππου ἄκρη, καὶ Κυϐώ.

[6] Steph. Byz. : Καλαμένθη, ἥ τις καὶ Καλαμίνθη, πόλις Λιϐύης. Ἑκαταῖος περιη-

tuée sur le territoire punique; *Zygantis*[1], qui devait se trouver dons le voisinage de la petite Syrte; *Molys*[2], *Ianxuatis*[3], *Stoeae*[4], *Stroe*[5], *Crommium*[6], et enfin *Thingi*[7], dont la position est inconnue.

Étienne de Byzance cite encore : d'après Alexandre Polyhistor, *Aphacé*[8], *Gargé*[9], *Zagystis*[10], *Thyné*[11], et *Scytopolis*[12]; d'après Asinius Quadratus, *Thapsipolis*[13], voisine de Carthage; d'après Phlégon, *Phurnita*[14]; d'après Marcien, *Babae*[15]; il nomme enfin, mais sans indication d'auteur, *Bunartis*[16], *Gethussa*[17], *Cypaetha*[18], *Tinda* ou *Tindium*[19], *Tymès*[20], *Pelecus*[21] et *Gephyrote*[22]. Peut-être est-il permis d'entrevoir sous ce dernier mot, évidemment hel-

γήσει · κρεῖτlον οὖν ὡς Ἡρόδοτος [Ἡρωδιανὸς] διὰ τοῦ ῐ πόλις Φοινίκων.

[1] Steph. Byz. : Ζυγαντὶς, πόλις Λιβύης. Ἑκαταῖος Ἀσίας περιηγήσει· οἱ πολῖται Ζύγαντες, οἵ τινες τὰ ἄνθη συλλέγοντες μέλι ποιοῦσιν, ὥσlε μὴ λείπεσθαι τοῦ ὑπὸ τῶν μελισσῶν γενομένου, ὡς Εὔδοξος ὁ Κνίδιος ἐν ἕκτῳ γῆς περιόδου.

[2] Steph. Byz. : Μῶλυς, Λίβυσσα πόλις. Ἑκαταῖος περιηγήσει Λιβύης.

[3] Steph. Byz. : Ἰαγξούατις, πόλις Λιβύων. Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ.

[4] Steph. Byz. : Σlοῖαι, πόλις Λιβύης, ὡς Ἑκαταῖος περιηγήσει αὐτῆς.

[5] Steph. Byz. : Σlρώη, πόλις Λιβύης, ὡς Ἑκαταῖος Ἀσίας περιηγήσει.

[6] Steph. Byz. : Ἔσlι καὶ Κρομμυὼν πόλις Λιβύης.

[7] Steph. Byz. : Θίγγη, πόλις Λιβύης. Ἑκαταῖος περιηγήσει.

[8] Steph. Byz. : Ἀφάκη, πόλις Λιβύης, ὡς πολυίσlωρ ἐν Λιβυκῶν τρίτῃ.

[9] Steph. Byz. : Γάργη, πόλις Λιβύης, ὡς πολυίσlωρ ἐν τρίτῃ Λιβυκῶν.

[10] Steph. Byz. : Ζάγυσlις, χωρίον Λιβύης, Ἀλέξανδρος ἐν τρίτῳ Λιβυκῶν.

[11] Steph. Byz. : Θύνη, πόλις Λιβύης, ὡς ὁ πολυίσlωρ Ἀλέξανδρος.

[12] Steph. Byz. : Σκυτόπολις, πόλις Λιβύης, περὶ ἧς ὁ πολυίσlωρ ἐν Λιβυκῶν τρίτῳ.

[13] Steph. Byz. : Θαψίπολις, πλησίον Καρχηδόνος... Κουάδρατος δωδεκάτῳ Ῥωμαϊκῆς [χιλιάδος].

[14] Steph. Byz. : Φουρνίτα, πόλις Λιβύης· οἱ οἰκήτορες Φουρνιτανοί. Φλέγων ιέ τῶν Ολυμπιάδων.

[15] Steph. Byz. : Βάβαι, πόλις Λιβύης. Μαρκιανὸς ἐν περίπλῳ αὐτῆς.

[16] Steph. Byz. : Βούναρτις, πόλις Λιβύης.

[17] Steph. Byz. : Γηθοῦσσα, πόλις Λιβύης.

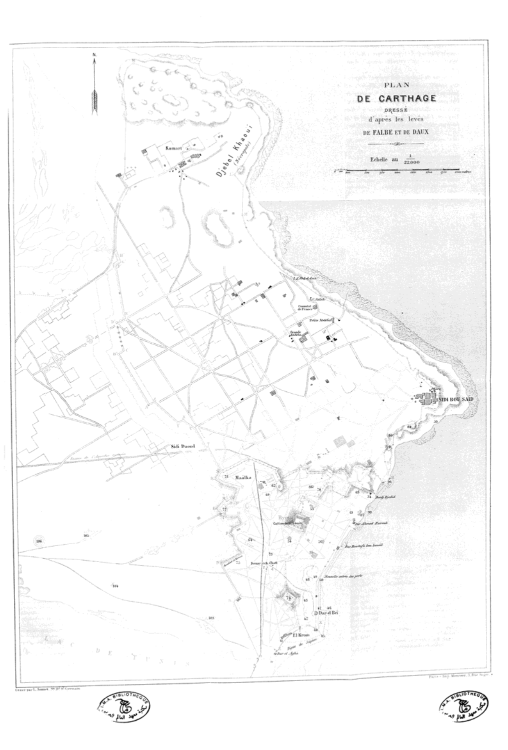
[18] Steph. Byz. : Κύπαιθα, πόλις Λιβύης.

[19] Steph. Byz. : Τίνδιον, πόλις Λιβύης, ὁ πολίτης Τινδανός· ἐχρῆν δὲ Τινδιεὺς ὡς Σουνιεύς· ἀλλὰ μᾶλλον ἀπὸ τοῦ Τίνδα Τινδανός· τοῦ δὲ Τίνδα τὸ Τίνδιον.

[20] Steph. Byz. : Τύμης, Τύμητος, πόλις Λιβύης.

[21] Steph. Byz. : Πήληκος, πόλις ἐν Λιβύῃ.

[22] Steph. Byz. : Γεφυρώτη, πόλις Λιβύης.


PLAN
DE CARTHAGE
DRESSÉ
d'après les levés
DE FALBE ET DE DAUX
Echelle au $\frac{1}{22.000}$
N.
Kamart
Djebel Khaoui
(Nécropole)
Sidi Daoud
SIDI BOU SAID
Maâlka
Colline de St Louis
Douar ech Chott
Dar el Beï
El Kram
Nouvelle entrée des ports
Consulat de France
Petite Maâlka
Grande Maâlka
LAC DE TUNIS
Gravé par L. Sonnet, 29 Bd St Germain
Paris, Imp. Monrocq, 3, Rue Suger





lénisé, un dérivé du radical sémitique גְּפְרִית *Gaphrit,* « poix », dont le nom de la *Cellae Picentinae* de l'Itinéraire ne serait que la traduction.

CHAPITRE V.

TOPOGRAPHIE DE CARTHAGE.

---

§ 1. — CARTHAGE PUNIQUE.

« Carthage, dit Polybe, est située dans un golfe. Elle forme une sorte de presqu'île saillante, baignée, sur la plus grande partie de son périmètre, d'un côté par la mer, de l'autre par un lac. L'isthme qui la rattache à la Libye a environ vingt-cinq stades de largeur. Du côté de cet isthme qui regarde la mer, et à peu de distance, est située Utique; de l'autre, sur les bords du lac, Tunis[1]..... L'isthme qui rattache Carthage à la Libye est fermé par des collines difficiles à franchir et dans lesquelles la main de l'homme a pratiqué des passages conduisant dans la plaine située au delà de cette chaîne[2]. »

Lorsqu'on tient compte des changements qu'a subis le littoral, la description de Polybe est d'une parfaite exactitude et nous restitue les traits essentiels d'une topographie qu'il est facile de deviner à travers les modifications que les siècles y ont apportées. A l'époque où la rive méridionale de la sebkha de Soukara, aujourd'hui séparée de la Méditerranée par un simple cordon de dunes, formait une partie du littoral du

[1] I, LXXIII, 4 : Ἡ γὰρ Καρχηδὼν... ἐν κόλπῳ κεῖται, προτείνουσα καὶ χερρονησίζουσα τῇ θέσει, τὸ μέν τι θαλάττῃ, τὸ δέ τι καὶ λίμνῃ περιεχομένη κατὰ τὸ πλεῖστον· ὁ δὲ συνάπτων ἰσθμὸς αὐτὴν τῇ Λιβύῃ τὸ πλάτος ὡς εἴκοσι καὶ πέντε σταδίων ἐστί.

[2] I, LXXV, 4 : Τῶν γεωλόφων, τῶν ἐπιζευγνύντων τὸν αὐχένα τὸν συνάπτοντα τὴν Καρχηδόνα πρὸς τὴν Λιβύην, ὄντων δυσβάτων, καὶ χειροποιήτους ἐχόντων διεκβολὰς ἐπὶ τὴν χώραν.

golfe d'Utique, le massif de Carthage était une véritable presqu'île que rattachait au continent un isthme étroit, baigné d'un côté par la mer, de l'autre par le lac de Tunis. Polybe évalue approximativement la largeur de cet isthme à vingt-cinq stades (4,625^{m}); c'est, à cent mètres près, la moyenne des deux plus courtes distances (4,350 et 4,700^{m}) qu'on mesure aujourd'hui entre la rive septentrionale du lac de Tunis et l'ancien littoral, représenté par les bords méridionaux de la sebkha de Soukara. La pointe de Sidi-Ali-bou-Ktioua, par laquelle se termine, au nord, la chaîne de collines escarpées qui fermait l'isthme à l'époque punique, est actuellement séparée du littoral par une zone d'alluvions de quatre à cinq kilomètres de largeur; mais les traces de l'ancien rivage sont encore visibles au-dessous de cette pointe, et l'on se rend très bien compte de l'obstacle continu qui s'étendait, au temps de Polybe, entre l'isthme de Carthage et la plaine d'Utique : le Djebel Ahmor formait, du lac de Tunis à la mer, une barrière qu'il était impossible de tourner.

Le passage suivant d'Appien, qui paraphrase les premières lignes du texte de Polybe, mais en y ajoutant un détail essentiel, complète la topographie des environs de Carthage :

« La ville était située au fond d'un grand golfe et ressemblait à une presqu'île, qu'un isthme de vingt-cinq stades de largeur rattachait au continent. De cet isthme se détachait une bande de terre, étroite et allongée, large environ d'un demi-stade et s'étendant vers le couchant entre la mer et le lac [1]. »

La bande de terre dont parle Appien, et qu'il appelle indif-

[1] *Punic.*, XCV : Ἦν δὲ ἡ πόλις ἐν μυχῷ κόλπου μεγίστου, χερρονήσῳ τι μάλιστα προσεοικυῖα. Αὐχὴν γὰρ αὐτὴν ἀπὸ τῆς ἠπείρου διεῖργεν, εὖρος ὢν πέντε καὶ εἴκοσι σταδίων· ἀπὸ δὲ τοῦ αὐχένος ταινία στενὴ καὶ ἐπιμήκης, ἡμισταδίου μάλιστα τὸ πλάτος, ἐπὶ δυσμὰς ἐχώρει, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης...

féremment Ταινία ou Γλῶσσα, est évidemment l'isthme sablonneux qui sépare encore aujourd'hui le lac de Tunis de la mer et rattache par un second point le massif de Carthage au continent. De là le nom de *Ligula* qu'il portait dans la langue vulgaire[1]. La largeur d'un demi-stade, que lui donne Appien, se retrouve encore immédiatement au nord de la Goulette, ainsi qu'au sud de cette localité. Dans le voisinage de la presqu'île de Carthage, la *Ligula* présente aujourd'hui une largeur moyenne de 450 mètres, qui se réduit à 300 au point où elle se rattachait à la presqu'île. Cette différence entre les dimensions actuelles de la Taenia et celles que lui donne Appien s'explique sans peine, non seulement par les travaux du siège qui agrandirent l'isthme aux dépens du lac, mais par les apports continuels de la mer.

Le dernier savant qui se soit occupé, assez incidemment du reste, de la topographie de Carthage, Ch. Graux[2], suppose, sans oser l'affirmer cependant, que le lac de Tunis était, à l'époque punique comme aujourd'hui, en communication avec la mer. Le doute n'est pas possible à cet égard : la λίμνη de Polybe et d'Appien, le *stagnum* de Tite-Live, n'était, pas plus alors qu'aujourd'hui, un lac proprement dit. C'était une lagune, λιμνοθάλασσα, et Orose la dépeint bien ainsi lorsqu'il dit, en parlant de la muraille méridionale de Carthage : « imminens mari quod *mare stagnum* vocabant, quoniam objectu protentae linguae tranquillabatur. » Orose, comme on le voit,

[1] Victor de Vita, *Pers. Vandal.*, I, 17 : « Quidum... ad Maxulitanum littus exisset, quod *ligula* vulgi consuetudine vocitatur. » L'expression dont se sert Victor de Vita, *Maxulitanum littus*, ne laisse pas de doute sur l'identité de la *ligula* et de l'isthme dont nous parlons. Maxula, dont les ruines se retrouvent à Radès, fermait l'extrémité méridionale de la langue de sables qui sépare le lac de Tunis de la mer.

[2] Ch. Graux, *Notes sur les fortifications de Carthage à l'époque de la troisième guerre punique*, 35e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

laisse entendre, non seulement que le lac était une lagune, mais que les Carthaginois le désignaient par un mot équivalent.

Le canal qui fait communiquer le lac de Tunis avec la mer a existé de tout temps : c'est l'issue naturelle par laquelle s'écoulent les eaux du bassin de Tunis. L'estuaire qu'elles se sont creusé a été seulement régularisé par la main de l'homme : deux quais puissants, dont la construction primitive remonte certainement à l'époque punique, l'encadrent dans toute la largeur de la Taenia et se prolongent par deux môles inégaux dans les eaux peu profondes du golfe. C'est par ce goulet, qui sert encore aujourd'hui de port de débarquement, que la flotte romaine était entrée dans le lac; c'est par le lac que Censorinus, campé sur ses bords, recevait ses approvisionnements, de même que Manilius, campé plus au nord sur le rivage de la mer, les tirait des transports qui mouillaient sur le littoral même. Le lac était donc ouvert et navigable; nous le savons non seulement par le témoignage d'Appien, mais par celui de Polybe [1], et il n'est pas douteux que son vaste bassin ne servît de rade, l'hiver, à la flotte commerciale de Carthage, trop exposée sur la rade foraine de la Goulette, et trop nombreuse pour pouvoir se réfugier tout entière dans le port de la ville punique.

Vue de Tunis, la presqu'île de Carthage dessine sur l'azur foncé du golfe, au-dessus des plaines basses de l'« isthme » de Polybe, des eaux toujours calmes du lac et de la nappe éblouissante de la sebkha de Soukara, une série d'ondulations à peine sensibles à la naissance de la Taenia, mais de plus en

[1] Polybe, I, LXIX, 1 : Ὃς (Γέσκων) παραγενόμενος κατὰ θάλατταν μετὰ τῶν χρημάτων, καὶ προσπλεύσας πρὸς τὸν Τύνητα . . . Giscon, chargé de payer l'arriéré de la solde des mercenaires, campés à Tunis, prend la mer à Carthage, et *vogue vers Tunis*. Le texte de Polybe prouve bien que le lac qui baignait Tunis était en communication avec la mer.

plus marquées, du sud-ouest au nord-est, jusqu'à la pointe de Sidi-bou-Saïd, véritable promontoire, dont l'altitude atteint près de 130 mètres. Une seconde série de collines moins élevées courant du sud-ouest au nord-ouest rattache la pente de Sidi-bou-Saïd à un autre cap, le Ras Kamart, dont les pointes escarpées plongent du côté du nord dans le golfe, du côté du sud dans les bas-fonds de Soukara. Le terrain forme donc, dans son ensemble, un triangle scalène, dont la base est figurée par la ligne qui relie Sidi-bou-Saïd à Kamart. Très relevé aux deux angles de base, le plateau triangulaire que nous essayons de représenter s'abaisse en pente douce vers le sud, et offre en outre deux versants déterminés par l'arête qui s'étend de Sidi-bou-Saïd à la Taenia. C'est sur les deux versants de la partie méridionale de cette arête que s'élevait Carthage.

Au milieu de cette même arête se dresse la colline de Byrsa. Placé sur cette hauteur centrale, on embrasse facilement l'ensemble de la ville antique. Au sud, à cinq cents mètres environ du pied de la colline, deux lagunes à demi ensablées, l'une circulaire, l'autre de forme allongée, marquent l'emplacement des ports. A l'est s'étend la longue ligne des quais extérieurs, sans cesse battue par les flots du golfe. Au nord-est et au nord courent une série de hauteurs qui se rattachent à Byrsa et représentent les limites de la ville proprement dite. Au delà s'étend la plaine d'El-Marsa, la Megara antique, limitée à l'est par le promontoire de Sidi-bou-Saïd, à l'ouest par celui de Kamart. Du côté du nord-ouest et du sud-ouest, deux villages arabes, Maâlka et Douar ech-Chatt, indiquent la position des grandes citernes, de l'amphithéâtre et du cirque romain. De ce côté, point d'accident de terrain : le regard n'est arrêté, à l'horizon, que par les montagnes qui dominent la plaine et le lac de

Tunis, ainsi que par les collines qui séparent la péninsule de Carthage de l'estuaire de la Medjerda.

Toute la surface de la ville antique est couverte de décombres, de pierrailles, de fragments de marbre et de poteries, sans cesse retournés par la charrue arabe. Çà et là, du sein de ce sol factice, surgissent de puissantes masses de blocages, témoins imposants d'édifices disparus. La plupart de ces débris, toutefois, appartiennent à l'époque romaine. De la Carthage punique il ne reste guère que les vestiges de l'enceinte.

Nous ne possédons malheureusement pas la partie du récit de Polybe relative au siège de Carthage. Nous en sommes donc réduits à la narration d'Appien, dont les principales données doivent avoir été empruntées à celle de Polybe, mais qui, étudiée de près, ainsi que l'a fait observer Ch. Graux, ne paraît ni complète au point de vue de l'ensemble, ni exacte dans toutes ses parties. Telle qu'elle nous est parvenue, cependant, elle permet à un observateur familiarisé avec le terrain de reconstituer d'une manière satisfaisante l'ensemble des défenses de Carthage.

Après avoir indiqué en termes généraux la situation de la ville punique, Appien ajoute qu'elle était défendue, du côté de la mer, par un simple rempart, du côté du sud et du continent, par trois murailles, hautes chacune de trente coudées sous les créneaux, c'est-à-dire de 13^{m},86 [1], et épaisses de trente pieds (9^{m},24) [2]. A l'intérieur de chacun de ces murs, qui étaient

[1] Diodore évalue la hauteur des murs à 40 coudées (18^{m},48) et leur épaisseur à 22 coudées (11^{m},64). Ces chiffres peuvent très bien se concilier avec ceux d'Appien, en ce sens qu'ils donnent la hauteur totale du rempart, y compris le couronnement, et sa largeur prise à la base.

[2] Dureau de la Malle a traduit le mot *βάθος* par « profondeur » (du fossé). C'est un contresens évident : le mot *βάθος* ne peut désigner ici que la profondeur horizontale du rempart, car c'est évidemment au rempart qu'il s'applique, comme le mot *ὕψος*, tandis que Dureau le rapporte aux tours.



à deux étages, creux et couverts, *κοίλῳ τε καὶ σἰεγανῷ*, on avait ménagé, à l'étage inférieur, des logements pour trois cents éléphants, avec les provisions nécessaires pour la nourriture de ces animaux; au-dessus, des écuries pour quatre mille chevaux, ainsi que des magasins remplis de fourrage et d'orge, et des logements pour vingt-quatre mille hommes, fantassins et cavaliers. Les tours, à quatre étages, étaient séparées par un intervalle de deux plèthres (61^{m},66) [1].

[1] Appien, *Punic.* xcv : Ἀπὸ δὲ τοῦ αὐχένος, ταινία σἰενὴ καὶ ἐπιμήκης, ἡμισἰαδίου μάλισἰα τὸ πλάτος, ἐπὶ δυσμὰς ἐχώρει, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης ** ἁπλῷ τείχει περίκρημνα ὄντα· τὰ δὲ πρὸς μεσημβρίαν ἐς ἤπειρον, ἔνθα καὶ ἡ Βύρσα ἦν ἐπὶ τοῦ αὐχένος, τριπλῷ τείχει. Τούτων δ'ἕκασἰον ἦν ὕψος μὲν πηχῶν τριάκοντα, χωρὶς ἐπάλξεών τε καὶ πύργων, οἱ ἐκ διπλέθρου διασἰήματος αὐτοῖς τετρώροφοι περιέκειντο, βάθος δὲ ποδῶν τριάκοντα. Διώροφον δ'ἦν ἑκάσἰου τείχους τὸ ὕψος, καὶ ἐν αὐτῷ, κοίλῳ τε ὄντι καὶ σἰεγανῷ, κάτω μὲν ἐστάθμευον ἐλέφαντες τριακόσιοι, καὶ θησαυροὶ παρέκειντο αὐτοῖς τῶν τροφῶν. Ἱπποσἰάσια δ'ὑπὲρ αὐτοὺς ἦν τετρακισχιλίοις ἵπποις, καὶ ταμιεῖα χιλοῦ τε καὶ κριθῆς· ἀνδράσι τε καταγωγαί, πεζοῖς μὲν ἐς δισμυρίους, ἱππεῦσι δὲ ἐς τετρακισχιλίους. Τοσήδε παρασκευὴ πολέμου διετέτακτο σἰαθμεύειν ἐν τοῖς τείχεσι μόνοις.

Il existe dans ce texte, après le mot θαλάσσης, une lacune que Schweighauser explique par la répétition de ce mot à une ligne de distance : le texte devait porter : ... θαλάσσης· [καὶ περιτετείχισἰο τῆς πόλεως τὰ μὲν πρὸς τῆς θαλάσσης] ἁπλῷ τείχει κ. τ. λ.

Ch. Graux fait observer que la lacune était peut-être plus considérable; que les mots πρὸς μεσημβρίαν, πρὸς ἤπειρον constituent une indication impossible, puisque le côté de la ville qui regarde l'isthme n'est pas le sud, mais l'ouest; et que, si l'on conserve les mots πρὸς μεσημβρίαν, il faut ajouter καὶ devant ἐς ἤπειρον et admettre que la triple enceinte régnait non seulement à l'ouest, mais aussi au sud. « Les mots περίκρημνα ὄντα désignent bien, ajoute-t-il, comme l'a compris Schweighauser, le rivage de la mer, c'est-à-dire le côté est. Il est donc bien possible qu'Appien, dans la partie perdue du texte, eût parlé de la muraille du nord, à moins que, au lieu de καὶ seulement, il ne se soit perdu, dans son texte, après μεσημβρίαν, les mots καὶ βορέαν καὶ. Il faut que la mention des fortifications septentrionales ait disparu des manuscrits par accident, ou bien Appien serait, encore sur ce point, coupable de négligence. »

Ces observations nous paraissent peu fondées. La triple enceinte de Carthage s'étendant du sud-est au nord-ouest faisait face au sud-ouest et non pas à l'ouest. Les mots πρὸς μεσημβρίαν désignant d'ailleurs tout aussi bien le sud-ouest que le sud, l'impossibilité que signale Graux disparaît, et il est tout à fait inutile de faire précéder de la conjonction καί les mots ἐς ἤπειρον,

Appien a certainement commis une méprise dans cette description des remparts de Carthage. Que la ville eût été entourée d'une triple défense, c'est ce dont on ne saurait douter : non seulement ces triples défenses existaient dans les villes libyphéniciennes dont les ruines ont été explorées, telles qu'Hadrumète, Thapsus et Thysdrus, mais elles étaient considérées par les ingénieurs grecs comme la base essentielle du système de défense des places. La triple enceinte de Constantinople en offre un des derniers et des plus remarquables exemples. Ce qu'il est impossible d'admettre, c'est que les trois enceintes aient été identiques. Les chiffres que donne Appien sont d'ailleurs la meilleure réfutation de ce qu'il affirme quant à l'identité des dispositions qu'offraient les trois lignes fortifiées : en multipliant ces chiffres par trois, on arrive à un total de neuf cents éléphants, douze mille chevaux et soixante-douze mille hommes, et la force d'une pareille garnison est tout à fait inconciliable, non seulement avec l'étendue des lignes à défendre, mais avec l'effectif des troupes qu'entretenait Carthage. L'expression *τριπλοῦν τεῖχος* ne peut donc s'entendre que d'une triple ligne fortifiée établie d'après les principes alors adoptés pour la défense des places, et dont on retrouve l'application dans les fortifications des autres villes puniques.

Cette triple ligne devait se composer :

1° Des murailles proprement dites ou hautes murailles, *τὰ ὑψηλὰ τείχη*;

2° D'un rempart extérieur ou avant-mur, *προτείχισμα*,

qui ne font que préciser la direction indiquée par les mots *πρὸς μεσημβρίαν*. Il nous paraît fort douteux, enfin, qu'Appien ait parlé de la muraille du nord. Les indices fournis par le terrain prouvent que les défenses de la ville punique, au nord comme à l'est et au sud, se réduisaient à l'*ἁπλοῦν τεῖχος*, simplement opposé par Appien à la triple enceinte qui regardait le continent.

beaucoup moins élevé que les hautes murailles, dont il défendait le pied;

3° D'une banquette palissadée et protégée par un fossé formant les défenses avancées de la place.

Nous acceptons sans difficulté, pour les hautes murailles, les dimensions données par Diodore et par Appien : celles que prescrit Philon pour le mur d'enceinte intérieur sont, dans le système ordinaire de fortification, une hauteur de vingt coudées (9^m^,20), sur une épaisseur de dix (4^m^,60); dans le système de fortification à courtines cintrées, la hauteur des murs est de six orgyes, un peu moins de onze mètres, et l'épaisseur de douze coudées (5^m^,50)[1]. Les remparts phéniciens d'Utique avaient 6^m^,60 d'épaisseur. On peut très bien admettre qu'en raison des aménagements qui y avaient été pratiqués, les hautes murailles de Carthage aient mesuré 14 mètres sur 9, ou 18^m^,48 sur 11^m^,64, si nous préférons les chiffres de Diodore.

La seconde ligne fortifiée, dans les défenses de Thapsus, d'Hadrumète, de Leptis et de Thysdrus, était tracée à 30 ou 40 mètres des grands murs, et se composait d'un large fossé derrière lequel s'élevait un remblai de terre fortement damé entre deux murs. Le mur extérieur était crénelé et dominait le fossé de quatre ou cinq mètres. La largeur de ce rempart est la même que celles des grandes murailles, et, de même que sous les grandes murailles, une série continue de petites citernes de 4^m^,10 de long sur 2^m^,78 de large, voûtées en cul-de-four, séparées les unes des autres par des murs de 1^m^,43 et s'ouvrant sur un corridor commun, avaient été ménagées dans l'épaisseur des fondations. On reconnaît là les dispositions

[1] *Vet. Math.*, p. 80 et 83.

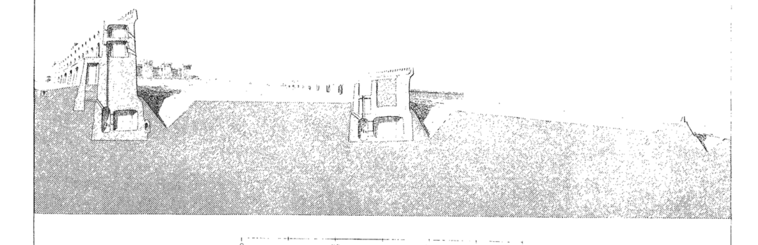
constatées dans les murs de Byrsa, et il n'est pas douteux qu'elles ne fussent communes aux deux premières lignes de défenses de Carthage. Peut-être même, en raison de la hauteur exceptionnelle des grandes murailles, le *προτείχισμα* de la ville punique était-il lui-même plus élevé que d'ordinaire et contenait-il des logements pour les hommes chargés de sa défense. L'affirmation d'Appien ne serait alors qu'en partie inexacte.

Quant à la ligne extérieure, elle se composait uniquement, dans les villes que nous avons citées, d'un fossé précédant une simple banquette en terre, défendue sans doute elle-même par une palissade, conformément aux préceptes de Philon. Cette fortification passagère, analogue à celle des camps retranchés, et que nous désignerons par le nom de *vallum*, se développait à 40 ou 45 mètres en avant de la seconde ligne.

Telles devaient être les triples défenses de Carthage, et un passage du chapitre XCVII d'Appien nous prouve, contre les affirmations du chapitre XCV, que les trois lignes fortifiées étaient de force inégale. Lorsque Manilius attaque les défenses qui faisaient face à l'isthme, le *τριπλοῦν τεῖχος*, il a d'abord, nous dit Appien, à combler le fossé du *vallum* et à enlever ensuite l'avant-mur, *βραχὺ προτείχισμα*, placé en arrière de la première ligne, pour arriver au pied des hautes murailles qui s'élevaient en arrière de la seconde[1]. Le passage où Polybe raconte l'entrevue d'Hasdrubal et de Gulussa n'est pas moins concluant : Hasdrubal s'avance à une vingtaine de pieds de l'enceinte et, restant derrière le retranchement et le fossé, *προβεβλημένος τάφρον καὶ χάρακα*, invite par un signe de tête le

[1] Appien, XCVII : Μανίλιος μὲν (ᾔει ἐπὶ τοὺς πολεμίους) ἀπὸ τῆς ἠπείρου κατὰ τὸν αὐχένα, ἐγχώσων τε τὴν τάφρον καὶ βραχὺ προτείχισμα (ἐπιτείχισμα mss. et cod.) τὸ ἐπ' αὐτῇ βιασόμενος, καὶ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ ὑψηλὰ τείχη.

MURAILLES DE THAPSUS VUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE



MURAILLES DE THAPSUS TRIPLE LIGNE DE FORTIFICATIONS

Imprimerie Nationale



chef numide à venir le trouver[1]. Le χάραξ de Polybe est évidemment le προτείχισμα βραχύ d'Appien : l'entrevue se passe entre l'avant-mur et les hautes murailles.

Les dispositions intérieures des ὑψηλὰ τείχη, telles que les décrit Appien, ne soulèvent pas d'objections sérieuses. La restauration que Daux nous a donnée des remparts de Thapsus (planche V) nous explique très bien ce qu'étaient ceux de Carthage.

La muraille était exposée aux coups du bélier sur une hauteur de 6 mètres au-dessus du sol, et Philon recommandait que cette partie vulnérable eût une épaisseur de 5m,50. En déduisant ces 5m,50 de la profondeur totale des remparts de Carthage, 9 mètres, il ne resterait que 3m,50 pour la profondeur des stalles des éléphants, murs compris. Ce serait trop peu; mais il est probable que l'épaisseur indiquée par Appien est mesurée au sommet du rempart, et il est certain, en tous cas, que cette épaisseur s'augmentait, à la partie inférieure des fortifications, de celle des contreforts qui soutenaient le terre-plein destiné à desservir le premier étage. C'est sous ce terre-plein que devaient être pratiquées les stalles des éléphants. Les deux étages supérieurs qu'on remarque dans les remparts de Thapsus étaient alors uniquement consacrés, dans les fortifications de Carthage, aux écuries et aux logements de la garnison. En déduisant de la hauteur totale du mur les 6 mètres représentant la partie exposée aux coups du bélier, il restait, pour la partie supérieure, une hauteur de 8 mètres, qui pouvait fournir deux étages au moyen de ces planchers de séparation dont on a retrouvé les vestiges dans les remparts de Byrsa.

A chacun des deux étages, des meurtrières étaient percées

[1] Polybe, XXXIX, 1 : Ἔπειτα προβὰς ἀπὸ τῶν δέκα οἷον εἴκοσι πόδας ἀπέστη, καὶ προβεβλημένος τάφρον καὶ χάρακα, κατένευε τῷ βασιλεῖ προϊέναι πρὸς αὐτόν.

obliquement dans l'épaisseur du mur et permettaient de défendre, à coups de traits et de flèches, la contrescarpe du fossé. Les courtines étaient couvertes d'un toit : Appien le dit formellement, et nous savons que ce toit existait dans les fortifications d'Athènes[1]. Philon prescrit d'ailleurs de couvrir les courtines. Des citernes, ainsi que nous l'avons dit, étaient ménagées dans le massif des fondations.

Le fossé des grands murs, comme celui de l'avant-mur et du vallum, affectait la forme triangulaire. Philon recommande de les faire aussi profonds que possible et de leur donner une largeur minimum de 70 coudées (32 mètres).

Le *τριπλοῦν τεῖχος* s'étendait du lac de Tunis au golfe que représentent aujourd'hui les lagunes de Kamart et de Soukara. Le témoignage de Strabon s'ajoute, à cet égard, à celui d'Appien : « Carthage est située dans une sorte de presqu'île circulaire de 360 stades de circonférence, qu'entoure une muraille dont la partie qui regarde le continent s'étend, sur une longueur de 60 stades, *d'une mer à l'autre*. C'est là que se trouvaient installées, dans de grandioses constructions, les écuries des éléphants de Carthage[2]. » Des traces des grands murs existent encore sur le terrain, et c'est en nous guidant sur ces vestiges, incomplètement indiqués par Falbe, mais soigneusement relevés sur la carte inédite de Daux, que nous allons essayer de décrire l'enceinte de Carthage[3].

[1] Ottfried Müller, *De munimentis Athenarum*, Göttingen, 1836.

[2] Strabon, XVII, III, 14 : Καὶ Καρχηδὼν δὲ ἐπὶ χερρονήσου τινὸς ἵδρυται, περιγραφούσης κύκλον τριακοσίων ἑξήκοντα σταδίων ἔχοντα τεῖχος, οὗ τὸ ἑξηκοντασλάδιον μῆκος αὐτὸς ὁ αὐχὴν ἐπέχει, καθῆκον ἀπὸ θαλάτλης ἐπὶ θάλατλαν, ὅπου τοῖς Καρχηδονίοις ἦσαν αἱ τῶν ἐλεφάντων σλάσεις (καὶ) τόπος εὐρυχωρής.

[3] Falbe expose lui-même toutes les difficultés qu'il a rencontrées dans le lever de son plan, où il n'a pu représenter que la superficie du sol de Carthage. Le fanatisme et la défiance des Musulmans ne permettaient pas alors la moindre fouille. C'est en

La triple défense.

La triple défense commençait, du côté du sud, au point où la langue de terre qui sépare le lac de Tunis de la mer se rattache à la presqu'île. Une tour de grandes dimensions, A, formait le point de départ commun des hautes murailles, de la muraille extérieure et du *vallum*. Les hautes murailles, se dirigeant du sud-sud-est au nord-nord-ouest, présentent un premier front, AB, de 1,033 mètres d'étendue, jusqu'au point désigné sur la carte de Falbe sous le n° 102. Outre les deux bastions des extrémités, Daux a relevé, sur ce front, les vestiges de douze tours. Déduction faite des 33 mètres (25+8) qui représentent la demi-largeur des deux tours des extrémités, ce premier front offre donc un développement de 1,000 mètres, qui nous permet

tenant compte de ces circonstances que l'on apprécie tout le mérite du travail de Falbe, modèle de soin et d'exactitude dont les lacunes ne sont pas imputables à son auteur.

Daux n'a pas eu à lutter contre les mêmes obstacles, bien que son œuvre d'explorateur ait été encore sérieusement entravée. Ingénieur au service de la Régence, puis chargé par l'empereur Napoléon III de recueillir des matériaux topographiques pour la *Vie de César*, Daux a pratiqué à deux reprises des fouilles à Carthage, dans le dessein d'éclaircir surtout la question des différentes enceintes. Il m'a dit plusieurs fois, et ses affirmations ont été confirmées par d'autres témoignages, qu'il avait pu étudier les diverses enceintes assise par assise, déchaussant les murs jusqu'aux fondations, mais obligé, aux termes du permis qu'il avait obtenu, de remettre les lieux en état au fur et à mesure de ses travaux. En outre, les murs déchaussés par lui servirent bientôt après de carrières, et il eut le chagrin, peu de temps après, de voir se dessiner en creux les lignes dont il avait dégagé le relief.

Daux est mort en 1881. Une grande partie de ses papiers ont disparu, notamment ceux qui donnaient le détail des recherches dont nous venons de parler; mais j'ai eu communication de la carte qui les résume et dont ils devaient former le commentaire. Le reste des papiers de Daux relatifs aux fouilles d'Utique, d'Hadrumète et de Thapsus, ont été acquis par M. le comte d'Hérisson, qui a bien voulu les mettre à ma disposition avec une libéralité et une courtoisie dont je ne saurais trop le remercier.

Je dois ajouter que, pour toutes les questions techniques, on peut accorder une confiance entière aux observations de Daux. La carte où il les a coordonnées et mises en œuvre a pour nous la valeur d'un document original de premier ordre, document d'autant plus précieux que l'industrie des chercheurs de pierres a fait disparaître en grande partie, depuis vingt ans, les vestiges dont il conserve le souvenir.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de déterminer exactement la largeur de chacune des tours intermédiaires. En retranchant, en effet, de ces 1,000 mètres les 801^{m},58 qui représentent les treize intervalles de deux plèthres (61^{m},66) séparant les douze tours et les deux bastions, le chiffre restant, 198^{m},42, divisé par 12, nombre des tours intermédiaires, donne pour le front de chacune de ces tours 16^{m},53, soit environ 36 coudées (16^{m},50). Les tours ne sont séparées, du reste, par l'intervalle régulier de deux plèthres dont parle Appien, que dans la partie de la triple enceinte qui traverse la plaine. Partout ailleurs elles sont plus ou moins espacées, suivant les accidents du terrain et les nécessités de la défense.

A la hauteur du n° 102 de la carte de Falbe, les hautes murailles dessinent un angle rentrant légèrement obtus, B C. Sur une étendue de 135 mètres, la courtine court du sud-ouest au nord-est (Nord 40° 07 Est), puis elle reprend la direction du sud-est au nord-ouest et forme un second front, C D, de 605 mètres, flanqué de sept tours intermédiaires. L'enceinte dessine ensuite un angle droit, C D E, dont le second côté, D E, formant la ligne de décombres que les indigènes appellent *Koudiat el-Kerma,* n'a pas moins de 400 mètres de développement. Nous donnerons à cet angle le nom de saillant de Douar ech-Chatt.

Saillant de Douar ech-Chatt.

L'extrémité orientale de l'angle que nous venons d'indiquer se trouve sous le parallèle de l'extrémité sud-est du cirque romain. A partir de ce point, l'enceinte présente un tracé moins régulier : elle suit les accidents du terrain, et décrit d'abord une ligne légèrement courbe, E F, jusqu'à la hauteur de l'extrémité septentrionale du cirque, puis un saillant polygonal, F G, qu'une courtine de 150 mètres, G H, rattache à un quatrième saillant, H I J K L M N O P, présentant trois parties bien dis-

tinctes : un angle obtus, un bastion à quatre côtés inégaux et un second angle obtus. Nous donnerons à cet ensemble le nom de saillant de l'Amphithéâtre, les ruines de cet édifice se trouvant à la hauteur du dernier angle.

Saillant de l'Amphithéâtre.

Une courtine de près de 300 mètres, PQ, courant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, relie le saillant de l'Amphithéâtre à un cinquième saillant polygonal, QRS, que nous appellerons le saillant de Maâlka, du nom du douar voisin. Ce cinquième saillant protégeait l'angle nord-ouest de la ville proprement dite et était, comme nous le verrons, le point d'attache du mur intérieur qui la séparait du faubourg de Megara.

Saillant de Maâlka.

Au delà du saillant de Maâlka, les grands murs qui ne défendaient que Megara reprenaient leur direction générale sud-sud-est–nord-nord-ouest et aboutissaient, par une série de fronts rectilignes et d'angles saillants ou rentrants, ST, TUV, VX, YZ, ZA'B'C', C'D'E', E'F'G', G'H', à l'anse abritée que formait le littoral à l'ouest des hauteurs de Kamart. Là finissait la triple défense.

Le développement total des hautes murailles entre la *Taenia* et la mer peut être évalué à 9,395 mètres. Sur ce chiffre, 4,678 mètres représentent la partie de l'enceinte qui défendait la ville proprement dite.

Le προτείχισμα et le *vallum* n'ont pas laissé de traces apparentes. Il semble cependant que Daux en ait retrouvé, à travers les terres labourées et les plantations d'oliviers de la presqu'île de Carthage, des vestiges assez nombreux pour qu'il ait pu en restituer le tracé. D'après son plan, la distance qui les séparait aurait été de 125 mètres entre les grands murs et la seconde enceinte, de 200 mètres entre celle-ci et le vallum. J'avoue que je conserve quelques doutes sur l'exactitude de ces mesures. Un intervalle aussi considérable entre les trois lignes serait une

exception aux règles de la fortification antique. La défense du vallum n'aurait pas été assurée, et la seconde ligne n'aurait été qu'imparfaitement protégée par les hautes murailles. Le passage de Polybe relatif à l'entrevue d'Asdrubal et de Gulussa semble d'ailleurs indiquer que cette seconde ligne était assez rapprochée de l'enceinte intérieure. Il y a là tout au moins un point à éclaircir par de nouvelles recherches.

Le *προτείχισμα*, flanqué de tours semi-circulaires, aurait suivi exactement, d'après Daux, la ligne des hautes murailles, sauf dans la partie comprise entre le saillant de Koudiat el-Kerma et celui de Maâlka, où le terrain ne permettait pas de reproduire, dans la seconde ligne, le tracé très compliqué des défenses intérieures. Aussi le développement total de la seconde ligne n'aurait été que de 8,500 mètres. Pour les mêmes raisons, le tracé du vallum, plus simple encore, n'aurait présenté qu'une étendue de 7,900 mètres. Les lignes enveloppantes étaient donc sensiblement plus courtes que les lignes enveloppées.

Daux a reconnu, sur le front de la triple enceinte, les traces de sept portes, indiquées par les doubles tours qui les défendaient. La première, qui est la plus méridionale, s'ouvrait à l'extrémité sud des hautes murailles et donnait passage à la route qui conduisait à Tunis par le bord du lac. La seconde était située un peu au sud du second angle de la fortification que nous avons appelée le saillant de Douar ech-Chatt : c'est par cette porte que passait la route directe de Carthage à Tunis et à Sicca. La troisième s'ouvrait sous le rectangle du saillant de l'Amphithéâtre. Les quatre autres portes appartenaient à la partie de la triple enceinte qui défendait Megara. La première était située à 145 mètres du saillant de Maâlka; la seconde à 700 mètres plus au nord; la troisième à la même distance; la

quatrième enfin traversait le dernier saillant de la triple défense à 900 mètres de la lagune.

Le mur de mer.

Au point où se terminaient les triples défenses commençait la mur de mer, l'ἁπλοῦν τεῖχος d'Appien. Les traces en sont encore parfaitement reconnaissables. La route qui conduit de Soukara à Kamart court parallèlement à cette muraille sur une étendue de plus d'un kilomètre, et la franchit à la hauteur de la villa Ben-Ayad et à 900 mètres à l'ouest-sud-ouest, entre deux tours fort rapprochées, I', qui défendaient une porte antique. Au delà de cette porte, la muraille prenait la direction de l'ouest-nord-ouest sur une étendue de 200 mètres, décrivait un angle droit, J', et courait du sud au nord jusqu'aux collines du littoral. Elle longeait ensuite ces mêmes collines, d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord au sud jusqu'au point où commence la ligne des quais intérieurs de Carthage, en enfermant ainsi dans l'enceinte de la ville punique le massif du Djebel Khaoui et celui de Sidi-bou-Saïd. Le tracé hypothétique de Falbe et de Dureau de la Malle, qui laisse en dehors de l'enceinte le Djebel Khaoui, est donc tout à fait inexact. Le mur de mer, comme l'affirme Strabon, entourait toute la péninsule de Carthage.

Toute cette partie du mur de mer enveloppait l'immense faubourg de Megara et présentait un développement de près de quatorze kilomètres. Les tours, de forme carrée, étaient fort irrégulièrement espacées, et souvent à de très grandes distances, dans la partie qui s'étend de la lagune de Soukara à la pointe du Djebel Kamart. De ce point à Sidi-bou-Saïd, les défenses étaient plus régulières : l'intervalle qui sépare les tours est de 75 à 80 mètres. Au sud-ouest de Sidi-bou-Saïd et au bas d'un double ravin qui aboutit au littoral, on remarque les ruines importantes d'une porte, P', que Dureau de la Malle

a prise pour un arc de triomphe de l'époque romaine et qui appartient certainement à l'enceinte punique. Elle s'ouvre entre deux énormes masses de blocage dont le front ne mesure pas moins de trois cents pieds.

Le mur de Megara finit, ainsi que nous l'avons dit, au point R′, où commencent les grands quais de la ville punique, et qui porte le n° 90 sur le plan de Falbe. Mais le tracé de l'*ἁπλοῦν τεῖχος* est encore reconnaissable à 50 ou 60 mètres en arrière de ces quais. On en retrouve des vestiges, de distance en distance, jusqu'au môle, X′, qui protégeait, du côté de l'est, l'entrée du port marchand. Quoi qu'en ait dit Beulé, ces débris n'appartiennent nullement à l'enceinte de Théodose. Formés d'un blocage d'une solidité exceptionnelle, ils sont incontestablement d'origine punique.

A l'ouest de l'entrée du port, le mur de mer suivait exactement le littoral; on en a retrouvé des vestiges sous les sables, à la hauteur d'El-Kram. Formée de puissantes assises, la muraille décrivait une courbe concave, Y′Z′, composée d'une série de lignes brisées. A la hauteur de Dar el-Agha, elle présentait au contraire sur toute l'étendue de la *Taenia* une ligne convexe, Z′ A, qui aboutissait à la tour méridionale de la triple enceinte. Là étaient l'angle faible dont parle Appien et cette immense place vide, en dedans des murailles, qui joua un si grand rôle dans l'épisode de l'attaque de Censorinus.

Mesurée sur la carte inédite de Daux, la longueur du mur de mer, entre Megara et la triple défense, est de 3,867 mètres. En y ajoutant les 9,395 mètres qui représentent le tracé de la triple défense et les 13,643 mètres de la partie du mur de mer qui défendait Megara, on obtient, pour le développement total de l'enceinte de Carthage, le chiffre de 26,905 mètres[1]. Ceux

[1] Ce chiffre ainsi que les chiffres partiels qui précèdent résultent des indications

que donnent les textes antiques sont plus forts. Orose attribue à l'enceinte de la ville punique une étendue de vingt milles (29,580 mètres). Servius l'évalue à vingt-deux milles, Tite-Live, à vingt-trois. Nous ne parlons que pour mémoire du chiffre donné par Strabon (360 stades ou 66,600 mètres) : ce chiffre ne s'applique pas à l'enceinte même de Carthage, mais au périmètre de la péninsule. C'est une indication géographique et non pas topographique. Quant aux trois autres chiffres, qui ne sont que des évaluations approximatives, celui d'Orose, qui avait longtemps habité Carthage, nous paraît le plus digne de foi, et c'est celui qu'on obtient, à deux cents mètres près, lorsqu'aux 26,905 mètres donnés par les indications du terrain on ajoute les 2,340 mètres représentant les faces latérales des 117 tours de la triple défense, et qui doivent entrer en ligne de compte si l'on suppose que le chiffre d'Orose est celui que donne le développement du chemin de ronde extérieur.

Défenses intérieures.

Outre l'enceinte que nous venons de décrire, il existait deux lignes de défenses intérieures dont les traces sont encore très reconnaissables sur certains points.

L'une de ces lignes séparait la ville proprement dite du faubourg de Megara. Construite en grands blocs, flanquée de tours carrées à intervalles réguliers, elle se détachait des hautes murailles à l'angle nord du saillant de Maâlka, suivait la crête septentrionale des collines qui séparaient la ville punique du faubourg, et aboutissait à la mer au point R′, que nous avons désigné comme l'extrémité septentrionale des quais extérieurs. Le tracé de cette muraille est assez irrégulier. Elle forme tout d'abord un vaste saillant, *a b c*, dessinant un angle très obtus,

de la carte inédite de Daux; bien qu'il soit impossible de les considérer comme mathématiquement exacts, à cause des nombreuses incertitudes du tracé, nous pensons cependant qu'ils ne s'écartent pas beaucoup de la vérité.

dont les deux côtés mesurent, l'un 515 mètres, l'autre 475; elle décrit ensuite une face, *cd*, parallèle à la face nord-est des grandes citernes, puis un saillant polygonal, *defg*, qu'une courtine de 295 mètres, *gh*, rattache à un rectangle fermé, *hikj*, allongé du nord-ouest au sud-est, qui paraît avoir formé réduit : il ne s'ouvre que sur l'intérieur de la ville, par une porte pratiquée dans la face sud-est, *jk*. Le mur dessine ensuite un angle saillant irrégulier, *klmno*, puis un vaste bastion demi-circulaire, *op*, et enfin une courbe allongée, *pqr*, qui se termine au littoral en se reliant au point R'. Cinq portes faisaient communiquer la ville proprement dite avec Megara. La plus occidentale s'ouvrait à 75 mètres environ du point où l'enceinte séparant la ville du faubourg se détachait de la triple défense. La seconde a laissé quelques vestiges à l'ouest des grandes citernes. La troisième se retrouve au sommet de l'angle *def*; la quatrième, au point *o*; la dernière, sur la courbe *pq*.

Le développement de cette muraille est de 3,360 mètres, ce qui donne pour l'enceinte de la ville proprement dite le chiffre total de 11,905 mètres, et de 21,720 mètres pour celle de Megara[1].

La seconde ligne de défense partageait la ville proprement dite en deux zones. Elle se composait de deux segments ayant

[1] Enceinte de la ville proprement dite :

Triple défense	4,678 mètres.
Longueur du mur de mer	3,867
Mur séparant la ville de Megara	3,360
Total	11,905

Enceinte de Megara :

Triple défense	4,717
Mur de mer	13,643
Mur séparant Megara de la ville proprement dite	3,360
Total	21,720

pour point d'attache commun le quadrilatère de Byrsa et aboutissant, l'un à l'extrémité septentrionale des grands quais, l'autre à la partie du mur de mer comprise entre l'entrée des ports et l'angle faible.

Le premier segment, *r s t u v x y z a' b' c' d' e' f' g' h'*, suivait la crête méridionale du plateau dont le mur séparant la ville proprement dite de Megara longeait l'autre crête, et, prenant ensuite la direction du sud-sud-ouest, se reliait à l'angle nord-est des fortifications de Byrsa.

Le second segment, *i' j' k' l' m' n' o' p' q' r'*, se détachait de l'angle sud-est de ces mêmes fortifications et, courant d'abord du nord-nord-est au sud-sud-ouest, puis du nord au sud, aboutissait à l'angle nord d'un rectangle fortifié, *n' o' p' q'*, qui couronnait la colline isolée indiquée sous le n° 74 par le plan de Falbe. Haute de 17 mètres environ, cette colline n'est nullement composée, comme l'affirme Beulé, de terres rapportées et provenant du creusement des ports. Formée d'un noyau de grès argileux, comme la colline de Byrsa, elle constitue un accident d'autant plus remarquable que tout le terrain avoisinant est absolument plat, et nous serions bien tenté de voir dans cette hauteur isolée, si voisine des ports et du lac de Tunis, l'acropole de la première Carthage.

Les deux petites faces, *n' o'*, *p' q'*, du rectangle dont nous venons de parler mesurent chacune 112 mètres d'étendue; les deux grandes, *n' p'*, *o' q'*, 263 mètres, ce qui donne 750 mètres pour le développement total de l'enceinte.

Le mur intérieur se détachait de l'angle sud du rectangle en formant d'abord le prolongement de la face sud-ouest, *o' q'*, puis inclinait au sud et gagnait directement une grosse tour carrée, Y', située sur le littoral, à 105 mètres à l'ouest de l'entrée du port marchand.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'enceinte que nous venons de décrire était flanquée de tours carrées et construite en grands blocs réguliers de 1m,50 de longueur. Son développement total est de 4,690 mètres.

La ville proprement dite se trouvait donc, ainsi que nous l'avons dit, partagée en deux zones, dont l'une, que nous appellerons la zone extérieure, était protégée par la triple défense, le mur de Megara et la partie du mur de mer qui faisait face à la Taenia, tandis que l'autre était défendue par Byrsa et les deux remparts intérieurs qui aboutissaient, le premier à l'extrémité nord des grands quais, le second à l'entrée du port marchand. Cette zone intérieure comprenait dans son enceinte l'acropole, les ports et les quais extérieurs.

Nous n'hésitons pas à voir dans ces deux parties de Carthage la ville intérieure et la ville extérieure dont parle Servius : « Carthago antea speciem habuit duplicis oppidi, quasi aliud alterum complecteretur, cujus interior pars Byrsa dicebatur, exterior Magalia[1]. » La zone extérieure constituait d'abord une sorte de faubourg et avait reçu le nom de *Magalia*. Un fragment de Salluste conservé par Servius (*in Aeneid.*, I, 421) donne précisément au mot *Magalia* le sens de « faubourg » : *Quae Magalia sunt circumjecta civitati suburbana aedificia.* Plus tard, lorsque la ville proprement dite, se développant avec le temps, envahit les terrains vagues uniquement occupés d'abord par les *magalia*, les faubourgs, se reportant au nord, reçurent le nom de *Megara* ou de « nouvelle ville »[2].

Quant au passage d'Orose où il est dit que « du côté du lac Byrsa et la ville n'avaient qu'une seule et même enceinte[3] »,

[1] *In Aeneid.*, I, v. 368.

[2] D'après Isidore de Séville (*Origin.*, XV, XII), le mot punique *Magar* signifiait *nova villa*. Diodore (XXII, VII) donne à Megara le nom de Νεάπολις.

[3] Orose, IV, XXII : « Ex una parte murus communis erat urbis et Byrsae imminens mari, quo mare stagnum vocabant, quoniam objectu protentae linguae tranquillatur. »

nous n'en voyons qu'une explication possible. Le mur qui bordait le lac, en effet, appartenant à la zone extérieure, ou *Magalia,* Orose a dû comprendre, sous le nom de Byrsa, les deux zones de la ville proprement dite, par opposition à l'*Urbs,* qui est la ville tout entière, y compris Megara. On chercherait vainement, croyons-nous, une autre interprétation, et Ch. Graux, qui a abordé ce problème, a dû recourir, pour en donner une apparence de solution, à des conjectures que dément absolument la configuration du terrain.

Byrsa.

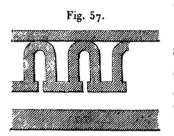
Byrsa formait le nœud de la ligne des défenses intérieures. C'est bien la colline que Strabon décrit en deux mots : Κατὰ *μέσην δὲ τὴν πόλιν ἡ ἀκρόπολις, ἣν ἐκάλουν* Βύρσαν, *ὀφρὺς ἱκανῶς ὀρθία, κύκλῳ περιοικουμένη.* Haute de 63 mètres, isolée de toutes parts, elle affecte la forme d'une pyramide tronquée dont la main de l'homme a sans doute aplani le sommet. Barth a supposé qu'elle devait en partie sa forme régulière aux terres qu'on y aurait apportées pour en compléter les contours. Le contraire paraît plus vrai : on a plutôt retranché qu'ajouté à sa masse primitive, diminuée d'ailleurs, depuis l'époque punique, par de nombreux éboulements. Le plateau qui la termine forme un rectangle un peu allongé, limité par des pentes assez rapides immédiatement au-dessous des crêtes, surtout du côté du nord, plus douces à mesure qu'elles s'en éloignent.

Les quatre faces de la pyramide regardent exactement le sud-est, le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est.

La plate-forme de Byrsa, sur laquelle a été bâtie en 1840 la chapelle Saint-Louis, n'offre plus aucun vestige apparent de monuments antiques. Mais les fouilles exécutées en 1859 ont fait découvrir, sur le flanc sud-ouest, une partie des remparts puniques.

« Qu'on se figure, dit Beulé, un mur épais de $10^m,10$, entièrement construit en grosses pierres de tuf. Cette épaisseur n'est point massive : elle contient des parties pleines et des parties vides qui se succèdent ainsi qu'il suit : si l'on se place en dehors de Byrsa, on a d'abord devant soi le mur qui faisait face à l'ennemi; il a 2 mètres d'épaisseur. Derrière règne un corridor large de $1^m,90$, qui passe devant une série de chambres demi-circulaires séparées du corridor par un mur épais de 1 mètre. De sorte qu'à proprement parler, le rempart qui s'offrait aux coups de l'ennemi était un massif de $4^m,90$, dans lequel on avait évidé, à des hauteurs réglées, un passage couvert qui servait aux communications. Il restait donc une profondeur de $6^m,20$ pour les salles en forme de fer à cheval (fig. 57). Elles étaient adossées à la colline de Byrsa, et leur cintre, appuyé et déguisé par un mur droit, épais de 1 mètre, regardait l'intérieur de la citadelle. Ce mètre déduit, les salles avaient $4^m,20$ de profondeur, parce qu'il faut encore compter 1 mètre pour le mur du fond. Leur largeur était de $3^m,30$. Séparées les unes des autres par des murs transversaux de $1^m,10$, elles formaient une série continue, et leurs petites dimensions laissaient à la muraille gigantesque dans laquelle elles avaient été évidées toute sa massive puissance.

Fig. 57.



« . . . L'appareil des murs est colossal; parmi les blocs qui le composent, il en est qui mesurent $1^m,50$ de large, $1^m,25$ de hauteur, 1 mètre de profondeur. Les murs transversaux qui séparent les salles demi-circulaires les unes des autres sont les mieux conservés : ils ont encore 4 mètres, jusqu'à 5 mètres de hauteur. C'étaient de véritables contreforts, propres à résister aussi bien à la poussée intérieure des terres qu'aux machines

des assiégeants qui battaient les fortifications par le dehors. Peut-être le curieux principe qui a présidé à la construction de ces murs avait-il pour but d'ajouter à leur solidité. Quoique les assises paraissent, au premier aspect, réglées, elles ont cependant des saillies et des retraites, des tenons et des mortaises, qu'on dirait empruntés à l'agencement des charpentes. Un certain nombre s'engagent les unes dans les autres comme par des dents d'engrenage...

« .....Les citernes de Carthage, ajoute plus loin Beulé, sont une série de bassins égaux, parallèles, ouvrant sur un corridor commun. N'est-il pas singulier que la même définition se puisse appliquer aux constructions de Byrsa : *Une série de salles égales, parallèles, ouvrant sur un corridor commun*[1] ? »

Beulé s'est mépris sur la véritable destination de ces constructions qu'il a si minutieusement décrites, lorsqu'il a voulu y reconnaître « les murs creux et couverts » dont parle Appien et les magasins qui en occupaient le rez-de-chaussée. Ces salles égales, parallèles, s'ouvrant sur un corridor commun, ne sont pas autre chose que les citernes ménagées sous les remparts dans toutes les constructions militaires d'origine punique. Daux a fait observer avec raison qu'un mur de 2 mètres d'épaisseur eût opposé une bien faible résistance aux coups du bélier : le résultat des efforts d'un homme tirant horizontalement est considéré, en mécanique, comme équivalant en moyenne à 12 kilogrammes; chaque coup de l'un des béliers de Censorinus, mis en mouvement par six mille paires de bras, équivalait donc à une force de choc de 72,000 kilogrammes, ou, déduction faite du frottement des rouleaux, à 70,360 kilogrammes : soit une force double pour chaque coup simultané

[1] *Fouilles à Carthage*, p. 59-61.

des deux béliers. Il fallait donc une résistance bien autrement puissante que celle d'un mur de 2 mètres d'épaisseur pour que les défenses d'une place pussent défier pendant quelque temps l'effort des machines de l'assiégeant.

Quant à l'existence de citernes sous les remparts des villes africaines, elle s'explique d'elle-même : « On utilisait ainsi, en prévoyance du besoin d'eau potable, le cube énorme des fondements de la place. Cette prévoyance était poussée si loin que, non seulement les murailles principales, mais les secondes lignes mêmes de défense, tracées à 30 ou 40 mètres en avant de la place, étaient construites sur de pareilles séries de réservoirs[1]. »

Des fouilles exécutées par le P. Delattre en 1879 ont fait découvrir, également sur la face sud-ouest, d'autres vestiges de ces fortifications. On a trouvé en outre, dans ces mêmes fouilles, à l'angle occidental du plateau, et à plus de 7 mètres au-dessous du sol actuel, un caveau funéraire qui paraît appartenir, par sa construction, à la plus ancienne période de l'existence de Carthage.

Le caveau se compose de deux étages de tombes, construits en blocs énormes, et surmontés d'une niche triangulaire. Cette niche était formée de dalles de 1^{m},43 de longueur sur 0^{m},35 d'épaisseur, appuyées diagonalement l'une sur l'autre et reposant sur la pierre colossale, longue de 3^{m},20, qui fermait la tombe supérieure. Celle-ci, dont les parois verticales étaient en partie formées de blocs de 0^{m},94 de hauteur, contenait deux squelettes et une quarantaine de vases de formes et de dimensions très variées. D'autres vases reposaient dans deux petites niches carrées ménagées dans l'épaisseur du mur. Cette

[1] Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des Emporia phéniciens*, p. 190 et suiv.

première chambre sépulcrale recouvrait elle-même deux sarcophages juxtaposés, mesurant, à l'intérieur, 2 mètres de long sur 0m,47 et 0m,48. Chacune de ces auges, recouverte par deux dalles, renfermait un squelette; le premier de ces squelettes, bien conservé au moment de l'ouverture de la tombe, ne tarda pas à se réduire en poussière. La tête et la plus grande partie des ossements du second étaient à l'état de poussière grise, semblable à du papier calciné. A la hauteur du bassin reposaient deux objets en fer, dont l'un, une épée, était encore recouvert du bois pourri de son fourreau. L'autre, ayant la forme d'une verge terminée par un double crochet arrondi, peut avoir été un bâton de commandement. L'auge contenait en outre plusieurs fibules de cuivre, un plat brisé et une lampe plate.

Le P. Delattre a trouvé sur la colline qui fait face à celle de Saint-Louis, du côté du nord, et que l'on peut considérer comme la région du temple de Caelestis, des tombes semblables à celles qui ont été découvertes sur le plateau de Byrsa. L'une de ces tombes renfermait une bague en plomb avec chaton d'or, sur lequel on distingue l'image d'une figure humaine et, de part et d'autre, le disque surmonté du croissant. Un troisième groupe de tombeaux paraissant dater de la même époque a été également trouvé sur les hauteurs qui s'étendent entre la colline de Caelestis et le bord de la mer. On avait déjà découvert en 1862, en creusant de profondes tranchées près des citernes de Bordj Djedid, au-dessous du sol de la Carthage punique, une série de tombes construites en grès bigarré; les dalles plates qui les fermaient étaient bien lissées et profilées de moulures demi-rondes, à formes molles et indécises, semblables à celles qu'on rencontre dans les constructions puniques les plus anciennes. Orientées du nord-

ouest au sud-est toutes ces tombes étaient vides. Plus bas encore, dans le terrain vierge, c'est-à-dire dans le grès argileux qui forme le noyau de Byrsa et le bassin des ports, on a trouvé d'autres tombes, renfermant encore des ossements, des vases en terre cuite et des jarres munies d'un couvercle.

Chacune de ces tombes est creusée dans la roche même : la cavité, plus au moins régulière, est recouverte d'une dalle sans forme arrêtée, équarrie par éclats et de même nature que la roche[1].

La découverte de ces sépultures puniques sur la colline de Byrsa ainsi que sur les hauteurs qui la prolongent est-elle de nature à modifier les idées qui ont prévalu jusqu'ici quant à l'étendue primitive de Carthage? N'est-il pas difficile désormais d'affirmer que Byrsa a été le berceau de la colonie phénicienne, et n'est-on pas conduit à penser que le premier établissement des Tyriens, fondé sur le rivage même, n'atteignait pas les collines qui dominent le port? Ces hauteurs ne formaient-elles pas, selon toute apparence, la limite de l'emporium phénicien et des terres libyennes?

Ces vues ont été exposées par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, dans une note[2] dont nous reproduisons les conclusions :

« Le doute n'est donc pas possible. Les tombeaux trouvés sur le double plateau de Byrsa sont des tombeaux de chefs ou de guerriers puniques, et nullement des tombeaux numides. Ils sont antérieurs aux plus anciennes constructions carthaginoises qui aient couvert cette colline, puisqu'ils sont à plusieurs mètres au-dessous de ces constructions, dans le sol primitif, et d'un appareil si différent. Lors même donc que la coutume

[1] Daux, p. 55-56. — [2] *Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, 1881, p. 22-29.

de presque tous les anciens peuples, particulièrement des peuples de la Syrie et de la Phénicie, d'où les Carthaginois tiraient leur origine, n'aurait pas empêché d'ensevelir les morts sur la colline qui dominait Carthage, si cette colline avait déjà fait partie de la cité, à plus forte raison si, comme on le dit, elle en avait été le centre, il est impossible de nier que les constructions de la citadelle punique de Byrsa ne soient postérieures à ces sépultures. La conclusion est donc indiquée. Il semble que nous devions réformer nos idées sur la topographie primitive de Carthage. Byrsa n'en aurait pas été le berceau. »

Nous serons moins affirmatif. Nous admettons volontiers que le premier établissement phénicien n'a pas eu Byrsa pour centre. Nous pensons même que, groupée autour des ports, la colonie tyrienne a eu pour acropole primitive la colline qui les domine immédiatement. Mais nous ne croyons pas que les sépultures puniques découvertes à Byrsa et sur les collines voisines aient nécessairement été situées en dehors de l'enceinte de la seconde Carthage. Ces sépultures se retrouvent à une certaine profondeur dans toute l'étendue de la Carthage punique, notamment près des citernes de Bordj Djedid ainsi qu'entre Byrsa et la mer, c'est-à-dire dans le quartier qu'on peut considérer comme le cœur même de la ville phénicienne [1].

Le temple d'Eschmoun, la divinité protectrice de Carthage, assimilée à Esculape par les Grecs et les Romains, occupait la partie la plus élevée de Byrsa [2]. On croit que la chapelle Saint-Louis a été bâtie sur ses fondations. L'architecte qui

[1] Au cours des fouilles qu'ils ont exécutées au mois de mars 1884, entre Saint-Louis et le palais de Mustapha, MM. Reinach et Babelon ont découvert, à dix mètres de profondeur, un tombeau punique construit en pierres énormes, analogue à celui qui a été signalé sur Byrsa. De nombreux *ex-voto* à Tanit ont été trouvés tout auprès, mais à une moindre profondeur.

[2] Strabon, XVII, III, 706 : Κατὰ μέσην

l'a élevée n'a malheureusement pas eu l'idée de procéder à une exploration, qui est désormais impossible. On sait par Appien qu'un escalier monumental de soixante marches, dont les degrés pouvaient être enlevés en cas de siège, conduisait de la basse ville au péribole du temple[1]. Il est probable que cet escalier s'appuyait au flanc sud-est de la colline.

Outre la muraille imposante dont Beulé a retrouvé les fondations à mi-côte de la colline, Byrsa avait certainement une seconde enceinte. Le périmètre actuel du plateau, en effet, ne mesure pas plus de 1,400 mètres à la hauteur présumée de cette première ligne de fortifications[2], et nous savons par Orose[3] que l'enceinte de Byrsa avait un peu plus de deux mille pas de tour (2,962 mètres). C'est à cette enceinte extérieure que se rattachait la double ligne des murs séparant la zone intérieure des *Magalia*. Elle devait former un rectangle d'environ 700 mètres de côté.

Les citernes.

Les deux vastes systèmes de citernes qui existent encore, l'un à Maâlka, à 700 mètres au nord-ouest de Byrsa, l'autre près du littoral, à 800 mètres à l'est-nord-est du même point, datent certainement de l'époque punique.

Les citernes de Maâlka sont en partie comblées ou enfouies, et il est assez difficile de se rendre compte de leurs dimensions générales. A l'époque d'Édrisi, qui nous en a laissé une description, elles se composaient de vingt-quatre réservoirs parallèles, juxtaposés sur une seule ligne, et mesurant chacun cent

δὲ τὴν πόλιν ἡ ἀκρόπολις, ἣν ἐκάλουν Βύρσαν, ὀφρὺς ἱκανῶς ὀρθία, κύκλῳ περιοικουμένη, κατὰ δὲ τὴν κορυφὴν ἔχουσα Ἀσκληπιεῖον.

[1] Appien, *Punic.*, CXXX : . . . διὰ τὸ ὕψος τοῦ τεμένους καὶ τὸ ἀπόκρημνον· ἐς ὃ καὶ παρὰ τὴν εἰρήνην διὰ βαθμῶν ἑξήκοντα ἀνέβαινον.

[2] La plate-forme ne mesure que 750m.

[3] Orose, IV, XXII : « Arx, cui nomen Byrsa erat, paulo amplius quam duo milia passuum tenebat. »

trente pas sur vingt-six. « Elles sont voûtées, ajoute le géographe arabe, et dans les intervalles qui les séparent les unes des autres sont des ouvertures et des conduits pratiqués pour le passage des eaux. Le tout est disposé géométriquement avec beaucoup d'art. »

Quatre de ces réservoirs avaient disparu en 1738, époque à laquelle Shaw les visita. On n'en compte plus aujourd'hui que quatorze, mesurant trois cent cinquante pieds sur vingt-cinq, plus un réservoir transversal, large de dix-sept pieds environ, dont le radier s'élève de cinq pieds au-dessus du niveau des autres compartiments. Il n'est pas douteux, comme l'ont affirmé Temple et Leake, et avant eux le P. Caroni, que les citernes de Maâlka ne soient, dans leur construction primitive, d'origine carthaginoise; elles ont été seulement restaurées à l'époque romaine. C'est de cette époque que datent certaines parties des voûtes, les crépissages en pouzzolane et les ouvertures qui font communiquer les divers compartiments entre eux. Il est facile de reconnaître que ces voûtes d'ouverture, construites en vousseaux plats, ont été percées après coup dans l'épais blocage des murs puniques.

Daux a précisé les caractères essentiels par lesquels les réservoirs de l'époque carthaginoise diffèrent de ceux qu'ont construits les Romains. Au point de vue de la construction, les premiers sont exclusivement bâtis en blocage serré de petites pierres et de chaux grise, et l'extrados des voûtes reste à nu en forme de berceau saillant. La citerne romaine est construite par assises régulières, en moellons taillés; les voûtes sont formées de voussoirs, et leur extrados, parfaitement nivelé en maçonnerie, présente une vaste plate-forme unie. Au point de vue de la répartition des eaux, les citernes puniques sont toutes disposées conformément au principe du fractionnement de la

masse liquide, fractionnement qui s'imposait en raison de l'origine des eaux : les eaux pluviales entraînaient inévitablement beaucoup de terres, de sables et de débris enlevés au dallage des rues ou aux pentes des terrains; en fractionnant les récipients, on pouvait les nettoyer alternativement sans interrompre le service des eaux. La citerne romaine est conçue dans un tout autre principe : elle constitue un polygone dont la forme générale est déterminée par les dispositions du sol, un vaste radier enclos d'une puissante muraille périmétrique, sur lequel s'élèvent des séries de piliers en pierre de taille, reliés entre eux par des arceaux surbaissés, sur lesquels reposent les voûtes en berceau. Les crépis et les enduits hydrauliques, à l'intérieur, sont composés de pouzzolane et de tuileaux concassés et tamisés. Par suite de ces dispositions, la citerne romaine, quelle que soit son étendue, forme un réservoir unique, dont la partie supérieure repose sur des piliers.

On rencontre cependant, entre ces deux types bien différents, un système de transition, que Daux fait dater des premiers temps de la colonisation romaine, et qui n'est qu'une modification intelligente du type phénicien. Dans ce système, les murailles d'enceinte ont encore une épaisseur assez considérable pour résister à la poussée des eaux, mais les murs de refend sont plus minces. Pour éviter d'ailleurs tout accident, ces murs sont percés, un peu au-dessus du radier, de trois larges ouvertures, qui permettent aux eaux de se distribuer dans les divers réservoirs, et font que leur poussée ne s'exerce que contre les murailles du périmètre. Affranchis de toute pression latérale, les murs de refend, comme les piliers du système romain, ne servent qu'à soutenir les voûtes.

Quelle que soit l'autorité qui s'attache à l'opinion d'un spécialiste aussi distingué que Daux, nous croyons que le prin-

cipe qu'il a posé est trop absolu : les Carthaginois ont connu, à notre avis, le système que Daux ne fait dater que de la période de transition, et nous pensons qu'ils l'ont appliqué toutes les fois que l'installation d'un filtre a rendu le curage inutile. Nous trouvons une application de ce système dans les citernes situées près de Bordj Djedid[1] et dont le caractère essentiellement punique n'est ni contesté ni contestable.

Entièrement construites en blocage recouvert d'un ciment d'une excessive dureté, les citernes de Bordj Djedid forment un rectangle allongé, divisé en dix-huit réservoirs voûtés, parallèles, larges de $7^{m},50$, hémisphériques aux deux extrémités, que séparent de puissants murs de refend, dans chacun desquels est pratiquée une ouverture centrale. Quinze de ces réservoirs mesurent 30 mètres de longueur. Les autres, c'est-à-dire le premier, le dixième et le dix-huitième en comptant à partir du sud de l'édifice, n'ont que 20 mètres de long, et leurs extrémités sont rectangulaires. La profondeur de ces dix-huit bassins est uniformément de 9 mètres depuis le radier jusqu'au sommet de la voûte, mais la profondeur de la nappe d'eau ne paraît pas avoir été de plus de $5^{m},50$. Deux galeries latérales, longues de 145 mètres, larges de $2^{m},50$, courent le long des grandes faces du parallélogramme et s'ouvrent sur chacun des bassins : le sol de ces galeries domine de 6 mètres environ le radier des réservoirs.

L'espace qui s'étend entre les extrémités des trois bassins rectangulaires et le mur de la galerie est occupé par six chambres circulaires et voûtées en coupole[2]. Quatre de ces chambres, celles qui sont situées aux deux extrémités du pre-

[1] Ce sont celles qu'El-Bekri appelle « la citerne des Diables ».

[2] Ces coupoles s'élèvent au-dessus de l'édifice et rompent, comme l'a fait remarquer Daux, l'uniformité des extrados des voûtes en berceau.

mier et du dixième réservoir, communiquent avec les galeries latérales. Celles du dix-huitième n'offrent pas d'issue apparente : elles n'ont qu'une ouverture à la voûte et ressemblent à deux grands puits.

Temple a supposé que ces chambres à coupoles servaient de logement aux gardiens, et cette explication a été naïvement reproduite dans d'autres descriptions. Barth est le seul voyageur, à notre connaissance, qui ait protesté, au nom du bon sens, contre une pareille conjecture[1]. En réalité, les quatre prétendues chambres du sud-ouest et du centre du rectangle sont des puits comblés, comme ceux dont Temple lui-même avait constaté l'existence aux deux angles nord et est, et ces puits eux-mêmes n'étaient pas autre chose que des filtres. Les recherches de Daux et les travaux exécutés lors de la restauration des citernes de Bordj Djedid ne laissent pas de doute sur la destination réelle de ces six édicules. Ces mêmes travaux ont fait découvrir une partie des nombreux conduits qui venaient, de tous côtés, alimenter les citernes, ainsi que ceux qui, partant du fond des filtres, distribuaient les eaux épurées. Construits primitivement en maçonnerie, ces conduits ont reçu à l'époque romaine tout un système de gros tuyaux en plomb munis de robinets de bronze.

Les ports.

Les ports étaient situés à 600 mètres environ de l'angle sud-est de Byrsa et dans la même direction. Leur forme générale était encore parfaitement reconnaissable il y a trente ans. Le port militaire était indiqué par une dépression hexagonale

[1] Barth, *Wanderungen*, p. 105 : « Wozu auch immer diese sonderbaren kleinen Cuppelraüme gedient haben mögen, gewiss konnten sie nicht den Aufsehern der Cisternen zur Wohnung dienen, ein wahrhaft diabolischer Wohnort, wo sie nothwendig bei dem kleinsten Zufall hätten elendlich ertrinken müssen. »

d'environ 1,200 mètres de développement, circonscrivant une nappe marécageuse, de forme elliptique, au centre de laquelle se dessinait un îlot de 130 mètres de diamètre, rattaché au point d'intersection des deux petits côtés nord de l'hexagone par une langue de terre de $9^{m},60$ de largeur. Le port marchand s'étendait entre ce premier bassin et le littoral et décrivait une ellipse très allongée dont le grand axe, au lieu de prolonger celui du port militaire, s'inclinait vers le sud : les deux axes formaient ainsi un angle de 30 degrés[1].

L'ensemble de ces dispositions traduisait immédiatement aux yeux, dans ses traits généraux, cette description qu'Appien avait sans doute empruntée à Polybe :

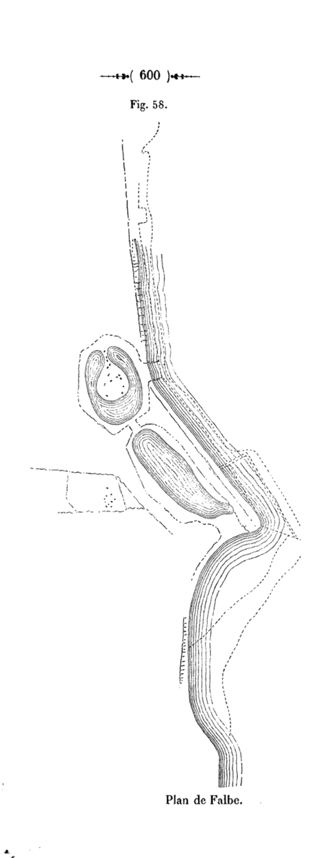
« Les ports de Carthage étaient disposés de telle sorte que les navires passaient de l'un dans l'autre; du côté de la mer, ils n'avaient qu'une seule entrée, large de soixante et dix pieds, qui se fermait avec des chaînes de fer.

« Le premier port, destiné aux bâtiments marchands, était garni d'amarres nombreuses et variées. Au milieu du second était une île entourée de grands quais, de même que les bords opposés du bassin. Les quais présentaient une série de cales qui pouvaient contenir deux cent vingt vaisseaux. Au-dessus des cales, on avait construit des magasins pour les agrès. En avant de chaque cale s'élevaient deux colonnes d'ordre ionique, qui donnaient à la circonférence du port et de l'île l'aspect d'un portique.

[1] En comparant le plan de Falbe (fig. 58) à celui qu'a dressé M. Caillat, en 1877 (fig. 59), on se rendra facilement compte des changements survenus dans la configuration de cette partie des ruines de Carthage. Plusieurs villas ont été bâties sur le terrain des ports ; les bassins ont été en partie comblés et couverts de vergers. L'îlot du Cothon, aujourd'hui, est rattaché aux quais de l'est et non plus à ceux du nord. Enfin, la nappe d'eau du port marchand a été coupée en deux par la chaussée sur laquelle passe la route conduisant de Douar-ech-Chatt à la villa du Bey.



Fig. 58.



Plan de Falbe.

Fig. 59.

Dar Moustafa
ben Ismaïl

Douar
ech Chatt

Dar el Beï

El Kram

Dar el Agha

Plan de Caillat.

« Dans l'île, on avait construit pour l'amiral un pavillon d'où partaient les signaux de la trompette, les ordres transmis par le héraut, et d'où l'amiral exerçait sa surveillance. L'île était située vers le goulet, et le pavillon était assez élevé pour que l'amiral vît tout ce qui se passait au large, sans que les navigateurs pussent distinguer ce qui se faisait dans l'intérieur du port. Les marchands mêmes, qui trouvaient un premier abri dans le bassin, ne voyaient point les arsenaux du second : une double muraille les en séparait, et une entrée particulière leur donnait accès dans la ville sans passer par le port militaire. »

Un second passage d'Appien nous fournit une indication sur la forme de l'un des deux bassins :

« Au commencement du printemps, Scipion voulut attaquer Byrsa et celui des ports qu'on appelle *Cothon*. Pendant la nuit, Asdrubal incendia la partie quadrangulaire du Cothon, croyant qu'elle serait exposée de nouveau aux assauts de Scipion, et toute l'attention des Carthaginois était tournée de ce côté; mais Lelius escalada par surprise la partie opposée du Cothon, qui est de forme circulaire. Une clameur s'éleva en signe de victoire; les assiégés s'effrayèrent; les Romains, pleins de mépris pour eux, montèrent de toutes parts, franchirent l'intervalle des fossés et du double mur à l'aide de machines, de poutres et même de planches. Les défenseurs du port, exténués par la maladie et la faim, avaient perdu tout courage. Maître des fortifications qui entouraient le Cothon, Scipion s'établit sur le forum, qui était voisin [1]. »

[1] Appien, VIII, CXXVII : Ἀρχομένου δ'ἔαρος, ὁ μὲν Σκιπίων ἐπεχείρει τῇ τε Βύρσῃ καὶ τῶν λιμένων τῷ καλουμένῳ Κώθωνι. Ὁ δὲ Ἀσδρούβας νυκτὸς ἐνεπίμπρη τὸ μέρος τοῦ Κώθωνος τὸ τετράγωνον· ἐλπίσας δ'ἔτι τὸν Σκιπίωνα ἐπιθήσεσθαι, καὶ πρὸς τόδε τῶν Καρχηδονίων ἐπεστραμμένων. Ἔλαθε Λαίλιος ἐπὶ θάτερα τοῦ Κώθωνος ἐς τὸ περιφερὲς αὐτοῦ μέρος ἀνελθών. Βοῆς δ'ὡς ἐπὶ νίκῃ γενομένης, οἱ μὲν ἔδεισαν, οἱ δὲ πανταχόθεν ἤδη, καταφρονοῦντες, ἐβιάζοντο τὴν ἀνάβασιν, ξύλα καὶ

Il semble résulter de ce texte :

1° Que l'un des deux ports, le plus rapproché du forum, par conséquent le port militaire, était plus spécialement désigné sous le nom de *Cothon*[1];

2° Que la partie de ce port la plus voisine du forum ou de Byrsa était de forme circulaire ou courbe, *περιφερές*;

3° Que la partie opposée était quadrangulaire ou rectiligne, *τετράγωνον*.

Ces dispositions ne sont plus reconnaissables sur le terrain. Ce qui reste des ports de Carthage appartient à l'époque romaine, et les vestiges que Beulé a considérés comme puniques, en se fondant sur les dimensions de l'appareil, ne sont probablement que des reconstructions dans lesquelles ont été utilisés d'anciens matériaux. Nous ne savons rien des ports de la Carthage punique, et nous n'en saurons rien jusqu'au moment où une exploration méthodique et complète nous en fera retrouver les traces. Nous pouvons seulement affirmer, dès à présent, que les ports puniques, et notamment le port militaire, devaient être beaucoup plus vastes que ceux qui ont été reconstruits sur leurs ruines. Les 220 cales dont parle Appien[2] n'auraient pas pu abriter des trirèmes de dimensions normales si elles n'avaient eu que les $4^{m},60$ d'ouverture que leur donne Beulé. Elles devaient être plus vastes[3]. Les murs de refend qui les

μηχανήματα καὶ σανίδας ἐπιτιθέντες ἐπὶ τὰ διαστήματα, ἀσθενῶν τὰ σώματα τῶν φυλάκων ὑπὸ τοῦ λιμοῦ γεγονότων, καὶ ταῖς γνώμαις ἀπαγορευόντων. Ληφθέντος δὲ τοῦ περὶ τὸν Κώθωνα τείχους, τὴν ἀγορὰν ἐγγὺς οὖσαν ὁ Σκιπίων κατέλαβεν.

[1] Bochart, Gesenius et Quatremère ont donné du mot *Cothon* trois étymologies plus ou moins discutables. Nous nous contenterons de l'explication que nous en ont laissée Festus et Servius : « Cothones appellantur portus in mari arte et manu facti. » Tel était effectivement le cas des deux ports de Carthage, creusés dans une couche de grès argileux identique à celui du rocher de Byrsa.

[2] *Punic.*, XCVI.

[3] Une trirème de 300 rameurs ne pouvait pas avoir, d'après Jal, moins de 68 mètres de longueur à la ligne de flottaison,

séparaient et qu'ornaient deux colonnes d'ordre ionique devaient avoir eux-mêmes une épaisseur proportionnée. Or le périmètre du port romain, calculé sur les vestiges indiqués par le plan de Falbe, n'est que de 1,200 mètres.

Beulé n'a pas tenu compte des modifications survenues dans la configuration des ports depuis l'époque romaine, et c'est là l'origine des erreurs qu'il a accumulées dans le chapitre consacré à cette partie de la topographie de Carthage. Obéissant à une idée préconçue et voulant absolument retrouver dans ce qu'il avait sous les yeux les dispositions décrites par Appien, il a été amené à formuler, avec une assurance dont l'exagération même trahit les doutes qu'il ne lui convenait pas d'avouer, des conclusions absolument inacceptables au point de vue technique. Jal[1] et Daux[2] ont mathématiquement démontré que le port militaire n'était pas circulaire, comme l'affirme Beulé; que les cales qu'il a prétendu retrouver ne pouvaient pas être des cales de navires; que les murs de refend auxquels il attribue une épaisseur de $0^m,30$ étaient incapables de supporter le poids d'un étage supérieur; que ces mêmes murs de $0^m,30$ ne pouvaient pas recevoir les colonnes dont Beulé croit avoir retrouvé deux fragments, à moins que leur diamètre ne fût réduit à $0^m,10$. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur, pour les détails, aux deux ouvrages précités : l'argumentation, dont nous n'indiquons que les conclusions, ne laisse rien subsister des affirmations de l'auteur des *Fouilles à Carthage*.

Les recherches de Beulé, par contre, ont établi que l'île de Cothon était bien de forme circulaire : son diamètre, mesuré

ce qui suppose une largeur de $9^m,70$ à $11^m,33$, suivant que, conformément aux règles observées dans les meilleures constructions navales, le rapport des deux dimensions était de 1 à 7 ou de 1 à 6. Nous reviendrons du reste sur cette question dans la note B de l'Appendice.

[1] *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 321.

[2] *Les Emporia phéniciens.*

entre les quais qui la bordaient, était de 106 mètres. Les quais avaient $9^{m},35$, y compris l'épaisseur des deux murs de soutènement. L'îlot se rattachait à la partie septentrionale du port par une jetée de $9^{m},60$ de largeur, interrompue par une coupure de $4^{m},55$, qui permettait aux embarcations de parcourir librement cette partie du bassin. Du côté du sud on remarque les vestiges d'un débarcadère qui devait avoir $2^{m},30$ de largeur, et dont la saillie actuelle n'est que de $1^{m},40$. Les degrés ont disparu, mais le massif de blocage qui les soutenait subsiste encore et forme gradin.

Beulé a cru reconnaître quelques vestiges du palais de l'amiral dans les substructions d'un mur de 29 mètres de longueur qui s'étend au nord de l'îlot, dans l'axe de la jetée, et décrit ensuite, vers l'est, un angle droit, terminé par l'amorce d'une courbe. Il voit avec raison dans cette dernière disposition un nouvel exemple du goût des Carthaginois pour les constructions demi-circulaires, et l'origine punique qu'il attribue à ces vestiges nous paraît justifiée par le caractère tout particulier des débris de corniches qu'il a trouvés vers le centre de l'îlot, à 3 mètres au-dessous du sol. « Quelques-unes de ces corniches gardent encore des traces incontestables de couleur rouge et jaune sur le stuc qui les recouvre. Les entablements sont eux-mêmes revêtus d'une couche de stuc épaisse de $0^{m},02$, d'une grande ténacité, et sur lequel se voient quelques restes de couleur rouge. Les matériaux, les moulures, le travail, tout porte un cachet de singulière pesanteur..... Le pavillon n'avait point de colonnades ni de portiques; des murs pleins le formaient, surmontés de corniches ou de bandeaux à moulures... »

On a retrouvé dans les ruines gigantesques qui couvrent l'îlot du port militaire d'Utique, ruines dont l'origine punique est

incontestable, tous les caractères attribués par Beulé aux vestiges de l'îlot du Cothon de Carthage : absence de toute décoration extérieure, sauf quelques moulures, même lourdeur dans les profils, même emploi du stuc et des enduits de couleur rouge ou jaune, même préférence pour les formes courbes dans les dispositions architecturales.

On sait que Scipion avait fermé par une digue l'unique entrée des ports de Carthage, non seulement pour établir un blocus complet, mais pour attaquer la place par le côté le plus faible de ses défenses. « Les Carthaginois, dit Appien, entreprirent de creuser une issue dans la partie du port qui regarde la pleine mer, assurés qu'on ne pourrait construire une digue de ce côté, à cause de la profondeur des eaux et de la violence des vents. Les femmes et les enfants les aidèrent dans ce travail, qui se fit à l'intérieur et dans le plus grand secret. En même temps, avec de vieux matériaux, ils construisirent des galères à trois et à cinq rangs de rames... Tout étant prêt, les Carthaginois ouvrirent la nouvelle entrée, qui était tournée vers l'orient, et s'élancèrent avec cinquante trirèmes, sans compter un grand nombre de petits bâtiments équipés d'une manière formidable. »

L'issue pratiquée par les assiégés est encore visible dans la partie du port militaire qui regarde le sud-est. Elle figure sous le n° 50 dans le plan de Falbe et forme une coupure ensablée de 60 mètres de largeur. Dureau de la Malle a supposé que cette ouverture était devenue, à l'époque romaine, l'unique entrée des ports. Beulé a combattu cette hypothèse, en faisant observer que la violence des vents du nord et du nord-est n'aurait jamais permis d'ouvrir pour les besoins quotidiens un passage ainsi orienté; qu'on n'observe aucune trace de jetée pour briser les flots qui arrivent de l'ouverture du golfe, tandis

que les blocs qui protégeaient contre la violence de la mer les quais extérieurs ainsi que le mur d'enceinte de Théodose forment une ligne continue, et prouvent que la colonie romaine avait réparé les brèches faites jadis par les Carthaginois. On retrouve enfin, ajoute-t-il, et c'est là la meilleure réfutation des conjectures de Dureau de la Malle, l'entrée du port romain au sud, là même où s'ouvrait le port marchand de la ville punique.

Toute cette argumentation ne repose que sur une série d'erreurs. La nouvelle entrée du Cothon était orientée comme celle du canal de la Goulette, et l'on ne naviguait que pendant une saison de l'année, où les vents de nord ou de nord-est n'étaient pas assez violents pour empêcher l'accès du port. Les murs que Beulé ne fait dater que de l'époque de Théodose sont de construction punique, et il est certain que la colonie romaine n'avait pas réparé la brèche faite pendant le siège, puisque cette brèche existe encore. Quant à l'ouverture que Beulé prend pour l'entrée méridionale du port marchand, elle est précisément construite dans de telles conditions qu'il est impossible d'y voir l'entrée du port romain.

Le port marchand.

Les renseignements nous manquent quant à la forme primitive du port marchand. Les vestiges des quais romains dessinent une ellipse très allongée, dont les lignes s'infléchissent par intervalles. Beulé donne à l'enceinte du port la forme d'un parallélogramme oblong, et au bassin qu'elle circonscrit celle d'un rectangle dont le côté supérieur est remplacé par une courbe. Mais il s'est trompé en croyant retrouver le goulet qui faisait communiquer le port marchand avec le port militaire dans l'axe de ce dernier bassin, qu'il affirme être également l'axe du premier. L'étude des localités prouve, ainsi que nous l'avons déjà dit, que ces deux axes forment entre eux un angle très

ouvert, il est vrai, mais qui n'était pas moins appréciable, à première vue, lorsque le terrain était dégagé des constructions et des plantations qui le couvrent en partie aujourd'hui. Le canal de communication s'ouvrait en réalité dans la partie latérale sud du port militaire et se trouvait ainsi dans l'axe du second bassin.

Les murs des grands quais du port marchand ne remontent pas au delà de l'époque romaine. On les suit sur une longueur de plus de 400 mètres. Le périmètre du bassin tel que le dessinent ces vestiges est d'environ 1,300 mètres; sa superficie est par conséquent de 148,200 mètres carrés (14 hectares 82 ares).

L'entrée du port est indiquée, sur la carte de Falbe (n° 42), par une large dépression à demi comblée par les sables et complètement nivelée aujourd'hui. Beulé a eu la singulière idée de la chercher ailleurs, et a cru la retrouver, comme nous l'avons dit, à l'angle sud-est du bassin.

« Le goulet par lequel le bassin communiquait avec le golfe, dit Beulé, présente une disposition toute particulière : l'ouverture, pratiquée à l'angle sud-est, est protégée à l'intérieur par un mur parallèle au quai méridional. Il en résulte que les bâtiments, pour entrer dans le port ou pour en sortir, avaient à parcourir un canal à angle droit. Les deux murs qui bordent ce canal ne sont pas perpendiculaires à la surface des eaux, mais légèrement cintrés, de telle sorte que, distants à leur base de 6^{m},60, ils ne le sont, au niveau de l'eau, que de 6^{m},20; au niveau du quai, leur écartement n'est plus que de 5^{m},65. Le quai était ainsi modelé sur la forme de la carène, et sa double courbe, en évitant les frottements, facilitait les opérations du halage. » Beulé, qui justifie ce singulier système de défilement par la nécessité de mettre l'ouverture du port à

l'abri des ensablements, ne nous explique pas comment des bâtiments, même de dimensions moyennes, pouvaient franchir l'angle droit d'un canal de $5^{m},65$ de largeur. Nous avons quelque peine à nous représenter les cinq cents vaisseaux de la flotte de Bélisaire, parmi lesquels se trouvaient de gros bâtiments de charge, pénétrant dans les ports de Carthage par cet étrange couloir, et l'hypothèse de Dureau de la Malle nous semble confirmée précisément par le fait sur lequel Beulé s'est surtout appuyé pour l'écarter. Au surplus, Beulé lui-même, après s'être donné beaucoup de peine pour démontrer que le goulet de l'angle sud-est du port en était l'entrée régulière à l'époque romaine, finit par avouer qu'il n'en est pas absolument convaincu, considère le canal comme une œuvre de la basse époque et se contente d'avoir retrouvé l'entrée du *Mandracium*. L'entrée du Cothon, ajoute-t-il, a été détruite par deux fois[1]. »

J'ai trouvé dans les papiers inédits de Daux un plan des ports qui semble, à première vue, être une restitution assez exacte de l'état des lieux à l'époque romaine. Le port militaire est dessiné au nord et au sud par deux courbes que relient à l'est et à l'ouest deux droites parallèles. Le goulet qui fait communiquer les deux ports décrit un coude qui existait déjà dans le plan des constructions puniques, et qui explique comment il était impossible de voir, du port marchand, ce qui se passait dans le port militaire.

L'entrée du port marchand présente des dispositions plus rationnelles que dans le plan de Beulé : on n'y voit aucune trace

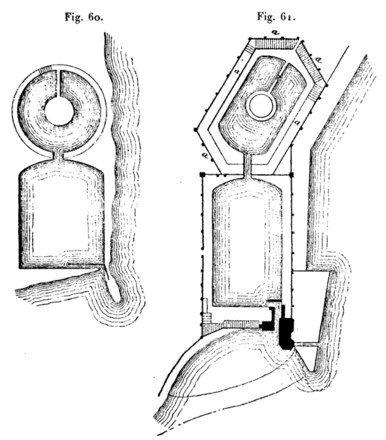
[1] Daux n'a pas fait une étude spéciale des ports de Carthage ; il s'est borné à relever les erreurs commises par Beulé quant à la forme du port militaire et à la position relative des deux bassins. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure qu'il ait accepté l'étrange hypothèse de Beulé quant à l'entrée sud du port marchand (voir fig. 61).

IMPRIMERIE NATIONALE.



de cet étroit couloir, à angle droit, qu'aucune galère n'aurait pu franchir. Mais il est évident, d'autre part, que l'hypothèse tient encore une trop grande place dans le croquis de Daux.

Fig. 60. Fig. 61.



Croquis des ports d'après Beulé et Daux.

L'échelle des longueurs n'est pas donnée. L'emplacement des cales paraît être indiqué arbitrairement[1]. Les dimensions mêmes

[1] Daux affirme bien, dans l'explication des planches, que l'emplacement des cales lui a été donné par les arasements de gros murs. Mais il n'indique ni l'épaisseur de ces murs, ni l'intervalle qui les sépare, données essentielles qu'il n'eût pas manqué de consigner, surtout après avoir contesté l'exactitude des mesures données par Beulé, si ces « arasements de gros murs » avaient réellement représenté pour lui les cales mystérieuses du port militaire de Carthage.

du port militaire ne sont rien moins que certaines. Les doutes que suggère l'examen de ce plan sont confirmés par les différences notables qu'on peut constater entre cette première restitution et celle que Daux a publiée plus tard dans son livre sur les Empories. Dans ce second croquis (fig. 61) le port militaire est beaucoup plus allongé du nord au sud. Le goulet faisant communiquer les deux bassins ne présente plus le coude dont nous avons parlé. L'entrée du port marchand est obstruée par le mur parallèle qui figure dans le plan de Beulé. Enfin les vestiges des constructions qui défendaient le môle offrent un tracé différent. Où est la vérité? Quel est celui de ces deux plans qui représente fidèlement l'état actuel des lieux? Ni l'un ni l'autre, selon toute apparence. Daux semble être tombé dans la même faute que Beulé, en voulant retrouver dans les ports de la Carthage romaine des dispositions qui appartiennent exclusivement à l'époque punique et qui n'ont pas été reproduites depuis.

La question des ports de Carthage est donc loin d'être résolue. Le problème subsiste tout entier pour les ports de la ville punique : il offre encore, en ce qui concerne l'état des choses à l'époque romaine, bien des points obscurs, qu'une exploration méthodique pourrait seule éclaircir. Le canal dont parle Beulé s'appuyait à un môle puissant, jeté du nord au sud, et destiné à rompre l'effort des vagues que le vent du sud-est soulève et fait briser avec violence sur cette côte. Entre la tête de ce môle et la Taenia, on distingue parfaitement encore les vestiges de la jetée par laquelle Scipion ferma l'entrée des ports. Formée de blocs énormes jetés à flot perdu, elle présente une largeur de 160 mètres au point où elle se rattache à la Taenia, et de 90 mètres à l'extrémité du môle. Quelques parties de cette digue sont encore à fleur d'eau.

Le môle.

La jetée de Scipion.

Outre les ports proprement dits, *arte et manu facti*, Carthage

Rades et mouillages.

possédait trois vastes rades où pouvaient ancrer des milliers de bâtiments. L'un de ces mouillages s'étendait entre le promontoire de Sidi-bou-Saïd et celui de Kamart. Le rivage dessine entre ces deux caps une courbe abritée par le premier contre les vents de nord-est, par le second contre ceux de nord-ouest. Toute cette partie de la côte porte encore aujourd'hui le nom d'*El-Mersa*, « le port », « la rade », et le littoral est couvert de vestiges de quais et de constructions antiques. Un second mouillage existait à l'ouest du massif du Djebel Kamart et du Djebel Khaoui. Représenté aujourd'hui par les lagunes de Soukara, il était complètement protégé contre les vents de nord-est par le promontoire qui forme le Djebel Khaoui, et offrait l'abri le plus sûr pendant la saison d'été. Le lac de Tunis fournissait enfin, en toute saison, un refuge assuré et un mouillage assez vaste pour contenir les flottes les plus nombreuses.

La nécropole.

Les tombes puniques découvertes à Byrsa, sur la colline de Caelestis, près des citernes de Bordj Djedid, et en général au sud du mur qui séparait la ville proprement dite de Megara, prouvent que les Carthaginois ensevelirent longtemps leurs morts dans la zone extérieure des Magalia. Nous savons d'ailleurs par un passage d'Apulée que l'usage était de les enterrer dans le *pomoerium*[1]. Un autre texte permet même de fixer la date de quelques-unes de ces tombes, mises au jour lors de la construction de l'Odéon de la colonie romaine, en 180 : on les faisait remonter alors à cinq siècles[2] : elles étaient par conséquent antérieures de quelques années à l'invasion d'Agathocle.

Mais à un centre de population aussi considérable que Carthage il fallait en outre une vaste nécropole : on l'a retrouvée au Djebel Khaoui. La montagne tout entière est percée de

[1] Apulée, *Florid.*, p. 146, éd. Bipont. — [2] Tertullien, *Scorpiace*, c. IX.

centaines de milliers de sépultures, creusées dans un lit de calcaire tendre, donnant une chaux excellente, légèrement hydraulique, dont les Carthaginois se servaient pour leurs constructions et leurs enduits. La nécropole fournissait donc tout à la fois une carrière inépuisable et un champ de repos presque illimité. Toutes les tombes puniques sont construites d'après le type bien connu des sépultures phéniciennes de la seconde époque : un puits ou un escalier de quelques marches aboutissant à une porte basse qui donne accès dans une chambre rectangulaire dont les parois sont percées d'un certain nombre de « fours à cercueil ». (Beulé, *Fouilles à Carthage,* pl. VI.) La plupart de ces tombes ont été violées à une date fort ancienne. Beaucoup ont été utilisées de nouveau aux derniers temps de l'époque romaine, ainsi que le prouvent les symboles qu'on y remarque et les formules chrétiennes qu'on lit au-dessus des anciens fours puniques. L'époque des martyrs paraît avoir fourni son contingent à la nécropole. Un certain nombre de squelettes ont été retrouvés le crâne reposant sur les os du bassin; un amas de pierres remplissait la partie de l'auge funéraire qui devait recevoir la tête.

Nous venons d'esquisser les principaux traits de la topographie de Carthage. Il nous reste à analyser l'histoire du siége et à rechercher jusqu'à quel point les faits que nous avons constatés peuvent expliquer la série des opérations de l'armée romaine.

Obéissant aux ordres du Sénat qui leur prescrivent d'en finir avec Carthage, Manilius et Censorinus se partagent la tâche difficile qu'ils ont à accomplir. Manilius doit attaquer la ville du côté du continent, par la presqu'île : il aura à combler le *vallum*, à enlever la seconde défense, et compte emporter ensuite

d'assaut les hautes murailles[1]. Il a donc devant lui le *τριπλοῦν τεῖχος*. Censorinus, de son côté, attaque l'angle faible par terre et par mer et essaye de l'escalader[2]. Cet angle faible, décrit par Appien au chapitre xcv, était formé par la simple muraille qui, partant de l'extrémité méridionale de la triple défense, se dirigeait vers le port en longeant la Taenia. « Faible et peu élevée, cette partie de l'enceinte avait été négligée de tout temps[3]. » Nous avons indiqué le tracé de cette portion de mur simple : l'expression dont se sert Appien, *Γωνία δ' ἡ παρὰ τὴν γλῶσσαν ἐκ τοῦδε τοῦ τείχους ἐπὶ τοὺς λιμένας περιέκαμπτεν,* peint bien la double courbe qu'elle décrivait entre la triple défense et les ports. On s'explique d'ailleurs sans peine que cette partie de l'enceinte eût été négligée. Maîtres de la mer, les Carthaginois n'avaient pas prévu que la ville pût être attaquée précisément du côté de la mer et du lac.

Les deux consuls comptaient n'avoir affaire qu'à une population désarmée; ils se retirent lorsqu'ils s'aperçoivent que la ville est défendue par des hommes résolus et bien armés.

Une nouvelle tentative des Romains aboutit à un nouvel échec, et après une troisième affaire dans laquelle il réussit, à grand'peine, à emporter une partie de la seconde enceinte, Manilius renonce à attaquer ce côté de la place, qu'il considère comme inexpugnable.

Censorinus n'en continue pas moins à assiéger l'angle faible. Il fait combler une partie du lac pour agrandir sa base d'opé-

[1] Appien, VIII, xcvii : *Οὕτω μὲν εἶχεν ἡ πόλις ἡ Καρχηδονίων ἡ τότε. Οἱ δ' ὕπατοι, διελόμενοι τὸ ἔργον, ᾖεσαν ἐπὶ τοὺς πολεμίους, Μανίλιος μὲν ἀπὸ τῆς ἠπείρου κατὰ τὸν αὐχένα, ἐγχώσων τε τὴν τάφρον καὶ βραχὺ ἐπιτείχισμα τὸ ἐπ' αὐτῇ βιασόμενος, καὶ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ ὑψηλὰ τείχη.*

[2] Appien, VIII, xcvii : *Κηνσωρῖνος δὲ κλίμακας ἔκ τε γῆς καὶ νεῶν ἐπέφερε κατὰ τὴν εὐτελῆ τοῦ τείχους γωνίαν.*

[3] Appien, VIII, xcv : *Γωνία δ' ἡ παρὰ τὴν γλῶσσαν ἐκ τοῦδε τοῦ τείχους ἐπὶ τοὺς λιμένας περιέκαμπτεν, ἀσθενὴς ἦν μόνη καὶ ταπεινή, καὶ ἠμέλητο ἐξ ἀρχῆς.*

rations et dirige contre la muraille deux énormes béliers manœuvrés chacun par six mille hommes. Une portion des remparts s'écroule sous les coups de ces monstrueuses machines et laisse voir l'intérieur de la ville. Les assiégés essayent de réparer chaque nuit les brèches pratiquées dans la journée. Mais ne pouvant y parvenir, ils font une sortie nocturne et incendient les machines ou les mettent hors de service. Le jour venu, les Romains essayent de pénétrer dans la place par la brèche encore ouverte. On apercevait, en dedans des murailles, un vaste espace pouvant servir de champ de bataille : les Carthaginois y attendaient l'ennemi, rangés en bon ordre, ayant leurs hoplites en première ligne et derrière eux les hommes armés seulement de pierres et de massues, tandis qu'une multitude d'autres combattants occupaient les terrasses des maisons voisines. Les Romains n'en tentent pas moins l'attaque : ils sont repoussés. Il ne fallut rien de moins que les prudentes dispositions prises par Scipion, alors simple tribun militaire, pour que cet échec ne devînt pas un désastre.

La position de la place où se livra l'engagement peut être assez exactement déterminée. Elle occupait l'angle formé par la triple défense et par le mur de mer. On ne retrouve, en effet, sur ce point, dans un rayon assez étendu, aucun vestige de substructions. Daux a relevé avec un soin extrême toutes les *insulae* de la Carthage romaine, et son plan indique précisément à l'endroit dont nous parlons une place semi-circulaire.

On était au cœur de l'été Les équipages des navires de Censorinus étaient décimés par les fièvres qu'engendraient les exhalaisons pestilentielles du lac de Tunis, et les hautes murailles de la ville, dominant le lac, aggravaient le danger en arrêtant les vents de mer qui auraient pu l'atténuer. Censorinus donna

à ses bâtiments l'ordre de reprendre la mer, et peu après se rendit lui même à Rome pour assister aux comices. Son départ ne fit qu'accroître la confiance des assiégés, qui dirigèrent une attaque nocturne contre le camp de Manilius. Averti par le danger qu'il avait couru, le consul remplace le *vallum* de son camp par une muraille et élève un fort au bord de la mer afin de protéger les bâtiments qui lui apportaient des vivres [1].

La position du camp de Manilius est indiquée par Appien au chapitre XCVII : *ἐν τῷ αὐχένι τῆς ἐς τὴν ἤπειρον ὁδοῦ*. Situé sur la route même qui reliait Carthage au continent, il devait se trouver à la hauteur de Sidi-Daoud, à peu près en face de ce que nous avons appelé le saillant de Maâlka, à trois kilomètres environ du camp de Censorinus et à la même distance du mouillage de Soukara, par lequel l'armée romaine recevait ses vivres. Le fort construit par Manilius pour protéger le mouillage occupait l'emplacement d'un faubourg romain dont les

[1] Appien, VIII, XCIX : Κυνὸς δ' ἦν ἐπιτολὴ, καὶ τὸ Κηνσωρίνου σΊρατόπεδον ἐνόσει, σΊαθμεῦον ἐπὶ λίμνῃ σΊαθεροῦ καὶ βαρέος ὕδατος καὶ ὑπὸ τείχεσι μεγίσΊοις, οὐ καταπνεόμενον ἐκ τῆς θαλάσσης. Ὅθεν ὁ Κηνσωρῖνος ἐς τὴν θάλασσαν ἀπὸ τῆς λίμνης μετεσΊρατοπέδευσε. Καὶ οἱ Καρχηδόνιοι, ὅτε γίγνοιτο πνεῦμα ἐς τοὺς Ῥωμαίους ἐπίφορον, σκάφας φρυγάνων καὶ σΊυππίου εἷλκον ὑπὸ τοῖς τείχεσιν, οὐ καθορώμενοι τοῖς πολεμίοις, ἀπὸ κάλων· εἰ δὲ ἐπικάμπτοντες ἔμελλον γενήσεσθαι καταφανεῖς, θεῖον αὐταῖς καὶ πίσσαν ἐπιχέοντες, ἀνέτεινον τὰ ἱσΊία, καὶ πλήσαντες ἀνέμου, πῦρ ἐνέβαλον ἐς τὰ σκάφη. Τὰ δὲ τῷ τε ἀνέμῳ καὶ τῇ ῥοπῇ τοῦ πυρὸς ἐς τὰς Ῥωμαίων ναῦς ἐωθεῖτο καὶ ἐλυμαίνετο καὶ ὀλίγου τὸν σΊόλον κατέφλεξε. Μετὰ δὲ οὐ πολὺ Κηνσωρῖνος μὲν ἐς Ῥώμην ᾤχετο ἀρχαιρεσιάσων. Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι τῷ Μανιλίῳ θρασύτερον ἐπέκειντο· καὶ νυκτὸς, οἱ μὲν ὅπλα ἔχοντες, οἱ δὲ γυμνοὶ, σανίδας φέροντες, ἐπετίθεσαν τῇ κατὰ σφᾶς τάφρῳ τοῦ Μανιλίου, καὶ τὸ χαράκωμα διέσπων. Ἀπορουμένων δ' ὡς ἐν νυκτὶ τῶν ἔνδον, ὁ Σκιπίων ἐξέδραμε σὺν ἱππεῦσιν ἐκ τοῦ σΊρατοπέδου κατὰ πύλας ἄλλας, ἔνθα οὐδεὶς πόλεμος, καὶ περιδραμὼν τοὺς Καρχηδονίους κατεφόβησεν. Οἱ δὲ ἀνεχώρουν ἐς τὴν πόλιν. Καὶ δεύτερον ὁ Σκιπίων ἐδόκει τῷδε τῷ ἔργῳ περισῶσαι Ῥωμαίους, ἐν νυκτὶ θορυβουμένους. Ὁ δὲ Μανίλιος τὸ μὲν σΊρατόπεδον ἔτι μᾶλλον ὠχύρου, τεῖχός τε ἀντὶ χάρακος αὐτῷ περιτιθεὶς, καὶ ἐπίνειον φρούριον ἐγείρων ἐπὶ τῆς θαλάσσης, διὰ τὴν καταπλέουσαν ἀγοράν.

ruines existent encore, sur le rivage même de la lagune, à huit cents mètres environ de la triple enceinte.

La fin de l'année 149 et le commencement de l'année suivante ne sont marqués que par deux échecs essuyés par Manilius dans une double tentative sur la place de Néphéris, dont nous avons déterminé la position. Le consul Calpurnius Piso, assisté de L. Mancinus, préfet de la flotte, vient prendre le commandement de l'armée au printemps de l'année 148; mais, pas plus que son prédécesseur, il ne continue les opérations du siège. Il n'ose même pas attaquer l'armée de secours commandée par Asdrubal et se borne à quelques tentatives, le plus souvent infructueuses, sur les villes voisines. Il se fait battre devant Clupea et Hippo Diarrhytus et prend ses quartiers d'hiver à Utique.

On s'émeut à Rome des lenteurs de Calpurnius et, sous la pression du peuple, le Sénat donne à Scipion le département de la guerre d'Afrique. Scipion débarque à Utique juste à temps pour épargner un nouvel échec aux armes romaines. Resté seul avec la flotte devant Carthage, Mancinus avait remarqué qu'une partie de l'enceinte, protégée par les rochers inaccessibles qu'elle couronnait, était à peu près dégarnie de défenseurs. Il fait tenter l'escalade au moyen d'échelles : les Carthaginois, méprisant le petit nombre des assiégeants, ouvrent la porte qui donnait sur la falaise et essayent de repousser l'ennemi; mais ils sont repoussés eux-mêmes par les Romains qui pénètrent dans l'enceinte. Mancinus, déjà sûr du succès, les rejoint lui-même, suivi d'une troupe de matelots à peine armés et occupe, dans le *pomoerium,* une position assez forte. Mais le jour baisse et les vivres manquent. Mancinus, craignant pour le lendemain matin un retour offensif des Carthaginois, fait demander du secours à Calpurnius et des vivres aux magistrats d'Utique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Scipion venait de débarquer ce soir même dans cette ville. Les lettres de Mancinus lui parviennent au milieu de la nuit. Il rassemble immédiatement ses troupes, les fait embarquer et arrive devant Carthage au point du jour, au moment où Mancinus, attaqué de tous côtés par les Carthaginois et acculé à la muraille, allait être précipité du haut de la falaise, lui et les siens. Les assiégés reculent et la troupe de Mancinus est sauvée par les galères romaines[1].

L'attaque de Mancinus fut évidemment dirigée sur le promontoire escarpé de Sidi-bou-Saïd, à la hauteur même du vil-

[1] Appien, VIII, cxiii : Μαγκῖνος ἐφορμῶν Καρχηδόνι, μέρος τι τοῦ τείχους ἀμελούμενον ἰδὼν, οὗ κρημνοὶ προύκειντο συνεχεῖς καὶ δύσϐατοι, καὶ παρ' αὐτὸ ἦν καὶ ἀμελούμενον, ἤλπισε λαθὼν κλίμακας ἐποίσειν ἐπὶ τὸ τεῖχος. Καὶ προσέθηκε μὲν, καί τινες τῶν σΊρατιωτῶν ἀνῆλθον εὐτόλμως· οἱ Καρχηδόνιοι δ' ὀλίγων ἔτι ὄντων καταφρονήσαντες, ἀνέῳξαν πύλην ἐς τοὺς κρημνοὺς ἐκφέρουσαν, καὶ ἐπὶ τοὺς Ῥωμαίους ἐξέδραμον. Καὶ αὐτοὺς οἱ Ῥωμαῖοι τρεψάμενοί τε καὶ διώκοντες ἐς τὴν πόλιν διὰ τῆς πύλης συνεσέδραμον. Βοῆς δ' ὡς ἐπὶ νίκῃ γενομένης, ὅ τε Μαγκῖνος ἐκφερόμενος ὑπὸ τῆς ἡδονῆς, καὶ τὰ ἄλλα ταχὺς ὢν καὶ κουφόνους, καὶ ὁ ἄλλος ὅμιλος ἅμα τῷ Μαγκίνῳ, τὰς ναῦς ἀφέντες ἐς τὸ τεῖχος ἐϐοηδρόμουν ἄνοπλοί τε καὶ γυμνοί. Ἤδη δὲ τοῦ θεοῦ περὶ δείλην ἑσπέραν ὄντος, ἐχυρόν τι πρὸς τῷ τείχει καταλαϐόντες ἡσύχαζον. Τροφῶν δ' ἀπορῶν ὁ Μαγκῖνος ἐκάλει Πίσωνα καὶ τοὺς Ἰτυκαίων ἄρχοντας, ἐπικουρεῖν αὐτῷ κινδυνεύοντι καὶ τροφὰς φέρειν κατὰ σπουδήν. Καὶ ὁ μὲν ἔμελλεν ἅμ' ἕῳ πρὸς τῶν Καρχηδονίων ἐξωθούμενος ἐς τοὺς κρημνοὺς συντριϐήσεσθαι. Σκιπίων δ' ἑσπέρας ἐς Ἰτύκην κατήγετο, καὶ περὶ μέσας νύκτας ἐντυχὼν οἷς ὁ Μαγκῖνος ἔγραφε, τόν τε σαλπιγκτὴν ἐκέλευεν εὐθὺς ἐπὶ πόλεμον ἠχεῖν, καὶ τοὺς κήρυκας συγκαλεῖν ἐπὶ θάλασσαν ὅσοι συνεληλύθεσαν ἐξ Ἰταλίας αὐτῷ, καὶ τοὺς ἡϐῶντας Ἰτυκαίων· ὅσοι δ' ὑπερήλικες, ἀγορὰν ἐς τὰς τριήρεις καταφέρειν. Αἰχμάλωτά τε Καρχηδονίων τινὰ λύσας, ἀφῆκεν ἐξαγγέλλειν αὐτοῖς ἐπιπλεῖν Σκιπίωνα. Ἔς τε τὸν Πίσωνα ἱππέας ἄλλους ἐπ' ἄλλοις ἔπεμπε, καλῶν αὐτὸν κατὰ τάχος. Καὶ αὐτὸς ἐσχάτης φυλακῆς ἀνήγετο, κελεύσας, ὅταν πλησιάζωσιν, ὀρθοὺς ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ἑσΊάναι τοῦ πλέονα τὴν ὄψιν ἐμποιεῖν τοῖς πολεμίοις. Ὁ μὲν δὴ τάδ' ἔπρασσεν. Ὁ δὲ Μαγκῖνος, ἅμ' ἕῳ τῶν Καρχηδονίων αὐτῷ πανταχόθεν ἐπιπιπτόντων, πεντακοσίους μὲν, οὓς μόνους εἶχεν ἐνόπλους, περιέσΊησε τοῖς γυμνοῖς τρισχιλίοις οὖσι, τιτρωσκόμενος δὲ δι' ἐκείνων καὶ συνωθούμενος ἐπὶ τὸ τεῖχος ἤδη κατεκρημνίζετο, καὶ αἱ νῆες ὤφθησαν αἱ τοῦ Σκιπίωνος, ῥοθίῳ τε φοϐερῷ καταπλέουσαι καὶ μεσΊαὶ πανταχόθεν ὁπλιτῶν ἐφεσΊώτων, Καρχηδονίοις μὲν ᾐσθημένοις διὰ τῶν αἰχμαλώτων οὐκ ἀνέλπισΊοι, Ῥωμαίοις δ' ἀγνοοῦσιν ἀδόκητον σωτηρίαν φέρουσαι· μικρὸν γὰρ ὑποχωρησάντων τῶν Καρχηδονίων, ὁ Σκιπίων τοὺς κινδυνεύοντας ἐς αὐτὰς ἀνέλαϐε.

lage de ce nom. C'est le seul point de la presqu'île de Carthage qui offre ces rochers inaccessibles décrits par Appien. Quant à la forte position qu'occupa Mancinus, elle est représentée par le point culminant du promontoire, là même où s'élève le phare.

Les opérations du siège sont reprises dès l'arrivée de Scipion, qui vient s'établir à peu de distance de la ville. Les assiégés, de leur côté, forment un camp à cinq stades (925 mètres) en avant des murailles[1], et y sont rejoints par Asdrubal, commandant de l'armée qui tenait la campagne, et par Bithyas, préfet de la cavalerie.

Après avoir rétabli la discipline dans son armée, Scipion dirigea, de nuit, une double attaque contre Megara, immense faubourg contigu à la ville proprement dite. Ayant envoyé des troupes sur un point, il se porta lui-même à vingt stades de distance, avec des haches, des échelles et des leviers, en faisant observer à ses troupes le plus profond silence. Les sentinelles placées sur les murs, averties de son approche, ayant poussé le cri d'alarme, son corps d'armée et celui qui faisait la fausse attaque y répondirent par une clameur terrible. Les Carthaginois furent effrayés de voir, la nuit, tant d'ennemis sur leurs flancs. Cependant il ne put s'emparer de la muraille, malgré tous ses efforts. Une tour déserte, toutefois, appartenant à un particulier, et située en dehors de la muraille qu'elle égalait en hauteur, put être escaladée, sur son ordre, par de jeunes soldats qui écartèrent à coups de traits les défenseurs de l'enceinte et, jetant un pont de poutres et de planches entre la tour et la muraille, se rendirent maîtres du rempart, sautèrent dans Megara, brisèrent la porte et introduisirent Scipion. Il y entra

[1] Appien, VIII, cxiv : Αὐτὸς δ'οὐ μακρὰν τῆς Καρχηδόνος ἐσΊρατοπέδευεν. Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι, τῶν τειχῶν ἐς πέντε σΊαδίους προελθόντες, ἀντήγειραν αὐτῷ χάρακα.



avec 4,000 hommes, et les Carthaginois, comme si le reste de la ville eut été pris, se réfugièrent dans Byrsa. Le tumulte qui se fit et les cris de quelques prisonniers effrayèrent tellement les Carthaginois établis dans le camp retranché extérieur, qu'ils abandonnèrent aussi cette position et se réfugièrent avec les autres dans la ville proprement dite. Mais comme Megara était remplie de vergers séparés par des clôtures en pierres sèches ou des haies vives d'arbustes épineux, et coupée par de nombreux canaux profonds et tortueux, Scipion craignit de s'engager dans ce terrain difficile, dont les chemins étaient inconnus à ses soldats et où l'ennemi, à la faveur de la nuit, pouvait lui dresser une embuscade. Il s'arrêta et fit sonner la retraite[1]. »

Tout ce passage d'Appien est d'un grand intérêt pour la topographie de Carthage. Il est évident tout d'abord que l'*ἁπλοῦν τεῖχος*,

[1] Appien, VIII, CXVII : *Καθαροῦ δὲ τοῦ σΊρατοῦ γενομένου, καὶ περιδεοῦς, καὶ ἐς τὰ παραγγελλόμενα ὀξέος, ἀπεπείραζε τῶν καλουμένων Μεγάρων νυκτὸς μιᾶς διχῇ λανθάνων. Χωρίον δ' ἐσΊὶν εὐμέγεθες ἐν τῇ πόλει τὰ Μέγαρα, τῷ τείχει παρεζευγμένον· ἐς ὃ τῇ μὲν ἑτέρους περιέπεμπε, τῇ δ' αὐτὸς σὺν πελέκεσι καὶ κλίμαξι καὶ μοχλοῖς ἐβάδιζε σΊαδίους εἴκοσι ἀψοφητὶ, μετὰ σιγῆς βαθυτάτης. Αἰσθήσεως δ' ἄνωθεν, ὅτε μάλισΊ' ἐπλησίαζε, καὶ βοῆς ἀπὸ τειχῶν γενομένης, ἀντεβόησεν, αὐτός τε πρῶτος καὶ ὁ σΊρατὸς αὐτοῦ, καὶ οἱ ἐπὶ θάτερα ἀπεσΊαλμένοι, μέγισΊον. Ὡς τῷδε πρώτῳ τοὺς Καρχηδονίους καταπλαγῆναι, τοσούτων ἐχθρῶν ἐν πλευραῖς ἄφνω νυκτὸς ἐπιγενομένων. Κατὰ μὲν οὖν τὸ τεῖχος, οὐδὲν, καίπερ ἐπιχειρῶν, ἤνυεν. Ἐς δέ τινος ἰδιώτου πύργον ἔρημον, ἐκτὸς ὄντα τοῦ τείχους, καὶ τὸ ὕψος ἴσον ὄντα τῷ τείχει, νεανίας ἀνεβίβασεν εὐτόλμους· οἳ τοὺς ἐπὶ τῶν τειχῶν ἀκοντίοις ἀνέσΊελλον, ξύλα τε καὶ σανίδας ἐς τὸ διάσΊημα ἐπιθέντες, καὶ δι' αὐτῶν ἐς τὰ τείχη διαδραμόντες, καθήλαντο ἐς τὰ Μέγαρα· καὶ πυλίδα κόψαντες, ἐδέχοντο τὸν Σκιπίωνα. Ὁ δὲ εἰσῆλθε μὲν σὺν ἀνδράσι τετρακισχιλίοις· καὶ φυγὴ ταχεῖα τῶν Καρχηδονίων ἐς τὴν Βύρσαν ἦν, ὡς τῆς ἄλλης πόλεως ἁλούσης. Βοή τε ἐγίγνετο ποικίλη, καί τινων αἰχμαλωσία, καὶ θόρυβος· ὡς καὶ τοὺς ἔξω σΊρατοπεδεύοντας ἐκλιπεῖν τὸ χαράκωμα, καὶ ἐς τὴν Βύρσαν ὁμοῦ τοῖς ἄλλοις ἀναδραμεῖν. Ὁ δὲ Σκιπίων (τὸ γὰρ χωρίον, τὰ Μέγαρα, ἐλαχανεύετο, καὶ φυτῶν ὡραίων ἔγεμεν, αἱμασιαῖς τε, καὶ θριγγοῖς βάτου καὶ ἄλλης ἀκάνθης, καὶ ὀχετοῖς βαθέσιν ὕδατος ποικίλοις τε καὶ σκολιοῖς, κατάπλεων ἦν) ἔδεισε, μὴ ἄβατον καὶ δυσχερὲς ᾖ σΊρατῷ διώκοντι, ἐν ἀγνωσίᾳ μάλισΊα διόδων, καί τις ἐν νυκτὶ ἐνέδρα γένοιτο· ἀνεζεύγνυε δή.*

c'est-à-dire contre la partie du mur de mer qui défendait les pentes occidentales de la presqu'île de Kamart. Il n'est question, en effet, ni du *vallum*, ni de la ligne des murs intermédiaires. Scipion se trouve en présence d'un simple mur d'enceinte. L'attaque a donc lieu au nord du point où se terminait la triple muraille, tandis que la fausse attaque est dirigée contre le τριπλοῦν τεῖχος. La porte que quelques-uns des assiégeants ouvrent à leurs compagnons était certainement voisine du point assailli par Scipion. Or on n'a retrouvé que les vestiges d'une seule porte dans cette partie du mur de mer : c'est celle que nous indiquons sur notre plan à la hauteur du village de Kamart. La position de cette porte nous donne, d'autre part, celle du point où eut lieu la fausse attaque. La distance de 20 stades ou 3,700 mètres, comptés à partir de ce point, dans la direction du sud, nous conduit au troisième angle décrit par la triple muraille[1], près d'une porte qui conduisait de Megara à la grande voie du continent, et nous savons précisément par Zonaras que Calpurnius Piso, chargé de la fausse attaque, avait l'ordre de menacer une des portes de Megara[2]. Nous considé-

[1] A compter du point où commençaient au sud les défenses de Megara.

[2] Zonaras, IX, xxiii : Ἀφικομένου δὲ καὶ τοῦ Πείσωνος ἤδη, ἐκεῖνον μὲν ἔξω τοῦ τείχους αὐλίζεσθαι κατά τινας πύλας ἐκέλευσε, καὶ σΊρατιώτας ἑτέρους πρὸς πυλίδα τινὰ πολὺ ἀφ' ἑαυτῶν ἀπέχουσαν περιέπεμψε, παραγγείλας αὐτοῖς ἅτΊα πράξειν ἐχρῆν, αὐτὸς δὲ τὸ κράτισΊον τοῦ σΊρατοῦ κατὰ μέσας νύκτας λαϐὼν ἔνδον τοῦ περιϐόλου ἐγένετο, αὐτομόλοις χρησάμενος ἄγουσι, καὶ ὑπὸ τὴν πυλίδα παραδραμὼν καὶ τὸν μοχλὸν διακόψας τούς τε ἔξωθεν ἐφεδρεύοντας εἰσήγαγε καὶ τοὺς φύλακας ἔφθειρε. Καὶ πρὸς τὰς πύλας ἠπείχθη καθ' ἃς ὁ Πείσων προσήδρευε, τοὺς φρουροὺς τοὺς τὰ μέσα φυλάτΊοντας ὀλίγους καθ' ἑκάσΊους ὄντας τρέπων, ὥσΊε τὸν Ἀσδρούϐαν ἅμα τε πυνθάνεσθαι τὰ γενόμενα καὶ ὁρᾶν τὴν τῶν Ῥωμαίων δύναμιν μικροῦ πᾶσαν οὖσαν ἐντός. Καὶ χρόνον μέν τινα ἀντέσχον, ἔπειτα τὴν μὲν ἄλλην πόλιν ἐξέλιπον, εἰς δὲ τὸν Κώθωνα τήν τε Βύρσαν κατέφυγον. — Ce récit de Zonaras, que Dureau de la Malle déclare inintelligible, est parfaitement clair en lui mème et ne diffère de celui d'Appien qu'en un seul point. Scipion dirige deux corps de troupes, l'un contre une des grandes portes de Megara,

rons donc comme exactement déterminés les deux points assaillis par l'armée romaine.

Ces deux points nous donnent à leur tour, au moins approximativement, la position du camp d'Asdrubal et de celui de Scipion. Le premier, installé à 925 mètres en avant de la triple défense, doit se retrouver à Sidi-Daoud. Celui de Scipion, qui occupait probablement l'emplacement du camp de Manilius, peut être cherché à 1,000 mètres plus à l'ouest.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que l'expression de *Byrsa*, qui revient à deux reprises dans le récit d'Appien, désigne non pas la citadelle, mais la ville proprement dite par opposition au faubourg de Megara que Zonaras désigne sous le nom de ἡ δὲ ἄλλη πόλις, « le reste de la ville ». Le même Zonaras dit d'ailleurs que les Carthaginois se réfugièrent « dans Byrsa et dans le Cothon » : εἰς δὲ τὸν Κώθωνα τήν τε Βύρσαν κατέφυγον. Appien lui-même, après avoir dit au chapitre CXVII que les Carthaginois s'étaient réfugiés dans Byrsa, ajoute, au chapitre CXIX : Ὁ δὲ Σκιπίων τὸν μὲν χάρακα τῶν ἐχθρῶν, ὃν τῇ

sous les ordres de Calpurnius, l'autre contre une poterne, πυλίς, située à une assez grande distance. Cette πυλίς est la porte du mur de mer dont parle Appien. Guidé par des transfuges, Scipion franchit lui-même le mur d'enceinte au nord de la poterne, c'est-à-dire dans la partie presque déserte de Megara qui borde la rive orientale du mouillage de Soukara, descend le mur d'enceinte à l'intérieur, fait briser la poterne et, se renforçant du détachement qui l'attendait sur ce point, continue à longer, à l'intérieur, d'abord le mur de mer, puis les ouvrages de la triple défense, jusqu'à la porte devant laquelle Pison a reçu l'ordre de se poster. C'est alors qu'Asdrubal s'aperçoit qu'il est menacé d'être enveloppé. Après une tentative de résistance, il abandonne son camp et se retire dans Byrsa et dans le quartier des ports. Moins détaillée que la narration d'Appien, celle de Zonaras explique mieux, à notre avis, l'attaque de Scipion : dans le récit du premier de ces deux historiens, elle n'apparaît que comme une tentative faite un peu à l'aventure et échouant par suite des difficultés inattendues qu'offre le terrain ; dans le second texte, c'est une véritable opération stratégique qui amène l'évacuation du camp carthaginois et assure à Scipion la possession de toute la presqu'île.

προτέρᾳ καταλελοίπεσαν ἐς τὸ ἄσ7υ φεύγοντες, ἐνέπρησεν. Les mots ἄσ7υ et Βύρσα sont donc synonymes pour Appien, et c'est ainsi que s'explique le passage où le même historien dit que Byrsa était située sur l'isthme : ἔνθα καὶ ἡ Βύρσα ἦν ἐπὶ τοῦ αὐχένος. Il s'agit évidemment de la ville proprement dite et non de l'acropole. Il faut entendre de même le passage où Strabon dit que les Carthaginois réfugiés dans Byrsa y construisirent en deux mois une flotte de cent vingt vaisseaux. Le mot *Byrsa* désigne, dans sa pensée, la ville proprement dite, s'étendant jusqu'aux ports.

Maître de la presqu'île, Scipion prend les dispositions nécessaires pour empêcher toute communication par cette voie entre Carthage et le continent. Il coupe l'isthme par un fossé prolongé de la mer au lac sur une étendue de vingt-cinq stades (4,625 mètres) et distant des murs ennemis d'une portée de trait. Ce fossé achevé, il en trace un autre de même longueur à peu de distance du premier, du côté du continent. Il y ajoute deux fossés transversaux, qui donnent à l'ouvrage entier la forme d'un parallélogramme, et les garnit tous de fortes palissades. Il construit en outre, du côté qui regardait Carthage, un mur de vingt-cinq stades de longueur, large de six pieds et haut de douze, sans compter les parapets et les tours qui flanquaient la courtine de distance en distance. Au centre de ce front s'élevait une tour en pierre très haute, surmontée d'une tour de bois à quatre étages d'où l'on pouvait apercevoir ce qui se passait dans la ville. Tous ces travaux furent achevés en vingt jours [1].

[1] Appien, VIII, cxix : Ὁ δὲ Σκιπίων τὸν μὲν χάρακα τῶν ἐχθρῶν, ὃν τῇ προτέρᾳ καταλελοίπεσαν ἐς τὸ ἄσ7υ φεύγοντες, ἐνέπρησεν, ὅλου δὲ τοῦ ἰσθμοῦ κρατῶν διετάφρευεν αὐτὸν ἐκ θαλάσσης ἐπὶ θάλασσαν, ἀπέχων τῶν πολεμίων ὅσον ὁρμὴν βέλους. Οἱ δὲ ἐπέκειντο, καὶ ἦν αὐτῷ τὸ ἔργον ἐπὶ σ7αδίους τοῦ μετώπου πέντε καὶ

Les vingt-cinq stades de longueur attribués par Appien aux lignes de Scipion ne sont qu'un chiffre approximatif reproduisant les dimensions que Polybe donnait à la presqu'île. Nous avons vu que ce chiffre est exact lorsqu'on prend, du nord au sud, la distance qui sépare la lagune de Soukara du lac de Tunis. Mais si la ligne de circonvallation suivait, à portée de trait, le front des défenses de Carthage, l'évaluation d'Appien est trop faible : on ne compte pas moins de 5,500 mètres entre la lagune et le point où la triple défense atteignait les bords du lac de Tunis.

Bloquée du côté du continent, Carthage pouvait encore recevoir quelques secours par mer. Chaque fois que s'élevait un vent favorable, Bithyas, campé au fond du golfe au-dessous de Néphéris, expédiait aux assiégés des bâtiments chargés de vivres qui échappaient facilement aux lourds croiseurs de la flotte romaine [1]. Scipion résolut de compléter l'investissement

εἴκοσιν ἐργαζομένῳ τε ὁμοῦ καὶ μαχομένῳ. Ὡς δὲ αὐτῷ τοῦτ' ἐξετετέλεστο, ἑτέραν ὤρυσσε τάφρον ἴσην, οὐ πολὺ τῆς προτέρας διασχὼν, ἐς τὴν ἤπειρον ἀφορῶσαν. Δύο τε ἐπικαρσίας αὐταῖς ἑτέρας περιθεὶς, ὡς γενέσθαι τὸ ὅλον ὄρυγμα τετράγωνον, ἐσταύρωσε πάντα ξύλοις ὀξέσιν. Καὶ ἐπὶ τοῖς σταυροῖς, τὰς μὲν ἄλλας τάφρους ἐχαράκωσε, τῇ δ' ἐς τὴν Καρχηδόνα ὁρώσῃ καὶ τεῖχος παρῳκοδόμησεν, ἐπὶ τοὺς πέντε καὶ εἴκοσι σταδίους, ὕψος μὲν δυώδεκα ποδῶν χωρὶς ἐπάλξεών τε καὶ πύργων, οἳ ἐκ διαστήματος ἐπέκειντο τῷ τείχει, τὸ δὲ βάθος ἐφ' ἥμισυ μάλιστα τοῦ ὕψους. Ὁ δ' ἐν μέσῳ πύργος ὑψηλότατός τε ἦν, καὶ ἐπ' αὐτοῦ ξύλινος ἐπέκειτο τετρώροφος, ὅθεν καθεώρα τὰ γιγνόμενα ἐν τῇ πόλει. Ταῦτα δ' ἡμέραις εἴκοσι καὶ νυξὶν ἐργασάμενος ὅλῳ τῷ στρατῷ πονοῦντι, καὶ παραλλὰξ ἐργαζομένῳ τε καὶ πολεμοῦντι, καὶ σῖτον ἢ ὕπνον αἱρουμένῳ, τὴν στρατιὰν ἐσήγαγεν ἐς τόδε τὸ χαράκωμα.

[1] Appien, VIII, cxx : Βιθύας τε, ὅσπερ ἵππαρχος ἦν αὐτοῖς καὶ ἐπέπεμπτο ἐπὶ σῖτον ἐκ πολλοῦ, προσελθεῖν μὲν ἢ βιάσασθαι τὸ χαράκωμα τοῦ Σκιπίωνος οὐκ ἐτόλμα, περιφέρων δὲ τὴν ἀγορὰν ἐς τὰ πόρρω διὰ μακροῦ ναυσὶν ἐσέπεμπεν, ἐφορμουσῶν μὲν τῇ Καρχηδόνι νεῶν τοῦ Σκιπίωνος· ἀλλ' οὔτε διηνεκῶς οὔτε πυκναὶ συνειστήκεσαν ὡς ἐν ἀλιμένῳ καὶ περικρήμνῳ θαλάσσῃ, παρά τε τὴν πόλιν αὐτὴν οὐκ ἐδύνατο ἀνακωχεύειν, τῶν Καρχηδονίων τοῖς τείχεσιν ἐφεστώτων, καὶ τοῦ κύματος ἐκεῖ μάλιστα διὰ τὰς πέτρας ταρασσομένου. Ὅθεν αἱ φορτίδες αἱ Βιθύου, καὶ εἴ τις ἄλλος ἔμπορος ὑπὸ κέρδους ἐθελοκινδύνως ἠπείγετο, φυλάσσοντες ἄνεμον ἐκ πόντου πολὺν, πεπετασμένοις τοῖς ἱστίοις διέθεον, ἀδυνάτων οὐσῶν ἔτι τῶν τριήρων ὁλκάδας φερομένας

de la place en fermant l'entré du port. « A partir de la bande de terre qui séparait le lac de la mer, il fit jeter une digue qui s'avançait en droite ligne vers l'embouchure du port, voisine du rivage. Elle avait vingt-quatre pieds de largeur au sommet, quatre-vingt-seize à la base. » Nous avons précisé l'emplacement de cette digue, dont les vestiges existent encore. Elle ne se dirigeait pas vers l'entrée du port, mais vers le môle qui protégeait cette entrée du côté de l'est.

C'est alors que les assiégés entreprirent d'ouvrir une nouvelle issue dans une autre partie du port qui regardait la haute mer, et où la profondeur des eaux ainsi que la violence des lames ne permettaient pas d'élever une digue semblable à celle que les Romains venaient d'exécuter. Hommes, femmes et enfants y travaillèrent jour et nuit, en commençant par la partie intérieure, et avec tant de secret que Scipion ne put rien savoir des prisonniers qu'il fit alors, sinon qu'on entendait un grand bruit dans les ports, mais qu'on en ignorait la cause. En même temps les assiégés construisaient avec d'anciens matériaux des trirèmes et des quinquérèmes. Enfin, lorsque tout fut prêt, les Carthaginois ouvrirent la communication avec la mer et sortirent avec cinquante trirèmes et un grand nombre d'autres bâtiments de moindres dimensions, tous formidablement armés[1].

ἱστίῳ καὶ πνεύματι διώκειν. Σπανίως μὲν οὖν ἐγίγνετο, καὶ μόνον ὅτε βίαιον εἴη πνεῦμα ἐκ πόντου.

[1] Appien, VIII, CXXI : Καὶ ὁ Σκιπίων αἰσθανόμενος ἐπενόει τὸν ἔσπλουν αὐτοῖς τοῦ λιμένος, ἐς δύσιν τε ἀφορῶντα καὶ οὐ πάνυ πόρρω τῆς γῆς ὄντα, ἀποκλεῖσαι. Χῶμα οὖν ἐς τὴν θάλασσαν ἔχου μακρὸν, ἀρχόμενος μὲν ἀπὸ τῆς ταινίας, ἣ μεταξὺ τῆς λίμνης οὖσα καὶ τῆς θαλάσσης, γλῶσσα ἐκαλεῖτο, προϊὼν δ' ἐς τὸ πέλαγος, καὶ εὐθύνων ἐπὶ τὸν ἔσπλουν. Ἔχου δὲ λίθοις τε μεγάλοις καὶ πυκνοῖς, ἵνα μὴ ὑπὸ τοῦ κλύδωνος διαφθείροντο. Καὶ πλάτος τοῦ χώματος, τὸ μὲν ἄνω, τεσσάρων καὶ εἴκοσι ποδῶν. Τὸ δ' ἐς τὸν βυθὸν, καὶ τετραπλάσιον ἦν. Τοῖς δὲ Καρχηδονίοις, ἀρχομένου μὲν τοῦδε τοῦ ἔργου, καταφρόνησις ἦν, ὡς χρονίου τε καὶ μακροῦ, καὶ ἴσως ἀδυνάτου· προϊόντος δὲ, σὺν ἐπείξει τοσοῦδε στρατοῦ,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce passage d'Appien vient confirmer ce que nous avons dit des dimensions probables des ports puniques. Il nous montre la population tout entière d'une ville telle que Carthage creusant une nouvelle issue dans le Cothon et construisant plus de cent bâtiments. Ce n'est assurément pas dans les ports que nous montrent les restitutions de Beulé et de Daux que de pareils travaux ont pu s'accomplir. Les quais, par leur largeur, devaient ressembler à de véritables chantiers, et les arsenaux devaient occuper un espace que les plans dont nous parlons n'indiquent pas. Les ports de Carthage, encore une fois, devaient présenter un ensemble de constructions grandioses dont les vestiges de l'époque romaine n'offrent aucune trace et que des fouilles profondes peuvent seules nous faire retrouver.

La flotte romaine était désarmée, ses équipages ayant été débarqués pour prendre part aux opérations du siège, et il eût été facile aux Carthaginois de la détruire. « Mais Carthage, ajoute Appien, était condamnée à périr. Les assiégés se contentèrent d'insulter l'ennemi par de vaines démonstrations et, lorsque trois jours après ils firent une nouvelle sortie, les galères romaines étaient préparées à recevoir leur attaque. Le combat ne s'en engage pas moins et dure tout un jour. Vers le soir seulement, les Carthaginois, jugeant préférable de remettre

μήτε ἡμέραν ἐκλείποντος ἐπὶ τοῖς ἔργοις, μήτε νύκτα, ἔδεισαν. Καὶ σΊόμα ἕτερον ἐπὶ θάτερα τοῦ λιμένος ὤρυσσον ἐς μέσον τὸ πέλαγος, οἷ μηδὲν χῶμα προελθεῖν ἐδύνατο ὑπὸ βάθους τε καὶ πνευμάτων ἀγριωτέρων. Διώρυσσον δ' ἅμα γυναιξὶ καὶ παισὶν, ἔνδοθεν ἀρχόμενοι, καὶ πάνυ λανθάνοντες. Ἅμα δὲ καὶ ναῦς ἐξ ὕλης παλαιᾶς ἐναυπήγουν, πεντήρεις τε καὶ τριήρεις, οὐδὲν ὑπολείποντες εὐψυχιάς τε καὶ τόλμης. Οὕτω δ'ἄπαντα ἐπέκρυπΊον, ὡς μήτε τοὺς αἰχμαλώτους ἔχειν τι τῷ Σκιπίωνι σαφὲς εἰπεῖν, ἀλλὰ κτύπυν μὲν εν τοῖς λιμέσιν ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς εἶναι πολὺν ἀπαύσΊως· τὴν δὲ χρείαν οὐκ εἰδέναι. Μέχρι γε δὴ πάντων ἑτοίμων γενομένων οἱ Καρχηδόνιοι τὸ σΊόμα ἀνέῳξαν περὶ ἕω, καὶ ναυσὶ πεντήκοντα μὲν τριηρετικαῖς, κερκούροις δὲ καὶ μυοπάρωσι καὶ ἄλλοις βραχυτέροις πολλοῖς, ἐξέπλεον, ἐς κατάπληξιν ἐσκευασμένοις φοβερῶς.

au lendemain la continuation de la lutte, regagnent la nouvelle entrée du port. Les plus petits bâtiments, qui avaient pris les devants, encombrant cette entrée, les trirèmes remontent le long du rivage et se réfugient près d'un quai qui avait servi autrefois au débarquement des marchandises. Ce quai était fort large et, depuis le commencement du siège, afin d'empêcher l'ennemi d'en faire une base d'opération contre l'enceinte de la ville, on l'avait coupé dans sa longueur par un rempart et un fossé. C'est sous ce rempart, que les trirèmes puniques s'embossent, opposant leur proue aux galères romaines, et protégées par les traits que les assiégés lancent tout à la fois du retranchement et du rempart, qui n'en était que peu éloigné. La nuit seule met fin au combat, et ce qui reste de la flotte punique se réfugie dans les ports. Mais dès le lendemain matin, Scipion cherche à s'emparer du quai, qui lui offrait une excellente position pour l'attaque du port. Il avait déjà renversé à coups de bélier une partie du retranchement, lorsque les assiégés, pendant la nuit, attaquèrent les travaux des Romains, non par terre, car c'était chose impraticable, ni avec des vaisseaux, car la mer, sur ce point, était pleine de bas-fonds, mais en se jetant dans l'eau, les uns s'avançant à la nage, les autres ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Arrivés près des machines ils allument les torches dont ils se sont munis et reçoivent sur leurs corps nus de terribles blessures. Mais telle est leur audace et la force de leur désespoir que, malgré ce désavantage, ils enfoncent les Romains, brûlent les machines et regagnent la ville à la nage, tandis que les assiégeants rentrent eux-mêmes dans leur camp.

Le lendemain matin les Carthaginois réparent les brèches et complètent le retranchement en y élevant des tours de bois de distance en distance. De leur côté les Romains construisent

de nouvelles machines, incendient quelques-unes des tours et finissent par se rendre maîtres de toute la fortification avancée. Scipion fit élever alors un mur en briques, protégé par un fossé, égal en hauteur aux remparts de la ville et voisin de ces remparts. Il y plaça quatre mille hommes de troupes légères chargés d'inquiéter et de contenir l'ennemi à coups de traits. On atteignit ainsi la fin de l'été[1].

Comme Manilius, Scipion n'avait pas jugé possible d'attaquer Carthage par la triple enceinte, dont les défenses régulières étaient à l'abri de tout coup de main et pouvaient même défier un siège en règle. Tous ses efforts s'étaient tournés du côté du mur de mer, auquel la digue qui fermait l'entrée du port lui donnait un accès facile.

Les défenses de cette partie de la place se composaient d'un mur simple, parallèle au quai extérieur, qui se divisait lui-même en trois parties distinctes. A partir du môle et en remontant vers le nord, un premier quai offrait une largeur de 135 mètres sur une étendue de 420 mètres. Un second quai de 460 mètres de longueur continuait le premier jusqu'à la nouvelle entrée du port, mais n'avait que 60 mètres de largeur au point où il s'en détachait et 70 mètres à l'extrémité septentrionale. Un

[1] Appien, VIII. cxxv : Ἅμα δ' ἡμέρᾳ Καρχηδόνιοι μὲν, οὐκ ἐνοχλουσῶν σφᾶς ἔτι μηχανῶν πολεμίων, τὸ διαπεπτωκὸς τοῦ διατειχίσματος ᾠκοδόμουν, καὶ πύργους ἐν αὐτῷ πολλοὺς ἐποίουν ἐκ διαστήματος, Ῥωμαῖοι δ' ἑτέρας ἐργασάμενοι μηχανὰς χώματα ἤγειρον ἀντιμέτωπα τοῖς πύργοις, δᾷδά τε συγκεκομμένην καὶ θεῖον ἐν κώθωσι, καὶ πίσσαν ἐπ' αὐτοὺς ἐσφενδόνων, καὶ ἔστιν οὓς τῶν πύργων ἐνεπίμπρασαν, καὶ τοὺς Καρχηδονίους φεύγοντας ἐδίωκον. Ὀλισθηρὸς δ' ἦν ὁ δρόμος ὑφ' αἵματος πεπηγότος ὑπογύου τε καὶ πολλοῦ, ὥστε τῶν φευγόντων ἀπελίποντο ἄκοντες. Ὁ δὲ Σκιπίων τοῦ χώματος ὅλου κατασχὼν ἀπετάφρευεν αὐτὸ, καὶ τεῖχος ἤγειρεν ἐκ πλίνθων, οὔτε κολοβώτερον τοῦ τῶν πολεμίων, οὔτ' ἐκ μακροῦ διαστήματος ἀπ' αὐτῶν. Ὡς δ' ἐξείργαστο αὐτῷ καὶ τὸ τεῖχος, τετρακισχιλίους ἐς αὐτὸ ἔπεμψεν, ἐπαφιέναι τοῖς ἐχθροῖς βέλη τε καὶ ἀκόντια σὺν καταφρονήσει. Οἱ δὲ ἰσομέτωποι γενόμενοι ἔβαλλον αὐτοὺς ἐπιτυχῶς. Καὶ τὸ θέρος ἐς ταῦτα ἀναλώθη.

troisième quai, enfin, long de 925 mètres et large de 70 mètres environ, s'étendait au nord de la nouvelle entrée jusqu'à une tour qu'un mur de 125 mètres rattachait, à angle droit, à l'enceinte de la ville.

Le premier quai, large de 135 mètres, est la large plate-forme, *χῶμα*, qui prolongeait le môle, et qui, « depuis bien longtemps, avait servi aux commerçants du marché pour la vente de leurs marchandises[1]. »

Bien que cette plate-forme fût balayée par les machines des remparts, les assiégés y avaient élevé un retranchement peu élevé, *παρατείχισμα βραχύ*, afin d'empêcher l'ennemi de s'y établir et d'en faire une base d'opérations. C'est cette ligne de défense additionnelle qu'Appien appelle tantôt *παρατείχισμα*, tantôt *διατείχισμα*, suivant qu'il la considère comme bordant le rivage à une certaine distance, ou comme traversant la plate-forme dans toute sa longueur.

Il est donc aisé de se rendre compte, dans l'ensemble, des opérations de Scipion contre le mur de mer. Le combat naval dut se livrer à la hauteur du môle, et ce fut sans doute sous le quai qui le prolongeait que se retirèrent les galères puniques. Quant à l'attaque dirigée contre le *παρατείχισμα*, le théâtre en est indiqué par les bas-fonds dont parle Appien et que le plan de Falbe indique près du n° 51. Mais il est probable que le récit d'Appien présente une lacune. On comprend difficilement, en effet, que Scipion ait choisi cette partie du quai, si resserrée et qui ne laissait d'autre point d'appui que la mer, alors que la digue par laquelle il avait fermé l'entrée du port marchand lui offrait un point d'attaque si avantageux. Il y eut, selon toute apparence, une série d'opérations intermédiaires

[1] CXXIII : Ἐς τὸ χῶμα κατέφυγον, ὃ πρὸ τοῦ τείχους εὐρύχωρον ἐμπόροις ἐς διάθεσιν φορτίων ἐγεγένετο ἐξ πολλοῦ.

dont Appien a négligé de nous instruire. Il est à remarquer, d'ailleurs, que la nouvelle issue ouverte par les Carthaginois avait coupé le quai en deux parties, et il est probable que ce fait avait modifié les plans de Scipion.

Maître d'une partie des quais, Scipion suspend les opérations du siège pour en finir avec les forces carthaginoises qui tiennent encore la campagne. Il assiège leur place d'armes, Néphéris, tue ou prend 80,000 hommes à l'ennemi, et, sûr désormais de n'avoir à craindre aucune attaque sur ses derrières, il se prépare à porter le dernier coup à Carthage.

« Dans les premiers jours du printemps, dit Appien, Scipion résolut d'attaquer Byrsa et celui des ports intérieurs qu'on appelle Cothon. Asdrubal fit incendier pendant la nuit la partie quadrangulaire du Cothon, espérant arrêter ainsi la marche de l'ennemi, mais tandis que lui et les siens étaient tout entiers à cette opération, Lélius, à leur insu, escalada la partie opposée du port, qui était circulaire. Les Romains s'élancent de toutes parts, passent d'une enceinte à l'autre au moyen de poutres et de planches et repoussent facilement un ennemi exténué par la faim. Ils s'emparent ainsi du mur qui enfermait le Cothon. La nuit était venue : Scipion campe avec ses troupes sur le forum, qui était voisin du port[1]. »

[1] Appien, VIII, CXXVII : Ἀρχομένου δ' ἔαρος, ὁ μὲν Σκιπίων ἐπεχείρει τῇ τε Βύρσῃ καὶ τῶν λιμένων τῷ καλουμένῳ Κώθωνι. Ὁ δὲ Ἀσδρούβας νυκτὸς ἐνεπίμπρη τὸ μέρος τοῦ Κώθωνος τὸ τετράγωνον. Ἐλπίσας δ' ἔτι τὸν Σκιπίωνα ἐπιθήσεσθαι, καὶ πρὸς τόδε τῶν Καρχηδονίων ἐπεστραμμένων, ἔλαθε Λαίλιος ἐπὶ θάτερα τοῦ Κώθωνος ἐς τὸ περιφερες αὐτοῦ μέρος ἀνελθών. Βοῆς δ' ὡς ἐπὶ νίκῃ γενομένης, οἱ μὲν ἔδεισαν, οἱ δὲ πανταχόθεν ἤδη καταφρονοῦντες ἐβιάζοντο τὴν ἀνάβασιν, ξύλα καὶ μηχανήματα καὶ σανίδας ἐπὶ τὰ διαστήματα διατιθέντες, ἀσθενῶν τὰ σώματα τῶν φυλάκων ὑπὸ τοῦ λιμοῦ γεγονότων, καὶ ταῖς γνώμαις ἀπαγορευόντων. Ληφθέντος δὲ τοῦ περὶ τὸν Κώθωνα τείχους, τὴν ἀγορὰν ἐγγὺς οὖσαν ὁ Σκιπίων κατέλαβεν. Οὐδέν τε ὡς ἐν ἑσπέρᾳ πλέον ἔτι δυνάμενος, ἐν τοῖς ὅπλοις διενυκτέρευσε μεθ' ἁπάντων. — Cf. Zonaras, IX, XXX : Ἀπογνόντες οὖν οἱ Καρχηδόνιοι μηκέτι ἑκάτερον τεῖχος διασώσασθαι

Nous avons déjà constaté l'impossibilité d'expliquer d'une manière satisfaisante ce qu'Appien appelle la partie circulaire et la partie quadrangulaire du Cothon. On a supposé que le mot *Cothon* s'appliquait aux deux bassins et que la partie quadrangulaire pouvait être représentée par le port marchand, le mot *περιφερές* désignant alors le port militaire. Cette hypothèse ne se concilie guère avec la phrase *καὶ τῶν λιμένων τῷ καλουμένῳ Κώθωνι*, qui oppose l'un des ports à l'autre. Il faut donc admettre qu'il s'agit uniquement du port militaire et que ce bassin, de forme circulaire, comme Appien l'affirme ailleurs, était entouré de constructions présentant la double disposition que caractérisent les mots *περιφερές* et *τετράγωνον*. La partie circulaire regardait soit le nord-est, soit le nord-ouest ; il est difficile de préciser davantage. Il n'est pas plus aisé de déterminer exactement l'emplacement du forum. Dureau de la Malle le place hypothétiquement au nord-ouest du Cothon. Il pouvait tout aussi bien se trouver au nord-est, à peu de distance des quais. Il y a encore là un problème topographique à résoudre.

Maître du port militaire, Scipion se trouve au cœur de la ville proprement dite et se prépare à attaquer Byrsa, position la plus forte de la place : *τὸ γὰρ ὀχυρώτατον τῆς πόλεως ἦν.*

« Trois longues rues y montaient de l'agora, dit Appien, formées de maisons très serrées, à six étages. » Les Romains durent faire le siège des premières maisons, les enlever et cheminer de terrasse en terrasse, au moyen de planches et de poutres jetées sur les intervalles des rues adjacentes, pour arriver jusqu'à la citadelle. On mit le feu à ce triple massif, et

δύνασθαι, εἰς τὸν τῆς Βύρσης περίβολον ἅτε καὶ ἐρυμνότερον ἀνεσκευάσαντο, καὶ μετακομίσαντες ὅσα ἠδύναντο, κατέπρησαν νυκτὸς τὸ νεώριον καὶ τῶν ἄλλων τὰ πλείω, ἵνα τῆς ἐξ αὐτῶν ὠφελείας τοὺς πολεμίους στερήσωσιν. Ὡς δ' ἔγνων τὸ ἔργον οἱ Ῥωμαῖοι, τὸν λιμένα κατέσχον καὶ ἐπὶ τὴν Βύρσαν ἐχώρησαν.

comme ce moyen de destruction était insuffisant contre des édifices bâtis en pierre, on les sapa par la base, de façon à ce que la masse s'écroulât tout entière. Six jours et six nuits d'un travail sans relâche furent employés à déblayer une partie de ces débris. . . Cependant on n'avait fait encore qu'une faible partie de la besogne lorsqu'une députation suppliante descendit du temple d'Esculape, placé au sommet de la citadelle, et vint offrir à Scipion de lui rendre la place.

Il faut lire dans Appien le récit tout entier de ces derniers jours de Carthage. Cette narration est certainement celle de Polybe, et le témoin oculaire de cette épouvantable ruine en avait retracé tous les incidents avec son exactitude ordinaire, nous allions dire avec sa froide et impitoyable précision. Les maisons qui s'écroulent avec leurs défenseurs, les survivants, femmes, enfants, vieillards, traînés par des crocs, entassés pêle-mêle avec les morts, et ensevelis tout vifs sous les débris que les assiégeants nivellent à la hâte, les membres encore palpitants qui sortent des décombres et que les cavaliers heurtent du sabot de leurs chevaux, le va-et-vient des cohortes qui se relayent dans cette œuvre de destruction, les sonneries des trompettes, les ordres que portent les aides de camp, les commandements précipités des tribuns et des centurions, aucun détail n'est oublié, et ce récit de la ruine de Carthage est un des tableaux les plus émouvants et les plus vrais que nous ait légués l'antiquité[1].

Nous disons « des plus vrais », car la couche épaisse de

[1] Appien, VIII, CXXVIII : *Σκιπίωνι δ' ἦν μὲν ἐπὶ τὴν Βύρσαν ἡ σπουδή· τὸ γὰρ ὀχυρώτατον τῆς πόλεως ἦν, καὶ οἱ πλέονες ἐς αὐτὴν συνεπεφεύγεσαν. Τριῶν δ' οὐσῶν ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς ἀνόδων ἐς αὐτὴν, οἰκίαι πυκναὶ καὶ ἐξώροφοι πανταχόθεν ἦσαν, ὅθεν οἱ Ῥωμαῖοι βαλλόμενοι τὰς πρώτας τῶν οἰκιῶν κατέλαβον, καὶ ἀπ' αὐτῶν ἠμύνοντο τοὺς ἐπὶ τῶν πλησίον. Ὅτε δ' αὐτῶν κρατήσειαν, ξύλα καὶ σανίδας τοῖς διαστήμασι τῶν στενωπῶν ἐπιτιθέντες, διέβαινον ὡς ἐπὶ γεφυρῶν. Καὶ ὅδε μὲν ὁ πόλεμος ἦν ἐπὶ τῶν τεγῶν ἄνω, ἕτερος δ' ἐν τοῖς στενωποῖς κατὰ τοὺς ἀπαντῶντας. Στόνου δὲ καὶ οἰ-*

cendres, de pierres noircies, de bois carbonisés, de fragments de métaux tordus ou fondus par le feu, d'ossements à demi calcinés, qu'on retrouve encore, à cinq ou six mètres de profondeur, sous les décombres de la Carthage romaine, témoigne assez de ce que fut cette horrible destruction.

μωγῆς καὶ βοῆς πάντα καὶ ποικίλων παθῶν ἐνεπίμπλατο, κτεινομένων τε ἐν χερσὶ, καὶ ζώντων ἔτι ῥιπτουμένων ἄνωθεν ἀπὸ τῶν τεγῶν ἐς τὸ ἔδαφος, καὶ Φερομένων ἐνίων ἐπὶ δόρατα ὀρθὰ, ἢ αἰχμὰς ἄλλας, ἢ ξίφη. Ἐνεπίμπρη δ' οὐδὲν οὐδεὶς πω, διὰ τοὺς ἐπὶ τῶν τεγῶν, ἕως ἐπὶ τὴν Βύρσαν ἧκεν ὁ Σκιπίων· καὶ τότε τοὺς τρεῖς ὁμοῦ στενωποὺς ἐνεπίμπρη, καὶ τὸ ἀεὶ πιμπράμενον ἑτέροις ὁδοποιεῖν ἐκέλευεν, ἵν' εὐμαρῶς ὁ στρατὸς ἀλλασσόμενος διαθέοι.

CXXIX : *Ἄλλη δ' ἦν ἐκ τοῦδε ὄψις ἑτέρων κακῶν, τοῦ μὲν πυρὸς ἐπιφλέγοντος πάντα καὶ καταφέροντος, τῶν δὲ ἀνδρῶν τὰ οἰκοδομήματα οὐ διαιρούντων ἐς ὀλίγον, ἀλλ' ἀθρόα βιαζομένων ἀνατρέπειν. Ὅ τε γὰρ κτύπος ἐκ τοῦδε πολὺ πλείων ἐγίγνετο, καὶ μετὰ τῶν λίθων ἐξέπιπτον ἐς τὸ μέσον ἀθρόοι νεκροὶ, ζῶντές τε ἕτεροι, πρεσβῦται μάλιστα καὶ παιδία καὶ γύναια, ὅσα τοῖς μυχοῖς τῶν οἰκιῶν ἐκέκρυπτο, οἱ μὲν καὶ τραύματα Φέροντες, οἱ δ' ἡμίφλεκτοι, Φωνὰς ἀηδεῖς ἀφιέντες. Ἕτεροι δ', ὡς ἀπὸ τοσοῦδε ὕψους μετὰ λίθων καὶ ξύλων καὶ πυρὸς ὠθούμενοι καὶ καταπίπτοντες, ἐς πολλὰ σχήματα κακῶν διεσπῶντο, ῥηγνύμενοί τε καὶ καταπασσόμενοι. Καὶ οὐδ' ἐς τέλος αὐτοῖς ταῦτα ἀπέχρη· λιθολόγοι γὰρ ὅσοι πελέκεσι καὶ ἀξίναις καὶ κοντοῖς τὰ πίπτοντα μετέβαλλόν τε καὶ ὡδοποίουν τοῖς διαθέουσιν, οἱ μὲν τοῖς πελέκεσι καὶ ταῖς ἀξίναις, οἱ δὲ ταῖς χηλαῖς τῶν κοντῶν, τούς τε νεκροὺς καὶ τοὺς ἔτι ζῶντας ἐς τὰ τῆς γῆς κοῖλα μετέβαλλον, ὡς ξύλα καὶ λίθους ἐπισύροντες ἢ ἀνατρέποντες τῷ σιδήρῳ· ἦν τε ἄνθρωπος ἀναπλήρωμα βόθρου. Μεταβαλλόμενοι δ' οἱ μὲν ἐς κεφαλὰς ἐφέροντο, καὶ τὰ σκέλη σφῶν ὑπερίσχοντα τῆς γῆς ἤσπαιρον ἐπὶ πλεῖστον· οἱ δ' ἐς μὲν τοὺς πόδας ἔπιπτον κάτω, καὶ ταῖς κεφαλαῖς ὑπερεῖχον ὑπὲρ τὸ ἔδαφος. Ἵπποι δ' αὐτοὺς διαθέοντες ἐς τὰς ὄψεις ἢ τὸν ἐγκέφαλον ἐκόλαπτον, οὐχ ἑκόντων τῶν ἐποχουμένων, ἀλλ' ὑπὸ σπουδῆς· ἐπεὶ οὐδ' οἱ λιθολόγοι ταῦτ' ἔδρων ἑκόντες· ἀλλ' ὁ τοῦ πολέμου πόνος καὶ ἡ δόξα τῆς νίκης ἐγγὺς, καὶ ἡ τοῦ στρατοῦ σπουδὴ, καὶ κήρυκες ὁμοῦ καὶ σαλπιγκταὶ πάντα θορυβοῦντες, χιλίαρχοί τε καὶ λοχαγοὶ μετὰ τῶν τάξεων ἐναλλασσόμενοι καὶ διαθέοντες, ἐνθους ἅπαντας ἐποίουν καὶ ἀμελεῖς τῶν ὁρωμένων ὑπὸ σπουδῆς.*

CXXX : *Καὶ ταῦτα πονουμένων ἐδαπανήθησαν ἐξ ἡμέραι τε καὶ νύκτες, τῆς μὲν στρατιᾶς ἐναλλασσομένης, ἵνα μὴ κάμοιεν ὑπ' ἀγρυπνίας καὶ κόπου καὶ Φόνου καὶ ὄψεως ἀηδοῦς. Σκιπίωνος δ' ἀπαύστως ἐφεστῶτος ἢ διαθέοντος ἀύπνου, καὶ σῖτον οὕτως ἐπὶ τῶν ἔργων αἱρουμένου, μέχρι κάμνων καὶ παρειμένος ἐκαθέζετο ἐφ' ὑψηλοῦ, τὰ γιγνόμενα ἐφορῶν. Πολλῶν δ' ἔτι πορθουμένων, καὶ τοῦ κακοῦ μακροτάτου δοκοῦντος ἔσεσθαι, προσέφυγον ἑβδόμης ἡμέρας αὐτῷ τινες ἐστεμμένοι στέμματα Ἀσκληπίεια· τόδε γὰρ ἦν τὸ ἱερὸν ἐν ἀκροπόλει μάλιστα τῶν ἄλλων ἐπιφανὲς καὶ πλούσιον, ὅθεν οἵδε τὰς ἱκετηρίας λαβόντες ἐδέοντο τοῦ Σκιπίωνος περὶ μόνης συνθέσθαι σωτηρίας τοῖς ἐθέλουσιν ἐπὶ τῷδε τῆς Βύρσης ἐξιέναι. Ὁ δὲ ἐδίδου, χωρὶς αὐτομόλων.*

§ 2. — LA CARTHAGE ROMAINE.

Entre la prise du Cothon et la capitulation de Byrsa, six jours s'étaient écoulés, pendant lesquels l'armée romaine, cheminant pas à pas, avait fait le siège de chaque maison, repoussé l'ennemi de terrasse en terrasse, incendié, sapé, abattu et nivelé tout ce qu'elle laissait derrière elle. Tout le quartier qui reliait les ports à l'acropole avait été ainsi rasé lorsque la citadelle se rendit. Mais le reste de la ville était encore debout, et c'est à Rome que son sort devait se décider. Consulté par Scipion, le Sénat envoya en Afrique une commission chargée de veiller à ce que l'œuvre de destruction fût accomplie jusqu'au bout[1]. On abattit les remparts, on renversa les temples et les principaux édifices, et défense fut faite de relever ou d'habiter ces ruines, que de solennelles imprécations vouèrent pour jamais aux dieux infernaux.

Une loi votée en 632, sur la proposition de Rubrius, n'en ordonna pas moins l'envoi d'une colonie latine à Carthage. C. Gracchus et Fulvius Flaccus, chargés de l'installer, consacrèrent soixante-dix jours à l'accomplissement de cette mission[2]. La nouvelle ville fut fondée sur l'emplacement même de celle dont les ruines, vingt-quatre ans plus tôt, avaient été con-

[1] Appien, VIII, CXXXV.

[2] Appien, VIII, CXXXVI : Χρόνῳ δ' ὕστερον, Γαΐου Γράκχου δημαρχοῦντος ἐν Ῥώμῃ, καὶ στάσεων οὐσῶν ἐξ ἀπορίας, ἔδοξε κληρούχους ἐς Λιβύην πέμπειν ἑξακισχιλίους. Cf. *B. C.* I, CCXLI. — Orose, V, XII : « Anno ab Urbe condita DCXXVII, Q. Caecilio Metello, T. Quinto Flaminio coss. Carthago in Africa restitui jussa vigesimo secundo demum anno quam fuerit eversa. » — Eutrope, IV, IX : « Carthago in Africa jussu Senatus reparata est quae nunc manet; annis duobus et viginti postquam a Scipione fuerat eversa deducti sunt eo cives romani. » — Plut., *C. Gracch.*, c. XI. — Solin, c. XXVII.

damnées à une éternelle solitude[1]. On se mit en règle avec les dieux en lui donnant le nom de *Colonia Junonia*[2] et en la plaçant sous la protection de la divinité topique, Astarté-Tanit, identifiée à Juno Caelestis. Il fut moins facile de désarmer les rancunes du parti aristocratique, hostile à une fondation qui se rattachait à l'ensemble de mesures sociales dont il s'était déclaré l'adversaire. De sinistres présages, exploités par l'esprit de parti, signalèrent l'installation de la ville nouvelle. Les jalons indiquant son tracé furent, dit-on, arrachés par les loups[3]. Gracchus avait énergiquement protesté contre ces fables; sa mort arrêta le développement de son œuvre. Une loi votée sur la proposition de M. Minucius Rufus abrogea celle de l'année 632, et la colonie cessa d'exister légalement. Elle n'en subsista pas moins de fait : il était impossible de déposséder les six mille citoyens déjà établis à Carthage et auxquels s'étaient joints sans doute un certain nombre d'indigènes. Un texte antique prouverait, si nous pouvions y attacher une valeur histo-

[1] Appien, VIII, CXXXVI : Διαγραφομένων δ' ἀμφὶ τὴν Καρχηδόνα τῶν θεμελίων. — *B. C.*, I, XXIV : Οἱ δὲ τῇ ἀποικίᾳ τὴν πόλιν διέγραφον, ἔνθα πότε ἦν ἡ Καρχηδονίων, οὐδὲν φροντίσαντες, ὅτι Σκιπίων αὐτὴν, ὅτε κατέσκαπτεν, ἐπηράσατο ἐς ἀεὶ μηλόβοτον εἶναι.

[2] Plut., *C. Gracchus*, c. XI. — Solin, c. XXVII.

[3] Appien, VIII, CXXXVI : Διαγραφομένων δ' ἀμφὶ τὴν Καρχηδόνα τῶν θεμελίων, λύκοι τὰ θεμέλια ἀθρόα διέσπασαν καὶ συνέχεαν. Καὶ τότε μὲν ἀνέσχεν ἡ βουλὴ τοῦ συνοικισμοῦ. — Appien, *B. C.*, I, XXIV : Ἐπιστειλάντων δὲ τῶν ἐν Λιβύῃ τὴν πόλιν ἔτι διαγραφόντων, ὅτι λύκοι τοὺς ὅρους Γράκχου τε καὶ Φουλβίου διέρριψαν ἀνασπάσαντες, καὶ τῶν μάντεων τὴν ἀποικίαν ἡγουμένων ἀπαίσιον· ἡ μὲν βουλὴ προέγραφεν ἐκκλησίαν, ἐν ᾗ τὸν νόμον ἔμελλε τὸν περὶ τῆσδε τῆς ἀποικίας λύσειν. — Plut., *C. Gracch.*, XI : Ἐν δὲ τῇ Λιβύῃ περὶ τὸν τῆς Καρχηδόνος κατοικισμὸν, ἣν ὁ Γάϊος Ἰουνωνίαν, ὅπερ ἐστὶν Ἡραίαν, ὠνόμασε, πολλὰ κωλύματα γενέσθαι παρὰ τοῦ δαιμονίου λέγουσιν. Ἥ τε γὰρ πρώτη σημαία, πνεύματος ἀφαρπάζοντος αὐτὴν, τοῦ δὲ φέροντος ἐγκρατῶς ἀντεχομένου, συνετρίβη, καὶ τὰ ἱερὰ τοῖς βωμοῖς ἐπικείμενα διεσκέδασεν ἀνέμου θύελλα καὶ διέρριψεν ὑπὲρ τοὺς ὅρους τῆς γεγενημένης ὑπογραφῆς, αὐτοὺς δὲ τοὺς ὅρους ἀνέσπασαν ἐπελθόντες λύκοι καὶ μακρὰν ᾤχοντο φέροντες.

rique sérieuse, qu'au commencement du Ier siècle avant notre ère, une partie notable de la population punique habitait encore Carthage. Dans un discours prononcé devant l'assemblée du peuple d'Athènes par le péripatéticien Athénion, ce personnage affirme que non seulement les peuples italiques, mais que les Carthaginois eux-mêmes ont envoyé des ambassadeurs à Mithridate pour conclure avec lui une alliance offensive contre Rome[1].

Peut-être faut-il reporter à cette période de transition, où la création de Gracchus avait pris une physionomie au moins aussi punique que romaine, certaines monnaies qui semblent indiquer l'existence, à Carthage même, de ces magistrats indigènes qu'on retrouve encore à l'époque impériale dans quelques cités de la Proconsulaire. Les monnaies dont nous parlons portent au droit la légende

ARISTO · MVTVMBAL · RICOCE · SVF

accompagnant deux têtes imberbes et nues dans lesquelles on a voulu reconnaître l'effigie peu reconnaissable de J. César et d'Auguste[2]. Nous pensons qu'elles représentent les deux suffètes dont les noms, essentiellement puniques, se lisent à l'exergue, et qui y figurent comme magistrats monétaires au même titre que les duumvirs des médailles de la Carthage impériale. Müller, du reste, reconnaît lui-même que ces monnaies sont antérieures au règne d'Auguste.

On est loin d'être d'accord sur l'époque à laquelle la Junonia de C. Gracchus reprit définitivement son caractère de

[1] Athénée, *Deipnosoph.*, V, L : Πάρεισι γὰρ πρὸς αὐτὸν πρέσβεις, οὐ μόνον ἐκ τῶν Ἰταλικῶν ἐθνῶν, ἄλλα καὶ παρὰ Καρχηδονίων, συμμαχεῖν ἀξιοῦντες ἐπὶ τὴν τῆς Ῥώμης ἀναίρεσιν. — [2] Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 149-151, nos 319 et 320.

colonie romaine, et notamment sur la question de savoir si la colonie de l'année 632 fut reconstituée par César. Appien raconte que le Dictateur, campant dans les environs de Carthage pendant la guerre d'Afrique, avait vu en songe une armée tout en pleurs. Frappé de cette vision, il écrivit immédiatement sur ses tablettes : « Coloniser Carthage », et, de retour à Rome, il ordonna qu'un certain nombre de colons fussent dirigés les uns sur Carthage, les autres sur Corinthe[1]. Appien ajoute que César ayant été assassiné, son fils adoptif mit à exécution la mesure projetée : Ἀλλ' ὅδε μὲν θᾶσσον ἀνηρέθη πρὸς ἐχθρῶν ἐν τῷ Ῥωμαίων βουλευτηρίῳ, ὁ δ' ἐκείνου παῖς Ἰούλιος Καῖσαρ, ὁ Σεβαστὸς ἐπίκλησιν, ἐντυχὼν ἄρα ταῖς ὑπογραφαῖς τοῦ πατρὸς, συνῴκισε τὴν νῦν Καρχηδόνα[2]. Quelques auteurs, entre autres Mannert[3], Zumpt[4] et Becker[5], ont cru pouvoir conclure de ce dernier passage que l'exécution des projets de César avait été arrêtée par sa mort. Mais on peut opposer au témoignage unique d'Appien ceux de Strabon[6], de Plutarque[7], de Pausanias[8], de Dion Cassius[9] et de Solin[10].

[1] Appien, VIII, CXXXVI : Γάϊος Καῖσαρ... λέγεται τῇ Καρχηδόνι παραστρατοπεδεύων, ὑπ' ἐνυπνίου στρατὸν πολὺν ἰδὼν κλαίοντα ἐνοχληθῆναι καὶ αὐτίκα ἑαυτῷ ἐς μνήμην ὑπογράψασθαι, Καρχηδόνα συνοικίζειν, καὶ μετ' οὐ πολὺ τῶν ἀπόρων αὐτὸν ἐς Ῥώμην ἐπανελθόντα περὶ γῆς παρακαλούντων, συνέτασσεν, ὡς πέμψων τοὺς μὲν ἐς τὴν Καρχηδόνα, τοὺς δ' ἐς Κόρινθον.

[2] Appien, *ibid.*

[3] *Géogr. anc.*, p. 335 de la traduction de Marcus.

[4] *Comment. epigr.*, p. 380.

[5] *Röm. Alterth.*, III, 1, p. 227.

[6] Strabon, XVII, p. 1189 : Ἀνελήφθη πάλιν περὶ τοὺς αὐτούς πως χρόνους ὑπὸ Καίσαρος τοῦ Θεοῦ, πέμψαντος ἐποίκους Ῥωμαίων τοὺς προαιρουμένους καὶ τῶν στρατιωτῶν τινας.

[7] Plut. *Caes.* LVII : Ἀνελάμβανε τὸν δῆμον ἑστιάσεσι καὶ σιτηρεσίοις, τὸ δὲ στρατιωτικὸν ἀποικίαις ὧν ἐπιφανέσταται Καρχηδὼν καὶ Κόρινθος ἦσαν, αἷς καὶ πρότερον τὴν ἅλωσιν καὶ τότε τὴν ἀνάληψιν ἅμα καὶ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον ἀμφοτέραις γενέσθαι συνέτυχε.

[8] Pausanias, II, 1, 2 : Ὕστερον λέγουσιν ἀνοικίσαι Καίσαρα (Κόρινθον)..... ἀνοικίσαι δὲ καὶ Καρχηδόνα ἐπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς αὐτοῦ.

[9] Dion Cassius, XLIII, L : Τούτοις τε οὖν ἐσεμνύνετο καὶ ὅτι καὶ τὴν Καρχηδόνα τήν τε Κόρινθον ἀνέστησε.

[10] Solin, c. XXVII : « Carthago post an-

Nous pensons, pour notre part, que les deux opinions peuvent se concilier. Il nous paraît certain que César donna suite à son projet et envoya un certain nombre de colons à Carthage. Mais il résulte d'un passage de Tertullien que la colonie ne fut régulièrement reconstituée que sous Auguste [1]. Elle ne le fut même pas du premier coup. Après avoir reconquis l'Afrique sur Lépide, en 719 (35 avant notre ère), Statilius Taurus aurait tenté une première restauration de Carthage. Six ans plus tard, Auguste répara les pertes qu'elle avait éprouvées pendant l'administration de Lépide [2], en lui envoyant un renfort de trois mille citoyens romains, auxquels se joignirent d'autres colons pris dans le pays même [3]. Mais ce ne serait que vers 740 ou 741 qu'elle aurait été définitivement reconstituée comme colonie par les soins de Sentius Saturninus. Elle reçut le nom de *Colonia Julia Carthago* [4].

Appien laisse entendre que la colonie d'Auguste fut établie aussi près que possible, mais non pas sur l'emplacement même de la ville punique, et qu'on tint compte des imprécations religieuses prononcées par Scipion [5]. Peu vraisemblable

nos septingentos triginta septem exciditur quam fuerat constituta... demum in claritatem secundae Carthaginis interjectis centum et duobus annis, M. Antonio, P. Dolabella consulibus, alterum post urbem Romam terrarum decus. »

[1] Tertullien, *De pallio*, p. 917, éd. Oehler : « Vobis vero post injuriae beneficium,... post Gracchi obscoena omina et Lepidi violenta ludibria, post trinas Pompei aras et longas Caesaris moras, ubi moenia Statilius Taurus imposuit, sollemnia Sentius Saturninus enarravit, cum concordia juvat, toga oblata est. » — Ce passage nous paraît décisif; Tertullien devait connaître mieux que personne l'histoire de sa ville natale et s'adressait à des gens qui ne l'ignoraient pas.

[2] Diodore, LII, XLIII : Τὴν Καρχηδόνα *ἐπαπώκισεν, ὅτι ὁ Λέπιδος μέρος τι αὐτῆς ἠρημώκει καὶ διὰ τοῦτο τὰ δίκαια τῆς ἀποικίας σφῶν λελυκέναι ἐδόκει.*

[3] Appien, VIII, CXXXVI : *Οἰκήτοράς τε Ῥωμαίους μὲν αὐτὸν τρισχιλίους μάλιστα πυνθάνομαι, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐκ τῶν περιοίκων συναγαγεῖν.*

[4] C'est celui que donnent les monnaies frappées sous Auguste et Tibère (Müller, II, p. 149) et deux inscriptions africaines, l'une de Thugga (*C. I. L.*, t. VIII, 1497), l'autre d'Avitta (*ib.*, 805).

[5] Appien, VIII, CXXXVI : Ὁ δ' *ἐκείνου*

en elle-même, cette assertion est démentie par d'autres textes aussi bien que par les faits. Pline affirme que la colonie fut établie sur les ruines mêmes de la ville punique, *in vestigiis magnae Carthaginis.* Dion Cassius, qui avait été proconsul d'Afrique, dit que César tint à prouver, en relevant de leurs ruines Carthage et Corinthe, qu'« il ne gardait aucune haine contre des lieux célèbres, innocents des actes coupables de leurs anciens possesseurs » : *ἀπέδωκε τῇ μνήμῃ τῶν ἐνοικησάντων ποτε αὐτὰς, μηδὲν διὰ τὴν ἐκείνων ἔχθραν τοῖς χωρίοις τοῖς μηδὲν σφᾶς ἀδικήσασι μνησικακήσας.* Solin, de son côté, ne distingue pas deux Carthages romaines : il ressort, au contraire, de son récit, que la colonie de Gracchus, fondée sur l'emplacement même de la ville punique, ne sortit de son obscurité que sous le consulat d'Antoine et de Dolabella, c'est-à-dire immédiatement après la mort de César [1]. Les ruines de la Carthage romaine, d'autre part, sont superposées à celles de la ville punique : les vestiges encore reconnaissables des ports, du cirque, de l'amphithéâtre, dont la position peut être fixée avec certitude, prouvent que la colonie de César et d'Auguste, comme celle de Gracchus, était établie sur l'emplacement même de la rivale de Rome. Elle s'étendait, en d'autres termes, entre les ports, qui assuraient sa prospérité, et les deux grands réservoirs puniques indispensables à son existence.

Lorsqu'on jette les yeux sur la carte dressée par Falbe, on est frappé de la régularité, si insolite en pays arabe, avec la-

παῖς Ἰούλιος Καῖσαρ, ὁ Σεβαστὸς ἐπίκλησιν... συνῴκισε τὴν νῦν Καρχηδόνα, ἀγχοτάτω μάλιστα ἐκείνης, φυλαξάμενος τῆς πάλαι τὸ ἐπάρατον.

[1] Solin, c. XXVII : « Carthago post annos septingentos triginta septem exciditur, quam fuerat constituta. Deinde à C. Graccho colonis Italicis data, et Junonia dicta, aliquantisper ignobilis, humilis et languido statu; demum in claritatem secundae Carthaginis interjectis centum et duobus annis, M. Antonio, P. Dolabella consulibus, alterum post urbem Romam terrarum decus. »



quelle les chemins tracés dans les plaines qui environnent Carthage se coupent à angle droit et à intervalles égaux. Les divisions ainsi formées sont coordonnées à deux grandes lignes, dont l'une, partant de la tour de Sidi-bou-Saïd, dans la direction de Tunis, longe la face sud-est des grandes citernes, tandis que l'autre, s'élevant perpendiculairement du centre du plateau de Byrsa, longe la face nord-est des mêmes citernes, traverse la plaine d'El-Marsa, suit le pied du Djebel Khaoui et va se perdre au delà de Kamart entre le sable et les dunes. Onze des carrés subordonnés à ces grandes lignes mesurent 2,400 pieds de côté, c'est-à-dire environ 708 mètres. Or la centurie romaine, équivalant comme superficie à 51 hectares, formait précisément un rectangle de 714 mètres de côté.

Il n'est donc pas douteux que cette division du sol des environs de Carthage ne remonte, comme l'avait déjà supposé Falbe, à l'établissement de la colonie romaine. Pareil fait, du reste, a été observé en Italie : on remarque encore des vestiges de divisions semblables entre Cesena et Bologne.

Rentrée, grâce à Auguste, dans la plénitude de ses droits, la colonie romaine de Carthage ne tarda pas à prendre un rapide accroissement. Strabon la cite déjà comme une des villes les plus peuplées de l'Afrique[1]. Pomponius Mela la représente également comme florissante, *iterum opulenta*[2]. Ses murailles, toutefois, ne furent pas relevées. La politique soupçonneuse de Rome ne permit pas à la ville nouvelle, toute romaine qu'elle était, de reconstruire ses remparts. Ce fut seulement à la

[1] XVII, xv, 44 : *Καὶ νῦν εἴ τις ἄλλη καλῶς οἰκεῖται τῶν ἐν Λιβύῃ πόλεων.*

[2] VII, xvi : « Nunc populi romani colonia, olim imperii ejus pertinax aemula, jam quidem iterum opulenta, etiam nunc tamen priorum excidio rerum quam ope praesentium clarior. »

veille de l'invasion vandale, en 424, que Théodose II l'autorisa à s'entourer d'une enceinte fortifiée[1].

Nous n'avons pas de données précises sur l'époque à laquelle Carthage succéda à Utique comme chef-lieu de la province d'Afrique. Dureau de la Malle se fonde à tort sur l'incident de Marius pour supposer que la colonie de Gracchus était devenue dès l'origine la résidence du préteur. La fin tragique de Fabius Hadrianus, brûlé vif dans son palais, à Utique, en 672[2], prouve que quatre ans après l'apparition de Marius en Afrique le gouverneur de la province n'avait pas encore transporté le siège de son administration à Carthage. Wilmanns, par contre, nous paraît tomber dans l'autre extrême lorsqu'il conclut d'un texte épigraphique trouvé à Bou-Châteur, et portant le nom de Domitius Ahenobarbus[3] proconsul d'Afrique en 742, que la résidence du gouverneur n'avait pas encore été, à cette date, transférée à Carthage. L'inscription de Bou-Châteur constate simplement une mesure administrative appliquée à Utique et ne prouve pas plus, quant à la résidence du gouverneur, que tant d'autres dédicaces trouvées dans le reste de la province et où figure le nom du proconsul. Il nous paraît plus conforme à la vraisemblance de rattacher le transfert du siège du gouvernement d'Utique à Carthage à la reconstitution définitive de la colonie par Sentius Saturninus (740-741). Le proconsulat

[1] *Chron.* Prosperi Tironis Aquit., p. 213, Paris, 1711 : « Theodosii anno secundo, muro Carthago circumdata, quae ex tempore quo vetus illa destructa est, sanctione Romanorum, ne rebellioni esset, munimento murorum non est permissa vallari. »

[2] Liv., *Epit.* LXXVI.

[3] *C. I. L.*, t. VIII, n° 1180 :

L. DOMITIVS AHENOBARBVS
PRO.COS
TRIMOD.POSVIT.QVA.CIVITATES SAL.EM

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Domitius Ahenobarbus date, comme nous l'avons dit, de l'année suivante.

Carthage reçut de Commode le nom éphémère de *Colonia Alexandria Commoda Togata*[1]. Caracalla lui donna celui de *Colonia Aurelia Antoniniana Carthago*, qu'on voit figurer dans un document de cette époque[2]. Septime Sévère lui accorda une faveur plus sérieuse en l'admettant à jouir du droit italique. Elle reçut enfin de Justinien son dernier surnom, *Justiniana :* l'archevêque de Carthage est qualifié, au concile de 553, d'*Archiepiscopus Justinianae Carthaginis*[3].

Prise et saccagée en 697-698 par Hassan, Carthage ne se releva plus de ses ruines, et ce fut alors seulement qu'elle fut condamnée à cette solitude à laquelle l'avaient vouée les imprécations religieuses du second Africain. Aucun centre indigène de quelque importance ne se fonda sur cet emplacement privilégié[4]. Les Arabes s'établirent à Tunis, plus éloignée de la mer et par conséquent plus à l'abri des attaques des puissances chrétiennes. Carthage ne fut plus qu'une vaste carrière où l'on vint de toutes parts chercher des matériaux. « Depuis l'époque de la chute de cette ville, dit Édrisi, jusqu'à ce jour, on a continuellement pratiqué des fouilles dans ses débris et même sous les fondations des plus anciens édifices. On y a découvert des marbres de tant d'espèces différentes qu'il serait

[1] *C. I. L.*, t. VIII, n° 1220.

[2] Ulpien, *Dig.*, L. XV, VIII, XI.

[3] *Acta Concil. a. 553*, Harduin, t. III, p. 202.

[4] Au temps d'Édrisi, quelques chefs arabes de la tribu des Banou Ziyâd habitaient et avaient entouré d'un mur de terre la partie la plus élevée de l'emplacement de Carthage, appelée *El-Moâllaka*. C'est encore le nom que porte le hameau de Maâlka, voisin de l'amphithéâtre et des citernes occidentales. — Tillemont (*Hist. de saint Louis*, t. V, p. 154) rapporte qu'un souverain musulman aurait essayé, en 1180, de relever Carthage. Cette tentative n'eut qu'un médiocre succès, puisque quatre-vingt-dix ans plus tard, à l'époque de l'expédition de saint Louis, Carthage n'était qu'une misérable bourgade.

impossible de les décrire. Un témoin oculaire rapporte en avoir vu extraire des blocs (colonnes) de quarante empans de hauteur sur sept de diamètre. Ces fouilles ne discontinuent pas; les marbres sont transportés au loin dans tous les pays, et nul ne quitte Carthage sans en charger des quantités considérables sur des navires ou autrement; c'est un fait très connu.» Les bâtiments des républiques italiennes exploitèrent pendant tout le moyen âge cette carrière à ciel ouvert. La cathédrale de Pise, d'après une tradition locale, aurait été bâtie tout entière avec des marbres de Carthage. C'est également de là qu'on a tiré jusqu'à nos jours tous les matériaux des édifices de Tunis et des nombreuses villas des environs. Il existait encore tout récemment une corporation de «chercheurs de pierres», qui n'avait d'autre métier que de fouiller les fondations d'édifices disparus.

Les seules ruines auxquelles on puisse appliquer un nom sont celles de l'amphithéâtre et du cirque, reconnaissables à leur forme caractéristique.

Amphithéâtre.

Situé à peu de distance du hameau de Maâlka, dans la direction du sud-ouest, l'amphithéâtre n'offre plus qu'une excavation elliptique, d'une douzaine de mètres de profondeur, dont les deux axes mesurent 90 mètres sur 30. Toutes les pierres du revêtement ont été enlevées et les contours de l'édifice ne sont plus indiqués que par d'énormes masses de blocage.

Nous croyons que c'est l'amphithéâtre qu'El-Bekri désigne sous le nom d'*El-Thiater*, الطياتر, et dont il donne la description suivante: «Le monument le plus merveilleux de Carthage est la maison de divertissement que l'on nomme aussi *Thiater*. Elle se compose d'un cercle d'arcades soutenues par des colonnes et surmontées par d'autres arcades semblables à celles du premier rang. Sur les murs de cet édifice on voit les

images de tous les animaux et des gens qui s'adonnent aux métiers. On y distingue des figures qui représentent les vents; celui de l'orient a l'air souriant; celui de l'occident, un visage renfrogné[1]. » El-Bekri revient un peu plus loin sur la description de cet édifice. Après avoir parlé de la *Moâllaka*, « château d'une grandeur et d'une hauteur énormes, composé de voûtes en plein cintre à plusieurs étages, » l'écrivain arabe ajoute : « Vers l'occident de cet édifice, qui domine la mer, est le château connu sous le nom de Thiater, *le même qui renferme la maison de divertissement dont nous venons de parler;* il a beaucoup de portes et de soupiraux et se compose de plusieurs étages. Au-dessus de chaque porte on remarque l'image d'un animal en marbre, et des figures qui représentent des artisans de toutes les classes[2]. » Il est évident qu'il s'agit du même édifice.

La description d'Édrisi, postérieure de près d'un siècle, est plus précise encore.

« On voit encore aujourd'hui à Carthage de remarquables vestiges de constructions romaines et, par exemple, le théâtre, qui n'a pas son pareil en magnificence dans l'univers. En effet cet édifice est de forme circulaire et se compose d'environ cinquante arcades; chacune de ces arcades embrasse un espace de trente empans; entre chaque arcade et sa pareille est un pilier haut de quatre empans et demi; la largeur du pilier avec ses deux pilastres est d'autant. Au-dessus de chacune de ces arcades s'élèvent cinq rangs d'arcades les unes au-dessus des autres, de mêmes formes et de mêmes dimensions, construites en pierre de l'espèce dite *kaddzân*, d'une incomparable bonté. Au sommet de chaque arcade est un cartouche rond, et sur ceux de l'arcade inférieure on voit diverses figures et représen-

[1] El-Bekri, trad. de M. de Slane, p. 105. — [2] El-Bekri, p. 106.

tations curieuses d'hommes, d'artisans, d'animaux et de navires, sculptées sur la pierre avec un art infini. Les arcades supérieures sont polies et sans ornements. Il était destiné, d'après ce qu'on rapporte, aux jeux et aux spectacles publics qui avaient lieu chaque année à jours fixes[1]. »

Théâtre.

Le cirque se retrouve à 600 mètres au sud-sud-ouest de l'amphithéâtre, entre Maâlka et Douar-ech-Chatt. Il mesure 675 mètres sur 100. La *Spina,* large de $5^{m},50$, subsiste encore sur une étendue de plus de 1,000 pieds. Comme l'amphithéâtre, le cirque n'a conservé que son ossature de blocage : tous les revêtements ont disparu. Si l'on admet une correction proposée par M. de Slane au texte d'El-Bekri, ce serait au cirque que s'appliquerait la description donnée par ce géographe d'un des grands édifices de Carthage dans lequel on avait cru retrouver le gymnase[2]. « Il y a encore, dit El-Bekri, le château nommé *Koumech,* qui est aussi à plusieurs étages appuyés sur des colonnes de marbre d'une grosseur et d'une hauteur énormes. Sur le chapiteau d'une de ces colonnes douze hommes pourraient s'asseoir les jambes croisées, et avoir au milieu d'eux une table pour y manger et pour y boire. Elles sont cannelées, blanches comme la neige et brillantes comme le cristal; quelques-unes sont encore debout, les autres sont tombées par terre[3]. »

Cirque.

Dureau de la Malle n'en a pas moins supposé que le *Thiater* d'El-Bekri était le groupe de ruines qui s'élève sur les bords de la mer au sud des citernes puniques, et qui porte le numéro 69

[1] El-Edrisi, trad. de Dozy et de Goeje, p. 131-132.

[2] Un des manuscrits donne la leçon حومس, *houmes,* dans laquelle Quatremère avait cru reconnaître le mot جومنس, *djoumnas.* Les autres textes donnent la forme قومش, *koumech,* que M. de Slane propose de lire قرقش, *kirkoch,* « cirque ».

[3] El-Bekri, traduction de M. de Slane, p. 106.

dans le plan général de Falbe. L'auteur de la Topographie de Carthage justifie sa conjecture :

1° Sur le passage d'El-Bekri qui place le *Thiater* à l'occident de la Moâllaka;

2° Sur l'identité de la Moâllaka et des citernes puniques;

3° Sur l'existence, dans la ruine n° 69, d'un péristyle de forme concave indiqué par un segment *dont la corde est de 120 pieds*.

« Ce sont, ajoute Dureau de la Malle, les propres paroles de M. Falbe, qui a pris ces ruines pour les débris d'un temple. Le passage précité de Bekri qui met le théâtre à l'occident des piscines maritimes, de plus la position de cette enceinte circulaire placée en amphithéâtre au bord de la mer, comme les théâtres grecs en général, et particulièrement ceux d'Éphèse, de Milet et de Tauroménium en Sicile, ne nous laissent aucun doute que les ruines dont j'ai parlé ne soient les débris du théâtre décrit par Apulée et par Bekri[1]. »

Tout ce raisonnement porte à faux, comme la plupart des arguments sur lesquels Dureau de la Malle a cherché à étayer ses conjectures. Nous ignorons, en premier lieu, la position du monument que Bekri désigne sous le nom de *Moâllaka,* « la suspendue », mais ce nom même, comme la description qu'il en donne, ne permet pas de l'identifier aux citernes puniques, qui ne dominent pas la mer et ne s'élèvent que de quelques pieds au-dessus du sol. En second lieu, et en admettant même que la Moâllaka soit identique aux citernes, l'édifice que Dureau de la Malle considère comme le théâtre se trouve situé, non pas à l'occident des citernes, comme le dit El-Bekri, mais au sud de ces réservoirs. Quant au « péristyle concave » de la ruine n° 69, Dureau de la Malle aurait dû s'en tenir à l'opinion de

[1] *Topogr. de Carthage*, p. 193.

Falbe, qui regarde cette ruine comme un temple ou une basilique et le segment comme une partie d'abside.

Nous devons donc rayer le théâtre de la liste des monuments de la Carthage romaine qu'il est possible de déterminer.

Nous en dirons autant du gymnase, que Dureau de la Malle retrouve dans la ruine n° 67 du plan de Falbe, et auquel s'appliquerait, d'après lui, la description de l'édifice qu'un seul des manuscrits d'El-Bekri désigne sous le nom de *Houmes*.

L'hypothèse de Dureau de la Malle ne repose que sur la lecture *Djoumnas* au lieu de *Homas*, proposée par Quatremère, et sur une phrase de la traduction de ce savant qui place le Houmas près de la « citerne des démons », *Mouadjel ech-Cheïatin*, c'est-à-dire près des citernes orientales. Or nous avons vu que tous les manuscrits d'El-Bekri, sauf celui qu'a suivi Quatremère, donnent la forme *Koumech* (ou *Kirkoch*, d'après la conjecture de M. de Slane). La lecture *Djoumnas* est donc peu vraisemblable. Le texte d'El-Bekri, d'autre part, n'indique pas, comme le fait supposer à tort la traduction plus élégante que fidèle de Quatremère, que le *Houmas* fût voisin des citernes puniques. El-Bekri dit simplement, en continuant l'énumération des principales ruines de Carthage : « On y remarque aussi une grande voûte dont l'extrémité échappe aux regards, et qui renferme sept vastes réservoirs nommés *Mouadjel ech-Cheïatin*, « les citernes des démons »; ils contiennent une eau très ancienne, qui y est restée depuis un temps immémorial[1]. »

Parmi les édifices dont l'emplacement peut être considéré comme probable, sinon comme certain, nous ne pouvons guère nommer que le temple d'Esculape, le palais des proconsuls, l'*Hiéron* de Caelestis, et l'Odéon de Vigellius Saturninus.

[1] El-Bekri, traduction de M. de Slane, p. 106. Quatremère traduit : « Près de là commencent de vastes réservoirs appelés citernes des Diables. »

Le temple d'Esculape.

Nous savons par un texte formel qu'une partie de la population de la colonie d'Auguste était d'origine punique. On peut donc admettre avec Beulé que les temples furent reconstruits sur l'emplacement même des anciens sanctuaires. Le temple d'Esculape, nommé par Apulée[1], devait par conséquent couronner l'acropole comme à l'époque punique. L'établissement de Saint-Louis en marque sans doute la position. En comparant les débris de colonnes et de chapiteaux découverts lors de la construction de la chapelle à ceux qu'il a trouvés lui-même dans les décombres du versant oriental de la colline, Beulé a cru pouvoir le reconstruire par la pensée. « L'édifice tout entier était en marbre blanc et d'ordre corinthien. Les débris de chapiteaux, de pilastres, les rinceaux des frises, montrent avec quelle élégance et quelle pureté l'ornementation avait été traitée. Le style me paraît celui des plus beaux temps de l'architecture romaine sous l'empire. Les colonnes étaient cannelées et concaves dans leur partie supérieure; dans la partie inférieure, les cannelures étaient convexes. Chaque cannelure avait $0^{m},09$ de corde; les baguettes qui les séparaient avaient $0^{m},03$ de largeur; donc, en supposant vingt-quatre cannelures, on compte que les colonnes avaient $2^{m},88$ de circonférence, près de 9 pieds. Parmi les fragments de corniche et de frises, j'ai mesuré des oves qui ont $0^{m},10$ de hauteur sur $0^{m},16$ de largeur, des perles qui ont jusqu'à $0^{m},08$ de diamètre dans leur plus grand axe. Les feuilles d'acanthe qui forment soit les chapiteaux, soit les rinceaux des frises, sont d'un travail délicat et d'un effet large[2]. »

Un fragment de bas-relief représentant un temple d'ordre ionique et une couronne de chêne a fait penser à Beulé que

[1] Apul., *Florid.*, p. 146. — [2] *Fouilles à Carthage*, p. 75 et 76

l'angle sud-est de Byrsa, où a été découvert ce débris, avait pu être l'emplacement du temple de Jupiter dont parle un document de l'époque chrétienne[1]. L'auteur, du reste, n'insiste pas sur cette conjecture[2].

Le palais proconsulaire.

Un certain nombre de textes antiques permettent de supposer que le *praetorium* ou palais proconsulaire était situé sur un des versants de la colline de Byrsa, probablement sur les pointes qui regardent le sud-est et dominent le forum, les quais et les ports. Le récit que fait Tacite d'une sédition du peuple de Carthage montre que la demeure des proconsuls était assez près du forum pour qu'on pût distinguer les cris de la multitude[3]. Un passage des *Actes des martyrs* prouve, d'autre part, que le *praetorium* était très voisin du quartier qui s'étendait entre le temple d'Esculape et celui de Saturne[4]. Il était enfin situé sur une hauteur[5], et de cette hauteur on apercevait le golfe de Carthage[6]. En rapprochant ces diverses indications, on est conduit à placer le palais proconsulaire sur le versant oriental de Byrsa.

Or, précisément sur ce versant, à quinze mètres au-dessous

[1] *Monum. vet. ad Donatist.*, p. 162.

[2] *Fouilles à Carthage*, p. 76 et 77.

[3] Tacite, *Hist.*, IV, XXXVIII.

[4] Avant d'être interrogé par Galerius, saint Cyprien est confié au *strator* du proconsul, qui habitait non loin du *praetorium*, dans le quartier de Saturne, *in vico qui dicitur Saturni, inter Veneream et Salutariam* (Ruinart, *Acta martyr.*, p. 205).

[5] Lorsque l'évêque de Carthage est conduit devant son juge, il *monte*, de même qu'il lui faut *descendre* pour quitter le palais : *Ascendendo ad palatium et descendendo* (Vict. Vit., *Hist. persec. Vand.*, p. 104). De même Bélisaire monte au palais proconsulaire, devenu la résidence des rois vandales : Ἐς τὸ παλάτιον ἀναβὰς, ἐν τῷ Γελίμερος θρόνῳ ἐκάθισεν (Procope, *De bello Vand.*, I, 30).

[6] Procope (*De bello Vand.*, I, 20) raconte que, dans la nuit qui suivit la défaite des Vandales, et avant que Bélisaire fût entré dans Carthage, le geôlier de l'Ἀγκών, nom que portaient les cachots du palais, vint offrir aux prisonniers de les délivrer s'ils lui promettaient de le protéger à leur tour. Comme ceux-ci hésitaient à croire son récit, il ouvrit un volet et leur montra la flotte byzantine qui se dirigeait vers le lac de Tunis. Les prisons du palais regardaient par conséquent le sud-est.

IMPRIMERIE NATIONALE.



de la plate-forme de Saint-Louis, Beulé a constaté l'existence d'un édifice considérable, dont ses fouilles n'ont malheureusement fait reconnaître qu'une partie. « Pour bien comprendre la position du monument que je vais décrire, dit Beulé, il faut se rappeler qu'il est situé sur la pente de Byrsa et que les niveaux des divers édifices étaient nécessairement différents. Au sommet était le temple d'Esculape, sur une terrasse qu'entourait le mur massif du péribole. Au-dessous de cette terrasse, adossé au péribole, un monument avait été construit, mais à quarante pieds plus bas, afin de ne point masquer le temple. Ce monument, composé de sept salles parallèles et voûtées, appuyait les culs-de-four qui terminaient le fond de chaque salle sur le mur d'enceinte du temple. . .

« . . . Le cul-de-four central a $6^{m},25$ de diamètre. Sa hauteur est d'un peu plus de 8 mètres; mais comme le sommet de la voûte manque, il est probable que la hauteur totale était de 10 mètres. Toute la partie supérieure, qui a la forme d'une demi-sphère, est ornée de caissons en stuc blanc. Ces caissons sont des losanges qui suivent les contours de la coupole, en s'élargissant ou se rétrécissant, selon les besoins de la perspective. Ils sont décorés de moulures en relief qui représentaient des oves, des fers de lance et des canaux de beaucoup plus petite proportion. J'ai remarqué encore quelque trace de couleur que l'action de l'air a fait promptement disparaître. . . Au-dessous des caissons, il y a un rang de briques épais de $0^{m},40$. C'est le seul échantillon de construction en brique que j'aie trouvé à Carthage. Plus bas commencent des assises de tuf d'une grandeur modérée et qui vont jusqu'au sol. Elles portent des trous de crampons qui annoncent un revêtement de marbre enlevé ou tombé. On voyait, en effet, mêlés à la terre qui remplissait l'édifice, de nombreux fragments de serpentin, de porphyre,

de cipolin, de marbre veiné de Numidie. Le peu d'épaisseur des plaques mutilées prouvait assez qu'elles servaient de revêtement. Ces plaques, outre les crampons qui les retenaient, avaient pour lit cinq centimètres de ciment romain; le ciment reste encore par places... A un mètre et demi au-dessus du sol l'abside est rétrécie par une sorte de base circulaire qui en remplit le contour. La face horizontale et la face verticale étaient revêtues de marbre précieux : non seulement le ciment mêlé de grands tessons se voit encore, mais des crampons de bronze étaient restés en place... La salle centrale était pavée avec une grande magnificence. Une mosaïque de marbres précieux lui servait de dallage, mosaïque qui formait de grands dessins géométriques, des rosaces variées.

« ...Le cul-de-four qui est à droite du spectateur placé en face du centre de l'édifice est moins richement orné que le cul-de-four central. Il n'a ni caissons, ni moulures, ni revêtements de marbre, mais seulement un enduit de stuc qui a dû jadis être peint... Plus bas la construction est la même que dans le cul-de-four principal. Ce sont des assises de tuf régulières... Au fond de cette seconde salle se trouve, non plus un banc circulaire, mais un grand piédestal carré, qui a pu être aussi un tribunal sur lequel siégeait un magistrat. Si c'était un piédestal, telle est sa dimension qu'il n'a pu porter qu'une statue colossale ou équestre. Si c'était un tribunal, il faudrait croire que le monument qui nous occupe est bien réellement le palais du proconsul romain et qu'à côté de la *Delphica,* salle des festins, nous rencontrons la salle des jugements où les proconsuls romains, les rois vandales, Bélisaire, Salomon, Héraclius et tous les gouverneurs envoyés de Byzance, auraient rendu la justice...

« ... Sur le côté gauche du cul-de-four, presque au sommet

du mur et à la naissance du cintre, on voit une très petite niche qui n'a que 20 centimètres de haut sur 10 de large. Elle a été taillée après coup dans la muraille et porte des traces de couleur rouge. Quatre trous de scellement aux quatre coins, des rainures d'engagement, attestent que cette niche était fermée anciennement par une porte solide. Je n'ai pu encore m'expliquer quelle était sa destination. Ce qui est certain, c'est qu'elle a été creusée d'une façon grossière et dans les bas temps, plusieurs siècles après la construction du palais.

« Enfin deux autres salles à droite de cette dernière et une cinquième salle, à gauche de la salle principale, sont terminées également par des culs-de-four. J'en ai dégagé seulement le sommet, qui est revêtu de stuc et n'offre aucune particularité digne d'être remarquée. Là se sont arrêtées mes explorations. . .

« . . . Nous savons par les historiens que plusieurs monuments étaient situés près du temple d'Esculape : une église consacrée à la Vierge, bâtie par l'ordre de Justinien, la Curie où se réunissait le Sénat, la bibliothèque publique de Carthage, le palais du proconsul, qui fut aussi le palais des rois vandales.

« On ne peut reconnaître l'église de la Vierge dans un édifice composé de sept salles différentes . . Il semble qu'il faille écarter aussi l'idée de la Curie; car les réunions d'un sénat demandent une vaste enceinte et non point sept chambres séparées. . . Les mêmes considérations m'empêchent de nommer la bibliothèque publique de Carthage, quoique le plan paraisse mieux se prêter à une telle attribution... Mais la bibliothèque était dans l'enceinte consacrée à Esculape, comme si le même dieu devait présider à la santé du corps et à la nourriture de l'âme. Il ne reste donc que le palais des proconsuls. Sans tran-

cher prématurément une question qui ne peut être résolue que par un déblai complet, j'avoue que les ruines répondent assez à l'idée qu'on se fait d'une habitation consulaire. Ces sept grandes salles voûtées, ornées de reliefs et de peintures, avec des statues et des marbres précieux, ouvrant toutes sur la mer, étaient la partie la plus importante d'un vaste ensemble de constructions. . . La situation était admirable, en face de la mer, à l'abri des vents du nord, sur la colline la mieux aérée et la plus saine de Carthage. Ce ne serait point non plus une coïncidence sans valeur que de pouvoir reconnaître, dans les deux salles que j'ai commencé à découvrir, la *salle des festins* et la *salle des jugements.* Mais je n'insisterai pas davantage sur une hypothèse que des fouilles ultérieures peuvent seules justifier. »

Le temple de Caelestis.

Parallèlement au flanc nord-est de Byrsa s'étend une colline de même forme, un peu moins élevée, mais d'une superficie plus grande. C'est là que Dureau de la Malle et Beulé placent l'*Hiéron* de Caelestis [1]. On sait par l'auteur anonyme du livre *De promissis et praedictionibus* que ce vaste sanctuaire n'avait pas moins de deux mille pas de circonférence et renfermait dans son enceinte, outre le temple de Junon, ceux de toutes les autres divinités [2]. Longtemps fermé et envahi par les broussailles et les ronces, le temple de Caelestis fut consacré au

[1] *Topographie de Carthage*, p. 171. — *Fouilles à Carthage*, p. 26 : « L'*Hiéron* de Junon avait été établi sur une hauteur voisine de Byrsa et isolée. Ce sanctuaire, où l'on éleva successivement des temples aux divinités les plus diverses, ressemblait par son isolement aux sanctuaires célèbres de Samos, d'Argos, d'Olympie, d'Épidaure, de l'Isthme. La coutume orientale avait prévalu aux premiers temps de la Grèce et fait constituer, à côté de la ville des hommes, une ville consacrée aux dieux. »

[2] « Apud Africam Carthaginis Caelestis inesse ferebant templum nimis amplum, omnium deorum aedibus vallatum, cujus platea lithostrata pavimento ac pretiosis columnis et moenibus decorata, prope in duobus fere milibus passuum protendebatur. » (*De prom. et praed.*, III, XXXVIII, 5.)

culte chrétien le jour de Pâques de l'année 399, et l'évêque Aurelius y plaça son siège, là même où était la statue de la déesse[1]. Le culte de Caelestis était si profondément enraciné dans les mœurs de la Carthage chrétienne[2] que son ancien sanctuaire n'en fut pas moins compris dans la mesure par laquelle Constance, en 421, ordonna la destruction de tous les temples païens. L'Hiéron fut transformé en cimetière[3].

L'Odéon.

L'Odéon est probablement l'édifice semi-circulaire que les dernières fouilles du P. Delattre ont fait découvrir sur les hauteurs qui s'étendent entre la colline de Caelestis et la mer. C'est sur ces mêmes hauteurs, en effet, qu'ont été trouvées les tombes phéniciennes dont il a été question plus haut, et l'on sait, par un texte de l'époque de Septime Sévère, que l'Odéon fut construit sur un ancien cimetière punique : « Ses fondations sacrilèges, dit Tertullien, bouleversèrent des sépultures qui dataient de près de cinq siècles[4]. » Un autre passage du même auteur donne la date exacte de la construction de l'Odéon. Ce fut sous

[1] *De promissis et praedictionibus :* « Cum diutius clausum incuria, spinosa virgulta circumsepta obruerent, velletque populus usui verae religionis vindicare, dracones aspidesque illic esse ob custodiam templi, gentilis populus clamitabat. Quo magis Christiani fervore succensi, ea facilitate omnia amoverunt illaesi, qua templum suo vero caelesti regi et domino consecrarent. Nam cum sancta Paschae solemnis ageretur festivitas, collecta illic et undique omni curiositate etiam adveniens multitudo sacerdotum multorum, pater et dignae memoriae nominandus antistes Aurelius, caelestis jam patriae civis, cathedram illic loco Caelestis et habuit et sedit. Ipse tunc aderam cum sociis et amicis... » (III, XXXVIII, 5.)

[2] Saint Augustin (*De Civit. Dei*, II, IV) se plaint de l'affluence des chrétiens aux cérémonies païennes du culte de Caelestis : « spectante et audiente utriusque sexus frequentissima multitudine. » Salvien (*De Gub. Dei*, VIII, LII) leur reproche de préférer Caelestis à Jésus-Christ.

[3] *De promissis et praed.*, III, XXXVIII, 5 : « Sub Constantio et Augusta Placidia, Urso insistente tribuno, omnia illa templa ad solum usque perducta : agrum reliquit in sepulturam scilicet mortuorum. »

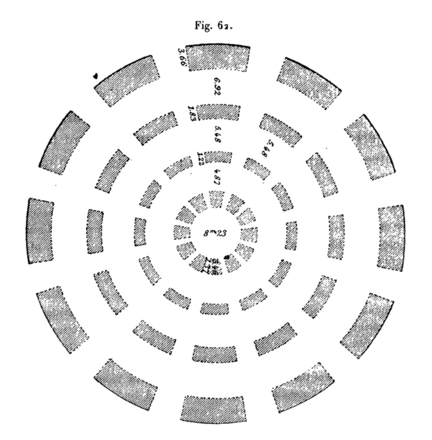
[4] Tertullien, *Scorpiace*, c. XXXII : « Proxime in ista civitate, cum Odei fundamenta tot veterum sepulturarum sacrilega collocarentur, quingentorum fere annorum ossa adhuc succida et capillos olentes populus exhorruit. »

le proconsulat de Vigellius Saturninus (180-183), que Carthage obtint l'autorisation de célébrer des jeux pythiques et éleva à cet effet un théâtre spécial[1]. Les sépultures dont parle Tertullien remontaient donc à la fin du IVe siècle avant notre ère.

Temple circulaire.

A cinq cents mètres environ au nord-est de Byrsa et sur le plateau qui relie la colline de Caelestis à la pointe de Bordj Djedid, on remarque les débris d'un édifice cir-

Fig. 62.



culaire dont les fouilles de Falbe n'avaient dégagé que la partie centrale, et que celles de Davis ont complètement

[1] Tertullien, *Scorpiace*, c. IV : « Adhuc Carthaginem singulae civitates gratulando inquietant donatam pythico agone. »

exhumé. Les dispositions intérieures de cet édifice offrent un caractère tout particulier.

Le centre de cette singulière construction est une rotonde dont la voûte, complètement effondrée, était soutenue par douze piliers massifs, épais de 3m,46 et séparés par un intervalle régulier de 1m,37. Cette salle circulaire est entourée de trois anneaux concentriques formés de douze piliers correspondant à ceux de la rotonde centrale et également séparés par autant de couloirs. L'épaisseur des piliers est de 1m,22 au premier anneau, de 1m,83 au second et de 3m,66 au troisième. Les trois galeries ont 4m,89, 5m,48 et 6m,92 de largeur. L'ensemble de l'édifice, en d'autres termes, se compose d'une rotonde centrale entourée de trois galeries concentriques et communiquant avec l'extérieur par les douze avenues que forment les piliers des quatre enceintes circulaires[1]. Des fouilles pratiquées au

[1] « The remains of this structure, which are now gradually diminishing (being carted away as materials for modern buildings), enable us to form a moderately correct ground-plan, and from it alone we are in a position to form a conclusion as to its character.

« With the exception of the outer portion, or casement, which is more shapeless and less distinct, its construction is unmistakeably circular. The diameter of the inner circle, inside of the masonry, is twenty-nine feet. This is surrounded by twelve pilasters : the thickness of each is ten feet, and the distance they stand from each other four feet six inches. A gallery, sixteen feet wide, surrounds these. We have then two more series of circularly placed pilasters divided by galleries, all widening and increasing in size in proportion to the enlarged space. The exterior, or, as I call it, the casement, is not so complete, but it is clear that it also has been circular, and was likewise arranged into twelve distinct pilasters, of course, much wider than the inner ones and considerably more massive. The extreme diameter from the exterior of the masonry is two hundred feet. It is evident that the building was vaulted, and it is more than probable that it was surmounted by a triple dome supported by pilasters... That it was a temple there can be no doubt, and that it was the temple of Saturn, the Baal Hammon of the Carthaginians, or *Cronus*, Κρόνος, the God of Time, is amply indicated by the building itself.....

« We sank a shaft in the centre, at least fifteen feet deeper than those who excavated here before, and came first upon a great deal of loose masonry from the fallen

centre de l'édifice et poussées jusqu'à la profondeur de douze mètres n'ont fait découvrir que des débris de la voûte et un lit de terre calcinée mélangée de cendres et d'ossements. Au delà de cette couche de cendres, on rencontra le roc vif.

Beulé, qui semble n'avoir connu que la partie centrale de cet édifice, y voit une œuvre toute romaine, peut-être le temple de Cérès et de Proserpine[1]. Davis prétend y reconnaître le sanctuaire de Saturne; mais sa critique s'égare si régulièrement, dans toutes les questions que soulève la topographie de Carthage, que ses conclusions, et même, jusqu'à un certain point, ses indications, ne doivent être accueillies qu'avec une extrême défiance.

Rien ne prouve que les ruines situées à l'angle oriental de la colline de Byrsa soient, comme l'affirme Beulé[2], celles du temple de Saturne. La correspondance établie par le même auteur entre les débris désignés sur le plan de Falbe sous le numéro 55 et le temple de Baal-Apollon[3] est tout aussi incer-

vaulted roof. Having cleared this away, a thick layer of burnt earth, mixed with bones, presented itself to our view, through which we dug in the hope of reaching the pavement. But our labours were fruitless, for instead of coming in contact with artificial construction we came upon the natural rock..... (Davis, *Carthage*, p. 288 et suiv.)

[1] « Un autre temple, qui est le mieux conservé de tous ceux qui existaient à Carthage, est un temple rond. Il a 26,m63 de diamètre et est porté par douze piliers carrés à l'intérieur. Le plan, l'appareil, les matériaux, la mosaïque très simple dont un fragment a été mis au jour par Davis, tout est romain. Les murs en blocage étaient revêtus de marbre cipolin dont les morceaux se retrouvent dans le sol... Ce temple ne pouvait être celui de la déesse Mémoire, que les Vandales rasèrent jusque dans ses fondements. Peut-être était-ce celui de Cérès et de Proserpine, bâti en vertu d'un traité avec Agathocle. » (*Fouilles à Carthage*, p. 44 et note 6.)

[2] *Fouilles à Carthage*, p. 44 : « Le temple de Saturne ? Les rares débris qui en restent auprès du carrefour appelé *Vicus Senis* et près du Bois des Vandales (*Lucus Vandalorum*) sont romains (n° 58 de Falbe). »

[3] *Ibid.* : « Le temple de Baal ? Les ruines subsistent en partie à la tête du forum (n° 55 du plan de Falbe); on n'y voit que des pans de murs en blocage romain, et le sol, quand il a été retourné, n'amène que des débris romains. » Beulé, comme

IMPRIMERIE NATIONALE.

taine. Elle ne se justifie que par la situation purement conjecturale que Beulé assigne au forum. Or aucun des textes qui mentionnent le forum de Carthage ne permet d'en préciser l'emplacement. Un passage d'Appien semble indiquer que l'Agora de la ville punique ainsi que la Curie et le temple de Baal-Apollon se trouvaient dans le voisinage du port militaire[1]. On en a conclu que le forum de la colonie romaine occupait le même emplacement. Rien ne le prouve, et, loin d'être décisive, l'indication que Dureau de la Malle prétend tirer d'un passage de Procope[2] nous paraît compromettre son hypothèse. La phrase *τῆς μαριτίμου ἀγορᾶς καλουμένης*, en effet, n'indique que l'existence d'un *forum maritimum*, — la *platea maritima* de saint Augustin[3], — par opposition au *forum* proprement dit.

Un passage des *Confessions* de saint Augustin fait connaître deux annexes du *forum :* le tribunal et le portique des Changeurs, *Vicus Argentarius*[4], que l'auteur de la *Description du monde* sous l'empereur Constance cite comme un des principaux édifices de Carthage : « Praecipuum vero aliud in ea opus invenies publicum, vicum Argentariorum[5]. »

Platea nova.

Beulé a cru retrouver entre les citernes orientales et Bordj Djedid la *platea nova* dont parle Victor de Vita[6]. Réfutant le système de Davis, qui place Byrsa sur ce même point,

on le voit, accepte sans discussion les conclusions de Dureau de la Malle.

[1] Appien, VIII, XCI-XCII.

[2] Procope, *De aedif.*, VI, V : Ἔτι μέντοι καὶ σ7οὰς ἑκατέρωθι τῆς μαριτίμου ἀγορᾶς καλουμένης ἐδείματο.

[3] *Confess.*, II, LVIII.

[4] Augustin, *Confess.*, VI, IX.

[5] Le même géographe anonyme vante la régularité du plan de la Carthage romaine, le parfait alignement de ses rues et de ses places et la sécurité de son port : « Haec dispositione valde gloriosissima constat, quae in directione vicorum et platearum aequalibus lineis currens, magnum adhuc super omnia bonum habet in portu, qui securitatis est plenus, et novo visu Neptunum sine timore navibus praestare videtur. »

[6] *De persec. Vand.*, p. 35, éd. 1535.

en se fondant sur l'existence, au nord de Bordj Djedid, de rampes à degrés dans lesquelles le missionnaire anglais voit l'escalier du temple d'Esculape, Beulé ajoute :

« Il est très vrai qu'un immense escalier couvrait la pente de Bordj Djedid et descendait vers la mer. Six murs parallèles forment les rampes et contiennent les substructions en blocage qui portaient les degrés. Ces murs, dont l'épaisseur varie de 1^{m},20 à 1^{m},90, sont bâtis à des intervalles à peu près égaux, sur un développement de 48 mètres. Telle était la largeur de l'escalier. Il est divisé par deux paliers dont les traces sont encore visibles. Les trois rampes ainsi déterminées diminuent progressivement de hauteur. La première a environ 12 mètres, la seconde 10 et la troisième 8. L'élévation totale de l'escalier est de 30 mètres, ce qui suppose au moins cent vingt ou cent trente marches, larges chacune de cent cinquante pieds... Nous sommes loin des témoignages anciens, qui ne comptent que soixante degrés au-dessous du temple d'Esculape...

« ... L'explication de l'escalier qui couvre la pente de Bordj Djedid est très simple. Victor de Vita nous apprend qu'il y avait à Carthage une « place neuve avec des degrés », *platea nova cum gradibus in media civitate*. Ce sont ces degrés que portaient les rampes qui subsistent encore [1]. »

Des vingt-deux églises que nomment les documents de l'époque chrétienne [2], quatre seulement peuvent être placées

[1] *Fouilles à Carthage*, p. 28-29.

[2] L'église *Perpetua restituta* [a], les basiliques de Tertullien [b], de Faustin [c], de Saint-Agilée [d], la basilique *Majorum* [e], la basilique des martyrs scillitains [f], celle de Celerina [g], les basiliques *Novarum* [h], *Tricillarum* [i], de Gratien [j], Théodosienne [k], Honorienne [l], Théoprépienne [m]; la basilique de la se-

[a] Vict. Vit., *De pers. Vand.* I, vi — [b] Augustin, *Ad Quodvultdeum*, LXXXV. — [c] Augustin, *Serm.* III, CCLXI. Voir Morcelli, *Afr. christ.*, t. III. p. 85, 93-164, 167. — [d] Morcelli, t. I, p, 49; t. III, p. 218, 256, 259. — [e] Vict. Vit., I, III. — [f] Augustin, *Serm.* CLV. — [g] Vict. Vit., I, III. — [h] Augustin, *Brev. Coll.*, III, XIII, et *Serm.* XV. — [i] *Excerpta Flori ad Ephes.* III, Augustin, V, col. 312. — [j] Augustin, *Serm.* V. — [k] Morcelli, t. I, XLIX. — [l] Augustin, *Serm.* V. — [m] Morcelli, t. I, p. 49.

approximativement. Nous savons que l'église de la Vierge, construite sous Justinien, était une annexe de l'ancien palais proconsulaire. La basilique *Perpetua restituta,* résidence des évêques de Carthage[1], était peut-être située près du forum. Dureau de la Malle force le sens d'un passage de Procope[2] en la plaçant sur le forum même. Les mots *ἐκ τοῦ ἱεροῦ ἀνεχώρησαν ἔς τε τὴν ἀγορὰν ἐλθόντες* impliquent tout au plus qu'elle en était voisine.

L'*ager Sexti,* où fut décapité saint Cyprien, et la maison du procurateur Macrobe, dans la cour extérieure de laquelle fut enterré le corps du martyr, étaient situés dans le voisinage des Piscines[3], et non loin du palais proconsulaire[4]. Ces deux positions, et par conséquent les ruines des deux églises qui consacrèrent plus tard le lieu du supplice et la tombe de saint

conde région[a], celle de Saint-Pierre dans la troisième région[b], celle de Saint-Paul[c], la grande église du Palais[d], celle de la Vierge[e], celle de Sainte-Prime[f], les deux basiliques de Saint-Cyprien[g], et celle de Thrasamond[h].

A la liste des édifices religieux on peut ajouter le *Diaconium* ou grand séminaire de Carthage (*Hist. Donat.,* App. ad t. IX S. August.), le couvent de Biqua, près de la basilique Celerina (Vict., *Pers. Vand.,* I, III et VII) et le monastère bâti par Salomon près du *Mandracium,* ou port de Carthage (Procop., *De aedif.,* VI, V; *Bell. Vand.,* II, XXVI). Le mot **Μανδράκιον** dont Dureau de la Malle renonce à déterminer l'étymologie, et qui ne se trouve dans aucun lexique, désigne un arsenal dans la langue byzantine. Le couvent fortifié de Salomon est encore cité sous le même nom par El-Bekri, qui l'appelle le monastère d'*Abou Souleïman.*

[1] Vict. Vit., *De persec. Vand.,* I, V : « Ecclesiam nomine Restitutam in qua semper episcopi commanebant. »

[2] *Bell. Vand.,* II, 14.

[3] *Acta Mart.,* p. 218 : « In agrum Sexti productus est, passus est, ejusque corpus propter gentilium curiositatem in proximo positum est, in arcis Macrobii Candidi procuratoris, quae sunt in via Mappaliensi juxta piscinas.

[4] *Ibid.,* p. 301 : « Et ita (Maximilianus) passus est. Pompeiana matrona corpus ejus de judice eruit et imposito in dormitorio suo, perduxit ad Carthaginem et sub monticulo *juxta Cyprianum martyrem, secus palatium,* condidit. »

[a] *Append. ad S. August. op.,* IX, col. 44, *Cod. Canon. Eccl. afric.,* I, p. 388, — [b] Augustin. *Serm.* XV. — [c] Morcelli, t. I, p. 49. — [d] Procop., *Bell. Vand.,* II, XIV. — [e] Procop., *De aedif.* — [f] Procop., *ibid.* — [g] Vict. Vit., I, V. — [h] Felix in *Anthol. vet. latin. poet.,* III, p. 33 et suiv.

Cyprien, doivent donc se retrouver entre la colline de Byrsa et les réservoirs de Maâlka. La *via Mappaliensis* est très probablement indiquée par la grande voie qui longe encore la face nord-est des citernes et se dirige vers Sidi-bou-Saïd.

Rien ne permet de fixer, même approximativement, l'emplacement des Thermes de Maximien[1], des Thermes Gargiliens, où se tint la conférence de 411[2], des Thermes Théodoriens, construits par l'ordre de Justinien[3], des *Thermae Alianarum* dont parle le poète Felix[4], et qui étaient aussi appelés les « Bains de Thrasamond », *Thrasamundiacae Thermae*[5]. Dureau de la Malle a renoncé lui-même à retrouver la position de la palestre dont parle Apulée[6], probablement l'*Agon* de Tertullien[7] et de Pamelius[8], et du stade cité par Tertullien.

Enceinte.

Nous avons dit que la Carthage romaine n'avait pas été autorisée à relever la vieille enceinte punique. Elle ne fut entourée de murs qu'en 424, lorsqu'un ordre général de Théodose II prescrivit aux villes de l'empire de se fortifier ou de réparer leurs défenses[10]. On sait par Prosper d'Aquitaine que la nouvelle enceinte fut construite aux frais de la cité, et l'on peut supposer

[1] Prosper Aquit., *Chron.*, p. 723.

[2] Augustin, *Ad Donat. post coll.* c. XXV et XXXV : « VII kal. Juniis Thermae Gargilianae, locus in urbe media spatiosus, lucidus, refrigerans, conventui denique tanto patuerunt. »

[3] Procop., *De aedif.*, VI, V.

[4] *Anthol. vet. poet. latinor.*, III, XXXIII, 199.

[5] Felix, *l. l.* :

Condidit ingentes proprio sub nomine Thermas.

[6] *Florid.*, p. 131-134.

[7] *De spectac.*, III, XXIX.

[8] *Tertulliani vita*, a. 204.

[9] *De spectac.*, III, XX.

[10] Le passage suivant d'Aurelius Victor (*De Caesaribus*, c. XXXIX) a fait supposer que l'enceinte de la Carthage romaine remontait au temps de Dioclétien : « Mirum in modum novis adhuc cultisque moenibus romana culmina et ceterae urbis ornatae; maxime Carthago, Mediolanum, Nicomedia. » Dureau de la Malle a fait remarquer avec raison que le mot *moenia* est employé dans le sens d'« édifices publics ». Le témoignage de Prosper d'Aquitaine est d'ailleurs confirmé par celui d'Orose, dont le livre remonte à l'année 417, et qui représente Carthage, à cette date, comme *parva* et *moenibus destituta* (*Hist.*, V, II).

qu'elle le fut avec la précipitation et le peu de soin qui caractérisent toutes les œuvres de cette époque. Les murailles improvisées tombaient déjà en ruines cent ans plus tard et durent être réparées par Bélisaire[1]. A l'exception de quelques pans de murs, qui paraissent avoir été construits sur les débris de l'enceinte punique de Byrsa, et d'une ou deux tours, qui appartiennent au même ensemble de fortifications, l'enceinte de 424 n'a pas laissé de vestiges reconnaissables. Son peu de solidité et la nature hétérogène des matériaux en ont rendu l'exploitation plus facile aux chercheurs de pierres, qui ont dû la faire disparaître de bonne heure[2].

Nous ignorons donc complètement quels étaient son étendue et son tracé; mais on peut affirmer qu'elle était bien loin d'atteindre les limites marquées par l'enceinte punique, et il est certain qu'elle laissait en dehors de la ville les grandes citernes de Maâlka[3]. Peut-être suivait-elle la ligne de défenses de ce que nous avons appelé la zone intérieure.

Faubourgs.

Procope parle d'un des faubourgs de Carthage, appelé *Aclas*, où Bélisaire reçut la soumission de Gélimer[4]. Il est impossible d'en fixer exactement la position, car on retrouve, en dehors de la ville proprement dite, les vestiges de deux faubourgs qui peuvent également bien représenter celui dont parle Procope. Le premier, qui est le plus voisin du lac de Tunis, se trouve à 800 mètres environ de l'extrémité méridionale de la triple défense. Sa longueur est de 400 mètres, et il est traversé par la route qui conduit de Carthage à Tunis en longeant le lac. Le second est situé à 500 mètres du saillant de l'amphithéâtre sur la route qui conduit de ce saillant à El-Aouina. Il s'étend du nord-est au sud-ouest sur une longueur de près de 900 mètres.

[1] Procope, *Bell. Vand.*, I, XXI, XXIII. — [2] *De aedif.*, VI, V. — [3] Victor de Vita. — [4] Procope, *Bell. Vand.*, II, VII.

On retrouve en outre les traces de deux autres faubourgs à la hauteur de Megara, l'un en face de l'angle C'D'E' de la triple défense, l'autre sur les bords de la sebkha de Soukara, là même où devait se trouver le fort élevé par Manilius pour protéger le mouillage.

Port.

Nous avons dit le peu que nous savons du port de l'époque romaine dans le paragraphe consacré à la Carthage punique. Il portait au temps de Justinien le nom de *Mandracium*[1], et Salomon, par l'ordre de Justinien, fit bâtir près de ce bassin, sur le bord de la mer mais dans l'intérieur des murs, un monastère fortifié, destiné à en défendre l'approche[2]. On a supposé avec raison que ce couvent est la « tour d'Abou Soleïman », dont Édrisi parle dans sa description du port de Carthage[3]. Soleïman n'est en effet que la forme arabe du nom de Salomon. Les vestiges de cette construction ont complètement disparu.

Cimetières.

Les quelques pages que nous venons de consacrer à la Carthage romaine montrent le peu que nous en savons. La topographie que Dureau de la Malle a reconstituée du fond de son cabinet est une œuvre qui fait honneur à l'imagination de l'auteur plutôt qu'à sa critique. De cette Carthage de fantaisie, nous ne dirons même pas, comme Ch. Graux, qu'il faut la détruire : elle tombe d'elle-même lorsqu'on l'applique au terrain. Mais il est essentiel qu'on soit édifié désormais sur la valeur d'un livre dont les conclusions ont été trop souvent reproduites, et qu'on n'accorde plus à des conjectures fondées sur des données insuffisantes ou sur des rapprochements arbitraires l'autorité qu'on leur a attribuée jusqu'ici. A cet égard, du moins, nos conclusions, pour être négatives, n'en auront pas moins leur utilité, puisque le doute est un progrès relativement à l'erreur.

[1] Procope, *Bell. Vand.*, I, xx : Λιμένος ὃν δὴ Μανδράκιον καλοῦσιν. — [2] Procope, *De aedif.*, VI, v ; *Bell. Vand.*, II, xxvi. — [3] El-Bekri, trad. de M. de Slane.

Or l'erreur, de sa nature, est singulièrement tenace et contagieuse : la carte des environs de Tunis et de Carthage publiée en 1878 par le Dépôt de la guerre indique l'emplacement précis de la curie, du forum, du gymnase, du théâtre, de la basilique de Thrasamond, des temples de Saturne, de Baal, de Junon, de Cérès, de Neptune et de Mémoire, de la maison de Macrobe, de celle d'Hannibal et de la villa de Galerius; elle dessine la *via Caelestis*, la *via Salutaris*, la *via Memoriae*. Mieux eût valu cent fois reproduire le plan muet de Falbe, dressé il y a plus d'un demi-siècle et indiquant fidèlement un état de choses que le cours du temps a singulièrement modifié.

Résignons-nous, encore une fois, à ne rien savoir de précis sur la Carthage romaine jusqu'au moment où la science pourra interroger à son tour les profondeurs de ce sol que la cupidité seule a exploité depuis tant de siècles.

APPENDICE.

Note A.

L'ATLANTIDE.

Plusieurs textes antiques, reproduisant des traditions de provenance différente, ont conservé le souvenir de relations qui auraient existé, à une époque fort reculée, entre notre continent et une autre contrée, située à l'occident de l'Europe, qu'une catastrophe géologique aurait fait disparaître depuis. Deux de ces textes désignent cette contrée sous le nom d'Atlantide, et ses habitants sous celui d'Atlantes.

Le plus ancien de ces récits, recueilli par Solon au VI^e siècle avant notre ère et reproduit par Platon[1], est d'origine égyptienne. D'après une légende conservée par les prêtres de Memphis, il aurait existé autrefois, au delà du détroit des Colonnes d'Hercule, une île plus grande que la Libye et l'Asie réunies. De cette île, appelée Atlantide, serait partie, quatre-vingt-huit siècles avant l'époque de Solon, une armée qui aurait conquis l'Europe occidentale jusqu'à la Tyrrhénie inclusivement, et le nord de la Libye jusqu'aux confins de l'Égypte[2].

La marche victorieuse des Atlantes aurait été arrêtée en Europe par la résistance des Pélasges, en Afrique par l'obstacle que leur opposait la civilisation supérieure des peuples de la vallée du Nil. Les Athéniens s'étaient mis à la tête des nations unies pour leur résister, et, après une lutte aussi longue que sanglante, ils vainquirent la puissante armée qui avait prétendu asservir l'Europe et l'Asie. Les crimes des Atlantes provoquèrent la colère des dieux : l'éruption soudaine d'un volcan et un tremblement de terre

[1] Voir le *Timée* et le *Critias*, t. II de l'édition de Didot, p. 202 et 251. — [2] *Λιβύης μὲν ἦρχον μέχρι πρὸς Αἴγυπτον, τῆς δὲ Εὐρώπης μέχρι Τυρρηνίας.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

détruisirent leurs demeures, puis un déluge tel que les hommes n'en virent jamais fit disparaître l'Atlantide en une nuit. Une tradition constante avait d'ailleurs perpétué a Athènes le souvenir de ces faits : on portait aux petites Panathénées un peplum qui rappelait la protection que Minerve avait accordée aux Athéniens dans leur lutte contre les Atlantes[1].

Un écrivain grec postérieur de quelques années à Platon, Théopompe, donne de cette même tradition une variante qui semble empruntée aux légendes de l'Asie Mineure. D'après les récits faits par Silène au roi Midas, les habitants d'un immense continent situé au delà de l'Océan auraient passé en Europe au nombre de dix millions d'hommes, mais ne se seraient avancés que jusque dans le pays des Hyperboréens, c'est-à-dire dans les contrées habitées par la race celtique[2]. La différence entre les deux versions est assez marquée pour qu'on puisse, ainsi que l'a fait remarquer M. de Jubainville, les considérer comme indépendantes l'une de l'autre.

D'après les légendes des druides recueillies par Timagène au Ier siècle de notre ère, celles des populations de la Gaule qui n'étaient pas considérées comme autocthones étaient venues, les unes d'au delà du Rhin, les autres des «îles les plus éloignées[3]». Ces dernières populations s'étaient enfuies devant les envahissements d'une mer irritée. On peut reconnaître dans ces îles, soit l'Atlantide, avec M. d'Arbois de Jubainville, soit, avec M. Müllenhof, les îles qui bordent les côtes méridionales de la mer du Nord. Le doute est permis. Mais un quatrième texte antique est tout aussi explicite que les traditions recueillies par Platon et Théopompe. Dans un passage de ses Éthiopiques, Marcellus, en parlant des sept îles situées dans l'Océan, non loin de la côte Maurétanienne, constate que les habitants de cet archipel avaient conservé le souvenir d'une île beaucoup plus grande, l'*Atlantide*, dont la domination s'était longtemps étendue sur les autres terres atlantiques[4].

Les légendes que nous venons de résumer s'accordent donc pour constater, aux âges les plus reculés, l'existence d'un continent situé à l'occident

[1] Voir Bekker, *Comment. in Platon.*, t. II, p. 395.

[2] Voir Élien, *Hist div.*, III, 18. — Aristote cité par Plutarque, *Consolatio ad Apollon.*, éd. Didot, p. 137. — Cf. Preller, *Griech Mythol.*, t. I, p. 453.

[3] *Fragm. Hist. graec.*, III, CCCXXIII. — Ammien Marcellin, XV, IX, 4 : «Drasidae memorant revera fuisse populi partem indigenam, sed alios quoque ab insulis extimis confluxisse et tractibus transrhenanis, crebritate bellorum et adluvione fervidi maris sedibus suis expulsos.»

[4] *Frag. Hist graec.*, t. IV, p. 443.

du monde connu. Les traditions gauloises, d'accord avec les souvenirs des prêtres d'Égypte, font disparaître cette terre mystérieuse dans une immense catastrophe, tremblement de terre et affaissement du sol sous les flots. Trois de ces mêmes légendes conservent le souvenir d'une émigration des Atlantes vers l'Orient et de leurs conquêtes, soit dans l'ouest de l'Europe, soit dans le nord de l'Afrique.

Malgré la concordance de ces témoignages, empruntés à la tradition, il est vrai, plutôt qu'à l'histoire, l'Atlantide a été longtemps reléguée dans le domaine de la géographie fabuleuse. La science réhabilite aujourd'hui la véracité de ces récits des premiers âges : l'existence de l'Atlantide n'est pas seulement possible à ses yeux; elle lui est indispensable pour expliquer la structure de certaines parties du sol de l'Europe méridionale. Il est impossible, en effet, au point de vue purement géologique, d'expliquer autrement que par l'existence d'un vaste continent situé au nord-ouest de l'Espagne la formation des immenses dépôts lacustres, remontant à l'époque tertiaire, qu'on a constatés sur trois points différents de la péninsule Ibérique. Ces dépôts, qui couvrent près de 14,000 kilomètres carrés et dont la puissance dépasse souvent cent mètres, ne sauraient être l'œuvre des fleuves qui traversent l'Espagne de l'est à l'ouest et dont le cours est trop limité [1]. Nos géologues voient donc, dans ces énormes masses alluviales, le produit de grands cours d'eau coulant du nord-ouest au sud-est et appartenant à de vastes étendues de terres qui se seraient affaissées depuis sous les flots de l'Océan.

Les sondages effectués en 1882 par un de nos avisos semblent confirmer l'hypothèse de l'affaissement d'une vaste terre au nord-ouest de l'Espagne. L'inspection de ces sondages montre que sur la côte nord de l'Espagne il

[1] Marquis de Nadaillac, *L'Amérique préhistorique*, p. 565 : «Si l'on étudie la carte géologique de l'Espagne dressée par MM. Collomb et de Verneuil, on verra trois immenses dépôts lacustres remontant à l'époque tertiaire; lentement déposés en couches horizontales, ils supposent des fleuves considérables qui ont déversé, durant un laps de temps fort long, leurs eaux dans ces larges bassins; ces fleuves n'ont pu être alimentés que par des continents dont l'étendue devait correspondre au volume des eaux. Ces continents n'ont pu exister que vers le nord-ouest de l'Espagne. Au nord, en effet, les roches des Pyrénées, à l'ouest, les granits et les gneiss des monts Carpentaniques, les massifs siluriens de la Sierra Morena et des monts Lusitaniques barraient déjà complètement le passage aux fleuves. Au sud et à l'est, les dépôts tertiaires marins de l'Andalousie, de Murcie, de Valence et de la Catalogne formaient les rivages d'une mer intérieure. C'est donc au nord-ouest, entre les côtes de l'Espagne et celles de l'Irlande qu'il faut chercher cette Atlantide qui a pu servir de pont, si ce mot est permis, aux migrations plus ou moins lentes des plantes, des animaux, de l'homme lui-même.»

existe un plateau d'une pente régulière jusqu'aux profondeurs de 200 mètres, s'étendant à 20 milles de terre; en descendant la côte de Portugal, ce plateau se rapproche à 5 ou 6 milles vers le cap Roca, plus près encore du cap Saint-Vincent, et s'éloigne à 15 milles environ sur la côte du Maroc, jusqu'au cap Gihir.

Au large de ce plateau, sur la côte nord d'Espagne et sur la côte du Portugal, les fonds sont d'une irrégularité étonnante; on dirait que les montagnes qui bordent ces deux pays se reproduisent sous l'eau avec leurs pics, leurs vallées et leurs plateaux. Dans le voisinage du cap Peñas, par exemple, on trouve par 43°57′ nord un fond de 236 mètres; 1 mille plus au nord le fond atteint 1,000 mètres, et en s'éloignant encore de 6 milles, on a successivement 1,000 mètres, 1,300 mètres, puis 512 mètres. A 30 milles dans le nord-ouest du cap de la Estaca, la sonde a indiqué, dans un espace de 10 milles de longueur sur 5 de largeur, un enchevêtrement de fonds extraordinaire : 1,000, 1,600, 306, 115, 745, 1,800 mètres, etc. Au nord du cap Ortégal, à 4 milles d'un fond marqué 276 mètres, nous avons trouvé 2,030, 3,603, 4,600 mètres. Ces différences considérables dans les profondeurs avaient déjà été constatées l'année dernière par *le Travailleur,* qui, à quelques milles plus dans l'ouest, obtenait 400 mètres, à 4 milles de là, 1,916 mètres, et plus près de terre, 4,550 mètres[1].

La mission qui a continué en 1883, à bord du *Talisman,* la campagne scientifique du *Travailleur,* a constaté, d'autre part, que le fond de la mer des Sargasses est entièrement volcanique, et qu'il existe par conséquent dans l'Atlantique une immense bande de volcans, parallèle à la chaîne des Andes, dont les points culminants sont les îles du Cap-Vert, les Canaries et les Açores. Peut-être s'étend-elle au nord jusqu'à l'Islande[2].

On suppose que la catastrophe qui engloutit l'Atlantide fut la conséquence et pour ainsi dire la compensation géologique de la gigantesque oscillation qui faisait émerger au même moment, à l'est de l'Europe, les bas-fonds de l'Océan scythique. L'écoulement violent des eaux de cette mer dans le bassin de la Méditerranée eut probablement comme effet secondaire d'amener dans ce dernier bassin les modifications qui lui ont donné sa forme actuelle.

[1] Rapport de M. Parfait, lieutenant de vaisseau, sur la campagne scientifique du *Travailleur* en 1882 (*Comptes rendus de la Société de géographie,* 1883, p. 56-57).

[2] Lettre de M. Milne Edwards sur la mission du *Talisman* (*Comptes rendus de la Société de géographie,* 9 novembre 1883).

L'isthme par lequel l'Italie se rattachait à la Sicile et probablement à l'Afrique fut brisé sous l'effort des eaux, dont le niveau semble avoir momentanément atteint une hauteur considérable. Les côtes de Grèce, comme celles de l'Afrique septentrionale, furent profondément entamées par des courants d'une force irrésistible. L'antiquité, du reste, avait gardé le souvenir de cet effroyable cataclysme. Les témoignages abondent à cet égard. Depuis Eschyle, qui expliquait le nom de Rhegium *ἀπὸ τῆς ῥήξεως τοῦ ἰσθμοῦ*, jusqu'à Claudien et Isidore de Séville, historiens, poètes et commentateurs reproduisent la légende que Virgile a rappelée dans ces vers :

> Haec loca vi quondam et vasta convulsa ruina,
> Tantum aevi longinqua valet mutare vetustas,
> Dissiluisse ferunt : cum protinus utraque tellus
> Una foret, venit medio vi pontus et undis
> Hesperium siculo latus abscidit, arvaque et urbes
> Litore deductas angusto interluit aestu[1].

Cette tradition avait gardé une forme plus précise dans les îles de la mer Égée. Les habitants de Samothrace conservaient le souvenir d'une inondation qui, à la suite de la rupture des Cyanées et de l'Hellespont, avait élevé les eaux de la Méditerranée à un tel point que leurs ancêtres, pour ne pas périr, avaient dû se réfugier sur les hautes montagnes de l'île. Longtemps après, les pêcheurs ramenaient parfois dans leurs filets des chapiteaux de colonnes ayant appartenu aux édifices des villes submergées, et jusqu'au temps de Diodore, les indigènes conservaient l'usage d'aller sacrifier sur des autels élevés tout autour de l'île au point extrême qu'avaient atteint les eaux[2].

[1] Virg., *Aen.*, III, 414. — Mela, II, VII. — Justin, IV, I. — Pline, II, VIII. — Solin, VIII. — Strabon, VI, p. 258. — Silius Italicus, XIV, 11. — Ovide, *Métam.*, XV, 290. — Valerius Flaccus, *Arg.*, I. — Claudien, *De rapt. Proserp.*, I, etc.

[2] Diodore, V, XLVII, 3 : *Οἱ δὲ Σαμόθρᾳκες ἱστοροῦσι πρὸ τῶν παρὰ τοῖς ἄλλοις γενομένων κατακλυσμῶν ἕτερον ἐκεῖ μέγαν γενέσθαι, τὸ μὲν πρῶτον τοῦ περὶ τὰς Κυανέας στόματος ῥαγέντος, μετὰ δὲ ταῦτα τοῦ Ἑλλησπόντου. Τὸ γὰρ ἐν τῷ Πόντῳ πέλαγος λίμνης ἔχον τάξιν μέχρι τοσούτου πεπληρῶσθαι διὰ τῶν εἰσρεόντων ποταμῶν, μεχρὶ ὅτου διὰ τὸ πλῆθος παρεκχυθὲν τὸ ῥεῦμα λάβρως ἐξέπεσεν εἰς τὸν Ἑλλήσποντον, καὶ πολλὴν μὲν τῆς Ἀσίας τῆς παρὰ θάλατταν ἐπέκλυσεν, οὐκ ὀλίγην δὲ καὶ τῆς ἐπιπέδου γῆς ἐν τῇ Σαμοθρᾴκῃ θάλατταν ἐποίησε· καὶ διὰ τοῦτο ἐν τοῖς μεταγενεστέροις καιροῖς ἐνίους τῶν ἁλιέων ἀνεσπακέναι τοῖς δικτύοις λίθινα κιονόκρανα, ὡς καὶ πόλεων κατακεκλυσμένων. Τοὺς δὲ περιλειφθέντας προσαναδραμεῖν εἰς τοὺς ὑψηλοτέρους τῆς νήσου τόπους· τῆς δὲ θαλάττης ἀναβαινούσης ἀεὶ μᾶλλον, εὔξασθαι τοῖς θεοῖς τοὺς ἐγχωρίους, καὶ διασωθέντας κύκλῳ περὶ ὅλην τὴν νῆσον ὅρους θέσθαι τῆς σωτηρίας, καὶ βωμοὺς ἱδρύσασθαι, ἐφ' ὧν μέχρι τοῦ νῦν θύειν.*

« La cause de cette prodigieuse inondation, dit Gosselin dans ses notes sur Strabon, était la rupture des Cyanées, ou des montagnes qui fermaient la vallée devenue depuis le Bosphore de Thrace, ou le détroit de Constantinople, et par laquelle les eaux du Pont-Euxin s'écoulèrent dans la Méditerranée.

« Si l'on compare l'étendue actuelle de ces deux mers, on concevra qu'en supposant même les eaux de la première élevées à cinq ou six cents toises au-dessus du niveau qu'elles ont aujourd'hui, elles auraient été insuffisantes pour produire dans le vaste bassin de la Méditerranée une inondation semblable à celle dont parlaient les Thraces. Il fallait, pour occasionner un semblable bouleversement, une masse d'eau bien plus considérable, et l'on ne peut la trouver que dans la réunion du Pont-Euxin, de la mer Caspienne et du lac Aral.

« Alors les plaines sablonneuses et marécageuses qui bordent maintenant les parties septentrionales de ces mers étaient couvertes par leurs eaux réunies. Cette espèce de lac, dont la surface égalait au moins celle de notre Méditerranée, et qui recevait les eaux des trois quarts de l'Europe et d'une grande portion de l'Asie, avait peut-être une issue dans la mer du Nord par la vallée que suit l'Obi depuis Tobolsk; et ce serait à cette époque qu'il faudrait reporter l'origine de l'opinion des Asiatiques, qui assuraient, au siècle d'Alexandre, que la mer Caspienne communiquait avec la mer du Nord, opinion qu'ils conservent encore aujourd'hui, comme je le vois dans une de leurs cartes géographiques qui m'a été envoyée.

« Ce lac immense était borné au midi par la chaîne des hautes montagnes de l'Asie Mineure et de l'Arménie. Une grande portion de la Bithynie, de la Galatie, jusqu'au delà d'Ancyre, tout le Pont, étaient submergés. C'est du nom de *Pontus*, qui signifie *mer*, que cette dernière contrée reçut sa dénomination, parce qu'on se rappelait que la mer l'avait couverte autrefois, comme c'est d'une ancre trouvée à Ancyre, lorqu'on en creusa les fondements, que cette ville, maintenant éloignée de plus de trente lieues de la mer, avait pris son nom. Cet antique monument d'une des grandes révolutions que la terre ait éprouvées à sa surface existait encore au temps de Pausanias, dans le second siècle de l'ère chrétienne. Le même fait nous a aussi été transmis par Ovide quand il a dit :

Et procul a pelago conchae jacuere marinae,
Et vetus inventa est in montibus anchora summis.

« Je pourrais citer beaucoup d'autres faits, et parler des côtes de la Bulgarie, de la Bessarabie, des plaines marécageuses de la basse Servie, de celles qui entourent la mer d'Azof, qui s'étendent au delà des parties septentrionales de la mer Caspienne et de l'Aral, et dans lesquelles le professeur Pallas a trouvé tant de vestiges du séjour de la mer. (Strabon, liv I, p. 117.)

« Quand par son poids la masse de ces eaux eut renversé les digues qui la retenaient du côté du Bosphore, elle dut s'écouler avec un fracas épouvantable dans le bassin de la Méditerranée, et élever sa surface à une hauteur considérable. Des observations semblent annoncer que son niveau s'est accru jusqu'à cinq cents toises au-dessus de ce qu'il est maintenant. Alors toutes les côtes de l'Europe, et surtout celles de l'Afrique, ont été inondées à de grandes distances. . . La Basse-Égypte, la Marmarique, la Cyrénaïque, les environs des Syrtes, ainsi que la Numidie et la Maurétanie jusqu'aux pieds de l'Atlas, étaient sous les eaux. Peut-être alors la Méditerranée franchit-elle l'isthme qui la sépare du golfe Arabique. Quoi qu'il en soit, elle ne put prendre son niveau actuel qu'après s'être mêlée avec l'océan Atlantique, en rompant la barrière qui l'en séparait encore et en creusant le détroit de Gibraltar. »

Du moment où l'on admet, avec les géologues, qu'il devait exister autrefois, à l'ouest de l'Espagne, un vaste continent dont les Canaries et les Açores peuvent être considérées comme les derniers vestiges, on n'a aucune raison de révoquer en doute les migrations dont cette grande terre aurait été le point de départ. Le déplacement de ses populations vers l'Orient serait donc la première invasion étrangère dans le nord de l'Afrique dont le souvenir se serait conservé[1].

[1] M. le Dr Lagneau (*Revue d'Anthrop.*, 1880, p. 464) admet l'existence dans toute la région atlantique d'une seule et même race humaine, à laquelle se rattacheraient les Kabyles, les Corses, les anciens habitants de la Bétique et de la Lusitanie, certains Basques de Guipuzcoa et les Troglodytes dont les ossements ont été recueillis à Sordes, à Cro-Magnon, à Gibraltar. Ces peuples étrangers aux Aryas, dans la pensée de M. de Nadaillac, se rattachent peut-être aux Atlantes, et l'Atlantide aurait été le point de départ de leurs migrations.

Note B.

LES CALES DES PORTS D'UTIQUE ET DE CARTHAGE.

Ainsi qu'on le verra dans le second volume de cet ouvrage, Daux a retrouvé dans l'arsenal d'Utique des cales semblables à celles que Beulé a cru reconnaître dans les ports de Carthage. Profondes de 18 mètres, hautes de $7^{m},20$, elles n'ont que $4^{m},60$ de largeur.

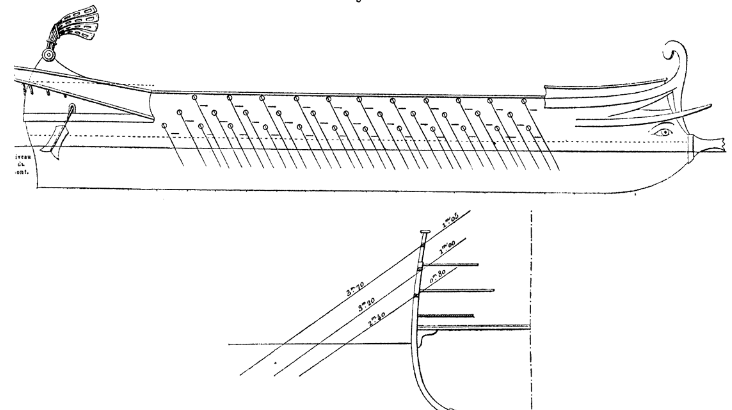
Ces cales étaient-elles réellement destinées à abriter des navires de guerre? Pour répondre à cette question, nous avons cherché à reconstituer, avec le concours d'un de nos plus habiles constructeurs, M. L. Jehenne, une trirème telle que l'indiquent, au point de vue des règles de l'architecture navale, les proportions qui doivent régner entre les différentes parties du navire, en prenant pour base la largeur extrême de 4 mètres imposée par celle des cales qu'a observées Daux. La galère que représente la figure ci-contre satisfait aux conditions imposées par les dimensions de ces cales, sauf en ce qui concerne la longueur. Une cale profonde de 18 mètres ne pouvant pas loger un bâtiment de combat de quelque importance, nous avons dû supposer que les trois quarts du navire seulement étaient abrités, la partie restante reposant sur le quai recouverte par un prélart.

La trirème que nous construisons ne pouvait pas avoir plus de $2^{m},56$ de creux. Le creux, en effet, est fonction de la largeur, et ne doit pas dépasser, dans un petit navire à fond plat, pour qu'il y ait stabilité, 60 p. o/o de la largeur prise à l'extérieur. Cette proportion pour les grands navires est de 70 ou 72 p. o/o. En outre, la proportion de l'immersion ne peut pas être inférieure à 65 p. o/o du creux, de sorte que pour 3 mètres de creux nous avons $1^{m},80$ d'enfoncement au milieu ou d'enfoncement de carène.

La longueur du navire, calculée d'après sa largeur et son creux, devait être de 24 mètres de l'extrémité de l'éperon jusqu'à la dernière saillie de l'arrière. D'après les indications des textes anciens, la proportion de la longueur à la largeur paraît avoir été de 7 mètres, ou même de 8 mètres à 1 mètre, et notre galère aurait pu, par conséquent, avoir de 28 à 32 mètres

de longueur[1]. Mais nous avons dû tenir compte du peu de largeur des quais d'Utique et restreindre la proportion à un sixième.

Fig. 63.



[1] D'après les formules d'Euler et de Bouguer, un navire ne chavire pas, toutes les fois que, dans la section transversale qui passe par son centre de gravité, la largeur C D à fleur d'eau est plus du double de la hauteur I E, et que le centre de gravité G de ce navire n'est élevé au-dessus de la ligne de flottaison C D que de la moitié de la hauteur qui plonge dans l'eau.

En général, pour qu'un corps creux ou plein, quelle que soit sa forme, se soutienne sur l'eau dans une situation déterminée, il faut que sa partie verticale immergée soit au moins égale à la moitié de sa largeur, prise à fleur d'eau, dans la section transversale passant par son centre de gravité.

Fig. 64.

G
C I D
E

IMPRIMERIE NATIONALE.

Un espace de 5 mètres, l'éperon non compris, est réservé à l'avant ainsi qu'à l'arrière de la coque pour les châteaux d'avant et d'arrière.

Le navire est supposé ponté dans toute sa longueur à $1^{m},75$ au-dessus du fond extérieur de la carène. En déduisant de cette hauteur une épaisseur de $0^{m},03$ pour le bordé, $0^{m},10$ pour la membrure, $0^{m},02$ pour un plancher posé sur la membrure, $0^{m},08$ pour les barrots ou poutres transversales soutenant le pont proprement dit, le vide qui reste en hauteur sous les barrots est de $1^{m},75 - (0^{m},03 + 0^{m},10 + 0^{m},02 + 0^{m},08) = 1^{m},50$, hauteur égale à celle de l'entrepont des petits navires de guerre à voiles d'autrefois, bricks et goélettes. Il était donc très possible d'y loger les rameurs et l'équipage.

Les rames et les bancs sont distribués de la manière suivante[1] :

Le thalamite ou rameur du banc inférieur devait être assis sur un banc élevé de $0^{m},15$ au-dessus du pont inférieur. L'axe de la rame est à $0^{m},35$ au-dessus et à $0^{m},23$ en avant du milieu du banc. Le bras de levier est de $0^{m},80$; le bras extérieur a $2^{m},40$ de longueur; la pelle plonge de $0^{m},60$, c'est-à-dire à une profondeur plus que suffisante.

Le banc de zygite est à $0^{m},45$ au-dessus et à $0^{m},50$ en avant de celui du thalamite. Le levier de la rame a 1 mètre de longueur; la partie extérieure $3^{m},20$.

Les thranites ou rameurs du rang supérieur sont placés de la même manière par rapport aux zygites. L'axe de leur rame est à $1^{m},40$ au-dessus de l'eau; le bras de levier intérieur a $1^{m},05$; le levier extérieur, $3^{m},70$. Toutes les rames plongent également de $0^{m},60$.

La hauteur réservée entre la face supérieure du banc du thalamite et la face inférieure du banc du thranite est de $0^{m},87$ à $0^{m},88$, c'est-à-dire assez considérable pour que le thalamite puisse passer la tête au-dessous du banc du thranite sans s'y heurter. L'écartement dans le sens longitudinal est calculé de façon à justifier la plaisanterie bien connue d'Aristophane.

Si l'on suppose que les bancs d'un même rang sont espacés de $1^{m},20$, écartement supérieur à celui qu'indique Vitruve, on voit que notre trirème peut être manœuvrée, de chaque côté, par onze thranites, onze zygites, douze thalamites, soit par soixante-huit rameurs pour les deux bords. On peut même admettre cinq thranites, cinq zygites et quatre thalamites de plus, soit en tout quatre-vingt-deux rames.

[1] Les hauteurs des bancs sont données pour la face supérieure.

La trirème d'Utique pouvait avoir un déplacement de 74 tonnes.
Étant données, en effet :

La longueur extrême	$24^{m},00$
La longueur L à la flottaison, éperon non compris	23 00
La largeur l en dehors du bordé	4 00
La profondeur P de la carène immergée	1 40
La hauteur totale H du navire au plat-bord	2 80

Le produit des trois dimensions $L \times l \times P = 23^{m},00 \times 4^{m},00 \times 1^{m},40 = 128^{m},8$. On ne peut pas évaluer à moins de 44 p. o/o le volume enlevé à celui de la carène par l'affaissement des formes à l'avant et à l'arrière et par l'arrondissement des flancs. On doit donc supposer que le volume total de la carène est à peu près les $\frac{56}{100}$ du parallélépipède circonscrit, parallélépipède qui aurait 23 mètres de longueur, 4 mètres de largeur, $1^{m},40$ de hauteur. Le volume réel de la carène serait par conséquent de $128^{mc},8 \times 0^{mc},56 = 72^{mc},128$, chiffre qui représente ce que déplace le navire. Si l'on considère, d'autre part, que l'eau de mer pèse 1,026 kilogrammes par mètre cube, on verra que le poids du navire chargé est de $72^{mc},128 \times 1,026^{k} = 74,003$ kilogrammes; c'est ce qu'on appelle un déplacement de 74 tonnes[1].

On peut évaluer à 6 nœuds ou 6 nœuds et demi la vitesse d'une galère construite dans les conditions que nous venons d'exposer. Nos chaloupes de guerre ne font que cinq nœuds ou cinq nœuds et demi. Pour comparer la

[1] Le poids total du navire peut se détailler ainsi, en admettant, faute de données plus certaines, que ce poids est celui des barques similaires d'aujourd'hui, à un seul pont[*], c'est-à-dire 14 p. o/o du produit des trois dimensions principales L, l, H, c'est-à-dire encore

$$23 \times 4 \times 2,80 = \frac{257,6 \times 14}{100} = 37,064 \text{ kilogrammes :}$$

Coque nue	37,064 kilogr.
Ancres, câbles, cordages divers	4,000
2 mâts mobiles, voiles (60 pieds carrés chacune)	2,000
Rames	2,000
Vivres et eau à 60 kilogrammes par homme	6,000
Bancs, épontilles	1,000
100 hommes, vêtements et armes	11,000
Lest, poids divers	11,000
TOTAL	74,000

Ce chiffre est très sensiblement égal au déplacement calculé de 74 tonnes.

[*] Avec deux ponts, le poids serait de 16 p. o/o.

vitesse de la galère antique, telle que nous la reconstituons, et celle des grosses chaloupes des anciens vaisseaux de ligne, il faut établir une relation entre la force déployée et la résistance de la carène pour chacune de ces deux espèces de bâtiments. Or, d'après la formule, V, vitesse, est égal à M, coefficient d'utilisation de la force, multiplié par la racine cubique de F, force déployée, divisé par B^2, carré de la surface immergée du maître couple exprimée en mètres et fractions.

Pour la galère, F sera représentée par 68, nombre des rames; pour la chaloupe, par 16, nombre des avirons; dans la galère, B^2 égalera $5^{mc},25$; dans la chaloupe, $2^{mc},70$. On peut admettre que le coefficient M de la chaloupe est égal à celui de la galère, bien que théoriquement il doive être inférieur, la perfection plus grande de la construction moderne rétablissant l'égalité.

Traduits en chiffres les deux applications de la formule $V = M\sqrt[3]{\frac{F}{B^2}}$ donnent :

$$\text{Pour la chaloupe : } V = M\sqrt[3]{\frac{16}{2.7}} = m \times 2{,}2.$$

$$\text{Pour la galère : } V = M\sqrt[3]{\frac{68}{5.25}} = m \times 2{,}677.$$

Le coefficient M étant commun, les deux vitesses sont donc dans la proportion 2,2 : 2,677, ce qui prouve qu'à déploiement de force égale la vitesse de la galère devait être plus grande.

Le navire que nous proportionnons aux dimensions des cales d'Utique peut facilement recevoir, outre ses 80 rameurs, 12 ou 15 matelots pour le service des voiles, 20 à 25 combattants, soit en tout de 120 à 125 hommes. C'est en somme un « bélier » monté et une arme de guerre respectable. Comparé toutefois à la galère grecque, il lui est inférieur de près de moitié. Dans une récente et très intéressante étude d'archéologie navale, M. Cartault établit, en s'appuyant sur des textes antiques et des calculs analogues à ceux dont nous nous sommes servi, que la τριήρης athénienne[1], déplaçant 70 tonnes, mesurait $34^m,83$ de longueur, $4^m,56$ de largeur, et une hauteur totale d'un peu plus de 6 mètres (19 pieds et demi, dont 11 pieds au-dessus de la ligne de flottaison). Il évalue le nombre des rameurs à 174 et la force

[1] La trière athénienne, *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule xx, 1882.

totale de l'équipage à 200 hommes. La trière athénienne pouvait donc, à la rigueur, pénétrer dans les cales de l'arsenal d'Utique, mais à la condition de n'y être abritée qu'à moitié. Il faudrait, en outre, supposer que le quai ait été assez large pour recevoir les 17 mètres de coque que la cale ne pouvait recouvrir. Ce quai aurait donc eu près de 20 mètres. Daux suppose qu'il avait 6 mètres, comme celui de l'îlot central du bassin, et c'est sur ce chiffre que nous avons établi nos calculs.

Toutefois, et même en admettant que les quais d'Utique aient eu 20 mètres de largeur, ce qui est possible, puisque Daux n'a pas pu en déterminer les dimensions et ne raisonne que par une analogie qui ne s'impose pas, il reste une difficulté. A en juger par les vestiges observés, le quai était horizontal. Bien qu'il fût aussi à fleur d'eau, il paraît bien difficile qu'on ait pu faire franchir l'arête de ce quai à l'avant d'un navire, même en le soulevant avec une grue, sans exposer la quille à une rupture déterminée par l'action de la pesanteur, action de plus en plus forte à mesure que la coque s'incline en plongeant son arrière, la poussée énorme de l'eau, à la poupe, s'ajoutant au poids de la proue. Il faudrait, pour aplanir l'obstacle, admettre l'existence de tout un système de tabliers ou d'avant-cales.

En somme, il ne nous est pas encore complètement démontré que les cales inférieures de l'arsenal d'Utique aient servi d'abri aux galères, puisque, en définitive, elles ne les auraient abritées qu'à moitié, ou tout au plus aux trois quarts, alors qu'il était si simple de leur donner une profondeur plus grande. Nous serions tenté de croire qu'elles servaient simplement de magasins pour les mâts, les vergues, les rames et les ancres, les cales supérieures renfermant sans doute les voiles, les cordages et autres parties du gréement.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 33, note 1, *ajouter :*

C'est cette même roche de Geminianus que Corippus désigne sous le nom de *Gemini Petra* (*Johann.*, II, 145) :

Quae Gemini Petram, quae Zerquilis horrida rura...

M. Partsch (*Monum. German. historic.*, t. III, *pars poster*. p. XIV) considère la Zerquilis de Corippus comme identique à la Ζερϐούλη de Procope.

Page 39, dernière ligne :

M. Partsch rétablit ainsi d'après le *Codex Matritensis* de la *Johannide,* le vers 77 du deuxième chant :

Immittit polluta viros mox Gallica tristes.

Si cette leçon est la vraie, il faudrait rayer le *mons Gallida* de la liste des montagnes africaines.

Page 40, note 2 :

On serait tenté au premier abord d'identifier le *mons Coruessa* nommé dans la cosmographie qui porte le nom d'Æthicus (I, 42, 59), et le *mons Gurbessa* (var. *Corbessa, Gurbissa*) mentionné par Julius Honorius, aux *Montana Gurubi* de la *Johannide*. Il est à remarquer, toutefois, que Julius Honorius fait figurer dans la liste des *Gentes Oceani Meridiani* des *Curbissenses* (A, 48, ed. Riese) ou *Gurbisenses* (B, 48), placés entre les *Theriodes* et les *Beitani,* qui paraissent appartenir à la Tripolitaine. Comme il est certain, d'autre part, que les *Montana Curubi* aussi bien que les *Mercurii colles* cités au vers suivant :

Qui Gurubi montana colunt vallesque malignas,
Mercurios colles,

représentent le massif montagneux du cap Bon (collines de Kourba, l'an-



cienne *Carubi*, et hauteurs du Ras Adar, l'ancien *Hermaeum promontorium*, la synonymie des *Garubi montana* et du *mons Gurbessa* nous paraît fort douteuse.

Page 43, ligne 19, *au lieu de :*

GENIO FLVMINIS, lire GENIO NVMINIS.

Page 51, ligne 24, *au lieu de :*

Coelestis, lire *Caelestis*.

Page 52, ligne 1 :

Supprimer la virgule après le mot *Itinéraire*.

Pages 83 et 86 :

D'après nos cartes les plus récentes, la Sebkha de Sidi el-Hani serait un bassin complètement isolé, et l'Oued el-Merg el-Lil communiquerait avec le littoral par une série de Sebkhas et de lacs dont le plus considérable est le lac Kelbia.

Page 87, ligne 12 :

Supprimer la virgule après le mot « région ».

Page 234 :

Le nom primitif de l'île de Cossura paraît avoir été *Iranim*, 𐤀𐤉𐤓𐤍𐤌, אירנם; c'est celui qu'on lit sur les monnaies de l'époque punique. Il est probable que le nom de *Cossura* désigna d'abord la principale cité de l'île et ne s'étendit que plus tard à l'île entière. (Voir *Corpus inscr. semit.*, fasc. II, p. 181.)

Page 243, dernière ligne :

M. Halévy, que j'ai consulté à propos du nom de Κέλλα *ῥάφσαθ*, croit qu'il faut lire Κέλλα *φάρσαθ*. Le premier mot קֶלַע, qui signifie en hébreu « toile », a pu s'appliquer à la voile d'un vaisseau. Quant au terme *φάρσαθ*, פָּרְשָׁה, désignant un bateau à voile, il ne figure pas dans le vocabulaire biblique, mais la locution talmudique סְפִינָה שֶׁפָּרְשָׁה בַּיָּם « bateau qui voyage sur mer », autorise à penser qu'il a fort bien pu exister.

[Page 321, *Faune africaine :*

Moritz Haupt a publié dans l'*Hermes* (t. III, 1869, p. 1)[1] des extraits inédits d'un traité *Περὶ ζώων* dû à l'écrivain byzantin Timothée de Gaza. M. Tissot n'a pas fait usage de ce texte et je n'en ai moi-même pris connaissance qu'à un moment où je ne pouvais plus le lui signaler. Je crois utile de reproduire ici celles des indications de Timothée qui se rapportent à la faune de l'Afrique :

Κεφ. κε'. Περὶ ἐλέφαντος..... Ὅτι παρὰ τοῖς Μαύροις δόλῳ καὶ τάφροις ἀγρεύονται.

Κεφ. κθ'. Περὶ βουβάλου. Ὅτι ὁ βούβαλος ἔχει τὸ μὲν ὅμοιον βοΐ, τὸ δὲ ἐλάφῳ ἐν τῇ Λιβύῃ.

Κεφ. λγ'. Ὅτι ἡ Λιβύη σύαγρον οὐ τρέφει παντοῖα θηρία τρέφουσα.

Κεφ. λδ'. Περι προβάτων. Ὅτι ἐν Λιβύῃ τοῦ ἔτους τρίτον κατὰ διαδοχὴν ἀλλήλων τίκτει τὰ θρέμματα.

Ὅτι ἐν Λιβύῃ θερμοτάτῃ οὔσῃ καὶ νόμας ἐχούσῃ ταχέως κερατώδη τὰ πρόβατα γίνεται καὶ συνεχῶς τίκτει καὶ γάλα οὐ λείπει διὰ παντὸς ἐν αὐτῇ.

Ὅτι ἐν Λιβύῃ γένος ἐστὶ προβάτων ἄγριον μὲν ἠλίθιον δὲ καὶ εὐχερῶς ἀγρευόμενον· τὸ δὲ ἔριον αὐτῶν ἄχρηστόν ἐστιν.

Κεφ. λϛ'. Περὶ αἰλούρου. Ὅτι ὁ αἴλουρος, ὁ λεγόμενος παρ' ἡμῖν κατὰ συνήθειαν Ῥωμαϊστὶ Κάττα, λέγεται ὡς ἐκ μίξεως πάρδου γένοιτο κατὰ τὴν Λιβύην.

Κεφ. λη'. Περὶ μυῶν. Ὅτι ἐν Λιβύῃ κοινὸν γένος μυῶν καὶ λαγωῶν. Ὅτι ἐν Λιβύῃ μύες οὐ πίνουσιν.

Salomon Reinach.]

Page 534, dernière ligne :

Nous devons renvoyer ici au savant ouvrage de M. Perroud, *De Syrticis Emporiis,* Paris, 1880, in-8°. Voir aussi le compte rendu de cette thèse par M. Camille Jullian, *Revue historique,* t. XXIII, II, p. 408.

Page 550 :

Si nous revenons sur la question du *Promontorium pulchri,* c'est que l'ancienne erreur s'est reproduite encore tout récemment, notamment dans l'ouvrage de Zielinski, *Die letzten Jahre des zweiten punischen Krieges.*

[1] Voir aussi les *Opuscula* de Haupt, t. III, 2 (1876), p. 274-302.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Page 565, ligne 3 :

Nous n'avons pas jugé à propos de faire figurer parmi les villes puniques énumérées dans ce chapitre une ville de *Bilan* dont le nom se lit sur les monnaies d'Oea à côté de celui de Macaraea. Il n'est rien moins que certain que cette cité ait existé; l'incertitude des légendes des monnaies puniques ne permet de rien affirmer à cet égard, et quant à l'identification qui a été établie entre Bilan et la *Villa* des Itinéraires, nous la considérons comme absolument fausse.

INDEX GÉNÉRAL ALPHABÉTIQUE

DU PREMIER VOLUME.

Suivant les instructions de M. Tissot, nous avons fait figurer dans cet index : 1° les noms géographiques anciens et modernes, en indiquant leur synonymie toutes les fois qu'elle est établie dans le texte; 2° les noms de peuples et de tribus; 3° les noms des divinités indigènes; 4° les mots techniques, les noms des minéraux, des végétaux et des animaux.

SALOMON REINACH.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

IMPRIMERIE NATIONALE.



J

K

L



M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Y

Z

FIN DU PREMIER VOLUME.

IMPRIMERIE NATIONALE.







